



HAL
open science

Un nouveau projet de recherche sur le sanctuaire gallo-romain des Sources de l'Yonne

Vincent Guichard, Pascal Paris

► **To cite this version:**

Vincent Guichard, Pascal Paris. Un nouveau projet de recherche sur le sanctuaire gallo-romain des Sources de l'Yonne : Complément au rapport annuel 2015 et au rapport triennal 2013-2015 du programme de recherche quadriennal 2013-2016. [Rapport de recherche] Bibracte - Centre archéologique européen. 2016, pp.394. halshs-01529302

HAL Id: halshs-01529302

<https://shs.hal.science/halshs-01529302>

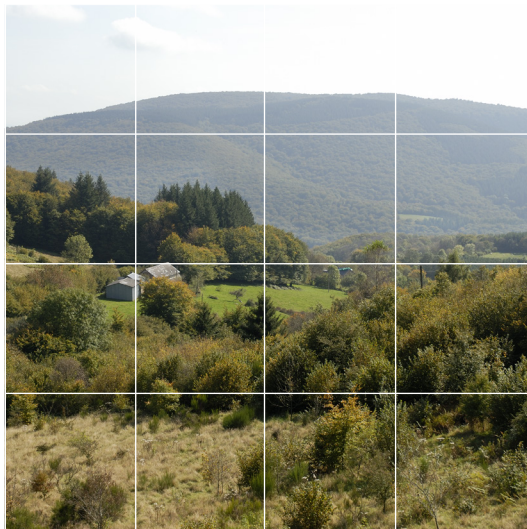
Submitted on 30 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

B I B R A C T E

Un nouveau projet de recherche sur le sanctuaire gallo-romain des Sources de l'Yonne



Complément
au rapport scientifique annuel 2015
et au rapport triennal 2013-2015
du programme de recherche quadriennal 2013-2016

Février 2016

Dossier de demande d'opération archéologique

Service régional de
l'archéologie de Bourgogne

- ◆ Département : 21 58 71 89
- ◆ Commune(s) : Glux en Glenne
- ◆ Lieu-dit, adresse, intitulé : Le Pré d'Yonne

- ◆ N° de site : _ / _ / _
- ◆ N° de programme : / _ /

Nature de l'opération : année 2016

- Évaluation, diagnostic
- Sondage (SD)
- Fouille programmée (FP)
- Prospection-Inventaire (PI)
- Prospection thématique (PT)
- Projet collectif de recherche (PCR)
- Relevé d'art rupestre
- Prospection au détecteur/géophysique
- Étude du bâti
- Analyses
- Autre

- Demande annuelle
- Demande pluriannuelle années

1- Localisation et renseignements sur le site :

Secteur géographique ¹ :

Coordonnées Lambert 93 : Ax 776,96 km Ay 6651,24 km
 Bx 777,05 km By 6651,15 km
 Altitude 725-735 m NGF

Cadastre : année 1993 section(s) OC parcelle(s) 142-143-238

Propriétaire du terrain ² : Nom : Conseil Départemental de la Nièvre
 Adresse : Hôtel du département 58 039 Nevers
 Téléphone :

Protections réglementaires : Classement Monum. Hist. date
 (développez en annexe si nécessaire) Inscription Monum. Hist. date
 Classement au titre des Sites date
 Inscription au titre des Sites date
 Zonage archéologique :
 Zonage PLU ou ZPPAUP :

¹ En cas d'opération portant sur plusieurs communes.
² Joindre obligatoirement son autorisation écrite.

2- Responsable scientifique :

Nom : Vincent Guichard

Adresse/téléphone/mél. : Centre archéologique européen

Fonction/Rattachement ³ : Directeur général et directeur de la recherche

Organisme de rattachement (et coordonnées) : Bibracte EPCC

3- Dates prévisionnelles de l'opération

Du 13 juin

au 22 juillet

Calendrier des interventions ultérieures envisagées

4- Connaissance du site ⁴ :

4-1 Historique des recherches (date de découverte, autres opérations, documentation existante, etc.) :

Cf dossier ci-joint

4-2 Nature du gisement et importance scientifique :

4-3 Période(s) :

4-4 Problématique de la recherche, méthodologie :

³ Association, Université, CNRS, Culture, etc.

⁴ Il est recommandé de développer sur une feuille annexe ces rubriques, indispensables à une bonne évaluation de l'intérêt scientifique du dossier.

5- Équipe de recherche : Université de Durham (G.-B.) responsable Tom Moore

nombre total ..28. , dont ... bénévoles et ... salariés

(joindre les accords écrits des spécialistes, laboratoires ou chercheurs associés)

6- Moyens techniques mis en œuvre (pelle mécanique, pompes, groupe électrogène, etc.) :

Moyens logistiques de Bibracte EPCC (de la pelle mécanique à la truelle)

Moyens de prospection géophysique de l'université de Brno

7- Études scientifiques complémentaires envisagées (datations, lames minces, etc.) :

En fonction des découvertes...

8- Organismes pressentis pour assurer la stabilisation des objets et budgets :

 mobilier métallique : Traitements d'urgence assuré par un salarié de Bibracte EPCC.
Traitements ultérieurs assurés dans le cadre de stages ou par des ateliers agréés par la DMF.

 matières organiques :

 autres matériaux :

9- Destination du matériel et de la documentation archéologique :

 dépôt provisoire pour étude : Centre archéologique européen

 destination définitive probable : Centre archéologique européen

 date de remise du rapport au SRA : 15 décembre 2016

10- Support envisagé pour la publication des résultats :

Publication Bibracte, RAE ...

11- Financement souhaité⁵ : intégré au programme de recherche sur le mont Beuvray

 budget global de l'opération : €

 dont

 financement demandé au SRA : €

 autres financements (détailler) : €

⁵ Pour les opérations programmées (FP, PT, PCR), utiliser la fiche financière spécifique, plus détaillée.

Visa de l'organisme de rattachement (qui accepte la responsabilité juridique et financière de l'opération)	Signature du responsable scientifique	Visa du conservateur régional de l'archéologie

Cadre réservé au SRA

Avis du CRA :

date :

Avis de la CIRA :

date :

Pièces jointes obligatoires :

- Lettre signée du responsable scientifique sollicitant l'autorisation (si l'opération n'est pas décidée par le Service régional de l'archéologie).
- C.V. du responsable (seulement pour une première demande).
- Extrait de carte au 1/25.000° avec localisation du site ou de la zone étudiée.
- Extrait de plan cadastral avec localisation du site ou de la zone étudiée.
- Autorisation du ou des propriétaires, spécifiant les parcelles concernées.
- En cas de protection Monum. Hist. ou des Sites, accord de l'autorité compétente (CRMH ou DREAL).
- Fiche financière et devis, le cas échéant.
- Attestation d'assurance.

Références :

- Code du Patrimoine, livre V.
- Arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques.
- Arrêté ministériel du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.
- « Protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise de la documentation scientifique et du mobilier issus des opérations archéologiques », établi par le Service Régional de l'Archéologie, consultable sur le site internet de la DRAC Bourgogne : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Bourgogne/Disciplines-et-secteurs/Archeologie>

Un nouveau projet de recherche sur le sanctuaire gallo-romain des Sources de l'Yonne

Complément au rapport scientifique annuel 2015 et au rapport triennal 2013-2015 du programme de recherche quadriennal 2013-2016

VINCENT GUICHARD, PASCAL PARIS

Résumé

Ce dossier expose un nouveau projet de recherche que l'on souhaite démarrer en 2016 dans le cadre de la décision de fouille relative au mont Beuvray, pour se poursuivre durant le cycle quadriennal de recherche 2017-2020.

Le volet opérationnel de la recherche sera confié à Tom Moore, maître de conférences à l'université de Durham, qui était déjà intervenu sur le site des Sources de l'Yonne entre 2006 et 2011 pour des prospections géophysiques et des sondages. Son intervention se fera dans le cadre d'un chantier-école de l'université de Durham, avec un soutien financier conséquent de l'université. Il sera par ailleurs appuyé par toutes les compétences qu'il conviendra de mobiliser au sein des partenaires du programme de recherche et de l'équipe de Bibracte. Ainsi, en 2016, la campagne de terrain de l'université de Durham sera accompagnée d'une prospection géophysique (magnétique et radar) qui sera conduite par Peter Milo (université de Brno).

HISTORIQUE DE LA RECHERCHE

Le site des Sources de l'Yonne (ill. 1, 2) est sondé une première fois par son propriétaire, Ernest d'Aboville, en 1880 (Bulliot, Thiollier 1891, p. 78), mais on ne conserve aucune indication précise sur la localisation et le résultat de ces sondages (qui auraient affecté l'angle sud-est du péribole du sanctuaire d'après Péquinot, Picard 1986).

Travaux du Groupe de Recherche archéologique du Haut-Morvan, 1974-1986

À la suite de travaux forestiers, le site fait l'objet de l'attention du Dr Lucien Olivier et du *Groupe de Recherche archéologique du Haut-Morvan* (GRAHM) à partir de 1973. On note alors, à partir des objets découverts en surface, la dispersion des vestiges sur une très vaste étendue. Un premier sondage effectué en 1974 révèle des constructions romaines qui s'avéreront accolées à l'angle sud-est du péribole (Olivier 1974). Des campagnes de sondage sont ensuite menées selon un rythme annuel par d'autres membres du GRAHM, Claude Péquinot et Ginette Picard, entre 1977 et 1986

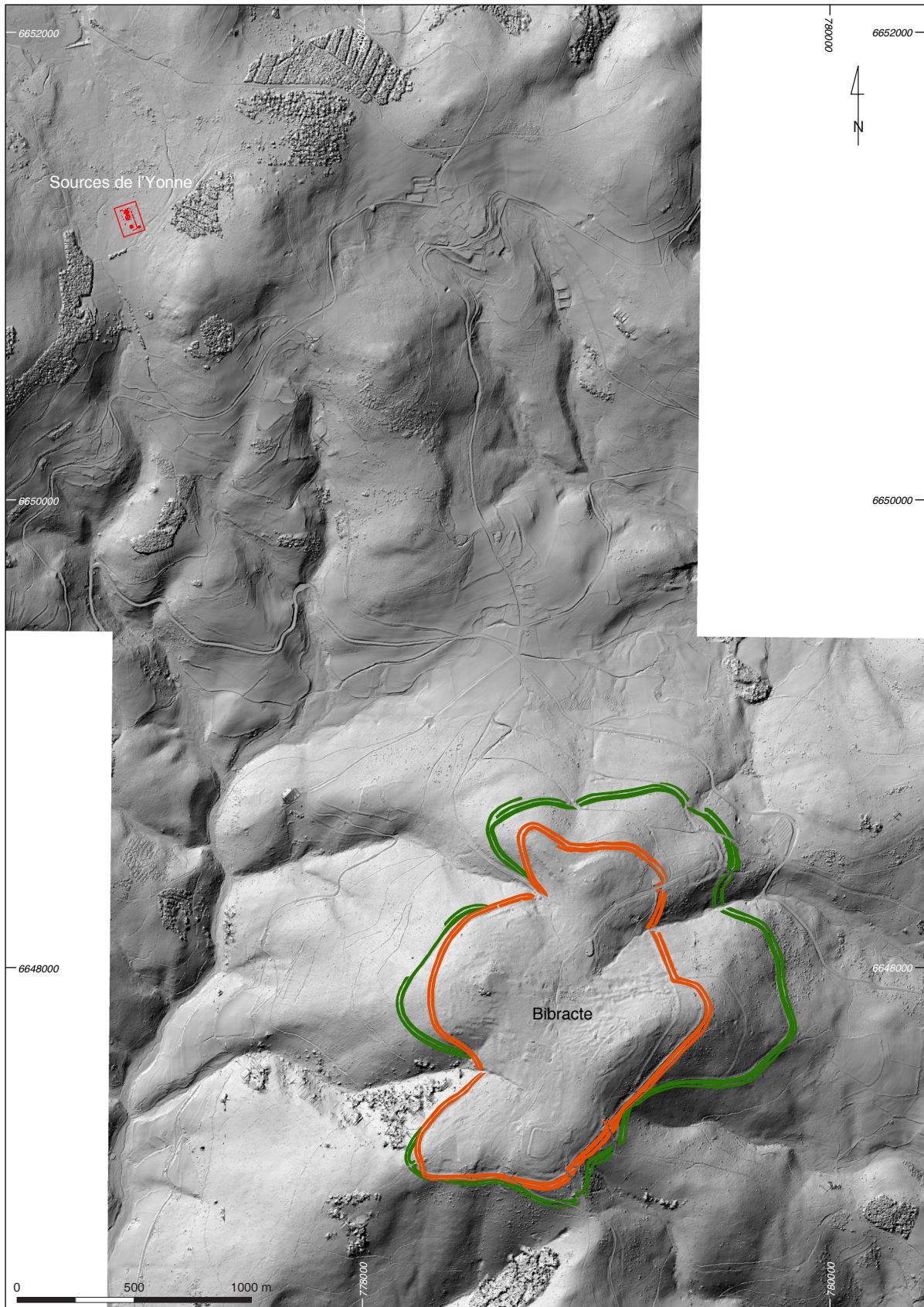
avec, la dernière année, un apport de compétences de la part d'un partenaire du programme de recherche sur le mont Beuvray (en la personne de Robert Périchon). Mis à part en 1982 et 1983, où l'équipe se déporta quelques centaines de mètres plus au sud-est pour étudier des terrasses d'habitat du 1^{er} s. av. J.-C. à l'issue d'une coupe à blanc et avant replantation, l'ensemble de son activité s'est concentrée sur le sanctuaire. En rendent compte des rapports annuels très succincts et un article de synthèse (Péquinot *et al.* 1996) qui n'apporte pas d'élément nouveau, si ce n'est l'étude du mobilier découvert sur la totalité de la période.

La lecture des rapports, confirmée par les traces des terrassements encore visibles sur le terrain, montre que les fouilleurs ont procédé par sondages en tranchée pour suivre les murs, à l'exclusion de la dernière année où se fait jour le souci d'étudier les vestiges en plan, grâce à deux sondages un peu plus étendus. Une certaine attention est portée à la stratigraphie, qui permet d'observer à de nombreux emplacements plusieurs couches d'occupation superposées, la plus profonde caractérisée par des vestiges d'architecture bois associée à de nombreux fragments d'amphores,

Historique des recherches autour du site archéologique des Sources de l'Yonne, Glux en Glenne (58)

Année	n° intervention Bibracte	type	responsable	rapport	n° parcelle cadastrale	propriétaire	commentaires
1880		fouille	Aboville (d') Ernest	non			in : Bulliot, Thioller 1856 MSE Tome 19, p.78
1974		fouille	GRAHM	5pages	n°143 section OC, 1993		copie d'un rapport
1977		fouille	Lucien Olivier, Claude Péquinet, Ginette Picart	SRA, 3 pages		groupement	
1978		fouille	Lucien Olivier, Claude Péquinet, Ginette Picart	SRA, 6 pages		forestier de la	
1979		fouille	Lucien Olivier, Claude Péquinet, Ginette Picart	SRA, 6 pages		Grande Vente	
1980		fouille	Lucien Olivier, Claude Péquinet, Ginette Picart	SRA, 9 pages	n°143 section OC, 1993	Mme de champs de Saint Léger	Publication RAE 47, 1996, p.209-231
1981		fouille	Lucien Olivier, Claude Péquinet, Ginette Picart	3 pages, 3 plans			Archives du Dr.Olivier à Bibracte
1982		fouille	Claude Péquinet, Ginette Picart	SRA, 16 pages			
1983		fouille	Claude Péquinet, Ginette Picart	SRA, 11 pages			
1984		fouille	Claude Péquinet, Ginette Picart	SRA, 7 pages			
1985		fouille	Claude Péquinet, Ginette Picart	SRA, 9 pages			
1986		fouille	claud Péquinet, Ginette Picart + R. Périchon	sra 25 pages			
depuis la reprise des fouilles à Bibracte en 1984							
Année	n° intervention Bibracte		Responsable	Rapport	n° parcelle cadastrale	Propriétaire	Commentaires
1985	16	fouille	Robert Périchon avec GRAHM				hors programme Bibracte
1986	37	fouille	Robert Périchon avec GRAHM	Plans P35 et P80 en archive			hors programme Bibracte
1986	41	étude palynologique	Hervé Richard	rapport 1986, p.121			Bibracte 1 p89-98
1999	478	Prospection pedestre	François Meylan	RS, Bibracte p.259-268	n°142, 143 section OC, 1993		
2004	581	prospection pedestre	Dieter Denevy	RS, Bibracte p335-336			
2005	596	prospection microtopo	Martin Schoenfelder et al.	RS, Bibracte p269-276	142,143, 235 à 243, section OC, 1993	Département Nièvre	
					130,133;138 à 141, 207, section OC 1993	Bongard-Bazot et fils	
					144 à 146, 169 à 173, section OC, 1993	de champs de Saint Léger	
					142,143, 235 à 243, section OC, 1993	Département Nièvre	
2006	617	prospection microtopo	Martin Schoenfelder et al.	RS, Bibracte p188			
					130,133;138 à 141, 207, section OC 1993	Xavier Dégron	
					144 à 146, 169 à 173, section OC, 1993	De champs de Saint Léger	
2007	640	prospection microtopo	Martin Schoenfelder et al.	RS, Bibracte p204-209	n°232 à 241 section OC, année 1993, n°142, 143 section OC, année 1993	Département Nièvre	
2007	654	fouille	John Creighton	RS, Bibracte p210-218	n° 238, section OC, année 1993	Département Nièvre	
					n° 138, et 140, section OC, année 1993	Xavier Dégron	
					n°232 à 241 section OC, année 1993, n°142, 143 section OC, année 1993	Département Nièvre	
2008	662	prospection microtopo	Martin Schoenfelder et al.	RS, Bibracte p425-430			
2009	696	fouille	Tom Moore	RS, Bibracte p265-273	n°172 section OC, année 1993	de champs de Saint Léger	
2010	724	fouille	Tom Moore	RS, Bibracte p381-400	n°172 section OC, année 1993	de champs de Saint Léger	
2011	735	fouille	Tom Moore et al	RS, Bibracte p557-586	n°172 section OC, année 1993	de champs de Saint Léger	
Travaux généralistes							
Travaux d'Isabelle Jouffroy sur la boubrière des Sources de l'Yonne Port des Lamberts							
Travaux de Claude Gourault sur les mines anciennes du Haut-Morvan							
Travaux de Pierre Nouvel dans le cadre d'un PCR agglomérations antiques de Bourgogne							

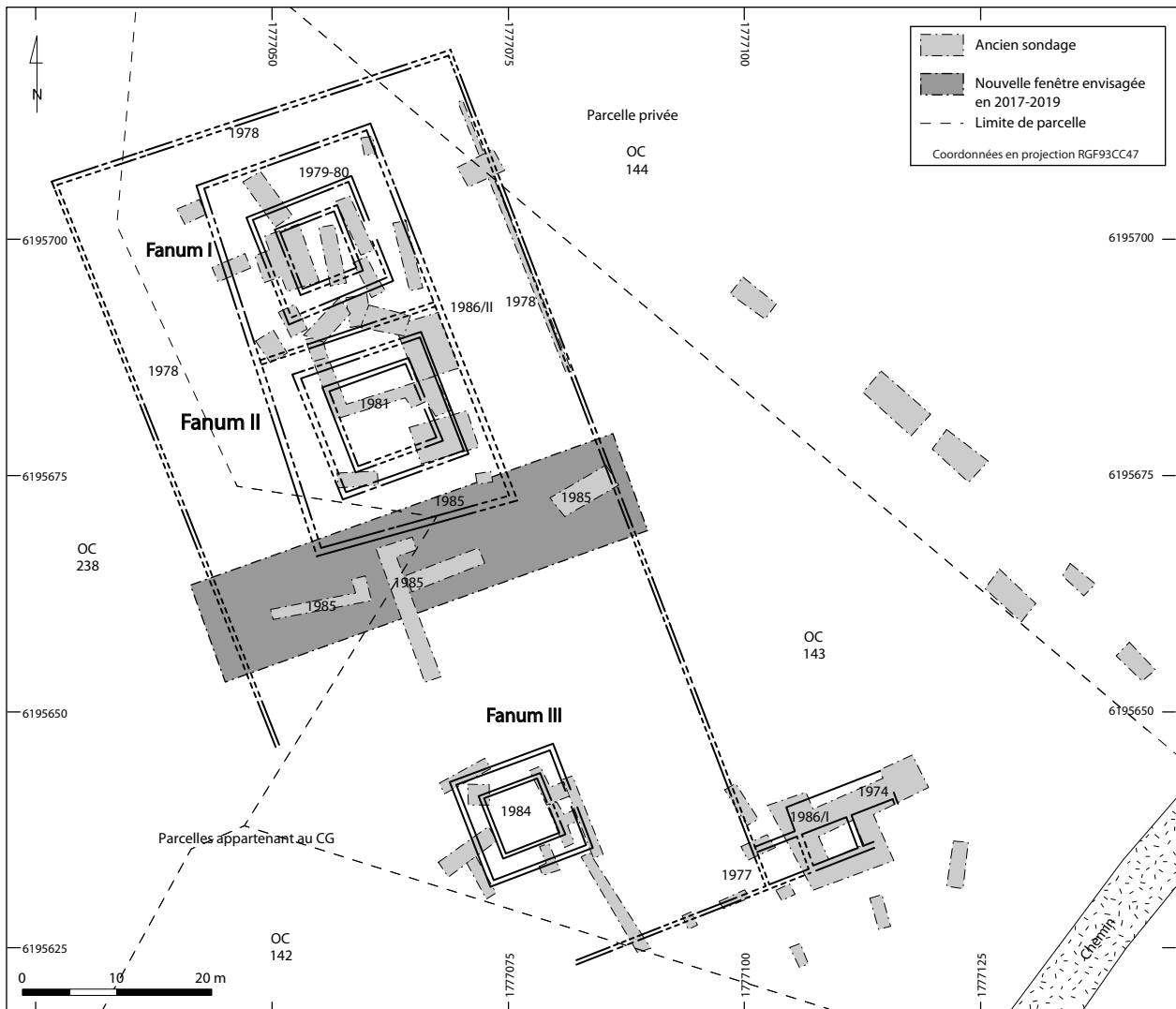
Articles de synthèse



2. Glux-en-Glenne, les Sources de l'Yonne. Relevé LIDAR du site (2007).

mais la question de la position stratigraphique des murs en pierre vis-à-vis de cette couche profonde, à l'évidence du 1^{er} s. av. J.-C., n'est jamais posée. Le mobilier des campagnes 1974-1986 a été étudié en bloc, sans égard pour sa position stratigraphique, parce que l'auteur de l'étude n'a pu disposer de ces informations (Pasquet 1994; Pasquet dans Péquinot et al. 1996). Les quelque 5000 tessons pris en compte correspondent pour leur très grande majorité à du mobilier du 1^{er} s. av. J.-C., le mobilier d'époque impériale, bien moins abondant, étant cantonné à l'emprise du sanctuaire. Ce qui survivait de ce mobilier (l'équivalent de sept cartons), longtemps stocké dans des conditions précaires à Château-Chinon, a été rapatrié au Centre archéologique européen par l'intermédiaire des membres du GRAHM.

Les sondages ont du moins permis de cerner de façon extensive le plan du sanctuaire qui se développe sous la forme d'un rectangle de 94 x 46 m allongé dans la direction nord-sud, dans un bois situé en lisière de la Pâturage des Sources de l'Yonne (ill. 3). Ce grand péribole enferme trois *fanum* alignés sur son grand axe, les deux situés le plus au nord étant accolés. Les pièces dégagées en 1974 et re-sondées en 1986 sont accolées à l'extérieur du péribole, dans son angle sud-est. Les relevés de terrain, sommaires, ne permettent pas de discerner plusieurs phases de construction au sein de ce complexe. La microtopographie est en revanche évocatrice, et c'est d'ailleurs elle qui a guidé les sondages des fouilleurs, les bâtiments se manifestant sous la forme de tertres pierreux échelonnés le long d'une pente faible et régulière dirigée du sud vers le



3. Glux-en-Glenne, les Sources de l'Yonne.

Plan du sanctuaire d'après Péquinot et al. 1996, avec la localisation des sondages encore visibles en 2008, l'emprise des différentes campagnes de fouille de 1974 à 1986.

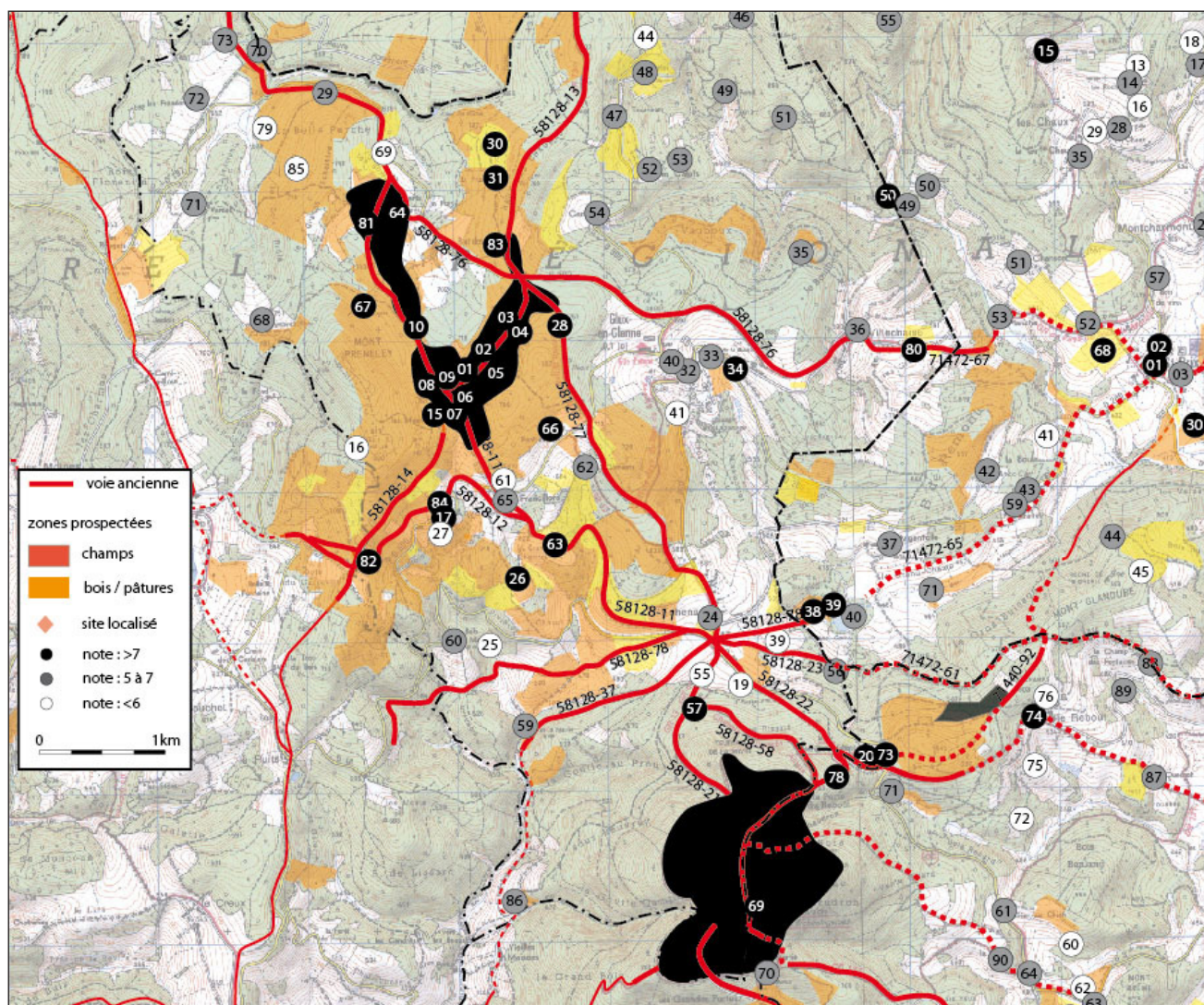
nord selon le grand axe du péribole. Un tel tertre, non sondé à ce jour, suggère d'ailleurs qu'une construction symétrique de celle de l'angle sud-est du péribole est conservée dans son angle nord-est.

Travaux effectués dans le cadre du programme de recherche sur le mont Beuvray

De nouveaux travaux de terrain se sont développés entre 2004 et 2011 dans le cadre d'un partenariat germano-britannique (université de Mayence / Musée romain-germanique de Mayence / université de Reading / université de Durham). Ils avaient pour objectif d'effectuer une caractérisation extensive du site, dont les travaux plus anciens laissaient pressentir la grande étendue.

De fait, les prospections pédestres ont révélé du mobilier sur plus de 100 ha (ill. 4). L'analyse microtopographique, effectuée tout d'abord au théodolite, avant de bénéficier du relevé LIDAR du mont Beuvray réalisé en 2007, a par ailleurs révélé ou précisé différentes anomalies qui peuvent être mises en relation avec l'occupation antique : tracé de voies anciennes et importantes terrasses artificielles sur le flanc oriental du vallon de l'Yonne, dominant le sanctuaire (lieu-dit *La Grande Vente*). Des prospections géophysiques effectuées dans les espaces dégagés ont mis en évidence quelques tracés linéaires (ill. 5).

L'étude a été complétée par plusieurs sondages (ill. 6). Quatre d'entre eux, de taille limitée, ont été ouverts manuellement dans les espaces dégagés pour



4. Glux-en-Glenne, les Sources de l'Yonne.

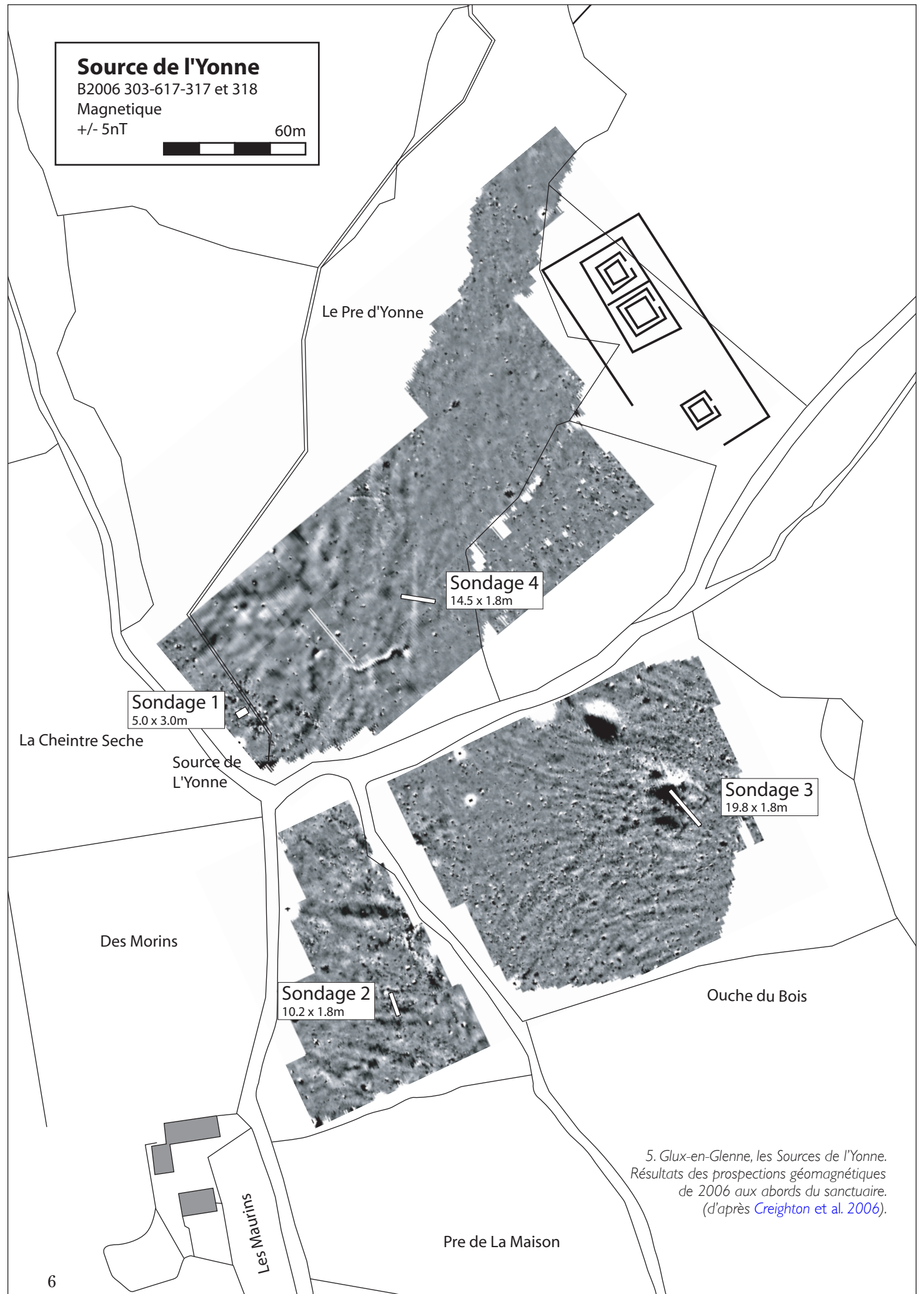
Carte archéologique du site et de ses abords, état début 2016 (doc. Pierre Nouvel, PCR agglomérations antiques de Bourgogne).

Source de l'Yonne

B2006 303-617-317 et 318

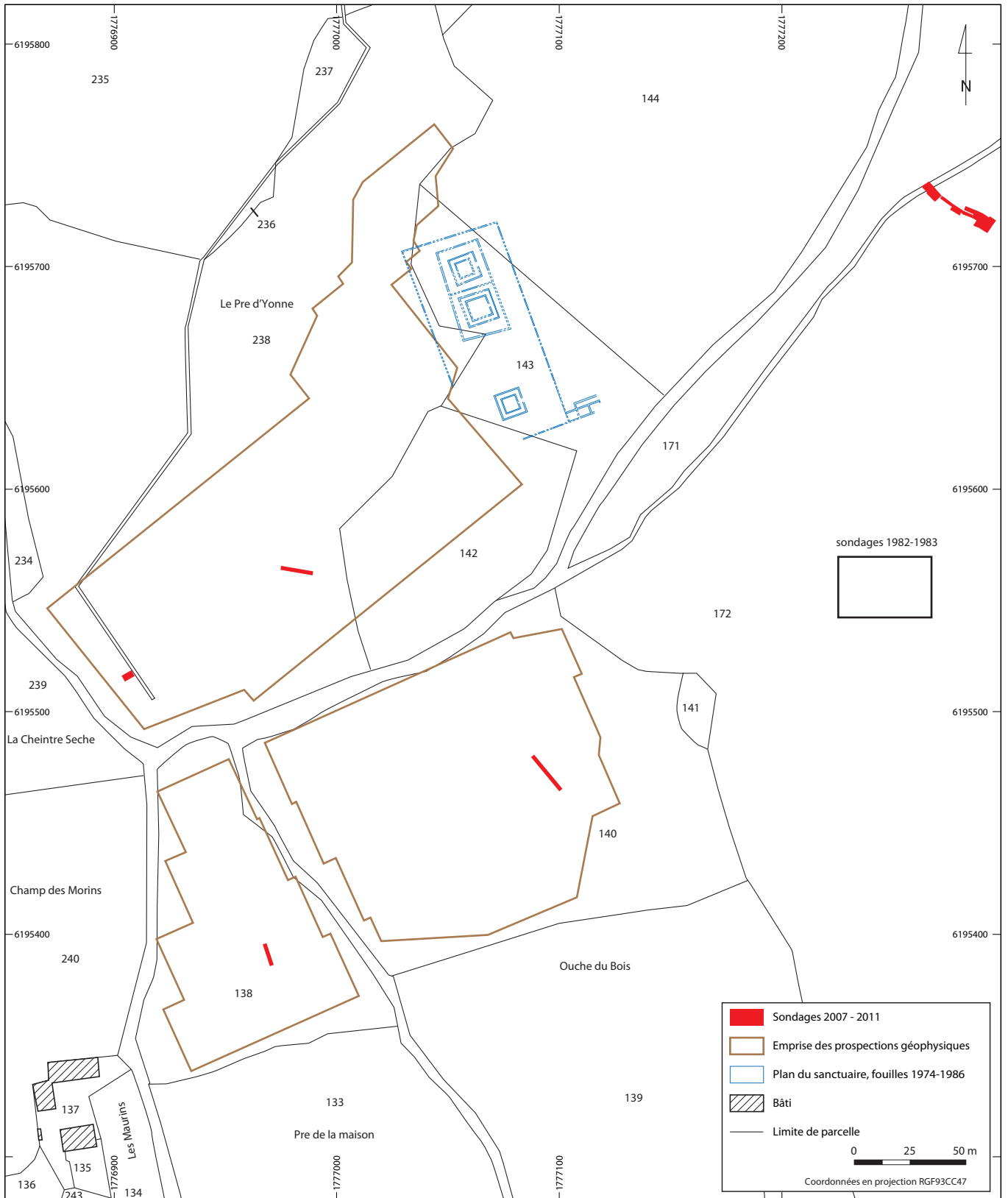
Magnétique

+/- 5nT



5. Glux-en-Glenne, les Sources de l'Yonne. Résultats des prospections géomagnétiques de 2006 aux abords du sanctuaire. (d'après Creighton et al. 2006).

PROGRAMME DE RECHERCHE QUADRIENNAL 2013-2016
 UN NOUVEAU PROJET DE RECHERCHE SUR LE SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN DES SOURCES DE L'YONNE



6. Glux-en-Glenne, les Sources de l'Yonne.
 Localisation sur fond cadastral du sanctuaire, des sondages et des prospections géophysiques effectuées à ce jour sur le site.

vérifier des anomalies géophysiques et tester l'importance de la sédimentation. Tous ont révélé des vestiges archéologiques en place. Une tranchée plus importante a été ouverte entre 2009 et 2011 sur la pente de *La Grande Vente*, en aval des sondages de 1982-1983. Les observations auxquelles avaient donné lieu ces derniers ont été confortées et étendues : à cet emplacement l'occupation, organisée en terrasses artificielles, est dense, structurée et stratifiée. L'ensemble de la séquence s'inscrit dans le I^{er} s. av. J.-C. (voire dans une période plus réduite qui exclut le début de ce siècle, si on se fie aux résultats préliminaires des études de mobilier).

Le secteur du sanctuaire a fait l'objet d'une campagne de mesures au théodolite en 2008, qui a permis de localiser sommairement les sondages anciens (dont certains s'avèrent n'être signalés dans aucun des rapports des années 1974-1986).

Ces recherches font déjà l'objet d'articles préliminaires (Haupt, Klenner 2007 ; Haupt *et al.* 2007b ; Moore *et al.* 2013). Un article coordonné par Tom Moore, qui détaillera l'ensemble des observations, sera par ailleurs soumis à la publication dans un futur recueil de la collection *Bibracte* à la fin de l'année 2016. On retiendra surtout que l'agglomération des Sources de l'Yonne, en apparence de même ampleur que l'occupation *intra-murus* de l'*oppidum* (mais il faudrait relativiser en cartographiant la densité de cette occupation, ce qui s'avère très difficile), a eu exactement la même dynamique que Bibracte, toute entière inscrite dans le I^{er} s. av. J.-C., à l'exception du sanctuaire. Cette observation justifie pleinement à notre sens que la poursuite de son étude soit intégrée au programme de recherche sur le mont Beuvray décidé par l'État.

Le secteur amont de la vallée de l'Yonne a par ailleurs fait l'objet d'études environnementales, de façon ponctuelle dans les années 1990 (Richard 1996) puis de façon systématique dans le cadre de la thèse d'Isabelle Jouffroy-Bapicot et d'une recherche pluridisciplinaire sur les paléopollutions (Jouffroy-Bapicot *et al.* 2008 ; Jouffroy-Bapicot 2010 ; Jouffroy-Bapicot *et al.* 2013 ; Monna *et al.* 2014). Une des zones principales de prélèvement pour ces analyses est la tourbière du *Port des Lamberts*, à moins de 2 km à vol d'oiseau du sanctuaire.

LE NOUVEAU PROJET DE RECHERCHE

Le nouveau projet de recherche a pour objet de préciser l'historique du sanctuaire et sa relation avec l'agglomération contemporaine de Bibracte qui a occupé la tête de la vallée de l'Yonne et dont les vestiges se prolongent à l'évidence sous le sanctuaire lui-même. Cet objectif s'inscrit dans un questionnement plus général sur l'origine des sanctuaires gallo-romains, lorsque ceux-ci s'installent sur un lieu occupé plus anciennement : prolongation d'une activité religieuse préexistante, avec ou sans *hiatus*, fonction mémorielle... (Barral *et al.* 2012 ; Nouvel, Barral *à paraître*). Dans ce cas précis, les contraintes foncières (site protégé, boisement ; *cf. infra*) ne nous permettent pas d'envisager un dégagement extensif des vestiges pour mieux caractériser l'architecture du sanctuaire construit en pierre et celle en relation avec l'occupation plus ancienne du même espace. Nous envisageons seulement l'ouverture d'une large fenêtre qui recoupe de part en part le périmètre sur une longueur d'une cinquantaine de mètres, à un emplacement où le couvert forestier est suffisamment lâche pour le permettre. La fouille de cette fenêtre se développera sur les années 2017-2019.

L'année 2016 sera consacrée à une campagne préliminaire. Après nettoyage des lieux au printemps par l'Office national des Forêts et les membres d'un chantier d'insertion du Parc naturel régional du Morvan, comprenant l'abattage des arbres dangereux, on se livrera au nettoyage des sondages encore ouverts pour relever les maçonneries encore conservées ainsi que quelques coupes stratigraphiques (cette tâche devant notamment permettre de combler à l'issue les sondages qui ne seront pas dans l'emprise de la fenêtre). Parallèlement, l'ensemble de l'étendue du sanctuaire fera l'objet de nouvelles mesures microtopographiques et de prospections géophysiques systématiques. L'ensemble de ces résultats doit permettre d'évaluer la zone la plus propice à l'ouverture de la fenêtre de fouille.

L'ensemble de l'opération s'inscrira dans un chantier-école de l'université de Durham, avec un encadrement scientifique et pédagogique adapté (deux encadrants faisant partie de l'équipe permanente du département d'archéologie et trois assistants pour la durée du chantier).



CONTRAINTES FONCIÈRES

Le sanctuaire s'étend essentiellement dans les parcelles n° 142, 143 et 238, section OC du cadastre de Glux-en-Glenne, actuellement propriété du Département de la Nièvre. Seul son angle nord-est déborde sur une parcelle adjacente (n° 144) qui appartient à un propriétaire privé, le groupement forestier de *La Grande Vente*.

Le sanctuaire est également situé dans l'emprise de plusieurs zones de protection :

- site classé du Mont Préneley – Sources de l'Yonne dans le cadre du naturel régional du Morvan, espace naturel sensible loi 1930 ;
- site Natura 2000 Habitats ;
- ZNIEFF de type I et de type II ;
- Biotope protégé par arrêté préfectoral (protection de la tourbière en l'état).

Le plan de gestion du site classé rédigé par la DREAL prévoit explicitement la possibilité d'ouvrir des fouilles archéologiques. Compte tenu de l'ampleur très limitée des terrassements prévus en 2016 et des travaux forestiers nécessaires en amont, il a été convenu avec l'inspectrice des Sites en charge du secteur qu'un dossier ne serait soumis à la Commission départementale des Sites qu'à l'issue de la campagne de recherche 2016, quand serait mieux défini le projet des années à venir. L'autorisation du propriétaire principal (Conseil départemental de la Nièvre) a par ailleurs été sollicitée par courrier du 25 janvier 2016. La demande d'autorisation du Groupement forestier de *La Grande Vente* est également en cours afin de permettre l'extension de la prospection géophysique sur le flanc oriental du sanctuaire.

BIBLIOGRAPHIE & RESSOURCES NUMÉRIQUES

Barral et al. 2012 : BARRAL (Ph.), LUGINBÜHL (Th.), NOUVEL (P.). — Topographie et fonctions religieuses sur l'oppidum de Bibracte et sa périphérie. *In* : CAZANOVE (O. de), MENIEL (P.) (dir.). — *Étudier les lieux de culte en Gaule romaine. Actes de la table-ronde internationale organisée par l'UMR ARTHÉHIS (Dijon, Université de Bourgogne, 18-19 sept. 2009)*. Montagnac, Mergoïl, 2012, p. 161-179 (coll. *Archéologie et Histoire Romaine*, 24).

Buchenschutz, Richard 1996 : BUCHSENSCHUTZ (O.), RICHARD (H.) dir. — *L'environnement du Mont Beuvray*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 1996, 208 p., 114 ill. (Bibracte ; 1)

Bulliot, Thiollier 1891 : BULLIOT (J.-G.), THIOLLIER (F.). — La mission et le culte de Saint Martin d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays éduen. Étude sur le paganisme rural. *MSE*, XIX, 1891, p. 1-180.

Charlier, Meylan 1999 : CHARLIER (F.), MEYLAN (F.). — Les terres cuites architecturales (TCA) du Mont-Beuvray. *In* : **Rapport scientifique 1999**, p. 259-268.

Creighton et al. 2006 : CREIGHTON, (J.), HAUPT (P.), KLENNER (I.), MOORE (T.), SCHÖNFELDER (M.). — Le site des Sources de l'Yonne, commune de Glux-en-Glenne. *In* : **Rapport scientifique 2006**, p. 188-199.

Creighton, Moore 2007 : CREIGHTON, (J.), MOORE (T.). — Sondages au site des Sources de l'Yonne, commune de Glux-en-Glenne. *In* : **Rapport scientifique 2007** p. 210-218.

Demey 2004 : DEMEY (D.). — Prospection autour des sources de l'Yonne. *In* : **Rapport scientifique 2004**, p.335-336.

Haupt et al. 2005 : HAUPT (P.), PETIT (C.), SCHÖNFELDER (M.). — Prospections autour de Bibracte : les sources de l'Yonne. *In* : **Rapport scientifique 2005**, p. 269-276.

Haupt et al. 2007a : HAUPT (P.), KLENNER (I.), SCHÖNFELDER (M.). — Prospections autour de Bibracte : les sources de l'Yonne. *In* : **Rapport scientifique 2007**, p.204-209.

Haupt et al. 2007b : HAUPT (P.), KLENNER (I.), SCHÖNFELDER (M.). — Prospektionen im Umfeld des Oppidums Bibracte (Burgund) : ein Vorbericht. *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 37, 2007, p. 409-419.

Haupt et al. 2008 : HAUPT (P.), KLENNER (I.), SCHÖNFELDER (M.). — Prospections autour de Bibracte : les sources de l'Yonne. *In* : **Rapport scientifique 2008**, p.425-430.

Haupt, Klenner 2007 : HAUPT (P.), KLENNER (I.). — Die caesarisch-augusteische Besiedlung im Umfeld des Oppidums Bibracte (Burgund, Frankreich) : neue Erkenntnisse zur Umbegung einer spätkeltischen Stadt und deren Veränderung in der frühen Kaiserzeit. *Archäologisches Nachrichtenblatt*, 12, 2007, p. 257-260.

Haupt, Moore 2009 : HAUPT (P.), MOORE (T.). — Sondages aux Sources de l'Yonne. *In* : **Rapport scientifique 2009**, p. 265-273.

Haupt, Moore 2010 : HAUPT (P.), MOORE (T.).

— Sondages aux Sources de l'Yonne. In : **Rapport scientifique 2010**, p. 381-400.

Jouffroy-Bapicot et al. 2008 : JOUFFROY-BAPICOT (I.), PETIT (C.), MONNA (F.), RICHARD (H.). — Évolution de la végétation du massif du Morvan : résultats des premières analyses polliniques et mise en évidence de l'impact des activités paléométallurgiques. In : GUICHARD (V.), SIRUGUE (D.) dir. — *La forêt morvandelle : actualités des recherches*. Saint-Brisson : Parc Naturel Régional du Morvan, 2008. Entretiens de Bibracte, 17 septembre 2004. (Bourgogne Nature, Hors-Série ; 3-2007 / Cahiers Scientifiques du Parc ; 5), p. 97-104.

Jouffroy-Bapicot 2010 : JOUFFROY-BAPICOT (I.). — *Évolution de la végétation du massif du Morvan (Bourgogne - France) depuis la dernière glaciation à partir de l'analyse pollinique. Variations climatiques et impact des activités anthropiques*. Besançon : Université de Franche-Comté, 2010. Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en Archéologie, Territoire et Environnement sous la direction d'Hervé Richard et Émilie Gauthier.

Jouffroy-Bapicot et al. 2013 : JOUFFROY-BAPICOT (I.), VANNIÈRE (B.), GAUTHIER (É.), RICHARD (H.), MONNA (F.), PETIT (C.). — 7000 years of vegetation history and land-use changes in the Morvan Mountains (France) : a regional analysis. *The Holocene* ; 23, p. 1888-1902 (Sans lieu : Sage Publications, 2013).

Monna et al. 2014 : MONNA (F.), CAMIZULI (E.), NEDJAI (R.), CATTIN (F.), PETIT (C.), GUILLAUMET (J.-P.), JOUFFROY-BAPICOT (I.), BOHARD (B.), CHATEAU (C.), ALIBERT (P.). — Tracking archaeological and historical mines using mineral prospectivity mapping. *Journal of Archaeological Science* ; 49, p. 57-69 (Sans lieu : Elsevier, 2014).

Moore et al. 2011 : MOORE (T.), CRIPPS (L.), KLENNER (I.), BRAUN (A.). — Sondages aux Sources de l'Yonne. In : **Rapport scientifique 2011**, p. 557-586.

Moore et al. 2013 : MOORE (T.) BRAUN (A.) CREIGHTON (J.) CRIPPS (L.), HAUPT (P.), KLENNER (I.), NOUVEL (P.), PONROY (C.), SCHÖNFELDER (M.). — Oppida, Agglomerations, and Suburbia: the Bibracte Environs and New Perspectives on Late Iron Age Urbanism in Central-eastern France, *European Journal of Archaeology*, 16, 2013, p. 491-517.

Nouvel, Barral à paraître : NOUVEL (P.), BARRAL (Ph.). — Sanctuaires et lieux de mémoire en Gaule du Centre-Est du second âge du Fer à l'époque gallo-romaine. In : GOLOSETTI (R.) dir. — *Actes de la table ronde de l'École Européenne de Protohistoire de Bibracte, AOROC*. Paris, à paraître.

Olivier 1974 : OLIVIER (L.). — *Rapport de sondage aux abords des Sources de l'Yonne*. 1974, 5 p.

Pasquet 1994 : PASQUET (A.). — *Catalogue des objets protohistoriques et gallo-romains dans le Morvan : les Sources de l'Yonne, les Bardiaux*. Dijon : Université de Bourgogne, 1994. Mémoire de maîtrise sous la direction de Claude Rolley.

Péquinot, Picard 1977 : PEQUINOT (Cl.), PICARD (G.). — *Rapport de fouilles 1977 : fouilles de sauvetage aux abords des sources de l'Yonne*. 1977, 3 p.

Péquinot, Picard 1978 : PEQUINOT (Cl.), PICARD (G.). — *Rapport de fouilles 1978 : fouilles de sauvetage aux abords des sources de l'Yonne*. 1978, 6 p.

Péquinot, Picard 1979 : PEQUINOT (Cl.), PICARD (G.). — *Rapport de fouilles 1979 : fouilles de sauvetage aux abords des sources de l'Yonne*. 1979, 6 p.

Péquinot, Picard 1980 : PEQUINOT (Cl.), PICARD (G.). — *Rapport de fouilles 1980 : fouilles de sauvetage aux abords des sources de l'Yonne*. 1980, 9 p.

Péquinot, Picard 1981 : PEQUINOT (Cl.), PICARD (G.). — *Rapport de fouilles 1981 : fouilles de sauvetage aux abords des sources de l'Yonne*. 1982, 6 p.

Péquinot, Picard 1982 : PEQUINOT (Cl.), PICARD (G.). — *Rapport de fouilles 1982 : fouilles de sauvetage aux abords des sources de l'Yonne*. 1982, 16 p.

Péquinot, Picard 1983 : PEQUINOT (Cl.), PICARD (G.). — *Rapport de fouilles 1983 : fouilles de sauvetage aux abords des sources de l'Yonne*. 1982, 11 p.

Péquinot, Picard 1984 : PEQUINOT (Cl.), PICARD (G.). — *Rapport de fouilles 1984 : fouilles de sauvetage aux abords des sources de l'Yonne*. 1982, 7 p.

Péquinot, Picard 1985 : PEQUINOT (Cl.), PICARD (G.). — *Rapport de fouilles 1985 : fouilles de sauvetage aux abords des sources de l'Yonne*. 1982, 9 p.

Péquinot, Picard 1986 : PEQUINOT (Cl.), PICARD (G.). — *Rapport de fouilles 1986 : fouilles de sauvetage aux abords des sources de l'Yonne*. 1982, 25 p.

Péquinot et al. 1996 : PEQUINOT (Cl.), PICARD (G.), PASQUET (A.), FISCHER, (B.), MEISSONNIER, (J.). — Le sanctuaire des sources de l'Yonne, commune de Glux-Nièvre. *Revue Archéologique de l'Est (RAE)* ; 47, 1996, p. 209-231. Paris : CNRS Éditions, 1998.

Rapport scientifique 1999 : BIBRACTE — *Programme triennal 1997-1999 de recherche sur le mont Beuvray, rapport intermédiaire 1999*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 1999, 284 p.

Rapport scientifique 2004 : BIBRACTE — *Programme triennal 2003-2005 de recherche sur le mont Beuvray, rapport intermédiaire 2004*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2004, 358 p.

Rapport scientifique 2005 : BIBRACTE — *Programme triennal 2003-2005 de recherche sur le mont Beuvray, rapport intermédiaire 2005*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2005, 302 p.

Rapport scientifique 2006 : *BIBRACTE* — Programme triennal 2006-2008 de recherche sur le mont Beuvray, rapport intermédiaire 2006. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2006, 242 p.

Rapport scientifique 2007 : *BIBRACTE* — Programme triennal 2006-2008 de recherche sur le mont Beuvray, rapport intermédiaire 2007. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2007, 266 p.

Rapport scientifique 2008 : *BIBRACTE* — Programme triennal 2006-2008 de recherche sur le mont Beuvray, rapport intermédiaire 2008. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2008, 476 p.

Rapport scientifique 2009 : *BIBRACTE* — Programme triennal 2009-2011 de recherche sur le mont Beuvray, rapport intermédiaire 2009. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2009, 310 p.

Rapport scientifique 2010 : *BIBRACTE* — Programme triennal 2009-2011 de recherche sur le mont Beuvray, rapport intermédiaire 2010. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2010, 442 p.

Rapport scientifique 2011 : *BIBRACTE* — Programme triennal 2009-2011 de recherche sur le mont Beuvray, rapport intermédiaire 2011, rapport triennal 2009-2011. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2011, 640 p.

Richard 1996 : RICHARD (H.) — Analyses palynologiques sur le site et aux alentours. *In* : **Buchsenschutz, Richard 1996**, p. 89-98.



mais le cercle dans lequel elles se déroulent est entouré littéralement par ses traces plus accentuées dans ce circuit que nulle autre part, ainsi qu'on le verra lorsqu'il traversera le Beuvray.

Le missionnaire continuait de se trouver dans ces nouveaux parages en présence du culte populaire des sources, familier dans ces montagnes, dont un des principaux était celui de la DEIA ICAYNE, la fée de l'Yonne. Des ruines, sous de grands arbres tout auprès de sa source et au bord de la voie qui suit le vallon de l'Yonne, y indiquent l'existence d'un oratoire desservi par un prêtre. Une fouille bien qu'incomplète a mis à jour tout auprès partie d'une habitation romaine isolée dans ce lieu désert, et qu'il serait curieux d'explorer entièrement. L'absence absolue de médailles dans cette fouille n'a pas permis de donner une date à la disparition de l'établissement que nous nous bornons à signaler, mais les caractères de la construction reconnue¹ ne laissent aucun doute sur l'époque à laquelle on l'a assignée.

Les légendes des fées de l'Yonne, habitantes de ces gorges, où l'œil n'a d'autre aspect, sur de longs espaces, que le cours sinueux du torrent, le ciel et les hêtres, occupaient une large place dans les récits merveilleux du pays. Ces fées avaient un jour formé le projet de changer le cours de l'Yonne, travail facile du reste, vu que sa source est sur un faite étroit entre deux versants, et de la faire couler dans la Séglise dont les eaux vont à la Loire par la Halène et l'Aron.

Ayant obtenu du ciel l'autorisation de réaliser cette singulière fantaisie, elles se mirent à l'œuvre pour ramener les eaux, et creusèrent sur les pentes qui dominant le cours de grands fossés convertis aujourd'hui en ravins

1. Cette fouille a été faite, en 1880, par M. le vicomte d'Abville, propriétaire du sol.

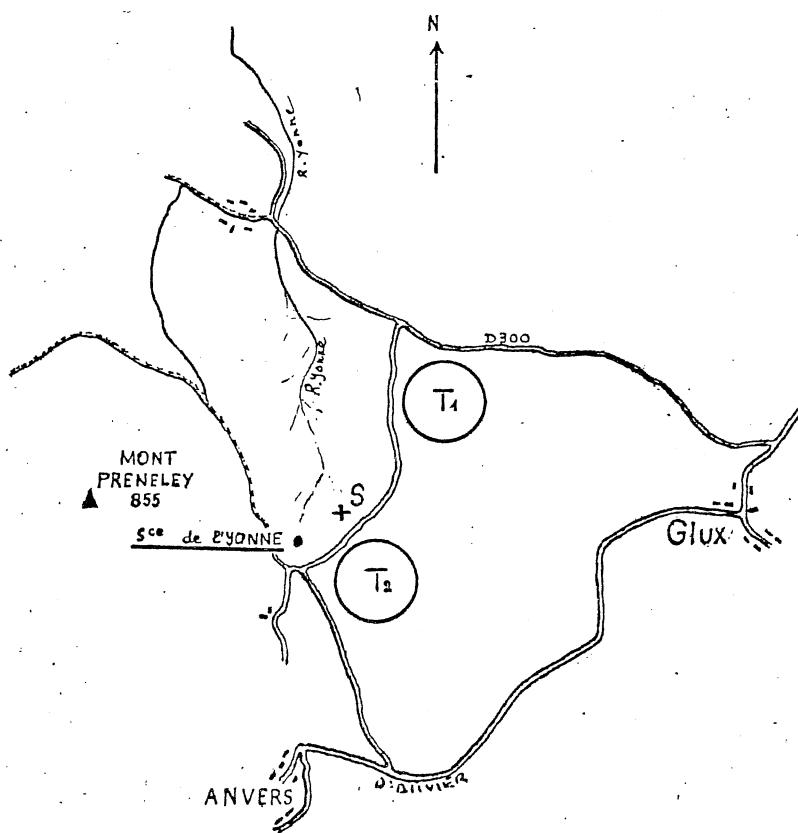
- 1974 -



Sources de l'Yonne.

SITUATION DU SONDAGE (1974) - SOURCE DE L'YONNE

Echelle : 1/25000 ème



SONDAGE AUX ABORDS DE LA SOURCE DE L'YONNE (1974)

Le Groupe de Recherches Archéologiques du Haut-Morvan a entrepris le 20 août 1974 un sondage autorisé par la Direction Régionale des Antiquités aux abords de la source de l'Yonne .

Cette demande avait été formulée à la suite de plusieurs informations convergentes : Dès 1972 une tornade avait déraciné un lot de sapins (secteur T1) dont les souches chevelues portaient un grand nombre de tessons dont des cols et des pointes d'amphore . En 1973 une visite du site avait permis au Dr L. Olivier et à Mr Jean Martin de faire une abondante récolte de céramique gallo-romaine dans le secteur T2 . De plus, sur l'indication d'un exploitant forestier ils avaient reconnu la présence de plusieurs tumulus d'effondrements à la lisière du bois bordant la prairie où l'Yonne prend sa source . Le plan de situation au 1/25000ème que nous présentons met en évidence l'étendue de la zone archéologique surtout si l'on ajoute la notion de trouvaillies de surface signalées à plusieurs centaines de mètres en aval .

L'urgence de la requête qui a entraîné le sondage était justifiée par un projet de coupe à blanc et d'enrésinement dans la zone des vestiges effondrés . Or cette zone (S du plan de situation) était la seule sur laquelle des recherches pouvaient être conduites, les deux autres T1 et T2 étant déjà enrésinées ou encore en cultures .

Le point choisi est situé, en sous-bois épais, sur la rive gauche du ruisseau, à 150 mètres de la source aménagée : de fait il ne s'agit là que d'une petite fosse grossièrement circulaire, de 1 mètre de diamètre environ, bordée de pierres plates posées sur champ et le plus souvent à sec en été . En vérité on devrait parler des sources de l'Yonne puisqu'en cette région chaque cours d'eau est formé des multiples ruissellements d'une combe pentue . Ici le cours d'eau n'est vraiment constitué et régulièrement alimenté que deux ou trois centaines de mètres plus bas .

On peut accéder au site soit en suivant, par un chemin forestier, le flanc oriental de la combe à partir de la route D 300, soit en venant du Sud par Anvers .

Plus précisément le sondage a été conduit, avec l'autorisation de Mr Bernard de Vercl propriétaire de la parcelle concernée figurant au cadastre de la commune de Glux sous l'indicatif Feuille n°2, Section C, N° 143 .

Il s'agit d'un bois de feuillus d'accès relativement facile, à partir du chemin forestier reliant Anvers et la D 300, en passant à proximité de la source . Ce bois couvre un certain nombre de voûssures et de fosses donnant au sol un aspect tourmenté . De loin en loin émergent des pierres mobiles que les habitants de la région tiennent pour des pierres à bâtir provenant de substructions enfouies depuis peu et dont certains se souviennent avoir participé au démantèlement en vue de constructions neuves ou de restauration des édifices ruraux du voisinage .

Les coordonnées Lambert du point S de sondage sont 727,5875 et 218,7250, selon le quadrillage kilométrique de cette projection pour la zone centrale, carte I.G.N., en couleur au 1/25000 ème. L'altitude de base (source) est 730 m, celle du chantier 730 m. Il s'agit là d'un tertre grossièrement quadrangulaire (14 m x 11 m) portant plusieurs cicatrices en forme de fosses qui soulignent les contours du dispositif (schéma I, F1, F2, F3, F4, F5, F6, photo I7) et confirment le déblayage plus ou moins clandestin de pierres. Les moyens employés se sont limités à ceux d'une équipe légère: brouettes, pelles, pioches et instruments légers tels que truelles et tamis. Quatre fouilleurs ont participé au travail soit deux terrassiers professionnels et deux chercheurs du Groupe Archéologique.

Le sondage a été ouvert sur le flanc Est du tertre, selon une direction Est Ouest, et suivant une tranchée de 0,40 m de large creusée, en principe, jusqu'au sol naturel. Comme la montre le schéma n°1, cette tranchée (T) a par hasard exactement longé le parement d'un mur enfoui et ceci sur 10,50 m de long avant de rencontrer un refend perpendiculaire à la direction de la fouille. Le parement suivi se prolongeait au-delà de ce refend (schéma n°1 et 2). Ce tracé d'Est en Ouest a été choisi à la fois pour éviter les principales souches et leurs racines (s) qui parsèment le dispositif et atteindre le centre du tertre où passer à proximité.

Dès l'abord les terrassiers ont traversé la fosse ~~en~~^{F3} remplie d'un remblayage hétérogène de terre cendreuse, moellons et quelques tuiles. Aucun sol en place n'a pu être reconnu sur les 2m de large de cette fosse. Au delà l'encoignure du mur a été dégagée. Elle se présentait avec un parement soigné de moellons régulièrement disposés en lits horizontaux liés par un mortier jaune d'or. A la base deux pierres de taille (0,70 x 0,35 x 0,18) en calcaire reposaient sur un sol damé où furent recueillis quelques tessons de céramique domestique brune ou noire et de nombreux fragments de tegulae (schéma n°1, 2, selon la coupe ab). La procédure de recherche étant celle d'un sondage non d'une fouille complète nous nous sommes bornés à progresser en gardant le contact du parement dégagé sur une hauteur de 0,30m en moyenne mais sans atteindre la semelle des fondations beaucoup plus basses.

En effet 10,50 m plus loin la crête actuelle de ce qui nous apparaissait comme un refend perpendiculaire à l'axe (ab) a été dégagée sous 1,30 m de remblai récent, mettant ainsi en évidence la hauteur et la qualité du parement selon ab (1,90 m) sans que nous ayons atteint sa base (schéma n°II, cercle).

Nous nous sommes alors attachés à dégager cette articulation plus ou moins démantelée par le creusement de la fosse FI. Le schéma n°III montre la structure de ce noeud de fondations selon la coupe ac, schéma n°I.

Il faut bien préciser l'anomalie que nous avons reconnue dans cette articulation. La branche Nord vient s'appuyer sur le parement ab mais n'est pas liée à la masse du mur tandis que la branche Sud semble bien appartenir au même édifice que le mur ab (schéma n°I). On peut donc penser que l'élément ultérieurement dégagé au Nord de ab et faisant retour parallèlement à lui 2,1m plus loin, en direction de l'Est, constitue un aménagement ajouté à l'ensemble architectural repéré. Toutefois ce mur est de même puissance

et de même structure que ses voisins . Il se termine, à son extrémité orientale, exactement à l'aplomb de l'encoignure de ab et comporte comme elle l'aménagement d'une base en pierres calcaires dont les éléments en place ne paraissent être que les rares vestiges d'un appareil de même nature beaucoup plus important . Ce mur Nord était également lon à l'extérieur par une fosse F2 de 1 m de large en moyenne .

Le dégagement des parements selon ac a fait apparaître un sol de circulation en terre damée à 0,70 m au-dessous des niveaux supérieurs actuels des murs écartés sous la fosse FI. Ce sol a livré un certain nombre de tessons domestiques ainsi que deux fragments d'assez bonne sigillée décorée d'une feuille stylisée (vigne ?).

Le mur ab se poursuit au-delà de cette articulation en direction de l'Ouest , sous un talus couronné par une importante souche .

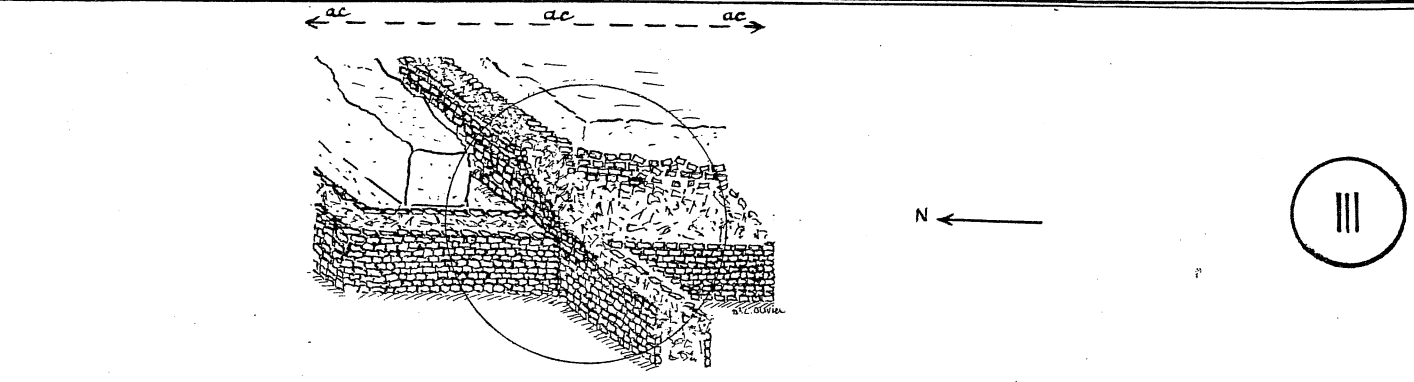
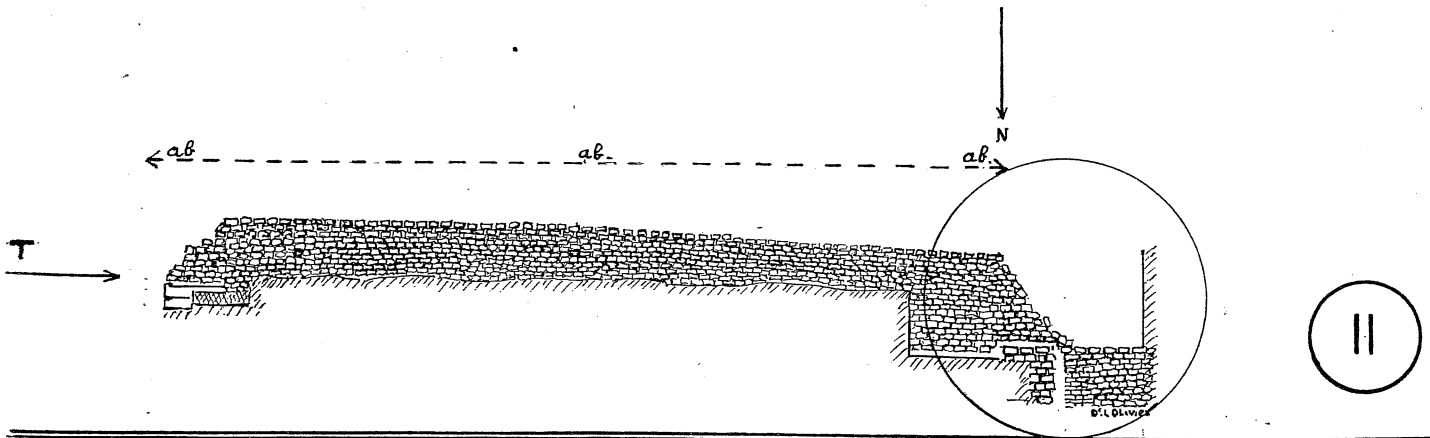
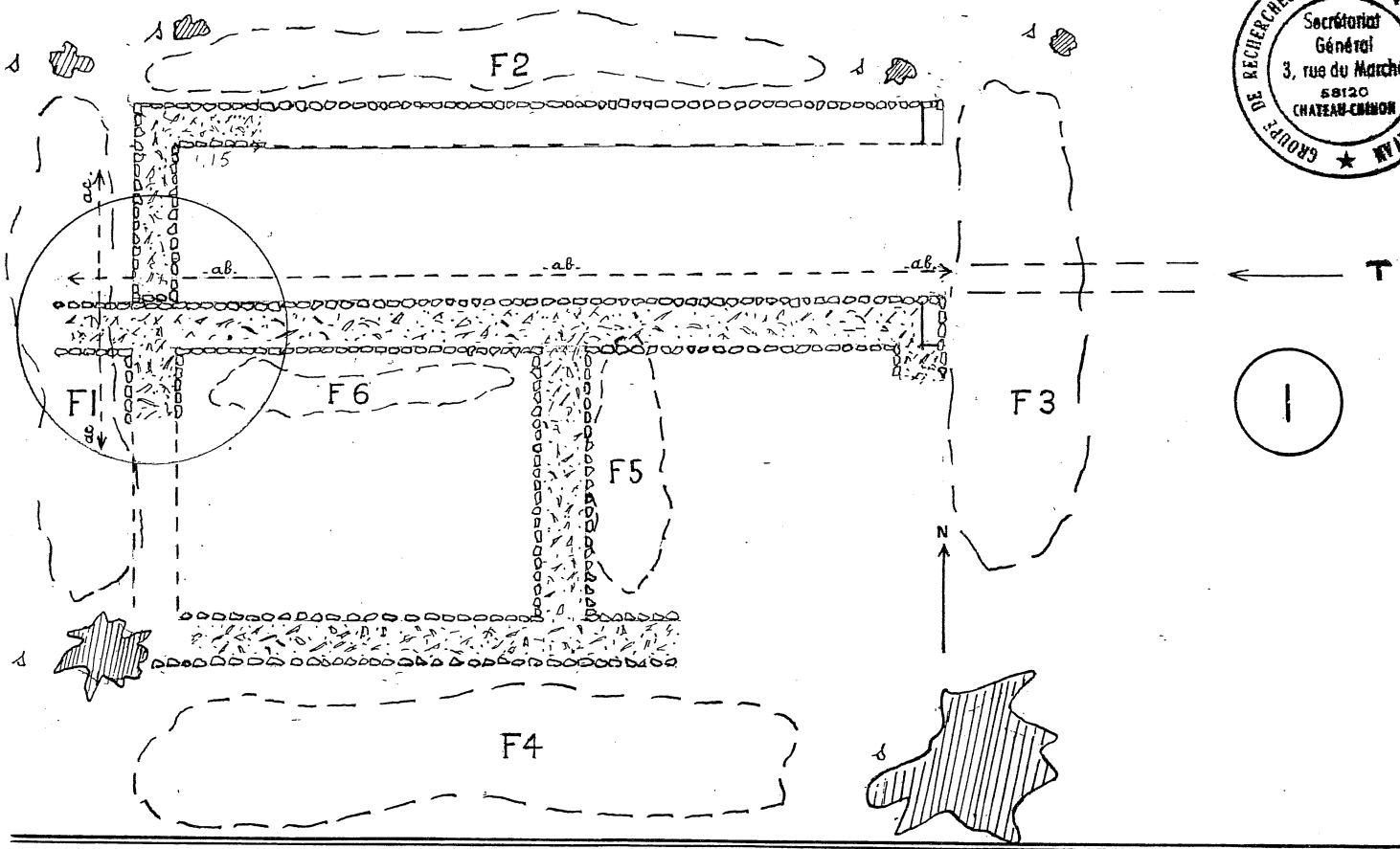
Le dégagement de la crête de ab nous a permis de mettre en évidence un refend médian à direction Nord-Sud lui-même bordé d'une fosse détritique F3, sur 3,70 m de long. Comme montre le schéma n°I la largeur de ce mur est identique à celle de tous les autres soit 0,6 m . Son dégagement superficiel nous a conduit au contact d'un autre mur longitudinal parallèle à ab et bordé, sur son flanc Sud, par une large et longue fosse F4 de 1,50 m large sur 9 m de long .

Le contact d'un sol de circulation ayant été établi au niveau de l'encoignure orientale de ab (niveau des tégulae) et dans l'encoignure occidentale selon ac (niveau des tessons) il nous a paru intéressant de rechercher le même élément stratigraphique à l'intérieur de l'édifice . Un sondage ponctuel a été mené en S1 et un autre en S2 (voir schéma n°I). Une couche épaisse de 0,20 à 0,25 cm de terre jaune , argileuse, fine et homogène, abs ment stérile a été traversée jusqu'au contact du sol naturel, au pied des parements . Les sondages intérieurs ont été trop limités pour nous donner une bonne vue de cette struc- ture. Mais sa nature et sa stérilité en mobilier nous ont intrigués.

Les moyens et le temps dont nous disposions pour ce premier sondage à la source de l'Y ayant été ainsi épuisés nous avons recouvert les divers éléments de ces fondations de feuilles de nylon et nous avons clôturé l'ensemble avec la permission du propriétaire

En conclusion des substructions d'un important édifice gallo-romain ont été mises à jour. Leur puissance, le soin avec lequel elles ont été apparemment élevées, la présence d'éléments d'appareil calcaire, tout à fait insolite dans cette région et jusqu'ici inconnus aux Bardiaux, évoquent la recherche d'une qualité architecturale particulière . Il est également clair que, sans se perdre en conjectures, la découverte très partielle à laquelle a conduit ce sondage, n'est par là d'autant plus inséparable de la source de l'Yonne qu'elle s'inscrit dans un vaste ensemble confirmé par les récoltes de surface qui ont justifié notre initiative .





SONDAGE AUX ABORDS D'UNE DES SOURCES DE L'YONNE (1977)

Il s'agit du sondage sur la parcelle boisée figurant au cadastre de la commune de Glux sous l'indicatif Feuille n° 2, Section C, n° 143.

Trois journées de recherches ont été consacrées à ce chantier : 24, 25, 26 août 1977.

Le Docteur Olivier avait mis à jour en 1974 quelques constructions d'un édifice gallo-romain aux murs bien construits avec un parement soigné de moellons en lits réguliers, liés par un mortier jaune.

Notre but étant de connaître l'extension du site, nous avons pris comme point de départ le mur qui semblait être le mur principal de l'édifice et qui se prolongeait vers l'Ouest. Puisqu'il s'agit seulement de sondages, notre méthode a consisté à repérer l'existence de ce mur de place en place. Ces repérages ne sont pas réguliers en raison de la présence d'arbres dont les racines rendaient la fouille difficile, voire même parfois impossible.

1er sondage : prolongement Ouest du mur II (voir coupe ab II).

Le sondage est ouvert à 3,4 m du croisement des murs ab, ac (voir III) suivant une tranchée de 1 m de largeur, de 0,5 m de profondeur et de 3 m de longueur. Le plan montre que le mur ab se prolonge bien dans la direction Ouest sur une longueur de 5 m à partir de l'édifice, et qu'il vient buter contre un autre mur de direction N-S. Ce mur bien qu'arasé, est constitué d'un parement de moellons disposés en lits horizontaux réguliers, absolument semblables au mur ab. Sa largeur varie de 50 à 60 cm.

2e sondage : en direction du Nord et du Sud.

Nous avons effectué sur 40 m une série de tranchées transversales de longueur irrégulière en évitant les arbres, très peu profondes et de faible largeur ne dégageant qu'une arête du mur, afin d'éviter sa destruction pendant l'hiver. Le mur se prolonge très loin dans la direction N. Nous l'avons suivi sur 36 m en direction d'un petit tertre sur lequel affleurent des pierres de construction. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'édifice, la crête est de moins en moins profonde mais simplement enfoncée sous quelques centimètres d'humus et de feuilles mortes. Un tesson de belle sigillée sans décor a été recueilli à 4 m du sondage n° 1.

Vers le Sud, à 4 m de ce noeud de fondations, le mur bute sur un mur de direction E-O, prolongement du mur Sud découvert en 1974.

3e sondage : prolongement vers l'Ouest du mur Sud de l'édifice.

Bien régulier jusqu'au croisement du long mur et de même structure que les précédents, le parement devient plus irrégulier ensuite et de plus en plus démantelé. De part et d'autre du mur, de nombreux moellons dispersés témoignent de sa construction. Les racines puissantes d'un gros arbre rendent les recherches difficiles ; nous avons arrêté là le sondage.

4 e sondage : prolongement vers le Sud du mur Ouest de l'édifice.

Seule une arête a été dégagée ; elle limite le tertre à l'Ouest . On la retrouve entre 6,5 et 8,8 m. La présence d'une très grosse souche n'a pas permis de le faire apparaître davantage.

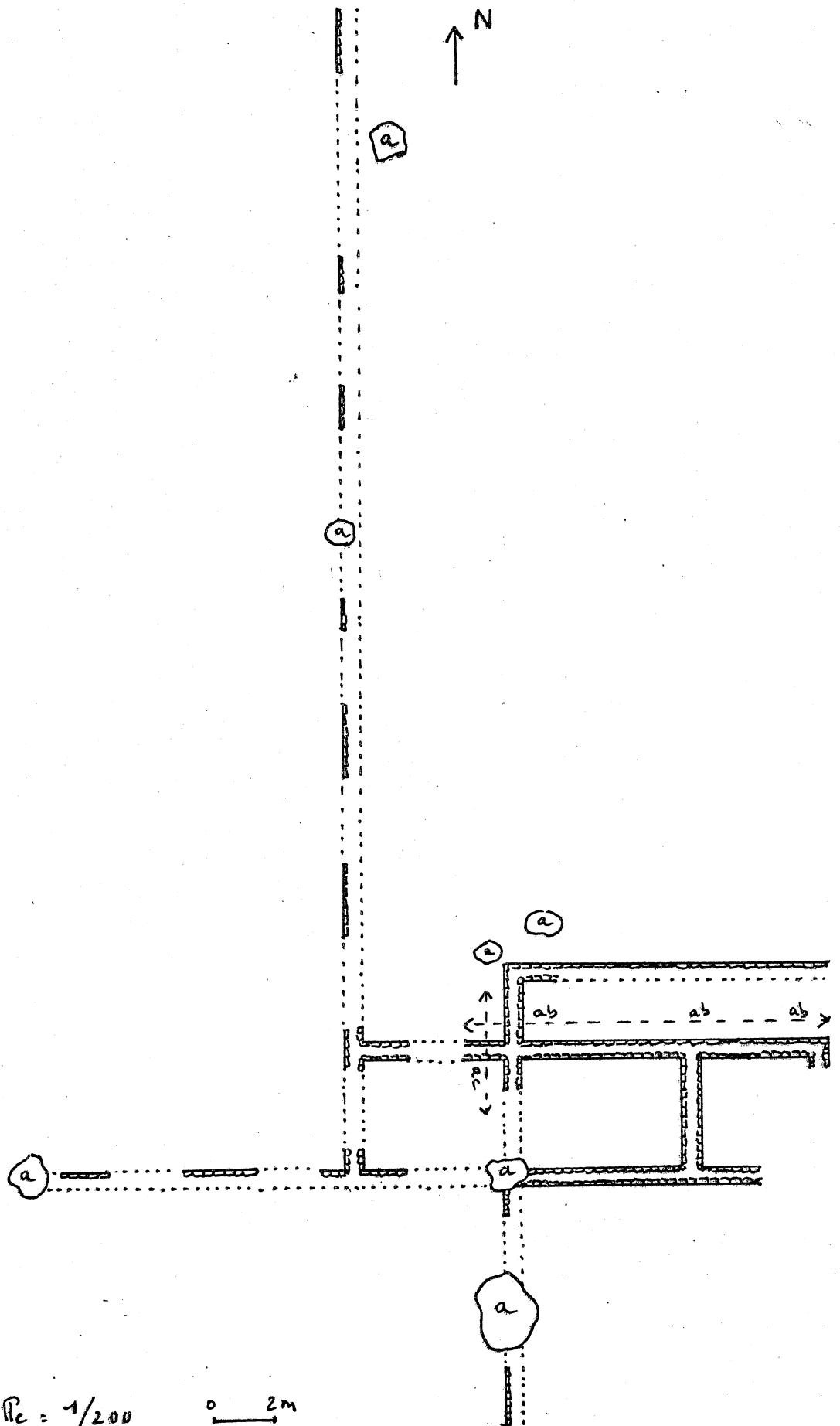
5e sondage : à l'angle N-O de l'édifice -recherche d'un prolongement des murs N et O.

Une fouille, ici plus poussée, a détecté que les murs ne se prolongent dans aucune direction, mais l'existence d'un remblai fait de nombreux fragments de tégulae et de terre, ainsi qu'un tesson de poterie noire.

Ces sondages confirment les conclusions du Docteur Olivier en 1974. Nous sommes ici en présence d'un ensemble dont l'étude future dira l'importance. Mais nous pouvons entrevoir la relation possible des substructions mises à jour avec d'autres tertres voisins, et peut-être avec une petite dépression située à une cinquantaine de mètres de l'édifice, et apparemment reliée à l'une des sources de l'Yonne. L'importance du site est renforcée par les abondantes récoltes de tessons en surface dans les parcelles voisines et la découverte de terrasses apparemment aménagées sur le versant de la colline située au Sud du chantier.

Plan des sondages aux sources de L'Yonne (1977)

(E2 C 143)
~~143~~



échelle = 1/200

0 — 2m
0 — 1cm

a = arbre

SONDAGES AUX ABORDS DES SOURCES DE L'YONNE (1978)

(commune de GLUX, feuille n°2 section C n°143)

Les recherches aux abords des sources de l'Yonne ont été poursuivies du 24 août au 3 septembre 1978. Le dernier sondage effectué en 1977 sur le mur de direction S-N a servi de point de départ. Comme pour la campagne précédente, la méthode a consisté à repérer ce mur par des sondages successifs à intervalles plus ou moins réguliers dans la direction du nord.

1er sondage.

A 2,50 m du dernier sondage 1977, le mur affleure sur toute sa largeur (50 cm) et sur une longueur de 5,30 m.

2ème sondage.

4,70 m plus loin, le mur disparaît sur une longueur de 7 m environ. Les souches de gros hêtres ne nous ont pas permis de détecter l'endroit précis de sa disparition. Toutefois celle-ci coïncide avec une petite dépression allongée de direction E-W.

3ème sondage.

Long de 1,40 m il fait réapparaître le mur à 70 cm de profondeur. De part et d'autre les pierres d'éboulis et les débris de tuiles sont nombreux. Parmi eux un tesson de sigillée avec marque confirme bien la datation gallo-romaine de l'ensemble.

4ème sondage.

A 4,30 m du précédent et à une dizaine de cm de la surface du sol, le mur est présent sur toute sa largeur.

5ème sondage.

A 14,80 m du précédent, un sondage plus appuyé fait apparaître le mur jusqu'à la semelle (planche n°2 - photo n°I). La partie supérieure, un peu moins large que ce que nous trouvons habituellement, affleure presque, sous quelques centimètres d'humus. Elle repose sur une assise large de 50 cm en moellons bien appareillés. Le sol d'utilisation se trouve à 40 cm en dessous du niveau de sol actuel, et la semelle du mur est enterrée à 40 cm du sol d'utilisation.

Ce dernier sondage étant presque à la limite de la parcelle appartenant à Monsieur de Verclous, il n'a pas été possible de continuer dans cette direction. Cependant la présence d'un talus perpendiculaire au mur N-S nous a incités à sonder dans la direction E-W.

6ème, 7ème, 8ème, 9ème et 10ème sondages.

Sur 2,10 m de longueur un mur, identique à celui du sondage n°5, apparaît dans la direction E-W.

On le retrouve à intervalles plus ou moins réguliers suivant les souches jusqu'à 46,10 m de l'angle présumé N-E. Là, il prend la direction N-S.

11ème, 12ème et 13ème sondages dans le pré.

Sous un talus à peine marqué, on retrouve le mur N-S jusqu'au sondage n°13. (photo n° 2 - 3)

14ème et 15ème sondages.

Le troisième sondage en 1977 avait montré un mur de plus en plus démantelé par de grosses racines. Les sondages 14 et 15 effectués au-delà de l'arbre mettent en évidence le mur en bon état, vers l'ouest.

Comme partout ailleurs, les éboulis sont mélangés à de nombreux débris de tuiles (photo n°4).

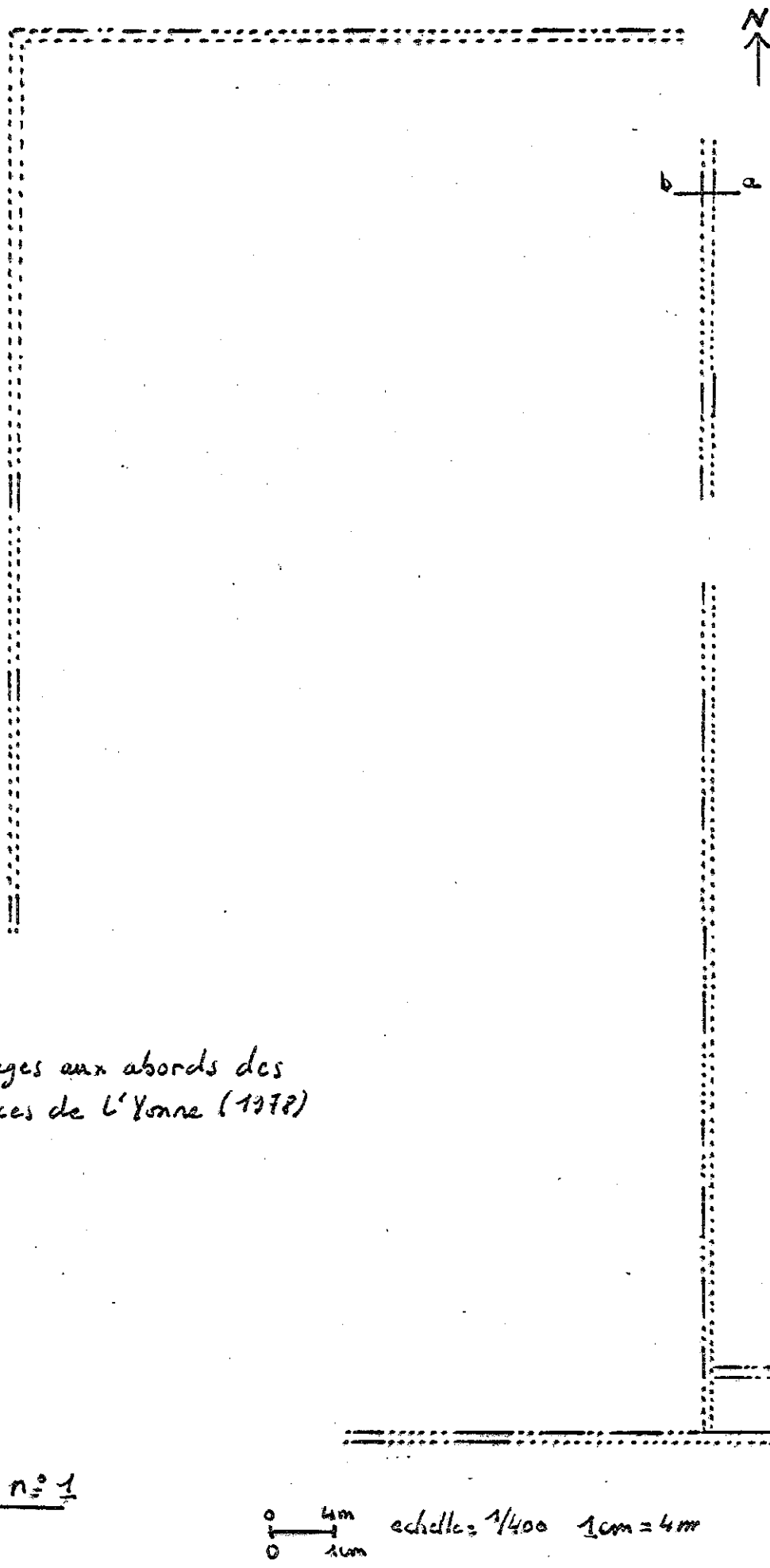
Recherche d'un refend : à 3 m du mur S-N, du côté Est, sur un tiers de sa longueur, une série de sondages n'ont rien donné. La présence d'un refend paraît donc peu probable.

Conclusion.

Les découvertes faites cette année, qui complètent celles de l'année précédente, montrent bien l'importance du site : un périmètre rectangulaire limité par un mur bien construit de 94 m sur 46 m. Il enferme plusieurs tertres dans la partie nord, que nous ne pourrions sonder efficacement qu'après déboisement.

L'hypothèse d'un accès à l'est sera peut-être confirmée par la fouille future.

Claude Péquinot
Ginette Ricard



Sondages aux abords des Sources de L'Yonne (1978)

Planche n° 1

0 — 4m — 0 échelle: 1/400 1cm = 4m
0 — 1cm — 0

SOURCES DE L'YONNE (1978)

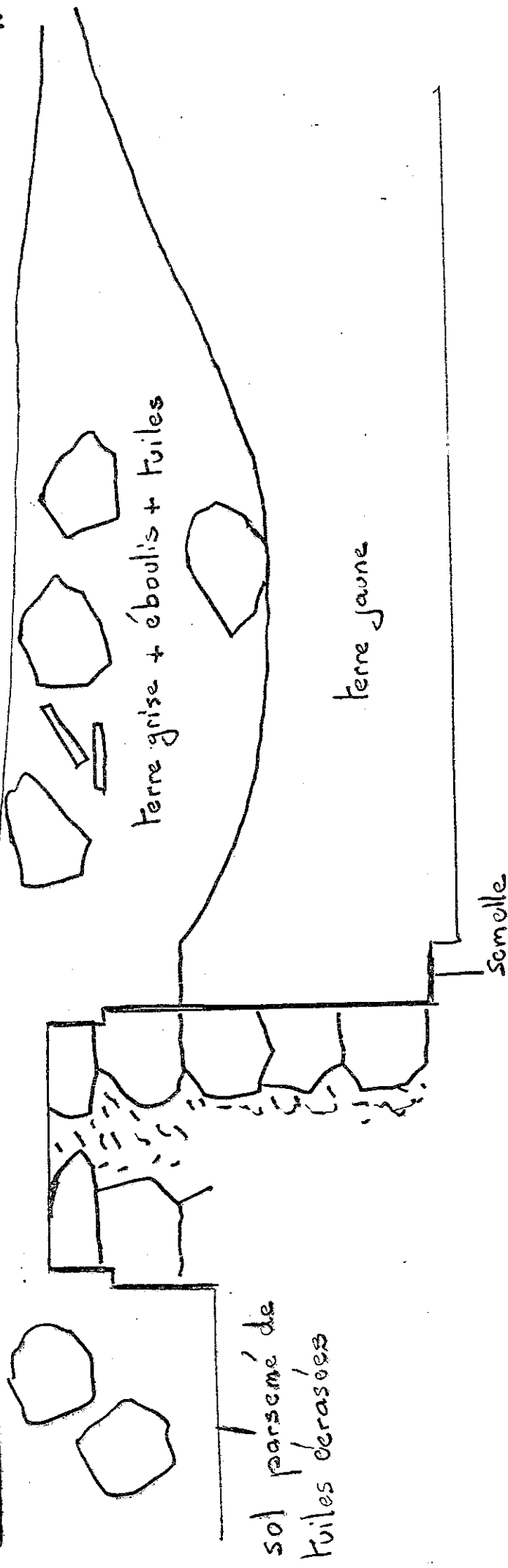
Coupe ab EW sondage n° 5

b

w

a

E



échelle
50 cm.

Rapport hebdomadaire

Monsieur le Directeur,

Veillez trouver ci-dessous le compte rendu succinct des activités du Groupe de Recherches Archéologiques du Haut-Morvan pour la campagne 1979 :

1°) SITE DES BARDIAUX (secteur Rougelot)

Les fouilles entreprises en 1977 ont été poursuivies, cette année, dans le but de mettre en évidence l'existence d'un niveau d'occupation antérieure à l'édifice mis à jour jusqu'ici . L'année dernière nous avons en effet constaté que ce dernier édifice était établi sur un remblayage détritique laissant supposer un aménagement plus profond . En effet nos sondages ont mis en évidence, cette année des substructions maçonnées selon une technique qui s'apparente d'autant plus à celle des théâtres, qu'elles s'accompagnent d'un matériel encore peu abondant mais d'une qualité très supérieure à celle des éléments susceptibles de dater le dernier état . Il s'agit essentiellement de tessons de céramique sigillée et métallescente contemporaine de celle que nous avons recueillie au théâtre et dans le secteur Fougerat .

Les sols de ce second niveau, que nous avons atteint que ponctuellement sont couverts d'argile bleue parfaitement imperméable formant une couche d'une épaisseur de 0,05 m . Chaque fissure occasionnelle de cette couche laisse sourdre une grande quantité d'eau qui confirme la présence d'une source dont les dispositifs de captage, sans doute démantelés, n'ont pas encore été découverts .

Les éléments de fondation, ainsi mis à jour, semblent appartenir à un édifice de plans très voisins de celui qui lui a succédé et qui se superpose approximativement sur lui .

Rien, jusqu'à présent, ne permet de définir la destination de l'un ou l'autre de ces dispositifs . Le dégagement du captage qui paraît encore enfoui sous plus de trois mètres de remblai devrait nous éclairer .

2°) SITE DES SOURCES de L'YONNE (secteur de Verclos)

Melle Picard et Mr Péquinot, qui travaillent dans le cadre du Groupe de Recherches Archéologiques du Haut-Morvan ont procédé cette année à une fouille de sauvetage du plus haut intérêt, en raison de l'enrésinement projeté du secteur .

.../...

Progressant par sondages successifs pour déterminer le contour des substructions, ils ont mis en évidence dans la partie nord de la surface quadrangulaire limitée par la vaste enceinte définie l'année dernière, les fondations d'un petit édifice quadrangulaire à galerie avec les vestiges d'un accès oriental bien aménagé. Aucune fouille de sol n'a été pratiquée et le matériel recueilli, en faible quantité, appartient au remblayage secondaire du dispositif. L'ensemble du plan que les sondages de 1973, 1978 et 1979 permettent de dresser, est évocateur. Il y aurait intérêt à maintenir le contact avec le propriétaire, à obtenir de lui l'autorisation de poursuivre les sondages et à vérifier qu'il s'agit bien d'un dispositif culturel.

En ce qui concerne les Bardiaux, les occupations et mes projets de soutenance de thèse ne permettent pas d'envisager de conduire des fouilles l'année prochaine sur le site. Mais peut-être sera-t-il nécessaire de prévoir un certain crédit d'entretien, voire de remblayage, qui exigerait, en tout état de cause du propriétaire, si vous estimez qu'il n'y a pas lieu de poursuivre plus avant la recherche dans le secteur Rougelot.

Par contre le secteur de Verclos, aux Sources de l'Yonne, me paraît justifier la poursuite systématique de son étude dans la mesure et avec les moyens que vous jugerez bons.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très dévoués.

RAPPORT de FOUILLES 1980

--- --

Fouilles de sauvetage aux abords des Sources de l'Yonne.

GLUX feuille n° 2 - section C n° 143.

Coordonnées Lambert
abscisse
ordonnée

La campagne s'est déroulée du 6 au 23 août 1980, avec une équipe réduite à cinq personnes, aidées par un terrassier professionnel rétribué. Pour des raisons matérielles, il n'a pas été possible d'organiser un stage.

PREPARATION du CHANTIER - photo n° 1

Depuis 1977, aux abords des Sources de l'Yonne n'avaient été réalisés que des sondages très ponctuels ; ils avaient permis de déterminer une partie du site à fouiller éventuellement : un périmètre de 94 m sur 46 m, renfermant dans sa section nord, deux édifices carrés concentriques.

Dans le cadre de la fouille de sauvetage nécessaire dès cette année, après avis de Monsieur le Directeur Régional, il a donc été entrepris, dans un premier temps, d'aménager le futur chantier, en le clôturant, en dégagant l'emplacement d'un parc à déblais en lisière du bois, en définissant et fondant pour l'ensemble du chantier un repère d'altitude permanent propre à le niveler. L'édifice nord précédemment repéré a ensuite été divisé en quatre carrés selon les médianes (voir plan n° 1). Le carré I, qui devait être fouillé le premier a été quadrillé en zones de 2 m sur 2 m (voir plan n° 2).

RECHERCHE de la STRATIGRAPHIE - photo n° 2

La tranchée a été creusée sur 1 m de large le long de la médiane nord-sud dans les carrés G (voir plan n° 2).

- Entre les murs β et γ , après une couche d'humus d'environ 10 cm et un éboulis de grosses pierres et de tuiles dans la terre grise de remblai, la fouille a révélé un sol d'arène jaune difficile à saisir interrompu en raison de la pente avant d'atteindre le mur β .

- A l'intérieur de l'édifice limité par le mur γ , nous avons pu réaliser une stratigraphie bien nette (coupe stratigraphique n° 1) qui fait apparaître :

. La couche d'humus épaisse de 10 cm sur laquelle affleure le mur ;

.../...

. la couche de remblai de terre grise avec éboulis, mais avec moins de tuiles, épaisse d'environ 30 cm ;

. un hêrisson de petites pierres encadré d'une mince couche de terre jaune ;

. un remblai d'une trentaine de centimètres constitué de terre jaune fine contenant quelques clous ;

. deux lignes de carbonisation de part et d'autre d'une couche de terre cuite, épaisse de 8 cm ; la ligne inférieure portait des traces de piquetage à pointes carbonisées d'un diamètre de 12 cm et d'une profondeur de 25 à 35 cm. Cette même couche présentait l'empreinte nette d'une faux oxydée et détruite. Cette empreinte a été photographiée en couleurs.

A ce stade de la recherche une première conclusion s'imposait : nous étions en présence de deux niveaux d'occupation à l'intérieur de l'édifice Y : un sol de circulation plus récent sur le hêrisson, un plus ancien nettement souligné par les deux zones de carbonisation (plancher et charpente) ;

. en poursuivant la coupe vers le sud, le hêrisson a disparu. Il était remplacé par de grosses pierres bien appareillées, que l'on a retrouvées en profondeur jusqu'à 1,70 m de la crête. Il s'agit d'un mur intérieur à l'édifice Y, d'abord bien construit, les moellons étant scellés par du mortier, mais fondé ensuite plus grossièrement sur des pierres empilées à sec, ayant pour base un lit de petites pierres plates.

FOUILLE du CARRE n° I de l'EDIFICE Y

Selon nos prévisions la fouille a été exécutée en damier sur les carrés F4 et E5 (voir plan n° 2).

- Carré F4

Comme la stratigraphie l'indiquait nous avons retrouvé les deux niveaux de fréquentation :

. un premier niveau sur le hêrisson (cote 1,17 m), dont nous avons laissé le témoin sous forme d'une banquette

. un second niveau (cote 0,85 m) sur un sol de terre rougeâtre et noire avec de nombreuses traces de carbonisation (coupe topographique n° 1).

- Carré E5

La stratigraphie a été moins nette, le hêrisson étant entouré par un éboulis important mêlé de quelques fragments de tuiles avec quelques rares clous et des traces de ferrailles. Ces moellons devaient appartenir au mur X que l'on a retrouvé, en profondeur, très démantelé ouvrant un angle vers le sud.

Cette découverte nous a amenés à rechercher les autres angles à l'intérieur des carrés II, III, IV. Ils existent en effet, soulignés chacun par une pierre taillée dans du calcaire, matériau inhabituel dans les édifices gallo-romains du Haut-Morvan (photo n° 3).

RECHERCHE du SOL à l'INTERIEUR de ce DERNIER PETIT EDIFICE (CARRE F5)

Sous le niveau le plus récent bien marqué par le hêrisson, jonché de quelques tessons de gros pots et quelques clous, on a retrouvé le sol le plus ancien bien apparent, taché de rouge et de noir. De chaque côté du mur dépassaient des pierres plates au niveau du sol qui le soulignent (phot n° 4). Le nivellement a confirmé que ce sol est à la même profondeur que celui de l'extérieur, au nord comme au sud (coupe topographique n° 2).

RECHERCHE des ANGLES SUD de l'EDIFICE β

De son côté, le terrassier poursuivant les sondages a prolongé le mur β ouest, mais sans pouvoir atteindre l'angle sous une très grosse couche. Il a fait de même à l'est et a mis en évidence le démantèlement de l'angle sous forme d'une empreinte de mortier jaune large d'une soixantaine de centimètres.

CONCLUSION

Nous avons donc exhumé deux édifices concentriques, de construction soignée dont les dimensions évoquent celle d'un fanum :

- une cella de 7,30 m sur 7,60 m
- un édifice galerie de 12,30 m sur 12,70 m.

La quantité relativement importante de tuiles trouvées à l'extérieur en bordure de cette dernière enceinte permet d'imaginer qu'elle était couverte d'une toiture à une pente, qui a glissé lors de la destruction provoquée, peut être par un incendie comme semble l'attester les 12 à 20 cm de terre cuite et de carbonisation observés à l'intérieur.

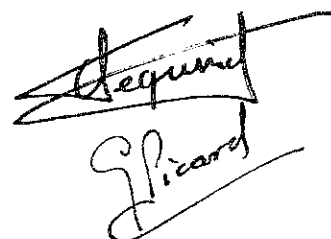
Le mobilier très peu abondant, quelques tessons de gros récipients, en céramique noire commune, quelques clous, quelques ferrailles non identifiables ne permettent pour l'instant aucune datation précise de l'ensemble, quoique nous ayons constaté deux époques d'occupation du site.

Si l'ouverture à l'est de la galerie ne fait aucun doute, marquée par une tête de mur exhumée en 1979, l'existence d'une ouverture à l'est dans la cella n'a pu être prouvée : peut être y avait-il là un seuil surélevé ou un escalier de bois ?

L'intérêt de cette fouille de sauvetage aux abords des Sources de l'Yonne milite en faveur d'une extension et d'une demande de fouille programmée que nous formulons par ailleurs, compte tenu des projets qui pèsent sur le site.

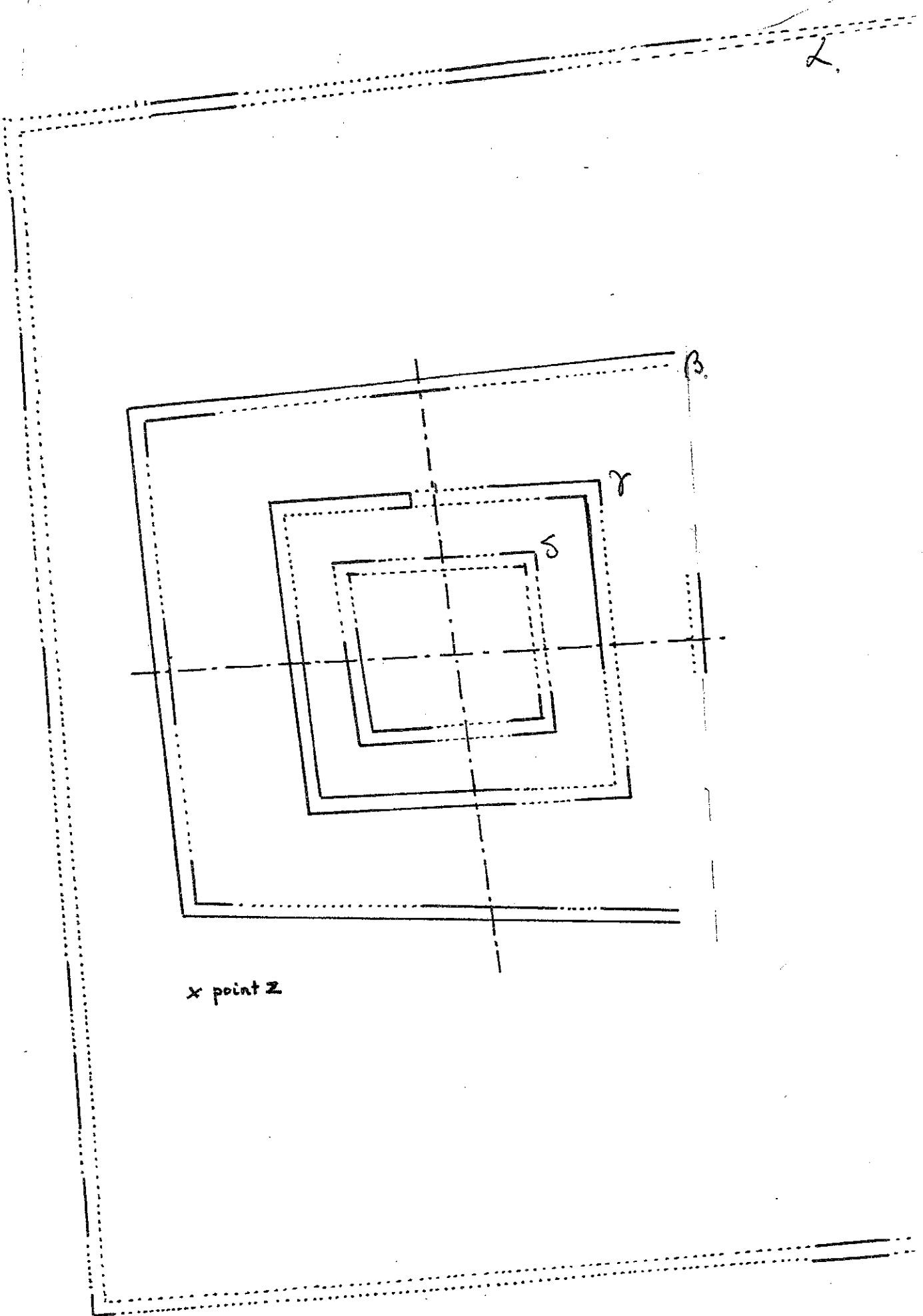
15.12.80

signatures



Two handwritten signatures are present. The first signature, 'Leguina', is written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right. The second signature, 'Picard', is also in cursive and is positioned below the first one.

N ←

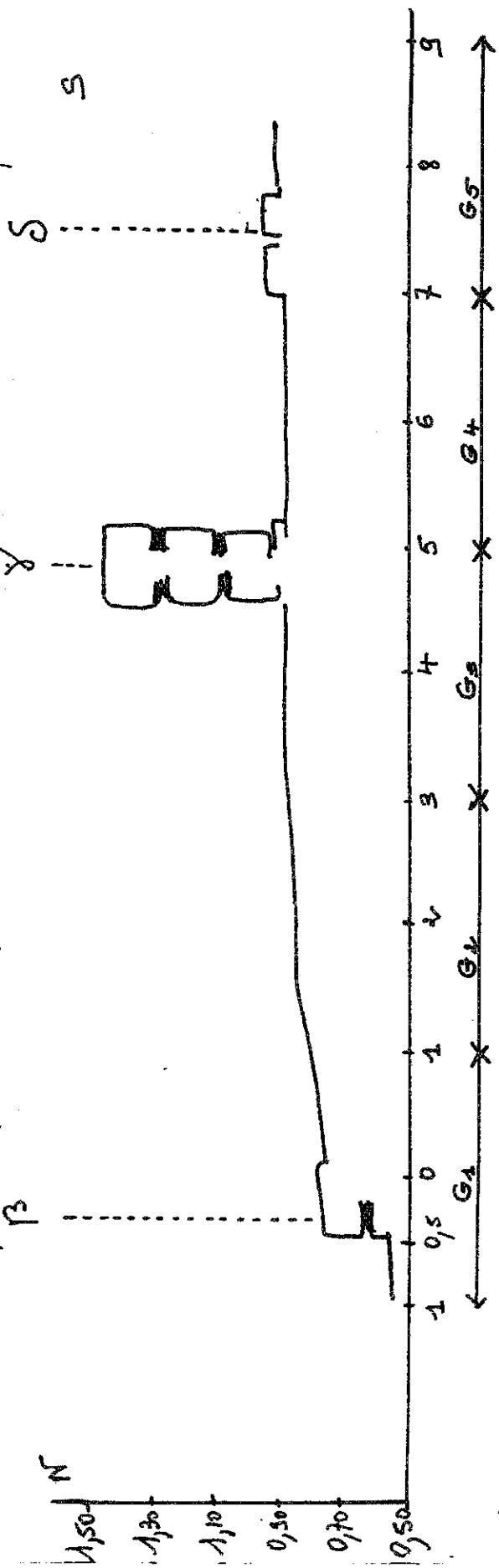


x point Z

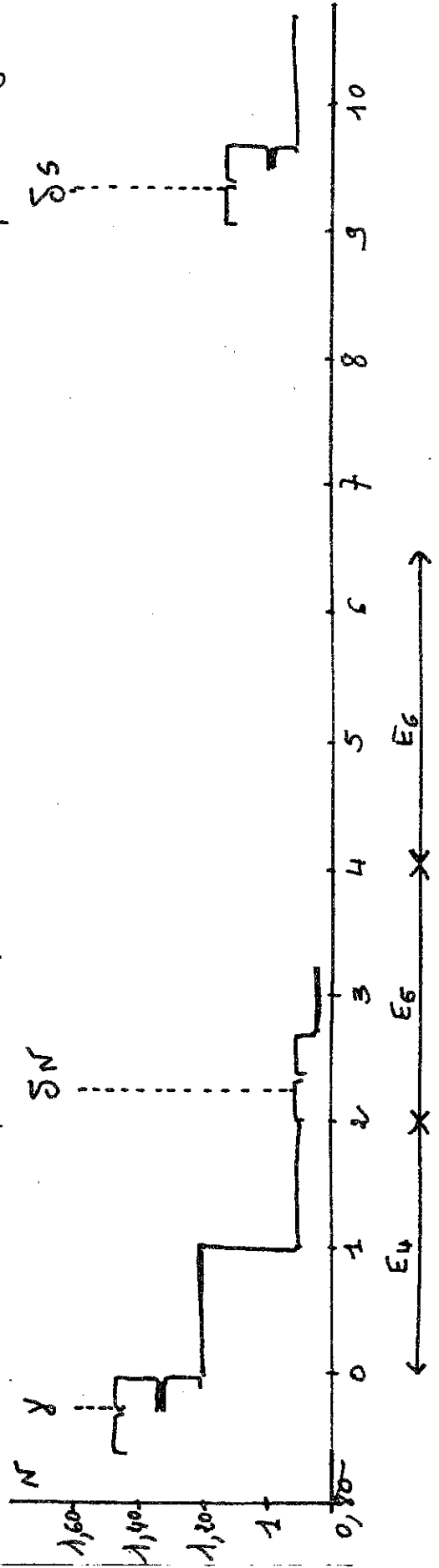
E: 0 1m 2m

Abords des Sources de l'Yonne
(1980)

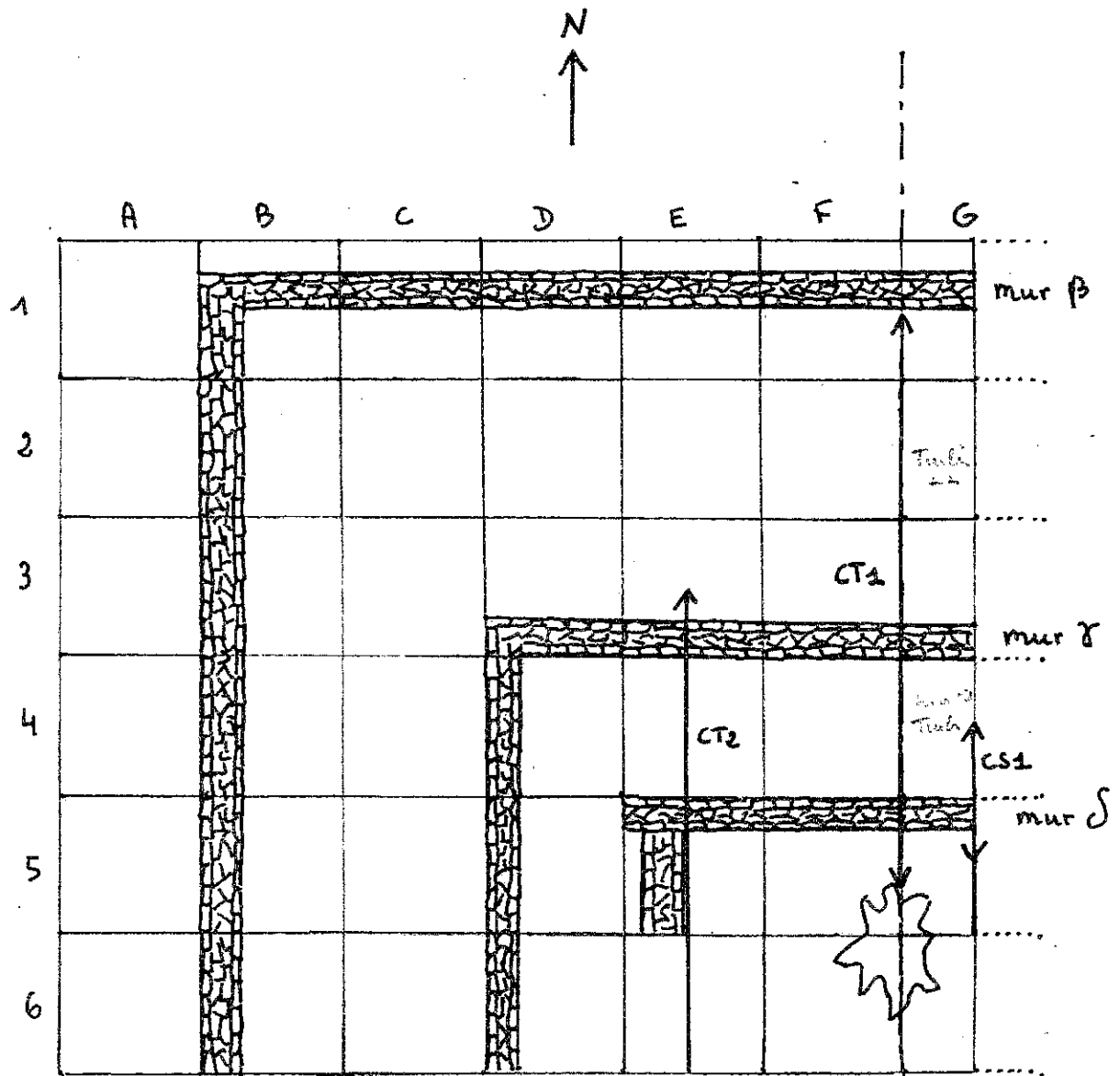
Plan n° 1



Echelle : hauteurs : 1 cm \rightarrow 20 cm ; longueurs 1 cm \rightarrow 50 cm.
 coupe topographique n° 1 du mur β à l'intérieur de l'édifice central.
 coupe topographique n° 2 dans les carrés E₄ E₅ E₆ jusqu'à l'angle δ SW



Echelle : hauteurs : 1 cm \rightarrow 20 cm ; longueurs 1 cm \rightarrow 50 cm.

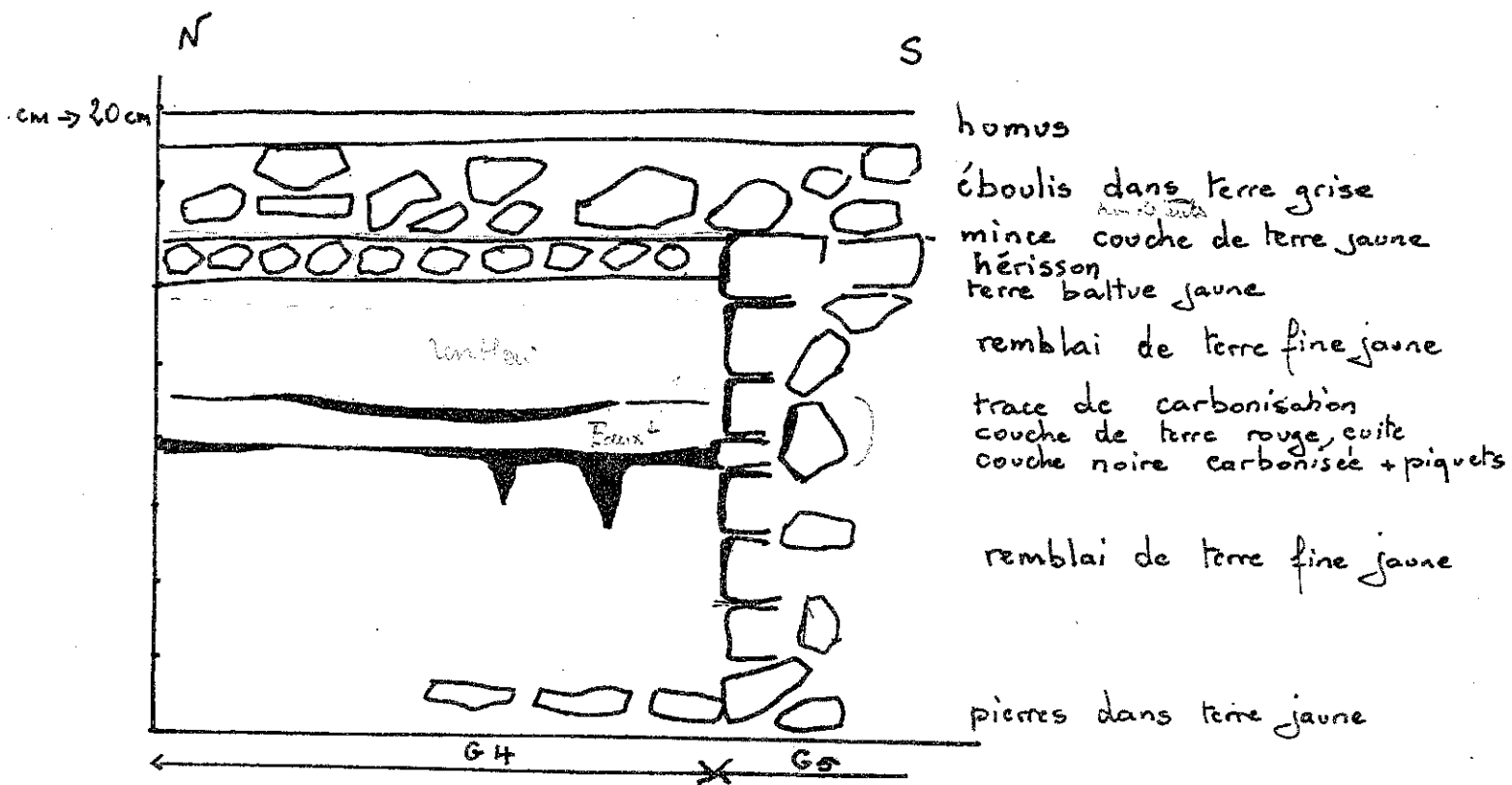


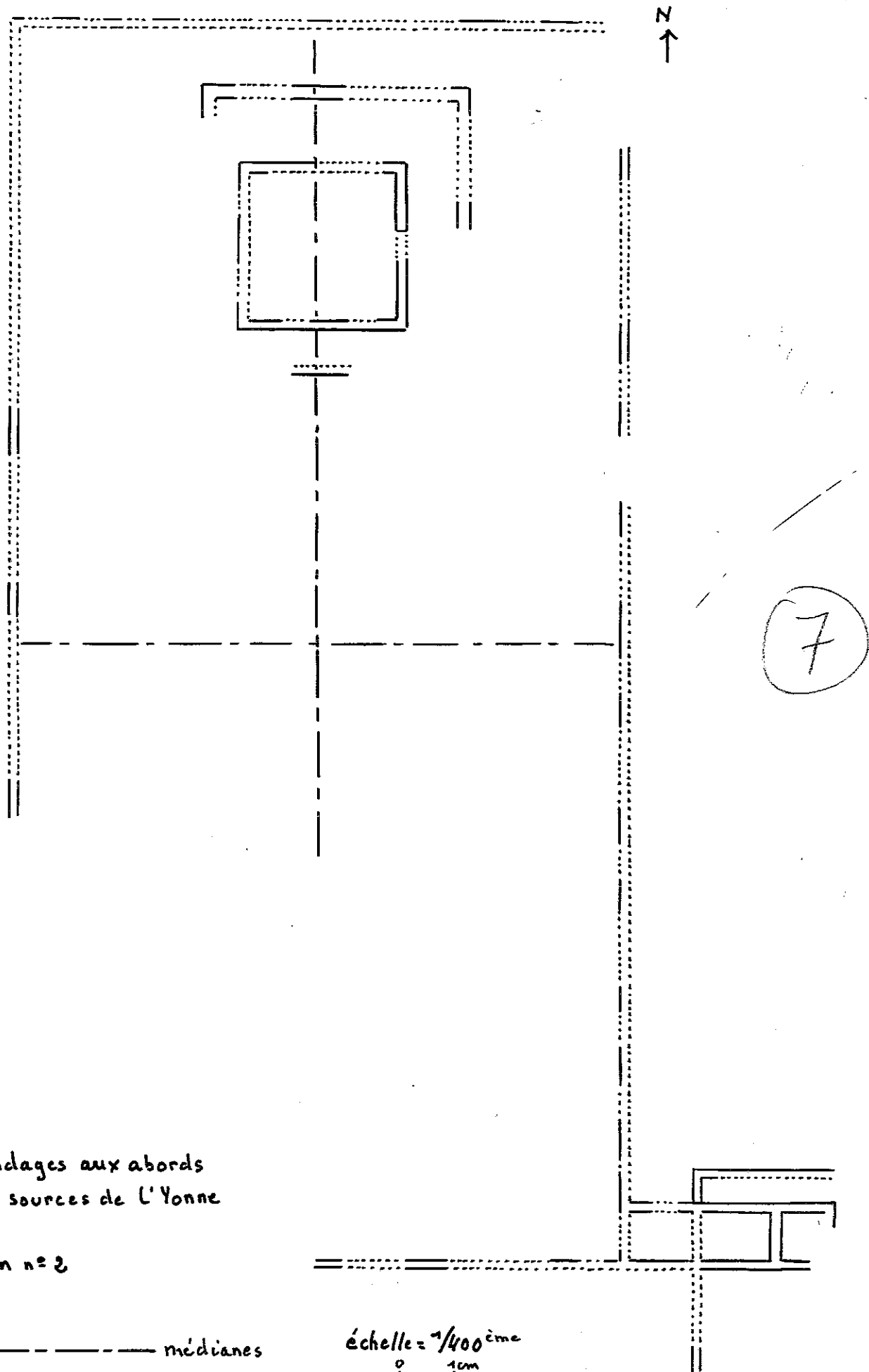
E = $\begin{matrix} 0 & 1 & 2 \text{ cm} \\ \hline 0 & 1 & 2 \text{ m} \end{matrix}$

angle S.W.
mur δ

Plan no 2

Coupe stratigraphique n° 1 dans G₄ - G₅





Sondages aux abords
des sources de L'Yonne

Plan n° 2

----- médianes

échelle = 1/400^{ème}
 0 10m
 0 4m

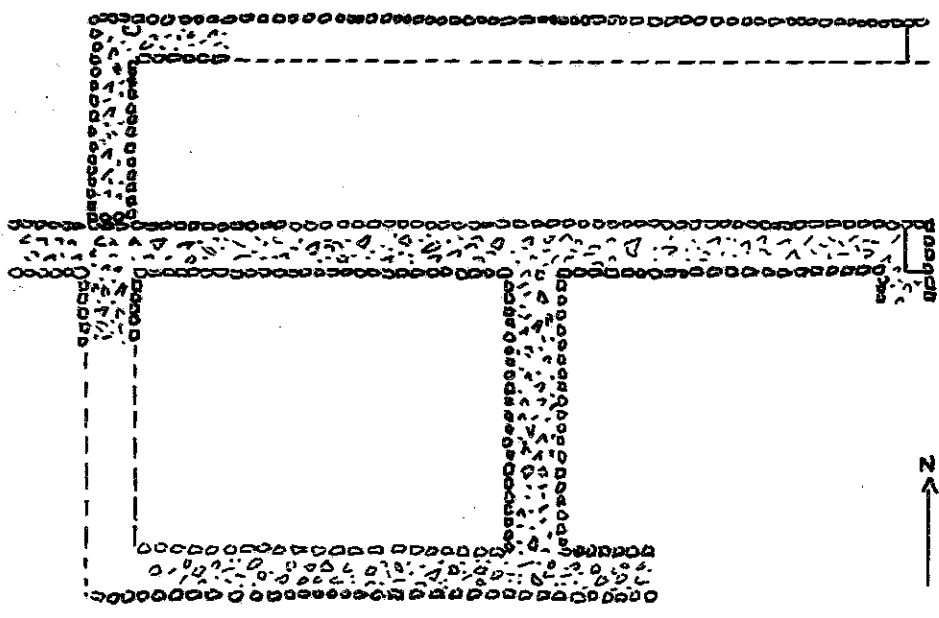
500
1000

comp

Sources de l'Yonne - Schéma du sondage 1974

échelle : 1/100^{ème} 0 1cm
0 1m

Yonne
c B n°1
comp



Plan n°1

comp — *c B n°1* *tel*
Yonne

6

RAPPORT de FOUILLES 1981

Fouilles de sauvetage aux abords des Sources de l'Yonne
GLUX feuille n° 2 - section C n° 143

Coordonnées Lambert : abscisse 727,25
ordonnée 218,30

Du 5 au 21 août 1981 la campagne s'est déroulée encore une fois avec une équipe légère de 5 à 7 personnes ; les conditions matérielles et financières ne permettant toujours pas l'organisation d'un stage et l'aide du terrassier professionnel rétribué n'a pu dépasser cinq jours.

PREPARATION du CHANTIER

- La première journée a été employée à remettre le chantier en état :
- nettoyer les sondages de l'année précédente,
 - raviver la coupe stratigraphique nord-sud,
 - abattre les arbres morts afin d'augmenter l'éclairage,
 - installer des fils de fer barbelés pour agrandir le chantier, le but de nos recherches étant d'essayer de comprendre la stratigraphie de l'édifice quadrangulaire et d'élargir les prospections en suivant vers le sud la médiane du péribole (plan n° 1).

RECHERCHE de la STRATIGRAPHIE de l'EDIFICE QUADRANGULAIRE

En 1980, la coupe stratigraphique menée à partir du mur γ en direction du sud avait amené la découverte d'un mur δ . Ce dernier s'enfonçait profondément en s'élargissant et était fondé ensuite plus grossièrement sur des moellons empilés à sec. L'agrandissement de la tranchée a permis de descendre davantage jusqu'au sol naturel. On le retrouve d'une largeur de 50 cm, constitué d'une rangée de grosses pierres bien alignées. Il n'a pas été possible de continuer très loin au-delà du mur δ à l'intérieur du fanum à cause de la présence d'un gros arbre.

Il importait ensuite de savoir si le mur γ de la galerie était fondé de la même manière, en approfondissant la tranchée jusqu'au sol naturel. Jusqu'au débord à 50 cm de la partie supérieure de la couche d'humus, la construction est régulière : gros moellons bien appareillés et bien disposés ; ensuite les pierres sont plus petites et moins bien rangées, mais liées par du mortier. Elles reposent comme pour le mur δ sur une rangée de gros moellons épais de 20 cm et enfoncés dans le sol naturel - l'épaisseur semble régulière du haut en bas.

INTERPRETATION des COUPES STRATIGRAPHIQUES (CS 2 et CS 3)

La coupe NS réalisée en 1980 ne nous ayant pas apporté assez d'éléments, nous avons entrepris deux coupes est - ouest dans les carrés F4 et G4 (plan n° 2).

Carré F4 (photo n° 1)

Sous 27 cm d'humus mélangé à des pierres d'éboulis, dans une terre grise, on a retrouvé le 1er niveau de terre battue jaune sur un hérisson (cote 1,17 m), constitué de petites pierres calibrées de 10 cm environ, souvent plantées pointes dans le sol, dans le souci d'aménager une zone de passage.

.../...

Sous un remblai de terre fine jaune épais de 20 cm, contenant quelques objets métalliques (clous - fragments de ferraille - pointes), la terre à la base de cette couche prend un aspect de terre battue jaune vif. La présence de plusieurs clous à plat sur cette couche soulignent un second niveau (cote 0,87 m) qui n'était pas visible sur la coupe nord-sud.

Cette dernière couche jaune tranche sur une couche horizontale contenant des traces de carbonisation très nettes plus longues que larges, peu épaisses et enfoncées dans de la terre jaune.

En dessous on distingue une couche de terre cuite rougeâtre. Dégagée sur 1 m², elle est peu homogène et présente par endroits des zones creuses. Si on a trouvé davantage de fragments de tuiles à l'extérieur de la galerie, c'est sans doute parce qu'elles avaient glissé le long du toit à une pente, vers l'extérieur, mais la charpente s'étant effondrée, quelques unes sont tombées à l'intérieur et ont cuit pendant la combustion des poutres, ce qui explique cette couche de terre rougeâtre avec de nombreuses traces de gros charbons de bois (photo n° 2).

C'est sous ces tuiles que l'on a trouvé le plus de mobilier : 7 fragments de ferraille, 6 clous, 3 fragments minuscules de bronze, plusieurs débris d'os brûlé. Ils reposent sur une couche noire et jaune très irrégulière dans laquelle nous avons vu le long de la coupe nord-sud des traces de piquetage à pointes carbonisées ; ce 3e niveau (cote 0,69 m) qui portait un plancher détruit par un incendie, apparaît avec le plus d'évidence.

Après un remblai de terre jaune stérile de 30 cm d'épaisseur un sol d'arène naturelle avec de gros blocs constitue un 4e niveau (cote 0,39 m), qui est le sol d'origine.

Carrés F4 et G4 (photo n° 3)

mur dégagé entièrement jusqu'au sol d'origine.

Dans le carré F4, à 60 cm du carré G4, le débord du mur, correspondant au 1er niveau sur le hérisson disparaît. Le mur devient un empilement irrégulier de gros blocs sur 40 cm et réapparaît ensuite bien construit, mais avec un débord situé plus bas. Le second niveau correspond juste à la base des moellons qui le constituent. Le 3e niveau est souligné par une trace de carbonisation dans le mortier du mur. Le 4e niveau repose sur les gros blocs plantés dans l'arène, au-dessus desquels les pierres sont liées par un mortier.

On distingue donc dans la galerie 4 niveaux. Il importera de rechercher à l'intérieur du fanum les différents niveaux lorsque les arbres seront abattus et les souches enlevées, et quels ont été les niveaux d'occupation.

SUITE des SONDAGES à l'INTERIEUR du PERIBOLE le LONG de la MEDIANE NORD-SUD au-delà du MUR

Les sondages ont été repris à partir de l'extérieur du fanum, le long de la médiane en direction dusud. A 2,60 m du mur β , le premier sondage a permis la découverte d'un mur ζ , épais de 60 cm. Dans le prolongement à 2,10 m un second sondage a buté contre un parement θ très soigné, parallèle au précédent.

Cette disposition rappelait celle du fanum précédemment découvert.

Sondage le long du mur

Les mauvaises conditions de travail dans un amas de blocs entremêlés de racines nous ont obligés à suivre en surface le mur de chaque côté du sondage. Il forme un premier angle au nord-est en tournant vers le sud, et un second angle au nord-ouest dans la même direction, ce dernier est très démantelé vers l'extérieur, les pierres d'angles ayant été pillées.

Sondages à partir de ces deux angles

On retrouve le mur à 7 m de l'angle nord-ouest, il tourne à 10 m et indique un mur parallèle. Un quatrième angle au sud-est ferme ainsi un carré de 10 m de côté.

Les sondages à l'est ont révélé deux très grosses pierres parallélépipédiques, l'une basculée de 57 x 57 x 37 cm arrondie à l'arrière, l'autre de 70 x 50 x 35 cm (photo n° 4). L'interruption du mur, la position de ces blocs fait penser à deux têtes de mur délimitant une entrée de 1 m de large.

Sondages le long du mur

La même méthode de recherche a amené la découverte de quatre angles fermant un carré d'environ 15 m de côté. Le mur est également interrompu sur 1,8 m ; des moellons bien taillés mais de dimensions modestes constituent la tête du mur.

La recherche d'un mur à l'intérieur de l'édifice, à partir de 2 tranchées perpendiculaires n'a donné aucun résultat positif.

CONCLUSION

La moitié nord du péribole contient donc deux temples quadrangulaires. Le premier fanum, au nord, de petites dimensions : une cella de 7 m de côté entourée d'une galerie large de 2,6 m. Ses fondations profondes devaient supporter un édifice élevé. Le second fanum, plus grand a une cella de 10 m de côté, mais sa galerie de 2,1 m est un peu moins large. Le mobilier toujours aussi rare est constitué de tessons de céramique commune, de clous et de morceaux de grosses amphores. L'abondance de tuiles en bordure extérieure de la galerie du second fanum permet d'imaginer qu'elle était, elle aussi, couverte d'une toiture à une pente.

La recherche de la stratigraphie l'année prochaine permettra de connaître ses fondations. Il importera également de connaître la stratigraphie à l'intérieur de la cella du premier fanum.

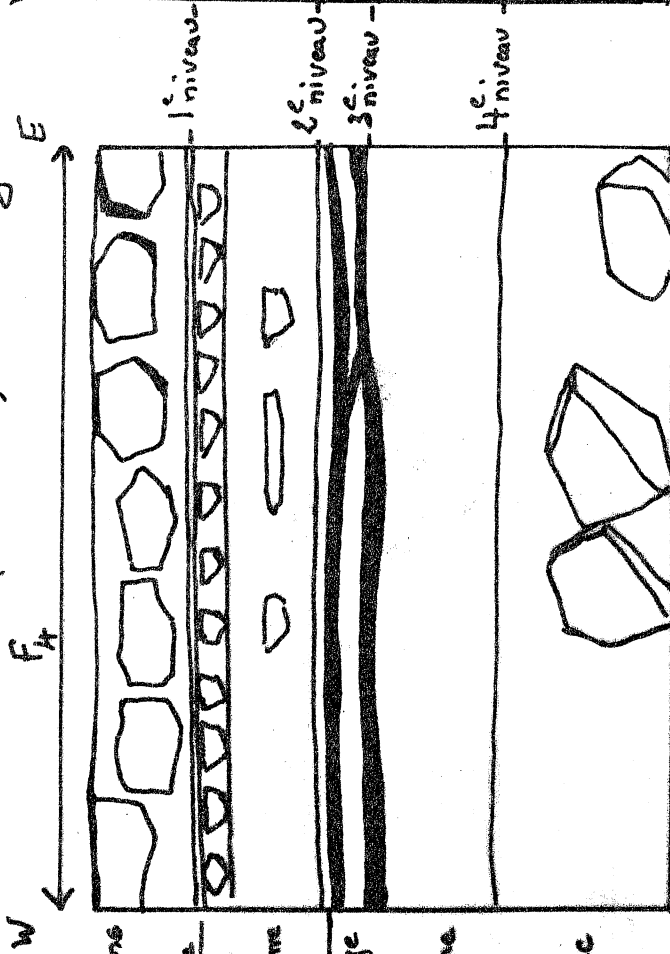
Nous ne savons pas non plus si la galerie du second est entourée d'une enceinte, comme l'est celle du premier.

L'existence de deux temples aussi voisins dans cette moitié du péribole aux abords des sources de l'Yonne fait que nous sollicitons une autorisation de sondages programmés qui nous permettra de poursuivre aussi nos recherches dans l'autre moitié du péribole.

Dr. J. P. J. J. J.
G. Picaut et C. Pequerst

Coupes stratigraphiques Est West

Carré F4 (Plan n°2) dans la galerie



humus et éboulis dans terre grise
mince couche de terre jaune. hérisson
ramblai de terre fine jaune
terre jaune battue
couche de terre rouge cuite. encroûtes de couches noires
ramblai jaune

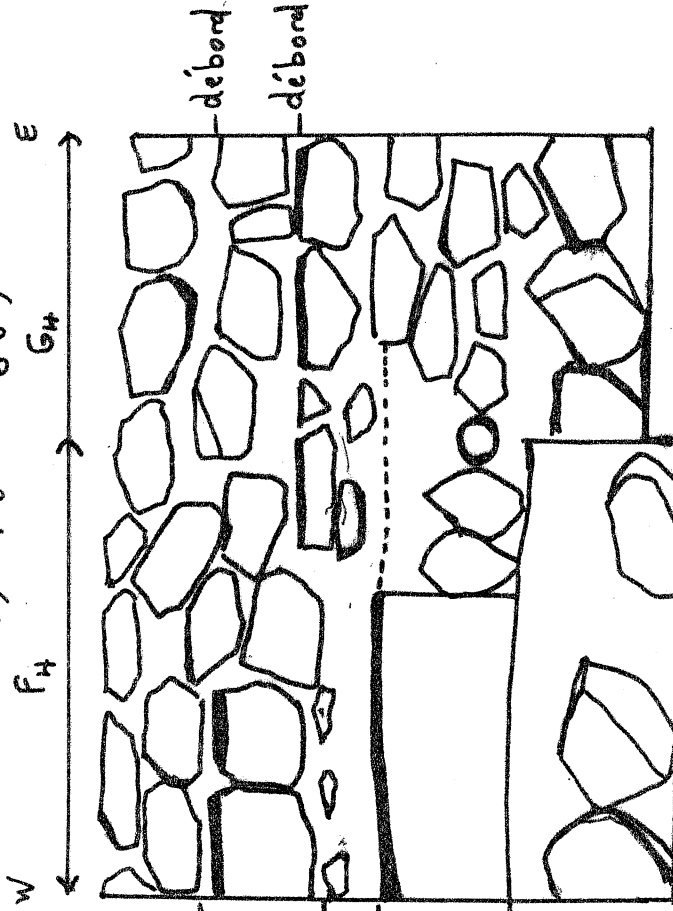
arcène
mairelles avec
gros blocs

CS 2

20 cm.
↔

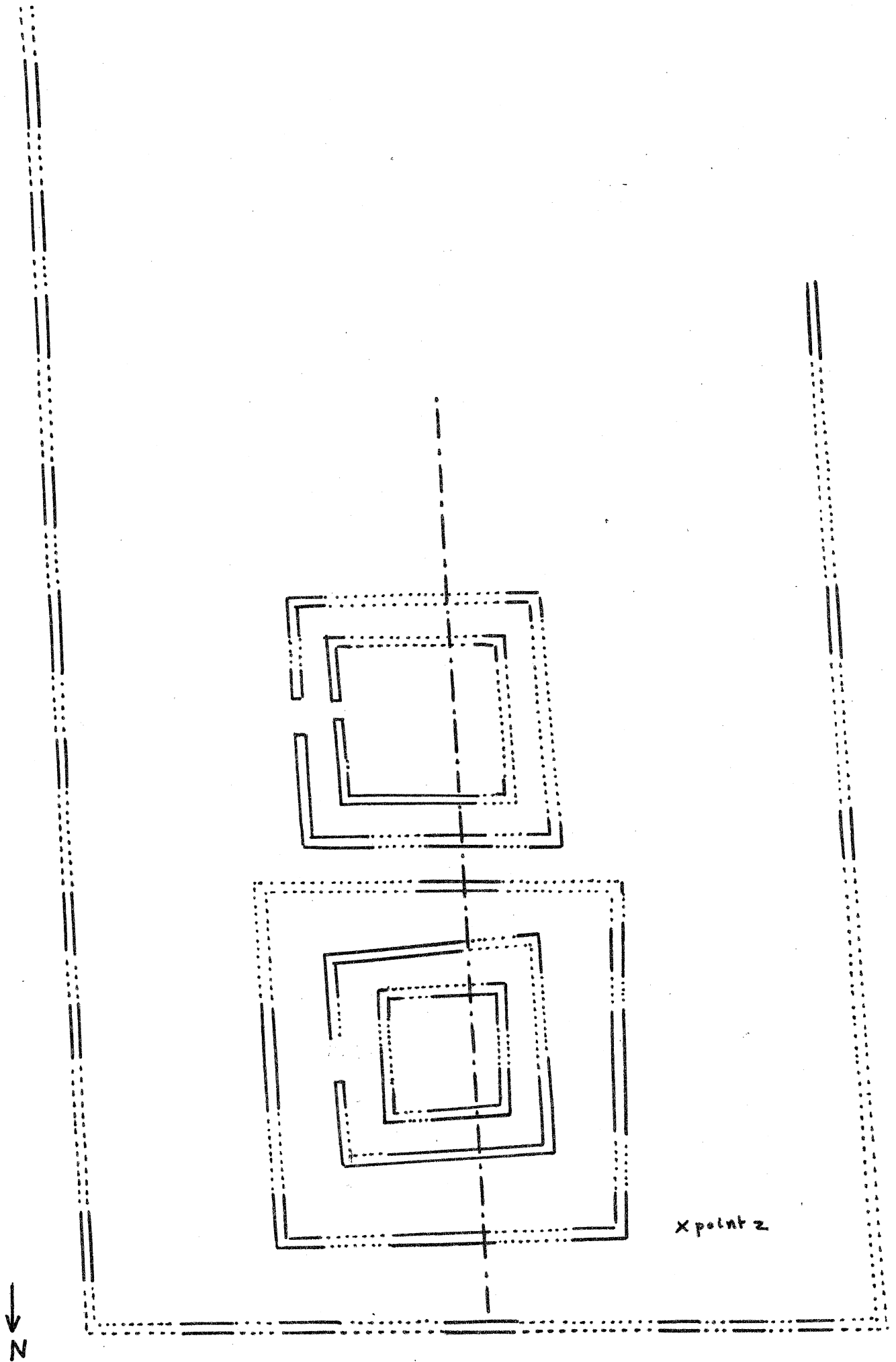
échelle des longueurs et des hauteurs

Carrés F4, G4 (mur déjagé)

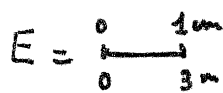


CS 3

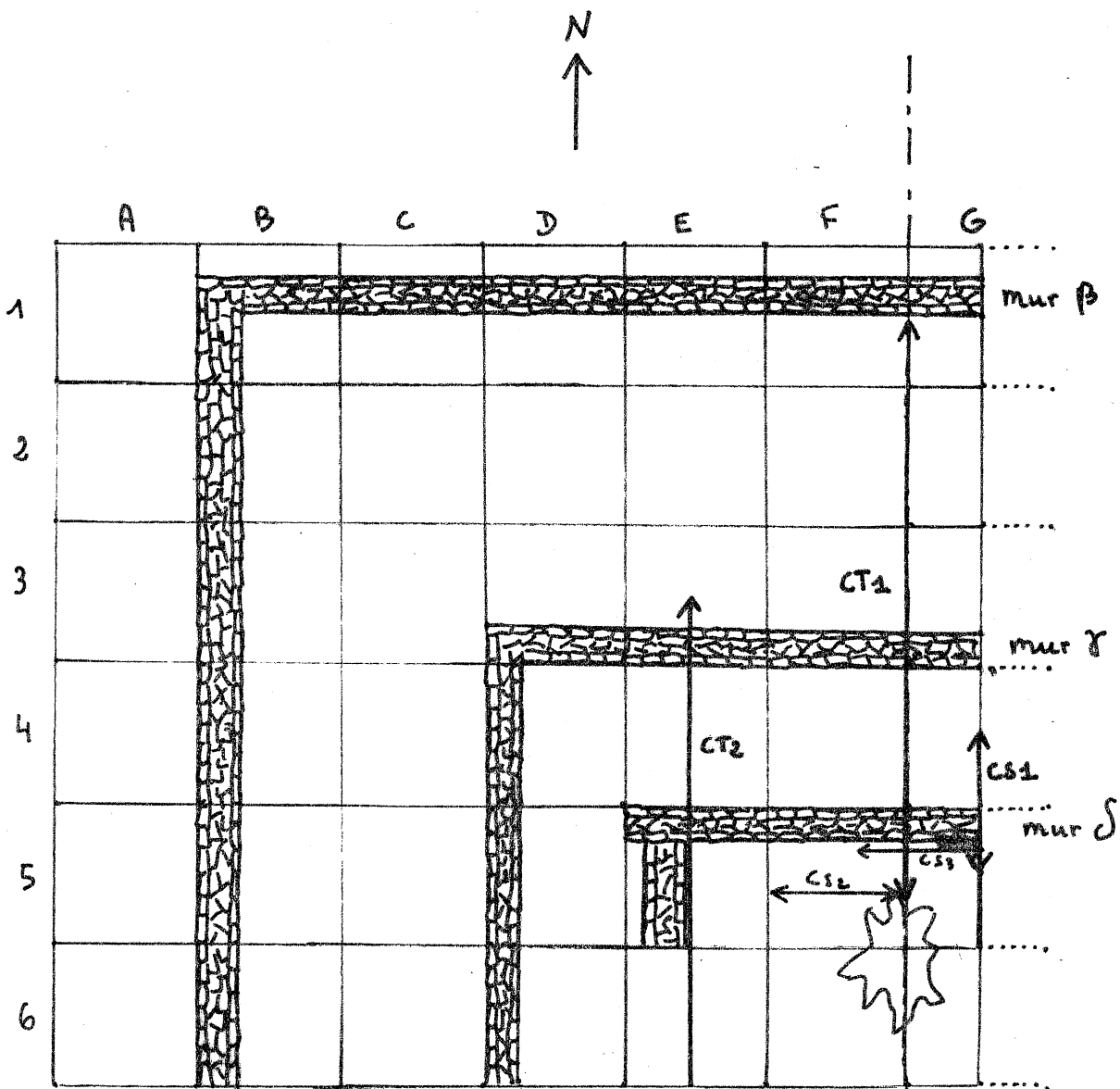
débord
débord



Plan n° 1



Abords des Sources de l'Yonne
(1981)



E = $\begin{array}{ccc} 0 & 1 & 2 \text{ cm} \\ 0 & 1 & 2 \text{ m} \end{array}$

angle s.w.
mur δ

Plan nr 2

Fouilles de sauvetage aux abords des Sources de l'Yonne

GLUX Feuille n° 2 - Section C n° 143

Coordonnées Lambert : abcisse 727,75
ordonnée 218,30

La campagne s'est déroulée du 2 au 20 août avec une équipe d'une dizaine de personnes, dont un terrassier professionnel employé pendant 9 jours seulement.

CIRCONSTANCES QUI ONT AMENE À FOUILLER HORS du PERIBOLE

Le programme de l'année 1982 devait permettre de compléter les recherches des années précédentes à l'intérieur du péribole contenant les deux temples déjà découverts. Mais dans l'hiver et au printemps, des épicéas centenaires dans le bois de "La Grande Vente" situés à quelques dizaines de mètres au sud du chantier ont été coupés. Dans les nouveaux chemins ouverts pour le débardage, les engins en raclant le sol ont mis à jour des quantités de tessons. Quelques monnaies ont même été ramassées dans cette zone par un "promeneur" propriétaire d'un détecteur de métaux. Nous avons remarqué, bien avant, que la pente de cette colline ne semblait pas naturelle, mais aménagée en terrasses successives (photo n° 1).

"La Grande Vente" est le versant exposé au nord-ouest de la vallée de l'Yonne face au Mont Prénéley, sur les pentes duquel la rivière prend sa source. La colline a deux sommets : l'un culmine à 799 m, l'autre à 787 m. Tous deux présentent des terrasses. Elles disparaissent dans le vallon qui les sépare, où sort une autre source de l'Yonne captée pour les fermes du Port des Lamberts.

Le nouvel enrésinement de la parcelle devait avoir lieu dès l'automne 1982, il nous a semblé utile d'effectuer quelques sondages, qui s'inscrivent dans la recherche de l'extension du site.

REPERAGE des TERRASSES sur le SOMMET COTE 799

Avec la collaboration d'un géomètre, des jalons ont été disposés dans la parcelle coupée le long de la pente douce longue de 130 m avec un dénivelé de 26 m seulement, suivant une ligne nord-ouest - sud-est, pour effectuer un profil en long dans le but de dénombrer les terrasses.

Les tas de branchages laissés sur le terrain par les bûcherons n'ont pas rendu possible un travail précis, les jalons étant trop éloignés les uns des autres. Cependant nous avons repéré 5 terrasses (document n° 1), du chemin vers le sommet.

La terrasse A, la plus proche du chemin, large de 10 m est certainement la plus nette. Là où elle est traversée par un sentier de débardage, elle est jonchée de tessons. Mais les sondages ne furent pas possibles à cause de la densité de l'enrésinement.

Sur la terrasse B, large de 11,70 m, nous avons effectué 2 sondages, 8 sur la terrasse C large de 15,6 m, 3 sur la terrasse D, que nous avons eu du mal à repérer car elle évoque plutôt une pente douce longue d'une trentaine de mètres, et 3 sur la terrasse E bien nette, large de 18,7 m.

SONDAGES METHODIQUES (de 2m x 1m) sur CHAQUE TERRASSE (document n° 2)

Stratigraphie (document n° 3 et photo n° 2)

Sous une couche d'humus d'environ 30 cm d'épaisseur, contenant parfois des tessons d'amphores, apparaît un hérisson épais d'une quinzaine de centimètres et composé de 2 rangées de pierres de moyenne dimension. Un niveau archéologique est à 34 cm sous le hérisson, sous une couche de terre grise fine contenant de nombreux fragments d'amphores.

Nous avons ainsi repéré deux niveaux, le plus récent, sur le hérisson, le plus ancien sous la terre grise.

Terrasse B

• sondage n° 1 : pas de hérisson, mais un empierrément à la même profondeur, large de 3,30 m, évoquant l'emplacement d'un sentier ancien, peut-être l'accès aux terrasses.

• sondage n° 2 : sous la couche d'humus, pas de hérisson. En revanche sous la terre grise à 50 cm de profondeur, une terre battue jaune jonchée de nombreux tessons posés à plat : poterie noire grossière, poterie noire fine, clous, plaque de fer très oxydé, morceaux d'amphores et une monnaie d'argent (à 47 cm de profondeur).

La pente est bordée d'un éboulis de grosses pierres.

Terrasse C

• sondage n° 1 : dans la pente du talus la couche d'humus n'a que 10 cm d'épaisseur. Dans la terre grise épaisse ici de 30 cm, un grand nombre de tessons d'amphores très usés ont été roulés. En-dessous, la terre battue jaune correspondant à la couche archéologique la plus ancienne suit la pente. Là ont été ramassés, mêlés aux fragments d'amphores, des tessons de poterie noire lisse et deux tessons de poterie noire décorés (document n° 4).

• sondage n° 2 : tout d'abord, aux mêmes dimensions que les autres, ce sondage a été prolongé sur 7 m vers le sud-ouest et sur 6 m vers le sud-est en raison de l'abondance du matériel.

La partie sud-est a révélé un hérisson de 4,30 m de large, bordé à l'aval par de grosses pierres alignées, et à l'amont de pierres moins grosses. Il semblerait correspondre à un sol de circulation. Cette voie est bordée vers l'extérieur d'un fossé large de 1,40 m environ, comblé avec une terre grise très friable (photo n° 3 et document n° 5).

Le fossé bute vers le sud-ouest sur de grosses pierres.

De l'autre côté de ces pierres, sous le hérisson est apparue une couche de morceaux d'amphores enrobés dans une gangue jaune d'or composée d'arène, ressemblant à un mortier. L'ensemble est bordé par un muret constitué d'une rangée de pierres plates bien alignées (photo n° 4 et document n° 6).

L'épaisseur de ce dépôt atteint 20 cm et repose sur des dalles, tout au moins dans la partie fouillée complètement. Les tessons de forme convexe d'abord très fragmentés puis de plus en plus gros recouvrent les faces concaves comme s'ils s'étaient brisés en place par tassement de la terre. Cependant le voisinage de plusieurs pieds ou de fragments de cols appartenant à des amphores différentes prouve qu'elles n'auraient pas été jetées là entières. Cet amas de poteries a livré également une monnaie de bronze.

• sondage n° 3 : sur la partie la plus large et la plus plate de la terrasse, le hérisson est toujours présent sous la couche d'humus et sur la terre de remblai qui contient les poteries. Mais ici les tessons appartiennent à des pots très épais.

• sondages n° 4 - 5 - 6 : ces sont des sondages stériles, sans hérisson, ni tessons ; on est sans doute au-delà de la limite de l'aménagement de la terrasse.

• sondage n° 7 : celui-ci a été effectué dans le pré qui borde la plantation d'épicéas coupés. Dans cette parcelle labourée pour la dernière fois à l'automne 1977, la terre grise contient beaucoup de petites pierres du hérisson démantelé et de nombreux petits morceaux d'amphores très roulés. Lorsque ce champ était cultivé, après chaque labour on pouvait y ramasser une quantité importante de pieds, de cols, d'anses d'amphores et de tessons de toutes sortes.

• sondage n° 8 : sondage négatif

Terrasse D

Après le passage d'une lame à la fin de l'été, pour entasser les broussailles avant l'enrésinement, cet espace que nous avons appelé "terrasse D" nous est apparu plutôt comme une pente naturelle. Les deux sondages effectués, D1 au sommet du talus et D2 sur le faux plat donnent la même stratigraphie : sous une couche d'humus de 20 à 40 cm, un remblai peu épais sur le sol naturel, contenait quelques morceaux d'amphores.

Terrasse E

• sondage E1 : dans la montée, sous 20 cm d'humus, une couche de remblai contient quelques tessons de grosses poteries. La partie plate de la terrasse aménagée en hérisson est séparée du talus par un amas de grosses pierres d'1 m de largeur environ.

• sondage E2 : de grosses pierres apparaissent sur 4,50 m de largeur sous une pellicule d'humus d'une dizaine de centimètres. Elles reposent sur un sol naturel.

• sondage E3 : sondage négatif.

INVENTAIRE du MATERIEL

Les amphores

Tous ces sondages ont livré surtout des tessons d'amphores. La plupart ont été laissés en place sur la terrasse C, pour faire l'objet d'un enlèvement méthodique afin de reconstituer un carré de fouilles au musée de CHATEAU-CHINON. Parmi les nombreux fragments ramassés, une seule forme est reconnaissable.

Nous avons distingué un type d'amphores qui s'apparente aux amphores à vin du Beuvray décrites par BULLIOT : amphore haute de 1,20 m avec un grand pied de 22 cm, deux anses plates, allongées, un long col avec un large rebord et un goulot plutôt étroit.

Les tessons sont bien mieux conservés sur la terrasse C (sondage C2) que dans le pré (sondage C7) où ils ont été roulés et usés. Ils sont présents sur les deux niveaux archéologiques : sur le hérisson et dans le remblai jusqu'au 2e niveau. Aucune amphore n'a été posée entière et brisée en place. Aucune estampille de potier n'est visible sur les anses, assez usées il est vrai.

Les autres poteries

Pas de sigillée, seulement de la poterie commune. On a pu reconnaître des fragments d'assiettes noirs, un rebord de vase de poterie noire lustrée, fine, un tesson de vase rose à reflets métalliques, un fragment recouvert d'un engobe blanc, comme les vases peints gaulois de Bibracte et trois tessons de poterie gris foncé à décor ondulé au peigne (document n° 6).

Matériel métallique

9 clous rares en C2
23 petits clous, genre clous de sandales

Les monnaies

Un denier en argent, monnaie éduenne (photo n° 5 et 6)
Un as de Nîmes, coupé, non identifiable.

Ces monnaies sont du même type, que celles fournies par le fouilleur clandestin sur l'ensemble du site (14 monnaies actuellement à l'étude, et qui seront déposées au musée de CHATEAU-CHINON).

CONCLUSION

Ce sont les trois terrasses inférieures qui contiennent le plus grand nombre de tessons d'amphores. La terrasse C qui a fait l'objet de recherches plus poussées présente un aménagement certain : un hérisson de circulation sur le replat. Il est limité par un muret de pierres plates alignées, pour bloquer la terre de remblai, qui contient le dépôt d'amphores. Cet aménagement pourrait être postérieur à la présence des amphores sur le site. C'est pourquoi nous avons distingué deux niveaux. Le plus ancien correspond au sol sous la terre grise, riche en mobilier plus fin et en tessons d'amphores. Le second sur le hérisson qui a livré exclusivement des fragments d'amphores.

L'insuffisance d'éléments ne nous permet pas de dater précisément ces deux périodes. Cependant les petits vestiges de récipients communs noirs, lustrés ou décorés semblables à ceux trouvés au Beuvray, comme les monnaies, sont témoins de l'époque qui a précédé de quelques dizaines d'années la conquête romaine.

Mais pourquoi toutes ces amphores dont les morceaux sont disséminés sur toute l'étendue d'un site qui s'étale sur plus d'un kilomètre du port des Lambert au Nord-ouest jusqu'à la ferme des Maurins au sud-ouest ?

La présence des temples à quelques centaines de mètres de ces terrasses nous rappelle que ce lieu a dû être fréquenté par les pèlerins et les marchands, attirés par la divinité des sources de l'Yonne.

Le propriétaire de la parcelle ayant accepté de ne pas enrésiner les abords du sondage C2, nous pensons étendre nos prospections sur cette terrasse, et mieux comprendre son aménagement.

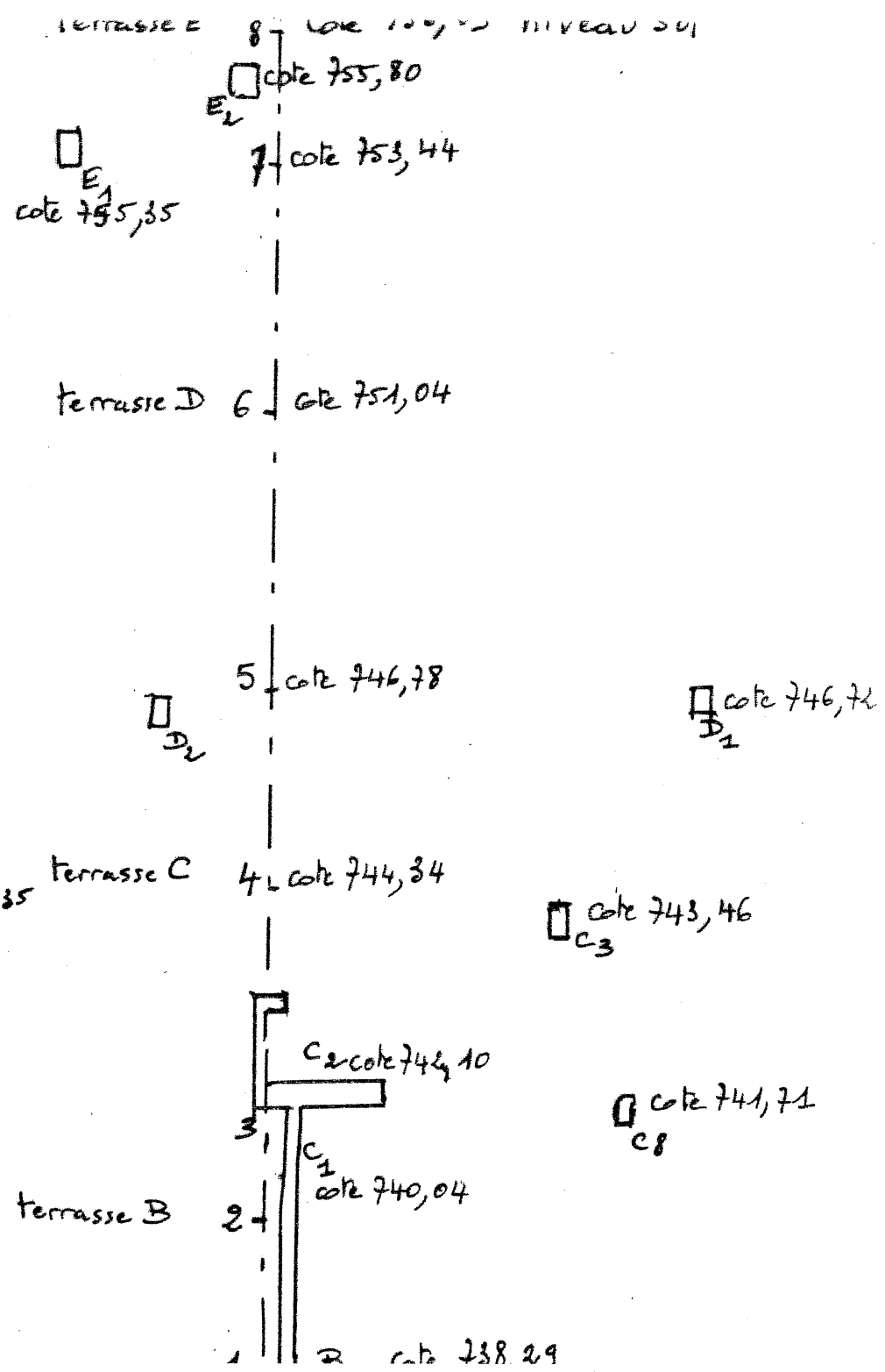
W 113

SOURCES DE L'YONNE 1982

document n° 2 -

différents sondages et limite supérieure des terrasses le long de la ligne jalonnée

Echelle 1/500



C6

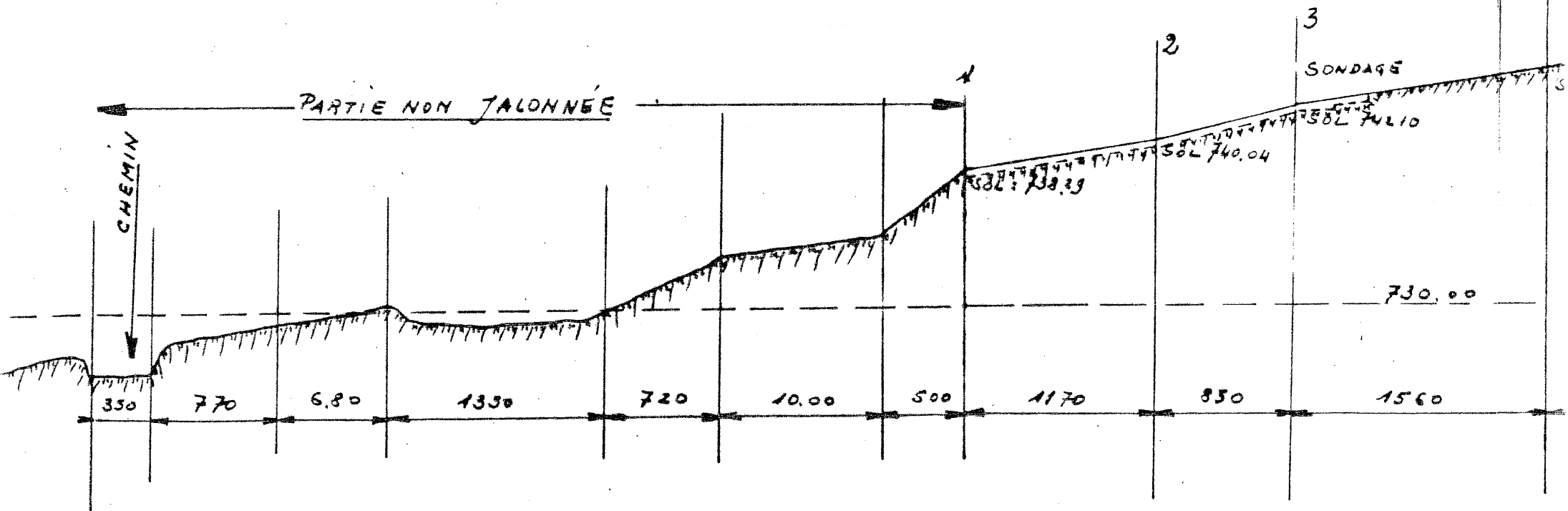
C5

B2

NW

Sondages aux abords de
SOURCES DE L'YON
parcelle "La Grande Ver"

NIVELLEMENT ÉTABLI EN RELATION AVEC FOUILLES
EXÉCUTÉES LES ANNÉES PRÉCÉDENTES
(COTE DE DÉPART SUR SOUCHE ARBRE coupe feu à l'ÉDIFICE)
- COTE : 730.51 -

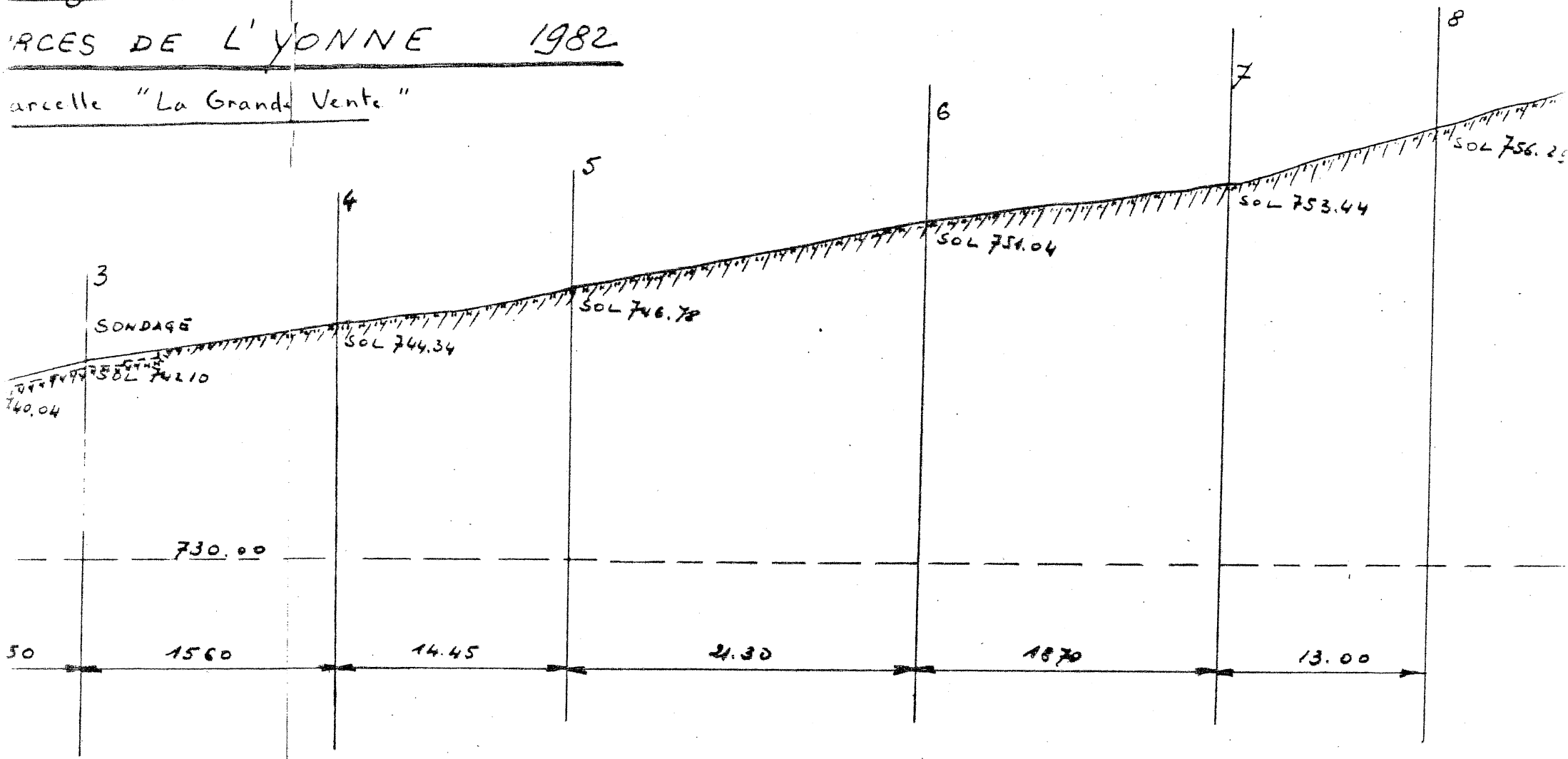


PROFIL EN LONG SUIVANT

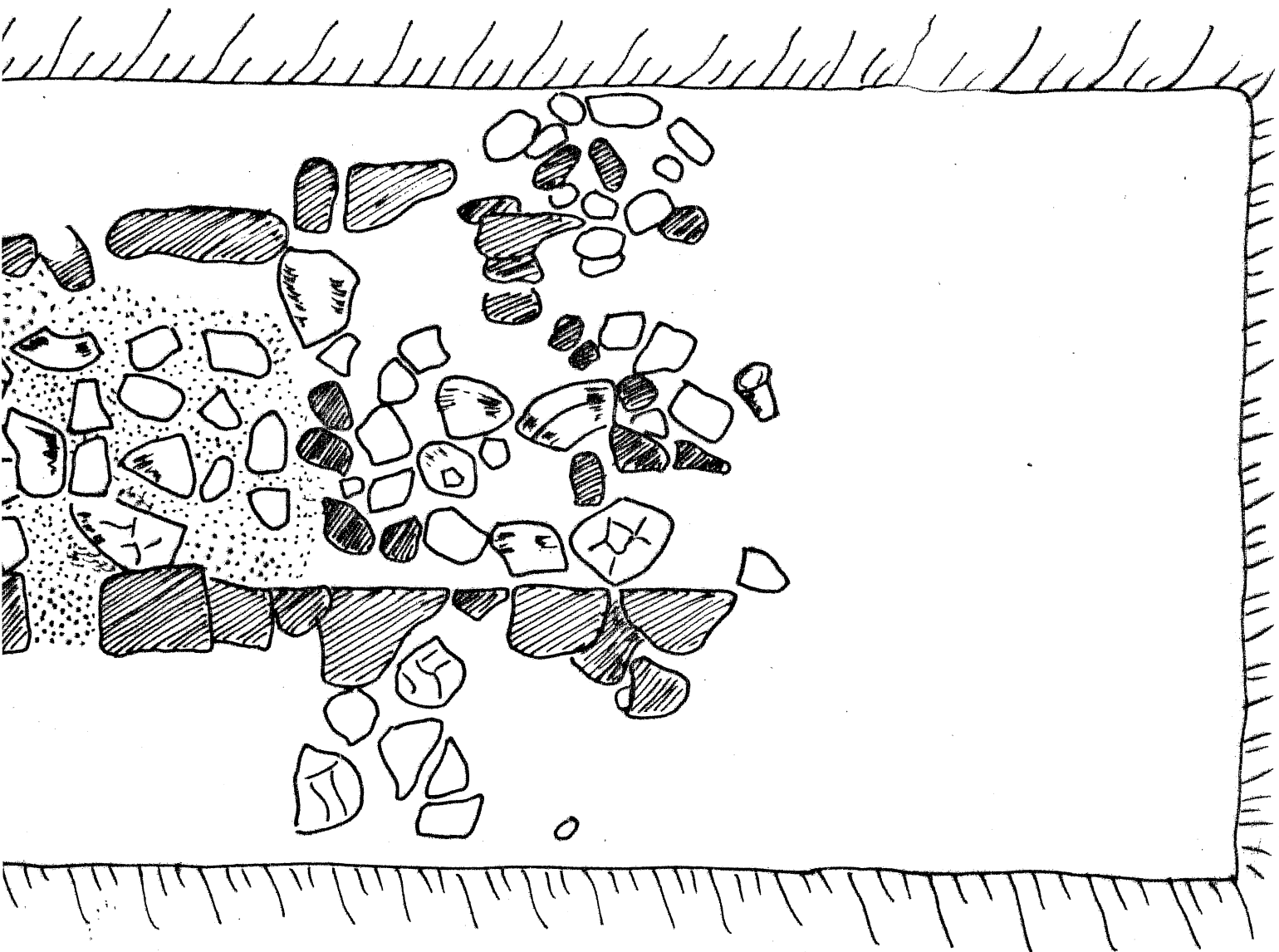
relevés aux abords des









PARCES DE L'YONNE 1982

parcelle "La Grande Vente"

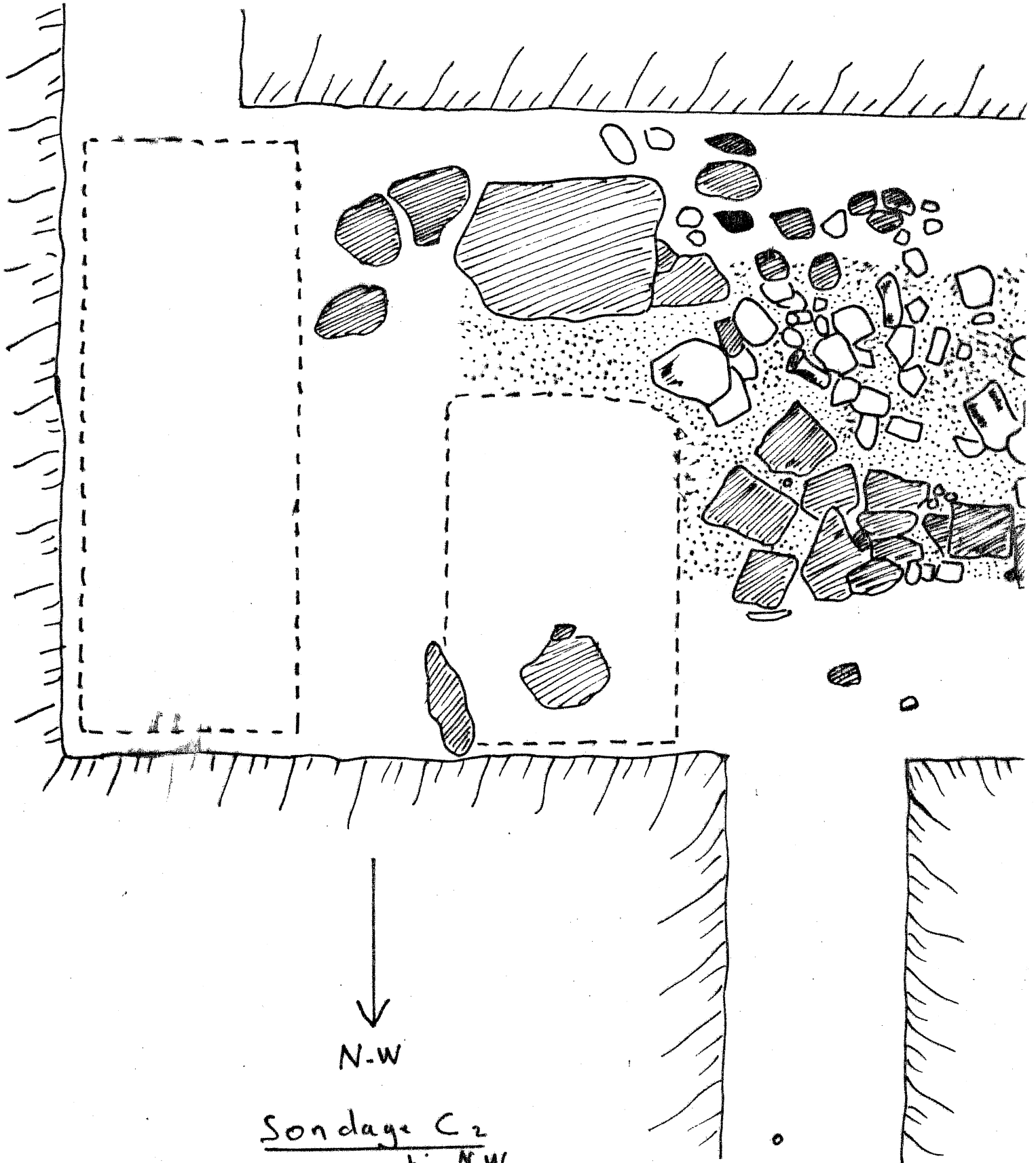


EN LONG SUIVANT JALONS ECHELLE 3^{mm}/m par ml



-  pierre
-  monnaie
-  E =  50 cm
-  tesson d'amphore
-  terre jaune d'or
-  poterie noire
-  sondage plus profond

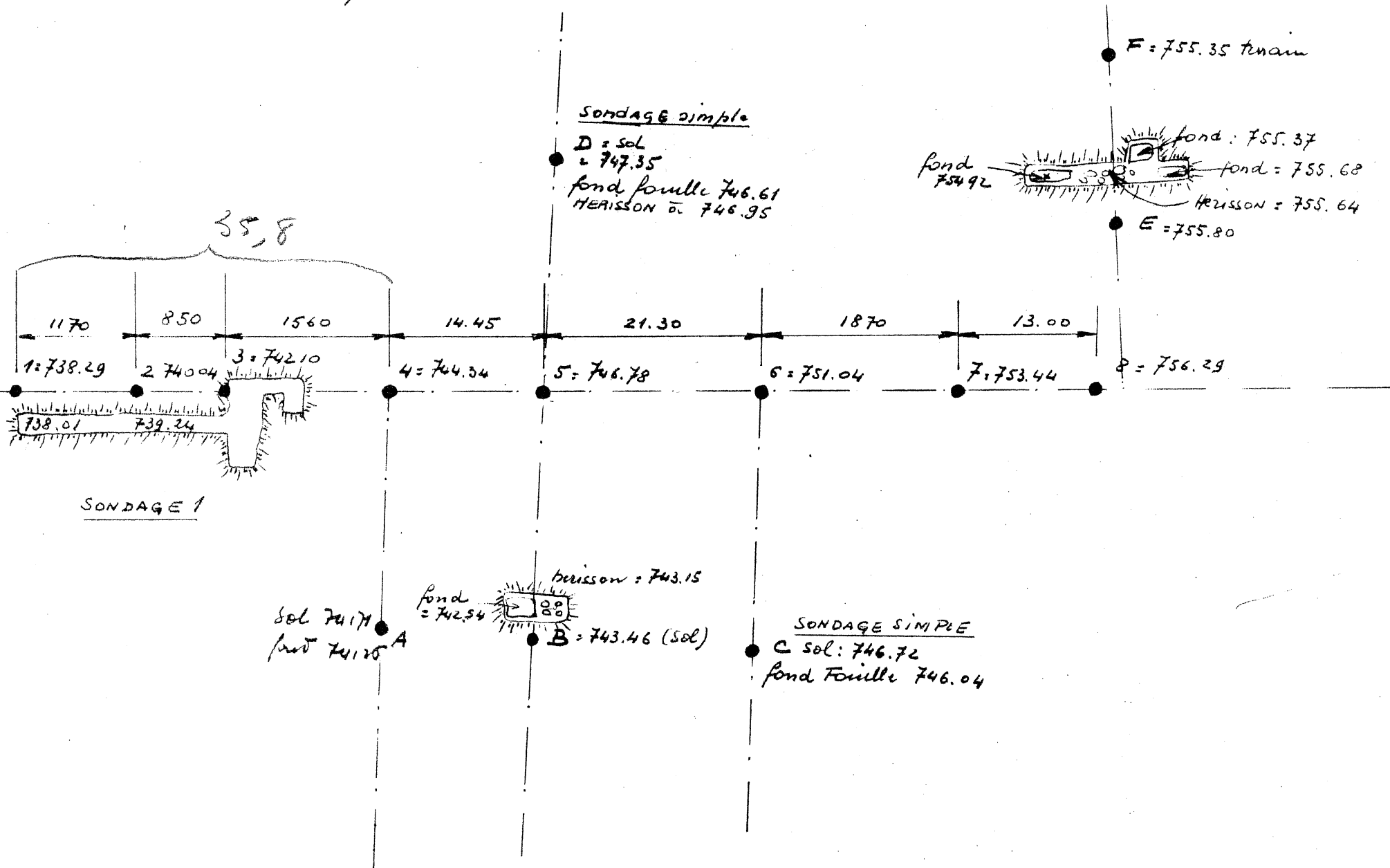
Sondages aux abords des Sources de l'Yonne
1982 - Parcelle "La Grande Vente"



Sondage C₂
partie N.W

SOURCE DE L'YONNE

SONDAGES 1982.



RAPPORT de FOUILLES 1983

Fouilles de sauvetage aux abords des sources de l'Yonne
GLUX feuille n°2 - Section C n° 143
Coordonnées Lambert : abscisse 727,75
ordonnée 218,30

La campagne de fouilles a eu lieu du 3 au 24 août avec une équipe de huit fouilleurs. La colline de la "Grande Vente" récemment déboisée a révélé un aménagement en terrasses. Des sondages ont été menés sur toutes les terrasses en 1982. Les sondages sur les trois terrasses inférieures, les plus proches du sanctuaire ont fourni le plus grand nombre de tessons, mais seule, la troisième appelée terrasse C, déboisée a permis nos investigations (voir rapport 1982 - document n° 2). Le sondage C2 (voir rapport 1982 - document n° 3), apparemment le plus intéressant, a pu être préservé de l'enrésinement pour une année, et a été l'objet du chantier de fouilles 1983. Notre but étant de nous rendre compte s'il existait un habitat sur ces terrasses, et s'il était en rapport avec le sanctuaire situé au pied de la colline, nous avons entrepris une fouille méthodique sur une petite surface de la terrasse C, en agrandissant le sondage C2.

PREPARATION DU CHANTIER

Sur la partie plate de la terrasse, nous avons délimité un rectangle de 8 sur 10 mètres (document n° 1) découpé en carrés de 2 x 2 mètres, découpés par niveaux repérés sur les coupes stratigraphiques en 1982.

ANALYSE de la STRATIGRAPHIE

Elle a été effectuée à partir de trois coupes : n° 1 en D1
n° 2 en B5
(document n° 1) n° 3 en C1
n° 4 en A3

Coupe n° 1 : perpendiculaire à la pente (document n° 2)

Sur le sol naturel d'arène, un remblai épais de terre jaune et de cailloux (40 cm d'épaisseur) rend le sol horizontal et supporte un aménagement de pierres calibrées et de terre noire, comme pour constituer un niveau de circulation, recouvert d'une couche d'humus assez mince.

Coupe n° 2 : dans le sens de la pente (document n° 2)

Pas de remblai jaune, mais seulement l'aménagement de cailloux dans la terre grise constituant le niveau de circulation sous l'humus.

Coupe n° 3 : dans le sens de la pente (document n° 3)

Du NW au SE, on trouve :

- sur 40 cm de large, la partie supérieure de la couche riche en gros tessons d'amphores, sur laquelle est disposé l'aménagement de pierres formant niveau de circulation, séparé de l'humus par une dizaine de centimètres de terre grise ;

- sur 60 cm de large, les tessons d'amphores ont complètement disparu, mais un sol de terre battue en piqueté de charbon de bois sous les pierres ;

- vers le SE le niveau de circulation s'amincit en rencontrant le remblai de terre jaune stérile.

Coupe n° 4 : dans le sens de la pente (document n° 4) de part et d'autre d'un alignement de deux rangées de pierres superposées

Au sud-est sous l'humus épais ici d'une vingtaine de centimètres est apparue plus ou moins mêlée aux pierres du niveau de circulation une première couche très plate de tessons d'amphores, très brisés, très roulés dans de la terre grise.

Après décapage de cette première couche, on a pu voir une seconde, puis une troisième, composées de gros fragments, les uns convexes, les autres concaves dans lesquels on a pu reconnaître facilement des pieds, des épaules, des cols, des morceaux de panses d'amphores. L'ensemble constituait un dépôt épais d'une cinquantaine de centimètres sur le sol naturel très dense enrobé dans un sable d'arène à gros grains de couleur jaune rosé, appelé "cran" dans le MORVAN, et servant généralement à caler les cailloux ou les déblais lorsqu'on empierre un chemin.

Au nord-ouest, seulement quelques tessons aplatis, roulés, formant des amas ponctuels peu épais. A trente centimètres de l'alignement de pierres, commence une trace de carbonisation épaisse de quelques centimètres et longue d'environ trois mètres.

En profondeur : une trentaine de centimètres de terre gris jaune plus fine contenant de rares tessons d'amphores.

LE MURET (photo n° 1)

Lorsque les tessons d'amphores et l'arène eurent été enlevés, l'alignement de pierres est apparu comme un muret long de 7 mètres, composé de moellons appareillés en granite dit de LUZY (roche habituelle à GLUX) bien parementé du côté de la terrasse. Les deux rangées qui le constituent sur une seule largeur ne sont liées par aucun mortier. Il s'agit donc d'une construction de type assez précaire, bien différente des édifices du péribole tout proche.

Au sud-ouest, ce muret tourne dans le sens de la pente en formant un angle arrondi, la rangée supérieure ayant disparu, et les pierres étant moins bien taillées, la structure apparaît encore plus frustrée (photo n° 2).

Au nord-est, il est interrompu par une fosse déjà repérée en 1982 dans le sondage C2. Aux alentours on en retrouve les moellons, vraisemblablement éparpillés au moment où la fosse a été creusée (photo n° 3).

En amont, le muret était bordé sur 3 m de longueur (carrés A3 - A4 - document n° 5) et sur 1,10 mètre de largeur par la couche détritique qui contenait les morceaux les plus gros et les mieux conservés. Sur la longueur restante, les tessons étaient plus rares et se trouvaient dans une terre grise.

Il s'agit donc d'un fossé comblé en une seule fois, comme le montre l'homogénéité du matériel, chemin solide qui assainit le mur en le protégeant des eaux de ruissellement (photo n° 4 - coupe n° 4).

Au-delà de ce fossé s'étend sur 1,5 m au NE et 2,5 m au SE une aire constituée de cailloux calibrés et mêlés de tessons d'amphores très roulés, comme pour constituer un sol de circulation assez plat (photo n° 5).

En aval du muret, sous l'humus, quelques tessons d'amphores très roulés épais sur une seule épaisseur et sur une petite surface, comme accidentellement passés par dessus le mur dans le carré A3, rappellent ceux trouvés en amont. Une couche de carbonisation épaisse de 4 à 5 cm seulement, plate tout d'abord, puis inclinée dans le sens de la pente s'étale sur toute la longueur du mur et sur une largeur de 3 m, interrompue par le talus (coupe n° 4).

Elle repose sur une terre jaune de remblai stérile.

INVENTAIRE du MATERIEL

Comme en 1982, la fouille a livré surtout des tessons d'amphores. Si l'on excepte ce qui a été trouvé dans le fossé au pied du mur, mêlé à l'arène, tout le matériel peu abondant était sous l'humus, sur le sol de circulation :

- quelques tessons d'assiette noire
- un bord de poterie noire commune strié
- un tesson de poterie grise à décor ondé
- 3 clous de sandale
- une dizaine de clous en fer
- deux clous en bronze
- 3 petits fragments de clayonnage

CONCLUSION

Il est évident désormais que le muret n'a pas été construit pour soutenir le remblai de cette terrasse C, comme nous en avons envisagé l'hypothèse en 1982. Il s'agit vraisemblablement de l'assise d'une construction très sommaire, allongée et étroite, installée en bordure du talus, tournée vers la terrasse, et dont une partie a dû être emportée par glissement dans la pente.

Cette cabane pouvait avoir un plancher, dont la couche carbonisée serait le témoin. Le soubassement très peu profond, devait supporter des murs de faible élévation d'autant plus qu'il n'y a pas de meillons éparpillés ; quelques petits morceaux de clayonnage évoquant des murs en pisé ont été ramassés.

La couverture si elle existait pouvait être végétale, car aucun fragment de tuile n'a été trouvé. Aucune structure de calage de poteau n'a été repérée.

Contrairement à ce qui avait été envisagé à la suite du simple sondage, il nous semble maintenant que l'on ait affaire à un seul niveau d'occupation, celui qui correspond au sol de circulation aménagé avec des cailloux et des tessons d'amphores devant la cabane sur la terrasse, le niveau plus profond n'étant que celui qui porte les fondements. Les matériaux ayant servi à l'aménager sont soit antérieurs, soit contemporains de la construction. Le mobilier, poterie noire et grise commune ou monnaie gauloise est typique de la période très proche de la conquête romaine.

Cet habitat primitif, pouvait servir à des usages domestiques, temporairement dans l'année, à l'occasion des pèlerinages aux sources de l'Yonne.

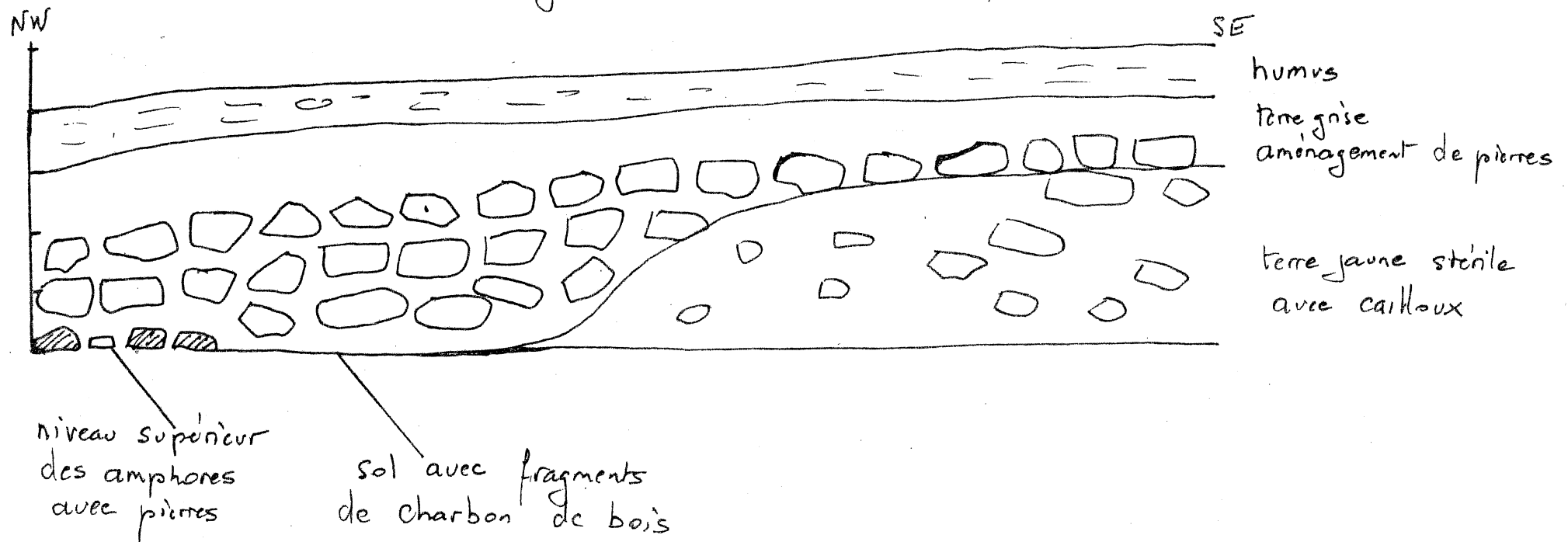
Dequing
Prizac

Sources de l'Yonne - Terrasse C document n°3 (1983)

Coupe stratigraphique SE-NW en C₁ n°3

dans le sens de la pente

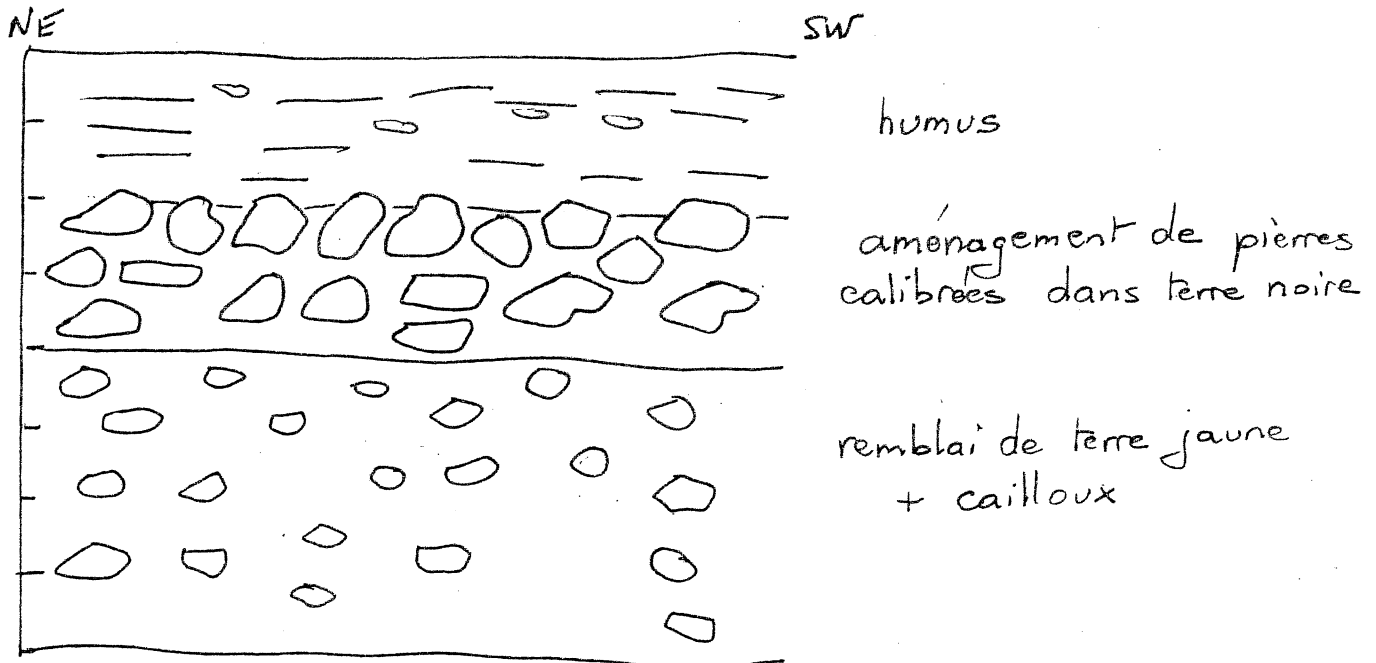
échelle des longueurs et des hauteurs 1/10



Sources de l'Yonne terrasse C. document n° 2 1983

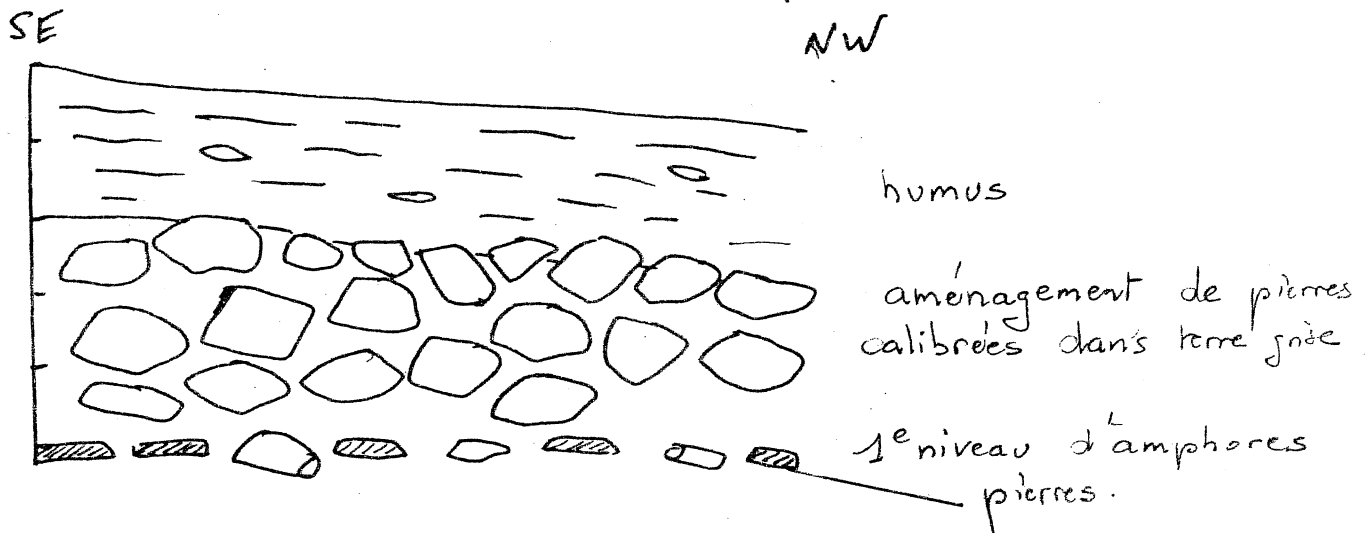
coupe stratigraphique NE-SW n° 1

en D₁ perpendiculairement à la pente
échelle des longueurs et des hauteurs 1/10



coupe stratigraphique SE-NW

en B₅ dans le sens de la pente n° 2



Sources de l'Yonne - Terrasse C

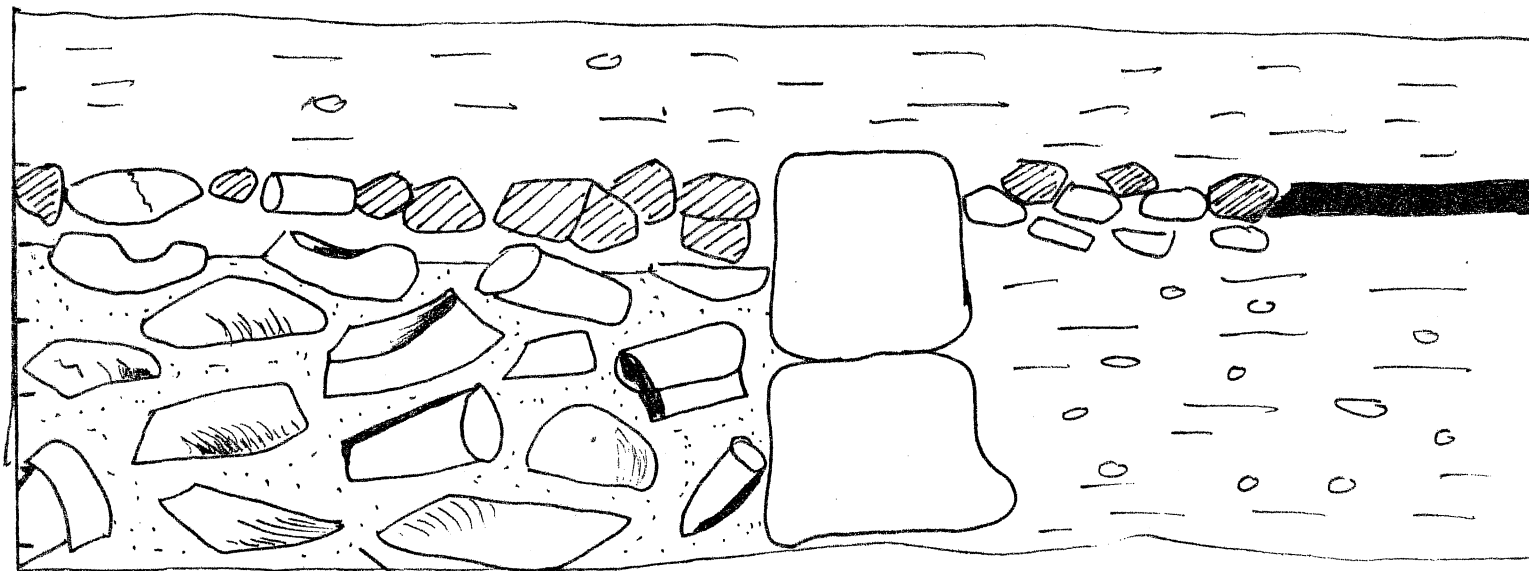
document n°4 (1983)

Coupe stratigraphique SE-NW en A₃

n°4

dans le sens de la pente.

échelle des longueurs et des hauteurs 1/10



humus

amphores dans
terre grise et trace de
carbonisation.

terre jaune stérile
avec cailloux

gros fragments d'amphores
dans arène

ondages y 1982 de Venté	nombre total tessons amphores	amphores formes reconnues	poterie rouge (tessons)	poterie grise commune	poterie noire	poterie décorée	clous	divers
B ₂	1 centaine	2 anses - 5 cols 2 épaules (1 avec départ d'anse)	2 bords 1 fond plat		1 lustrée			1 plaque de fer, oxyde
3 ₁ 2 ₁ 2 ₂	environ 1500	15 pieds - 20 anses 8 départs d'anse - 13 bords (larges rebords 6cm) 8 bords / larges de 4cm) 2 bords avec départ d'anse - 4 épaules - 50 gros fragments de panse	1 fond (vase en poterie fine) 8 tessons épais avec dépôt noir à l'inté- rieur.	1 bord 1 fond 1 pied de marmite.	1 fond as- siette		9 moyens + 1 pris dans une ferraille	1 monnaie de bronze coupée 1 denier argent éduen 2 fragments de brique
B ₁ vers C ₂	1 trentaine		1 fond 1 à engobe blanc	2 bords étroits 2 bords larges	1 fragment assiette 2 tessons lus- trés 1 bord lustré	2 décors ondés	1	
C ₃	1 dizaine	1 pied	6 tessons 1 rose métallisée 1 à engobe blanc	9 tessons	9 lustrés	1 décor ondé	23 petits clous	
C ₇	1 centaine	1 bord - anse						
D ₂				11 tessons 1 bord 1 fond assiette	2 tessons			

DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES

Sources de l'Yonne - 1983

- Photo n° 1 : Le muret
- Photo n° 2 : L'angle du muret
- Photo n° 3 : L'interruption du muret
- Photo n° 4 : Le fossé comblé d'amphores
- Photo n° 5 : Le sol de circulation

Fouilles de sauvetage aux abords des sources de l'Yonne
GLUX feuille n° 2 - section C n° 143
coordonnées Lambert = abscisse 727,25
ordonnée 218,30

La campagne de fouilles a eu lieu du 6 au 20 août avec une équipe légère de six fouilleurs bénévoles et sans terrassier professionnel rétribué. L'enrésinement de la parcelle de la "Grande Vente" à l'automne 1983 ne nous a pas permis de continuer les sondages de l'habitat primitif de la terrasse. La moitié sud du péribole, au pied de la colline n'ayant pas encore été prospectée, c'est là que nous avons entrepris nos recherches.

PREPARATION du CHANTIER

En 1980 et 1981, notre méthode avait consisté à sonder à l'intérieur du péribole à intervalles à peu près réguliers suivant ses médianes. Nous avons ainsi découvert deux édifices quadrangulaires dans la moitié nord.

Dans la moitié sud, la médiane sud-nord coupe un tertre en légère élévation et plat sur son sommet. Nous avons creusé une tranchée suivant cette médiane. Puis nous avons tracé la médiane est-ouest du demi-péribole et fouillé de la même manière (voir plan du péribole - N° 1).

SONDAGES à la BASE du TERTRE

Sondage Nord-sud :

En raison de la présence de gros arbres le long de la médiane, le sondage a été décalé de 1,20 m vers l'ouest. Il débute à la base du tertre à 9,80 m du centre du péribole. Sa largeur est de 1 m. Sous 20 cm d'humus noir, on trouve une couche de 15 cm de terre gris-jaune, très fine ; enfin une terre plus grasse contenant des fragments de tuiles de plus en plus abondantes au fur et à mesure que l'on monte sur le tertre, avant de buter contre un mur large de 50 cm, de même facture que ceux des édifices précédemment trouvés, bien construit avec des pierres parementées de chaque côté.

Sondage le long de la médiane E-W :

Simultanément était mené un sondage le long de la médiane est-ouest. Une épaisse couche d'humus de 40 cm recouvre une couche de terre poudreuse, grise, stérile. La tranchée débute à 4 m du mur est du péribole et bute sur un mur identique au précédent, de direction N-S.

Sondage S-N :

Le point de départ a été le mur sud du péribole. La tranchée conduit à un mur de direction est-ouest.

Sondage W-E :

Restait à trouver le quatrième mur qui fermerait le quadrilatère à l'ouest. Le même procédé entraîna sa découverte.

RECHERCHE des ANGLES

Au moyen de ficelles tendues le long des murs dégagés, nous avons recherché l'emplacement présumé des angles que nous avons ensuite exhumés.

- L'angle N-W se trouve complètement démantelé jusqu'à la base de l'édifice ;
- L'angle N-E sous un tertre n'a pu être mis à jour complètement ;
- L'angle S-E présente deux pierres calcaires de réemploi (photo n° 1) ;
- L'angle S-W est le mieux conservé avec une belle pierre de granit.

Il s'agit donc d'un nouvel édifice quadrangulaire de 12,4 m sur 12,2 m (voir plan n° 2).

RECHERCHE à l'INTERIEUR de l'EDIFICE -

La même méthode du tracé des médianes a été appliquée et a permis de trouver un édifice carré de 7,30 m de côté, aux angles très démantelés (photo n° 2). C'est la cella, entourée d'une galerie large de 1,80 m (photos n° 3 et 4).

RECHERCHE des ENTREES

Les autres temples étant ouverts à l'est, nous avons recherché les entrées dans les murs N-S. La galerie est éventrée sur 2,20 m ; les pierres marquant les entrées ont disparu. Comme dans le premier fanum, le mur de la cella ne présente pas d'interruption, on y accédait peut-être par quelques marches.

INVENTAIRE du MATERIEL

Dans ces sondages peu profonds et peu étendus le matériel est peu abondant :

- quelques tessons de poterie noire
- des fragments d'amphores
- des clous

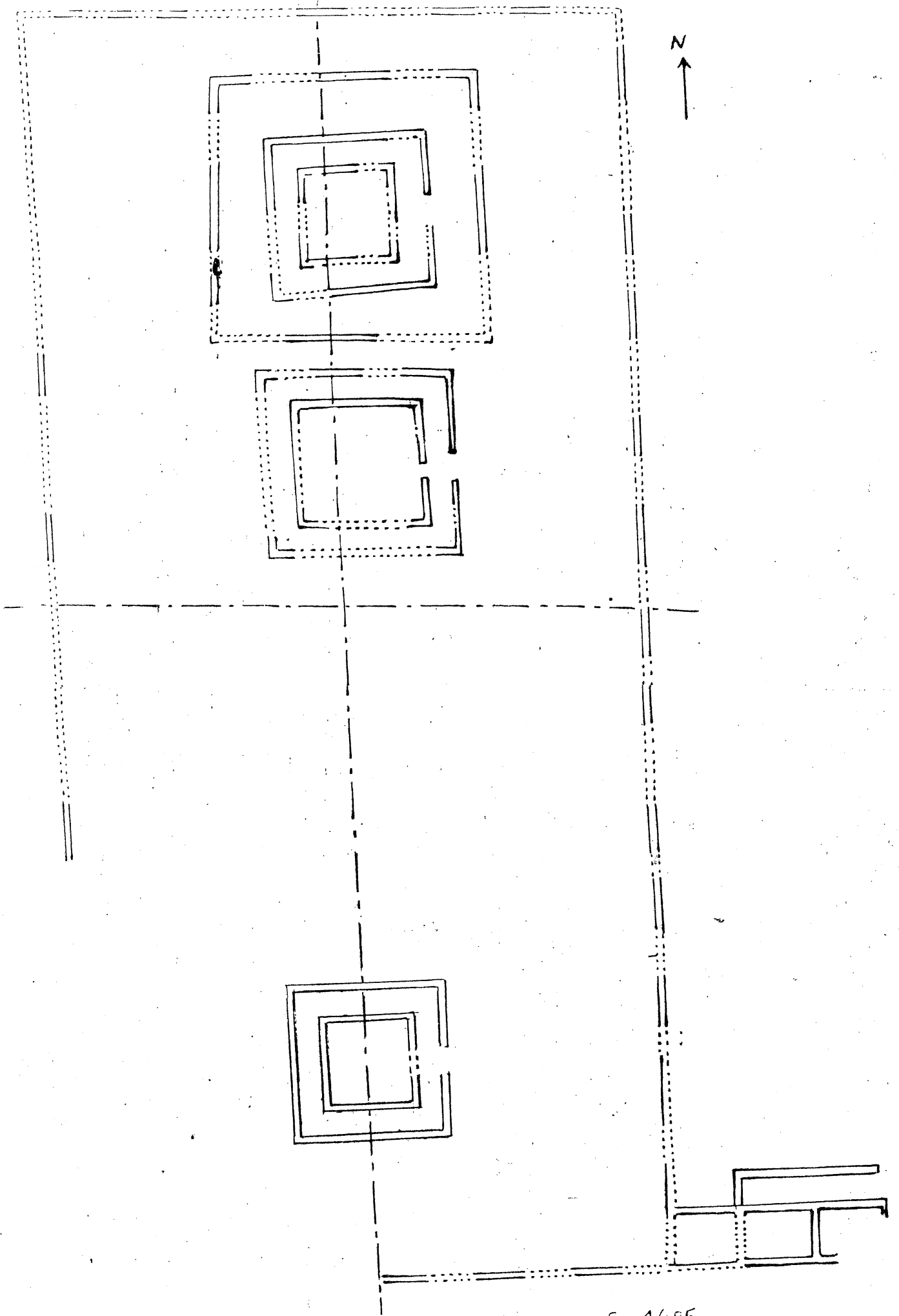
CONCLUSION

Le péribole renferme donc un troisième fanum, dont les dimensions sont identiques à celles du fanum 1.

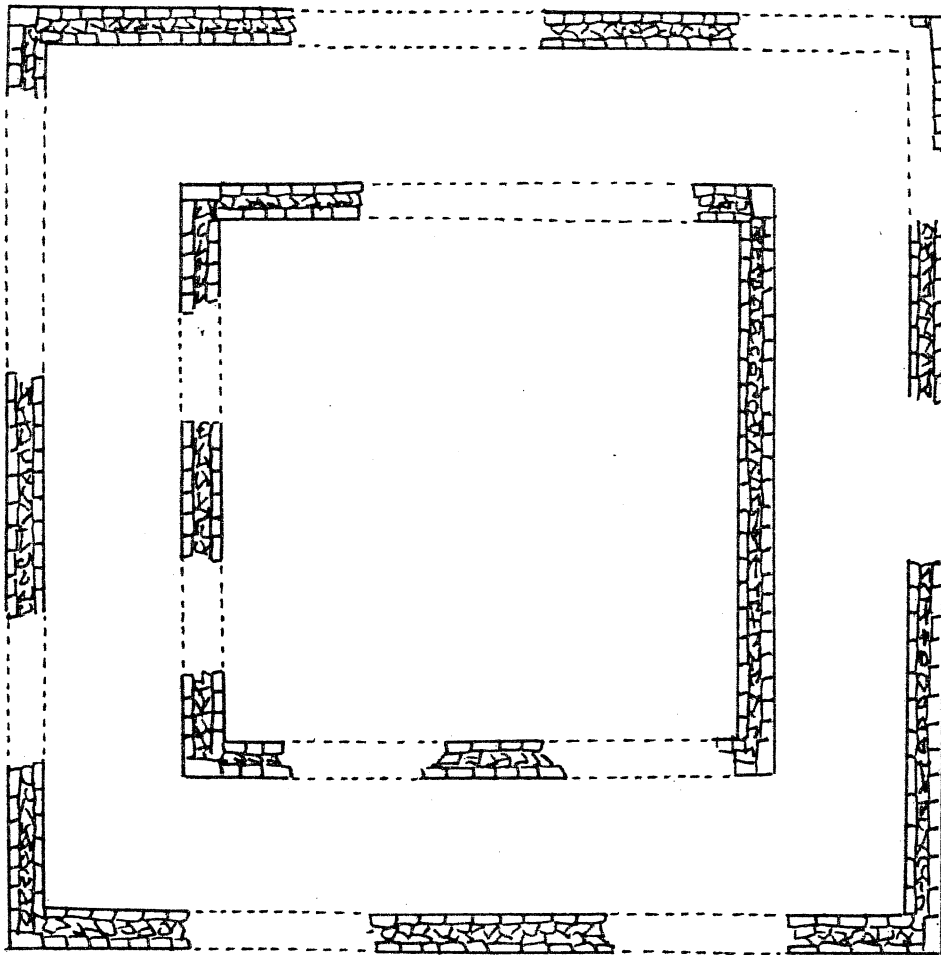
Les murs sont beaucoup plus démantelés parce que cet édifice est situé à quelques mètres du chemin. Il a donc été davantage pillé au profit des constructions récentes. Il importerait de déterminer la profondeur de ses assises et d'y réaliser une stratigraphie.

L'espace non exploré entre le fanum 2 et le fanum 3 doit être sondé.

Il serait intéressant également d'effectuer des sondages dans le pré, le long du mur occidental du péribole et aux abords de la source la plus proche.



Sondages aux abords des Sources de l'Yonne E = 1/385
 Plan du sanctuaire - fouilles 1984



E = 1/100

Plan des infrastructures
du Fanum III
Fouilles 1984

Sondages aux abords des sources de l'Yonne

RAPPORT DE FOUILLES 1985

Fouilles de sauvetage
aux abords des sources de l'Yonne -
Glux feuille n°2 - section C n° 143
Coordonnées Lambert : abscisse 727,25
ordonnée 218,30

La campagne de fouilles s'est déroulée du 5 au 21 août avec une équipe de six fouilleurs bénévoles et sans terrassier professionnel rétribué. La campagne 1984 avait eu pour résultat la mise à jour des vestiges des fondations d'un troisième fanum dans la partie sud du péribole. Il importait cette année de sonder la superficie comprise entre ce troisième édifice et le second repéré en 1981 afin de s'assurer s'il n'y en avait pas un quatrième, même si la topographie du sol ne laissait rien deviner, car l'espace était suffisant.

Sondage Nord-Sud du fanum II à la tranchée creusée en 1984 à la base du fanum III, suivant la médiane reliant ces deux édifices. La tranchée a été décalée de 3 m. vers l'ouest pour éviter des souches trop importantes. Le point de départ a été le mur est-ouest de la galerie du fanum II, dont les angles seulement avaient été repérés précédemment. Tout d'abord, sous la couche d'humus de 15 à 20 cm, on trouve une terre de remblai gris jaune, meuble, riche en mortier et en moellons aux abords du mur. Ensuite, elle contient de nombreux fragments de tuiles rouges et surtout jaunes de type "tégula" et de type "imbrex", écrasées, formant une couche sur un emblayage de terre grise, sans trace de carbonisation (coupe et photo 1). A trois mètres de l'édifice, les tuiles disparaissent mais les pierres d'éboulis sont plus profondes, sous une terre gris jaune. L'éboulis devient plus dense avec peu de mortier, jusqu'à la rencontre à 5,45 m. du début de la tranchée d'un mur large de 60 cm parallèle à la galerie est-ouest du fanum II, mais mal construit et très démantelé (photo 2).

De l'autre côté de ce mur, en poursuivant vers le sud, la terre semble battue, très dure, sans tuile, ni éboulis, puis elle devient cendreuse, très friable, fine, jusqu'à la base du tertre du troisième édifice.

Sondage est-ouest le long du mur découvert. En allant vers l'ouest, côté fanum, il est de plus en plus démantelé, très difficile à repérer, les pierres de parement faisant défaut. Dans la tranchée, à vingt centimètres de ce mur et parallèlement, gisait à plat, une dalle calcaire de 18 cm sur 48 cm, et épaisse de 5 cm, certainement pas en place. D'ailleurs le mur se termine sur une dalle calcaire semblable, de mêmes dimensions mais d'épaisseur plus irrégulière, semblant avoir pris

la place de la pierre d'angle posée sur une terre jaune. Deux autres avaient déjà été trouvées auprès du fanum I. Constituaient - elles les éléments d'un dallage ? (photo n°3). La tranchée a été poursuivie sur 11,40 m. jusqu'au péribole dont le mur est soigneusement construit avec une tuile de réemploi et bien parementé (photo n°4). En allant vers l'est, côté extérieur, le mur en meilleur état de conservation affleure presque, mais disparaît sous les racines d'un gros sapin et ne réapparaît pas au - delà.

Sondage Sud-Nord à partir de la dalle calcaire à l'ouest du fanum II. Le mur fait retour vers le nord dans l'alignement de la dalle calcaire, qui n'en représente pas l'angle. Celui-ci a dû être démantelé lors du pillage des matériaux de construction des édifices. Il disparaît aux abords du péribole du fanum I dont l'angle sud-ouest n'avait pu être repéré sous les racines d'un très gros arbre. Mal appareillé, il présente des tuiles en réemploi, et contraste par son aspect plus rustique avec le mur de la grande enceinte, situé à 11,40 m. et très bien construit comme on a pu le constater dans tous les sondages (photos n° 4 et 5).

Sondage Sud-Nord à l'est du fanum II. Ici la recherche a été difficile; on a retrouvé de nombreuses pierres d'éboulis sur des fragments de tuiles. Seules quelques pierres sont alignées et semblent dessiner le retour dans le prolongement du mur sud-nord du péribole du fanum I, dont l'angle sud-est n'avait pas été retrouvé non plus. Les destructions ont été plus importantes de ce côté des édifices.

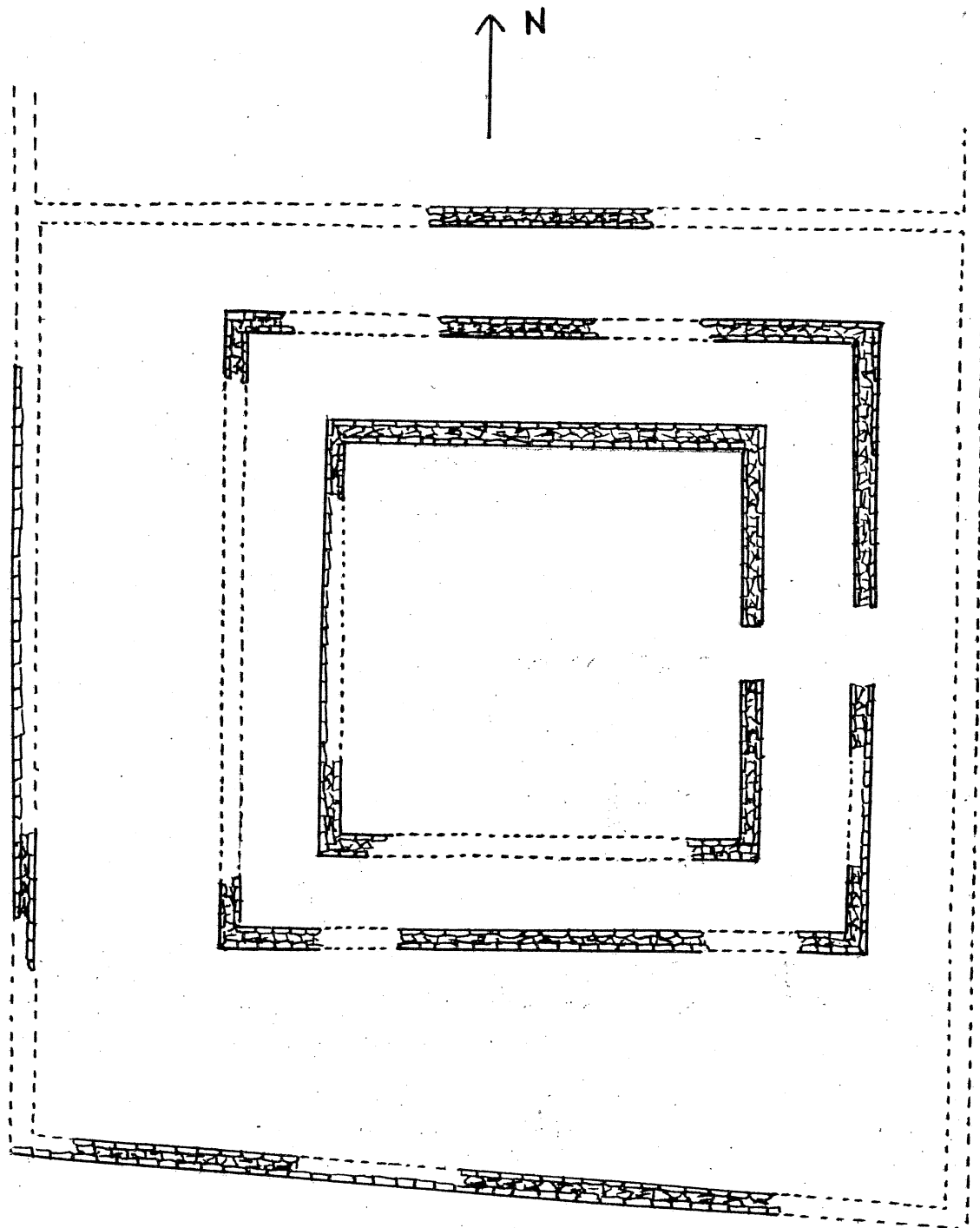
Matériel. Les sondages n'ont livré aucun matériel caractéristique; pas de poterie décorée, pas de monnaies, mais seulement quelques gros fragments d'amphores : anses, bords, panses et des tessons noirs, rouges, plus ou moins épais, un tesson de poterie grise à bords cordés et beaucoup de clous, dont quelques grands clous de charpente.

Conclusion

Nous avons pu déjà établir en 1981 que la fanum II, dont la cella mesure 10 m. de côté et la galerie est large de 2,10 m., était couvert d'une toiture en tuiles. L'abondance de celles-ci dans les nouveaux sondages ne peut que le confirmer.

Nous nous demandions si sa galerie était entourée d'une enceinte comme celle du fanum I. Il est en effet cerné par des murs qui dessinent un enclos quadrangulaire dont les côtés mesurent 20,70 m. sur 24,20 m. Comme les angles nord n'ont pas été repérés, s'agit-il d'un péribole commun aux deux temples ? Il importera de s'en assurer en effectuant quelques sondages plus appuyés.

Avant d'effectuer des fouilles programmées aux abords des sources et des temples, il serait bon de profiter des moyens supplémentaires que nous procurera notre intégration dans le groupe de recherches du Beuvray, pour avoir une meilleure connaissance du contenu du grand péribole et de ses abords.



E = 1/150

Plan des infrastructures

du fanum II

Fouilles 1981

et de son péribole

Fouilles 1985

Sondages aux abords des sources de l'Yonne.

Sources de l'Yonne (1985)

Coupe N-S entre fanum II et fanum III à 2,35 m du mur de la galerie du fanum II

échelle des longueurs 1/20

échelle des hauteurs 1/10

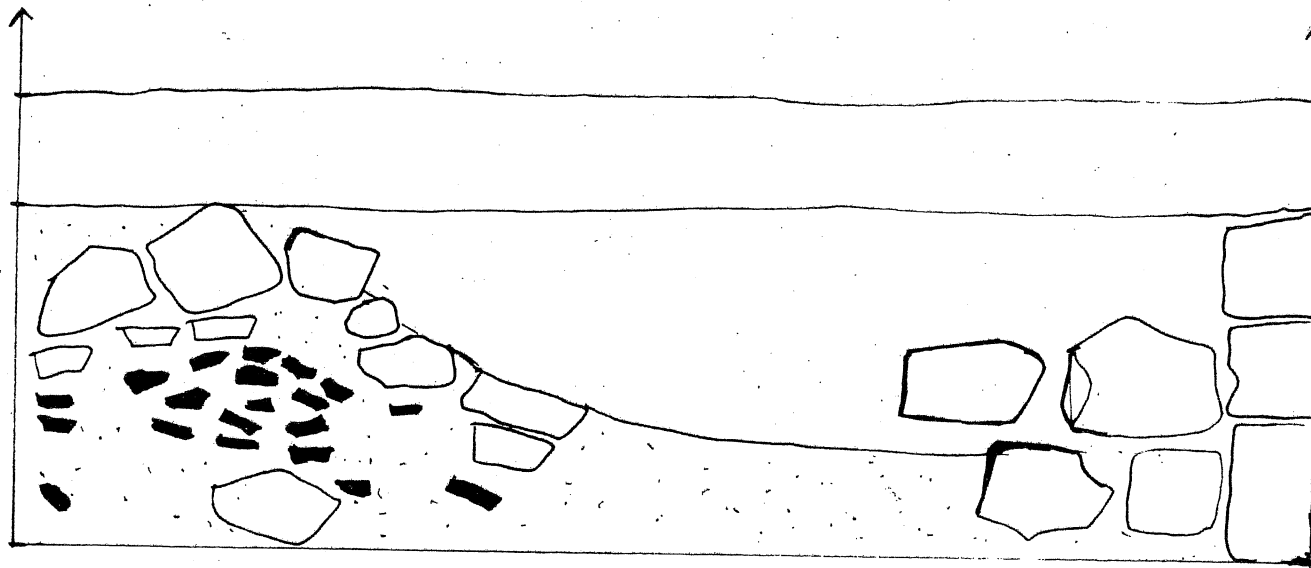
N

S

humus

terre meuble
+ éboulis

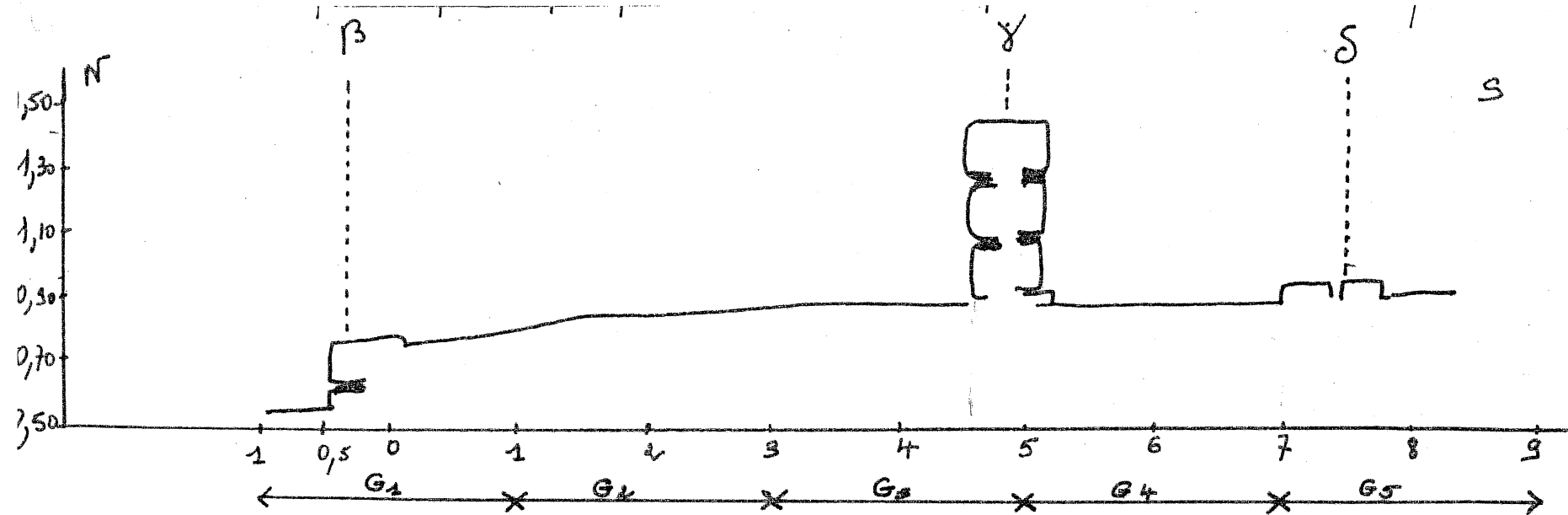
+ nombreuses
tuiles



2^e enceinte fanum II

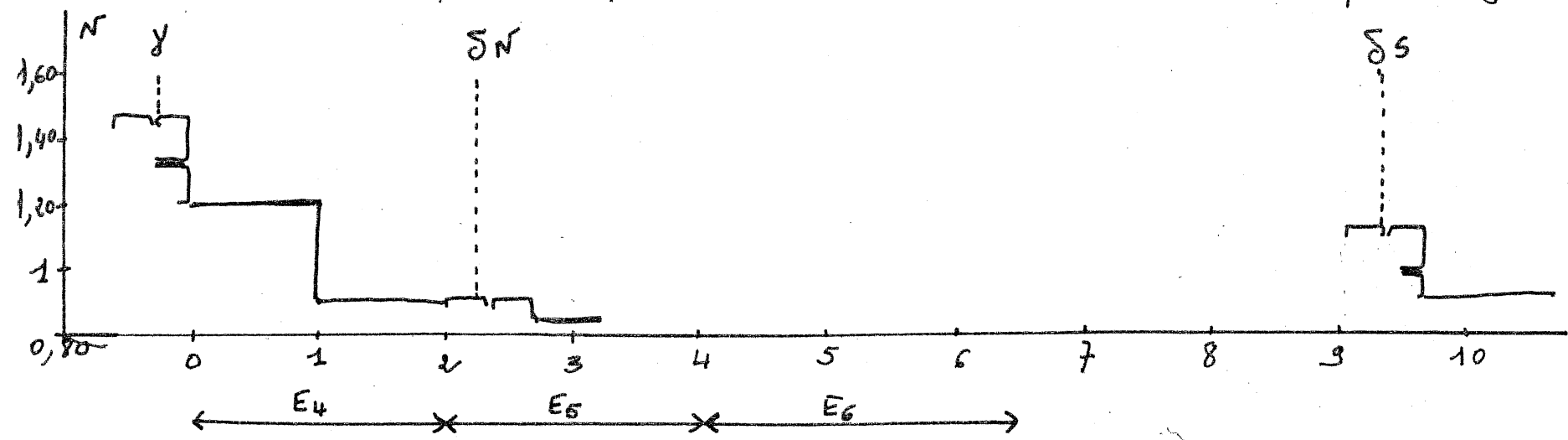
terre gris jaune sans
éboulis

éboulis près du mur



Echelle : hauteurs : 1 cm \rightarrow 20 cm , longueurs 1 cm \rightarrow 50 cm.
 n° 1 du mur β à l'intérieur de l'édifice central.

coupe topographique n° 2 dans les carrés $E_4 E_5 E_6$ jusqu'à l'angle δ SW



Echelle : hauteurs : 1 cm \rightarrow 20 cm , longueurs 1 cm \rightarrow 50 cm.

La campagne de fouilles 1986 a eu lieu du 4 au 23 août. Elle s'est déroulée en deux phases. La première semaine avec cinq fouilleurs de GRAHM, a été consacrée à divers travaux sur le Mont Beuvray : fouille, visite des ateliers, initiation au dessin de poteries, modalités d'enregistrement, afin d'harmoniser les méthodes de travail entre les deux chantiers.

Les fouilles aux sources de l'Yonne se sont déroulées du 10 au 23 août mêlant à l'équipe réduite du GRAHM, une dizaine de fouilleurs du GRAP (groupe de recherches archéologiques protohistoriques) de la région Rhône-Alpes. Pour réaliser la synthèse des fouilles des années précédentes, il a été décidé de reprendre deux sondages anciens dans des zones délicates où des difficultés d'interprétation avaient été rencontrées : à la jonction de l'édifice extérieur et du périmètre, ainsi qu'à l'est entre les fanum I et II. Des bornes avaient été implantées en juin par l'équipe du Beuvray pour le quadrillage du site (Fig. 1).

o o o

SONDAGE n° 1

Il a été implanté dans un rectangle de 10 m sur 8 m à l'angle nord-ouest du fanum II, englobant l'angle extérieur de la cella, l'angle intérieur de la galerie (zone A), l'espace compris entre la galerie et le mur qui sépare le fanum II (zone B) du fanum I jusqu'à l'angle Sud-est de la galerie du fanum I (zone C) (Fig. 2).

ZONE A

Le but était de réaliser la stratigraphie du fanum II et de la comparer à celle du fanum I, qui comportait sous le dernier niveau d'occupation un niveau de carbonisation important avec des traces de piquetage, soulignant ainsi un niveau d'occupation antérieure. Lors des sondages des années précédentes, notre attention avait été attirée par l'aspect soigné des angles des cella. Il était donc intéressant de pratiquer en même temps un sondage plus profond au niveau des fondations.

La stratigraphie

Une tranchée profonde a été creusée autour de l'angle nord-ouest de la cella du fanum II à l'intérieur de la galerie.

Sous une couche d'humus, apparaît une couche de terre fine, gris-jaune pulvérulente, puis un hérisson reposant sur une couche de terre jaune vif, traversée par une fine couche rougeâtre (niveau brûlé ou tuile écrasée ?). En profondeur, un lit de tessons d'amphores mêlés à des pierres repose sur une épaisse couche de terre et de cailloux.

Ces fragments semblent en bordure d'un alignement régulier de moellons parementés. Cette structure n'est pas sans rappeler les édifices rustiques des terrasses de la Grande Vente, non loin du sanctuaire. (Fig. 3 et 4 - photo 1).

.../A.

Les fondations de la cella

La tranchée creusée pour établir la stratigraphie a fait apparaître les fondations de la cella. Les pierres d'angles avaient été repérées précédemment, elles sont posées sur un socle monolithique, calé par une semelle, sur des fondations de 1,80 m de hauteur, dont les pierres sont scellées avec du mortier, à la partie supérieure seulement. Ces fondations sont tout à fait identiques à celles de la cella du fanum I (Fig. 5 et photo 2).

ZONES B ET C

En raison des difficultés éprouvées à rechercher l'angle sud-ouest du péribole du fanum I et le mur est du péribole du fanum II, il nous a semblé nécessaire d'essayer de comprendre l'articulation des deux périboles. Le mur est-ouest, commun, avait été repéré précédemment, mais sa structure semblait problématique. En effet sa façade nord présente deux lignes de parements (photo 3 et Fig. 2). Il semblerait que ce mur large d'une cinquantaine de centimètres ait été renforcé dans la pente (Fig. 6 profil de la pente).

Ce mur est-il interrompu pour laisser la place à un seuil juste avant de tourner en direction du sud (cote 728,16 - Fig. 7), ou bien l'angle est-il simplement démantelé ? En fait, il semblerait plutôt que le péribole du fanum I s'interrompe avant l'angle présumé et son retour vers le sud, comme l'indiquerait la découverte d'un massif de maçonnerie orienté nord-ouest, bien parementé côté est, sur 1,50 m, détruit dans la zone voisine de l'angle de la galerie du fanum II, zone très perturbée soit par les fouilles anciennes de M. d'ABBOVILLE, soit par ceux qui sont venus chercher des pierres dans le passé (Fig. 8 et photo 4 et 5). On note que ce fragment de mur, même s'il est décollé est tout à fait dans le prolongement des clôtures est des deux temples, alors que l'amas de pierres qui prolonge l'angle présumé vers le sud prend une direction oblique et évoque plutôt, malgré la présence du mortier, un éboulis que le vestige d'une construction.

Entre les deux une couche de terre fortement carbonisée sur 2 cm d'épaisseur a attiré notre attention. Elle passe même du côté intérieur. De part et d'autre de cette couche, la terre de remblayage contenait de nombreux tessons de poterie, des clous et des monnaies. Ce sont des petites monnaies d'argent, illisibles, sauf un as en bronze de la colonie de NIMES, en assez bon état de conservation. A la base le sol de circulation était piqueté de tout petits fragments de charbon et de mortier.

SONDAGE n° 2

Il a été ouvert à l'extrémité sud du grand péribole dans le secteur où M. d'ABBOVILLE et plus tard le Dr OLIVIER avaient effectué des sondages. Il importait de rafraîchir une coupe nord-sud le long de cette enceinte (coupe AB - Fig. 1 et 9). La fouille a été implantée sur un tertre artificiel situé au sud-est et à l'extérieur de l'enclos qui renferme les trois fana. Le Dr Olivier avait repéré plusieurs petites pièces alignées, longées par une sorte de corridor sur leur façade nord. La coupe AB permet d'étudier le remplissage d'une de ces pièces et la stratigraphie extérieure.

A l'INTERIEUR

Après avoir enlevé la couche d'humus, nous avons vidé cette petite pièce en enlevant une couche supérieure faite d'éboulis de pierres et de tuiles, puis une couche de remblai jaune très tassée, ne contenant ni pierre, ni tuile, ni autre matériel à l'exception de quelques tessons d'amphore à la base (photo 6).

La structure de cette pièce est tout à fait semblable à celle des deux autres décrites par le Dr OLIVIER en 1974 : des murs à forte élévation, soigneusement construits avec un parement régulier disposé en lits horizontaux, là où ils n'ont pas été bousculés par les racines des arbres. (Fig. 10 et photo 7).

A L'EXTERIEUR

Au nord de la pièce fouillée se trouve un éboulis très dense de pierres et de tuiles provenant sans doute de la démolition d'un de ses murs (photo 8 - Fig. 11). Il repose sur une couche jaune cendreuse très riche en matériel : nombreux bords de poterie noire, poterie rouge fine, clous, fragments de sigillée et même de verre (vitre).

CONCLUSION

La campagne de fouilles 1986 a apporté des éléments nouveaux. On sait maintenant que la cella du fanum II repose sur des assises profondes et importantes qui laissent supposer comme pour le fanum I, qu'elle était un bâtiment d'assez grande élévation. En revanche la stratigraphie dans la galerie ne met pas en évidence la destruction par le feu d'un ouvrage plus ancien telle que le soulignait une épaisse trace de carbonisation visible dans la coupe de la galerie du fanum I (rapport de fouilles 1981).

On est désormais sûr que le fanum II a été entouré d'un péribole dont les murs est et ouest sont dans le prolongement de ceux qui entourent le fanum I. On peut expliquer le décollement à l'est par le glissement dans la pente de la clôture qui sépare les périboles des 2 fana, ce qui a nécessité son renforcement.

Le second sondage, à l'extérieur du grand péribole, n'a rien apporté quant à la structure, mais a livré un matériel qu'il sera intéressant d'étudier.

L'implantation des bornes sur le chantier, a rendu possible l'usage du théodolite, et ainsi apporté une précision supplémentaire aux mesures.

Il nous a semblé souhaitable avant de demander une fouille programmée de consacrer la campagne 1987 à l'étude du matériel recueilli depuis le début et à la préparation d'une publication.

o

o

o

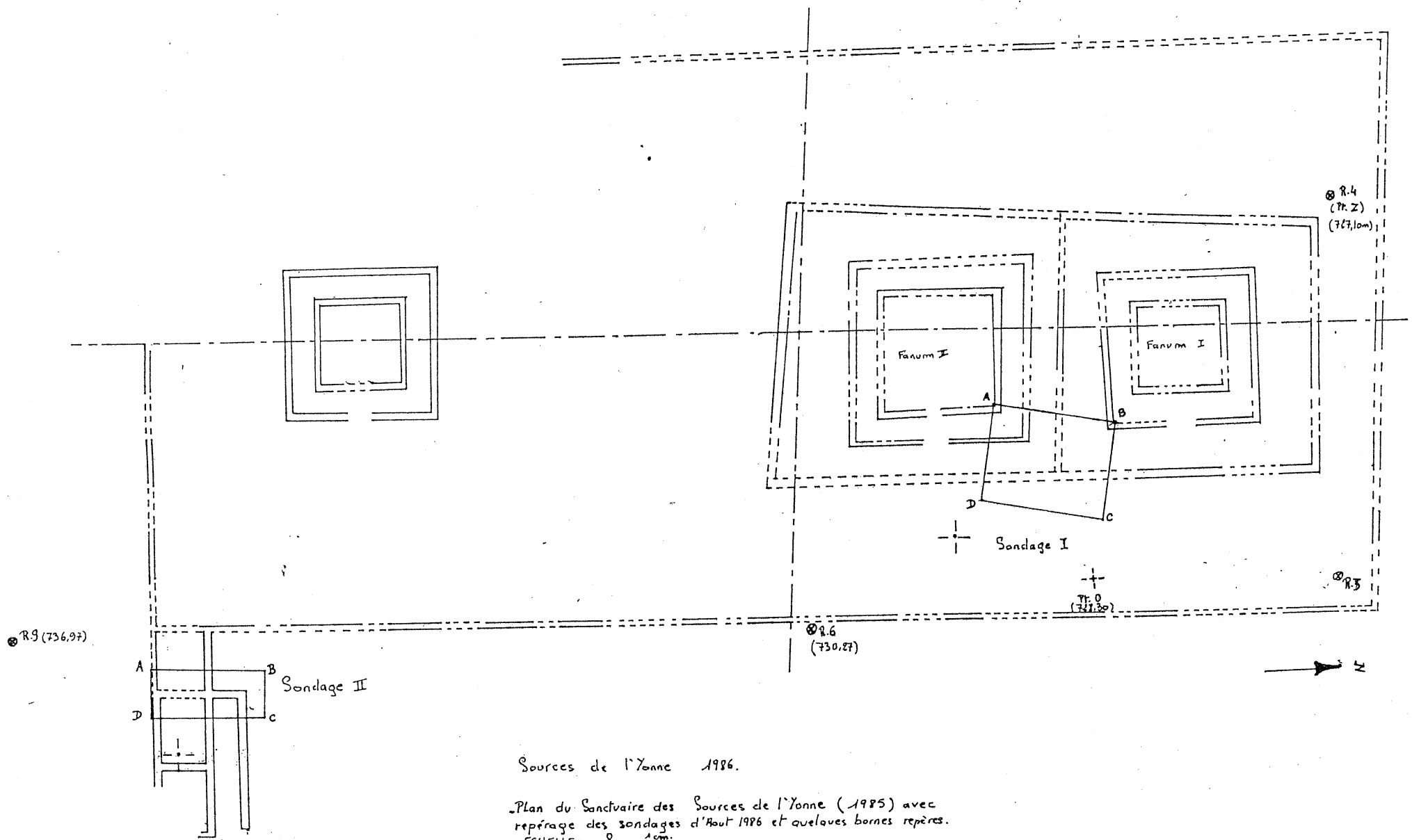
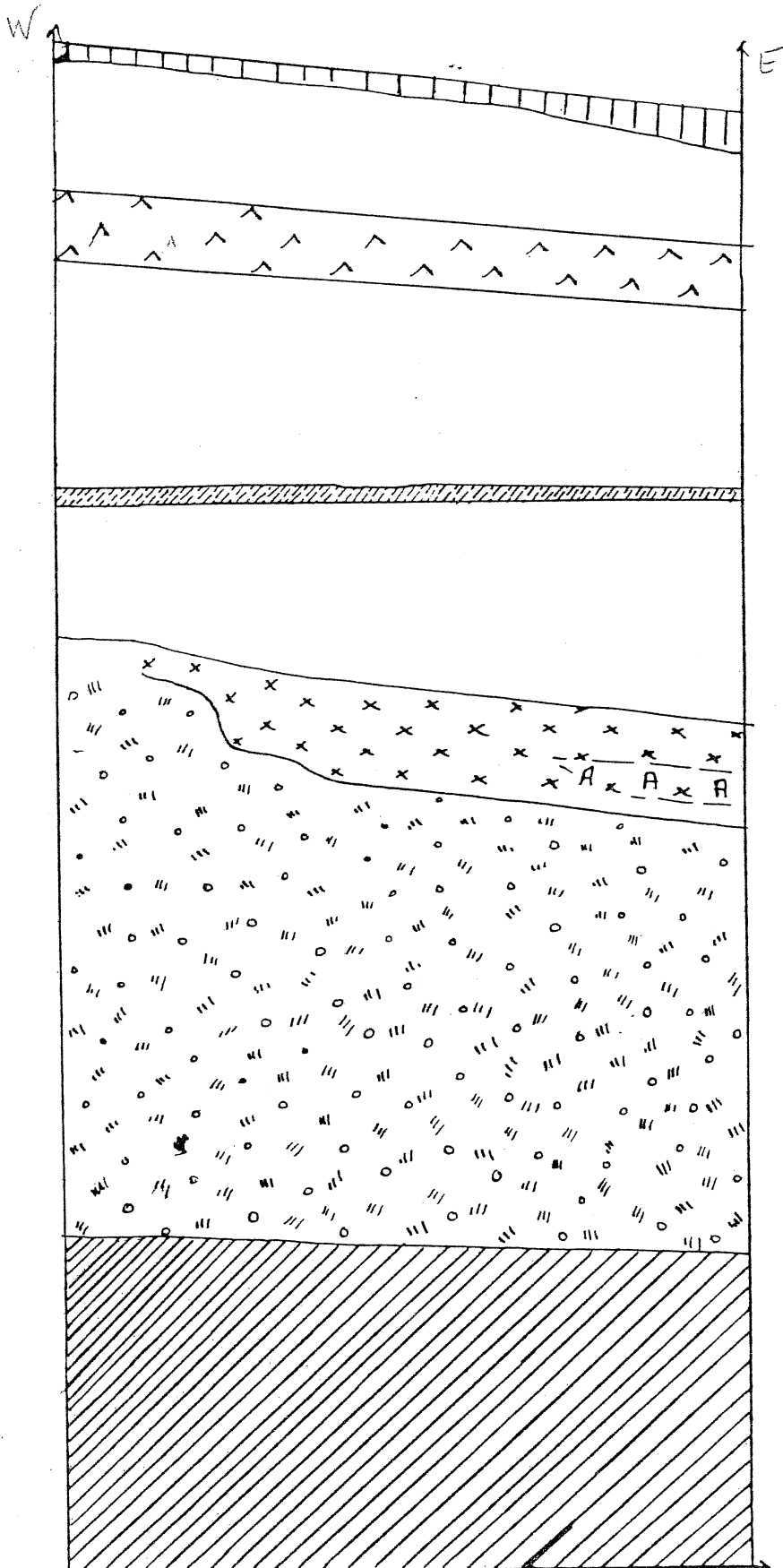
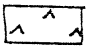

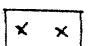
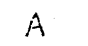
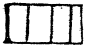
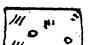
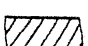


Fig. .1.



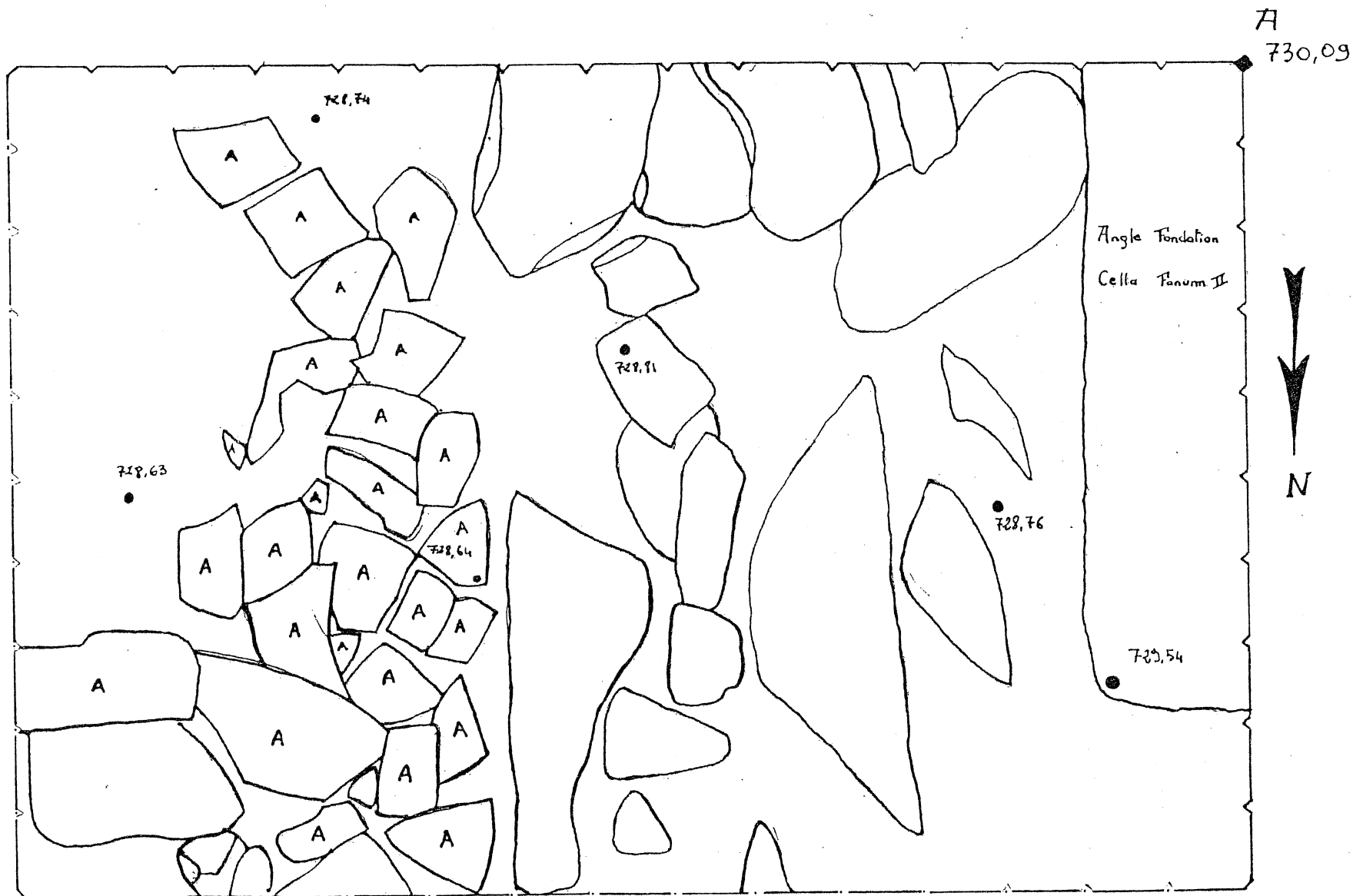
SY 86
 Coupe Stratigraphique I
 Sondage I
 Zone A
 (Cella - F.II - Galerie).
 Côté Nord.

Echelle : 1/10^{ème}

- Légende:
-  herisson.
 -  niveau brûlé ?
 -  pierres.
 -  amphores.
 -  couche de surfar
 -  terre tout venant
 -  substrat géologique

Stratigraphie sommaire

Fig. 3



S.Y 1986 Sondage I PLAN I

• NIVEAUX de PIERRES et d'AMPHORES
 BRISÉES dans COUPE STRATIGRAPHIQUE
 DANS ZONE A (Cella F.II. Galerie)

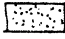

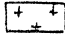
• ECHELLE : 1/500^{ème}

• LEGENDE : A: amphore □ Pierres

fig-4

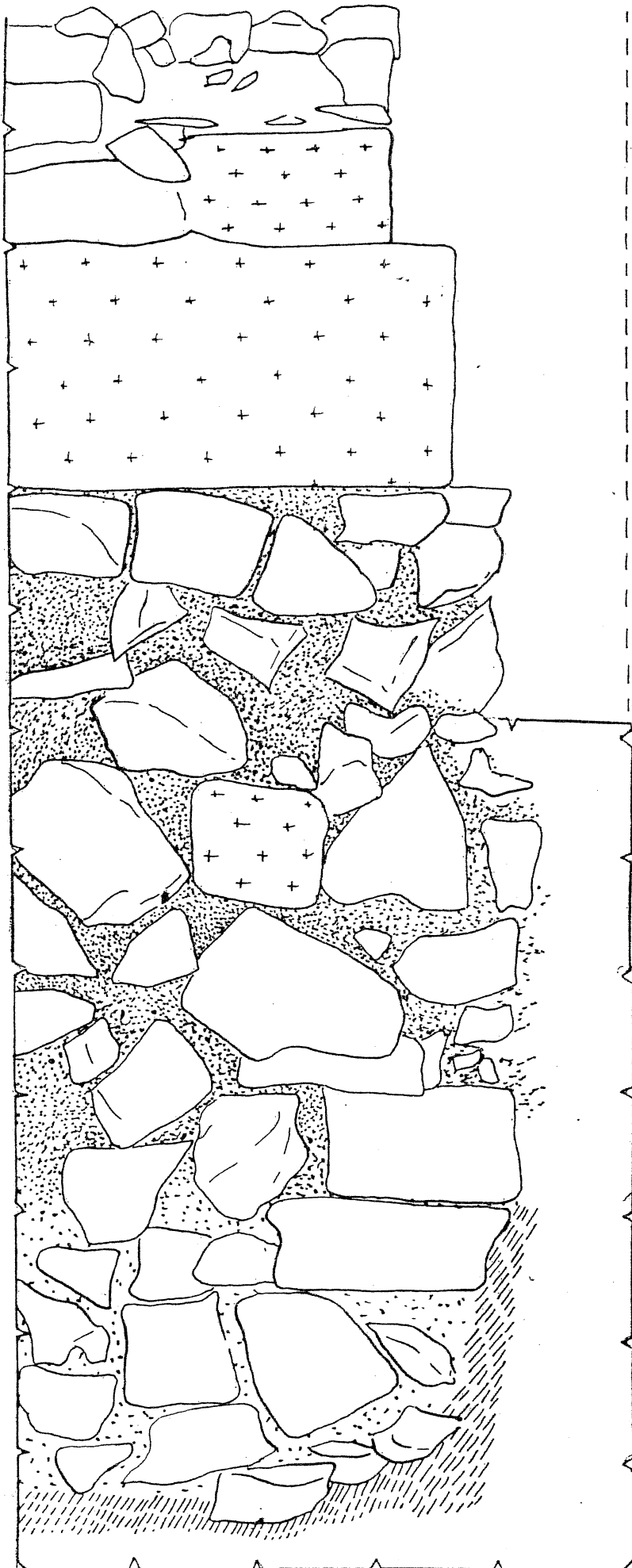
SY 86
Sondage I - Zone A.
(cella, F. II. Galerie).
Plan II (Coupe.)
Echelle: 1/10^m

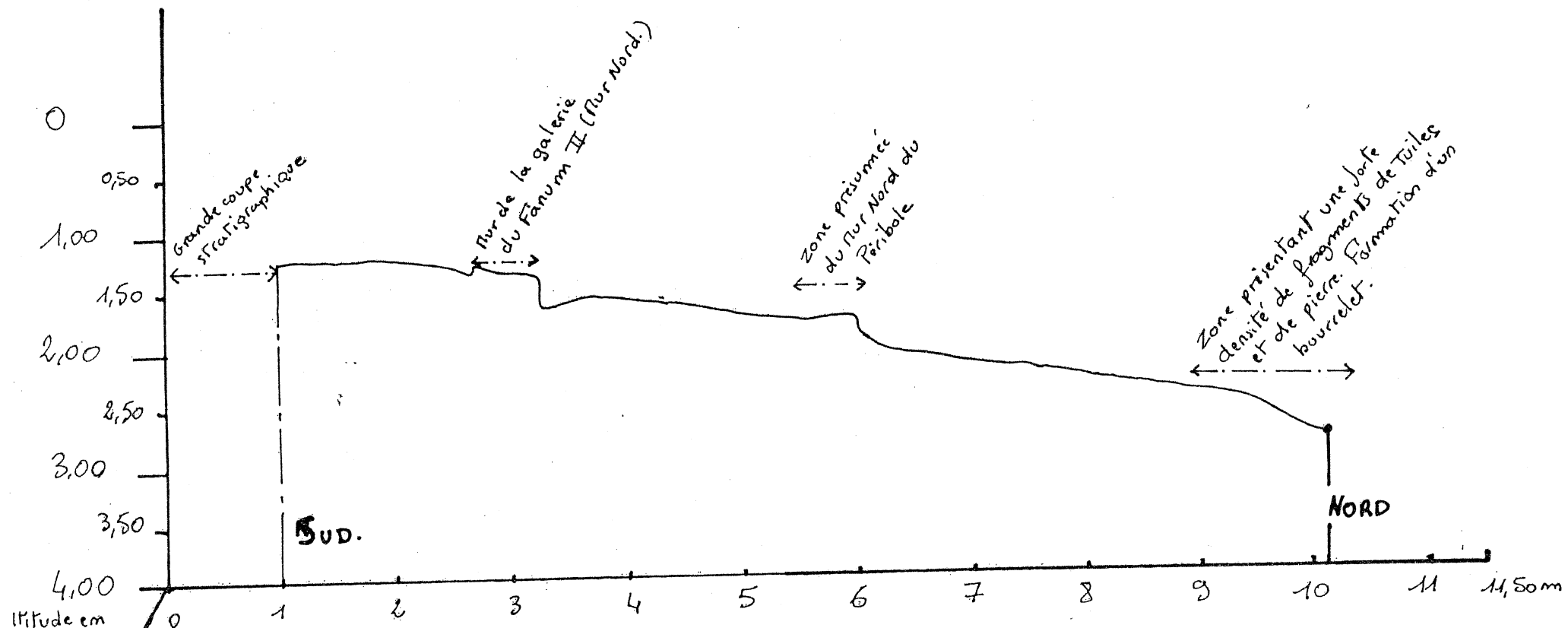
Légende:

-  mortier.
-  niveau brûlé
-  granite.

Relevé des fondations
de l'angle N/E de la
Cella du Fanum II

Fig 5





Sources de L'Yonne 1986 Sondage I
 - Profil Nord/Sud parallèle à l'Axe A-B. pris à 60cm (Q.R sur plan)
 - ECHELLE : $\frac{0 \quad 1 \quad 2 \text{ cm}}{0 \quad 1 \quad 1 \text{ m}}$

Fig. 6

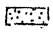
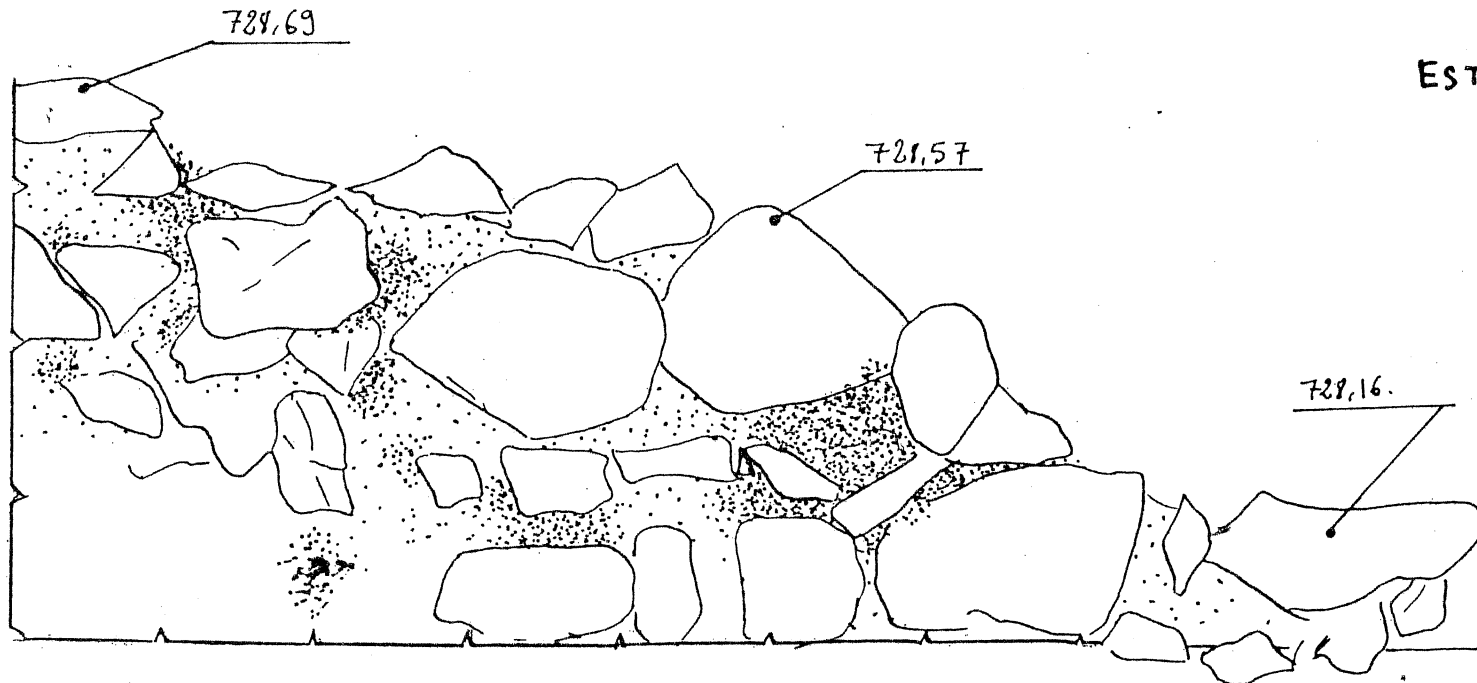
SY 86
Sondage I - Zone B - mur Nord (Coupe-)
Plan III
Echelle: 1/10 cm
Légende:  mortier.

fig 7

WEST



S Y 86

Sondage I. - Zone B - mur perpendiculaire - Ouest (Coupe.)

Plan III.

Echelle : 1/10 cm


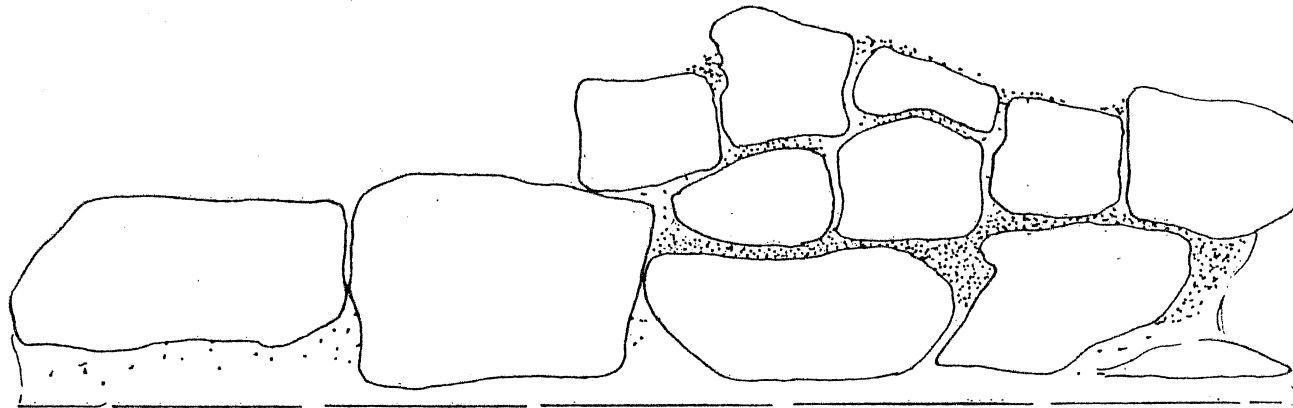
Légende :  mortier

fig. 8



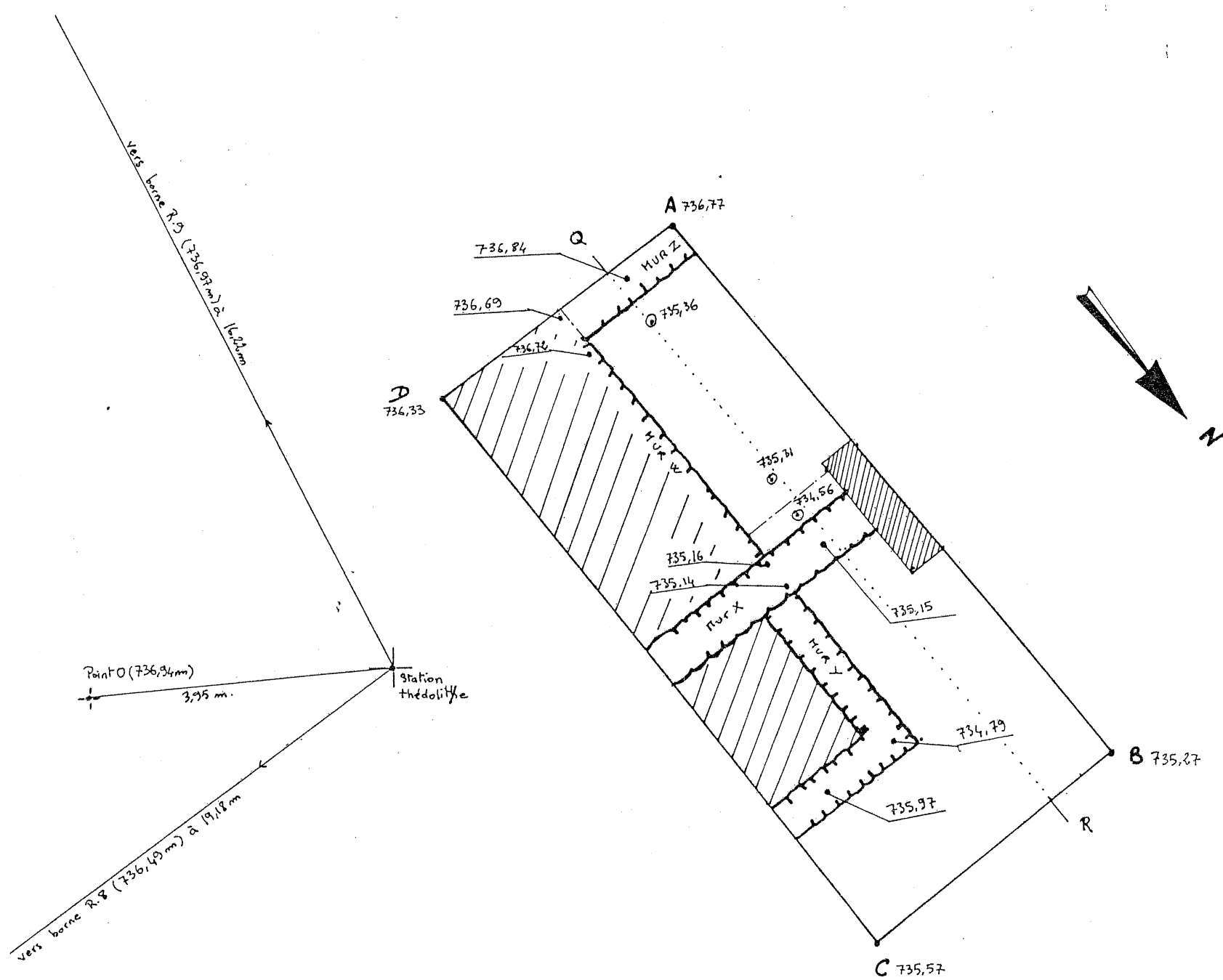

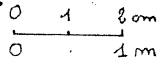
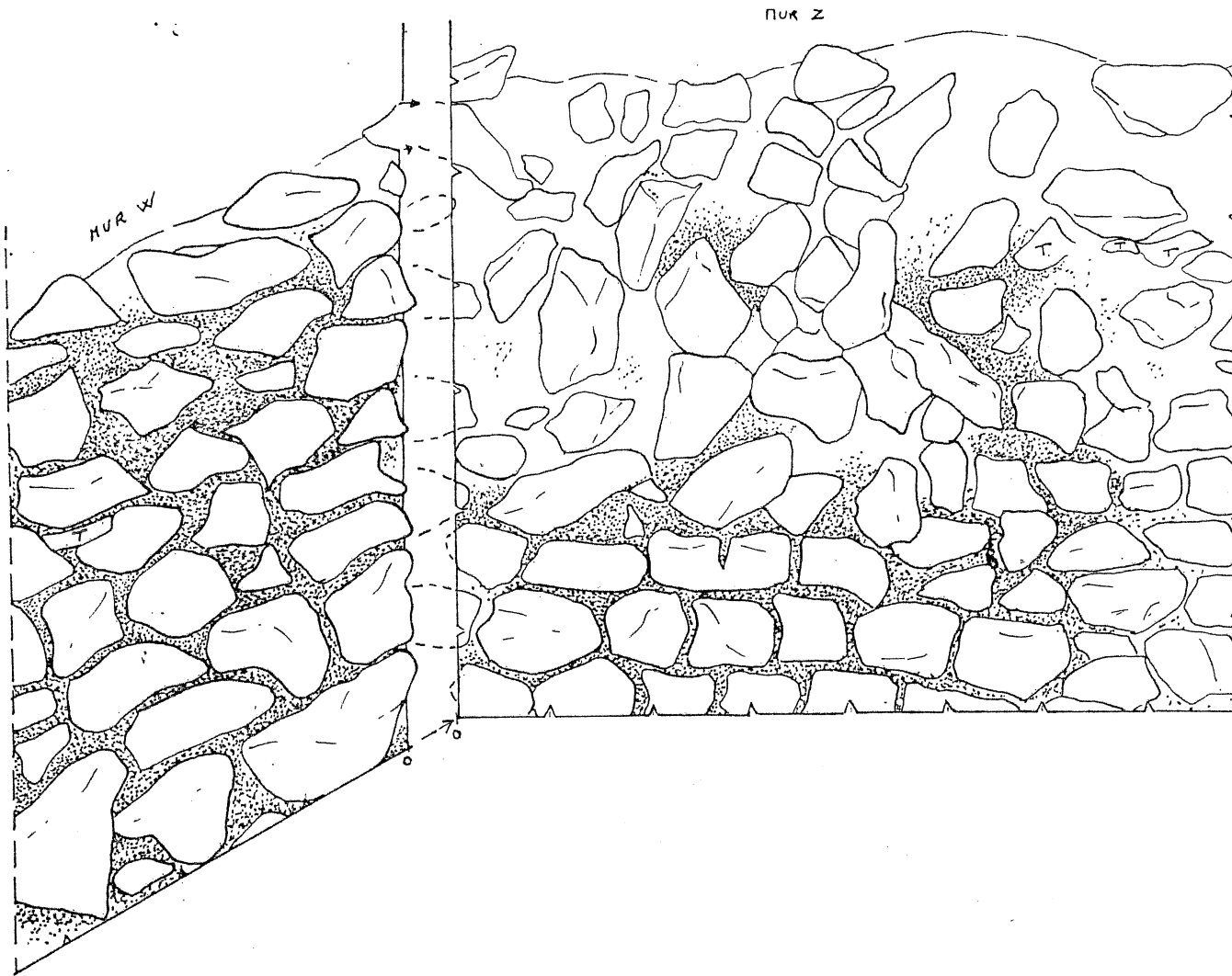


Fig. .9.

Sources de l'Yonne 1986 Sondage II

- Relevé des structures mises au jour
- Indication des bermes
- Relevé des altitudes

 Zones non fouillées
 } Délimitation des murs et
 } Berments
 - ECHELLE:  0 1 2 m
 0 1 m



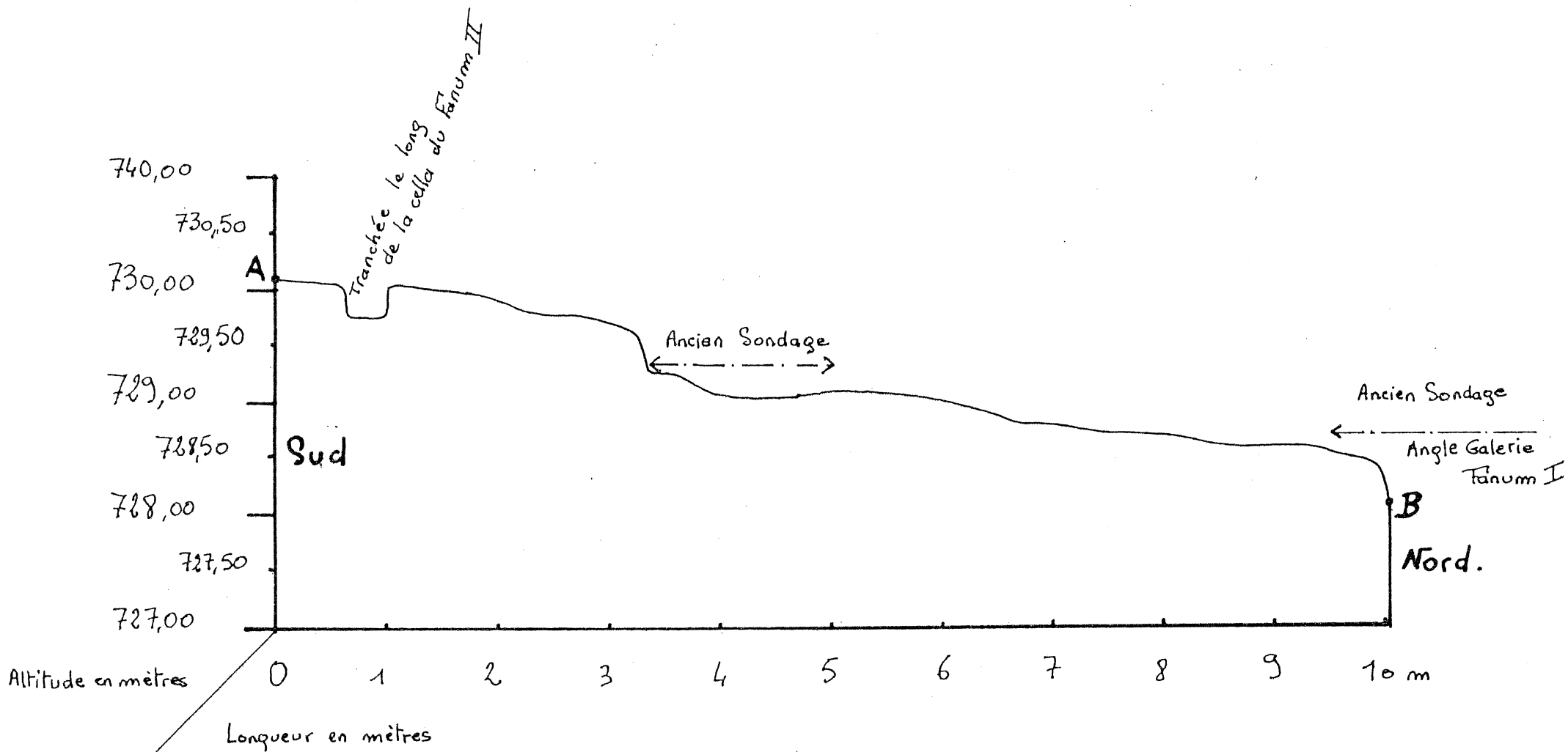
SY 86
Sondage II.
Intérieur - (Coupe.)

Plan VI.
Echelle : 1/10 cm.

Légende :
[stippled box] mortier
T tuile.

- Relevé de l'angle des murs W
et Z.

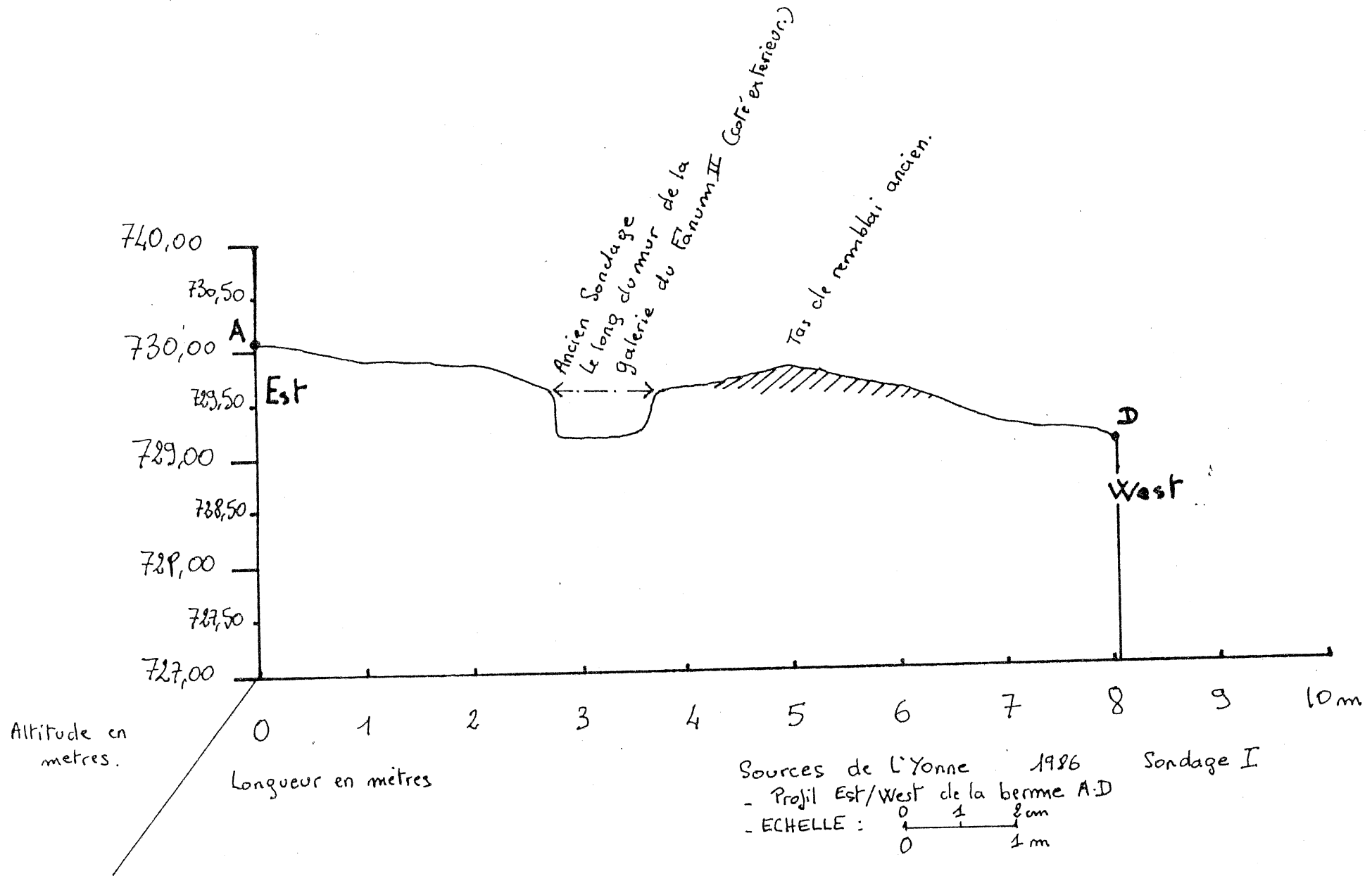
Fig 10

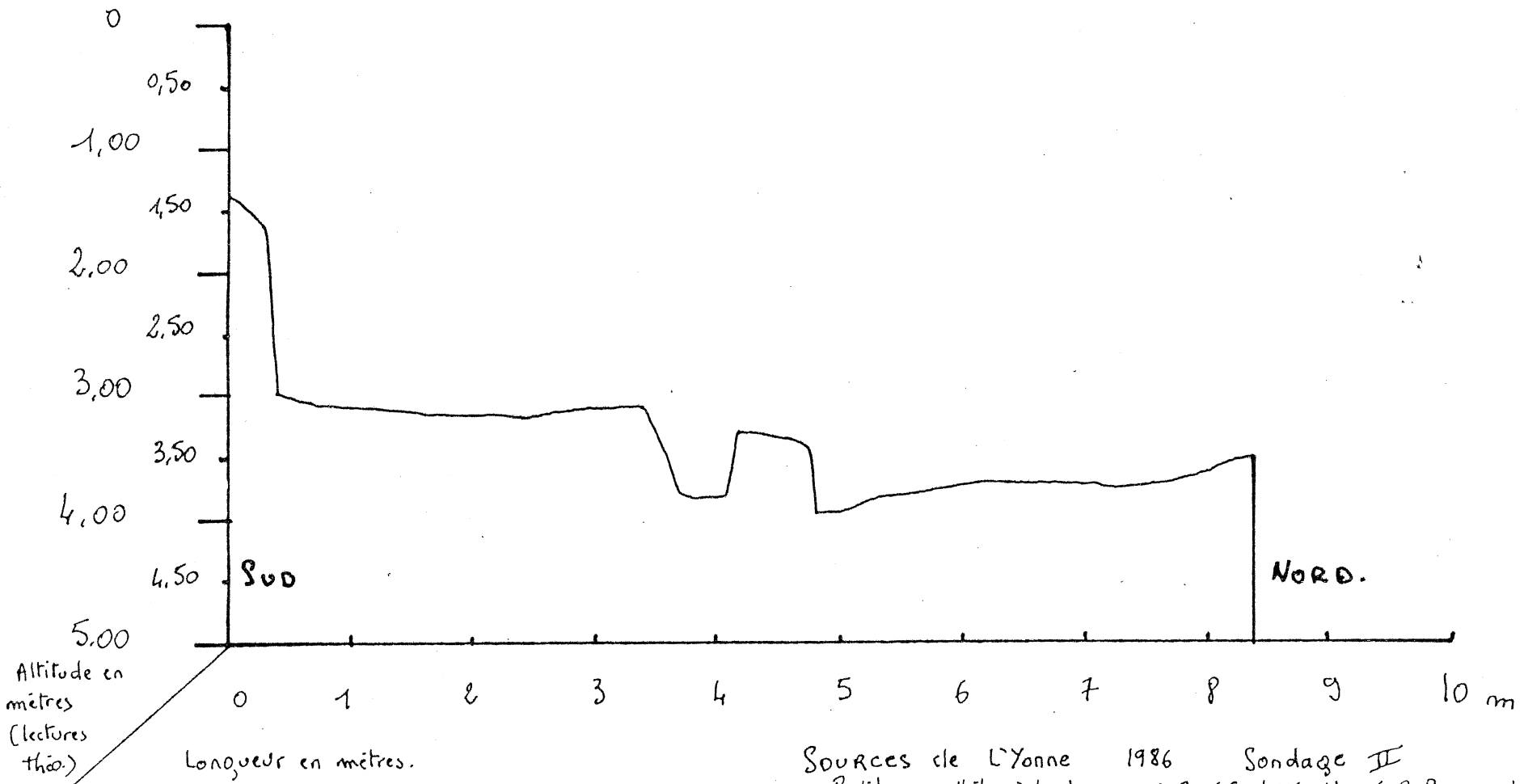


Sources de l'Yonne 1986 Sondage I

- Profil Sud/Nord de la berme A.B

- ECHELLE : $\frac{0 \quad 1 \quad 2 \text{ cm}}{0 \quad 1 \quad 1 \text{ m}}$

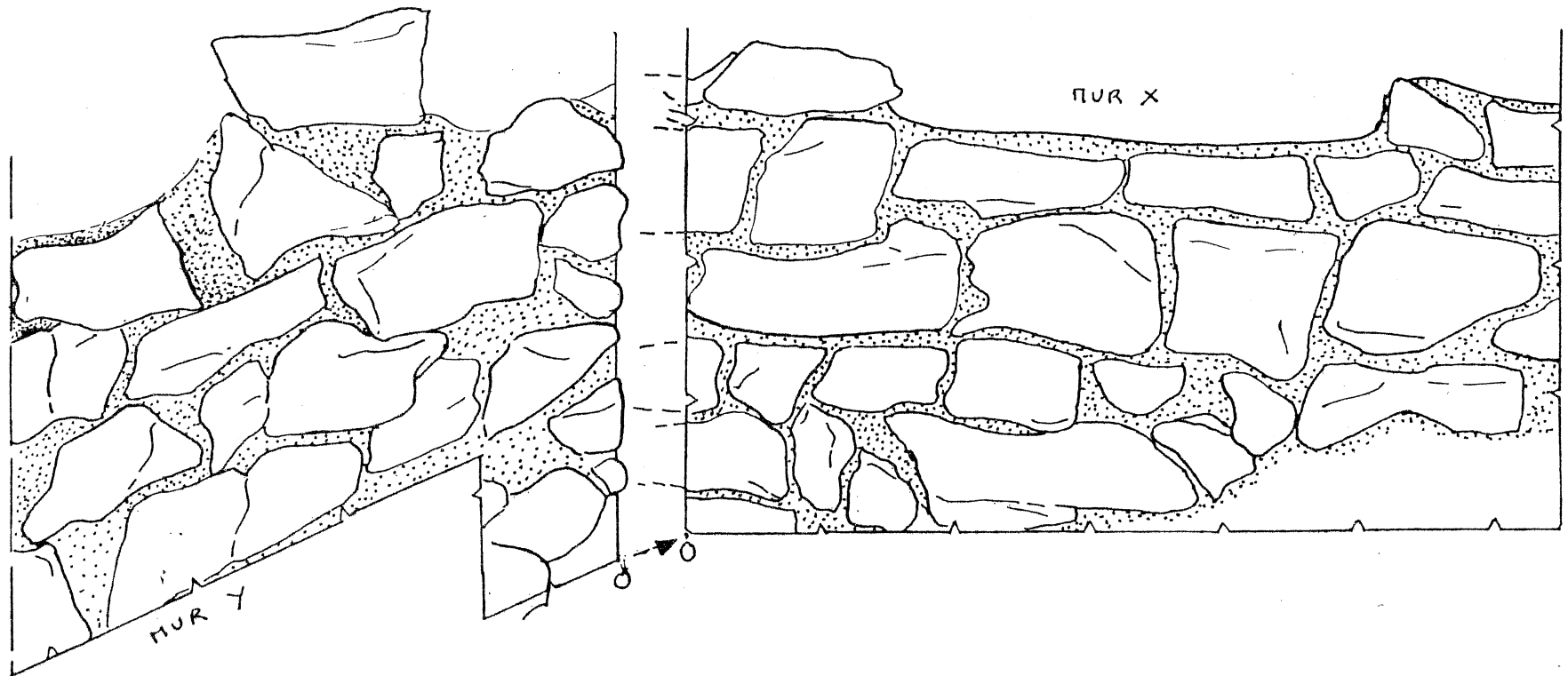




SOURCES de L'Yonne 1986 Sondage II
 - Profil parallèle à la berme A-B (Sud/Nord). (Q.R sur plan) pris à 1m.
 - ECHELLE : $\frac{0 \quad 1 \quad 2 \text{ cm}}{0 \quad 1 \quad 4 \text{ m}}$



Sources de l'Yonne 1986 Sondage II
 - Profil Sud/Nord de la Berme A-B.
 - ECHELLE: $\frac{0 \quad 1 \quad 2 \text{ cm}}{0 \quad 1 \text{ m}}$




Source de l'Yonne 1986 Sondage II
- Relevé en élévation de l'angle des murs X et Y.
(voir plan)
-  mortier
- ECHELLE : 1/10ème

Fig 11

LE SANCTUAIRE DES SOURCES DE L'YONNE COMMUNE DE GLUX - NIÈVRE

Claude PÉQUINOT*, Ginette PICARD**, Anne PASQUET***,
Brigitte FISCHER****, Jacques MEISSONNIER*****

LE SITE DES SOURCES DE L'YONNE

SITUATION ET ENVIRONNEMENT NATUREL

L'Yonne prend sa source à 736 m d'altitude dans un vallon à peine marqué entre le versant oriental du Mont Preneley, un des plus hauts sommets du Morvan, et la colline de la Grande Vente qui domine le village de Glux. C'est en amont du hameau des Lamberts, dans une tourbière, que naît la rivière, de la réunion de plusieurs rus résultant du ruissellement sur les pentes et de l'infiltration des eaux dans les diaclases du socle cristallin (fig. 1). À quelques mètres du pré tourbeux où l'Yonne prend naissance, à la ferme des Maurins, un autre ruisseau sort de terre et coule vers la Loire. La partie amont du vallon, entre le Preneley et la Grande Vente, constitue en effet une sorte de col, ligne de partage des eaux et lieu privilégié de communication entre le bassin de la Seine et celui de la Loire.

À cinq kilomètres au Sud-Est, les Éduens avaient édifié à l'époque de La Tène finale sur le Mont Beuvray, l'*oppidum* de Bibracte. L'une des voies s'échappant de l'agglomération traversait le site des sources de l'Yonne pour rejoindre vers le Nord celle qui conduisait à Alésia et passait

à proximité du théâtre antique des Bardiaux ; elle croisait au Sud celle qui reliait *Augustodunum* (Autun) à *Aquae Nisincii* (St-Honoré-les-Bains) (fig. 2). Une tradition orale des habitants de Glux nomme ce lieu « les Temples d'Yonne ». Au XIX^e siècle, Bulliot avait signalé des vestiges antiques et le Comte d'Aboville avait opéré quelques prospections. Le Docteur Lucien Olivier (OLIVIER, 1983, p. 226) indique les noms successifs de la rivière Yonne : « *Dea Icauni* au II^e siècle selon R. Bertheau (1), *Sugnutia* dans le Haut-Morvan, *Icauna* en aval, selon P. Guérin (2) ».

LES CONDITIONS DE LA DÉCOUVERTE

La découverte d'un grand nombre de fragments d'amphores recueillis dans les racines de sapins abattus par une tornade en 1972, et de nombreux tessons récoltés en prospection de surface en 1973, ont conduit à l'exécution de sondages méthodiques à partir de 1974. Le but était de répondre à la question : existe-t-il aux sources de l'Yonne un sanctuaire lié à la rivière ?

Les premières recherches ont porté sur un petit tumulus de pierres effondrées, situé sur la rive droite de la rivière, témoin des fouilles de d'Aboville au siècle dernier (3). Il est

*La Pirotte, 58430 ARLEUF.

**1 rue du Tacot, 58120 CHÂTEAU-CHINON.

***5 rue de Montchapet, 21000 DIJON.

****CNRS, 63 rue de la Glacière, 75013 PARIS.

*****SRA de Bourgogne, 39-41 rue Vannerie, 21000 DIJON.

1. BERTHEAU R., 1961, « L'Yonne et la Cure depuis l'époque gauloise », *L'Écho de Saint-Pierre d'Auxerre*. Les désignations successives de l'Yonne : *Dea Icauni* (II^e s.) ; *Icauna* (IX^e s.) ; *Yconiae*, *Yina* (XIII^e s.)

2. GUÉRIN P., 1976, *Prospections en vue de la recherche de vieux chemins, voies antiques et voies romaines sur le territoire de l'arrondissement de Clamecy*. L'auteur attribue le changement de nom du cours de l'Yonne : *Sugnutia* - *Icauna* au changement de régime, en rapport avec le flottage sur la rivière.

3. BULLIOT J.-G., THIOLLIER F., 1856, « La mission et le culte de Saint-Martin dans le pays éduen », *M.S.E.* Il y est question de vestiges gallo-romains repérés aux abords des Sources de l'Yonne.

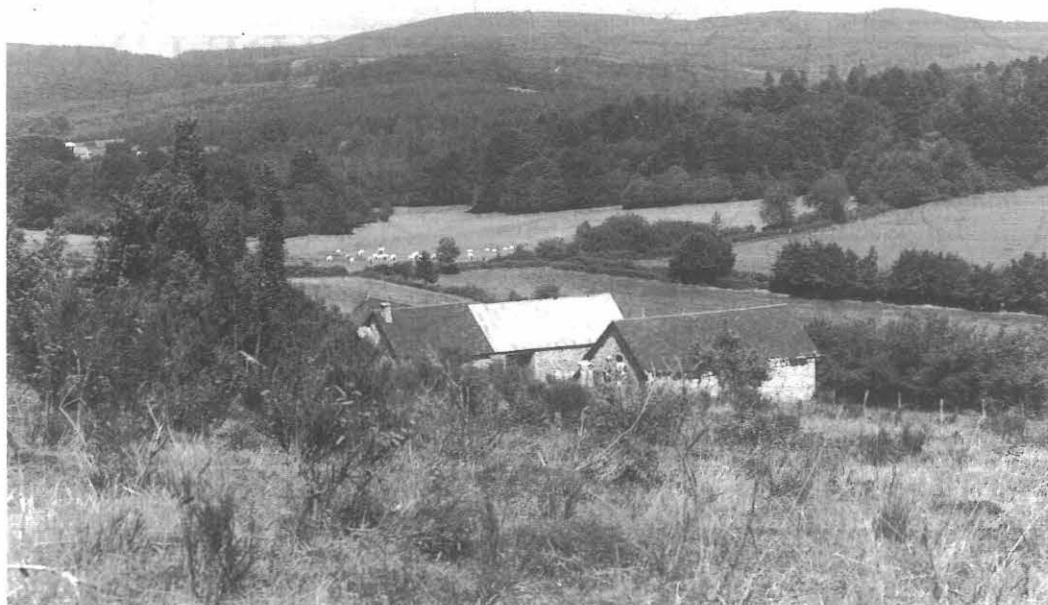


Fig. 1. Photographie du pré où l'Yonne prend sa source. Au fond le Haut Folin (902 m).

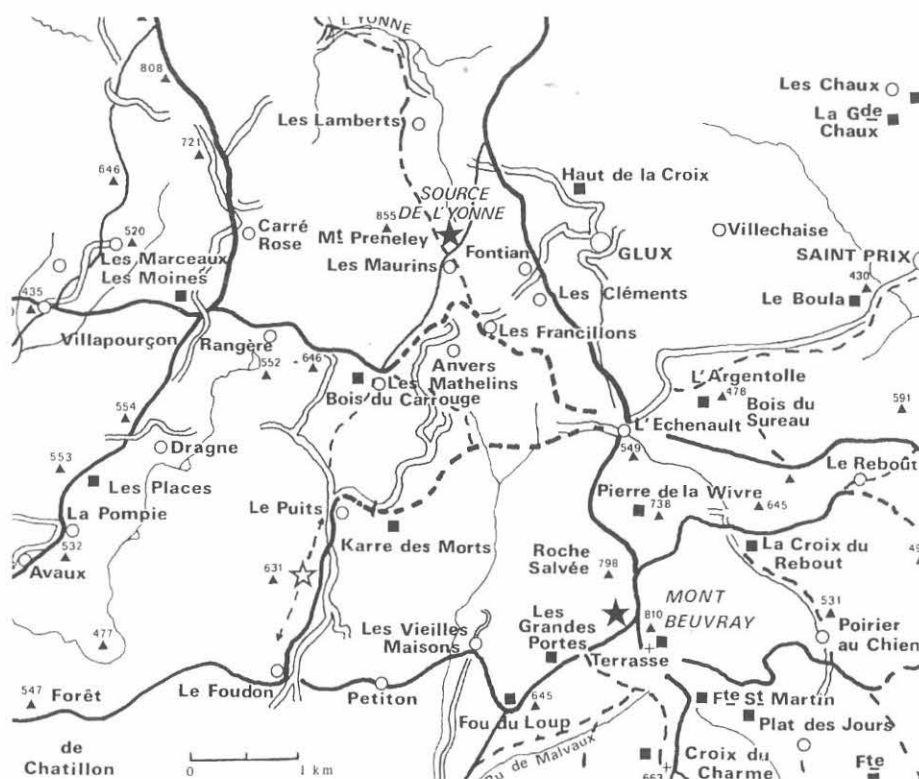


Fig. 2. Plan de situation. Extrait de la feuille Fours - Autun. Atlas feuille 4, in : « Le Haut-Morvan Romain », Lucien OLIVIER, 1985.

situé dans un petit bois de feuillus accessible par le chemin forestier qui relie le hameau d'Anvers à la D 300, et qui longe le pré où un petit bassin rustique aménagé est indiqué comme étant une source de l'Yonne (fig. 3). Ce bois, à la topographie tourmentée, présente trois tertres surélevés de quelques mètres, au sommet aplani. Ça et là émergent de l'humus et des feuilles mortes quelques blocs de pierre abandonnés, sans doute par des habitants des hameaux voisins venus chercher des pierres à bâtir dans les édifices démantelés (4).

4. La présence des arbres et de leurs racines courant dans le sol ont rendu le travail difficile à une équipe restreinte, dépourvue de grands moyens techniques et financiers. Un point coté a été déterminé, appelé point Z, dont l'altitude est de 727,10 m. Toutes les mesures ont été prises à partir de ce point.

LES SONDAGES

L'enclos (fig. 4)

Les premiers sondages ont dégagé au Sud-Est un petit édifice à trois pièces, dont les murs ouest et sud, amorçant tous deux un départ, se sont révélés appartenir à un très vaste enclos. Les murs qui le matérialisent ont été suivis par des séries de sondages effectués à intervalles de 2 m. Le mur sud a été repéré sur une vingtaine de mètres environ. Le mur oriental a été reconnu sur un peu plus de 90 m, jusqu'à un talus à peine marqué signalant la présence vers l'Ouest d'un mur de retour. Enfin le mur occidental, orienté Nord-Sud, a été mis en évidence sur environ 63 mètres. L'ensemble forme donc un quadrilatère de 46 m sur 94 m, flanqué dans son angle sud-est d'un bâtiment

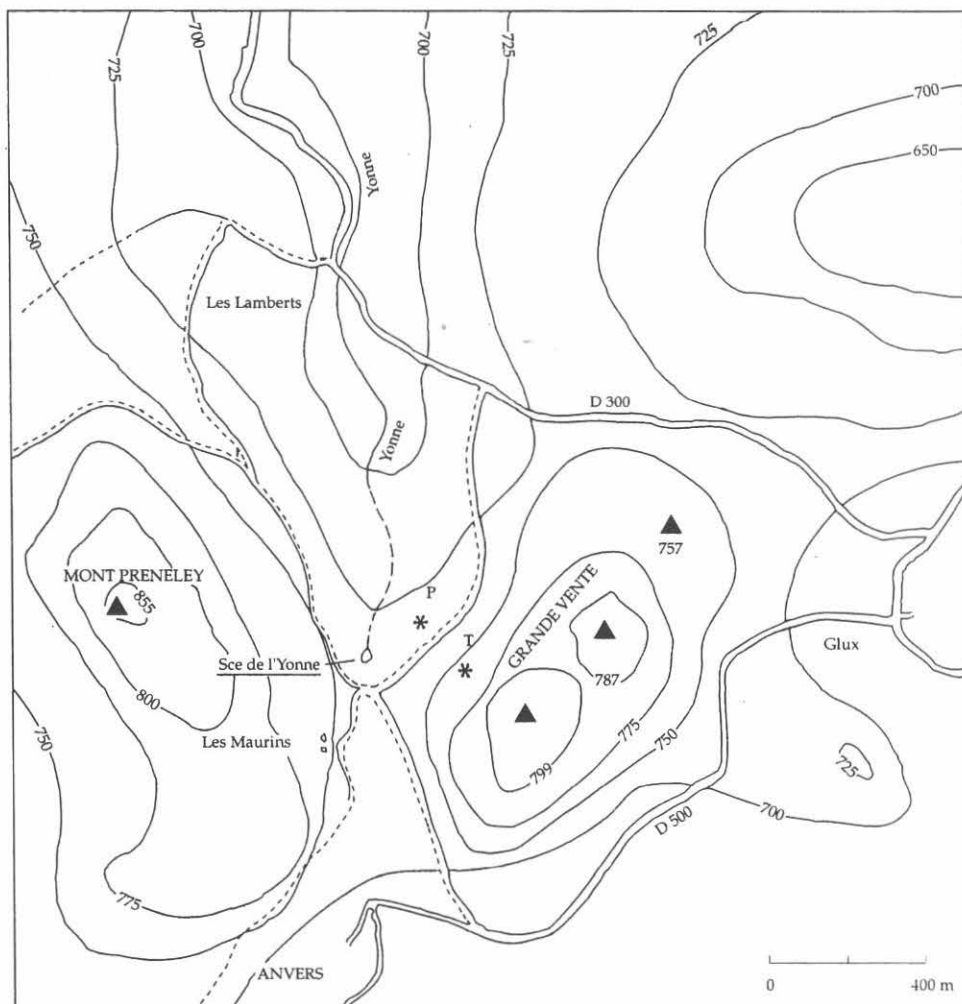


Fig. 3. Sources de l'Yonne : Situation des sondages du péribole (P) et des terrasses (T).

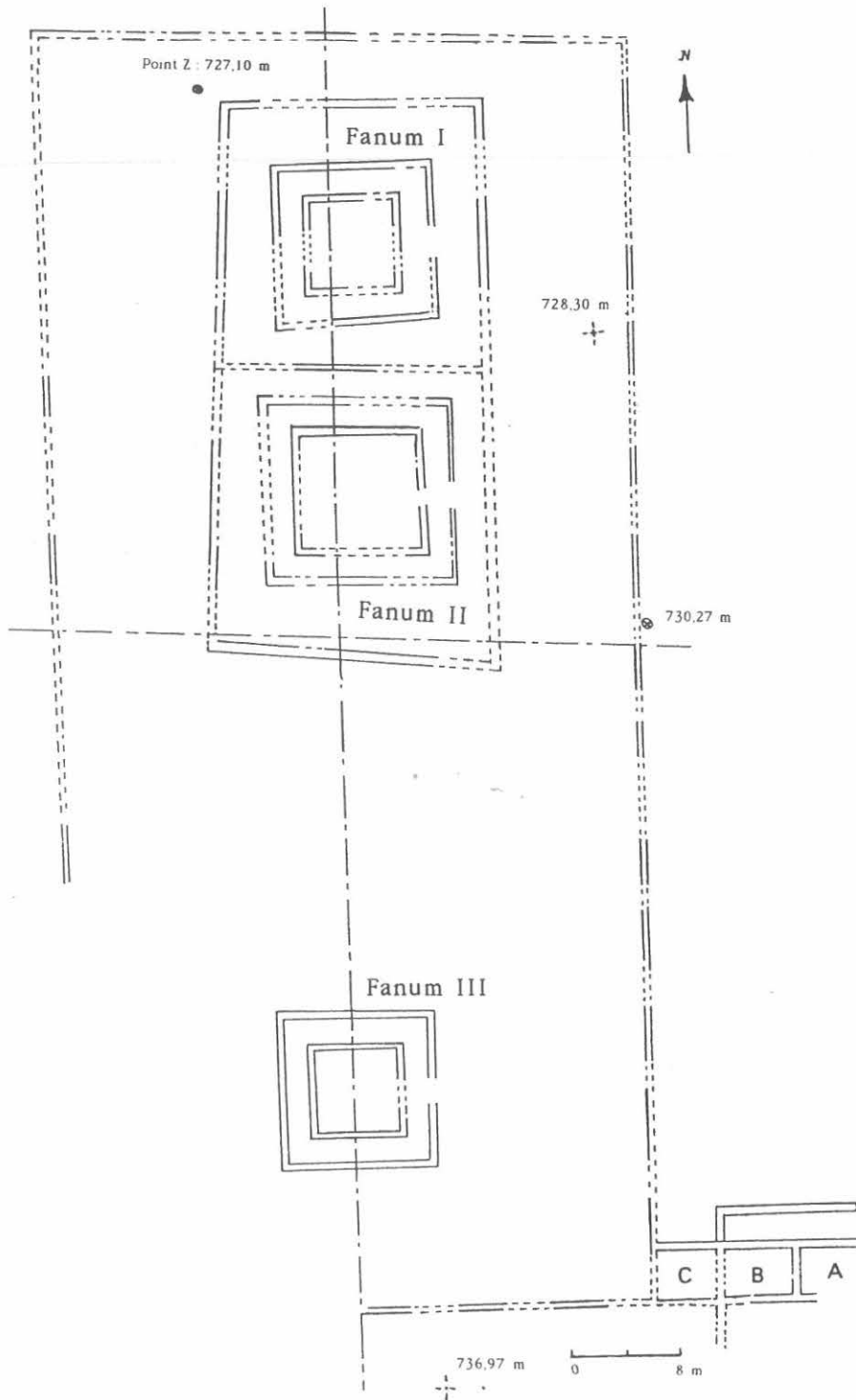


Fig. 4. Sources de l'Yonne : Plan du sanctuaire.

composé de plusieurs pièces. Deux angles seulement de cet enclos ont été exhumés avec certitude ; celui situé au Nord-Est n'a pu être mis au jour, étant hors du secteur de fouille, mais son existence est quasi certaine ; en revanche, celui du Sud-Ouest n'a pu être repéré malgré les sondages.

Une coupe, pratiquée dans le mur est, a fait apparaître ce mur d'enceinte jusqu'à sa semelle, sur 70 cm de hauteur. Sa partie supérieure repose sur une assise large de 50 cm en moellons bien appareillés, liés par un mortier jaune d'or. Une autre coupe opérée sur le mur ouest intègre des *tegulae* en réemploi dans sa structure (fig. 5). De part et d'autre de ce mur, les pierres d'éboulis et les débris de tuiles sont nombreux. Parmi eux un tesson de sigillée, fond de bol avec marque, plaide pour une datation de son édification à l'époque gallo-romaine.

L'intérieur de l'enclos

Des sondages effectués à intervalles réguliers suivant les médianes du quadrilatère ont permis d'exhumer les fondations de trois édifices au plan identique, en double carré concentrique, évoquant des temples gallo-romains. La partie nord de l'enceinte renferme deux temples inscrits dans deux périboles mitoyens. Le troisième, isolé dans la partie sud, est sans péribole.

Le fanum I. Le premier temple présente une *cella* de 7,30 m sur 7,60 m et une galerie dont les dimensions extérieures sont de 12,30 m sur 12,70 m (fig. 6). Les matériaux utilisés dans sa construction sont d'origine locale, provenant de la région de Glux ou des flancs du Mont Preneley : tufs volcaniques de couleur sombre avec des cristaux à grains blancs, microgranite porphyrique avec grains de feldspaths roses et blancs et granite de Luzy. Les angles de la galerie, particulièrement bien soignés, sont construits avec des blocs de granite, parallélépipèdes parfaits de 0,50 m x 0,20 m x 0,20 m. Un mortier à base d'arène et pauvre en chaux, comme ailleurs, a servi de liant.

La largeur moyenne de la galerie est de 2 m. Si son ouverture à l'Est, marquée par une tête de mur, ne fait aucun doute, l'existence de l'ouverture de la *cella* n'a pu être prouvée. Peut-être avait-elle un seuil surélevé, ou bien les pierres de seuil ont-elles été pillées. À l'extérieur de l'édifice, deux grandes dalles de 80 cm sur 50 cm en calcaire métamorphique, irrégulières sur une face, presque régulières sur l'autre, ont pu appartenir à un dallage de l'intérieur du temple (5).

5. Ce calcaire métamorphique est présent dans des lentilles du socle cristallin à Champ Robert et au Puits, à moins de 10 km du site.



Fig. 5. Sources de l'Yonne : photographie du mur ouest du péribole.

Une coupe transversale de la galerie a permis de dégager entièrement les murs jusqu'au sol d'origine. Le mur de la *cella*, épais de 60 cm, est bâti de moellons bien appareillés sur les deux faces, reposant sur un blocage de fondation large de 80 cm ; entre les deux parements, le remplissage est fait de pierres plus petites et contient parfois du matériel de réemploi : amphores, tuiles et même des quarts de cercle en brique de 20 cm de rayon dans un des murs de la galerie. Chacun de ses angles est souligné par une pierre taillée en calcaire. L'emploi de ces matériaux de couleur claire dans un édifice de granite témoigne d'un soin particulier apporté à la construction. Ce type de mur suggère un bâtiment d'assez grande élévation. Le mur de la galerie, large de 50 cm, ne possède plus que deux rangées de moellons, calés sur une semelle qui déborde sur 40 cm, plus grossièrement maçonnés et reposant elle-même sur de gros blocs plantés dans l'arène.

Une coupe transversale effectuée dans la partie nord de la galerie (fig. 7) a révélé, sous 10 cm d'humus (couche 1) et 30 cm de remblai contenant des éboulis et des tuiles (couche 2), un premier niveau fait d'un hérisson de petites pierres prises dans une mince couche de terre jaune (couches 3 et 4). Sous ce sol aménagé est apparu un second remblai, pratiquement stérile, épais d'une trentaine de

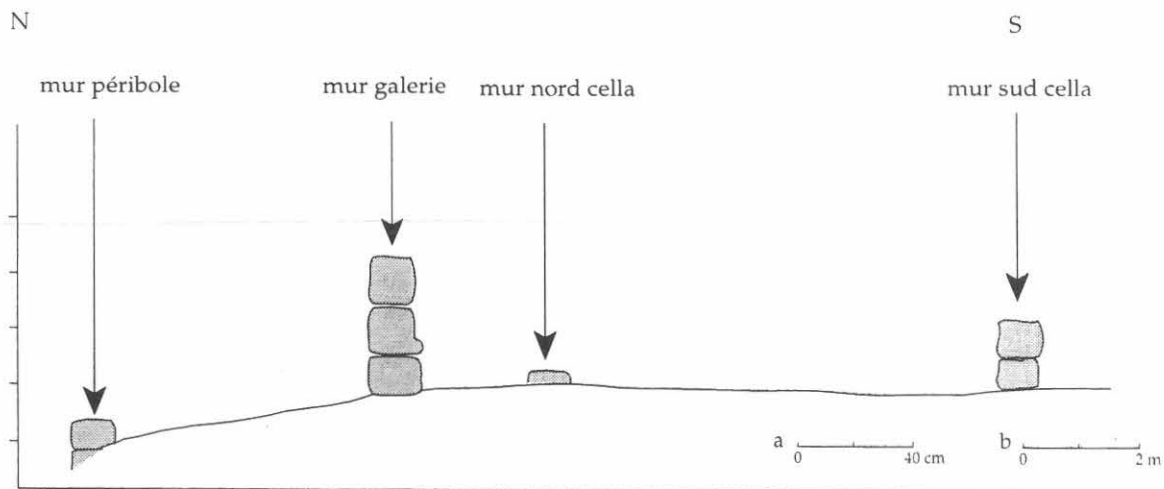


Fig. 6. Coupe de la partie nord du petit péribole le long de la grande médiane. a : échelle des hauteurs ; b : échelle des longueurs.

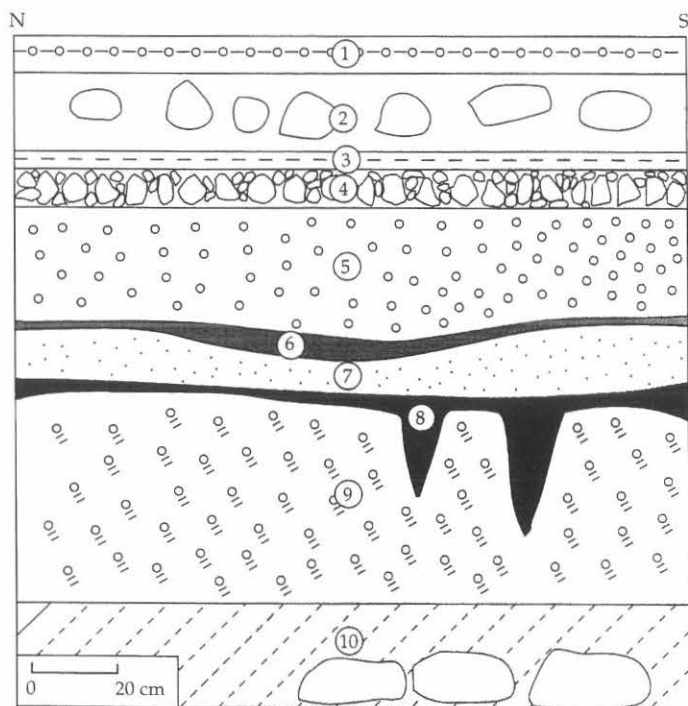


Fig. 7. Coupe stratigraphique N-S dans la galerie du fanum I. 1, Humus ; 2, terre grise et pierres d'éboulis ; 3, terre jaune ; 4, hérisson de pierres ; 5, remblai de terre fine jaune ; 6, première ligne de carbonisation ; 7, terre cuite rougeâtre ; 8, deuxième ligne de carbonisation avec trous de poteaux ; 9, remblai de terre fine jaune ; 10, sol d'arène d'origine.

centimètres (couche 5), puis deux lignes de carbonisation encadrant une couche de terre cuite rougeâtre de 8 cm (couches 6, 7 et 8). La ligne inférieure portait deux traces de piquets à pointes carbonisées d'un diamètre de 12 cm et enfoncés sur une profondeur d'environ 20 cm dans une terre jaune fine (couche 9). Une seconde coupe Est-Ouest a confirmé l'existence de ces deux niveaux. C'est dans la couche 7, de terre cuite peu homogène, présentant par endroits des zones creuses, que la plus importante partie du mobilier a été récoltée : morceaux de ferraille, clous, minuscules fragments de bronze, débris d'os brûlés, quelques tessons de poterie noire, et posée à plat dans le remblai jaune et fin, épais de 30 cm, une faux, ou plutôt sa trace pulvérulente, très oxydée.

Prolongée à l'extérieur de la galerie en direction du Nord, la coupe a montré, sous la couche d'humus, une coulée de pierre mêlée de tuiles brisées formant remblai sur un sol d'arène jaune. Ces restes de tuiles ne sont pas suffisants pour avancer l'hypothèse que l'édifice en était entièrement couvert, mais on peut envisager que cette partie du bâtiment pouvait avoir une couverture de *tegulae* et d'*imbrices*.

Le fanum II. Sous un tertre voisin, 3 m plus haut, un second temple présente une *cella* de 10 m X 10 m, entourée d'une galerie de 14,50 m X 14,70 m. Cette galerie ne possède plus ses pierres d'angles, probablement pillées. L'entrée de la *cella* était marquée par deux gros blocs de granite parallélépipédiques, l'un basculé, de 57 cm X

57 cm x 37 cm et arrondi à l'arrière, l'autre en place, de 70 cm x 50 cm x 35 cm. L'interruption du mur et la position des blocs délimitent une entrée à l'Est, large de 2 m. En face, dans la galerie, le mur est interrompu sur 1,80 m ; des moellons bien taillés, mais de dimensions plus modestes, constituent les têtes des murs.

Une tranchée creusée à l'intérieur de la galerie dans l'angle nord-est a fait apparaître les substructures de la *cella* (fig. 8). Une pierre de taille en granite est posée sur un socle monolithique calé par une semelle qui repose sur des fondations de 1,80 m de hauteur, dont les pierres sont scellées avec du mortier dans la partie supérieure seulement. Une zone brûlée est visible à la base de la construction.

Ces deux temples sont inscrits chacun dans une enceinte en forme de quadrilatère, dont les côtés ne sont pas tout à fait orthogonaux. La première a comme dimensions : 20 m pour le mur nord, 21 m pour les murs est et ouest, 23 m pour le mur sud qui est aussi le mur nord de la seconde. Les autres dimensions de la seconde enceinte sont respectivement 20,70 m, 22,40 m et 24,20 m pour les murs ouest, est et sud, mesures approximatives en raison du démantèlement de la construction dans la partie est, les angles n'ayant pu être déterminés avec précision.

Le fanum III. Au Sud des deux temples précédents, a été mis au jour un troisième temple installé sur un promontoire, situé 6 m plus haut que le précédent. De dimensions semblables à celles du premier temple, la *cella* du fanum III, parfaitement carrée, a 7,30 m de côté ; la galerie, large de 1,80 m, mesure 12,40 m x 12,20 m. Les murs sont très démantelés. Plus proche du chemin actuel, cet édifice a dû être davantage pillé au profit des constructions récentes. Il n'a pas été possible de déceler l'entrée de la *cella*, dont le mur de fondation, comme celui du premier temple, ne présente aucune interruption. Celui de la galerie est éventré sur 2,20 m à l'Est.

Cette troisième structure est dépourvue de péribole ; les sondages menés dans l'espace qui la sépare des précédentes ont été stériles.

Le mobilier recueilli dans ces sondages du péribole et des trois *šana* est assez rare. Il comprend des tessons d'amphores, quelques clous, des fragments de vaisselle commune gallo-romaine, quelques-uns de sigillée, dont le fond de bol avec marque de potier, plusieurs monnaies gauloises en bronze et en argent et gallo-romaines en bronze, en particulier un as de Nîmes, et des monnaies coupées très usées et de ce fait difficiles à identifier.

Le bâtiment annexe (fig. 9)

Le bâtiment au Sud-Est de l'enceinte comporte trois pièces mitoyennes, A, B et C ; elles sont de même largeur,

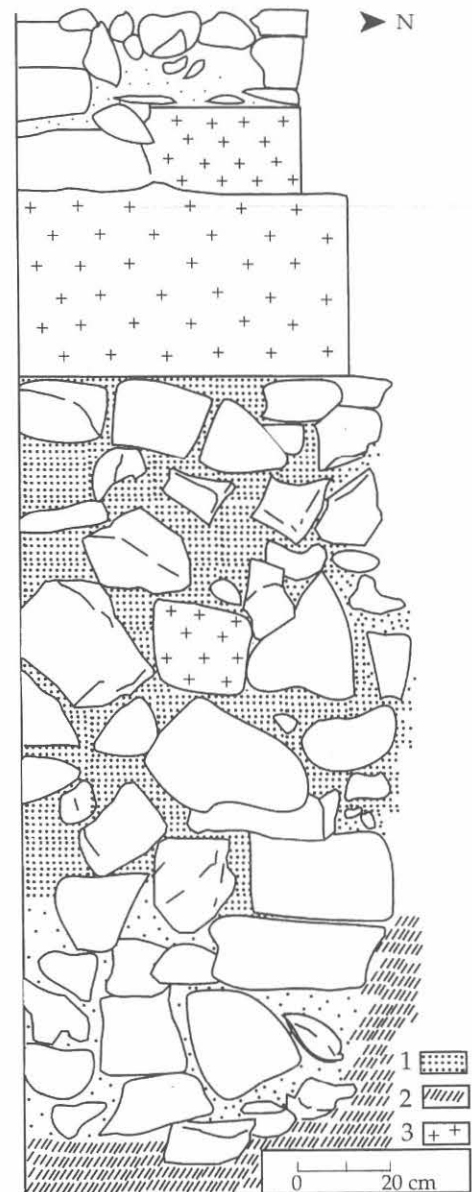


Fig. 8. Relevé des fondations de l'angle N-E de la *cella* du fanum II.
1, Mortier ; 2, niveau brûlé ; 3, granite.

3,50 m, mais de longueurs inégales. A : 4,25 m, B : 5 m, C : 4,50 m. Deux seulement, A et B, sont longées sur 10 m par un corridor large de 2 m, orienté Est-Ouest. Les murs, à forte élévation (environ 2 m) et larges de 60 cm, sont soigneusement construits avec un parement régulier à lits horizontaux. Comme il n'existe aucune ouverture ménagée permettant la communication entre les pièces et le couloir,

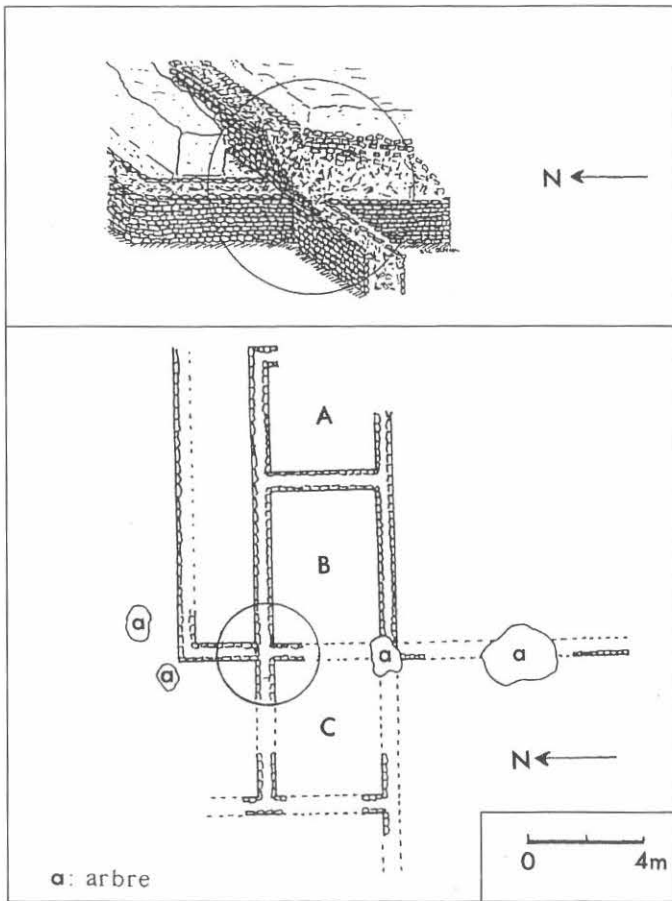


Fig. 9. Sources de l'Yonne :
le bâtiment annexe : plan et détail de la structure.

on peut penser que celui-ci contenait peut-être un escalier de bois donnant accès à un étage supérieur. Il faut signaler une anomalie : le mur aveugle du corridor vient s'appuyer sur le parement du mur de la pièce B, mais n'est pas lié à sa masse. Celui qui sépare les pièces B et C se prolonge en direction du chemin actuel, comme l'atteste un sondage. Le corridor pourrait donc constituer un aménagement ajouté à l'ensemble architectural examiné.

Une coupe effectuée à l'intérieur de la pièce A n'a pas permis de mettre au jour un sol, mais a révélé, sous une couche d'éboulis et de pierres, un remblai jaune très tassé ne contenant aucun matériau de construction, ni autre mobilier, à l'exception de quelques tessons d'amphores. En revanche, à l'extérieur de la pièce, un niveau où abondent pierres et fragments de tuiles repose sur une couche jaune

creuseuse très riche en matériel : nombreux bords de poterie noire, poterie rouge fine, clous, sigillée, et même un morceau de verre à vitre. La qualité de la construction de cet ensemble architectural et la poterie sont d'époque gallo-romaine.

Les terrasses

De l'autre côté de cet ensemble architectural, au Sud du chemin actuel qui donne accès au site, le versant de la colline de « la Grande Vente » faisant face au Mont Preneley présente un aménagement en terrasses qui ont été enrésinées au XIX^e siècle. De grandes quantités de tessons ont été recueillis à la suite des travaux de coupe et de débardage. Sur la pente douce, longue de 130 m, pour un dénivelé de 26 m, cinq replats ont été relevés. Quelques sondages de sauvetage ponctuels ont pu être réalisés avant le nouvel enrésinement de la parcelle, sauf sur le gradin inférieur, déjà reboisé depuis plusieurs années. Ce premier replat, situé seulement à 38,50 m de l'enclos, bien horizontal et large de 10 m, présentait la plus grande abondance de tessons.

Sur le second gradin, large de 11,70 m, deux sondages ont été effectués à la cote 738,29 ; sur le troisième, d'une largeur de 15,60 m, huit sondages ont été pratiqués entre les cotes 740,04 et 744,35 ; sur la quatrième terrasse, difficile à repérer car elle évoque plutôt une pente douce d'une trentaine de mètres, trois sondages ont été réalisés (entre les cotes 746,72 et 751,04) ; enfin, sur le cinquième, bien net et large de 18,70 m, trois sondages (entre 753,44 et 755,80).

Ce sont les trois terrasses inférieures, les moins éloignées de l'enclos, qui ont livré le matériel le plus abondant. Les sondages ont permis de repérer deux niveaux archéologiques. Sous une couche d'humus épaisse de 20 à 40 cm, le niveau supérieur est constitué d'un hérisson composé de deux rangées de pierres de taille moyenne. Le niveau inférieur, séparé du précédent par une couche de terre grise fine, repose sur l'arène d'origine ; il présente une zone riche de nombreux fragments d'amphores, de quelques tessons de vaisselle commune et de quelques rares clous de petite dimension, comme les clous de semelles de chaussures trouvés au théâtre des Bardiaux.

Un sondage méthodique sur une aire de 7 m x 5 m a pu être mené sur une partie du troisième gradin ; un alignement de pierres est apparu, formant un muret long de 7 m, composé de moellons appareillés en granite de Luzu, bien parementé du côté de l'amont (fig. 10). Les deux rangées qui le constituent, sur la largeur d'une seule pierre, ne sont liées par aucun mortier. Au Sud-Ouest, il tourne dans le sens de la pente en formant un angle arrondi, la rangée de pierres supérieures ayant disparu. Les pierres sont moins bien taillées, la structure semble encore plus frustrée. Ce

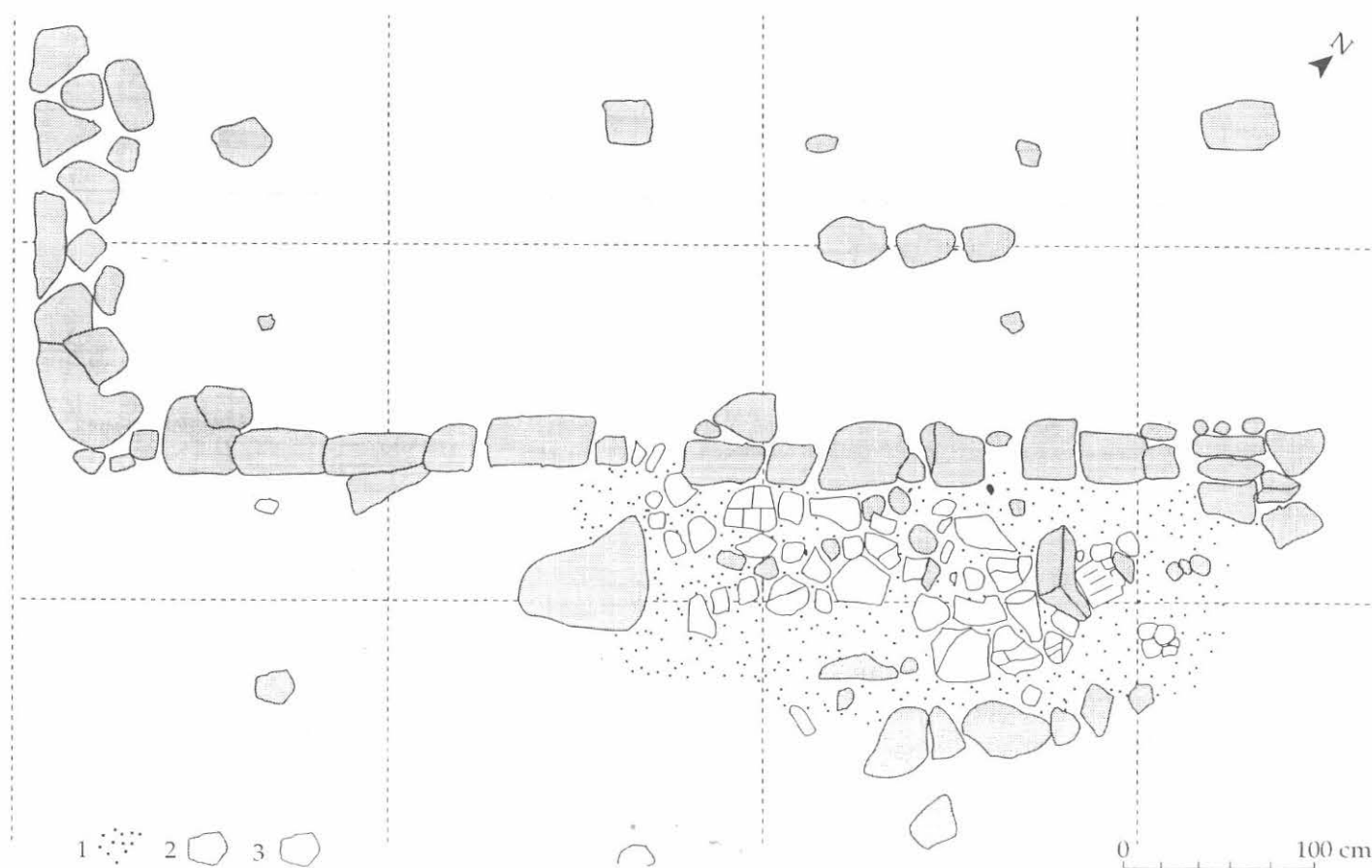


Fig. 10. Sondage sur la troisième terrasse - niveau inférieur. 1, Arène ; 2, pierre ; 3, céramique.

mur s'interrompt à la rupture de la pente. En amont, il est bordé sur 3 m de longueur par un fossé, large de 1,10 m, qui contient, sur 50 cm d'épaisseur, dans un sable d'arène à gros grains, de très gros morceaux d'amphores dans lesquels on peut reconnaître facilement des pieds, des épaules, des cols et des morceaux de panses ; il s'agit d'un remblayage effectué en une seule fois, comme le montre l'homogénéité du matériel, qui assainit le mur en le protégeant de la stagnation des eaux de ruissellement (fig. 11). Au-delà de ce fossé, sur toute la largeur de la terrasse et au niveau supérieur du remblaiement, s'étend une aire constituée de cailloux calibrés et mêlés de tessons d'amphores plus petits, très roulés, comme pour constituer un sol de circulation assez plat. En aval du muret, à l'intérieur de la construction, sous l'humus, quelques rares tessons d'amphores

rappellent ceux trouvés de l'autre côté. Une couche de carbonisation épaisse de 4 à 5 cm, horizontale tout d'abord, puis inclinée dans le sens de la pente, s'étale sur toute la longueur du mur et sur une largeur de 3 m ; elle est interrompue par le talus. Un denier éduen en argent a été récolté dans cet espace.

Cette terrasse aurait donc porté une construction très sommaire, allongée et étroite, installée en bordure du talus, à façade orientée vers l'amont et dont une partie a été emportée par glissement dans la pente. Cette cabane a pu avoir un plancher. Le soubassement très peu profond devait supporter des murs de faible élévation, d'autant plus qu'il n'y a pas de moellons éparpillés. Quelques petits morceaux de clayonnage évoquant des murs en pisé ont été ramassés. La couverture pouvait être végétale, car aucun fragment de

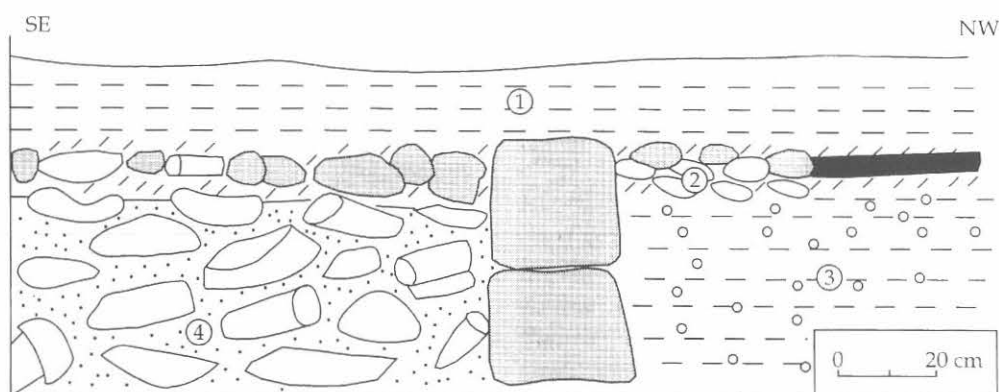


Fig. 11. Terrasse C - coupe stratigraphique SE - NW dans le sens de la pente. 1, Humus ; 2, amphores dans terre grise et traces de carbonisation ; 3, terre jaune stérile avec cailloux ; 4, gros fragments d'amphores dans arène.

tuile n'a été trouvée. Aucune structure de calage de poteau n'a été repérée. Les matériaux ayant servi aux aménagements sont soit antérieurs, soit contemporains de la construction. Le mobilier, poterie noire et grise commune, monnaie gauloise, monnaie romaine coupée, est typique de la période très proche de la conquête romaine.

Claude PÉQUINOT et Ginette PICARD

ÉTUDE CÉRAMOLOGIQUE

Parmi tout le matériel recueilli sur le site des Sources de l'Yonne, la céramique et les amphores en représentent la quasi totalité. Mais, outre les difficultés rencontrées au cours de la fouille, énumérées précédemment, l'organisation des données concernant ce matériel a souffert d'un stockage inadapté. En effet, il a été déplacé à plusieurs reprises, sans précaution, ce qui a entraîné la perte des localisations précises, aussi bien en stratigraphie que spatialement. Seules deux zones ont pu être identifiées pour l'étude de ce lot céramique : le sanctuaire et les terrasses (*cf.* fig. 12 a et b).

Avant recollage, 5 159 tessons ont été dénombrés, correspondants à 251 vases, identifiés par la méthode du nombre minimum d'individus.

LES CATÉGORIES CÉRAMIQUES

Huit catégories de céramiques sont représentées (fig. 12 a et b) : les céramiques communes (claires et sombres : CC et CS), la céramique type «Besançon», la *terra nigra* (TN), la *terra rubra* (TR), les parois fines (PF), la sigillée (Sig), et les amphores.

La céramique commune sombre (fig. 13)

Trois catégories de formes ont été reconnues : pots, jattes et coupelles.

Ce répertoire est dominé par les pots, dont trois formes sont identifiées. Vingt-trois fragments de lèvres se rattachent à un pot à lèvre fine, biseautée dans la partie externe et au col tronconique (fig. 13, n° 1). Neuf individus ont une lèvre de section ronde, déversée sur l'extérieur (n° 4) et trois pots présentent une lèvre arrondie légèrement déversée sur l'extérieur avec un col tronconique et une épaule carénée (n° 5).

Deux formes de jattes sont répertoriées. Dix-neuf exemplaires présentent une lèvre en amande légèrement rentrante avec une panse oblique (n° 2) ; un exemplaire a une lèvre de section triangulaire rentrante présentant une gorge à la liaison lèvre-panse (n° 7).

Il existe une seule coupelle à lèvre en amande avec une collerette (n° 3).

On peut penser que les deux décors estampés – feuilles, pour l'un (n° 6), et compartimenté, gaufré et fleurs pour l'autre (n° 8) – appartiennent à des pots, forme la plus représentée dans cette catégorie de pâte.

Zones		Nbre Tess	NMI	%Tessons	%NMI
Sanctuaire	CS	345	59	57.84	37.29
	CC	283	11	10.78	30.59
	Besançon	144	12	11.76	15.56
	TN	57	7	6.86	6.16
	PF	87	12	11.76	9.4
	Sig	9	1	0.98	0.97
	Total	925	102		
Terrasses	CS	349	4	45.5	7.84
	CC	208	10	27.11	19.6
	Besançon	93	18	12.12	35.29
	TN	64	11	8.34	21.56
	TR	4	4	0.52	7.4
	PF	46	6	5.99	11.76
	Sig	3	1	0.39	1.96
	Total	767	54		
Indéterminé	CS	14	7	23.33	24.13
	CC	17	10	28.33	34.48
	Besançon	14	7	23.33	24.13
	TN	7	3	11.66	10.34
	PF	5	1	8.33	3.44
	Sig	3	1	8.44	3.44
	Total	60	29		

a

b

Zones	Types	% Total	% NMI	Tot Tessons	NMI
Terrasses	D 1	67.64	74.19	2321	46
	D20	0.17	3.22	6	2
	P1	0.02	1.01	1	1
Sanctuaire	D1	17.34	8.06	595	5
Indéterminé	D1	14.8	12.9	484	8
Total				3091	62

Fig. 12. Sources de l'Yonne : tableau de répartition des catégories céramiques.

La céramique commune claire (fig. 13)

Le répertoire typologique est restreint et ne concerne que des pots, parmi lesquels cinq formes différentes sont isolées. Différenciés par leurs lèvres, on retrouve des pots à lèvre déversée sur l'extérieur, moulurée sur l'intérieur et l'extérieur (fig. 13, n° 9) ou seulement sur l'extérieur (n° 11), des pots à lèvres arrondies déversées (n° 10 et 13), ou des pots au col tronconique et à lèvre de section losangique déversée sur l'extérieur (n° 12).

La céramique type « Besançon » (fig. 14)

Cette catégorie est très présente sur le site des Sources de l'Yonne. Elle comprend :

- des pots à panse ovoïde et lèvre de section triangulaire ornées de deux ou trois rainures sur le dessus (vingt et un individus) ; l'extérieur de la panse est verni au goudron et porte une couverte micacée, or (fig. 14, n° 1 et 2) ou argent (n° 3 à 5) ;

- des écuelles (douze individus) à paroi droite (n° 6 et 7), ou oblique (n° 8 et 9), à lèvre rainurée sur le dessus ; l'extérieur est micacé, or ou argent ;

- des urnes à bords moulurés (quatre exemplaires) ; la pâte est sableuse et grossière ; les inclusions sont nombreuses et de taille importante ; suivant les exemplaires, ce type de céramique présente deux ou trois rainures sur le bord, permettant peut-être d'adapter un couvercle, et des couvertes micacées, or ou argent, dans la partie supérieure du vase (n° 10 à 12).

La terra nigra (fig. 15)

Le répertoire des *terra nigra* est diversifié. On reconnaît :

- des pots à lèvre arrondie et légèrement déversée sur l'extérieur (fig. 15, n° 1) ; un fond, caractéristique d'un vase bobine (n° 2) ;

- deux formes d'assiettes : l'une archéologiquement complète (n° 4), présentant un bandeau vertical, une panse légèrement bombée reposant sur un pied annulaire, l'autre, un simple bandeau vertical (n° 3).

On trouve dans le matériel des types de formes caractéristiques : un fragment de bord pratiquement vertical appartenant à un vase bobine (n° 5) et trois fonds correspondant à des vases en calice, reconnaissables par leur pied en forme de piédestal (n° 6).

Deux décors ondes au peigne appartiennent certainement à des pots (n° 7 et 8). Le n° 7 a une couverte gris foncé ; pour le n° 8, elle est noire et lustrée.

Les céramiques fines (fig. 15)

Les vases de cette catégorie sont très fragmentés ; aucune forme n'est complète. En revanche, certains décors permettent des identifications :

- deux fragments de décors de *terra rubra* ; l'un, portant un décor en « sapin », appartient à un pot de type « Beuvray » (n° 9) ; l'autre est orné de motifs en épingle à cheveux, rapportés à la barbotine (n° 10) ;

- un fragment de gobelet « d'Aco » à décor guilloché (n° 11) ;

- un fragment de céramique à cœur rouge et aux surfaces noires, avec un décor à la barbotine, montre une feuille soulignée d'une bande guillochée (n° 12) ;

- un fragment de céramique fine à revêtement argileux, au décor guilloché (n° 13).

La sigillée (fig. 15)

Seuls trois individus ont été reconnus (n° 14 à 16) : une assiette Drag. 22 (n° 14), un fond de bol de forme non identifiée et estampillé DOCCIUS (n° 15) et un fragment de panse décoré d'une feuille de chêne (n° 16).

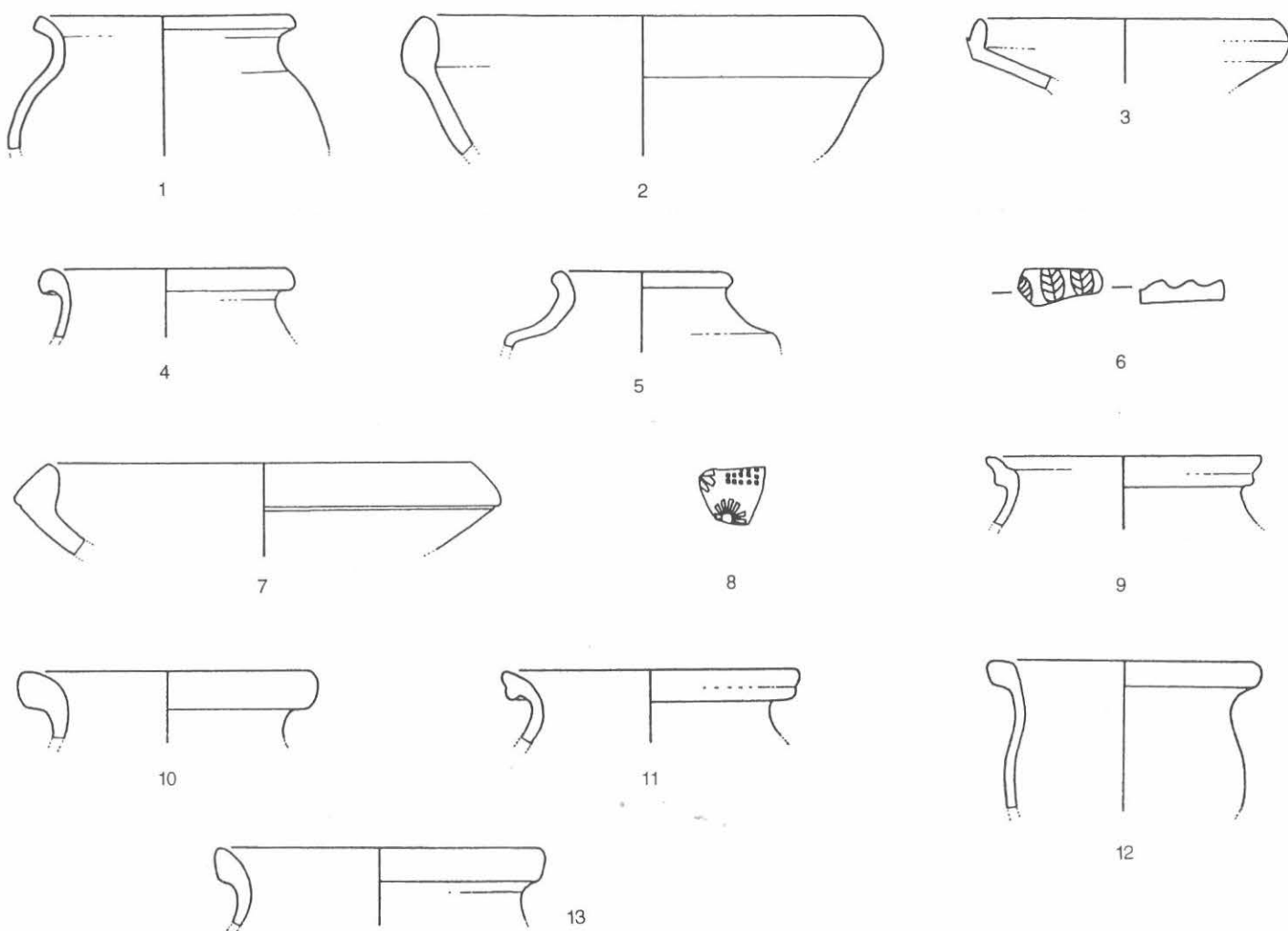


Fig. 13. N^{os} 1 à 8 : céramique commune sombre ; n^{os} 9 à 13 : céramique commune claire. Échelle 1/3.

Les amphores (fig. 16)

Les amphores présentes sur le site des Sources de l'Yonne sont dans leur quasi totalité des Dressel 1 ; elles représentent 95,8 % des amphores dénombrées.

Parallèlement, des Dressel 20 et une anse de Pascual 1 ont été identifiées. Le timbre n^o 7 est sur une Dressel 20.

COMMENTAIRES

Le répertoire de vaisselle

– Les catégories de pâtes

Mises à part les amphores, sur l'ensemble du site, les céramiques communes (sombre, claire et « Besançon ») arri-

vent en tête des catégories céramiques représentées aux Sources de l'Yonne (environ 75 %). Les autres types de pâte (*terra nigra*, *terra rubra*, paroi fine, sigillée) forment à peine un quart des individus dénombrés.

Considérant les deux zones principales du site, le sanctuaire et les terrasses, des différences notoires se font sentir. Les céramiques communes claires et sombres sont plus représentées dans la zone du péribole que sur les terrasses. En revanche, la constatation est inverse pour les autres catégories de céramiques : type « Besançon » (respectivement 18 et 11 %), *terra nigra* (6 et 11 %), *terra rubra* (absente de la zone du sanctuaire). Les pourcentages de sigillées et de parois fines sont trop faibles et le matériel trop fragmenté pour donner des indications significatives.

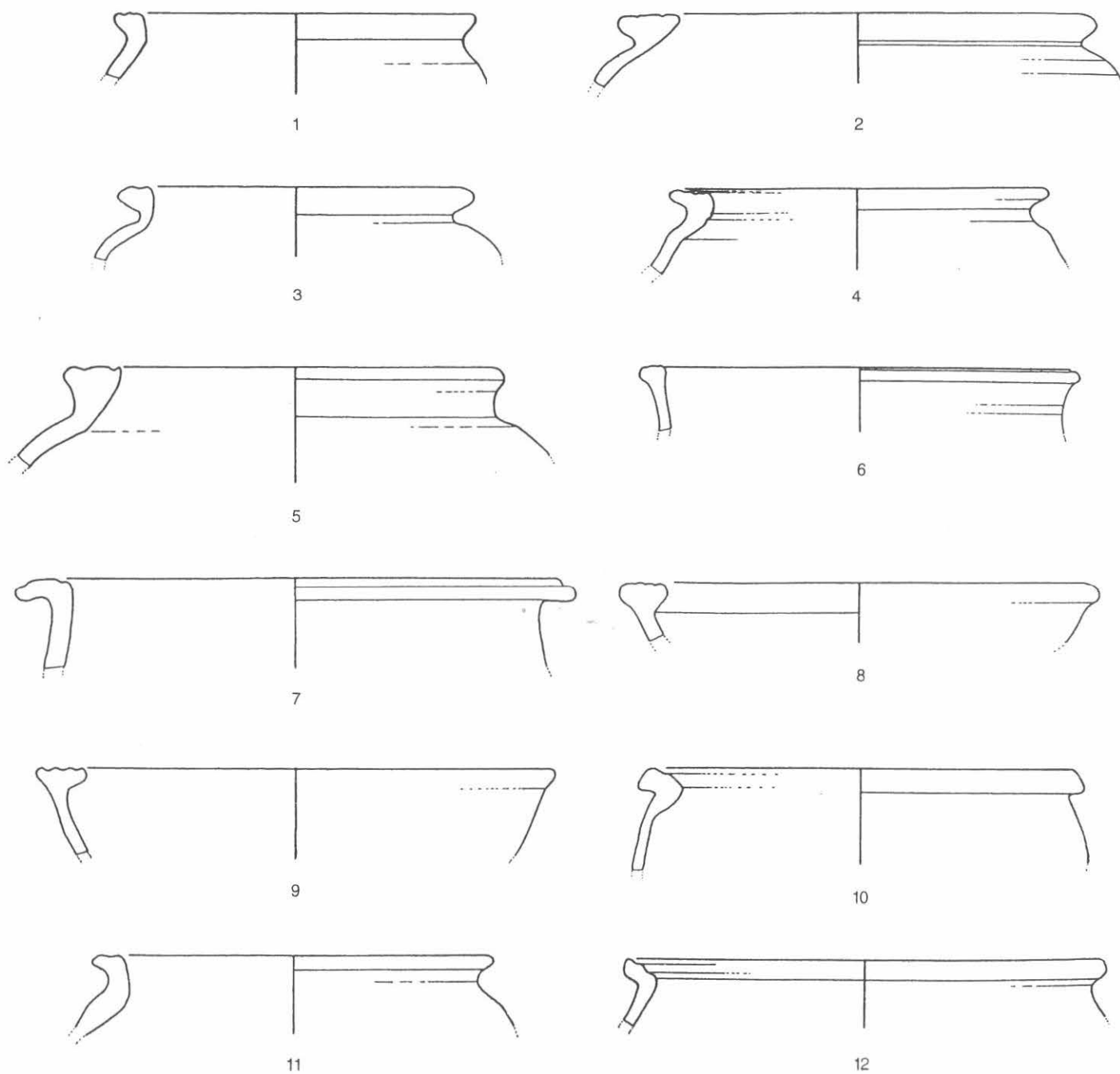


Fig. 14. N^{os} 1 à 12 : céramique de type « Besançon ». Échelle 1/3.

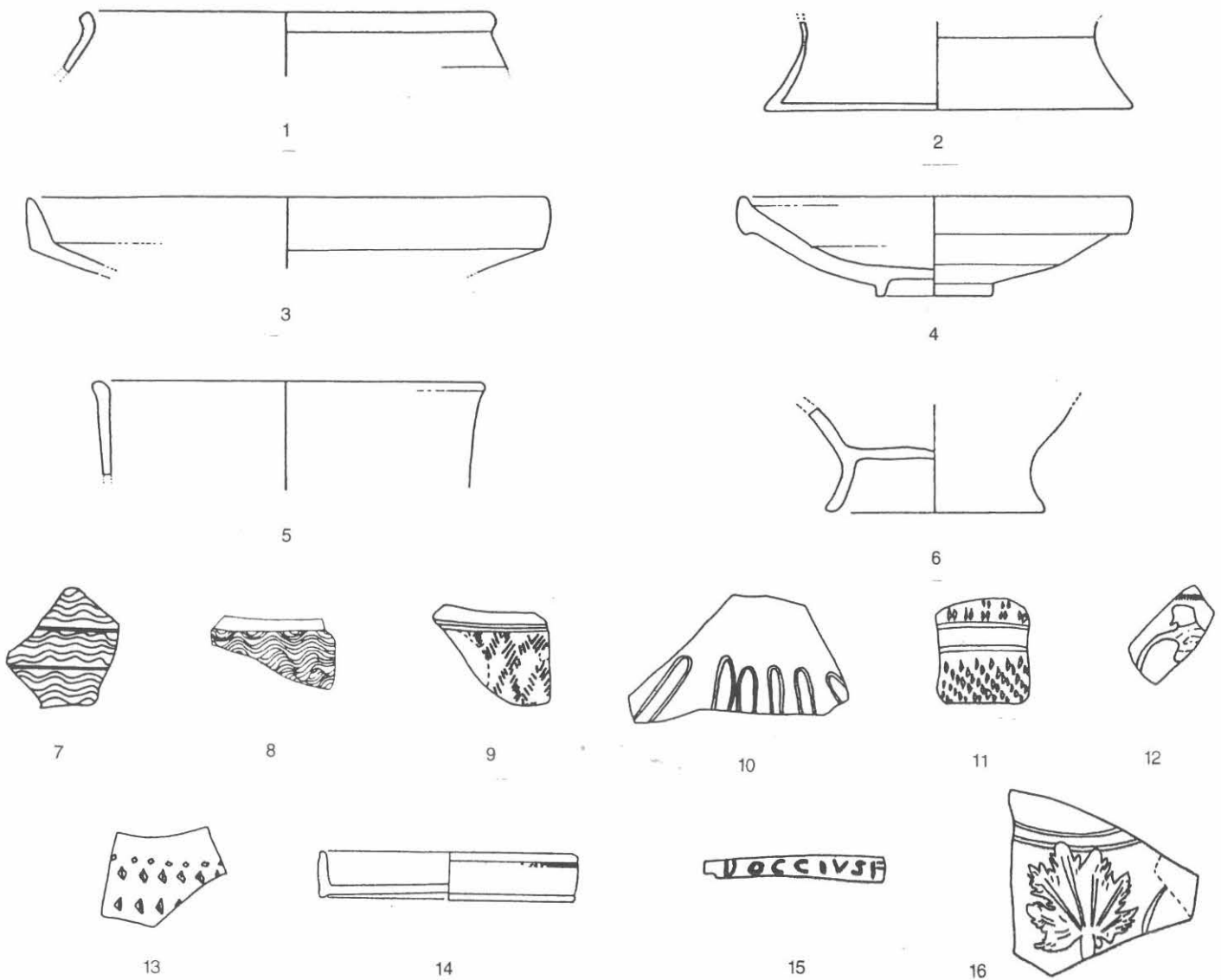


Fig. 15. N^{os} 1 à 8 : terra nigra, échelle 1/3. N^{os} 9 à 11 : terra rubra ; n° 12 : céramique à cœur rouge ; n° 13 : paroi fine, échelle 1/2.
N° 14 : sigillée, échelle 1/3. N° 15 : estampille, échelle 1/1. N° 16 : décor sur sigillée, échelle 1/2.

– *Les catégories de formes* (fig. 17)

Les pots dominent largement le répertoire, suivis des amphores et des jattes. Les autres formes (écuelles, cruches, marmites, etc.) sont représentées de manière anecdotique, entre un et six individus dénombrés, correspondant à moins de 10 % du nombre minimum d'individus.

Le nombre élevé des amphores amène à la comparaison avec le Mont Beuvray, dont les Sources de l'Yonne sont

distantes de 5 km environ. Sur le matériel timbré des fouilles anciennes étudié par Fannette Laubenheimer, cent quatre-vingt-sept marques proviennent de Dressel 1 et huit d'autres catégories d'amphores (LAUBENHEIMER, 1987, p. 132, fig. 145), soit 96 %. On remarque la concordance entre les deux sites. En effet, aux Sources de l'Yonne, les Dressel 1 représentent 95 % des amphores dénombrées.

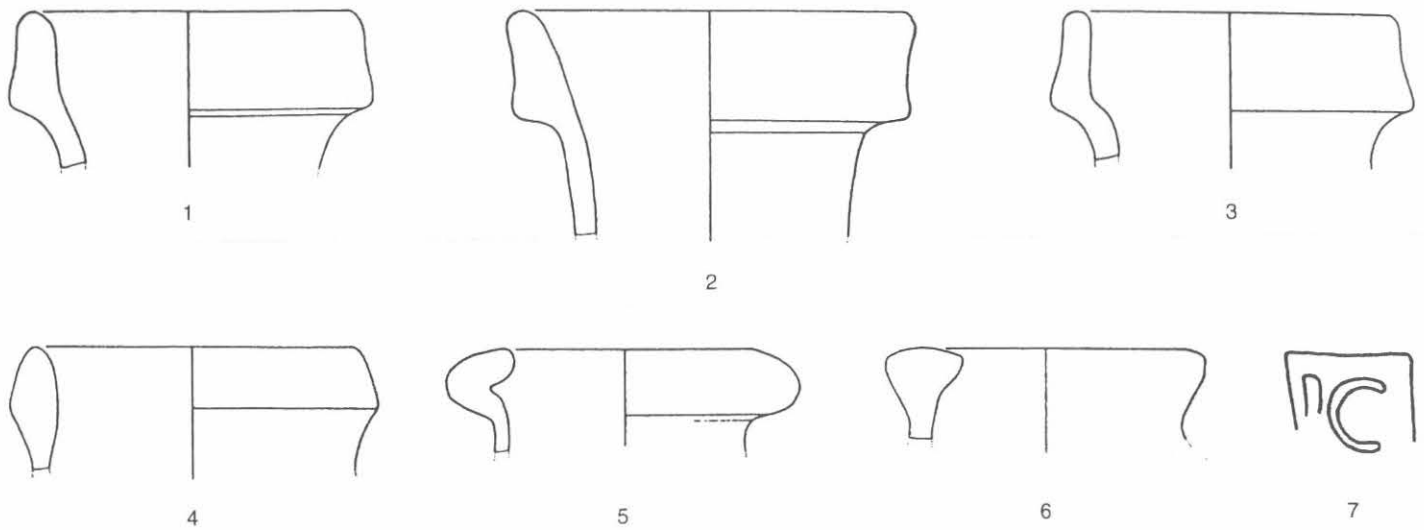


Fig. 16. Nos 1 à 4 : Dressel 1; nos 5 et 6 : Dressel 20, échelle 1/4. N° 7 : timbre sur Dressel 20, échelle 1/1.

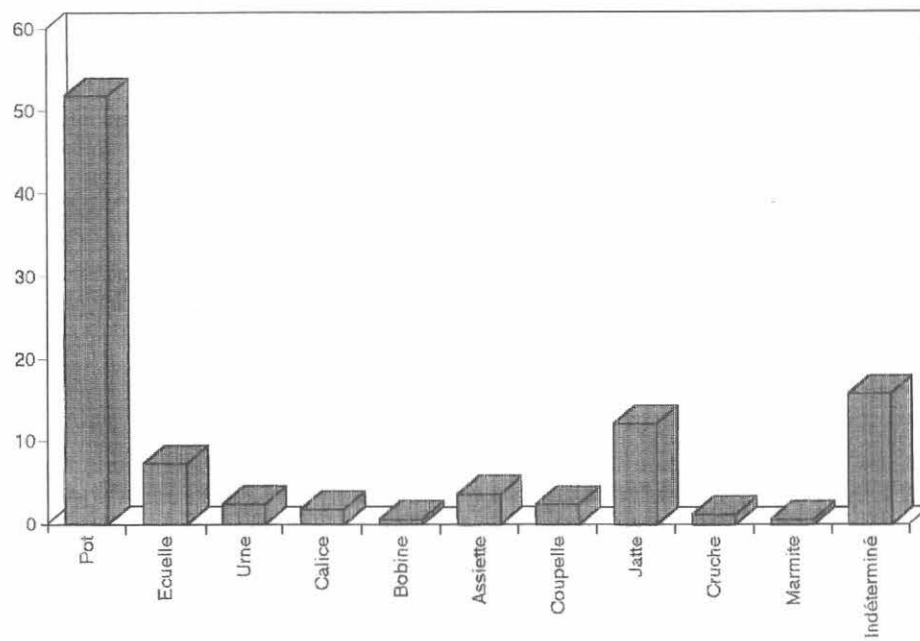


Fig. 17. Graphique de répartition des formes.

La fonction du matériel sur le site

En ce qui concerne les amphores, leur utilité paraît claire. Une fois vidées de leur contenu, elles sont réutilisées. Plusieurs types de réemplois sont connus à Bibracte : dans la construction de murs, en canalisation, sur les sols des voies (LAUBENHEIMER, 1987, p. 22-23, fig. 10). Aux Sources de l'Yonne, elles sont retrouvées en corps de chaussée, pour assainir le sol. Cette destination des amphores se justifie par la nature même du site qui se situe autour de sources, sur un sol granitique, imperméable. Aux époques pluvieuses, un fort ruissellement devait se produire, donnant naissance à des sources spontanées. On aménageait donc les zones humides avec des amas de tessons d'amphores, qui créaient un système de drainage sous les voies de passage et permettaient une meilleure circulation des pèlerins.

Pour le reste du matériel céramique, les différences rencontrées entre les deux zones principales du site peuvent aider à la compréhension de la destination de chacune d'elles : l'une cultuelle, qui est le sanctuaire proprement dit, à l'intérieur du péribole, l'autre, plus utilitaire, sur les terrasses, où l'association de la céramique type « Besançon » et de la céramique gallo-belge, servant à la consommation des aliments, fait penser à un aspect plus commercial, indispensable à la bonne marche du sanctuaire et à sa fonction d'accueil des pèlerins.

CHRONOLOGIE

L'étude ayant été réalisée à partir d'un lot de céramiques numériquement peu important, et en l'absence de stratigraphie précise, la datation des céramiques ne peut être proposée qu'à partir de comparaisons avec d'autres sites bourguignons.

La datation peut, en revanche, s'appuyer sur des types céramiques bien connus par ailleurs, la céramique type « Besançon », la *terra nigra*, la *terra rubra*, la sigillée.

La céramique de type « Besançon » circule en Gaule à la fin du 1^{er} siècle avant J.-C. et au début du 1^{er} siècle de notre ère (FERDIÈRE, 1972).

La *terra nigra* retrouvée aux Sources de l'Yonne peut être comparée à celle retrouvée sur d'autres sites, en particulier le vase bobine, peu représenté en Bourgogne, mais retrouvé à Autun dans un contexte de la première moitié du 1^{er} siècle, à Cosne-sur-Loire, et à Compièrre-Champallement au 1^{er} siècle (JOLY, BARRAL, 1992, p. 111, fig. 9, n° 55). Le calice, forme issue de pots de tradition indigène, est connu aux Bolards dans un contexte Tibère-Claude (JOLY, BARRAL, 1992, p. 111, fig. 9, n° 78). L'assiette carénée n° 3, (fig. 15) est une forme retrouvée à Mâlain et datée également de la première moitié du

1^{er} siècle (JOLY, 1992, p. 169, pl. 76, n° 55). Les contextes dans lesquels on retrouve ces formes sont donc d'époque augustéenne, tibérienne et claudienne, c'est-à-dire de 27 avant J.-C. à 54 après.

La *terra rubra*, connue sur le Mont Beuvray à la première moitié du 1^{er} siècle après J.-C., tend à être remplacée par de la céramique à paroi fine dans la deuxième partie du siècle. Or, aux sources de l'Yonne, ces deux céramiques sont présentes. Le sanctuaire aurait donc fonctionné tout au long du 1^{er} siècle après J.-C.

La céramique sigillée, marqueur traditionnel de datation, est quasiment absente du site, mis à part l'estampille du potier DOCCIUS, datée du II^e siècle (OSWALD, 1964, p. 104).

En ce qui concerne les amphores, elles sont datées de tout le premier siècle avant notre ère, époque à laquelle elles ont été importées en masse dans notre région.

Le matériel céramique mis au jour aux sources de l'Yonne semble donc homogène. Finalement, l'étude de ce lot de vaisselles et d'amphores nous confirme la fréquentation du site probablement tout au long du premier siècle avant Jésus-Christ et au cours du premier siècle de notre ère.

Anne PASQUET

LES MONNAIES

Quinze monnaies ont été découvertes sur le site ; malheureusement, elles l'ont été par un clandestin avec son détecteur de métaux et, par conséquent, aucune ne peut être précisément située par rapport aux différentes structures, que ce soit en plan, ou en profondeur. Nous pensons, malgré tout, que ces monnaies viennent bien des sources de l'Yonne, « à proximité du sentier qui rejoint le Haut Folin par le Port des Lamberts » (PÉQUINOT, PICARD, 1984). À l'exception d'un denier d'argent éduen (fig. 18, n° 2 ou 3 ?) qui provient de la troisième terrasse, l'origine des autres espèces est peu précise. Ces monnaies sont néanmoins intéressantes pour la chronologie du site et pour le faciès numismatique qu'elles présentent. Les dix monnaies gauloises ont été étudiées par Brigitte Fischer et les cinq romaines par Jacques Meissonnier (6). Même si elles n'ont pas été recueillies en stratigraphie, elles peuvent être malgré tout commentées de façon globale.

6. Nous remercions sincèrement A. Pasquet de nous avoir confié ce petit lot monétaire pour étude.

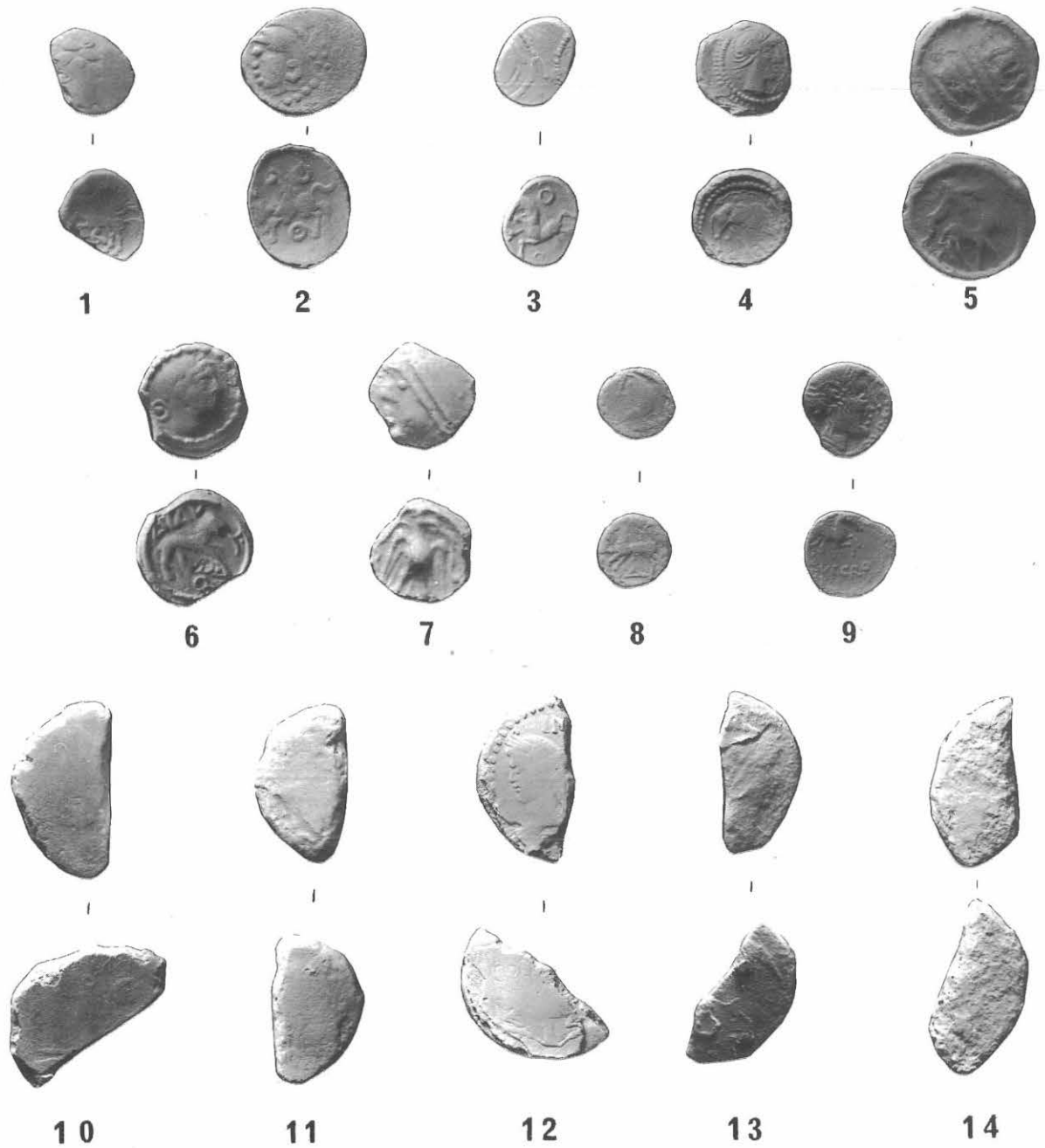


Fig. 18. Sources de l'Yonne. N^{os} 1 à 9 : monnaies gauloises ; n^{os} 10 à 14 : monnaies romaines.

LES MONNAIES GAULOISES.

Catalogue

1. Quart de statère du type de Chenôves.

Droit : Tête bouclée à g., œil ovalaire ; la chevelure est faite de deux rangs de boucles parallèles.

Revers : Cheval à g. ; le champ de la monnaie étant flou dans la partie supérieure, on ne peut voir s'il s'agit d'un cheval classique ou androcéphale, comme c'est parfois le cas ; une lyre oblique est gravée au-dessus du dos de l'animal, les cordes très écartées ; la queue du cheval est trifide ; sous son ventre on voit un triscèle incomplet du fait de la cassure de la pièce dont il manque environ un sixième.

Electrum, très bas or mêlé d'argent. Monnaie qui semble fourrée ; 14,6 mm ; 1,09 g ; 8 h.

2. Denier éduen de type LT XVI, 5252 (La TOUR, 1892).

Droit : Tête casquée à g., gros grènetis au pourtour ; à droite de ce grènetis, à l'arrière de la tête, il existe une grande plage lisse.

Revers : Cheval au galop à g. ; un anneau centré se trouve au-dessus du dos, un autre sous le ventre du cheval ; la surface terne et craquelée de cette pièce, surtout au droit, fait penser à du billon ou à une pièce fourrée plutôt qu'en bon argent.

Argent, bas titre ; 19,5 mm ; 1,70 g ; 4 h.

3. Denier éduen de type LT XVI, 5252.

Droit : Cette face porte l'empreinte de deux coins ; on y voit le tracé de deux grènetis et l'arrière d'une tête casquée.

Revers : Cheval au galop à g. ; deux annelets sont présents dans le champ, l'un au-dessus du dos, l'autre sous le ventre de l'animal.

Argent ; le revers porte des traces de corrosion verte ; 14,3 mm ; 1,49 g ; 10 h.

4. Bronze éduen du type LT XVI, 5093.

Droit : Tête casquée à d. ; un anneau est visible à l'arrière du cou, sous le couvre-nuque du casque ; devant le visage, entre le nez et le cou, un motif composé de deux éléments faits chacun d'une boule prolongée par une sorte de pointe ; double grènetis au pourtour ; le grènetis interne est très fin, constitué de petites perles ; le second est composé d'éléments allongés, semblables à des points.

Revers : Taureau à d. buvant dans un vase ; un décor qui paraît fait de branches variées est gravé sous son ventre ; au-dessus du dos de l'animal se trouve un motif composé de deux arceaux pointés, surmontés d'un petit arc de cercle.

Chaque arceau se poursuit par une ligne terminée par une feuille de lierre ; il s'agit en fait de la représentation symbolique d'un arbre devant lequel se trouve le taureau ; fin grènetis au pourtour.

Bronze frappé ; 15,4 mm ; 1,89 g ; 6 h.

5. Potin éduen du type LT VII, 4628.

Sur une face : Tête casquée à g. à double bandeau. Gravée en oblique à l'arrière de la tête et parallèle à la ligne du casque, la légende [S]ELISV ou [S]EGISV, la troisième lettre ayant un tracé incertain ; bourrelet au pourtour.

Sur l'autre face : Cheval monté par un cavalier aux bras étendus ; bourrelet au pourtour.

Bronze coulé ; 20,4 mm ; 2,51 g ; 10 h.

6. Potin éduen du type LT XVI, 5080.

Sur une face : Tête virile à d. à cheveux très courts. Derrière la nuque, un anneau centré ; grènetis à gros grains au pourtour.

Sur l'autre face : Quadrupède à d. ; entre les deux extrémités de sa longue langue se trouve un point ; sous son ventre, deux annelets et un décor oblique semblable à la lettre A ; l'un des annelets et ce « A » peuvent aussi s'interpréter comme une fibule ; au-dessus du dos de l'animal, ALAV, les deux A ayant la forme du *delta* grec, particularité épigraphique fréquente sur les monnaies gauloises ; bourrelet au pourtour.

Bronze coulé ; 18,1 mm ; 2,63 g ; 3 h.

7. Potin éduen ou carnute du type LT XVI, 5275.

Sur une face : Tête casquée à g. à double bandeau.

Sur l'autre face : Aigle aux ailes éployées, tête à d.

Bronze coulé ; 16,3 mm ; 1,97 g ; 1 h.

8. Denier lingon du type LT XXXII, 8291.

Droit : Tête casquée à g. ; les reliefs sont très flous, la pièce étant usée.

Revers : Cheval au galop à g. ; de la légende ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ on ne voit que K...Υ ; cette face est également usée.

Argent ; la surface terne et poreuse évoque l'argent à bas titre ou une monnaie fourrée ; 11,9 mm ; 1,69 g ; 7 h.

9. Monnaie au cavalier de la vallée du Rhône du type LT XVII, 5762.

Droit : Tête casquée à d. ; devant le visage DVRNACOS.

Revers : Cheval au galop à d. ; sous son ventre AVSCRO.

Argent ; bas titre ; 14,5 mm ; 1,48 g ; 3 h.

Grâce à l'obligeance de J.-P. Guillaumet (7), nous avons eu connaissance de la découverte d'une autre monnaie :

9 bis. Potin autrefois attribué aux Silvanectes, de type LT XXXIII, 8445, maintenant classé aux Trévières.

Sur une face : Tête virile à d. qui semble casquée ; des annelets centrés sont répandus dans le champ ; le pourtour est orné d'un fin grènetis.

Sur l'autre face : Sanglier à g., échine hérissée ; il est debout sur la ligne de sol ; un gros annelet centré se trouve devant lui ; la queue est également ornée d'un annelet ; fin grènetis au pourtour.

Bronze coulé ; module ? ; poids ? ; orientation ?

Commentaire

Cette petite récolte, composée essentiellement de monnaies éduennes, ne manque pas d'intérêt. Cinq pièces sur dix sont en métal précieux : une en bas or, quatre en argent. Il faut toutefois souligner que le quart de statère est cassé ; son poids et son aloi sont remarquablement faibles. La même observation vaut pour les deniers d'argent.

Le numéraire de bronze recueilli aux sources de l'Yonne, qu'il soit frappé ou coulé, n'est constitué que de monnaies assez rares, à l'exception du numéro 7 : le potin à l'aigle, éduen ou carnute. Le bronze de type LT XVI, 5093 est peu répandu. Les provenances signalées sont essentiellement régionales. Le potin à la légende SELISV ou SEGISV n'est connu que par un nombre limité d'exemplaires, la plus grande concentration connue étant au Mont-Beuvray. Il en est de même pour le bronze coulé qui porte l'inscription ALAV. Cette pièce peu commune, qui ne se trouve que dans la région, à une seule exception près (un exemplaire à Bû, Eure-et-Loir ; FAUDUET, 1982), est bien représentée au Mont-Beuvray, *oppidum* majeur des Éduens. Le numéro 9 bis est une pièce d'origine lointaine, qui appartient à un peuple assez distant des Éduens et dont le numéraire est extrêmement rare dans cette partie de la Bourgogne.

La comparaison des deux sites, sources de l'Yonne et Mont-Beuvray, en partie situés sur la même commune de Glux-en-Glenne, apporte d'utiles informations. Les découvertes récentes du Mont-Beuvray n'étant pas publiées, nous ne disposons que des résultats des fouilles anciennes. L'étude des 1033 monnaies gauloises recueillies entre 1867 et 1898 a été réalisée par J. Déchelette (DÉCHELETTE, 1899). Les observations suivantes en découlent :

7. Nous adressons nos remerciements à J.-P. Guillaumet.

Monnaies	Sources de l'Yonne	Mont-Beuvray
Type de Chenôves	1 quart de statère	16 deniers éduens à la lyre (dérivés du type de Chenôves)
Deniers éduens LT XVI, 5252	2	42
Bronzes éduens LT XVI, 5093	1	16
Potins éduens LTVI1,4628	1	37
Potins éduens LTXVI,5080	1	33
Potins éduens ou carnutes LT XVI, 5275	1	20
Deniers lingons ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ	1	24
Deniers au cavalier de la vallée du Rhône	1	13
TOTAL	9	201

Le faible nombre de monnaies trouvées aux sources de l'Yonne n'autorise évidemment pas une comparaison numérique poussée avec l'abondante récolte du Mont-Beuvray. Cependant, toutes les monnaies présentes aux sources de l'Yonne sont également présentes au Mont-Beuvray en nombre appréciable ; ceci montre que le faciès monétaire de ces deux sites si proches est le même ; on pouvait s'attendre à une telle conclusion, mais elle méritait d'être quantifiée et démontrée pièce par pièce. La similitude de faciès des deux lots s'explique de façon évidente par la proximité géographique, mais elle pourrait correspondre également à une chronologie identique.

Il est intéressant d'observer toutefois que certaines séries monétaires représentées en nombre important au Mont-Beuvray sont absentes de la récolte limitée des sources de l'Yonne. Il s'agit essentiellement de trois grandes séries de potins :

– les potins dits « à la grosse tête », de type LT XVI, 5368, traditionnellement attribués aux Séquanes, mais dont certaines variétés ont été réalisées par d'autres peuples, les Éduens, par exemple, selon toute vraisemblance. Trois cent quinze exemplaires figurent dans la récolte du Mont-Beuvray. Les 9/10^e correspondent à une variante qui a été recueillie en quantité dans les fouilles du plateau d'*Alesia* (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or) ;

– des potins éduens, de type LT XVI, 5253, très peu répandus en dehors du Mont-Beuvray, où l'on en a trouvé cent vingt-six exemplaires ;

– des potins de type LT VII, 2935, traditionnellement attribués aux Allobroges, mais qui semblent appartenir aux Éduens ; cent quinze proviennent du Mont-Beuvray.

L'absence de ces pièces aux sources de l'Yonne peut s'expliquer par le nombre restreint des monnaies signalées sur ce site et des fouilles futures permettront peut-être d'en mettre au jour. Mais, si ces lacunes étaient confirmées dans l'avenir, elles poseraient un réel problème d'interprétation qui mériterait toute notre attention.

Conclusion

D'une manière générale, moins bien datées que les monnaies romaines pour leur émission, quand celles-ci sont complètement lisibles, les monnaies gauloises ne permettent pas de conclusion chronologique aussi précise. Il ne faut pas oublier non plus que leur usage s'est prolongé après la conquête du pays par les Romains pendant quelques générations encore. Par la suite, si elles ne servent plus systématiquement dans la circulation quotidienne, elles peuvent être utilisées sporadiquement comme pendeloques ou comme oboles à Charon dans les tombes, ainsi que quelques récoltes du III^e siècle de notre ère en apportent le témoignage. Dans certains cas extrêmes, elles ont encore servi d'offrandes funéraires à l'époque mérovingienne (COLBERT de BEAULIEU, 1976).

Pour ce petit lot monétaire à dominante éduenne trouvé aux sources de l'Yonne, il est cependant possible de proposer une fourchette chronologique. La présence de cinq monnaies en métal précieux (un quart de statère – de mauvais aloi – et quatre pièces de bas argent) ainsi que le mélange avec des bronzes variés (un exemplaire étant frappé et quatre coulés) paraissent correspondre à une période peu éloignée de la conquête romaine. La deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C. nous semble être l'époque la plus vraisemblable pour la circulation de ce numéraire.

LES MONNAIES ROMAINES

Catalogue

10. OCTAVE ; Lyon, 38 av. J.-C.

Droit : Traces indiscernables (tête laurée de César à gauche ?) qui devraient correspondre à [IMP CAESAR DIVI F DIVI IVLI, tête laurée de César à gauche et tête nue d'Octave à droite].

Revers : [COPIA], proue de navire [avec un dauphin], au-dessus, *meta*. Ne sont visibles, de la gauche vers la droite, que l'arrière de la proue sous forme de traits subhorizontaux, la barre verticale de la *meta* et la boule de l'enroulement de la figure de proue. Ces différents éléments, très effacés, semblent exclure d'autres possibilités d'attribution. L'état de la pièce ne permet pas malgré tout d'en être parfaitement certain.

As ou dupondius ; bronze ; 28,1 mm ; 5,41 g ; 4 h.
RPC 514 ; FITA 207 ; Giard 5-6.

11. ? ; ? ; ?.

Droit et revers corrodés et usés, indiscernables.

As ? ; bronze ; 24,2 mm ; 5,88 g ; ? h.

Réf. ?.

12. AUGUSTE ; Nîmes, 9-8 à 3 av. J.-C.

Droit : IM[P /] D[IVI F] ; tête d'Agrippa à gauche avec la couronne rostrale et [tête d'Auguste à droite avec la couronne de chêne].

Revers : COL- [NEM] de part et d'autre d'une palme à base épaisse où un crocodile est enchaîné.

Dupondius ; bronze ; 25,7 mm ; 3,70 g ; 7 h.

RIC 158 ; RPC 524.

13. AUGUSTE ; Nîmes, 9-8 à 3 av. J.-C. ?

Droit : [I]MP / [DIVI F] ; [tête d'Agrippa à gauche avec la couronne rostrale] et tête d'Auguste à droite, couronné [de chêne].

Revers : [COL- NEM de part et d'autre d'une palme où un crocodile est enchaîné] ; revers rongé de corrosion.

Dupondius ; bronze ; 24,3 mm ; 2,43 g ; ? h.

RIC 158 ; RPC 524.

14. ? ; ? ; ?.

Droit et revers rongés de corrosion et indiscernables.

As ? ; bronze ; 26,3 mm ; 6,66 g ; ? h.

Réf. ?.

Commentaire

– *Les monnaies coupées*. Les cinq monnaies romaines découvertes aux sources de l'Yonne ont toutes été coupées en deux dans l'Antiquité. Au premier abord, une seule (n° 12) est identifiable précisément. Les quatre autres paraissent indéterminables, soit parce que la corrosion pulvérulente les a profondément rongées, soit parce qu'elles sont complètement usées par une circulation prolongée. Cependant, elles n'en fournissent pas moins de précieux renseignements chronologiques quand on connaît les grands traits de la circulation monétaire à la fin du I^{er} s. avant et au début du I^{er} s. après J.-C.

La plupart des monnaies qui ont été coupées en deux en Gaule dans l'Antiquité, sont des monnaies qui portent au droit un double portrait et qui appartiennent à trois catégories.

La première catégorie est constituée par les as républicains qui sont antérieurs à 82 avant J.-C., date à laquelle Sylla a suspendu l'émission de cette espèce monétaire. Ces as portent au droit une tête de Janus au double visage. Entiers ou coupés en deux, ces as républicains ont circulé jusqu'au début de notre ère. Ils sont donc dans un état d'usure tel, quand ils sont retrouvés dans des contextes gallo-romains précoces, qu'ils n'offrent guère que deux faces lisses dépourvues du moindre relief autorisant une identification précise. Leur usure même démontre leur perte dans un contexte de la fin du 1^{er} s. avant ou du début du 1^{er} s. après J.-C. C'est à cette première catégorie que pourrait appartenir l'une des monnaies des sources de l'Yonne (n° 14).

La deuxième catégorie de monnaie fréquemment coupée en deux est constituée par les monnaies coloniales émises en Gaule par Lyon, Vienne et Orange. Elles portent au droit les portraits de César et d'Octave et ont été émises entre 38 et 36 avant J.-C. à Lyon et à Vienne, ou bien les portraits d'Agrippa et d'Octave pour celles émises à Orange en 30-29 avant J.-C. Le poids moyen des monnaies issues de ces ateliers se situant entre 17 et 21 g, elles ont dû circuler pour la valeur d'un *dupondius* qui vaut deux as. La monnaie n° 10 des sources de l'Yonne appartient à cette deuxième catégorie.

La troisième catégorie de monnaie romaine fréquemment coupée en deux est composée par les *dupondii* frappés sous Auguste à Nîmes et portant, au droit, les bustes accolés dos à dos d'Auguste et d'Agrippa, et, au revers, le fameux crocodile. La découpe des monnaies de Nîmes, comme celle des as à la tête de Janus et des monnaies coloniales évoquées au paragraphe précédent, se fait au milieu du droit, dans le sens de la hauteur, entre les deux têtes. Ainsi chaque moitié, en général, garde l'un des deux portraits de Janus, de César, d'Agrippa ou d'Octave-Auguste. À cette troisième catégorie, appartiennent la monnaie n° 12, indubitablement car en relativement bon état de conservation, mais aussi la monnaie n° 13 qui peut être identifiée malgré la corrosion. Les monnaies de Nîmes ont pu continuer à circuler pendant une bonne partie du 1^{er} siècle de notre ère, mais il ne semble pas que ce soit le cas des exemplaires retrouvés aux sources de l'Yonne.

Les deux autres monnaies des sources de l'Yonne (nos 11 et 14) qui, ayant perdu leur épiderme à cause de la corrosion pulvérulente due à l'acidité du terrain granitique, ne sont pas identifiables, appartiennent très vraisemblablement à l'une des trois catégories ci-dessus.

Le phénomène de coupure en deux des monnaies intervient à un moment de pénurie de petites espèces monétaires. Les *dupondii* augustéens et les vieux as républicains, souvent plus lourds, sont coupés en deux pour fournir de la menue monnaie pour de petits achats d'une valeur d'un as. À partir du moment où des frappes abondantes d'as et même de semis (2 semis = 1 as) ont été effectuées et diffusées en Gaule, il n'y avait plus lieu de couper les vieilles monnaies et les *dupondii* en deux. Or, de telles émissions ont eu lieu à Lyon, avec les célèbres frappes de monnaies impériales portant au revers la représentation de l'autel confédéral dédié à Rome et à Auguste et au droit un seul portrait, celui d'Auguste d'abord, puis celui de Tibère.

– *Datation des monnaies d'Octave-Auguste*. En combinant les enseignements de C.H.V. Sutherland (*RIC I*, 2^e éd., 1984, p. 51-52 et 57-58), d'H. Zehnacker (« La trouvaille de La Villeneuve-au-Châtelot (Aube) » dans *Trésors Monétaires*, VI, 1984, p. 9 à 92, pl. I à XXII), d'A. Burnett, M. Amandry et P.-P. Ripollès (*RPC*, 1992) et de J. Van Heesch (« Proposition d'une nouvelle datation des monnaies en bronze à l'autel de Lyon frappées sous Auguste » dans *BSFN*, avril 1993, p. 535 à 538), nous arrivons aux dates de frappe suivantes.

Les monnaies coloniales de Lyon, Vienne et Orange ont été émises entre 38 et 29 avant J.-C. Les monnaies au crocodile de Nîmes, divisées en quatre groupes, suivent et sont frappées successivement :

- a) en 27 avant J.-C.
- b) entre 16-15 et 10 avant J.-C.
- c) entre 8 et 3 avant J.-C.
- d) entre 10 et 14 après J.-C.

Les frappes impériales à l'autel de Lyon viennent justement s'intercaler au milieu des frappes nîmoises. La première série, des as de 11 g, est à l'effigie d'Auguste avec la légende *Caesar Pont Max* dont l'émission se place entre 7 et 3 avant J.-C. Les monnaies de la seconde série à l'autel de Lyon sont frappées en même temps que la quatrième série au crocodile, entre 10 et 14 après J.-C., soit à l'effigie d'Auguste avec une légende plus longue se terminant par *Pater Patriae*, soit à l'effigie de Tibère. Les monnaies à l'effigie de Tibère sont plus nombreuses que celles à l'effigie d'Auguste et, parmi celles de Tibère, les plus abondantes portent la mention de sa 7^e salutation impériale, ce qui en fixe la frappe entre 12 et 14 après J.-C. Cette très abondante émission de la 7^e salutation impériale de Tibère comporte essentiellement des as de 11 g environ et des semis de 4,60 g environ.

Or, dans le lot recueilli aux sources de l'Yonne, il ne figure aucune monnaie à l'autel de Lyon. Certes, l'argument *a silentio* n'est pas le plus probant et il doit être utilisé avec précaution pour de faibles quantités de monnaies

comme ici ; mais cet argument ne doit pas être ignoré. L'abondance des frappes de Lyon à partir de 12 après J.-C. rend à peu près inutile de couper en deux les monnaies anciennes et lourdes pour les transformer en as. Les monnaies déjà coupées en deux circulent certainement conjointement avec les nouveaux as et semis, mais ont dû être abandonnées assez rapidement.

Comparaison avec le Mont-Beuvray

Faute de publication sur les fouilles récentes du Mont-Beuvray qui, à vol d'oiseau, n'est qu'à 5 km des sources de l'Yonne, il n'est guère possible de comparer le faciès numismatique des deux sites. Au moins, les chercheurs du Beuvray pourront-ils comparer leurs découvertes avec celles des sources de l'Yonne, grâce à la présente publication. Les fouilles anciennes du Beuvray ont livré cent quatorze monnaies romaines ; à partir de leur publication par J. Déchelette (DÉCHELETTE, 1899), s'établit le tableau suivant :

Monnaies romaines	Sources de l'Yonne	Mont-Beuvray
Deniers ou quinaires républicains	0	53
As républicains	2 ?	6
As de Vienne ou Lyon	1	3
Crocodile de Nîmes	2 ?	33
Autres monnaies d'Auguste	0	8
II-IV ^e s.	0	11
TOTAL	5	114

Les monnaies d'argent (deniers et quinaires) de la République ont pu circuler jusqu'au 1^{er} siècle de notre ère ; toutefois, leur abondance est plutôt un signe de haute époque, ce qui n'est guère étonnant au Beuvray que l'on sait fréquenté par Jules César lui-même. Chaque type recueilli au Beuvray ne l'est pas à plus de deux exemplaires.

Au-delà d'Auguste, il ne s'agit que de quelques monnaies éparses.

Le lot des sources de l'Yonne se situe entre ces deux extrémités. Ce constat est un élément de plus dans le faisceau d'arguments attribuant une durée de vie assez courte au sanctuaire des sources de l'Yonne dans la deuxième moitié du 1^{er} s. avant notre ère.

Conclusion

Rassemblons les différents éléments chronologiques. La présence d'une monnaie de Lyon et de deux monnaies de Nîmes nous place après 38 avant J.-C. Mais toutes les monnaies romaines recueillies ici ont été coupées en deux dans l'Antiquité. Or, le phénomène de coupure en deux des monnaies, fréquent dans la seconde moitié du 1^{er} s. avant J.-C., a dû commencer à s'estomper à partir de 7 avant J.-C., date du début de la frappe des monnaies à l'autel de Lyon ; il a dû cesser au moment des frappes pléthoriques de semis et d'as qui culminent entre 12 et 14 après J.-C. L'absence de monnaie portant au revers l'autel de Lyon dans le lot des sources de l'Yonne n'est plus explicable au-delà du règne d'Auguste, même sur un aussi petit lot que cinq monnaies, tellement les monnaies à l'autel de Lyon ont inondé le marché gaulois. Nous serions donc tenté de dater la perte des monnaies recueillies sur ce site entre 15 et 7 avant J.-C. En effet, la monnaie n° 10 est fort usée et le lot des sources de l'Yonne s'inscrit très bien entre le début des frappes de *dupondius* du second groupe de Nîmes et les premières émissions lyonnaises d'as. Cette proposition de datation est à confronter avec les données chronologiques des autres catégories de mobilier et ne rend probablement guère compte de la durée d'utilisation du sanctuaire des sources de l'Yonne à Glux-en-Glenne.

CONCLUSION GÉNÉRALE SUR LES MONNAIES

L'ensemble des monnaies gauloises et romaines récoltées sur le site des sources de l'Yonne à Glux-en-Glenne (Nièvre) est homogène. Il reflète la circulation courante à la charnière de notre ère. Si tant est que ces quinze monnaies aient été perdues dans un laps de temps assez court, les monnaies romaines permettent d'envisager une datation assez précise que l'étude des monnaies gauloises et de la céramique, menées indépendamment, ne contredisent pas. Le numéraire gaulois indique une occupation du site dans la deuxième moitié du 1^{er} siècle avant notre ère. Le numéraire romain semble pouvoir préciser : le règne d'Auguste, voire entre 15 et 7 avant J.-C. Le matériel numismatique est évidemment limité numériquement. Il ne représente qu'une petite partie des vestiges de ce lieu, mais son intérêt fait souhaiter vivement que des fouilles sérieuses soient effectuées en cet endroit, afin d'améliorer nos connaissances sur les Éduens et leur religion.

Brigitte FISCHER, Jacques MEISSONNIER

CONCLUSION GÉNÉRALE

À quelques kilomètres de Bibracte, les Éduens avaient édifié, à proximité des sources du plus important cours d'eau de la région, un sanctuaire où trois petits temples de construction très soignée, composés d'une *cella* cernée par une galerie formant déambulatoire, étaient inscrits dans un péribole rectangulaire. Un petit édifice était accolé à l'un des angles. Cette architecture située en pleine nature témoigne d'une occupation à destination culturelle, liée à l'Yonne divinisée.

Sur une vaste surface, et plus particulièrement sur la

bordure sud de la tourbière, des vestiges d'habitat et de nombreux fragments d'amphores dispersées évoquent une structure à utilisation commerciale et ayant fonction d'accueil des pèlerins, complément indispensable du sanctuaire. Malgré la faible quantité de matériel récolté, la concordance entre la datation de la technique architecturale et celle de tessons de céramique ainsi que des monnaies, situe l'utilisation du site à la charnière de l'époque chrétienne.

Les sondages systématiques qui ont été menés avaient pour objet de confirmer la présence d'édifices antiques et d'en préciser les contours. Des fouilles futures permettraient une meilleure connaissance du site et des pratiques

Bibliographie

Le sanctuaire

FAUDET I., 1993, *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine*, éd. Errance, 160 p.

OLIVIER L., 1983, *Le Haut-Morvan romain : voies et sites*, Dijon, 286 p., 1 vol. cartes (4^e Suppl. à la RAE).

PÉQUINOT C., PICARD G., 1980, « Sondages aux abords des sources de l'Yonne : commune de Glux », *Annales des Pays Nivernais*, n^{os} 27-28, p. 10-11.

PÉQUINOT C., PICARD G., 1984, « Sondages aux abords des sources de l'Yonne : commune de Glux (altitude 730 mètres) », *Annales des Pays Nivernais*, n^{os} 40-41, p. 40-43.

La céramique

BARRAL Ph., JOLY M., 1992, « Céramiques gallo-belges en Bourgogne : antécédents, répertoires, production et chronologie », *Actes du Congrès de la S.F.E.C.A.G., Tournai, 1992*.

FERDIÈRE A., FERDIÈRE M., 1972, « Introduction à l'étude d'un type de céra-

mique : les urnes à bord mouluré gallo-romain précoce », *RAE*, 23, p. 77-88.

JOLY M., 1992, Recherche sur la céramique commune gallo-romaine dans l'Est de la Bourgogne, Thèse de doctorat de l'Université de Bourgogne, Dijon, février 1992.

LAUBENHEIMER F., 1987, *Les amphores de Bibracte : le matériel des fouilles anciennes*, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 149 p. (*DAF*, 29).

LUGINBÜHL T., OLMER F., PAUNIER D., à paraître, « Les amphores de Bibracte : première approche », *Actes du 17^e colloque de l'A.F.E.A.F., Nevers, mai 1993*.

LUGINBÜHL T., OLMER F., PARATTE C.-A., 1996, « Un dépotoire d'amphores de la fin du II^e siècle avant notre ère à Bibracte », *RAE*, 46, p. 295-317.

OSWALD F., 1964, *Index of potters stamps on terra sigillata*, London.

Les monnaies

COLBERT de BEAULIEU J.-B., 1976, « De César à Mérovée ? La survie pluriséculaire des monnaies gauloises et leurs prétendues résurgences », *Cahiers Numismatiques, Bulletin de la S.E.N.A.*, 12, p. 31-36.

DÉCHELETTE J., 1899, « Inventaire général des monnaies antiques recueillies au Mont-Beuvray de 1867 à 1898 », *Revue Numismatique*, 4^e série, 3, p. 129-172.

FAUDET I., 1982, « Monnaies gauloises du sanctuaire de Bû (Eure-et-Loir) : fouilles 1980-1981 », *Cahiers Numismatiques, Bulletin de la S.E.N.A.*, 19, p. 127-130, fig. 1-2.

PÉQUINOT C., PICARD D., 1984, « Sondages aux abords des sources de l'Yonne : commune de Glux (altitude 730 mètres) », *Annales des Pays Nivernais*, 40-41, p. 40.

De la TOUR H., 1892, *Atlas de monnaies gauloises*, Paris, mis à jour par B. Fischer en 1994.

Analyses palynologiques sur le site et aux alentours

Hervé RICHARD *

Résumé

L'étude palynologique – difficile – d'un site archéologique commence par la recherche de zones non anthropisées qui serviront de "courbes de référence" pour ce site (v. tourbière source de l'Yonne). L'évolution du couvert végétal, la comparaison des diagrammes de régions voisines et l'association aux dates ^{14}C fournissent des repères chronologiques et permettent de suivre surtout l'impact de l'homme dans une région, le Morvan, et dans un site précis, la Porte du Rebout.

Abstract

The reconstitution of the vegetation around an archaeological site from pollen analysis begins with research on natural areas unaffected by human communities in the vicinity ; these will be used as references to study the site. A core from the peat bog at the source of the Yonne river gives chronological marks which permit to follow the evolution of human impact in this part of Morvan.

Mots-clés : Analyses polliniques, Sources de l'Yonne, Influence de l'Homme, Bibracte, Porte du Rebout.

Key words : Pollen analysis, source of the Yonne, human impact, Bibracte, Porte du Rebout.

* CNRS, Laboratoire de Chrono-Écologie de Besançon

L'étude palynologique strictement consacrée à un site archéologique n'aboutit que rarement à une reconstitution précise du couvert végétal. En effet, une quantité souvent importante de spores et de pollens contenus dans les échantillons archéologiques ne provient pas uniquement de la pluie pollinique naturelle, mais est la conséquence directe de la présence de l'homme (et de son bétail) sur ce site. Le stockage du foin et le travail des céréales et des autres plantes cultivées produisent une quantité parfois considérable de pollens qui vient masquer les apports polliniques naturels (Richard 1985). Afin de contourner cet obstacle et obtenir une image beaucoup plus juste de l'évolution du couvert végétal, le palynologue doit rechercher autour du site étudié des zones non anthropisées susceptibles d'enregistrer une histoire de la végétation suffisamment longue pour servir de "courbes de référence" sur lesquelles seront replacés les échantillons archéologiques, opération qui permettra de quantifier les apports non naturels d'origine humaine. L'existence de ces "pièges à pollens" naturels autour d'un site n'est pas toujours assurée. Les dépressions topographiques humides occupées par des marécages ou des zones tourbeuses en sont le meilleur exemple.

1. LA TOURBIÈRE DES SOURCES DE LYONNE

Le Mont Beuvray ne possède en fait que quelques tourbières de pente (Fontaine Saint-Pierre, Fontaine Grenouillat...) mises en place récemment, après l'abandon de ces sites. Les tourbières les plus proches se situent aux sources de l'Yonne, soit à environ trois kilomètres au nord du Mont Beuvray (Parriat 1954).

Il s'agit d'une cuvette dominée à l'est par le Signal de Glux (799 m), à l'ouest par le Prêneley (855 m). Cette dépression est envahie par une tourbière sur laquelle se développe une aulnaie qui la couvre en grande partie, la zone amont étant occupée par une prairie humide.

À proximité de cette zone amont, un important site gallo-romain a fait l'objet de sondages au cours des années 1980 (Olivier 1983). C'est cette zone qui a été choisie dans un premier temps afin de corréliser cette occupation avec les résultats de l'analyse pollinique.

Un sondage à la sonde russe (type GIK) a permis de prélever 1,20 m de tourbe noire. La sonde a été arrêtée par des arènes granitiques.

La maille d'échantillonnage choisie est de 5 cm ; vingt-cinq échantillons ont ainsi été analysés sur l'ensemble du sondage.

Le diagramme a été scindé en six zones en fonction des différentes associations polliniques (fig. 1).

Zone 1

Elle est très largement dominée par les pollens d'Aulne (*Alnus*) dont les pourcentages sont toujours supérieurs à 60 %. Il paraît alors évident que la tourbière est occupée par une aulnaie, la production pollinique de cette forêt masquant les apports plus lointains. Pourtant, il semble que le territoire situé au-delà de cette dépression humide soit occupé par une chênaie-hêtraie dans laquelle le Hêtre (*Fagus*) prend de plus en plus d'importance. Cette zone 1 est aussi caractérisée par l'absence presque totale de traces d'anthropisation ; seuls quelques pollens de *Plantago lanceolata* et d'Urticacées apparaissant en fin de zone rappellent une présence humaine.

Zone 2

Elle est caractérisée par la baisse constante de l'Aulne qui passe de 60 % dans la zone 1, à moins de 10 % à la fin de la zone 2. Ceci a pour premier effet de rendre plus évidente la présence de la chênaie-hêtraie. Mais ce qui caractérise également cette zone, c'est la montée constante de la présence humaine mise en évidence par l'augmentation des pollens de Céréales, la hausse du total des pollens d'herbacées (N.A.P.) conséquence de l'ouverture de l'espace forestier, le développement de quelques arbustes comme le Noisetier (*Corylus*) qui colonise les espaces ouverts et participe probablement à la formation des haies.

On peut s'interroger ici sur cette augmentation de l'impact humain. Dans la zone 1, cet impact pouvait exister mais n'apparaissait pas dans le diagramme en raison du taux très élevé d'Aulne qui masquait les indices palynologiques révélateurs de cette présence humaine ; la baisse de cette essence dans la zone 2 aurait permis leur mise en évidence. Afin de résoudre ce problème une étude exhaustive¹ des échantillons

1. Cette étude a consisté en une nouvelle lecture des échantillons en ne recherchant que les pollens de Céréales et de *Plantago lanceolata* et ceci sur un volume équivalent à 10 fois celui analysé pour l'obtention du diagramme (soit un total théorique de pollens de 4 500 à 5 000 pour chaque échantillon).

tures de Céréales (lors du prélèvement au cours de l'été 1987, un champ de maïs se situait à moins de 100 m du point de sondage).

En l'absence de dates par le radiocarbone et de références polliniques locales récentes, il faut, pour proposer un calage chronologique de ces différentes zones, faire appel aux travaux de G. Lemée (1951) sur le Morvan et aux diagrammes de références plus lointains existant sur le Jura (Wegmüller 1966, Richard 1983) avec tout ce que cela comporte de difficultés et d'incertitudes.

G. Lemée a analysé trois tourbières sur le Morvan, celle du Pont des Lambert à Glux située à proximité immédiate du site étudié ici, celle de l'Étang du Bouquin à Dun-les-Places et celle de l'Étang du Vernoy à Saint-Brisson. Grâce à ces analyses, il reconnaît cinq phases dans l'évolution du contenu pollinique de ces tourbières, de la plus ancienne à la plus récente :

- Phase 1, à Noisetier et Chênaie Mixte, le Hêtre apparaissant à l'extrême fin.
- Phase 2, largement dominée par l'Aulne alors que le Noisetier chute, que le Hêtre est en courbe continue et qu'apparaît le Sapin.
- Phase 3, qui est la phase du Hêtre ; l'Aulne et le Tilleul (*Tilia*) ont chuté ; le Sapin voisine les 2 %.
- Phase 4, où le Hêtre chute pour atteindre des pourcentages du Chêne et où l'Aulne augmente alors que le Tilleul et le Sapin disparaissent.
- Phase 5, qui voit l'augmentation du Pin, de l'Épicéa, du Bouleau et du Charme.

L'auteur propose une chronologie de ces phases par comparaison avec ses propres analyses effectuées dans le Limousin (Lemée 1943 et 1949) : la phase 3 (phase du Hêtre) est pour lui datée de l'âge du Bronze. Une comparaison avec des diagrammes récents, bien datés par le radiocarbone, permet d'avancer alors une chronologie des phases de Lemée.

La phase 1, dominée par le Noisetier et la Chênaie Mixte, et où apparaît en fin de phase le Hêtre, correspond certainement à l'Atlantique ancien, soit entre 8000 et 6000 BP ; la phase 2 serait alors l'Atlantique récent (6000-4800 BP) avec ses taux élevés de l'Aulne et l'apparition du Sapin ; la phase 3 correspond au Subboréal, soit 4800-2700 BP et recouvre effectivement entièrement l'âge du Bronze ; les phases 4 et 5 correspondent au Subatlantique (2700-0 BP).

S'agissant de la chronologie des phases reconnues dans le sondage étudié ici, la courbe du Charme (*Carpinus*) rend difficile l'attribution des zones 2, 3 et 4 au Subboréal, soit à la phase

3 de Lemée. En effet, cet arbre migre en Europe d'est vers l'ouest et colonise les Alpes et le Jura à la fin du Subboréal et surtout au début du Subatlantique ; d'autre part, cet arbre calcicole s'implante difficilement, même aujourd'hui, sur les terrains siliceux du Morvan. Ainsi, sa présence, même discrète, dans ces analyses polli-

Prélèvements*	ss	en	sr
UF	12	11	6
Résultats en	nombre	%	%
<i>Acer</i>	-	0.3	-
<i>Alnus</i>	10	10.0	2.8
<i>Betula</i>	2	0.3	0.4
<i>Carpinus</i>	4	0.3	0.4
<i>Corylus</i>	51	9.4	7.9
<i>Fagus</i>	36	34.4	19.0
<i>Fraxinus</i>	2	7.0	1.2
<i>Pinus</i>	1	0.3	0.4
<i>Populus</i>	-	0.3	-
<i>Quercus</i>	3	3.3	1.6
<i>Salix</i>	1	1.2	0.8
<i>Tilia</i>	7	14.8	0.8
<i>Ulmus</i>	1	2.4	-
<i>A.P.</i>	118	79.2	35.3
Poacées	20	2.1	15.5
Cypéracées	1	-	2.0
Céréales	-	0.3	0.4
<i>Plantago lanc.</i>	-	1.8	1.2
Cichoriées	2	-	2.8
Anthémidiées	-	0.9	1.6
<i>Carduus type</i>	2	-	-
Caryophyllacées	-	-	0.8
Crucifères	1	-	-
Dipsacacées	-	0.3	-
Papilionacées	1	-	0.8
Saxifragacées	-	0.3	-
<i>N.A.P.</i>	27	20.8	64.7
TOTAL	145	331	252
<i>Polypodium vulg.</i>	212	50	60
Monolètes	13	-	40
Trilètes	1	-	-

Hervé RICHARD, LP 7557 CNRS, 06/90

- * : ss = prélèvement sous des foyers
- en = entre deux foyers
- sr = au-dessus des foyers

Fig. 2 : Bibracte, Porte du Rebout, "Rempart 87".
La totalité du culot obtenu après préparation chimique a été lue au microscope.

niques dans les zones 2, 3 et 4 ne permet pas d'attribuer les trois au Subboréal. En fait, il semble que seule la zone 2 corresponde au Subboréal; les zones 3, 4, 5a et 5b seraient alors Subatlantique, et couvriraient donc les trois derniers millénaires. Comment alors proposer une chronologie précise de ces quatre zones ?

Il faut faire appel presque uniquement aux indices d'anthropisation contenus dans ce diagramme.

La zone 3 est marquée par la chute momentanée du Hêtre et par la hausse importante et brutale du Noisetier et des Céréales, preuves indiscutables d'une présence humaine durable. L'homme a largement ouvert l'espace forestier pour installer des prairies et des cultures, probablement clôturées de haies.

La zone 4 montre le retour de la hêtraie; l'espace ouvert a considérablement diminué.

Dans la zone 5, une nouvelle destruction de l'espace forestier est visible, ces clairières sont occupées par des prairies et quelques cultures dans la zone 5a, et par d'importantes cultures de céréales en 5b.

Il est possible alors avec ce qu'on sait du peuplement de cette région, d'attribuer la zone 3 à l'âge du Fer et à la période gallo-romaine, la zone 4 au haut Moyen Âge, les zones 5a et 5b au bas Moyen Âge, aux Époques moderne et contemporaine. On peut s'étonner alors que l'ensemble de l'âge du Fer et la période gallo-romaine soit, comme le haut Moyen Âge, inscrit dans une vingtaine de centimètres de tourbe alors que ce dernier a duré environ deux fois moins longtemps. En fait, la formation de la tourbe n'est jamais constante dans le temps. Pour des raisons liées à des conditions générales ou/et locales changeantes (taux d'humidité, températures, variation de la couverture végétale, présence de l'homme...), la formation de la tourbe connaît des moments d'accélération et de ralentissement, voire d'arrêt total créant alors des lacunes sédimentaires, et donc chronologiques, difficiles à repérer dans des séquences aussi peu dilatées.

À partir de ces repères chronologiques, on peut constater que l'impact de l'homme est sensible dans cette région dès la fin du Néolithique. Il sera de plus en plus pressant à partir du Bronze Final, pour atteindre un premier point culminant dans une période comprise entre l'âge du Fer et l'époque gallo-romaine, période malheureusement impossible à détailler ici. Le haut Moyen Âge enregistre un net ralentisse-

ment de cette pression humaine qui se fera à nouveau sentir au bas Moyen Âge, pour bien sûr atteindre son apogée à l'époque actuelle.

Ces propositions doivent être prises avec précaution puisqu'elles ne sont basées que sur un seul sondage et qu'aucune date radiocarbone n'a été faite sur cette séquence. L'éventuelle reprise des fouilles du site des Sources de l'Yonne sera l'occasion de faire des sondages plus précis.

2. LES ANALYSES FAITES SUR LE SITE

À ce jour, trente échantillons ont été analysés sur les différents chantiers de la Porte du Rebut. Nous ne présentons ici qu'une partie des résultats; nous n'avons pas jugé utile de commenter certains échantillons trop pauvres en spores et en pollens ou sans grand intérêt pour la compréhension de ce secteur de fouilles.

Tous ces échantillons ont été traités par une méthode physico-chimique faisant appel à une liqueur lourde (solution de Thoulet). Malgré les performances de cette méthode de concentration, le matériel sporopollinique est souvent pauvre et, d'autre part, dans un état de conservation médiocre rendant les déterminations difficiles.

• Porte du Rebut, Rempart 87 (fig. 2)

Ces trois échantillons ont été prélevés parce qu'ils encadraient des foyers considérés comme des "foyers de défrichement". Il était intéressant de vérifier cette hypothèse et de suivre l'évolution de la végétation entre les différentes phases d'occupation: le prélèvement UF 12 a été fait sous les foyers, UF 11 entre deux foyers et UF 6 au-dessus des foyers.

La pauvreté relative de UF 12 rend la comparaison complexe. Pourtant, la représentation synthétique des types de pollens de la figure 2 montre clairement les différences existant entre ces trois échantillons (fig. 3).

Le paysage contemporain de UF 12 paraît en voie d'abandon. La faible quantité de pollens d'arbres, les taux relativement élevés d'arbustes, l'importance des spores de fougères et l'absence de traces de céréales laissent supposer que cette zone, anciennement défrichée, est envahie par des fougères et des arbustes. Ce type de végétation est à rapprocher des prairies abandonnées encore fréquemment rencontrées aujourd'hui dans la région. Les quelques années qui suivent l'abandon de la

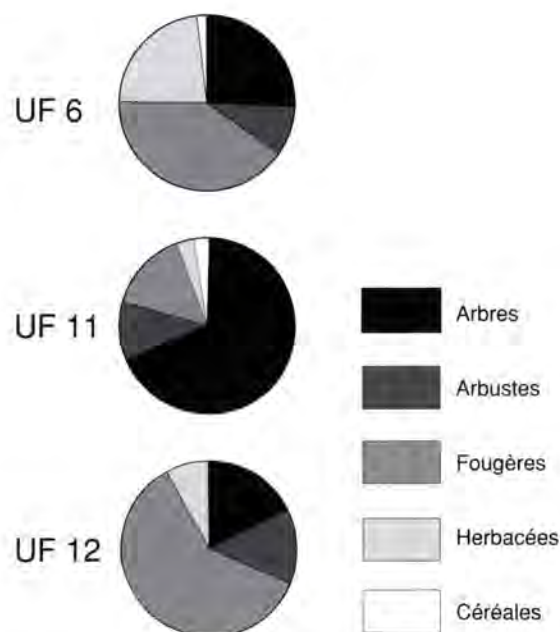


Fig. 3 : Porte du Rebout, Rempart 87. Représentation schématique du contenu pollinique des UF 6, 11 et 12.

fauche ou de la pâture sont suffisantes pour permettre le développement d'un abondant couvert de fougères. Très vite également, des arbustes s'installent ; la rapidité de leur expansion (comme d'ailleurs celle des jeunes arbres) est conditionnée par l'éloignement plus ou moins grand de la forêt.

UF 11, couche située entre deux foyers, offre une image pollinique toute différente. Le couvert forestier est beaucoup plus développé, il est dominé par le Hêtre et le Tilleul ; alors que le Frêne, le Chêne et l'Orme sont beaucoup plus discrets. Il est probable que le type forestier présent à cette époque dans cette partie du site est à rapprocher d'une hêtraie à tilleuls qui se développe encore aujourd'hui sur certaines pentes du Morvan. Ces groupements sont également riches en frênes et en érables, le taux peu élevé d'érable dans cet échantillon est lié beaucoup plus à la production et à la dispersion pollinique faibles de cet arbre qu'à sa place réelle dans ces forêts. Les 14,8 % de pollens de Tilleul expriment en revanche un développement important de cette essence à cette époque. L'espace ouvert est lui aussi différent de celui relevé dans UF 12. Les fougères sont beaucoup plus discrètes et surtout la présence de cultures de Céréales proches est indéniable.

Prélèvements	1	2	3	4
UF	172	166	116	122
Résultats en	nombre	nombre	%	%
<i>Acer</i>	-	-	-	0.4
<i>Alnus</i>	-	-	2.4	0.8
<i>Betula</i>	-	-	1.2	1.1
<i>Corylus</i>	1	3	1.8	3.0
<i>Fagus</i>	-	-	1.2	0.4
<i>Fraxinus</i>	-	1	-	1.5
<i>Genista</i>	-	-	-	0.4
<i>Pinus</i>	-	1	-	0.4
<i>Quercus</i>	-	-	2.9	2.3
<i>Salix</i>	-	1	-	0.4
<i>Tilia</i>	-	2	3.5	1.1
<i>Ulmus</i>	-	-	1.2	-
A.P.	1	8	14.1	11.7
Poacées	1	36	60.6	72.7
Cypéracées	-	1	2.4	2.7
Céréales	-	-	10.0	1.5
<i>Plantago lanc.</i>	-	4	3.5	5.3
<i>Plantago maj/med</i>	-	-	1.2	0.4
<i>Centaurea</i>	-	-	0.6	-
<i>Artemisia</i>	-	-	-	0.8
Cichoriées	-	3	2.9	3.4
Anthémidiées	-	-	-	0.3
<i>Carduus type</i>	-	-	-	-
Chénopodiacées	-	-	0.6	0.4
Caryophyllacées	1	2	1.2	0.4
Crucifères	-	-	0.6	-
Papilionacées	-	-	0.6	-
Renonculacées	-	-	0.6	0.4
Rubiacées	-	-	1.2	-
N.A.P.	2	46	85.9	88.3
TOTAL	3	54	170	264
Indéterminés	3	1	-	-
<i>Polypodium vulg.</i>	-	3	21	21
Monojètes	81	48	40	12
Trilètes	-	12	3	2

Hervé RICHARD, LP 7557 du CNRS, 06/90

Fig. 4 : Bibracte, Porte du Rebout, "Fossé".

Il semble donc qu'un certain laps de temps se soit écoulé entre le dépôt de UF 12 et celui de UF 11 ; une dizaine ou une vingtaine d'années au moins qui ont permis aux arbres de coloniser l'espace ouvert et d'arriver à une certaine maturité. Ces foyers (du moins celui situé entre UF 12 et UF 11) seraient donc bien des foyers de défrichements, témoins de l'ouverture de clairières à cet endroit du site.

UF 6, située au-dessus de ces foyers, exprime un paysage végétal équilibré entre un espace forestier représenté par une hêtraie et un

espace ouvert partagé entre des prairies et des cultures. Cette image est différente de celle donnée par UF 11 ; il faut alors considérer que, là aussi, plusieurs années s'écoulent entre cette couche UF 11 et UF 6, années nécessaires pour passer d'un paysage semi-ouvert – ou plutôt en voie d'ouverture – à l'écosystème stable caractérisant UF 6.

Ces trois échantillons montrent clairement trois états différents du couvert végétal de cette partie du site : zone ouverte en voie d'abandon, zone en cours d'ouverture, paysage stabilisé. On peut également penser que ces trois types (avec de nombreux faciès intermédiaires) existent à une même époque sur le Mont Beuvray dans des zones différentes, comme c'est le cas aujourd'hui. Mais l'ampleur du site, la diversité des conditions écologiques présentes et la faiblesse des zones potentiellement positives pour une bonne reconstitution de l'évolution de couvert végétal ne permettront pas d'arriver à une carte précise de ces paléomilieus. Les informations resteront toujours ponctuelles, aussi bien d'un point de vue spatial que chronologique.

• Porte du Rebout, Fossé 87 (fig. 4)

Le but de cet échantillonnage était d'essayer de différencier les deux états de comblement du fossé reconnus à la fouille. Les échantillons 1 et 2 proviennent de la base du remplissage du premier état de comblement (grand fossé), les échantillons 3 et 4 du comblement du dernier état (petit fossé).

La différence attendue apparaît bien, mais pas dans le sens escompté : le comblement du grand fossé est très pauvre en pollens, celui du petit (d'ailleurs beaucoup plus pourvu en matière organique) est plus riche. Il est pourtant difficile d'affirmer que la pauvreté de 1 et 2 confirme, comme la fouille l'avait montré, la rapidité du comblement de cette partie du fossé, conséquence probable de précipitations abondantes.

Les prélèvements effectués dans le petit fossé sont largement dominés par les pollens d'herbacées : Poacées, Céréales, et aussi de nombreuses plantes rudérales (*Plantago lanceolata* par exemple) et messicoles.

Pour pouvoir transcrire ces résultats en termes de végétation ancienne, il faut s'interroger sur les modalités du remplissage de ce fossé. D'où proviennent les sédiments (et donc les pollens) ? S'agit-il d'un remplissage rapide ou lent ? Ce remplissage est-il continu ou lacunaire ?

Ces problèmes ne peuvent pas toujours être résolus par la fouille, et des analyses géologiques fines auraient peut-être répondu en partie à ces questions. Ces analyses polliniques ne peuvent quant à elles que constater que les spectres obtenus sont en partie "anormaux", c'est-à-dire qu'ils ne correspondent pas en totalité à une pluie pollinique normale. Le taux très élevé de Poacées et les variations rapides du pourcentage des Céréales sont par exemple deux éléments qui laissent supposer qu'un phénomène supplémentaire est intervenu dans le dépôt de ces pollens : influence de l'homme, conservation différentielle de certains pollens, etc.

Ces analyses montrent un autre aspect des difficultés rencontrées par le palynologue sur ce site. Dans ce cas, les éléments ayant pu influencer le dépôt et la conservation du matériel sporopollinique sont nombreux et en partie inconnus ; il est alors très risqué de proposer une reconstitution sûre de l'environnement végétal de l'époque concernée.

• Porte du Rebout, fosses quadrangulaires

Des structures quadrangulaires en creux ont été fouillées dans le rentrant de la Porte du Rebout (fig. 5 et 6). Le remplissage de ces structures se présentait comme une succession de fines couches de couleurs et de textures différentes. Douze prélèvements ont été faits afin de vérifier si le contenu pollinique de ces différentes couches pouvait apporter certains éléments de réponse concernant la mise en place de ce remplissage.

La lecture de la figure 6 montre la grande irrégularité du pouvoir de conservation de ces



Fig. 5 : Porte du Rebout, fosses quadrangulaires.

LE PAYSAGE

Prélèvements	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
UF									R2753	R2761	R2786	R2814
Résultats en	%	nombre	%	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%	%	nombre
<i>Acer</i>	-	1	-	-	-	-	-	-	-	0,2	0,5	2
<i>Alnus</i>	0,5	3	1,8	2	1	2	2	-	-	1,7	0,5	-
<i>Betula</i>	-	1	0,2	-	1	-	1	1	-	-	-	1
<i>Carpinus</i>	1,9	5	-	4	-	-	-	-	-	1,1	-	-
<i>Corylus</i>	5,6	24	9,9	10	27	8	3	17	2	3,5	3,6	18
<i>Fagus</i>	0,6	9	0,9	6	3	4	2	11	4	1,3	0,5	1
<i>Fraxinus</i>	7,4	1	2,7	1	7	1	1	1	2	4,3	6,7	6
<i>Genista</i>	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-
<i>Hedera</i>	-	-	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Populus</i>	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
<i>Pinus</i>	-	2	0,7	1	1	1	1	1	-	0,4	-	2
<i>Quercus</i>	1,2	6	11,7	4	4	1	2	4	-	1,1	7,2	4
<i>Salix</i>	1,5	2	2,0	1	8	1	2	6	-	4,1	7,7	2
<i>Tilia</i>	-	1	0,2	1	3	-	-	1	-	0,6	1,0	1
<i>Ulmus</i>	0,9	2	1,6	-	-	-	-	-	-	0,4	-	1
<i>A.P.</i>	19,4	57	32,0	30	58	18	14	42	8	18,5	27,8	38
Poacées	55,5	63	25,3	11	12	8	2	53	9	62,1	29,4	64
Cypéracées	1,5	1	1,1	-	6	1	-	3	-	2,4	1,0	1
Céréales	4,6	6	0,7	-	-	-	-	-	-	0,9	1,5	7
<i>Plantago lanc.</i>	9,6	7	25,5	6	15	-	7	1	4	9,1	21,7	12
<i>Plantago maj/med</i>	0,3	1	0,5	-	-	-	-	-	2	0,6	1,0	1
<i>Artemisia</i>	0,3	-	0,5	-	-	-	-	-	1	1,8	3,6	-
Cichoriées	0,3	3	-	-	-	-	-	-	3	0,2	4,6	-
Anthémidées	0,3	-	0,2	-	2	1	-	-	-	-	1,5	1
<i>Carduus type</i>	-	-	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chénopodiacées	-	1	0,2	-	-	-	-	1	-	-	-	-
<i>Rumex</i>	0,3	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-
<i>Linum</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,2	-	-
Campanulacées	0,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Caryophyllacées	1,2	4	0,2	1	3	1	1	3	2	0,4	-	1
Dipsacacées	-	-	0,2	-	-	-	-	-	-	0,4	0,5	-
Rosacées	-	1	-	-	-	-	-	1	-	0,2	-	-
Labiées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,2	-	-
Ombellifères	0,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Papilionacées	-	1	0,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Polygonum</i>	-	1	0,7	1	-	2	-	-	-	0,4	0,5	3
Renonculacées	-	-	12,2	2	41	-	2	13	-	2,0	4,1	-
Rubiaceées	5,6	1	-	-	-	-	-	-	1	0,6	2,6	-
Saxifragacées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,2	-	-
<i>N.A.P.</i>	80,6	90	68,0	21	80	13	12	76	22	81,5	72,2	90
TOTAL	324	147	443	51	138	31	26	118	30	541	194	128
Indéterminés	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-
<i>Polypodium vulg.</i>	2	54	104	98	80	163	68	133	40	90	56	60
<i>Botrychium</i>	-	-	-	80	81	24	128	315	73	111	78	160
Monolètes	21	156	468	154	156	136	116	276	56	121	87	120
Trilètes	42	8	15	-	2	-	-	5	-	-	3	-

Hervé RICHARD. LP 7557 du CNRS. 06/90

Fig. 6 : Bibracte, Porte du Rebut, fosses quadrangulaires.
La totalité du culot obtenu après préparation chimique a été lue au microscope.

sédiments. Quatre échantillons seulement (1, 3, 10 et 11) contiennent suffisamment de pollens

pour qu'il soit possible de proposer une interprétation paléoécologique fiable.

Le taux de pollens d'arbres et d'arbustes (A.P.), comme celui de Poacées, de *Plantago lanceolata* et de quelques autres herbacées permettent de regrouper les échantillons : 1 et 10 d'une part, 3 et 11 d'autre part.

1 et 10 sont très largement dominés par les pollens d'herbacées et surtout par les Poacées, *Plantago lanceolata*, les Céréales et quelques messicoles ; l'espace forestier paraît très réduit, essentiellement représenté par des arbustes comme les Noisetiers et les Saules. Dans les échantillons 3 et 11 les pollens d'herbacées sont un peu plus discrets, le pourcentage de Poacées a nettement diminué alors que *Plantago lanceolata* atteint des taux très importants ; le Chêne est également beaucoup plus présent.

Ces différences ne s'expliquent que par des origines différentes de ces apports polliniques. Le vecteur principal de ce remplissage ne peut être que de deux ordres : naturel ou anthropique. Dans le cas d'un remplissage naturel, provenant de l'érosion des sols situés plus haut sur le site, cette différence ne peut s'expliquer que par une origine différente de ces sédiments : milieu franchement ouvert dans le cas de 1 et 10 et un peu plus forestier pour 3 et 11. Une solution qui consisterait à voir dans ces images différentes l'expression d'une saisonnalité dans ces dépôts, en retrouvant plutôt dans une couche des pollens de début d'année et dans une autre ceux du milieu ou de la fin de l'année, ne tient pas. Il est également difficile de retrouver l'expression de l'influence humaine dans ces dépôts, influence qui suppose que les hommes ont fait un choix de matériaux pour remplir ces structures.

Il semble donc que les fines couches constituant ce remplissage proviennent d'apports

naturels véhiculés par les eaux de ruissellement, ces eaux érodant au passage la partie supérieure de l'humus, ce qui entraînait alors les pollens déposés dans les différents milieux rencontrés.

CONCLUSION

Ces deux types d'analyses ont l'avantage d'être très pédagogiques. Elles montrent d'abord que, si effectivement les tourbières sont des lieux privilégiés pour l'analyse pollinique, en l'absence de références locales récentes et de calages chronologiques précis, la reconstitution de l'évolution du couvert végétal reste difficile. D'autre part, elles font apparaître toutes les difficultés que rencontre le palynologue lors de l'analyse des sédiments archéologiques. Car si la fouille n'a pas permis de retracer très précisément la mise en place des sédiments, et si d'autres spécialistes (géologue, pédologue...) ne sont pas intervenus parallèlement, l'élaboration d'un schéma évolutif de la végétation couvrant la période d'occupation reste complexe et lacunaire, et ceci d'autant plus dans un site très peuplé comme Bibracte.

Il apparaît pourtant que le couvert végétal entourant le site était constitué par des forêts de Chênes et de Hêtres présentant des faciès variés en fonction des différentes conditions écologiques (exposition, pente, nature du sol, etc.), des prairies et des cultures. S'agissant de ces dernières, il semble qu'elles étaient peu éloignées de l'*oppidum*, peut-être occupaient-elles en partie les pentes ? Cette hypothèse, comme de nombreuses autres, reste à vérifier par des travaux futurs.



BIBLIOGRAPHIE

Lemée 1943 : LEMÉE (G.) – L'évolution forestière post-glaciaire du Limousin méridional d'après l'analyse pollinique, *Compte Rendu de l'Académie des Sciences*, 216, 1943, p. 214-222.

Lemée 1949 : LEMÉE (G.) – Synchronisation entre l'âge du Bronze et les phases forestières du plateau de Millevaches, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 3-4, 1949, p. 68-71.

Lemée 1951 : LEMÉE (G.) – L'évolution forestière post-glaciaire en haut Morvan d'après l'analyse pollinique, *Bulletin de la Société Botanique de France*, t. 98, fasc. 7-9, 1951, p. 220-225.

Olivier 1983 : OLIVIER (L.) – Enceintes concentriques des sources de l'Yonne, In: *Le haut Morvan romain. Voies et Sites*, 1983, p. 226-228 (4ème Suppl. *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*).

Parriat 1954 : PARRIAT (H.) – Recherches Sphagnologiques dans le haut Morvan. Les sources de l'Yonne et les cuvettes tourbeuses de la Forêt de Saint-Prix, *Revue Périodique de la Société d'Études d'Histoire Naturelle "La Phytosiphile" de Montceau-les-Mines*, 41 et 42, 1954, p. 52-65.

Richard 1983 : RICHARD (H.) – *Nouvelles contributions à l'histoire de la végétation franc-comtoise tardiglaciaire et holocène à partir des données de la palynologie*, Thèse, Université de Besançon, 1983, 155 p., 15 fig, 13 tab.

Richard 1985 : RICHARD (H.) – Un exemple de pollution anthropique dans les analyses polliniques : les habitats néolithiques du grand lac de Clairvaux (Jura), In: *Palynologie et Archéologie, notes et monographies du Centre de Recherches Archéologiques*, 17, 1985, p. 279-297.

Wegmüller 1966 : WEGMÜLLER (S.) – *Über die spät- und postglaziale Vegetationsgeschichte des südwestlichen Jura*, 48, Beitr. Geobot. Landesaufn. Schweiz, 48, 1966, 143 p.

8.5 LES TERRES CUITES ARCHITECTURALES (TCA) DU MONT BEUVRAY

(F. Charlier, F. Meylan)

Afin de respecter la terminologie en usage jusqu'à présent sur le Mont Beuvray, nous avons employé l'expression de "terres cuites architecturales" (TCA) pour désigner les matériaux de construction en terre cuite. Or cette expression n'est employée et comprise dans ce sens que sur le Mont Beuvray. En français et dans les autres langues européennes, l'expression de "terres cuites architecturales" est couramment utilisée par les archéologues mais pour désigner uniquement les éléments plastiques, les antéfixes par exemple. Cette spécificité de langage du Mont Beuvray ne posait guère de difficultés puisque les matériaux en question n'étaient que très peu étudiés et ne faisaient l'objet d'aucune publication. Cette situation devrait changer rapidement, comme l'illustrent les pages qui suivent, c'est pourquoi nous recommandons, pour éviter toutes confusions, de respecter la désignation en vigueur dans la communauté archéologique internationale. Nous préconisons donc à partir de l'an 2000 de remplacer "terres cuites architecturales" par l'expression habituelle et sans ambiguïté de "matériaux de construction en terre cuite".

INTRODUCTION

Les techniques de construction de la fin de l'âge du Fer en Europe tempérée ne recourent pas aux matériaux en terre cuite, tels que la brique ou la tuile. Ces matériaux n'apparaissent que sous l'influence du monde méditerranéen : en Gaule, c'est la sphère romaine, semble-t-il, qui joue un rôle prépondérant. Le Mont Beuvray, de par sa position chronologique de part et d'autre de la conquête romaine, constitue un observatoire privilégié pour cerner les modalités d'apparition et de diffusion de la terre cuite, qui intéressent directement le processus de romanisation.

Pondéreux et donc d'un transport malaisé et coûteux, les matériaux en terre cuite peuvent révéler des fonctionnements à la fois économiques, culturels et sociaux. Pour aborder ces aspects, toutefois, on doit préalablement chercher à répondre à des interrogations telles que :

- Quelle est la date d'apparition des matériaux de construction en terre cuite sur le site ?
- Quelle est leur origine ?
- Y a-t-il eu des importations, et selon quelle chronologie ?

Et, comme sur tout autre site antique :

- Quelle est la nature et la quantité des matériaux en terre cuite sur le site ?
- Quelle est leur répartition spatiale et chronologique ?

Malheureusement, l'hétérogénéité et les lacunes de la documentation, jusqu'à cette année, empêchent d'aborder correctement ces questions. Pour systématiser la récolte et l'enregistrement des données, un protocole d'inventaire a été mis en place durant la campagne 1999. Dans ce cadre, nous avons établi un premier catalogue sommaire des matériaux présents sur le site, qui autorise d'ores et déjà quelques remarques, et ouvre des perspectives de recherche. Dans un but de confrontation, des échantillonnages ont été effectués sur deux sites voisins. Nous proposons enfin un projet de recherche sur la provenance des matériaux en terre cuite, fondé sur l'analyse minéralogique des pâtes (*cf. infra*).

DÉFINITION ET MISE EN PLACE D'UN PROTOCOLE D'INVENTAIRE ET D'ÉCHANTILLONNAGE

À la demande de V. Guichard, nous avons procédé à une analyse de la situation initiale dans les domaines de l'échantillonnage et de l'enregistrement de la TCA dans le système Beuvray. Avant la saison de fouille 1999, aucune recommandation n'était donnée aux équipes (à l'exception d'une proposition de fiche d'inventaire en 1995, Capers 1996, vol. I, p. 53 et vol. II, p. 38-39). Cette situation a engendré d'importants déséquilibres entre les équipes, ainsi que d'énormes pertes d'information : les données quantitatives et qualitatives sont donc impossibles à comparer, et la non conservation des matériaux (comme pour un hypocauste

BIBRACTE		FICHE D'INVENTAIRE DE LA TCA			intervention
		ann ^{ée}	chantier	uf	
		B 9			
	identification	nb fgts	poids (en kg)	N.M.I.	
TCA antique					
<i>matériaux de toiture</i>					
1	tegula (conservé)				
2	tegula (jeté)				
3	imbrex (conservé)				
4	imbrex (jeté)				
5	ant ^{fixe}				
8	autre matériau de toiture antique				
9	matériau de toiture indéterminable				
<i>autres matériaux</i>					
<i>matériaux particuliers</i>					
10	brique de d'opus spicatum				
11	brique de colonne				
12	tegula mammata				
13	tubulure				
<i>briques rectangulaires</i>					
20	claveau avec boulette(s)				
21	claveau simple				
22	brique avec boulette(s)				
23	brique simple				
24	boulette isolée ou sur fragment de matériau indéterminable				
<i>briques carrées</i>					
30	brique avec c ^t s † 40,7 cm				
31	brique avec c ^t s > 40,7 cm				
	ou grand fragment de brique plane ind ^t . avec épaisseur † 6 cm				
<i>matériaux non r^pertori^s</i>					
40	matériau non r ^p ertori ^s				
<i>matériaux indéterminables</i>					
41	matériau ind ^t . avec épaisseur conservé ou entière † 6 cm				
42	matériau ind ^t . avec épaisseur entière < 6 cm				
43	matériau ind ^t . avec épaisseur conservé < 6 cm				
TCA post-antique					
<i>matériaux de toiture</i>					
50	tuile plate ^{crochet} (conservé)				
51	tuile plate ^{crochet} (jeté)				
52	tuile fa ^{ti} re				
53	tuile courbe (tuile canal ou imbrex ?)				
58	autre matériau de toiture				
59	matériau de toiture indéterminable				
<i>autres matériaux</i>					
<i>matériaux divers</i>					
60	carreau de pavage				
61	tomette				
65	brique				
<i>matériaux non r^pertori^s</i>					
70	matériau non r ^p ertori ^s				
<i>matériaux indéterminables</i>					
71	matériau post-antique indéterminable				

I. Fiche d'inventaire de la TCA.

de l'état 5 de PC 1, où l'ensemble des matériaux entiers pavant le sol de l'*area* a été jeté) ne permet pas de pallier ces lacunes.

À partir de 1998, on trouve les recommandations suivantes dans le document de travail distribué aux chercheurs "Recommandations pour l'enregistrement des données de fouille", version 1999, p. 7 :

- quantification (comptage et pesage) des tuiles romaines;
- conservation des tuiles mesurables et de l'ensemble des autres terres cuites.

Si ces principes sont pertinents, leur application s'avère délicate faute de précision dans la distinction et les critères de conservation des tuiles. Par suite, ce flou rend difficile, voire impossible, la comparaison des données entre les chantiers de fouille ou les études typologiques.

Sur la base de ces constatations et en tenant compte des contraintes de conservation (éviter d'encombrer le dépôt de fouille), on a proposé un **protocole d'inventaire et d'échantillonnage** de la TCA antique et post-antique, décrit en détail dans un fascicule de 25 pages (Charlier, Meylan 1999).

Avant d'en présenter les grandes lignes, nous tenons à souligner que, à l'instar de l'analyse de la céramique, l'établissement de cet inventaire est une étude spécialisée, et qu'il ne devrait être conduit que par des personnes suffisamment formées. Notre "manuel", de ce point de vue, doit être considéré comme un guide et un utile rappel de l'indispensable formation pratique préalable. Par ailleurs, le protocole a été présenté aux équipes actives sur le site et appliqué cette année déjà; on a donc pu le faire évoluer au fur et à mesure de l'expérience acquise et grâce aux remarques des premiers utilisateurs.

Trois étapes de travail ont été définies :

- reconnaissance de la TCA;
- quantification des tuiles;
- inventaire final.

La sélection des matériaux à conserver a lieu dès la première étape. Les critères de conservation, très proches de ceux cités précédemment,

sont déterminés précisément. Dans les grandes lignes (Charlier, Meylan 1999, p. 8), on conserve ainsi :

- tous les matériaux antérieurs au dernier quart du I^{er} s. av. J.-C.;
- tous les matériaux autres que la tuile;
- pour la tuile, qui représente l'écrasante majorité des TCA, les fragments présentant des caractéristiques typologiques pertinentes (dimensions, nature des angles, marques) ou des éléments particuliers (traces de mise en œuvre, empreintes, etc.).

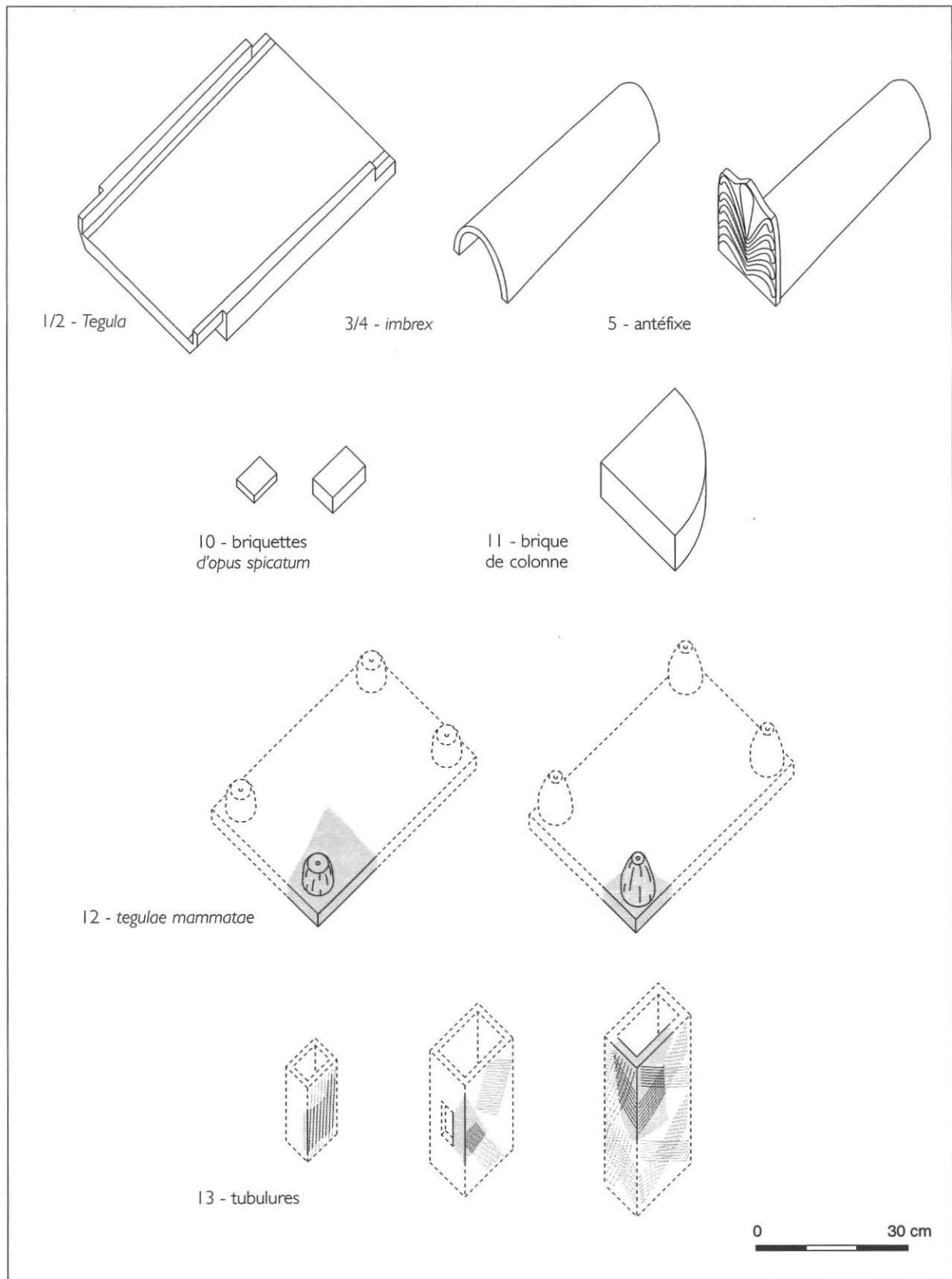
Tous les éléments jetés sont préalablement comptés et pesés, de manière à préserver une information minimale sur l'ensemble des couches.

Deux fiches sont introduites pour faciliter et établir l'inventaire. La "fiche de pré-inventaire des tuiles antiques", uniquement sur support papier, est destinée à l'inventaire sur le terrain, en particulier pour traiter directement des lots importants de tuiles sans devoir les transporter au Centre archéologique; de cette manière, seuls arrivent en salle de travail les éléments à conserver.

La "fiche d'inventaire de la TCA", disponible sur supports papier et informatique (la base de données du Beuvray a été modifiée dans ce sens), accueille le report des résultats issus de la fiche de terrain et l'inventaire de l'ensemble des matériaux (ill. 1). La classification qui y figure résulte du dépouillement des rapports de fouille et des études spécifiques, et d'une recherche sommaire dans le dépôt. Les catégories sont présentées des plus facilement identifiables aux moins bien caractérisées, ce qui permet de travailler par élimination.

Les matériaux sont systématiquement comptés et pesés. Pour la catégorie des tuiles (*tegulae* et *imbrices*), un troisième mode de quantification est introduit par le calcul du nombre minimum d'individus (NMI), basé sur le décompte des angles des matériaux.

À la fin de chaque fouille, une fois l'inventaire de la TCA terminé, on connaît donc la quantité et la nature précise de chacun des types de matériaux mis au jour. Seule une partie des matériaux est conservée : une sélection précise des tuiles et l'ensemble des autres matériaux, qui pourront faire l'objet d'études spécialisées.



2. Matériaux antiques de Bibracte : matériaux de toiture et matériaux particuliers.

(Sources : 1/2 : Capers 1966, I, p. 43-45; 3/4 : sans source; 5 : sans source; 10 : Zwald 1996, p. 35-36; 11 : UF [B995.24.364]; 12 : UF [B988.7.4601], Déchelette 1904, p. 38 et pl. 21, 7, Guillaumet 1994, pl. 56; 13 : UF [B988.8.1].)

PREMIÈRES REMARQUES SUR LE CORPUS DU MONT BEUVRAY

D'une manière générale, il faut souligner la nouveauté d'un inventaire concernant l'ensemble du site. Jusque-là en effet, quelques chantiers avaient fait l'objet d'une étude spécifique (PC 1; chantier de l'université Libre de Bruxelles à la Pâture du Couvent), qui ne couvraient évidemment que partiellement l'éventail typologique.

En faisant la synthèse – encore relativement sommaire – de la documentation à disposition¹, on a ainsi pu identifier, en incluant la période post-antique, une quinzaine de types de matériaux différents. Si cette typologie regroupe vraisemblablement la très grande majorité des matériaux du site, elle est sans doute encore appelée à s'enrichir, en particulier avec la reconnaissance systématique des matériaux prévue dans le protocole. Nous présentons ici quelques observations à propos de certains matériaux antiques.

Tuiles

Pour les *tegulae* (ill. 2, n° 1/2), les caractéristiques morphologiques liées au mode de fabrication (moulage et/ou découpage des encoches basses) permettent de distinguer clairement deux types : le premier, fortement majoritaire, a des encoches moulées et découpées, alors que les encoches du second type, identifié pour l'instant à la Fontaine St-Pierre [B988.8.1] et peut-être au temple de la Chaume (collection musée Rolin, n° 3228, 3229, 3231 et 3232, de provenance incertaine), sont simplement découpées. La nature des pâtes, rouge et grossière pour le premier type, claire et fine pour le second, vient renforcer cette distinction, qui, outre l'aspect technique, a vraisemblablement une valeur chronologique. Quant à discerner des modules différents, les dimensions recueillies sont encore trop peu nombreuses pour permettre une approche statistique. Enfin, une série d'observations a porté sur les marques digitées. Celles-ci, réalisées au doigt par le tuilier sur l'extrémité avant du matériau à la fin du moulage et souvent interprétées comme des marques de tâcherons, permettent de rapprocher les tuiles porteuses d'une même marque. Malgré la relative diversité des marques observées sur les tuiles de Bibracte, nous avons déjà pu définir quelques types et mettre en évidence la présence d'une marque identique sur des *tegulae* présentes dans plusieurs bâtiments.

Pour les *imbrices* (ill. 2, n° 3/4), on ne dispose encore d'aucun élément entier.

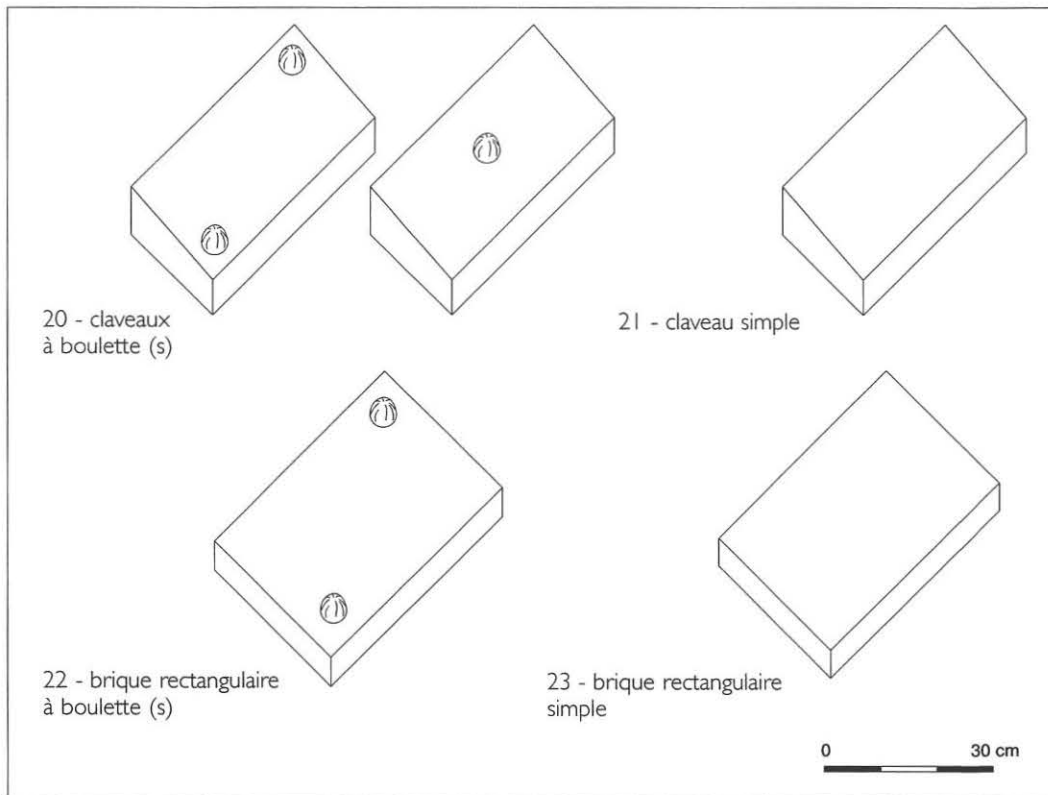
Briques de colonne

Recueillies en abondance dans la Maison des Pierriers (chantier 24) et mentionnées à plusieurs reprises dans les rapports de fouille du siècle dernier (en particulier PC 1), les briques de colonne (ill. 2, n° 11) semblent pour l'instant se trouver préférentiellement dans la zone du Parc aux Chevaux. Toutefois, les premiers résultats issus de l'application du protocole (notamment quelques éléments, très fragmentaires, sur le chantier hongrois à la Pâture du Couvent) semblent indiquer une diffusion plus large sur le site de ce type de matériau, qui peut s'avérer difficile à identifier suivant la taille des fragments. Ici encore, l'examen attentif des matériaux précisera ces tendances. Par ailleurs, il ressort d'une première approche métrologique, entre autre sur les ensembles de la Maison des Pierriers [B995.24.253, 353, 358, 359, 366 et 367], que l'on peut distinguer plusieurs modules par le diamètre, qui s'échelonne entre 25 et 50 cm; quant à leur forme, on n'a pas constaté d'ouverture angulaire supérieure à l'angle droit.

Tegulae mammatae et briques à boulette(s)

Les matériaux dotés de protubérances et habituellement tous qualifiés de *tegulae mammatae* doivent être répartis dans deux catégories morphologiques et fonctionnelles différentes :

- Les *tegulae mammatae* (ill. 2, n° 12) servent à isoler les murs en créant un espace vide derrière la paroi. L'épaisseur de la plaque est faible (de 1 à 2 cm d'après nos mesures) et les mamelons sont hauts de 4 à 8 cm.
- Les briques à boulette(s) (ill. 3, n° 22) sont plus épaisses et dotées de une à quatre protubérances hautes de 1 à 3 cm, placées généralement aux angles et dont parfois seule subsiste une trace d'arrachement. La fonction de ces boulettes est pour l'instant peu claire, mais leur application en général soignée sur le matériau semble exclure un rôle ponctuel lors de la fabrication (séchage ou cuisson). Elles doivent donc jouer un rôle dans la mise en œuvre, mais leur dimension ne semble pas favorable à un usage comparable à celui des *tegulae mammatae*, et les hypothèses actuelles (amélioration de la stabilité d'une maçonnerie par contact direct entre les matériaux, meilleure cohésion entre le matériau et le liant, etc.) demandent confirmation.



3. Matériaux antiques de Bibracte : briques rectangulaires.

(Sources : 20 : UF [B994.9.2406.19]; 21 : Capers 1996, I, p. 44; 22 : UF [B994.9.2400.24]; 23 : UF [B995.9.3407.1].)

PRÉLÈVEMENTS AUX ALENTOURS DU MONT BEUVRAY : SITES DES SOURCES DE L'YONNE ET D'ARGENTOLLE, REMARQUES GÉNÉRALES

Dans la perspective de confronter les données du Mont Beuvray à celles de son environnement immédiat, des échantillonnages ont été opérés sur deux sites voisins : le sanctuaire des Sources de l'Yonne, et le bâtiment à hypocauste d'Argentolle.

Sources de l'Yonne (intervention 472, [B999.300.1-3])

Des matériaux ont été prélevés sur trois tas de déblai des fouilles menées à partir de 1974 (Péquinot *et al.* 1996). On a pu observer deux types de tegulae : le premier, très minoritaire, correspond au type le plus commun au Mont Beuvray (encoches basses moulées et découpées, pâte grossière rouge), alors que le second type en diffère nettement, se rapprochant des

tuiles (tardives?) de la Fontaine St-Pierre (encoches basses simplement découpées, pâte fine claire). A également été constatée la très forte proportion des logements de clous, réalisés avant ou après cuisson, aussi bien sur les tegulae que sur les *imbrices* : cette caractéristique, rencontrée habituellement sur les tuiles d'égout et donc en faible proportion, pourrait témoigner d'une mise en œuvre particulière (forte inclinaison de la toiture par exemple). Enfin, quelques fragments de briques de colonne ont été recueillis, donnant un éclairage supplémentaire sur l'architecture de ces bâtiments.

Site d'Argentolle (intervention 473 [B999.303.4])

Retrouvé sur le terrain avec l'aide gracieuse de J.-P. Guillaumet, ce site fouillé en 1977 (Olivier 1983, p. 211-213) abrite un bâtiment à hypocauste, sur lequel on a pu prélever quatre dalles de pilette. Actuellement sans parallèles conservés sur le Mont Beuvray, ces matériaux pourront tout au moins servir de référent régional.

ANNEXE : PROJET D'ANALYSES MINÉRALOGIQUES (avec F.Boyer)

Objectifs

On cherche à déterminer si les éléments grossiers (les dégraissants) entrant dans la composition de la pâte peuvent constituer une "signature" caractérisant d'une part des groupes de matériaux de construction en terre cuite, indiquant d'autre part la provenance (lieu de production) de ces matériaux. On voudrait déterminer s'ils sont d'une origine régionale (le Sud-Morvan et l'Autunois) ou plus éloignée du Mont Beuvray (la vallée de la Saône et au-delà).

Méthodes et moyens

On propose de procéder à des analyses minéralogiques et pétrographiques des dégraissants (lames minces). Les éléments permettant de diagnostiquer la provenance des matériaux sont les suivants (lieux de production ou de prélèvement, qu'on supposera voisins ; on fixe généralement à quelques dizaines de kilomètres, en milieu terrestre, la distance maximale entre la production et l'utilisation) :

- spécificité des minéraux :
certain minéraux (micas blancs, micas noirs, feldspaths potassiques ou calcosodiques, minéraux métamorphiques, etc.) peuvent s'avérer de très bons marqueurs ;
- caractère monominéral du dégraissant :
il s'agit des cas où un seul minéral entre dans la composition de la pâte (quartz par exemple) ;
- assemblages de minéraux ou de minéraux et de débris de roches :
on considère ici les associations de plusieurs éléments (quartz et feldspath, avec ou sans mica, présence de débris de roches, auquel cas on dispose d'une signature pétrographique), qu'elles soient d'origine géologique ou qu'elles résultent de la fabrication (mélange de plusieurs éléments) ;
- forme des minéraux :
permet dans certains cas d'identifier la nature de la roche source. Une forme roulée indique une origine alluviale, alors qu'une forme anguleuse trahit une proximité de la roche source, mais renvoie également au mode de fabrication (broyage) ;

- granulométrie :
permet d'appréhender la relation entre la source géologique et le lieu de prélèvement. Dans l'exemple d'un sable alluvial, la taille de l'élément peut informer sur la distance séparant la roche source et le lieu de dépôt.

En parallèle, pour disposer de points de comparaison régionaux, on envisage de procéder à des échantillonnages sur des sites de production et de mise en œuvre connus.

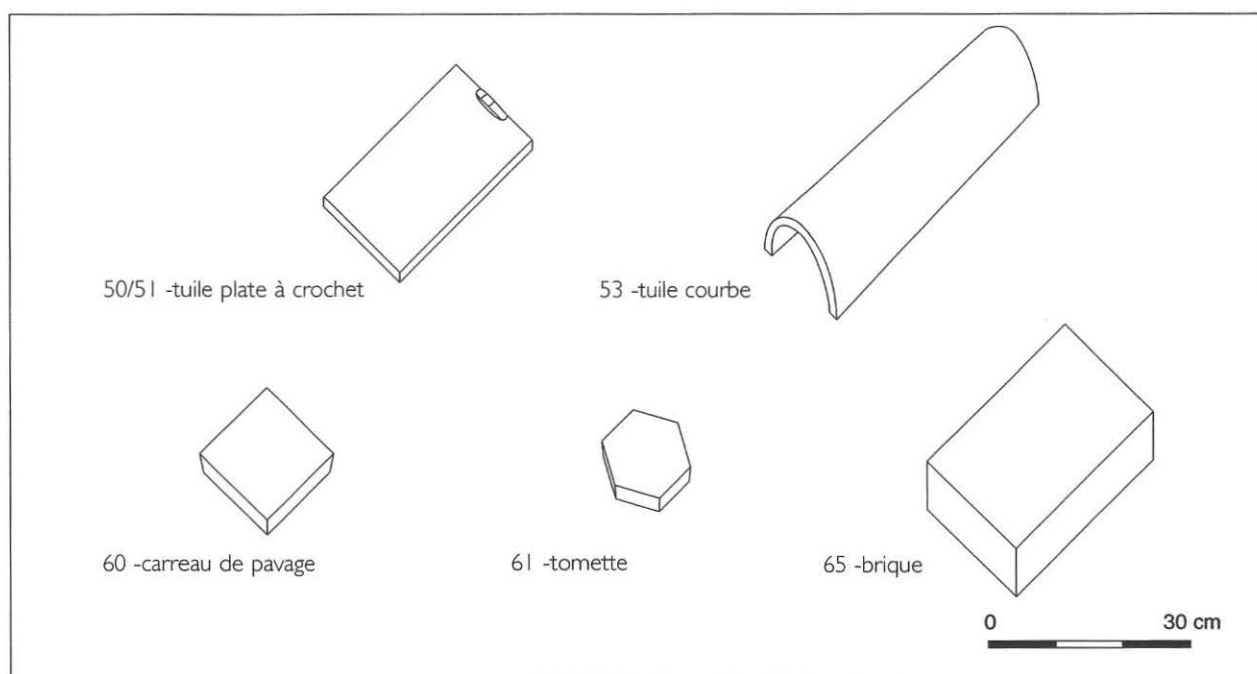
Propositions d'orientation de la recherche (sans ordre de priorité)

1. Perspective chronologique : PC 1, Fontaine St-Pierre.
2. Détermination de groupes : exemple de PC 8
3. Confrontation données morphologiques/données minéralogiques.
4. Confrontation avec échantillons régionaux (Sources de l'Yonne, Argentolle, etc.).
5. Confrontation avec les autres catégories de TCA du site (ill. 4).
6. Confrontation avec mobilier céramique local/régional (céramique grossière type Besançon, etc.).

1. Comparaison des tuiles recueillies dans les différentes phases stratigraphiques de PC 1, entre la période II (90/80 à 50 av. J.-C., voir Oberli 1998, p. 9), et l'état 5 (mise en place vers 15/20 ap. J.-C., occupation jusque vers 30/40)

Seule cette zone, en l'état actuel des recherches, a livré des matériaux à une date très précoce, intéressant directement la problématique de la romanisation.

- Peut-on distinguer des provenances extérieures à la région, témoignant de l'importation de matériaux, en particulier dans les premières phases ?
- Peut-on préciser ces provenances ?
- Y a-t-il une évolution, entre le bas et le sommet de la stratigraphie, dans la diversité minéralogique, puis dans les provenances des matériaux (en prenant garde au problème de récupération et à la faiblesse quantitative du corpus à disposition) ?



4. Matériaux post-antiques de Bibracte.

(Sources : 50/51 : UF [B990.10.110.3]; 53 : sans source; 60 : UF [B994.10.1195.1]; 61 : sans source; 65 : [B994.10.1157.1].)

Pour aborder ces questions, on peut s'appuyer sur quelques premières observations d'ordre morphologique.

Dès les premières phases, on constate une diversité de types : deux types dès la période II, une tuile aux rebords étroits et au plateau fin, une tuile aux rebords larges et au plateau épais. Si cette typologie semble s'enrichir dans les phases suivantes (à confirmer), on constate encore la présence à l'état 5 du premier type de la période II. Peut-être s'agit-il d'un phénomène de récupération.

On propose d'adjoindre à ce corpus certaines tuiles trouvées à la Fontaine Saint-Pierre, qui par leur morphologie et leur contexte stratigraphique (UF [B988.8.1], à préciser) semblent plus tardives, et peuvent étendre la fourchette chronologique considérée.

2. Validation minéralogique de la détermination de groupes par l'observation visuelle des pâtes, sur deux lots issus des couches de démolition de PC 8 [B995.24.32 et 995.24.41].

- La distinction visuelle de groupes de pâtes est-elle corroborée par l'analyse minéralogique ?
- Ces groupes sont-ils révélateurs d'origines différentes, ou d'autres phénomènes (préparation de la pâte, mélanges d'argiles, degrés de cuisson, etc.) ?

D'un point de vue méthodologique, on cherche à savoir par un test comparatif si l'observation visuelle peut être une source fiable pour caractériser et distinguer un certain nombre de pâtes, ce qui éviterait de recourir à des analyses plus fines et plus longues (lames minces). Cela permettrait, à l'aide d'identifications de routine, de cartographier aussi bien stratigraphiquement qu'horizontalement les occurrences des groupes de pâtes. On en attend des indices sur d'éventuelles relations entre les sites de mise en œuvre, et par suite sur les phases de construction et de récupération.

3. Confrontation entre un groupe morphologiquement cohérent et la signature minéralogique de ses composants. Cas d'un groupe de tuiles caractérisé par une marque digitée de deux arcs ogivaux emboîtés (B995.24.141, 995.24.41, 999.9.6352.4, 999.9.6352.14, 999.9.6350.4).

- L'hypothèse de la relation directe entre une série de marques identiques et un seul et même atelier est-elle corroborée par l'analyse des pâtes ?

Le même type d'étude peut viser d'autres particularités morphologiques (encoches par exemple).

4. Confrontation des données du Mont Beuvray avec des échantillons régionaux; cas des Sources de l'Yonne.

Existe-t-il des différences minéralogiques entre les tuiles des deux sites? Si ces différences existent, révèlent-elles une profonde diversité d'origine?

Il nous paraît essentiel d'insérer les éléments du Mont Beuvray dans l'environnement direct de celui-ci. Dans l'attente de l'échantillonnage des sites voisins (Argentolle, Poil, Autun, etc.), le site des Sources de l'Yonne fournit un premier lot de matériaux (999.300.1-3). Il présente en outre l'avantage d'avoir en commun une partie de sa chronologie avec le Mont Beuvray. Deux types de tuiles ont été récoltés sur les tas de déblais des fouilles de 1974 : le premier, minoritaire, est très semblable au type majoritaire au Mont Beuvray (encoches avant moulées et découpées, pâte grossière rouge) ; le second en diffère nettement (encoches avant simplement découpées, pâte fine claire, type très proche de quelques tuiles de la Fontaine St-Pierre).

5. Confrontation entre les divers matériaux en TCA du Mont Beuvray. Une quinzaine de types de matériaux antiques ont été mis en évidence sur le Mont Beuvray, parmi lesquels on distingue visuellement des pâtes très différentes

- Ces différences reflètent-elles des lieux de production distincts, des préparations spécifiques aux types de matériaux, ou encore des variations chronologiques?

6. Confrontation des matériaux en TCA avec d'autres mobiliers en terre cuite d'origine locale, pour évaluer le degré de similitude des signatures minéralogiques.

Ce point rejoint le point n° 4, dans l'idée de caractériser les productions locales. On fait appel ici à des éléments d'origine certainement régionale (en particulier certaines catégories de céramique grossière). On s'interroge toutefois sur la pertinence du rapprochement entre des matériaux très différents.



BIBLIOGRAPHIE

Charlier, Meylan 1999 : CHARLIER (F.), MEYLAN (F.). — *Inventaire de la terre cuite architecturale (TCA) : principes et méthodes*. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1999 (multigraphié).

Capers 1996 : Capers (P.). — *La construction à Bibracte : de la tradition celtique à l'aculturation : ou essai sur les influences gréco-romaines sur l'art de bâtir en pays éduen, au premier siècle avant notre ère : Étude comparative des matériaux et techniques mis en œuvre à la Pâturage du Couvent, au Mont Beuvray (Secteur des fouilles belges)*. Bruxelles : Université Libre de Bruxelles, 1996. Mémoire de 2e Licence.

Déchelette 1904 : DÉCHELETTE (J.). — *Les fouilles du Mont Beuvray de 1897 à 1901*. Paris : Picard ; Autun ; Dejustieu, 1904.

Guillaumet 1994 : GUILLAUMET (J.-P.). — *Les Fibules de Bibracte, technique et typologie*. Edition augmentée, Dijon, université de Bourgogne : Centre de Recherche sur les Techniques Gréco-Romaines, 1994 (Publications du CRTGR ; 14).

Olivier 1983 : OLIVIER (L.). — *Le Haut Morvan romain. Voies et sites*. Dijon, 1983.

Oberli 1998 : OBERLI (D.). — *Bibracte, Maison 1 du Parc aux Chevaux : les vestiges des occupations antérieures aux constructions maçonnées, matériaux et techniques de construction*. Lausanne : université de Lausanne, Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, 1998. Mémoire de licence en archéologie gallo-romaine (2 vol.).

Péquinot et al. 1996 : PÉQUINOT (C.), PICARD (G.), PASQUET (A.), FISCHER (B.), MEISSONNIER (J.). — *Le sanctuaire des sources de l'Yonne : commune de Glux - Nièvre. Revue archéologique de l'Est*, 47, 1996, p. 209-231.

Zwald 1996 : ZWALD (V.). — *Bibracte : Maison 1 du Parc aux Chevaux : Matériaux et techniques de construction des états maçonnés*. Lausanne : université de Lausanne, Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, 1996. Mémoire de licence en archéologie gallo-romaine.

NOTES

1 Documentation et ensembles pris en compte : ensemble des rapports de fouille de 1984 à 1998. Capers 1996 (mémoire de licence, chantier de l'université de Bruxelles) (9) ; Zwald 1996 (mémoire de licence, chantier de l'université de Lausanne - PC 1, jusqu'à 1993) (7) ; chantier de l'université de Lausanne - PC 1, dès 1994) (7) ; Fontaine St-Pierre, (partiellement) (8) ; chantier de l'université de Budapest, partiellement dont prélèvements de toitures effondrées ([B999.9.6350 et 6352]) (9) ; chantier du Couvent (selon les informations de PBeck) (10) ; PC 8, Maison des Pierriers (24) ; PC 14, PC 15 (25) ; PC 33 (26).



1. SONDAGES SUR UNE NOUVELLE VOIE FORESTIÈRE SUR LE FLANC NORD-OUEST DU MONT BEUVRAY

(intervention n° 572, chantier 2)

Pascal PARIS (BIBRACTE)

2. PROSPECTION AUTOUR DES SOURCES DE L'YONNE

(intervention n° 581, chantier 303)

Dieter DEMEY

Projet *Training the Trainers*, programme *Léonardo da Vinci II*

3. RECHERCHES SUR LES TOURBIÈRES DU MORVAN

Christophe PETIT

Maître de conférences, université de Bourgogne, UMR 5594 (Dijon)

Isabelle JOUFFROY-BAPICOT

Ingénieure d'étude au CNRS, UMR 6565 (Besançon)

Hervé RICHARD

Directeur de recherche au CNRS, UMR 6565 (Besançon)

4. RECHERCHES SUR LES EXPLOITATIONS MINIÈRES ANCIENNES DU MORVAN

Cálin-Gabriel TÁMAS

Enseignant en géologie, université Babes-Bolyai de Cluj-Napoca (Roumanie)

Post-doctorant à l'UMR 5594 en 2003-2004

Membre associé à l'UTAH (CNRS-UMR 5608), université Le Mirail, Toulouse

Béatrice CAUET

Chercheur au CNRS, UTAH, UMR 5608, université Le Mirail, Toulouse

Jean-Paul GUILLAUMET

Directeur de recherche au CNRS, UMR 5594, Dijon

Christophe PETIT

Maître de conférences, université de Bourgogne, UMR 5594

Rédaction du rapport : Béatrice CAUET, Cálin-Gabriel TÁMAS

2. PROSPECTION AUTOUR DES SOURCES DE L'YONNE

En mai 2004, une partie de l'équipe du projet *Leonardo* a mené une intervention de prospection dirigée par Dieter Demey dans le secteur des sources de l'Yonne. L'emplacement d'un sanctuaire gallo-romain est attesté en ce lieu, un carrefour de voies antiques. L'étendue de cette occupation reste en revanche ignorée en l'absence de prospection systématique.

OBJECTIFS

L'objectif de cette intervention était de commencer à déterminer l'extension et la nature de l'occupation dans les alentours de la source et d'établir aussi la fiabilité de la technique de prospection dans une zone de prairie et de forêt.

Zone d'étude 2004 (ill. 1)

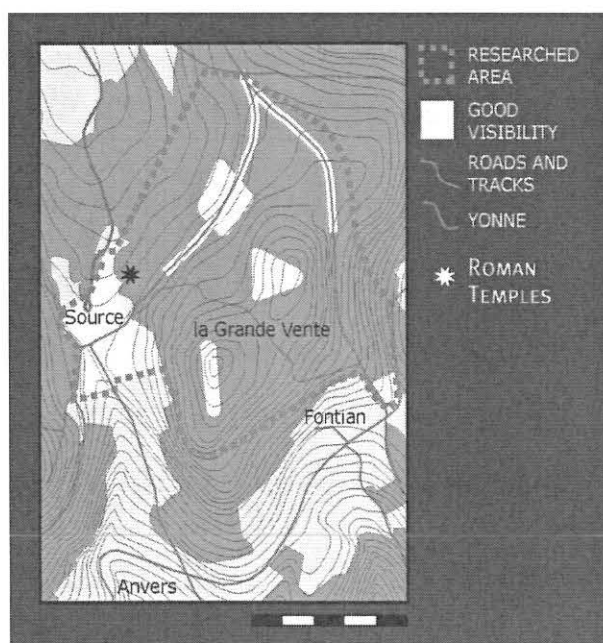
La zone de travail de cette année se situe aux alentours immédiats de la source principale, sur le secteur de La Grande Vente et sur la colline située plus à l'Est. L'ill. 1 indique la zone d'étude et les endroits où la prospection était particulièrement facilitée par un bon niveau de visibilité (nombreux "chablis" – arbres déracinés).

MÉTHODE

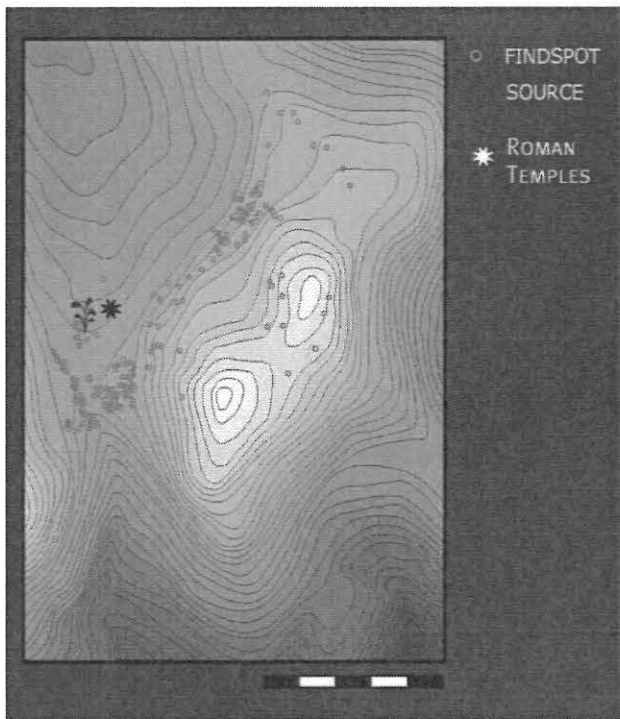
La méthode de prospection a consisté en un ramassage systématique du matériel archéologique apparaissant dans les chablis, les taupinières et le long des chemins. Le positionnement des points de ramassage a été effectué avec un GPS de poche.

RÉSULTATS

Les résultats de cette année ont établi une présence de mobilier archéologique dans les environs immédiats de la source, sur la pente occidentale et sur la moitié septentrionale de La Grande Vente. Approximativement 70 kg de matériel ont été récupérés sur une superficie d'environ



1. Recherches autour du Mont Beuvray. Les sources de l'Yonne. Zone d'étude.



2. Recherches autour du Mont Beuvray. Les sources de l'Yonne.
Distribution des points de ramassage.

30 hectares (ill. 3). La très grande majorité de ce mobilier est constituée de fragments d'amphores vinaires italiques (de type Dressel 1), ce qui montre que la période principale d'activité se situe à La Tène finale. L'activité semble réduite au secteur des temples à l'époque impériale. D'ores et déjà, cette modeste intervention a pour intérêt de montrer l'étendue insoupçonnée de ce site contemporain de Bibracte.

	Tessons/objets Poids (kg)	
Amphore	869	64,55
Céramique	192	2,28
Quincaillerie	23	0,24
Tuiles	26	2,77

3. Recherches autour du Mont Beuvray. Les sources de l'Yonne.
Tableau récapitulatif du mobilier récolté.

Ces premiers résultats confirment l'intérêt de cette technique de prospection dans la région du mont Beuvray, dont les paysages sont caractérisés par la présence de prairies et d'un couvert forestier dense.

Perspectives d'avenir

Les objectifs de recherche pour d'éventuelles interventions futures seraient d'approfondir nos connaissances de la zone de travail actuelle, de cerner l'extension des vestiges afin d'en caractériser leur nature et d'affiner la chronologie de l'occupation.



1. PROSPECTIONS AUTOUR DE BIBRACTE : LES SOURCES DE L'YONNE

(intervention 596)

Peter HAUPT

Université Johannes Gutenberg de Mayence (Allemagne)

Christophe PETIT

Maître de conférence à l'université de Bourgogne, UMR 5594

Martin SCHÖNFELDER

Chercheur au Römisch-Germanisches Zentralmuseum de Mayence (Allemagne)

Associé à l'UMR 5594 de Bourgogne

Responsables céramique

Heidi PANTERMEHL, Nolwenn ROBINE

Responsables SIG

Eline DEWEIRD, Patrick MERTL

Équipe de prospections pédestres et topographiques

Arno BRAUN, Sandra FETSCH, Angela GRÄFEN, Frauke JACOBI

David SARNOWSKI, Devi SCHEFFER-BOICHORST

Équipe de prospections géomagnétiques

Frédéric CRUZ, Julien CURIE (responsables)

Yves BIÈRE, Jennifer CLERGET, Agathe GLUCHY, Sophie PILLAUT, Gaëlle-Anne VERLIAC

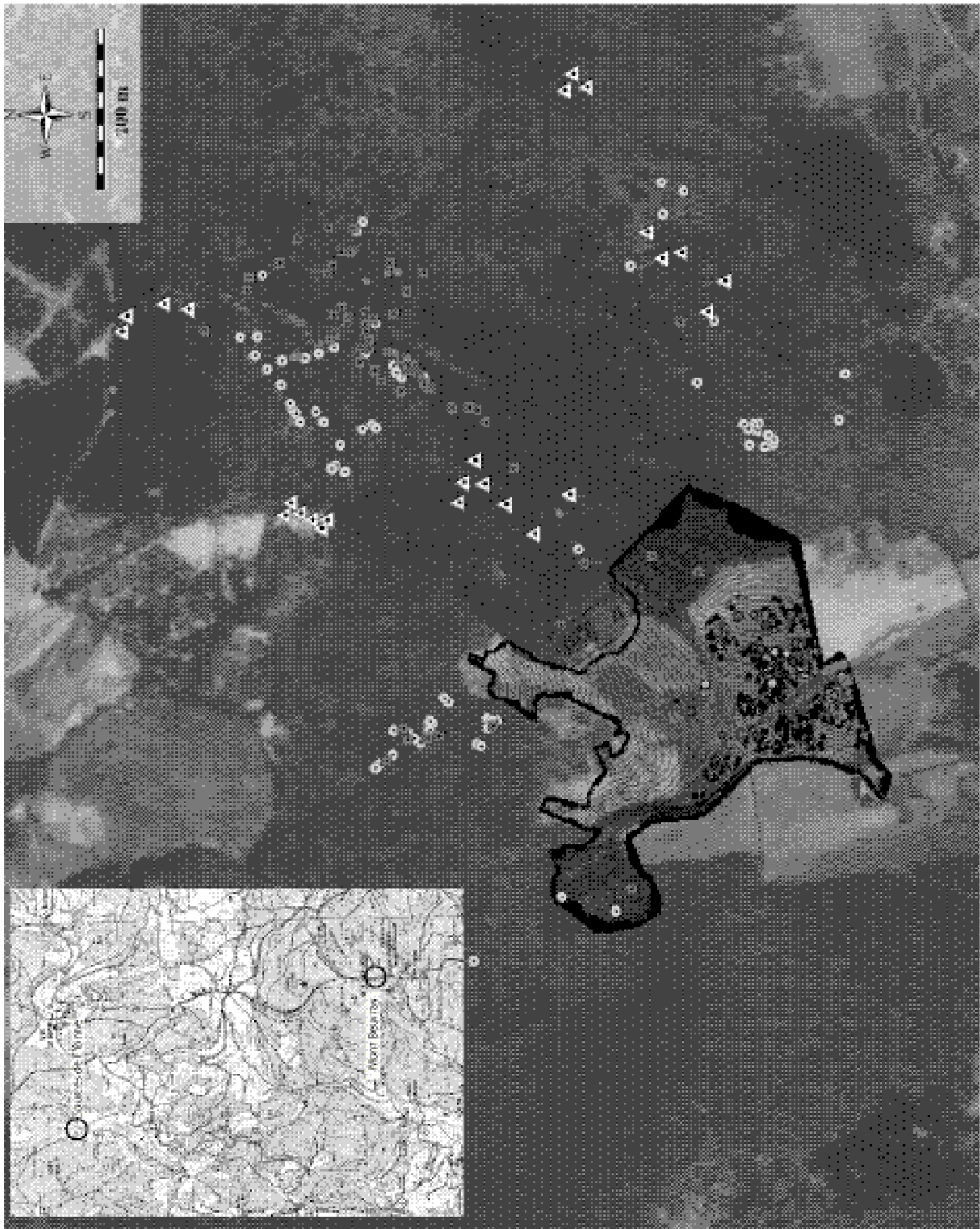
Avec le soutien financier de

Johannes Gutenberg-Universität Mainz (Forschungsfond 2005)

Freunde der Universität Mainz e.V.,

Partnerschaftsverband Rheinland-Pfalz-Burgund,

Dijonbüro der Johannes Gutenberg-Universität Mainz



1. Les sources de l'Yonne. – Plan général de la zone étudiée en 2005. Microtopographie et cartographie des taupinières, fana (d'après les fouilles des années 1980), chablis (cercles et carrés avec points), objets isolés (triangles), qui indiquent les zones à étudier. Base : Photo aérienne 1978.

Introduction

La ville gauloise de Bibracte ne peut pas être entièrement appréhendée si l'on ne prend en compte son environnement. C'est en effet à sa périphérie qu'étaient produites les denrées agricoles et exploitées les ressources nécessaires à la vie économique et sociale. Bibracte a bien évidemment grandement influencé son environnement en tant qu'important centre de production et centre économique et politique du territoire éduen. Entre 2000 et 2003, des recherches furent effectuées par une équipe de l'université de Durham (GB) dirigée par le professeur C. Haselgrove, sur les terrasses alluviales de la vallée de l'Arroux, affluent de la Loire. Cette zone de basse attitude est propice à l'agriculture (Haselgrove, Creighton, Lowther 2000-2003). D'autres prospections sont en cours sur des mines antiques dans le massif montagneux alentour (Monna *et al.* 2004; Tamas *et al.* 2004).

Avoisinant la ville de Bibracte, un site connu par la tradition orale et grâce à de premières prospections archéologiques, se situe aux sources de l'Yonne, à 3 km au nord-ouest du Mont Beuvray et sur un col de 733 m d'altitude, entre le Mont Preneley et la Grande Vente (ill. 1). L'occupation du site pendant l'époque gauloise et gallo-romaine est attestée par la présence de trois *fana* gallo-romains qui ont livré des objets des II^e et III^e siècles ap. J.-C. découverts par les fouilles du *Groupe de Recherches Archéologiques du Haut-Morvan* au début des années 1980 (Péquinot *et al.* 1996).

Les recherches de Ch. Petit (université de Bourgogne), surtout opérées à travers des stages étudiants, ont montré l'importance archéologique du site et le fort potentiel d'une zone d'habitat aux sources de l'Yonne.

D'autres prospections de terrain ont été effectuées dans le cadre d'un projet *Leonardo da Vinci* initié à BIBRACTE (Demey 2004).

Travaux de terrain

Lors d'une première campagne de prospections archéologiques, l'*Institut für Vor- und Frühgeschichte* de l'université de Mayence, le *Römisch-Germanisches Zentralmuseum* ainsi que l'université de Bourgogne ont travaillé conjointement durant quatre semaines au cours des mois de février et mars 2005.

Les travaux de terrain se sont ainsi déroulés en trois parties.

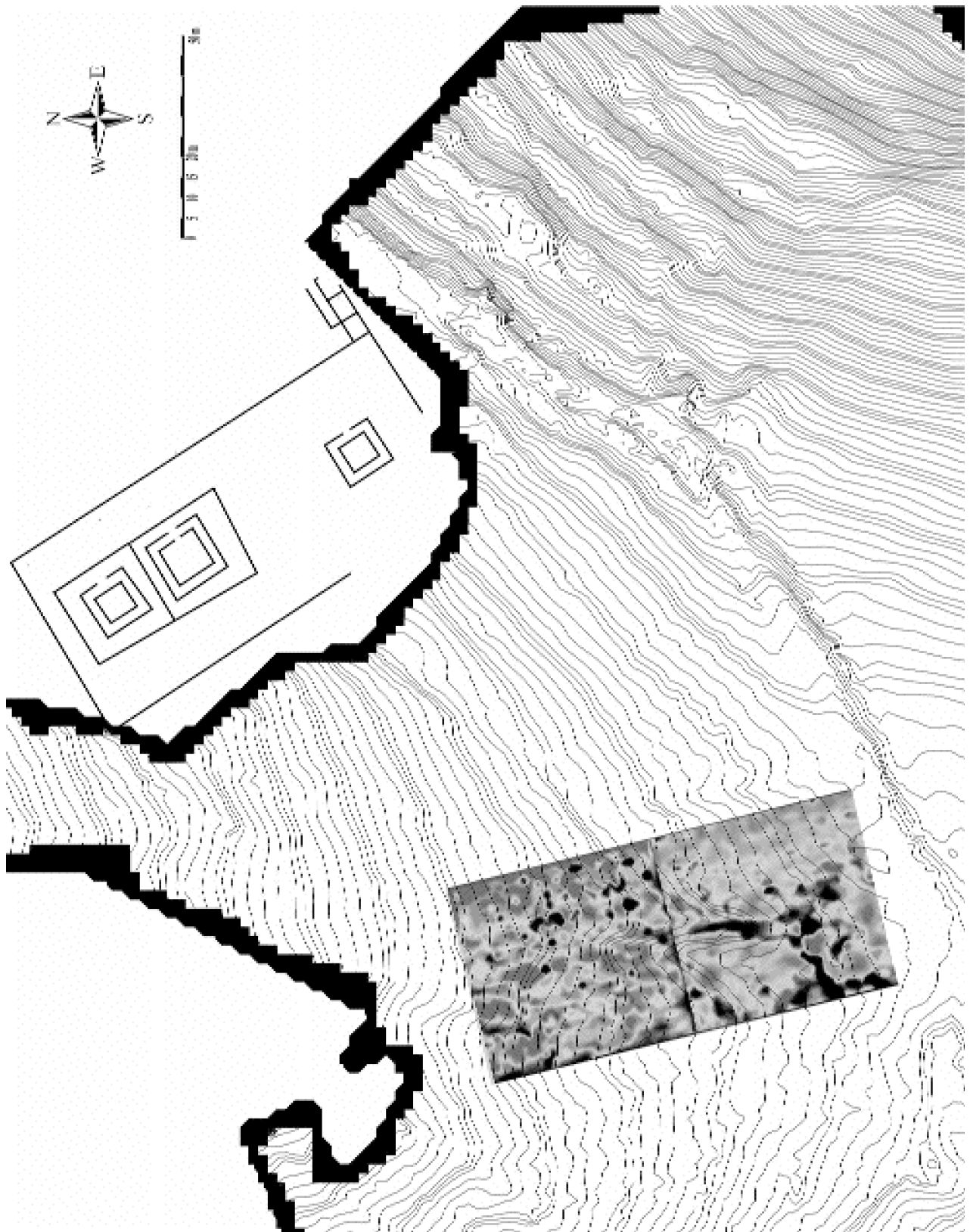
1. Le micro-relief du terrain a été relevé dans les prairies autour des sources en progressant de manière linéaire. Plusieurs terrasses successives sur le versant ouest de la Grande Vente ont été repérées dans les forêts en progressant de manière linéaire et radiale (ill. 2); leur caractère de terrasse d'habitat a été confirmé par des sondages effectués sur l'une d'entre elles par le *Groupe de Recherches Archéologiques du Haut-Morvan*. D'autres terrasses de tailles différentes, repérées sur le terrain, attendent encore d'être relevées.

2. Des prospections systématiques dans les chablis (arbres déracinés) aux bords des chemins creux (ill. 3) et sur les taupinières ont permis la collecte de nombreux fragments d'objets, notamment des tessons d'amphores (de type Dressel 1B) (ill. 4). Ces tessons d'amphores se retrouvent quasiment partout, traduisant la présence d'une occupation dense du secteur. Environ 200 chablis et 1864 taupinières ont été répertoriés durant la campagne de 2005; dans un cas sur deux, ils ont livré des tessons, ainsi que d'autres objets correspondant à des traces d'habitats de la deuxième moitié du I^{er} siècle av. J.-C.

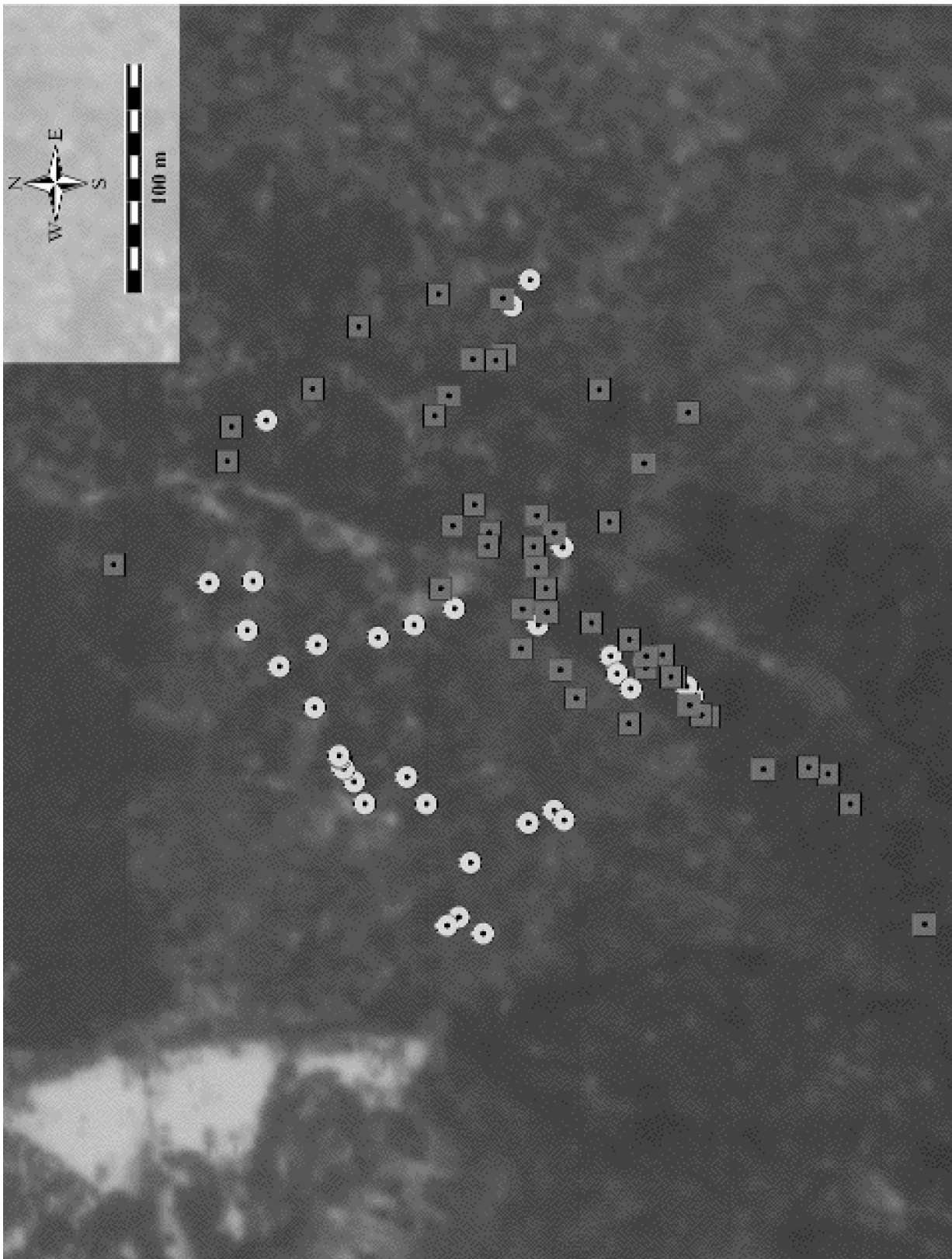
3. Par ailleurs, l'équipe de Dijon a effectué des prospections géomagnétiques dans les prés, dans des zones où les taupinières ont été étudiées (ill. 2). Quelques alignements – probablement des structures d'habitation en pierre – se dessinent sur les cartes qui devront être complétées par des prospections électriques. Les campagnes de carottages dans la zone de tourbière seront poursuivies sous la direction d'Isabelle Jouffroy-Bapicot.

Travaux SIG (Système d'information géographique)

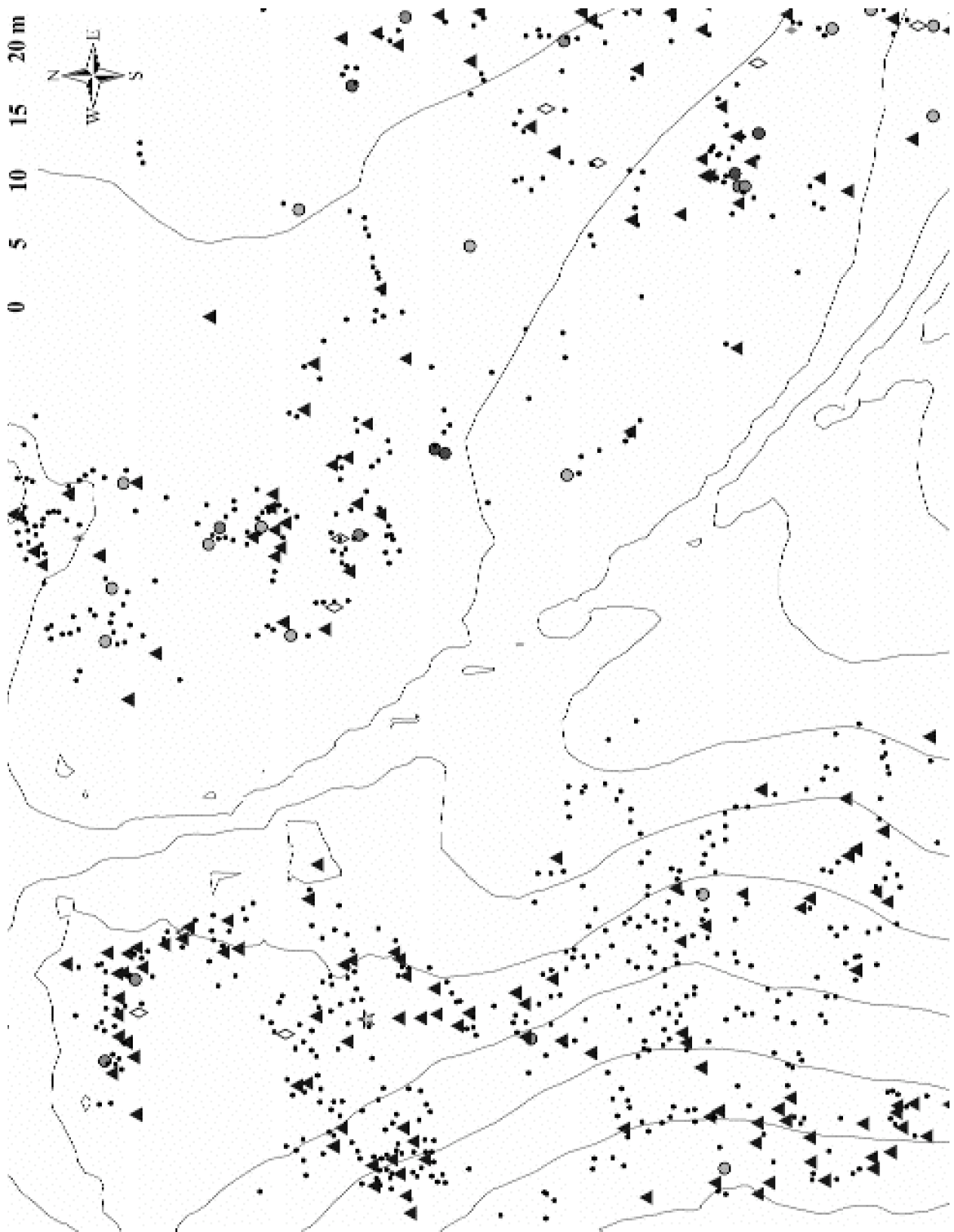
Les données ont été transférées dans un SIG (ArcGIS 9.0). Il regroupe les données microtopographiques, l'ensemble des chablis et des taupinières. Cet outil permet de faire le lien avec le mobilier archéologique (ill. 3-4). La carte IGN, le plan cadastral et les photos aériennes ont été géoréférencés. ArcGIS va nous permettre d'étudier la topographie et l'impact anthropique sur le relief naturel.



2. Les sources de l'Yonne. – Détail de la microtopographie (courbes de niveaux 2,5 cm), fana (d'après les fouilles des années 1980), terrasses d'habitat (au sud-est des fana) et une des zones avec prospection géomagnétique de 2005.



3. Les sources de l'Yonne. – Photo aérienne et chablis étudiés: ronds = pas de mobilier, pas de structures; carrés = mobilier et/ou structures de l'ID2/époque augustéenne. La possibilité d'interprétation par la présence et l'absence de mobilier dans les chablis est évidente.



4. Les sources de l'Yonne. — Détail de la cartographie des taupinières; points = taupinières sans mobilier; triangles = tessons d'amphores; autres symboles = autres mobiliers archéologiques (courbes de niveaux 2,5 cm). L'interprétation des zones avec ou sans mobilier est évidente.

Résultats

Il a été possible de mettre en évidence une occupation sur une surface d'au moins 80 hectares sur le site des sources de l'Yonne. La datation de ces structures semble correspondre, en l'état actuel des recherches, à la phase de prospérité de la ville de Bibracte. Pour le moment, seuls les *fana* semblent connaître une phase d'occupation plus tardive, jusqu'à l'époque du Haut-Empire. Ce résultat montre une occupation dense du territoire à proximité de la ville fortifiée de Bibracte, qui elle-même s'étend sur environ 135 hectares dans sa phase tardive.

De plus, de nouvelles méthodes de prospections archéologiques sont en phase de développement : des méthodes appropriées aux conditions difficiles du terrain afin de faire face aux contraintes de la végétation (pâtures et forêts) et du climat (neige et pluie).

Les résultats obtenus aboutissent à plusieurs réflexions :

- L'habitat des sources de l'Yonne était-il le seul dans la périphérie de Bibracte ?
- Fait-il partie d'un phénomène d'agglomération autour de l'oppidum ?
- Que s'est-il passé aux environs de Bibracte pendant l'expansion d'*Augustodunum* ?
- Quelle est l'importance du sanctuaire au sein de cet habitat et quelle est sa chronologie ?
- Comment interpréter la relation entre l'agglomération non fortifiée des sources de l'Yonne et la ville gauloise fortifiée de Bibracte ?
- Est-ce qu'elle a fait partie de Bibracte comme *suburbium* ?
- Ses habitants étaient-ils des étrangers ou des éduens de la campagne qui voudraient participer à l'expansion de Bibracte à l'époque de César ?
- Est-ce l'armée romaine qui a initié l'habitat, ou des Boii reçus par les Éduens selon César (*BG I*, 28) en 58 av. J.-C. ?

Des réponses à ces questions peuvent être apportées par les prospections (datation de l'occupation) et par des fouilles (type de d'occupation).

Perspectives

Dans les années à venir (2006-2008), les prospections archéologiques seront étendues progressivement à toute la périphérie de l'oppidum de Bibracte, à l'instar de celles réalisées sur la vallée de l'Arroux. Un premier bilan des recherches anciennes dans une zone de 30 x 30 km autour de Bibracte est amorcé par deux maîtrises de l'université de Lausanne, regroupées par un SIG. Elles promettent des résultats importants pour l'histoire de la ville de Bibracte à la fin de l'âge du Fer gaulois et au début de l'époque gallo-romaine (Amoroso, Dellea 2005).

Ces nouvelles prospections de terrain seront effectuées à des échelles différentes. Les sites déjà connus seront prospectés, le mobilier archéologique sera ramassé et les coordonnées seront prises par GPS.

Sur d'autres, les anomalies topographiques et le mobilier seront relevés au théodolite (pour 2006 sont prévues les zones des pâtures au nord et au nord-est de Glux-en-Glenne).

Sur d'autres encore, le microrelief et le mobilier seront relevés, suivis par des prospections géomagnétiques sur des secteurs propices comme le site de la villa gallo-romaine de Poil "Le Quart du Bois".

Pour l'année 2006 nous proposerons :

- une campagne de relevés microtopographiques dans les zones boisées des sources de l'Yonne, près des *fana* ;
- la poursuite des prospections de chablis et de taupinières autour du site afin d'établir les limites de cette agglomération secondaire ;
- les prospections géomagnétiques dans quelques zones possédant une faible couverture forestière dans les parties nord et est de la zone d'habitat (*cf. supra*, ill. 1).

Les relations de jumelage entre la région de Bourgogne et la Rhénanie-Palatinat rendent des projets communs en archéologie entre les universités de Mayence et de Dijon plus que profitables. Ces échanges culturels basés sur des recherches universitaires pourront animer à leur tour les relations culturelles entre la Rhénanie-Palatinat et la Bourgogne.

Remerciements

À Jean-Paul Guillaumet et Pierre Nouvel ; à Anne Pasquet, Claude Péquinot, Ginette Picard ; aux propriétaires des terrains, le Conseil Général de la Nièvre et la société Bongard-Bazot et fils.

BIBLIOGRAPHIE

Amoroso, Dellea 2005 : AMOROSO (H.), DELLEA (Y.). — *Dynamique et occupation du territoire dans les environs du Mont Beuvray. Une approche par les systèmes d'information géographique*. Lausanne, université de Lausanne, 2005 (mémoire de licence en archéologie provinciale romaine, multigraphié).

Demey 2004 : DEMEY (D.). — Prospections autour des sources de l'Yonne. In: *Rapport annuel d'activité scientifique 2004 de BIBRACTE, Centre archéologique européen*. Glux-en-Glenne: BIBRACTE, 2004, p. 335-336.

Haselgrove, Creighton, Lowther 2000-2003 : HASELGROVE (C.), CREIGHTON (J.), LOWTHER (P.). — Prospection, inventaire dans la vallée de l'Arroux. In: *Rapports annuels d'activité scientifique de BIBRACTE, Centre archéologique européen*. Glux-en-Glenne: BIBRACTE. Rapport 2000, p. 295-300; 2001, p. 230-236; 2002, p. 266-270 ; 2003, p. 244-247.

Monna et al. 2004 : MONNA (F.), PETIT (C.), GUILLAUMET (J.-P.), BOISSON (J.), CAUQUET (B.), JOUFFROY-BAPICOT (I.), BLANCHOT (C.), DOMINIK (J.), LOSNO (R.), RICHARD (H.), LÉVÈQUE (J.), CHATEAU (C.). — History and Environmental Impact of Mining Activity in Celtic Aeduan Territory Recorded in a Peat Bog (Morvan, France). *Environmental Science & Technology*, 38, 2004, p. 665-673.

Péquinot et al. 1996 : PÉQUINOT (CL.), PICARD (G.), PASQUET (A.), FISCHER (B.), MEISSONNIER (J.). — Le sanctuaire des sources de l'Yonne, commune de Glux – Nièvre. *RAE*, 47, 1996, p. 209-231.

Tamas et al. 2004 : TAMAS (C.), CAUQUET (B.), GUILLAUMET (J.-P.), PETIT (C.). — Recherches sur les exploitations minières anciennes du Morvan. In: *Rapport annuel d'activité scientifique 2004 de BIBRACTE, Centre archéologique européen*. Glux-en-Glenne: BIBRACTE, 2004, p. 340-357.



8. PROSPECTIONS AUTOUR DE BIBRACTE

8.1. SITE DES SOURCES DE L'YONNE, COMMUNE DE GLUX-EN-GLENNE

(intervention 612)

JOHN CREIGHTON

UNIVERSITÉ DE READING (GRANDE-BRETAGNE)

PETER HAUPT, INES KLENNER

UNIVERSITÉ JOHANNES GUTENBERG DE MAYENCE (ALLEMAGNE)

THOMAS MOORE

UNIVERSITÉ DE DURHAM (GRANDE-BRETAGNE)

MARTIN SCHÖNFELDER

RÖMISCH-GERMANISCHES ZENTRALMUSEUM DE MAYENCE (ALLEMAGNE), UMR 5594

Responsable céramique

HEIDI PANTERMEHL

Responsables SIG

INES KLENNER, PATRICK MERTL

Équipe de prospections pédestres et topographiques

(UNIVERSITÉ JOHANNES GUTENBERG DE MAYENCE)

SANDRA FETSCH, ANGELA GRÄFEN, FRAUKE JACOBI, DEVI SCHEFFER-BOICHORST

THOMAS FASSBINDER, DOMINIK RIETH

Équipe de prospections géomagnétiques

(UNIVERSITÉ DE DURHAM)

ROBERT FRY, STEPHEN MCKENZIE, JONATHAN ROBERTS

Avec le soutien financier de

DEUTSCHE FORSCHUNGSGEMEINSCHAFT

UNIVERSITY OF READING

8.2. SITE DU QUART DU BOIS, COMMUNE DE POIL

(intervention 613)

PETER HAUPT, INES KLENNER
UNIVERSITÉ JOHANNES GUTENBERG DE MAYENCE (ALLEMAGNE)

CHRISTOPHE PETIT
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE/DIJON, UMR 5594

MARTIN SCHÖNFELDER
RÖMISCH-GERMANISCHES ZENTRALMUSEUM DE MAYENCE (ALLEMAGNE), UMR 5594

Responsable céramique
HEIDI PANTERMEHL

Responsables SIG
INES KLENNER, PATRICK MERTL

Équipe de prospections pédestres et topographiques
de l'université Johannes Gutenberg de Mayence
(voir intervention 612)

Équipe de prospections de l'université de Bourgogne/Dijon
Les étudiants du Master Pro 2, promotion 2006/2007

8.3. LE MONT BEUVRAY DANS SON ENVIRONNEMENT HUMAIN

Intervention n°634

PIERRE NOUVEL
MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN ARCHÉOLOGIE GALLO-ROMAINE À L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ,
UMR 6565 CHRONOÉCOLOGIE.

JEAN-PAUL-GUILLAUMET
DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CNRS, UMR 5594 ARCHÉOLOGIE DE LA BOURGOGNE

avec le soutien de :

PETER HAUPT, INES KLENNER
UNIVERSITÉ JOHANNES GUTENBERG DE MAYENCE (ALLEMAGNE)

MARTIN SCHÖNFELDER
RÖMISCH-GERMANISCHES ZENTRALMUSEUM DE MAYENCE (ALLEMAGNE), UMR 5594

Responsables SIG
INES KLENNER, PATRICK MERTL
UNIVERSITÉ JOHANNES GUTENBERG DE MAYENCE (ALLEMAGNE)

8.4. PALÉOENVIRONNEMENT DU MONT BEUVRAY

CHRISTOPHE PETIT

MAÎTRE DE CONFÉRENCES, UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE, HDR, UMR 5594 – SCIENCES DE LA TERRE

ISABELLE JOUFFROY-BAPICOT

INGÉNIEURE DE RECHERCHE, LABORATOIRE DE CHRONO-ÉCOLOGIE UMR 6565 – PALYNOLOGIE

BENOIT FOREL

DOCTORANT EN ARCHÉOLOGIE, UMR 5594

Fabrice MONNA

MAÎTRE DE CONFÉRENCES, UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE, UMR 5594 – PALÉO-POLLUTION

JEAN-PAUL GUILLAUMET

DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CNRS, HDR, UMR 5594 – ARCHÉOLOGIE

HERVÉ RICHARD

DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CNRS, HDR, LABORATOIRE DE CHRONO-ÉCOLOGIE UMR 6565 – PALYNOLOGIE

8.5. MISE EN COHÉRENCE DES DONNÉES DE L'ARCHÉOLOGIE SPATIALE

SCOTT MADRY

(PROFESSEUR ASSOCIÉ, UNIVERSITÉ DE CAROLINE DU NORD À CHAPEL HILL; UMR 5594, DIJON)

YANNICK DELLEA

(CHERCHEUR À L'IASA, UNIVERSITÉ DE LAUSANNE)

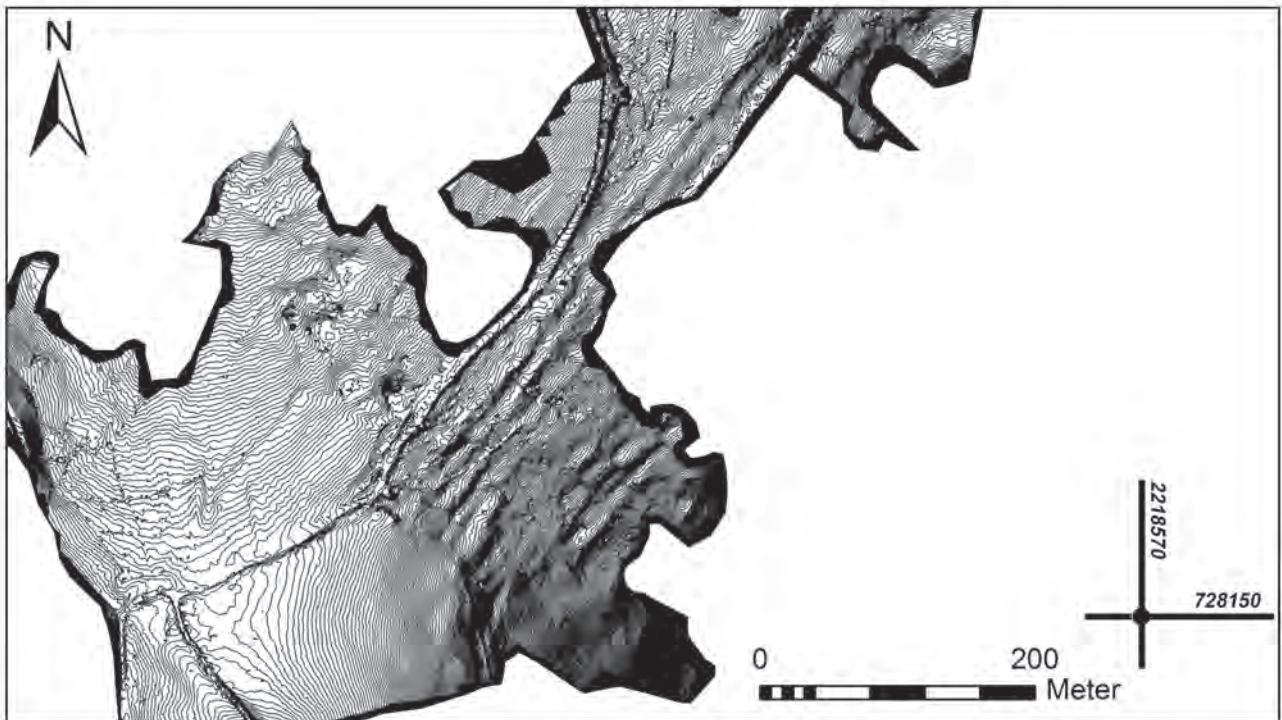
FABRICE LAUDRIN

(TOPOGRAPHE, BIBRACTE)

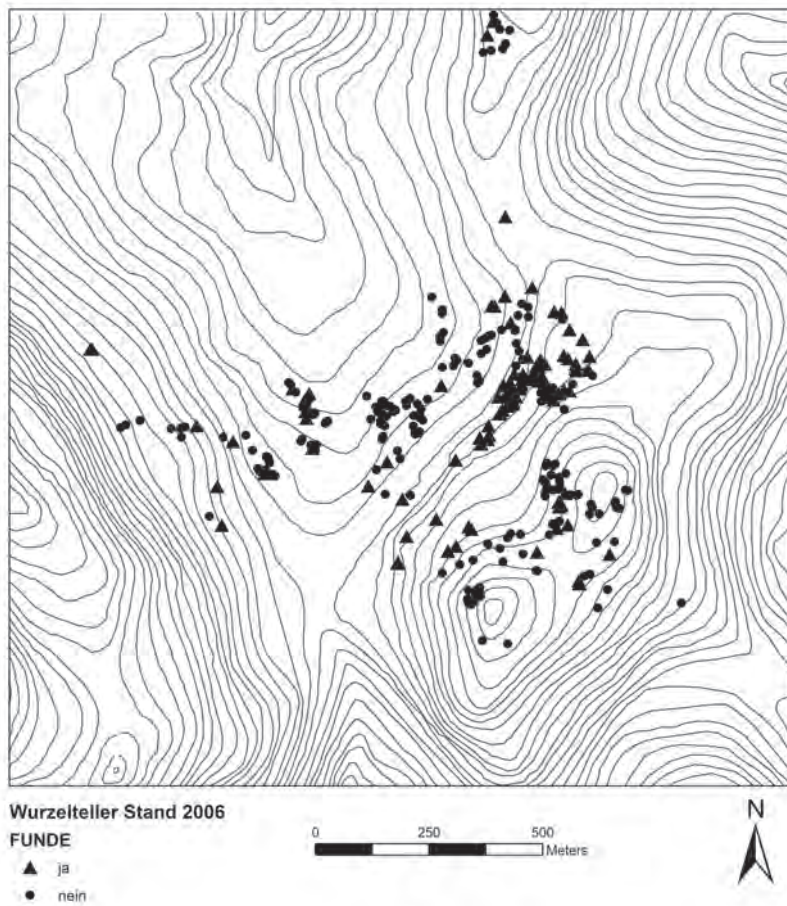
aide particulière

BOURSE DU FULBRIGHT SENIOR SPECIALISTS PROGRAMM

(DOSSIER 1808)



1. Les Sources de l'Yonne. – Plan microtopographique de la zone étudiée en 2006.



2. Les Sources de l'Yonne. Cartographie des chablis.

8.1. SITE DES SOURCES DE L'YONNE, COMMUNE DE GLUX-EN-GLENNE

(J. CREIGHTON, P. HAUPT, I. KLENNER, T. MOORE, M. SCHÖNFELDER)

INTRODUCTION

RAPPEL DU PROGRAMME TRIENNAL

Travaux de terrain

Au cours des mois de mars et d'avril 2006, une seconde campagne de prospections archéologiques a été menée par l'équipe allemande sur le site des Sources de l'Yonne. L'équipe de prospection géophysique anglaise a aussi été mise à contribution deux semaines sur les quatre qu'a duré la campagne. Afin de mieux appréhender ce site, trois actions ont été menées de front :

1) Les relevés microtopographiques aux Sources de l'Yonne ont été poursuivis. Ils ont permis, entre autres, la couverture exhaustive de la zone de terrasses au Nord-Est de l'habitat (*ill. 1*).

2) Nous avons poursuivi l'étude systématique des chablis (arbres déracinés), des talus, des chemins creux et des taupinières, à la recherche de mobilier révélateur. Les résultats montrent une très grande densité de tessons d'amphores. Ces éléments se retrouvent quasiment partout et doivent être considérés comme un bon révélateur de la présence de structures d'habitat. Environ 400 chablis ont été étudiés durant les campagnes de 2005 et de 2006, ce qui a permis de délimiter clairement l'extension des zones densément occupées (*ill. 2*). Quelques concentrations extérieures sont les témoins d'aménagements isolés périphériques.

La prospection systématique des taupinières dans une partie du grand pré entre le Centre Archéologique et le sommet de la *Grande Vente* a d'ailleurs démontré que le habitat ne s'étendait pas dans cette direction.

De même, les taupinières observables dans les prés entourant les sources de l'Yonne se sont avérées vierges de mobiliers. Il est probable que l'humidité permanente de cette zone ait généré un effet répulsif.

3) Enfin, l'équipe anglaise a effectué, au cours du mois d'avril, des prospections géophysiques dans les pâtures entourant les Sources de l'Yonne. Des mesures géomagnétiques et géoélectriques ont été mis en oeuvre. Les expériences précédentes, menées dans la vallée de l'Arroux et sur le site de

Poil *Le Quart du Bois* ont démontré la pertinence de ces méthodes, malgré l'importance des interférences engendrées par les structures géologiques sous-jacentes. Les prospections géoélectriques (*ill. 3*) ont fait appel à un appareil « RM15 Geoscan » à sondes électriques doubles, capable de saisir des mesures tous les 0,5 m grâce à une paire de capteurs distants d'un mètre. La prospection géomagnétique a couvert une zone plus étendue (*ill. 4*), grâce à un appareil « Bartington », qui prend des mesures tous les 0,25 m et l'aide de capteurs distants de 0,5 m.

D'autres tests de prospections ont été tentés sur des anomalies de relief, visibles à l'est du bourg de Glux-en-Glenne (*Champ du Creux*). Aucune structure archéologique n'y a cependant été observée. En contrebas, au *Champ des Chapelles / Champs-Dernier*, sur un site déjà repéré par Bulliot, une seconde tentative a eu lieu, sur une zone où quelques tessons et scories ferreuses avec été recueillies. Les prospections magnétiques réalisées par l'équipe anglaise n'ont pas permis, ici non plus, d'identifier de structures archéologiques claires (*ill 5*).

Travaux SIG

Parallèlement aux travaux de terrain, l'élaboration du SIG (ArcGIS 9.0) a été poursuivie cette année. Ce programme regroupe maintenant les données microtopographiques, l'ensemble des chablis et des taupinières, les informations livrées par les prospections géophysiques, complétés par les photos aériennes et les plans cadastraux. Le tout s'appuie sur un modèle numérique de terrain (MNT), élaboré à partir des données altimétriques de la carte IGN (courbes de niveaux distantes de 5 m). La zone choisie se limite pour l'instant à un carré de 5 km de côté, centré sur l'*oppidum* de Bibracte. En fonction des besoins (opérations « vallée d'Arroux », « enceintes anhistoriques dans le Sud de la Bourgogne »), le SIG pourra être étendu. L'objectif est évidemment de mettre les données qu'il contiendra à la disposition des autres chercheurs et des besoins des gestionnaires de BIBRACTE.



3. Les Sources de l'Yonne. – Résultats des prospections géo-électriques.



4. Les Sources de l'Yonne. – Résultats des prospections géomagnétiques.

Résultats

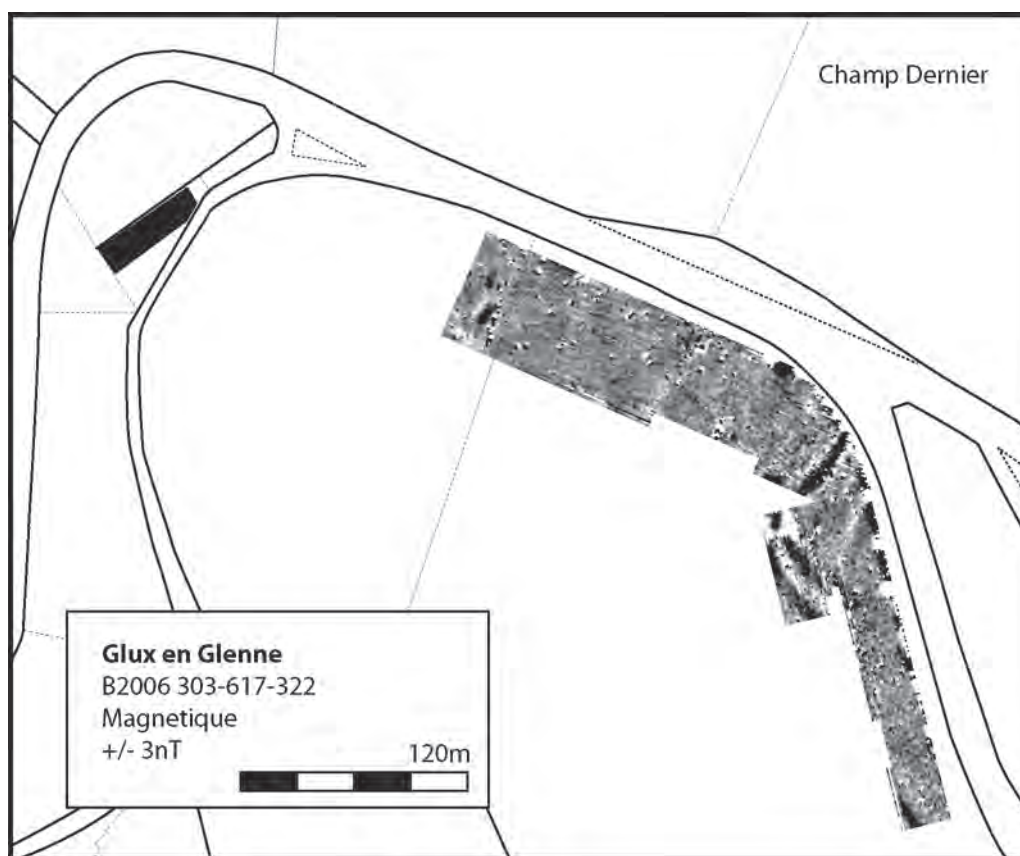
A la suite de la campagne de 2006, il apparaît que l'habitat des Sources de l'Yonne s'étend sur une surface d'environ 80 hectares. Certaines structures sont remarquables : dans la partie basse à l'ouest de la *Grande Vente*, certaines terrasses mesurent jusqu'à 520 m de longueur. Plus haut, elles sont plus petites (20 x 10 m), et ont probablement servi de terrasses d'habitat („Wohnpodien“). Ce caractère anthropique a d'ailleurs été confirmé par un sondage effectué en 1984 par le *Groupe de Recherches Archéologiques du Haut-Morvan* (terrasses A et B, *Gallia informations* 1985, p.264) et des trouvailles de tessons, récurrentes au cours de nos prospections.

D'autre part, une zone minière (100 x 30 m) non datée, a été découverte sur la pente sud-est de la *Grande Vente*. Elle consiste en une succession de trous et d'un fossé (ill 6). Les déchets d'extraction s'observent de l'autre côté du GR 13. D'autres traces, moins marquées, sont visibles alentour.

Les limites extrêmes de cet habitat sont difficiles à préciser. Aux grandes densités de tessons, qui correspondent à des zones d'habitat, succèdent des concentrations moins fortes lorsque la topographie devient moins favorable (marais, pentes). Il est d'ailleurs possible que l'espace compris entre les Sources de l'Yonne et Bibracte ait été loti plus largement que ce qui a été supposé jusqu'à ce jour, là où les contraintes topographiques étaient moins fortes. La poursuite des prospections dans ces zones favorables permettrait de corroborer cette hypothèse.

L'occupation de cet habitat, dont la datation repose sur un matériel peu abondant et très fragmenté, n'est certaine qu'à la phase d'occupation finale de Bibracte (seconde moitié du 1^{er} siècle avant notre ère). La continuité de la fréquentation des *fana*, au cours des trois premiers siècles de notre ère, semble confirmée par le mobilier récolté. Elle reste cependant à préciser dans le détail.

Au nord des *fana* (« *Temples de l'Yonne* ») - dont le plan est enfin géo-référencé - une autre structure,

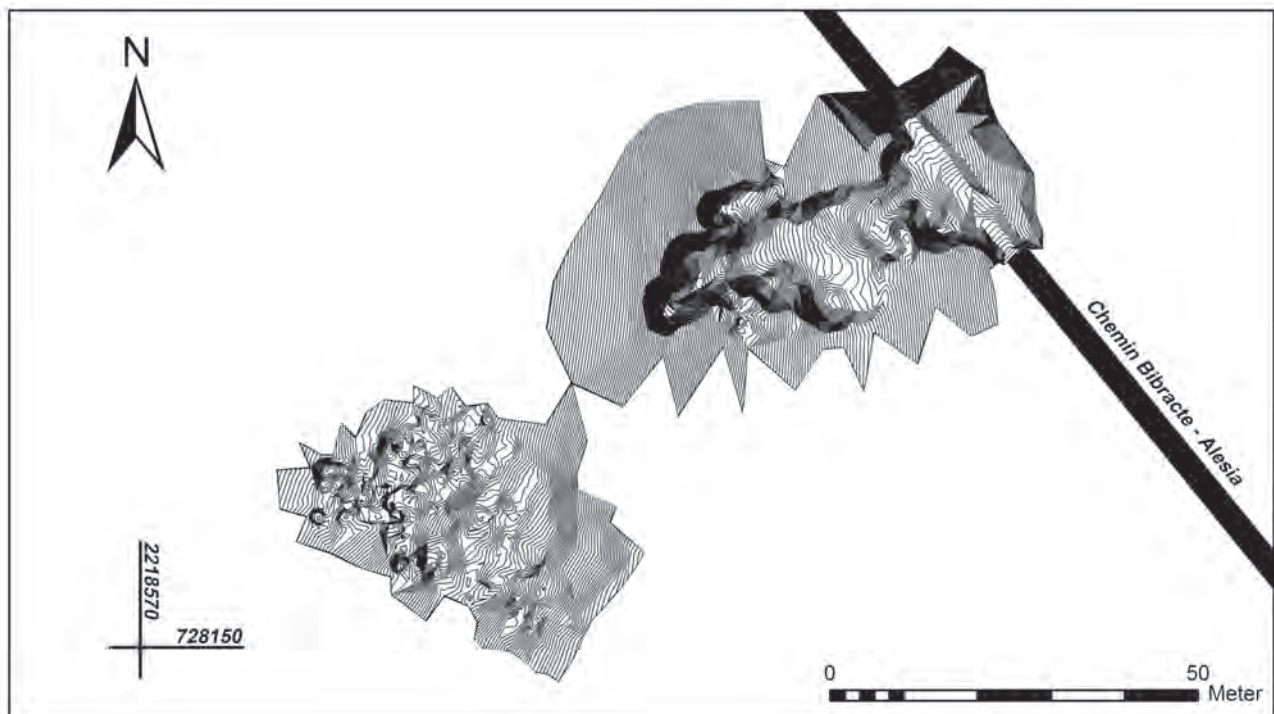


5. Glux-en-Glenne. – Résultats des prospections géomagnétiques aux « Champs-Derniers ».

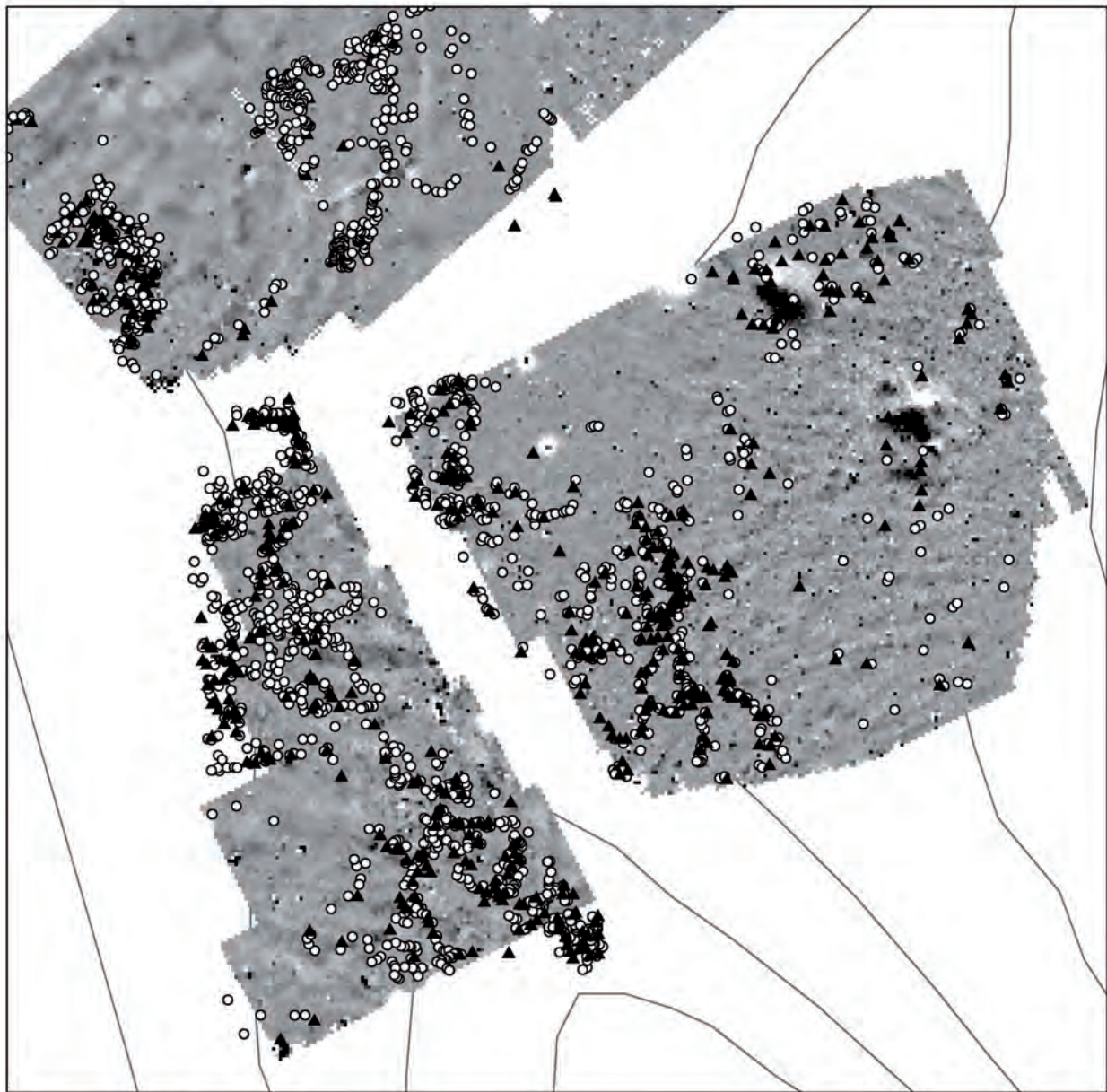
constituée d'une plateforme en pierre, a été relevée. Il s'agit probablement d'un second groupe de bâtiments encore vierges.

Les prospections géo-électriques aux Source de l'Yonne ont permis d'identifier les bords du chenal d'écoulement de la source (*ill. 3, a*). Leur tracé régulier laisse penser qu'ils ont été aménagés anciennement. Ils sont bordés de plusieurs terrasses rectilignes qui pourraient avoir supporté des constructions (*ill. 3, b*). L'une d'elle, à l'ouest de la source principale (*ill. 3, b*), a livré de la céramique de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine. L'étude géomagnétique a probablement permis d'identifier, dans la pâture située au sud-est,

une structure (*ill. 4, a*) qui se rapproche par sa morphologie des enclos funéraires identifiés à Poil/ Le Carzot (Haselgrove et al. 2003). Deux grandes anomalies sont encore visibles dans cette zone, correspondant peut-être à des aires de combustions ou à des fosses de grandes dimensions (*ill. 4 b, c*). Dans la troisième parcelle, à l'ouest, d'autres anomalies semblent révéler des zones d'activité ancienne et, peut-être, une construction maçonnée. Toutes ces structures livrent au sol de la céramique de La Tène finale / gallo-romaine précoce et/ou des tessons d'amphores dans les taupinières, soulignant ainsi la corrélation entre les mesures géophysiques de l'équipe anglaise et les travaux de l'équipe de Mayence (*ill. 7*).



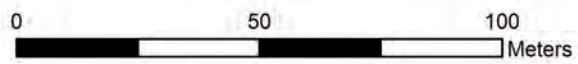
6. Glux-en-Glenne. – Zone minière sur le côté sud-est de la « Grande Vente ».



Maulwurfhügel Stand 2006

FUNDE

- ▲ ja
- nein



7. Les Sources de l'Yonne. – Résultat des prospections géomagnétiques confrontés avec ceux des prospections pédestres (taupinières).

Perspectives

Pour clore le programme triennal, l'équipe de Mayence souhaiterait étendre progressivement ses prospections archéologiques à tout l'environnement proche l'oppidum de Bibracte, en s'appuyant sur les données collectées par Pierre Nouvel, couvrant ainsi la zone cartographiée par notre SIG.

Ces nouvelles campagnes de terrain s'effectueront par conséquent à des échelles différentes.

Les sites déjà inventoriés dans cette zone de 3 à 5 km autour de Bibracte seront prospectés, avec nos différents collaborateurs. Seul le mobilier archéologique signifiant fera l'objet d'une collecte, qui s'appuiera sur des coordonnées prises au GPS. Nous nous attarderons tout particulièrement dans les zones topographiques où d'autres groupements d'habitats comparables à celui des sources de l'Yonne auraient pu se développer.

L'équipe de l'université de Mayence se propose d'autre part de poursuivre, au cours de l'année 2007, ses campagnes de relevés micro-topographiques aux Sources de l'Yonne. Elles s'attacheront tout particulièrement à mettre en évidence les limites nord et sud du site, au flanc du *Mont Preneley*, grâce à la poursuite de l'étude des chablis et des taupinières.

Enfin, la confrontation des résultats des prospections géophysiques de l'équipe anglaise et des relevés topographiques et des ramassages de l'équipe allemande a permis d'identifier plusieurs zones d'occupation qui méritent une attention toute particulière. L'équipe anglaise va donc mettre à profit l'année 2007 pour mener quelques sondages dans les structures identifiées par la géophysique afin de mieux caractériser les activités de ce groupement et de préciser ses phases d'occupation.

Bibliographie

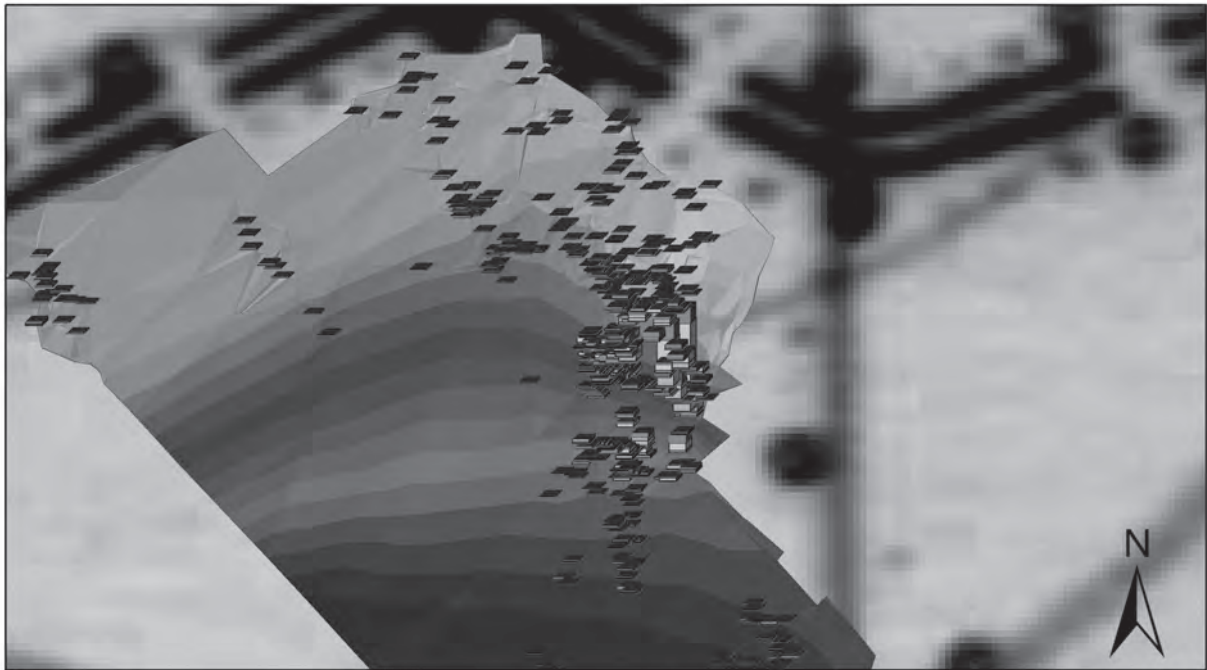
Haupt, Petit, Schönfelder 2005 : HAUPT (P.), PETIT (Ch.), (SCHÖNFELDER M.). — *Prospections autour de Bibracte : les sources de l'Yonne*. In : *Bibracte, Rapport Annuel d'Activité 2005*. Glux-en-Glenne : BIBRACTE, 2005, p. 269-275.

Haselgrove, Lowther, Creighton 2003 : HASELGROVE (C.), LOWTHER (P.), CREIGHTON (J.). — *Prospections dans la Vallée de l'Arroux* In : *Bibracte, Rapport Annuel d'Activité 2003* (Ed. Guichard, V.) In : *Bibracte, Rapport Annuel d'Activité 2003*. Glux-en-Glenne : BIBRACTE, 2003, p. 244-247.

Remerciements

Nos remerciements vont au Service régional d'archéologie de Bourgogne, aux propriétaires et aux exploitants des Sources de l'Yonne, – le Conseil général de la Nièvre, Messieurs D. de Contenson, X. Degron et J.-L. Salvant.





0 50 100 Meters

1. Le Quart du Bois. Première quantification des morceaux de tuiles et de mortier dans les taupinières.



2. Le Quart du Bois. Vue partielle d'une carotte de tourbe.

8.2. SITE DU QUART DU BOIS, COMMUNE DE POIL

(P. HAUPT, I. KLENNER, C. PETIT, M. SCHÖNFELDER)

La réalité et la nature d'une occupation antérieure à la période romaine, contemporaine de Bibracte, sur l'établissement du « Quart du Bois » est l'un des points fondamentaux de notre programme de travail. Les sondages menés par l'équipe de Roland Niaux en 1986 (Niaux 1986) ont touché, pour le premier, une zone résidentielle (729580 / 221083), le second les thermes (729530 / 2210870) et le dernier des bâtiments annexes (729500 / 2210840). Des niveaux laténiens y ont été atteints, révélant un mobilier caractéristique composé de céramique commune et fine et d'amphores italiennes (Barral, Joly 2002).

La nature même de ce site pose problème. On ne saurait encore déterminer s'il s'agit d'un vaste établissement rural plutôt que d'une petite agglomération. Cette question trouvera une solution dans une analyse plus précise des vestiges conservés sous la forme de microreliefs (tas de pierres et de tuiles) et de celle des trames parcellaires conservant le souvenir de son extension.

Travaux de terrain

Les travaux de terrain se sont limités à des prospections pédestres et à des mesures géomagnétiques. Comme toute la zone est couverte par des pâtures, notre approche s'est appuyée sur l'étude systématique des taupinières, comme aux *Sources de l'Yonne*. Le terrain choisi pour les premiers essais était situé près d'un tas de pierre et de tuiles, caché dans une haie. Ses résultats sont visibles sur un premier plan, présentant l'absence ou la présence de vestiges archéologiques (essentiellement ici celle de tuiles, *ill. 1*). On peut noter que leur densité augmente à mesure que l'on se rapproche du tas de pierre, encore visible dans le paysage sous la forme d'un buisson et qui semble donc recouvrir un bâtiment. Par comparaison de texture et de cuisson, les fragments de tuiles correspondent aux *tegulae* et *imbrices* romaines recueillies à Bibracte.

LES PROSPECTIONS PALÉOENVIRONNEMENTALES

Les travaux de prospections menés par l'équipe de Dijon-Besançon en avril 2006 ont permis de découvrir une zone humide à proximité de site de Poil « Le Quart-du Bois ». Celle-ci présente un remplissage tourbeux favorable à la conservation des grains de pollen et spores, avec une épaisseur dépassant 1,50 m. Suite à cette découverte, un carottage a été effectué en octobre 2006 sous la direction d'I. Jouffroy-Bapicot et B. Forel, dans le cadre du stage des Master Pro « Archéosciences » de l'université de Bourgogne. Une carotte d'1,76 m. a ainsi été obtenue (*ill. 2*).

L'équipe de Dijon a, quant à elle, initié des prospections géomagnétiques. L'implantation d'un carroyage permettra, l'an prochain, de poursuivre les mesures. Ces résultats seront prochainement inclus dans un modèle numérique du terrain (MNT), basé sur notre SIG (ArcGIS 9.0). Le mobilier archéologique collecté permet, pour le moment, de proposer une datation comprise entre La Tène D (amphores Dressel 1B) et le II^e siècle ap.J.-C.

Perspectives

Nous projetons de poursuivre nos travaux sur le site de Poil "*Le Quart du Bois*" au cours de l'année 2007. Nous nous attarderons tout particulièrement sur le relevé des microreliefs, sur la poursuite des prospections géophysiques et de l'étude des taupinières. L'extension de la zone d'étude permettra de mieux cerner les limites et l'organisation de ce site, mais aussi sa durée d'occupation précise. Une meilleure compréhension de ce site remarquable constitue à nos yeux l'un des bails pour mieux appréhender les modalités et l'évolution des réseaux d'occupation à la périphérie du Mont Beuvray. Enfin, concernant la partie paléo-environnementale de ce programme, le potentiel de la séquence prélevée à Poil sera testé ; en termes de conservation des grains de pollen tout d'abord, mais aussi pour évaluer la période couverte par cette séquence. Durant cette année 2007, l'étude en cours de la carotte des sources de l'Yonne sera quant à elle menée à terme. Une première étude de ce site menée par H.

Richard dans les années 90 a déjà démontré son potentiel. Une analyse à un pas d'échantillonnage plus fin et bénéficiant de datations radiocarbone, va nous permettre une comparaison des signaux d'anthropisation avec les nouvelles données d'occupations humaines mises au jour par le travail de prospection de l'équipe de Mayence. Dans le cadre de la problématique paléométallurgique, elle va aussi être confrontée aux résultats obtenus au Port-des-Lamberts en prenant en compte la présence de la minière de La *Grande Vente* découverte par l'équipe de Mayence.

Bibliographie

Haupt, Petit, Schönfelder 2005 : HAUPT (P.), PETIT (Ch.), SCHÖNFELDER (M.). — Prospections autour de Bibracte : les sources de l'Yonne. *In* : *Bibracte, Rapport Annuel d'Activité 2005*. Glux-en-Glenne : BIBRACTE, 2005, p. 269-275.

Niaux 1986 : NIAUX (R.) — Commune de Poil. Rapport de fouilles 1985 lieu dit «*le Quart du Bois*». Rapport de fouilles inédit.

Barral, Joly 2002 : BARRAL (Ph.), JOLY (M.) — Aspects des céramiques augustéennes dans le Nivernais. *In* : MARRANSKI (D.), GUICHARD (V.) dir. — *Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental. Regards européens sur les âges du Fer en France*. Actes du 17^e colloque de l'AFEAF 1993. Glux-en-Glenne : BIBRACTE, 2002, p. 249-266 (Bibracte ; 6).

Remerciements

Nos remerciements vont aux propriétaires qui nous permis d'accéder au terrain : MM. Joël Labaune, Guy Martin, Xavier Niaux, Guy et Louis Ollivier, Jean Vantiel.



8.3. LE MONT BEUVRAY DANS SON ENVIRONNEMENT HUMAIN

(P. NOUVEL, J.-P. GUILLAUMET)

INTRODUCTION

Ce troisième volet de l'étude de l'environnement du Mont Beuvray a deux objectifs complémentaires :

1) La compilation et la mise à disposition des autres équipes des données archéologiques fournies par la bibliographie et les prospections antérieures.

2) La poursuite des travaux de prospection afin de compléter ces données encore extrêmement discontinues, en développant un outil de suivi des travaux menés par les différentes équipes participantes.

L'analyse de l'environnement du Mont Beuvray n'a été, jusqu'à présent, qu'ébauchée. Elle repose sur des données anciennes, issues de méthodes traditionnelles de collecte (inventaire de découvertes anciennes, bibliographie, prospections ponctuelles et aléatoires). La nécessité de mieux appréhender le milieu et le substrat humain conditionnant leur développement a été affirmée dans le nouveau programme scientifique triannuel du Mont Beuvray. Elle doit s'appuyer sur des méthodes rationnelles et novatrices et adopter une progression logique. Elle doit surtout dépasser la dimension ponctuelle qui lui a été, jusqu'à présent, réservée. Au delà de l'étude exhaustive de quelques sites emblématiques (établissement rural de Poil, agglomération des Sources de l'Yonne), il semble nécessaire de replacer le développement et l'étiollement du Mont Beuvray dans un contexte mieux cerné.

Cette opération vient à point pour plusieurs raisons. Nous venons de noter la montée en puissance, dans les objectifs triannuels du Mont Beuvray, d'une volonté d'étude globale de son environnement. Elle s'appuie sur la mise à disposition de savoir-faire et d'équipes spécialisées, autant dans le domaine paléo-environnemental que dans celui des espaces humanisés. Les résultats dans ce domaine autant que les savoir-faire des équipes mobilisées permettent une dynamisation rapide des potentialités. Enfin, ce projet résulte de l'opportunité d'un financement européen spécifique, dans le cadre d'une coopération entre territoires ruraux. Labellisée LEADER+, il associe la Communauté de Communes du Pays de Tulle et le Parc Naturel Régional du Morvan.

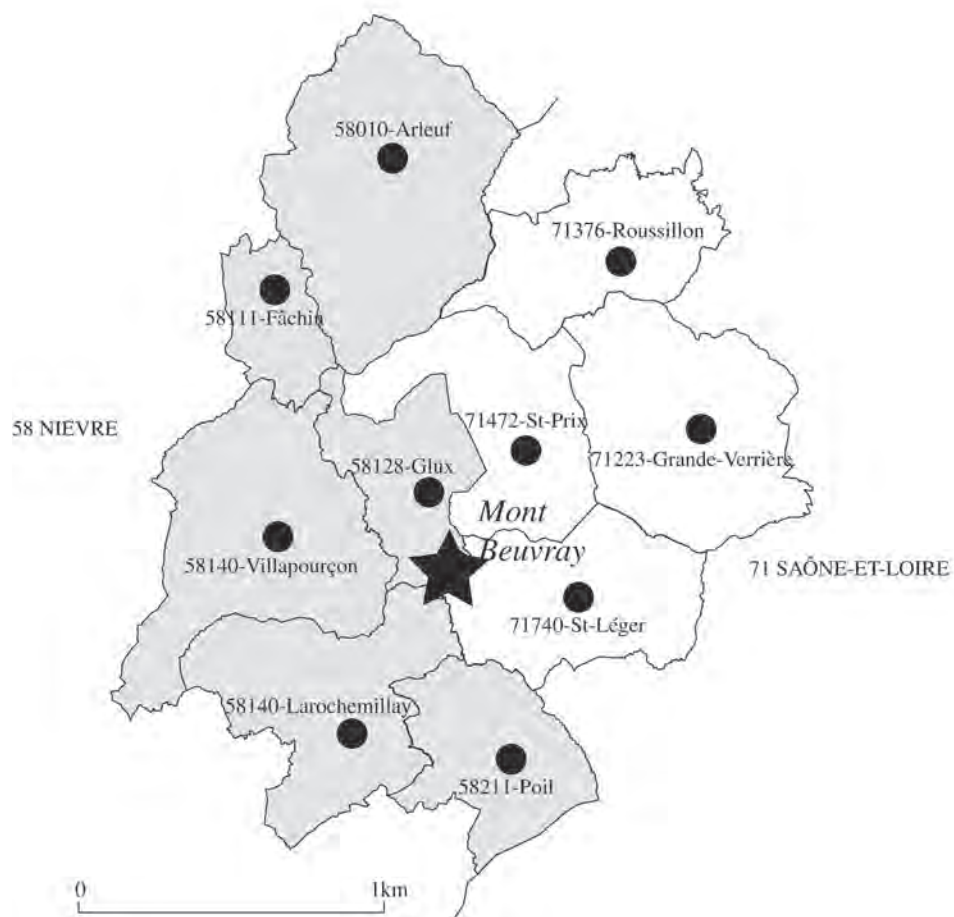
Afin de limiter ce travail, il a été choisi de restreindre l'étude aux dix communes correspondant au SIG établi par Ines Klenner et Patrick Mertl (*ill. 1*).

LA COMPILATION DES DONNÉES ANCIENNES

Le collationnement des données anciennes nous a semblé une nécessité première dans cet objectif à long terme. Les opérations précédentes, en particulier celle de la *Carte Archéologique de la Gaule* (CAG 71/1 et CAG 71/2), complété par les inventaires du Service Régional de l'Archéologie, fournissait une base documentaire déjà étoffée. Toutefois, l'activité de prospection et d'inventaire menée par l'association *Histoire et Nature de l'Autunois* laissait le champ libre à un approfondissement local. Il s'est appuyé, en particulier, sur les fiches élaborées par Roland Niaux, dont la dernière mise à jour, en 2003, a été déposée dans les archives du centre de recherche européen de Bibracte. Sa richesse avait déjà été exploitée par deux étudiants, en 2004-2005, au cours d'un mémoire de Licence (Amoroso et Déléa 2005). Ce travail avait abouti à la mise sur pied d'une base de donnée géographique (SIG), intégrant les données des périodes préhistoriques et antiques, qui constituaient une première étape. Il nous a semblé nécessaire de poursuivre et de systématiser leur approche, en complétant cet inventaire par un dépouillement et un enregistrement systématique des fiches de Roland Niaux, quelle que soit la période considérée. Afin de rendre ce travail exploitable, consultable et amendable par les différentes personnes ressources (équipes scientifiques partenaires, bénévoles, découvertes fortuites ...), le support SIG a été, dans un premier temps, abandonné.

Nous avons choisi de classer les données brutes en trois dossiers distincts, qui correspondent chacun à une phase d'épuration, d'homogénéisation et de rationalisation.

- Le premier, de type texte, compile toutes les données disponibles (y compris l'historiographie, la bibliographie et l'apparat critique). Son objectif est avant tout le classement, le croisement et la localisation des informations brutes issues de sources variées (*ill. 2*).



1. Le Mont Beuvray dans son environnement humain. Délimitation de la zone d'étude.

SITE 58128-34

1 Glux-en-Glenne (Champ des Chapelles, Champ des Tartres), 729350-729550 / 2218670-2218750 / 625, cad. B2 172-173 / B3 1, 12-15, 17, 21-25.

2 Etablissement rural.

3 Céramique commune (jatte à bord rentrant, pot à bord mouluré, céramique commune grise gallo-romaine), pas d'amphore.

4 Terrasses aménagées de part et d'autre de la route de Glux à Saint-Prix, juste en contrebas du carrefour de Villechaise. A l'ouest (Champ des Tartres, pâture, à l'est Champ des Chapelles, bosquet). La construction de la route à la fin du XIX^e siècle a mis au jour des constructions interprétées comme des chapelles.

« Deux tertres contigus parsemés de tuiles à rebord » ont été reconnus par J.-G. Bulliot. Il a laissé un plan des structures reconnues dans les manuscrits du musée de Roanne. On y voit un bâtiment de 11 x 7 m avec des murs d'environ 1 m d'épaisseur. Les prospections de R. Niaux à droite de la route en montant lui ont fourni des tegulae, un peu plus au sud-est du site laténien. Les observations récentes ont montré l'extension des vestiges, s'appuyant sur un système de terrasses aménagées, sur environ 1,8 hectares.

5 Scories de fer abondantes.

7 La Tène finale, gallo-romain.

8 Prospections terrestres R. Niaux 1982, J. Creighton, T. Moor et P. Nouvel 2006.

9 Niaux fiche 4159.

10 Bulliot 1892 ; Olivier 1993, p. 46 ; Niaux 1985 ; Niaux 1990 ; CAG 58 : 173, 10*.

SITE 58128-35

1 Glux-en-Glenne (Fontainequin, Bouillery), 729675 / 2219562 / 650.

2 Nécropole ?

4 Butte de terre et de cailloux, circulaire et de forme régulière, à proximité de la rupture de pente (13 m de diamètre) : tumulus ?

7 Protohistoire ?

8 Prospections terrestres P. Nouvel 2004, Vérifié Equipe allemande, relevé.

SITE 58128-36

1 Glux-en-Glenne (Villechaise), 730050-730320 / 2218720-2219200 / 560-595, cad. B2.

2 Nécropole. Habitat groupé.

4 Un pilier funéraire gallo-romain en calcaire est visible dans la cour de la maison Garnier (photo sur fiche Niaux 4158 ; MSE LVIII, 1, p. 5). Il possède une forme grossièrement octogonale, large de 0,51m pour 0,8m de haut. Il est creusé d'un réceptacle à son sommet de 0,22cm de diamètre et de 0,34cm de profondeur. Le toponyme est révélateur de ruines anciennes. On note les noms de lieux Sur Velle et Chaz en bordure est du hameau. Ce lieu habité apparaît en 1543 pour la première fois dans les textes sous un nom de famille de Glux (Devillechaise). Il est formellement cité en 1645 sous le nom de Velchuze, puis apparaît sur la carte de Cassini sous celui de Ville-Chaise. Un calvaire ancien était présent sur le cadastre 1838 à la cote 593 (Champ de la Croix).

7 Antiquité. Moyen Age, moderne.

9 Niaux fiche 4157/4158.

10 MSE, LVIII, 1, p. 5 ; MSE V, p. 374 ; Beaucarnot 1979, p. 60.

SITE 58128-37

1 Glux-en-Glenne (Chemin de l'Echenault aux Vieilles Maisons).

2 Voie.

4 Voie ancienne reliant le carrefour de l'Echenault au sud-ouest du Mont Beuvray en direction de Larochemillay. Selon Bulliot, c'est « l'un des plus beaux chemins du Beuvray, chaussée plane, bien empierrée, parfaitement carrossable ». Elle s'observe, selon cet auteur, à partir du carrefour de l'Echenault, dans le chemin menant aux Vieilles Maisons (par Les Fouets Dame sud, est du moulin de la Chautte, rive gauche du ru de la Chautte jusqu'à la limite de commune. R. Niaux note que l'on voyait « juste au sud du passage de la Goutte au Prou – Ruisseau de l'Ecluse, de belles traces d'ornières ». Par la suite, ce chemin contourne les ravins des contreforts ouest du Beuvray et passe en particulier à Malevaux. J.-G. Bulliot, confirmé par R. Niaux,

il y a vu des traces de pavages et de passage dans le rocher à proximité du confluent du Ru de la Chautte avec celui de la Goutte au Prou (Fontaine de l'Ecluse).

7 La Tène ? Antiquité ?

8 Observations J.-G. Bulliot 1876, R. Niaux 1985.

9 Niaux fiche 4205.

10 Bulliot 1876, p. 199 et n°2 ; Bulliot 1899 : 21 ; Niaux 1985 ; CAG 58 : 173, 6*.

SITE 89128-38

1 Glux-en-Glenne (Le Paradis), 728970-729270 / 2221400-2221650 / 725-765, cad. A1 100 à 106.

2 Nécropole ?

4 Indice toponymique douteux de nécropole selon R. Niaux. Les parcelles actuellement reboisées ne sont pas prospectables.

7 Indéterminé.

8 Indice toponymique. Prospections terrestres négatives R. Niaux 1991.

9 Niaux fiche 4141 ; Amoroso et Déléaz 2005 5934.

SITE 89128-39

1 Glux-en-Glenne (Bas des Echeintres), 729710 / 2216940 / 515, cad. B6 17-18.

2 Indéterminé.

3 Aucun matériel.

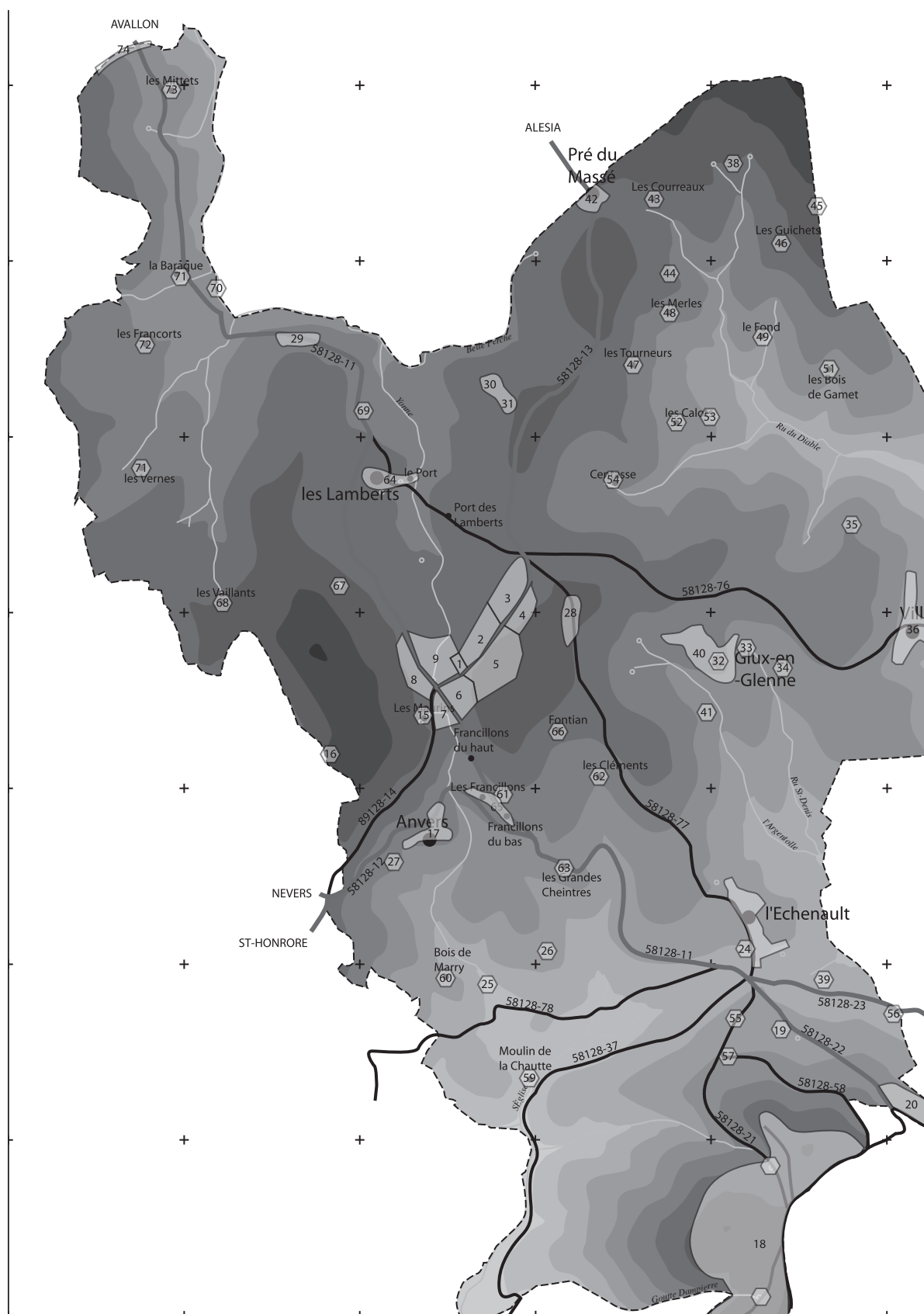
4 R. Goguy a photographié une structure carrée dans une parcelle de pâture (bassin moderne ou bâtiment ?). Les vérifications de R. Niaux ont permis de confirmer qu'il s'agissait des traces d'affouillements modernes destinés à rechercher de l'eau pour le bétail. Les pierres sont celles du sous-sol.

7 Naturel.

8 Prospections aériennes R. Goguy 1990 et 1994, vérification de terrain R. Niaux 1991.

9 58.128.017/01 (SRA), Niaux fiche 4164 ; Amoroso et Déléaz 2005, 5935.

2. Extrait du fichier texte de la commune de Glux-en-Glenne.



3. Le Mont Beuvray dans son environnement humain. Carte archéologique de la commune de Glux-en-Glenne.

- Le second, sous format *illustrator* (présenté en planches, *ill. 3*), cherchera à spatialiser les informations de chaque site sous la forme d'un plan de synthèse. Elle présentera l'ensemble de la documentation planimétrique disponible, permettant une confrontation des occupations à une échelle identique.
- Le troisième, sous la forme d'une base de données simplifiée, rassemblera l'ensemble des documents iconographiques disponibles (scans de travaux anciens, dessin de mobilier, inventaires ou prise de vue effectuées par les équipes sur le terrain).

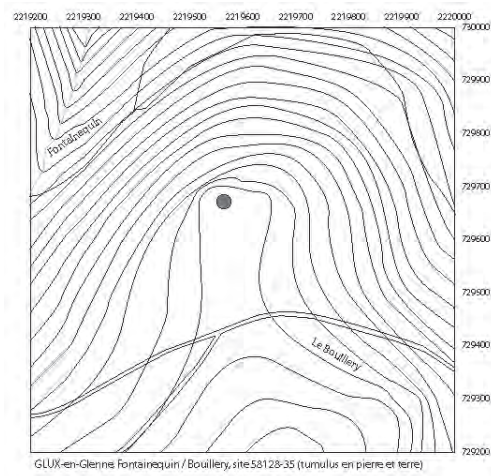
L'INVENTAIRE TEXTE

Le premier niveau d'information, dont on pourra consulter un exemple (commune de Glux-en-Glenne, *ill. 2*), rassemble l'ensemble des données disponibles à l'échelle de la commune, issues de tous les modes de collecte décrits précédemment. Il s'apparente, peu ou prou, à la *Carte Archéologique de la Gaule*. Nous avons fait le choix d'y compiler l'ensemble des informations disponibles, y compris celles ne relevant pas du cadre chronologique choisi, afin que le lecteur puisse se faire une idée par lui-même de la pertinence des sélections postérieures. Elle sous-entend à la fois une sélection, une compilation et un croisement des données. Elle est donc fondamentale et tout particulièrement délicate, de par les choix et les interprétations personnelles qui ont pu être faites, autant pour ce qui est de la localisation, de la datation, que de la caractérisation des gisements. Cette première phase, volontairement critique, ne se contente donc pas d'une extrapolation des différentes sources, mais cherche avant tout à synthétiser et à harmoniser les informations, en épurant les données de base des erreurs redondantes qui ont pu s'y accumuler depuis plus d'un siècle. De même, l'absence généralisée de localisation précise dans les publications anciennes complique souvent le travail. Il a fallu confronter ces données aux indications fournies par le cadastre et les prospections récentes, afin de limiter au maximum les doublons. Elles ont par la suite été regroupées dans des « sites » (au sens de groupe de parcelles actuelles), pouvant ainsi documenter plusieurs périodes chronologiques différentes. La numérotation des sites dans chacune des communes reste spécifique, pour des raisons de facilité évidente, et on remarquera qu'elle ne correspond pas à celle mise en place par le S.R.A. Le site 71440-28 doit se lire de la façon suivante : 71

correspond au département (Saône-et-Loire), 440 au numéro INSEE de la commune (ici Saint-Léger-sous-Beuvray), 28 au numéro d'ordre du site dans le listing communal. A l'intérieur d'une commune, l'ordre des sites est aléatoire.

Chacune des notices de site répond à une organisation homogène et répétitive permettant le classement des données dans des rubriques préétablies.

- **Rubrique 1** : Localisation du site et références administrative placées dans l'ordre suivant : commune, lieux dits (cadastral si disponible, puis appellation vernaculaire ou traditionnelle), numéro de site S.R.A. (département.numéro communal INSEE.numéro d'ordre dans la commune/fait), coordonnées Lambert, numéros de parcelles cadastrales. (sous la forme X / Y / Z) ou précises, délimitant la zone de découverte (Xouest-Xest / Ysud-Ynord / Z).
- **Rubrique 2** : Caractérisation du site. Les termes choisis, volontairement normés, correspondent à une liste prédéfinie correspondant aux différents types de sites (nécropoles, agglomération, voie, lieu de culte, établissement rural, exploitation minière, indéterminé).
- **Rubrique 3** : Inventaire du mobilier et lieu de conservation. Il est classé en fonction des années de découverte ou, pour les sites où la documentation est véritablement abondante, sous forme typo-chronologique. Elle présente le plus synthétiquement possible le matériel recueilli, du plus ancien au plus récent. Les inventaires céramologiques sont normalisés en fonction des fossiles directeurs mis en évidence à Bi-bracte.
- **Rubrique 4** : Description et interprétation des structures archéologiques et/ou des données historiques. Son organisation est identique, par sa structure, à la précédente.
- **Rubrique 5** : Indices artisanaux.
- **Rubrique 6** : Position topographique et caractérisation géologique et pédologique (quand disponible).
- **Rubrique 7** : Proposition de datation. Elle peut être imprécise (datation relative large), en par-



4. Le Mont Beuvray dans son environnement humain. Plan du site 58128-35



5. Le Mont Beuvray dans son environnement humain. Photographie du site 58128-36.

ticulier lorsque les interventions de terrain sont lacunaires, ou proposer une datation absolue quand les éléments datants sont abondants.

- **Rubrique 8** : Nature et auteurs des diverses interventions archéologiques menées sur le site.
- **Rubrique 9** : Bibliographie, présentée sous forme compilée. Le lecteur devra compulsier, pour obtenir les intitulés complets, une bibliographie locale spécifique en cours d'élaboration.
- **Rubrique 10** : Autres numérotations (fiches Niaux, Amoroso, Déléa 2005).

Dans l'attente de la mise en place du SIG, nous avons élaboré des plans communaux permettant de localiser les sites inventoriés (*ill. 3*).

Le dossier de plans

Nous présentons ici (*ill. 4*) un exemple de plan de synthèse (sites 58128-35, Glux-en-Glenne, *Fontainequin*). Il s'appuie autant sur les données fournies par les fiches Niaux que sur celles des prospections récentes.

Le dossier iconographique

L'*illustration 5* présente un exemple de dossier iconographique associé à un site (ici des photographies prises par l'équipe allemande, *ill. 5*). Lorsque cet atelier aura pris plus d'ampleur, le mobilier archéologique, sous forme de planche ou d'inventaires *Excel*, pourront être intégrés ici.

Ces différents fichiers pourront être intégrés et leur articulation élaborée lorsque le SIG Beuvray sera opérationnel.

Le support et l'importance de la diffusion de ces informations devront être discutées précisément. Elles devront être suffisamment interactives pour permettre leur abondement par les différents intervenant. Cependant, une certaine confidentialité devra être conservée, afin d'éviter un pillage systématique des sites archéologiques. A nos yeux, sa mise en ligne, sur un moniteur du Centre Européen du Mont Beuvray, sous la surveillance du documentaliste du centre, pourrait constituer une solution satisfaisante. Les modalités précises de consultation et de modification devront cependant être précisées.

L'ACQUISITION DE DONNÉES NOUVELLES

Parallèlement à ce travail documentaire, qui devra être poursuivi et complété au cours de l'année 2007, diverses opérations de vérification et de prospections systématiques ont été tentées, en collaboration avec les équipes allemande, bourguignonne et anglaise. Elles poursuivent, dans leur esprit, les travaux menés par Roland Niaux (Goguey, Guillaumet et Niaux 2002) puis par Sébastien Chevrier (Chevrier 2004).

Afin de systématiser cette approche, nous avons choisi d'élaborer, dans un premier temps sous une forme vectorisée, une carte de l'avancement et de la qualité de ces prospections (*ill. 6*). Deux niveaux de fiabilité ont été définis :

- Niveau 1 : prospections à maille étroite dans un terrain facilement lisible (terrain labouré), étude systématique des taupinières ou fouilles.
- Niveau 2 : prospections à maille étroite dans des zones difficilement lisibles (bois ou pâture).

On mesure ici l'é étroitesse des fenêtres étudiées jusqu'à présent. Cette carte souligne surtout la nécessité d'un effort commun dans cette phase d'acquisition des données.

Les premiers résultats sont cependant nettement positifs et montre l'ampleur des lacunes de connaissances autant que la richesse insoupçonnée de cette région.

Trois exemples le prouvent à merveille

Le premier concerne un petit tumulus, de 16m de diamètre, repéré non loin du village de Glux au lieu-dit *Fontainequin* (*ill. 4 et 5*). Totalement inédit, il a été élevé en rupture de pente, en position sommitale. Son élévation s'est conservée grâce au couvert végétal.

Le second concerne un site prospecté sur la commune de Roussillon-en-Morvan (lieux-dits *Arbonne / Pierre à l'Eau*). Quelques mentions anciennes y indiquaient la découverte imprécise de mobilier gallo-romain. Roland Niaux lui-même avait observé, sur une partie de la zone, l'existence de substructions antiques accompagnées d'un lot de mobilier intéressant. Profitant de la présence de labours, nous avons pu poursuivre ces observations sur l'ensemble du plateau dominant l'actuelle hammeau d'*Arbonne*. Sur une dizaine d'hectares, le long d'un carrefour d'axes antiques encore visibles dans le paysage, nous avons pu étudier en ces lieux une petite agglomération (*ill. 7*). Grâce à l'obligeance des propriétaires (M. et Mme Ravier, à Roussillon), les équipes française et allemande ont pu ramasser



6. Le Mont Beuvray dans son environnement humain. Carte des parcelles prospectées dans la zone d'étude (état 10/2006).

un abondant mobilier céramique, qui a permis de dater sa fréquentation de la période tibérienne au début du IV^e siècle. Situé à un col sur l'importante voie Autun / Orléans franchissant le Morvan, ce site fait pendant à celui des *Bardiaux*, connu de longue date et implanté sur le versant opposé. Son étude plus poussée permettra de mieux mesurer l'impact de l'abandon de Bibracte et de la création d'Autun sur les réseaux urbains du pays éduen.

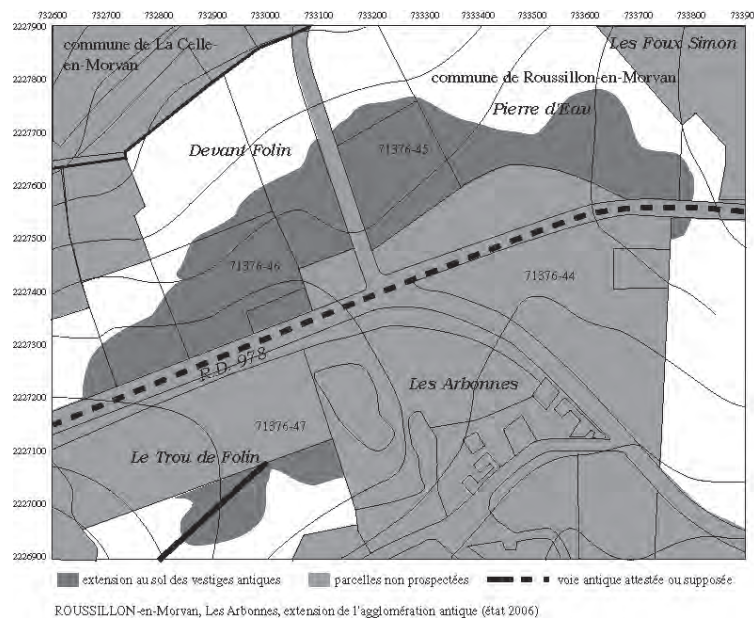
Enfin, suivant ici encore les informations acquises par R. Niaux, nous avons pu étudier, avec le concours de l'équipe allemande, un épandage de plusieurs hectares d'amphores au nord du site des Sources de l'Yonne. Profitant de travaux forestiers, nous avons pu relever, grâce à des mesures GPS, l'extension d'un site remontant à la fin de la période laténienne s'étendant sur plusieurs terrasses déstructurées, à l'ouest et au nord-ouest de l'ancienne ferme de *La Frasse* (commune de Glux-en-Glenne). Plusieurs kilos de tessons d'amphore de type Dressel 1(b) ont ainsi été collectés et sont en cours d'inventaire.

Ces quelques résultats, très partiels, soulignent la pertinence d'une approche spatiale autant qu'envi-

ronnementale autour du Mont Beuvray. La mise en évidence d'un réseau complexe d'habitats, en permanente mutation, sera l'une des problématiques les plus stimulantes des prochains programmes d'étude de Bibracte. La mise à contribution des différentes équipes, la compilation des observations réalisées par l'ensemble des partenaires locaux permettra d'autre part de renforcer les liens entre les équipes scientifiques et le tissu social environnant.

Remerciements

Nos remerciements vont à Raphaël Moreau et Eloïse Vial (BIBRACTE), Yves Clodot (forestier), Sébastien Chevrier (archéologue, ingénieur Inrap), Xavier Niaux (propriétaire), et à l'ensemble de la population locale qui a bien volontier renseigné Roland Niaux et les équipes actuelles.



7. Le Mont Beuvray dans son environnement humain. Plan de l'agglomération routière de Roussillon-en-Morvan Pierre à l'Eau (71376-44, 71376-45, 71376-46 et 71376-47)

Bibliographie

Amoroso, Dellea 2005 : AMOROSO (H.), DELLEA (Y.) — *Dynamique et occupation du territoire dans les environs du Mont Beuvray. Une approche par les systèmes d'information géographique*. Lausanne, université de Lausanne, 2005 (Mémoire de Licence en archéologie provinciale romaine présenté sous la direction de Th. Luginbühl, université de Lausanne, 3 vol., multigraphié).

Chevrier 2004 : CHEVRIER (S.) — *Rapport de prospection thématique, les enceintes anhistoriques en Bourgogne du sud : 1, la Nièvre*. SRA 2004.

Goguet, Guillaumet, Niaux 2002 : GOGUEY (R.), GUILLAUMET (J.-P.), NIAUX (R.) — L'environnement archéologique du Mont Beuvray. In : MARANSKI (D.), GUICHARD (V.) dir. — *Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental. Regards européens sur les âges du Fer en France*. Actes du 17^e colloque de l'AFEAF 1993. Glux-en-Glenne : BIBRACTE, 2002, p. 337-344 (Bibracte ; 6).

Provost 1993 : PROVOST (M.) dir. — *Autun, atlas des vestiges gallo-romains (71), CEAA Architecture et archéologie*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1993 (Carte archéologique de la Gaule [CAG] ; 71/2).

Rebourg 1993 : REBOURG (A.) — *Autun (71/1)*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1993 (Carte archéologique de la Gaule [CAG] ; 71/1).



8.4. PALÉOENVIRONNEMENT DU MONT BEUVRAY

(C. PETIT, I. JOUFFROY-BAPICOT, B. FOREL, F. MONNA, J.-P. GUILLAUMET, H. RICHARD)

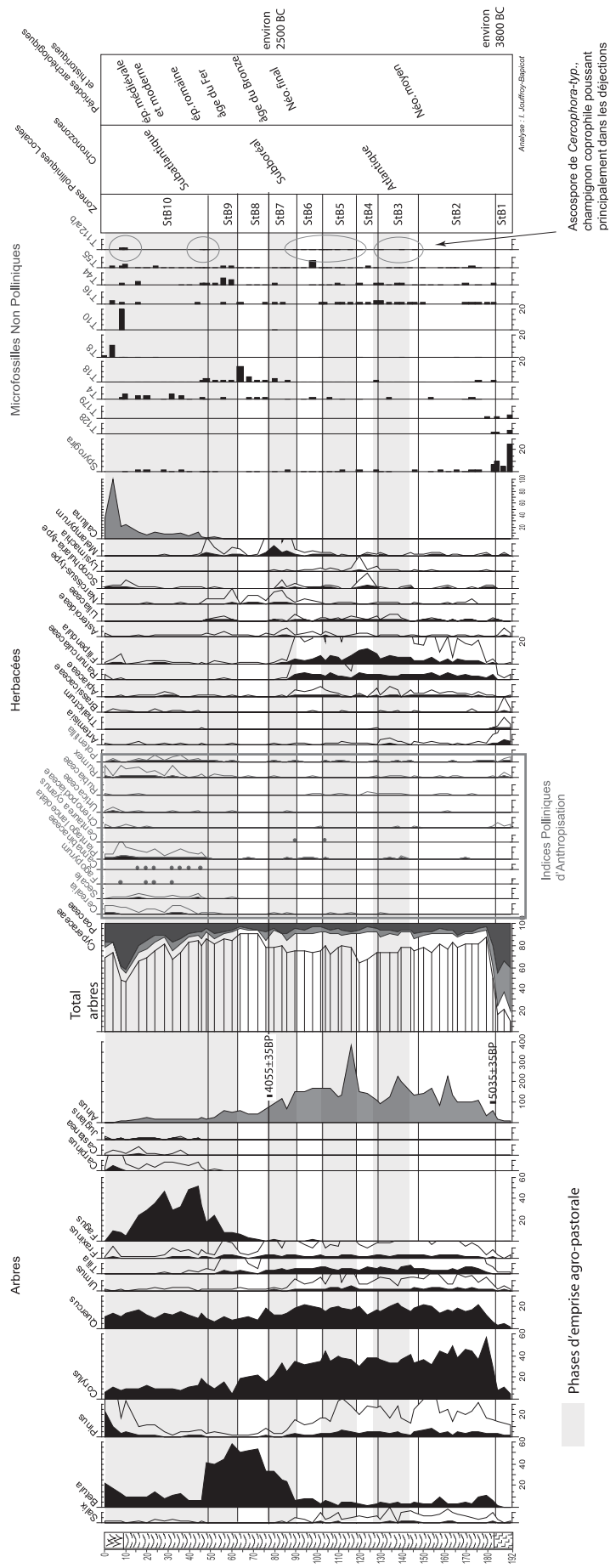
INTRODUCTION

Durant l'année 2006, les séquences du Grand-Montarnu (Arleuf, 58) et du Verny-des-Brûlons (Saint-Agnan, 58), ont fait l'objet d'études complémentaires pour affiner la maille de lecture, tant pour la palynologie que pour les analyses de géochimie isotopique. Les résultats déjà probants présentés dans le rapport 2005 (Jouffroy-Bapicot, Forel 2005), ont été confirmés par les nouvelles analyses, et ils sont maintenant en cours de publication. Ils témoignent d'une activité métallurgique très précoce dans le haut Morvan, dès la transition Néolithique final/Bronze ancien. La situation au Verny-des-Brûlons, 50 km environ plus au nord, est radicalement différente, car les premières traces de défrichements de grande ampleur, liés à des traces de paléopollution atmosphérique, ne sont perceptibles qu'à partir du Moyen Âge. Toutefois, une lacune sédimentaire dans la carotte étudiée n'a pas permis l'analyse géochimique de niveaux attribuables à l'époque romaine, époque pour laquelle l'étude pollinique montre un défrichement important touchant prioritairement le hêtre (Jouffroy-Bapicot, Forel 2005). Les travaux de terrain menés en octobre dans le cadre du stage de Master 2 Pro « Archéosciences » de l'université de Bourgogne nous ont permis de retrouver précisément le lieu de forage dans la tourbière du Verny-des-Brûlons, avec l'aide d'Eric Fédoroff du Conservatoire Régional du Bassin Parisien (Maison du Parc), et de procéder à un nouveau carottage pour la section défailante lors du précédent forage.

Cette phase de terrain a aussi été l'occasion de prospecter l'une des toutes dernières tourbières reconnues sur le massif du Morvan, grâce à la collaboration avec Pierre Durlot du Parc Régional Naturel du Morvan (Maison du Parc). Il s'agit de la tourbière de Montbé, située sur la commune de Gouloux (58). Après une phase d'évaluation des profondeurs de remplissage de la tourbière, une carotte d'1,83 mètre a pu être prélevée, venant enrichir le jeu de données pour l'ensemble des sites d'étude du secteur nord du Morvan (entre le lac des Settons et celui de Saint-Agnan).

Enfin, en 2006, un nouveau diagramme pollinique a été établi, il s'agit de celui de la tourbière du Vernay à Saint-Brisson (58) (*ill. 1*). La séquence d'1,92 m est composée majoritairement de tourbe brune évoluée relativement homogène, reposant

sur environ 10 cm d'argile gris-beige. Deux datations radiocarbone sont réalisées à ce jour et deux autres échantillons sont en cours de traitement au laboratoire de Poznan (Pologne). Le premier échantillon date le début de la turbification aux niveaux 182-184. La date de 5035 ± 35 BP, correspond à la période du Néolithique moyen. Le couvert forestier dominant, est composé d'essences mésothermophiles telles que le tilleul (*Tilia*), le frêne (*Fraxinus*), l'orme (*Ulmus*) et surtout le chêne (*Quercus*). Localement, l'aulnaie s'installe. Le noisetier (*Corylus*) est dominant. La phase précédente, la zone pollinique locale (ZPL) StB 1, est dominée par un couvert herbacé majoritairement composé de cypéracées et de poacées. Ces assemblages polliniques évoquent plutôt la fin de la période tardiglaciaire. Nous aurions donc ici un hiatus d'enregistrement sédimentaire d'environ 6000 ans et ne sont pas présentes les chronozones du Préboréal, du Boréal, ainsi que le début de l'Atlantique. La séquence, semble présenter en fait, un enregistrement dilaté de la période Néolithique, puisque la date réalisée au niveau 77-78, 4055 ± 35 BP, correspond à la transition : fin du Néolithique final, début de l'âge de Bronze, vers 2500 avant notre ère. Toutefois, pour détailler précisément la chronologie de l'enregistrement de ce site, il faut attendre les résultats des échantillons aux niveaux 141-142 et 53-54. Ce que l'on peut d'ores et déjà remarquer durant cette période chronologique, est l'alternance de petites phases d'emprises et déprises d'activités agro-pastorales. Toutefois si, les ZPL StB 3, StB 5 et StB 7 montrent la présence de grains de pollen de céréales et de plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), ces phases ne correspondent pas toujours à des variations significatives des courbes de pourcentage de pollen d'arbres. Ici, le comptage d'une autre donnée présente sur les lames palynologiques, les microfossiles non polliniques, apporte une information supplémentaire. Ces microorganismes qui subsistent dans les culots au côté du matériel sporopollinique, sont principalement, des ascospores de champignons (type parasites) et des zygosporées de microalgues. Sur le diagramme du Verny-des-Brûlons, on remarque durant les phases de légère emprise, la présence régulière d'une ascospore d'un champignon coprophile poussant principalement dans les bouses d'her-



I. Paléoenvironnement du Mont Beuvray. Tourbière du Vernay à Saint-Brissson (58), diagramme pollinique simplifié et microfossiles non polliniques.

bivores : le type *Cercophora*. C'est un marqueur supplémentaire de l'activité anthropique décelée par la présence de pollen de plantes cultivées ou favorisées par l'Homme. En zone StB 6 par exemple, l'absence de grains de pollen de céréale et la régularité de la courbe du pollen d'arbre incitent à la considérer comme une phase de déprise. Toutefois, on y constate l'augmentation du plantain lancéolé, plante liée au piétinement et la présence de *Cercophora*-type reste visible. On a donc peut-être ici la permanence d'une zone de pacage pour le bétail, dans un environnement qui reste localement ouvert (type mégaphorbiaie avec la présence significative de pollen de Renonculacées, de reine des prés (*Filipendula*) ou encore d'Apiacées).

Après la phase d'anthropisation du Néolithique final (ZPL StB 7), on remarque une phase de déprise en ZPL StB 8, qui correspondrait à l'âge du Bronze. Il faudrait ensuite attendre la fin de l'âge du Fer et l'époque romaine, marquée respectivement par l'apparition de grains de pollen de charme (*Carpinus*), puis de noyer (*Juglans*) et de châtaignier (*Castanea*). Toutefois, il nous faut maintenant attendre les résultats des datations en cours pour une réelle analyse diachronique, tant des évolutions naturelles de la végétation que des différentes phases d'impact anthropiques.

Bibliographie

Jouffroy-Bapicot, Forel 2005 : JOUFFROY-BAPICOT (I.), FOREL (B.). — Résultats des dernières analyses polliniques et géochimiques et datations par le radioc carbone. *In: Rapport annuel d'activité 2005*. Glux-en-Glenne : BIBRACTE, 2005, p. 277-282.



Sonderdruck aus

Archäologisches Korrespondenzblatt

Jahrgang 37 · 2007 · Heft 3

Herausgegeben vom

Römisch-Germanischen Zentralmuseum Mainz

in Verbindung mit dem

Präsidium der deutschen Verbände für Archäologie

Römisch-Germanisches
Zentralmuseum
Forschungsinstitut für
Vor- und Frühgeschichte

R | G | Z | M

PROSPEKTIONEN IM UMFELD DES OPPIDUMS BIBRACTE (BURGUND)

EIN VORBERICHT

Das Oppidum Bibracte auf dem über 800m hohen Mont Beuvray liegt am Südrand des Mittelgebirges Morvan im Herzen Burgunds. Der Hauptort der Häduer rückte im Verlauf des Gallischen Krieges in den Fokus der Geschichtsschreibung – als Zentrum eines größtenteils romtreuen Stammes, dessen Bedeutung sich neben der starken Romanisierung auch darin zeigt, dass Caesar hier wohl im Herbst 52 v. Chr. seine Kommentare zu den Gallischen Kriegen niederschrieb. In der zweiten Hälfte des 1. Jahrhunderts v. Chr. weist die Übernahme mediterraner Wohnkultur und Architektur auf eine romanophile Oberschicht hin, die als wesentlicher Multiplikator römischer Kulturelemente gesehen werden darf¹.

Ältere Forschungen von Jacques-Gabriel Bulliot (1817-1902) bezogen sich auch auf das Umfeld der keltischen Stadt, galt es doch Mitte des 19. Jahrhunderts Bibracte erst einmal zu lokalisieren² und eine Vorstellung von der antiken

Denkmälertopographie zu gewinnen. Anfang der 1980er Jahre wurden von Château-Chinon und Autun aus ehrenamtliche und hauptberufliche Archäologen im Umfeld tätig³. Seit Wiederaufnahme der Ausgrabungen auf dem Mont Beuvray 1984 im Rahmen des Centre archéologique européen BIBRACTE konzentrierte sich die Forschung zahlreicher europäischer Teams auf Ausgrabungen im Innenbereich des Oppidums⁴.

In mehreren Projekten von BIBRACTE soll nun das Umfeld des Oppidums näher untersucht werden. Im Vordergrund unseres Projektes stehen dabei die Entwicklung von Prospektionsmethoden im Mittelgebirgs- und Gelände mit Wäldern und Weiden und die Erkundung mehrerer, in groben Zügen bekannter, Fundstellen⁵. Als Kernarbeitsgebiet wurde ein Bereich von 4km um das Oppidum herum gewählt, der sich allerdings effektiv durch siedlungsungünstige Steillagen um mehr als drei Viertel der Fläche reduziert. Den Schwerpunkt der Tätigkeiten stellte in den Jahren 2005-2007 das zwischen 720 und 800m hoch gelegene Gebiet um die Quellen der Yonne mit den altbekannten »temples de l'Yonne« dar (Abb. 1). Dort konnten Sondagen der Groupe de Recherches Archéologiques du Haut-Morvan zu Beginn der 1980er Jahre einen gallo-römischen Tempelbezirk ausmachen⁶.

METHODEN

Neben herkömmlichen Geländebegehungen, die maßgeblich von älteren Fundmeldungen beeinflusst werden, sind insbesondere Einzelfundeinmessungen, topographische Geländeaufnahmen und geophysika-

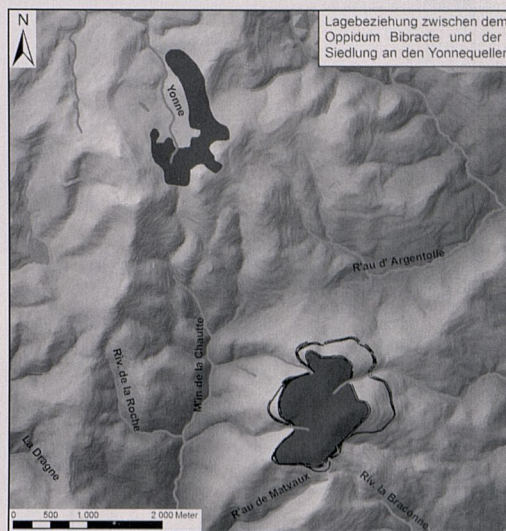


Abb. 1 Lage von Bibracte (Dép. Nièvre/Saône-et-Loire) und der Großsiedlung an den Sources de l'Yonne (Grafik I. Klenner).

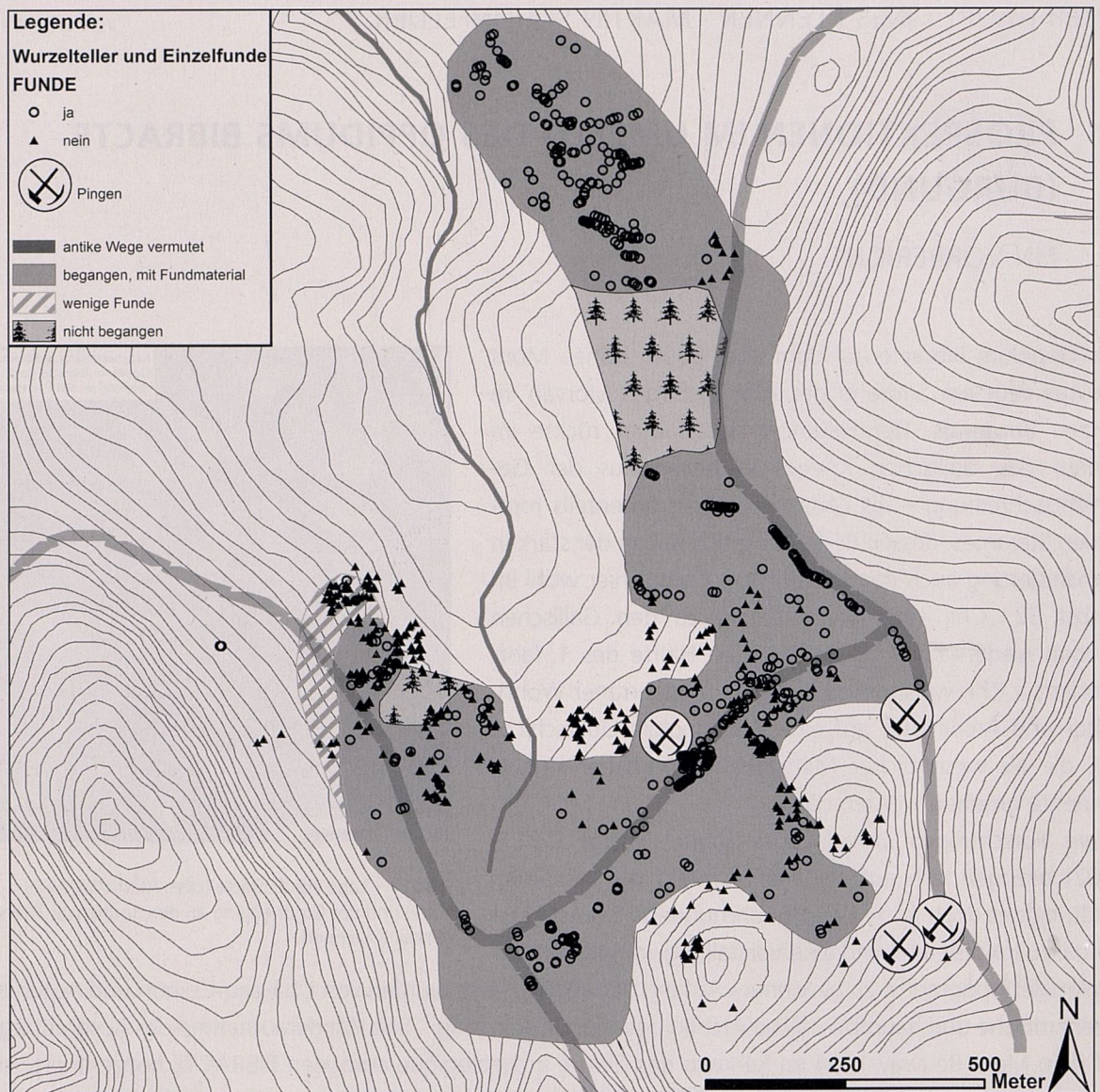


Abb. 2 Sources de l'Yonne, Gem. Glux-en-Glenne, Dép. Nièvre. – Stand der Wurzeltellerprospektionen nach den Geländekampagnen 2005-2007 (Grafik I. Klenner). – Geländebegehungen, die kein Fundmaterial erbrachten, fanden auch darüber hinaus statt.

lische Prospektionen bevorzugte Untersuchungsmethoden. Wegen der fast ausschließlichen Wald- und Weidenutzung des Arbeitsgebietes versagen die andernorts bewährten Prospektionsmethoden, wie die Begehungen gepflügter Äcker und die Luftbildarchäologie⁷, weitgehend.

Begehungen durch Einzelpersonen in bewaldetem Gebiet laufen immer Gefahr, nur einen linearen oder auch nur punktuellen Erkenntnisgewinn zu erzielen. Während auf gepflügten Äckern der Blick des Betrachters mehrere Dutzend Meter weit Bodenverfärbungen oder Steinanhäufungen ausmachen kann, stellt sich die Situation im Wald häufig als ein Abgehen von Bodenaufschlüssen dar. Bei engagiertem Begehen können Einzelne zwar durchaus Fundstellen erkennen, doch ist es nur schwer möglich, verifizierbare Daten über deren Ausdehnung zu erhalten. Erst personalintensivere, jeden Aufschluss nutzende Prospektionen mit entsprechendem Vermessungsgerät schaffen eine Datengrundlage, die nachvollziehbare und erweiterbare Interpretationen zulässt.

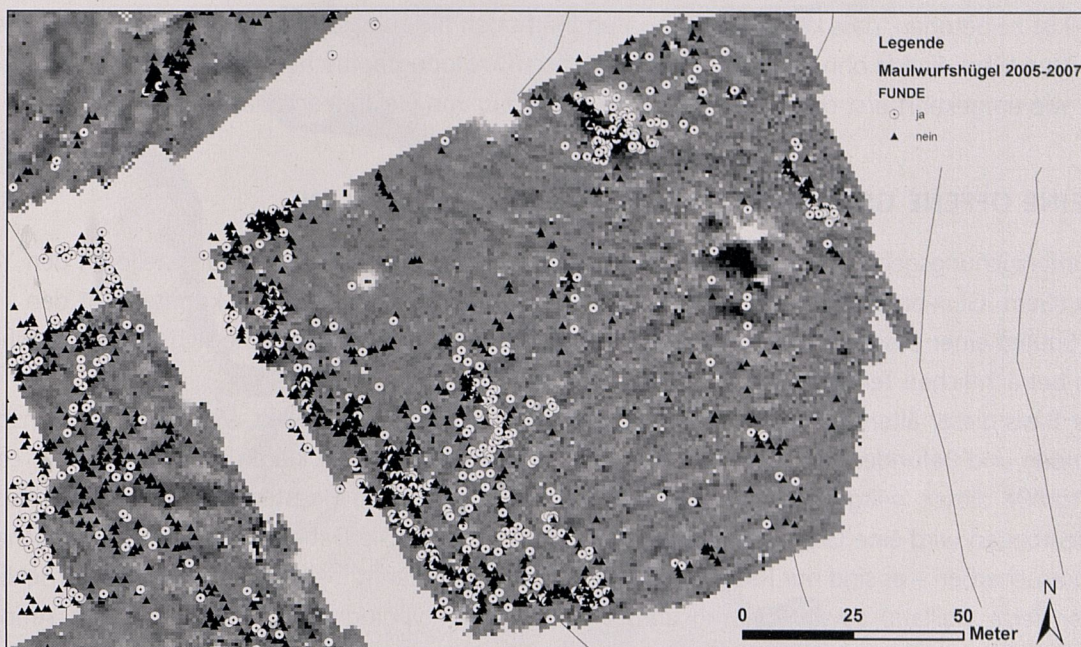


Abb. 3 Sources de l'Yonne, Gem. Glux-en-Glenne, Dép. Nièvre. – Geomagnetische Prospektionen (J. Creighton / T. Moore) in Verbindung mit den Ergebnissen aus den Maulwurfshaufenprospektionen 2005 bis 2007 (Grafik I. Klenner).

Ein wesentlicher Vorteil der Geländearbeiten im Umfeld von Bibracte liegt in dem hohen Anteil an leicht erkennbaren Amphorenscherben im Fundmaterial (fast ausschließlich mediterrane Weinamphoren des Typs Dressel 1); sie sind auch in kleinen Erdaufschlüssen, Bachbetten oder Wegrändern zu finden. Bei den Einzel fundeinmessungen sind Amphorenscherben regelhaft der erste Hinweis auf eine Fundstelle, die dann durch weitere Funde besser angesprochen werden kann. Im bewaldeten Gelände erlauben Wurzelteller umgestürzter Bäume vor allem in größeren Windwurf flächen repräsentative Kartierungen. Hierfür werden alle Wurzelteller mit einer Totalstation eingemessen, mit gestanzten Metallscheiben nummeriert und auf Funde durchgesehen – die Kartierung von fundführenden und fundfreien Windwürfen erlaubt Hinweise auf die Ausdehnung bzw. Grenzen eines Siedlungsareals (Abb. 2). Ebenso werden Bachbetten, Wegränder und Spuren forstwirtschaftlicher Nutzfahrzeuge nach Einzelfunden untersucht.

Auf Weideflächen werden Maulwurfshügel als Erdaufschlüsse genutzt, wobei auch hier zur Unterscheidung von fundführenden, fundleeren und nicht von Maulwürfen erschlossenen Bereichen alle Hügel eingemessen werden. Maulwürfe legen ihre Jagdgänge, die vornehmlich hineinfallenden Insektenlarven zur Falle werden, nach der Frostperiode an und dulden dabei verhaltensbedingt kaum Revierüberschneidungen⁸. In Mittelgebirgslagen sind daher auf geeigneten Flächen im zeitigen Frühjahr zahlreiche neu entstandene Maulwurfshügel zu finden, die von uns erst oberflächlich untersucht, dann auseinandergesogen werden. Im offenen Gelände kann zur Einmessung neben Totalstationen ein submetergenaues GPS eingesetzt werden, was im Wald allerdings auch in der laubfreien Periode nur unzureichend nutzbar ist.

Auffällige Gelände anomalien (z.B. Terrassierungen, Pingen oder alte Wege) werden mikrotopographisch aufgemessen. Derartige Aufnahmen wurden im Bereich des Oppidums Bibracte von F. Schubert (zusammen mit der Fachhochschule München; Projekt GeoTopoCart⁹) von 1996 bis 2002 erstellt. Zukünftig werden solche Arbeiten wohl regelhaft mittels Laserscan bzw. LIDAR (Light Detection And Ranging) durchgeführt werden; für Bibracte und sein engeres Umland fand ein erster Laserscan 2007 statt. Daten geophysikalischer (vor allem geomagnetischer) Prospektionen ergeben nicht zuletzt in Kombination mit Einzelfundeinmessungen bzw. systematischen Maulwurfshaufenprospektionen aussagekräftige Resultate (Abb. 3).

Generell ist zu betonen, dass keine der genannten Methoden für sich alleine genommen zu befriedigenden Ergebnissen führt. Funde ohne geophysikalischen oder mikrotopographischen Befund sind schwer interpretierbar, wie umgekehrt erst das Fundmaterial die Datierung von Geländeanomalien erlaubt.

EINE OFFENE GROSSIEDLUNG AN DEN YONNEQUELLEN

Hauptuntersuchungsgebiet bildet die als offene Großsiedlung anzusprechende Fundstelle an den Yonnequellen (Gem. Glux-en-Glenne, Dép. Nièvre). Etwa 3 km nördlich des Oppidums konnten seit den 1970er Jahren Spuren einer ausgedehnten Besiedlung festgestellt werden (**Abb. 1**)¹⁰, die sich neben Einzelfunden auch in beträchtlichen Terrassierungen zeigen (**Abb. 4**).

Auf der Basis dieser älteren Beobachtungen versuchen wir in unserem Projekt, Verteilung und Ansprache von Funden und Befunden vor allem mit raumbezogenen Messdaten zu klären. Die dabei bisher erfasste Gesamtgröße dieser weitgehend geschlossenen Siedlung liegt bei mindestens 83 ha; bei Abschluss der Geländearbeiten wird eine Größe von ca. 90 ha zu erwarten sein. Die Datierung fußt im Wesentlichen auf Amphorenscherben – es sind nur Ränder der Form Dressel 1B bekannt¹¹ –, weiterer Keramik (einschließlich italischer Terra sigillata) sowie Fundmünzen. Die unscharfe typologische Datierbarkeit der Amphoren Dressel 1 erlaubt es anzunehmen, die Siedlung an den Yonnequellen sei in vorcaesarischer Zeit (frühestens um 80 v. Chr.) entstanden. Alle Funde passen jedoch gut in die Mitte bzw. die zweite Hälfte des 1. Jahrhunderts v. Chr., das heißt vom Gallischen Krieg bis in die letzten beiden Jahrzehnte vor Christi Geburt.

Das Siedlungsareal erstreckt sich von den Yonnequellen entlang der Ostflanke des Mont Preneley ca. 600 m nach Nordwesten sowie ca. 900 m nach Nordosten (im Bereich des Waldstückes Grande Vente), wo es auf den heutigen Fernwanderweg Bibracte-Alesia trifft. Von dessen Schnittpunkt mit der Straße D300 aus reicht es dann weitere 900 m nach Norden, vorbei an dem wüsten Gehöft La Frasse bis in die Waldflur La Ranche hinein. Die Breite des Siedlungsgebietes beträgt durchschnittlich rund 300 m, es wird in den tieferen Lagen durch Sümpfe und Moore begrenzt, in höheren durch Steilhänge. Die Gipfel der Berge hat man augenscheinlich unbewohnt gelassen.

Sowohl entlang des genannten Wanderweges als auch entlang des Mont Preneley sind antike Fernwege anzunehmen, die von Bibracte nach Norden führten. Die Grande Vente mit dem Kern der Großsiedlung füllt hier den Raum zwischen den beiden Straßen aus; oberhalb eines noch heute genutzten Weges verlaufende Terrassierungen können als eine tatsächliche Verbindung der Fernwege im Siedlungsbereich angesprochen werden. Über diesen viele hundert Meter langen Terrassen liegen im Hang weitere, die, wie am Heidetränk-Oppidum (Hochtaunuskreis)¹², eher als Wohnpodien zu bezeichnen sind. Sondagegrabungen der Groupe de Recherches Archéologiques du Haut-Morvan erbrachten in den 1980er Jahren eindeutige Befunde (Gruben, Mauern), welche die Deutung der Terrassen als Wohnplätze erlauben.

Sowohl an den Yonnequellen, als auch am Schnittpunkt der Straße D300 befindet sich die Siedlung in Sattellagen zwischen den umgebenden Höhen. Dass sie ebendort auf besagte Fernverbindungen stößt, wird kein Zufall sein. Vielmehr dürfte sich darin die bewusste Nutzung einer verkehrsgünstigen Lage zeigen: Eine Wegstunde nach Verlassen des Oppidums in nördlicher Richtung erreichte der antike Reisende die Siedlung an den Yonnequellen und damit die Verzweigung der Strecken in die Richtungen Alesia und Intaranum (Entrains-sur-Nohain).

In den Randlagen der Siedlung an den Yonnequellen konnten zudem verschiedene Spuren alten Bergbaus festgestellt werden, deren Datierung noch aussteht¹³. Möglicherweise ergibt sich aus diesen ein weiterer wichtiger Standortfaktor der Großsiedlung (vgl. Signatur Bergbau in **Abb. 2**). Aufgrund der reichen Silberprägungen der Hädier direkt nördlich des Mont Beuvray würde man gerne über Silberbergbau spekulieren; sichere Hinweise finden sich allerdings noch nicht.

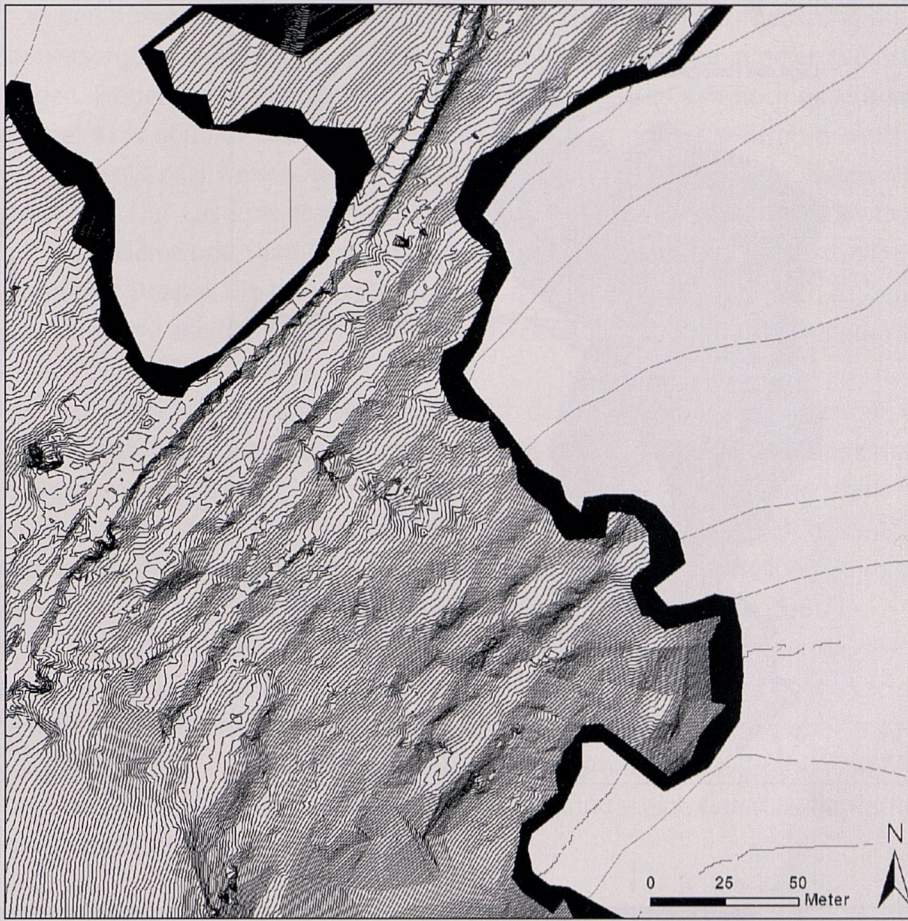


Abb. 4 Sources de l'Yonne, Gem. Glux-en-Glenne, Dép. Nièvre. – Mikrotopographische Geländeaufnahme als Höhenschichtenmodell (Ausschnitt) (Grafik I. Klenner).

Es ist bemerkenswert, dass aus den Fundstellen kein Material vorliegt – von kleinen spätpaläolithischen Steingeräten abgesehen – welches sicher in die vorcaesarische Latènezeit datiert werden kann¹⁴. Ebenso scheint die nachaugusteische Zeit nicht vertreten zu sein – mit Ausnahme des erwähnten Tempelbezirks, der jedenfalls noch im 2. Jahrhundert genutzt wurde. Ohne die noch ausstehende detaillierte Auswertung der Grabungsdokumentation aus den 1980er Jahren lässt sich über den Anfang des Heiligtums nichts Gewisses sagen: Die im Fundmaterial vorhandenen caesarisch-augusteischen Objekte könnten auch von einer profanen Vorgängerbebauung stammen, und umgekehrt sind auch die Ziegeldächer der Tempel nicht zwingend der frühen Kaiserzeit zuzuschreiben. Einzelne Ziegelfunde (*tegulae* und *imbrices*) auf wenigen, auffallend tiefen Terrassen könnten repräsentative Gebäude für die caesarisch-augusteische Siedlung an verschiedenen Stellen der Grande Vente wahrscheinlich machen. Das Fundmaterial bricht außerhalb des Heiligtums noch in der augusteischen Zeit ab, worin ein Zusammenhang mit dem Siedlungsgang auf dem Mont Beuvray gesehen werden darf.

EINZELGEHÖFTE IM UMFELD VON BIBRACTE

Eine recht dichte Streuung von Einzelgehöften – angesprochen nach Funden und Gelände-anomalien – dürfte eine das Oppidum und die Großsiedlung umgebende Matrix gebildet haben¹⁵. Diese Gehöfte

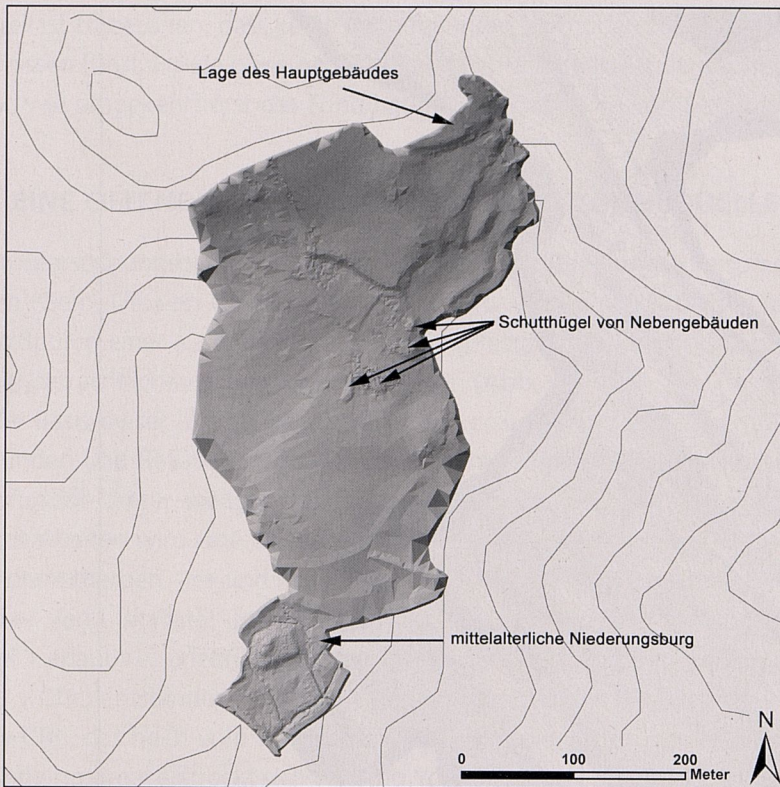


Abb. 5 Montantaume, Gde. Poil, Dép. Nièvre. – Mikrotopographische Geländeaufnahme (Grafik I. Klenner).

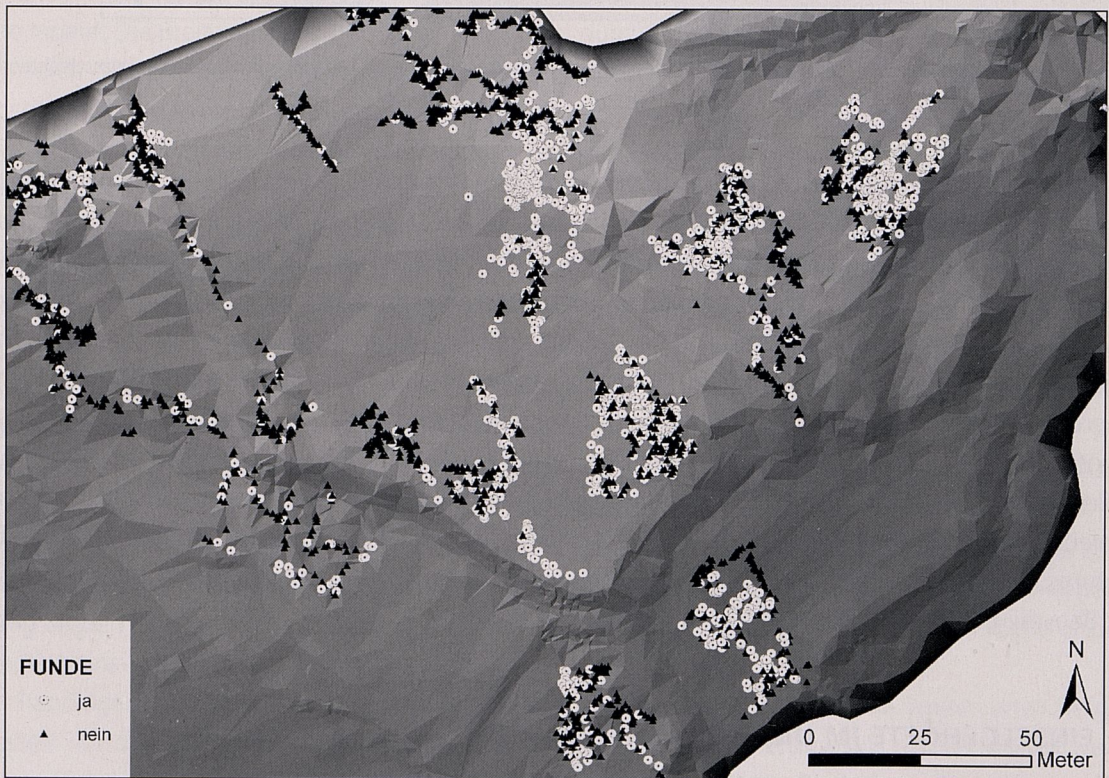


Abb. 6 Montantaume, Gde. Poil, Dép. Nièvre. – Kartierung der Ergebnisse der Maulwurfshaufenprospektionen 2006-2007 (Ausschnitt) (Grafik I. Klenner).

befanden sich in den höheren Lagen offenbar bevorzugt an Quellen, in der Niederung an Plätzen mit gesicherter Wasserversorgung. Allein aufgrund der Topographie scheinen sie in einer gewissen Distanz zum Oppidum zu liegen. Fragen zur landwirtschaftlichen Versorgung lassen sich noch nicht beantworten¹⁶. In einem Bogen ca. 4km nördlich und östlich von Bibracte lassen sich *villae rusticae* – mit Hypokaust und Ziegeldächern versehen – nachweisen, die der lokalen Forschung bereits bekannt waren: in der Gemeinde Glux-en-Glenne in der Flur Les trois chapelles, in der Gemeinde Saint-Prix südlich des Ortes, ebenso bei Argentolle und in der Gemeinde Saint-Leger-sous-Beuvray nordwestlich des Weilers Collonge. Amphorenscherben der Warenart Dressel 1 belegen zumindest für den letzten Fundplatz auch eine oppidumzeitliche Besiedlung, deren Umfang allerdings noch nicht näher zu beurteilen ist. Mit einer weiteren Verdichtung des Fundbildes ist noch zu rechnen.

Bei »Montantaume« (Gde. Poil, Dép. Nièvre), 4km südlich des Oppidums, konnte ebenfalls im Bereich einer Quelle eine spätlatènezeitliche Fundkonzentration festgestellt werden, die wir momentan als Hofstelle ansprechen. Hieraus entwickelte sich in der frühen römischen Zeit wohl eine ausgedehnte, axial angelegte *villa rustica* mit reich ausgestattetem Hauptgebäude, deren Wirtschaftsbauten sich heute als Trümmerhügel bergende Gehölzinseln im Weideland befinden. Hier kamen neben der Erstellung eines Geländemodells auch geophysikalische und Maulwurfshafenprospektionen zum Einsatz (Abb. 5-6).

Östlich davon, in der Flur Le Carzot, befinden sich aus der Luft entdeckte Grabgärten, die sich durch geophysikalische Untersuchungen bestätigen ließen¹⁷. Sie erlauben, auf einen gehobenen sozialen Status der dort Bestatteten zu schließen. Diese Separatnekropole wird man mit der vor Ort wohnenden Elite in caesarischer bis augusteischer Zeit in Zusammenhang bringen. Fundmaterial aus Grabungen Mitte der 1980er Jahre lässt – unbenommen einer noch ausstehenden Bearbeitung – eine unterbrechungsfreie Nutzung des Platzes über die augusteische Zeit hinaus erkennen¹⁸.

VORLÄUFIGE ERGEBNISSE

Aus den genannten Phänomenen scheint das alte Modell des Ortswechsels vom keltischen Oppidum Bibracte in die römische Stadt Augustodunum als alleinige Verlagerung einer geschlossenen Siedlung nicht mehr ausreichend – auch die zumindest kurzfristig nicht unbedeutende Großsiedlung an den Yonnequellen wird verlassen. Über die Motivation dieser Bevölkerungsverschiebungen lässt sich weiterhin nur mutmaßen. Wir bevorzugen die Vorstellung, dass insbesondere die in der Spätphase des Oppidums auf Seiten der Elite etablierten Elemente römischer Lebensart diese dazu veranlassten, ein neues Konzept städtischer Kultur aufzugreifen und in Augustodunum umzusetzen. Die Anlage einer gewaltigen Stadtmauer lässt auf eine wohlwollende Unterstützung seitens der römischen Exekutive schließen. Die mit Führungsschicht und Stadtgründung verlagerte wirtschaftliche Potenz der Hädier bedingte die Aufgabe des Oppidums und – nach unseren Ergebnissen – damit einhergehend eine umfassende Neuordnung des ländlichen Raumes.

Die Siedlung an den Yonnequellen befindet sich in Höhenlagen um 700m NN, wo hohe Niederschlagsmengen (über 1500mm mittlere Jahresniederschlagsmenge¹⁹), kaum nutzbare Moore und Sümpfe sowie agrarisch wenig wertvolle Böden auch heute noch prägend sind. Selbst wenn an den Yonnequellen keine Gründung *ex nihilo* erfolgt sein sollte – zur Zeit sieht es allerdings so aus – so dürfte zumindest der bei weitem überwiegende Teil der Siedlung nach Ausweis des Fundmaterials während der Nutzungszeit der Amphoren vom Typ Dressel 1 B (80/30 v. Chr.) entstanden sein. Die Ortswahl der Ansiedlung wird maßgeblich von der Nähe des Oppidums beeinflusst worden sein; der nächstwichtigste Standortfaktor ist die bereits genannte Verkehrsgunst am Zusammentreffen zweier Fernwege; eine noch unklare Rolle spielt die even-

tuelle Ausbeutung von (Silber-?)Erzen. Diese Gegebenheiten hätten sich auch zu Füßen des Mont Beuvray in naturräumlich erheblich günstigeren Lagen finden lassen, weshalb die (unbefestigte) Besiedlung der Hochlagen des Morvan vielleicht als Wahl des letzten freien Platzes nahe des Oppidums gedeutet werden kann. Die Gunstlagen sind vermutlich von Bauernhöfen, bis hin zu möglichen herrschaftlichen Sitzen wie bei Poil »Montantaume«, besetzt gewesen. Möglicherweise spiegelt sich in der engen Nachbarschaft von Oppidum und unbefestigter Großsiedlung an den Yonnequellen die von Caesar geschilderte Aufnahme der Boier (Caes. Gall. I, 28, 5) 58 v. Chr.²⁰ und deren Abhängigkeit von den Häduern bis mindestens zum Ende des Krieges (Caes. Gall. VII, 9, 6-10, 1) wider. Nach den Berichten Caesars kann man sich für die Landschaft um Bibracte eine sehr hohe Dynamik vorstellen: Römische Händler lassen sich nieder, Winterlager werden bezogen, Ausweichquartiere werden angelegt, Stämme werden an- und umgesiedelt. Sollten sich erste Beobachtungen bestätigen, die nahelegen, dass ländliche Zentralorte (*vici*) zeitgleich mit der Stadt Augustodunum entstanden²¹, so müsste zusätzlich überlegt werden, woher deren Bevölkerung kam. Hypothetisch wäre eine starke Bindung an den vorherigen sozialen und rechtlichen Stand denkbar: Oppidumbewohner werden zu Stadtbewohnern, Landbevölkerung bleibt auf dem Land.

PERSPEKTIVEN

Auch in den nächsten Jahren werden sich unsere Arbeiten auf die Prospektion des Umlandes von Bibracte konzentrieren. Ausgehend von den bisherigen Ergebnissen bieten sich zwei neue Schwerpunkte an:

Zum einen erscheint es naheliegend, die kaiserzeitlichen *vici* im Zentrum der *civitas Haeduorum* auf Existenz und Qualität einer augusteischen Siedlungsphase hin zu untersuchen²². In einigen Fällen kann dies durch die Sichtung vorhandenen Fundmaterials geschehen, zum Teil ist es nötig, vor Ort Prospektionen in Form von Begehungen, Einzelfundeinmessungen und geophysikalischen Messungen durchzuführen. Im Umfeld von Bibracte befinden sich folgende *vici*:

Arleuf (14 km nördlich von Bibracte), eine Straßensiedlung der römischen Kaiserzeit, von der Fundmaterial ab der augusteischen Epoche überliefert ist²³. Grabungen der 1980er Jahre ergaben ein kleines Theater (45 m Bühnenfront), die weitgehende Weidenutzung des Areals lässt Prospektionen aussichtsreich erscheinen.

Roussillon-en-Morvan (11 km nordöstlich von Bibracte), eine neu entdeckte Straßensiedlung der römischen Kaiserzeit²⁴, die nahezu völlig in landwirtschaftlich genutztem Gelände liegt. Erste Einzelfundeinmessungen und geophysikalische Prospektionen wurden von uns im Frühjahr 2007 durchgeführt; die noch nicht repräsentativen Ergebnisse lassen eine nachaugusteische Gründung dieses *vicus* möglich erscheinen.

Saint-Honoré-les-Bains (14 km westlich von Bibracte), eine warme Schwefelquelle mit Heiligtum, Kurbad und größerer Siedlung in der römischen Kaiserzeit²⁵. Umfangreichere Grabungen fanden im späten 19. Jahrhundert statt.

Reclesne (21 km nordöstlich von Bibracte, 9 km nördlich von Autun), eine Straßensiedlung von 25 ha Ausdehnung²⁶. Hier fanden im 19. Jahrhundert Grabungen statt, im 20. Jahrhundert vor allem Begehungen.

Zum anderen soll die Suche nach weiteren Großsiedlungen caesarisch-augusteischer Zeit auf Areale konzentriert werden, die sich durch besondere Standortfaktoren auszeichnen. Die Siedlung an den Yonnequellen stellt aufgrund ihrer geplanten Anlage, ihrer Größe, ihrer kurzfristigen Nutzung und ihrer ungünstigen Topographie einen Sonderfall dar. Auch wenn ein chronologischer Zusammenhang zwischen den montanarchäologischen Relikten im Bereich der Yonnequellen und der endlatènezeitlichen Besiedlung bislang weder bewiesen noch widerlegt ist, sollen besonders an anderen Plätzen entsprechend datierten oder undatierten Alten Bergbaus Siedlungsspuren prospektiert werden.

Anmerkungen

- 1) Vgl. Goudineau / Peyre 1993; vgl. auch den Beitrag Szabó / Timar / Szabó in diesem Heft.
- 2) Guillaume 2000; vgl. auch den Katalog zur Ausstellung über Bulliot im Museum Rolin in Autun: Bulliot 2002.
- 3) Ergebnisse vorgelegt Goguy 1996; Niaux 1996; Goguy / Guillaume / Niaux 2002 (Tagungsbeitrag 1993!). – Wir danken J.-P. Guillaume, R. Niaux, A. Pasquet, Cl. Péquinet, G. Picard sowie den lokalen Grundstückseigentümern und Pächtern für ihre Unterstützung.
- 4) Vgl. diverse Vorberichte und Einzelaspekte u.a. in Rev. Arch. Est et Centre-Est (1987-1991, 1993); erste Monographien sind erschienen: Almagro-Gorbea / Gran-Aymerich 1991; Buchsenschutz / Guillaume / Ralston (Hrsg.) 1999; Paunier / Luginbühl 2004. – Detaillierte Vorberichte werden jährlich vorgelegt: Bibracte, Rapport Annuel d'Activité. – Eine erste Publikation des äußeren, älteren Wall es erfolgte relativ spät (Schubert 1991). – Großflächige Prospektionen im Arroux-Tal östlich von Bibracte fanden 2000-2003 statt: Haselgrove / Creighton / Lowther 2000-2003. – Eine Ausweitung des alten Forschungsstandes bei Amoroso / Dellea 2005.
- 5) Das Projekt wird von P. Haupt (Johannes Gutenberg-Universität Mainz) und M. Schönfelder (RGZM) geleitet und nach einer Anschubfinanzierung durch den Forschungsfond 2005 der Johannes Gutenberg-Universität Mainz in den Jahren 2006-2007 durch eine Sachbeihilfe der DFG ermöglicht. Wesentlich beteiligt ist außerdem die Infrastruktur des Centre archéologique européen BIBRACTE in Glux-en-Glenne. Weiter bestehen verschiedene Kooperationen: J. Creighton (University of Reading) und T. Moore (University of Durham) haben mit ihren Studenten 2006 geophysikalische Prospektionen an den Yonnequellen durchgeführt. Dabei entdeckte Befunde werden im September 2007 durch Ausgrabungen untersucht. – Chr. Petit (Université de Bourgogne, Dijon) ist mit geoarchäologischen Fragestellungen sowie Pollenprofilen beteiligt. – Mit P. Nouvel (Université de Franche Comté, Besançon) arbeiten wir eng bei siedlungsarchäologischen Forschungen im weiteren Umfeld Bibractes zusammen. – Kleinere Vorberichte: Haupt / Petit / Schönfelder 2005; Creighton u. a. 2006; Creighton u.a. 2007.
- 6) Péquinet u.a. 1996. – Erste Begehungen der Fundstelle im Rahmen von Bibracte: Demey 2004.
- 7) Vgl. Goguy 1996, 125-131. – Zum alten Forschungsstand vgl. Joly 1976.
- 8) Zu Zoologie und Verhalten des Maulwurfs *Talpa europaea* L. siehe die umfassende Darstellung: Witte 1997.
- 9) Schubert 2005 (vgl. auch ältere Berichte in den Rapports annuels von Bibracte). Ziel ist hier ein Atlas mit einer topographischen Geländeaufnahme des Oppidums im Maßstab 1:500 unter Einarbeitung der Altgrabungen.
- 10) Bigeard 1996, 172f.
- 11) Vgl. Péquinet u.a. 1996 sowie die eigenen Ergebnisse. – Zu Amphoren in Bibracte vgl. u.a. Olmer 2003.
- 12) Maier 1985, 81-83. Hier eine große Gruppe mit einer Durchschnittsgröße von 6m Breite und 10m Länge sowie weitere mit größeren, langovalen Dimensionen.
- 13) Tamas u.a. 2004. – Zur Datierung von prähistorischem Bergbau anhand von Schwermetallbelastungen in Pollenprofilen vor Ort vgl. Monna u.a. 2004.
- 14) Bearbeitung durch F. Jacobi (Johannes Gutenberg-Universität Mainz) vorgesehen.
- 15) Vgl. Zusammenstellung von Fundstellen im Umfeld von Stradonice: Polišínský 2003. – Studien zum Umfeld des Titelberges aufgrund von Gräberfeldern: Metzler u. a. 1991, 15-20; Metzler 1995, 532-541. – Untersuchungen im Umfeld des Oppidums von Manching sind im Rahmen einer Dissertation vorgesehen (freundl. Mitt. S. Sievers, Römisch-Germanische Kommission, Frankfurt).
- 16) Zur Bedeutung der Fragestellung vgl. Salač 2000; Rieckhoff 2002, 374-375. – Prospektionen im Arroux-Tal haben Fundstellen – hauptsächlich der römischen Kaiserzeit – in siedlungsgünstiger Lage in ca. 10km Entfernung östlich von Bibracte erbracht: Haselgrove / Creighton / Lowther 2000-2003; die Palastvilla von Chantal (Gem. Monthelon, Saône-et-Loire; Haselgrove / Creighton / Lowther 2001, 230-232; Rebourg 1994) befindet sich ca. 15km nordöstlich der Villenanlage von Poil.
- 17) Goguy 1996, 129 Abb. 17; Bigeard 1996, 222f.
- 18) Ausgrabungen R. Niaux; vgl. Rebourg 1994; Publikation einer Auswahl an augusteischer Keramik: Barral / Joly 2002.
- 19) Chabin 1996, 40.
- 20) Die Bestürmung von Gorgobina, dem neuen Oppidum der Boier in Gallien, durch Vercingetorix und seine Truppen (Caes. Gall. VII, 9, 6) schließt die unmittelbare Nachbarschaft der (dauerhaften) Boier-Ansiedlung zu Bibracte aus. Kurzfristige Anlagen sind nach diesen Überlegungen allerdings nicht ausgeschlossen.
- 21) Vgl. Guérin 2005.
- 22) Zu Fragen der civitas haeduorum vgl. Barral / Guillaume / Nouvel 2002.
- 23) Bigeard 1996, 59-61; Olivier 1983.
- 24) Rebourg 1994, 282.
- 25) Bigeard 1996, 232f.
- 26) Rebourg 1994, 281.

Literatur

- Almagro-Gorbea / Gran-Aymerich 1991: M. Almagro-Gorbea / J. Gran-Aymerich, El estanco monumental de Bibracte. Complutum Extra 1 (Madrid 1991).
- Amoroso / Dellea 2005: H. Amoroso / Y. Dellea, Dynamique et occupation du territoire dans les environs du Mont Beuvray. Une approche par les systèmes d'information géographique. Unpubl. Lizentiatsarbeiten, Univ. Lausanne 2005.
- Barral / Guillaume / Nouvel 2002: Ph. Barral / J.-P. Guillaume / P. Nouvel, Les territoires de la fin de l'âge du Fer entre Loire et Saône: Les éduens et leurs voisins. Problématique et éléments de réponse. In: D. Garcia / F. Verdin (Hrsg.), Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale. Actes du XXIV^e Colloque International de l'AFEAF, Martigues 2000 (Paris 2002) 271-296.

- Barral / Joly 2002: Ph. Barral / M. Joly, Aspects des céramiques augustéennes dans le Nivernais. In: Maranski / Guichard (Hrsg.) 2002, 249-266.
- Bigéard 1996: H. Bigéard, La Nièvre. Carte Arch. Gaule 58 (Paris 1996).
- Buchsenschutz / Guillaumet / Ralston (Hrsg.) 1999: O. Buchsenschutz / J.-P. Guillaumet / I. Ralston (Hrsg.), Les Remparts de Bibracte. Recherches récentes sur la Porte du Rebout et le tracé des fortifications. Coll. Bibracte 3 (Glux-en-Glenne 1999).
- Buchsenschutz / Richard (Hrsg.) 1996: O. Buchsenschutz / H. Richard (Hrsg.), L'environnement du Mont Beuvray. Coll. Bibracte 1 (Glux-en-Glenne 1996).
- Bulliot 2002: Les Passions selon Bulliot [Kat. Ausstellung Mus. Rolin, Autun] (Autun 2002).
- Chabin 1996: J.-P. Chabin, Le climat du Mont Beuvray. Évaluation de quelques valeurs essentielles. In: Buchsenschutz / Richard (Hrsg.) 1996, 39-50.
- Creighton u. a. 2006: J. Creighton / P. Haupt / I. Klenner / T. Moore / M. Schönfelder, Prospections autour de Bibracte: Les Sources de l'Yonne, commune de Glux-en-Glenne. Bibracte, Rapport Annuel d'Activité 2006, 192-199.
- Creighton u. a. 2007: J. Creighton / P. Haupt / I. Klenner / T. Moore / P. Nouvel / Ch. Petit / M. Schönfelder, Prospections autour de Bibracte: Nouvelles méthodes et nouveaux résultats. Bull. AFEAF 2007, 17-20.
- Demey 2004: D. Demey, Prospections autour des sources de l'Yonne. Bibracte, Rapport Annuel d'Activité 2004, 335-336.
- Goguy 1996: R. Goguy, Prospections aériennes des sites archéologiques autour du Mont Beuvray. In: Buchsenschutz / Richard (Hrsg.) 1996, 125-131.
- Goguy / Guillaumet / Niaux 2002: R. Goguy / J.-P. Guillaumet / R. Niaux, L'environnement archéologique du Mont Beuvray. In: Maranski / Guichard (Hrsg.) 2002, 337-344.
- Goudineau / Peyre 1993: Ch. Goudineau / Ch. Peyre, Bibracte et les Éduens (Paris 1993).
- Guérin 2005: Q. Guérin, Les agglomérations secondaires du département de la Nièvre. Unpubl. Magisterarbeit (Master II), Univ. Paris Sorbonne-Paris IV, 2005.
- Guillaumet 2000: J.-P. Guillaumet, Les premières fouilles du Mont-Beuvray: de J.-G. Bulliot à J. Déchelette. In: P. Jacquet / R. Périchon (Hrsg.), Aspects de l'archéologie française au XIX^e siècle. Actes Coll. Internat. La Diana, Montbrison 1995. Recueil Mém. Doc. Forez 28 (Montbrison 2000) 247-254.
- Haselgrove / Creighton / Lowther 2000-2003: C. Haselgrove / J. Creighton / P. Lowther, Prospection, inventaire dans la vallée de l'Arroux. CAE Mont Beuvray Rapport 2000, 295-300; 2001, 230-236; 2002, 266-270; 2003, 244-247.
- Haupt / Petit / Schönfelder 2005: P. Haupt / Ch. Petit / M. Schönfelder, Prospection autour de Bibracte: les sources de l'Yonne. Bibracte, Rapport Annuel d'Activité 2005, 269-276.
- Joly 1976: J. Joly, Le Morvan dans la Haute Antiquité. Préhistoire et Protohistoire. Rev. Arch. Est et Centre-Est 27, 1976, 7-27.
- Maier 1985: F. Maier, Das Heidetränk-Oppidum. Topographie der befestigten keltischen Höhensiedlung der Jüngerer Eisenzeit bei Oberursel im Taunus. Führer Hess. Vor- u. Frühgesch. 4 (Stuttgart 1985).
- Maranski / Guichard (Hrsg.) 2002: D. Maranski / V. Guichard (Hrsg.), Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental. Regards européens sur les âges du Fer en France. Actes du XXVII^e colloque de l'AFEAF, Nevers 1993. Coll. Bibracte 6 (Glux-en-Glenne 2002).
- Metzler 1995: J. Metzler, Das treverische Oppidum auf dem Titelberg. Zur Kontinuität zwischen der spätkeltischen und der früh-römischen Zeit in Nord-Gallien. Doss. Arch. Mus. Nat. Hist. et Art 3 (Luxembourg 1995).
- Metzler u. a. 1991: J. Metzler / R. Waringo / R. Bis / N. Metzler-Zens, Clemency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique. Doss. Arch. Mus. Nat. Hist. et Art 1 (Luxembourg 1991).
- Monna u. a. 2004: F. Monna / Ch. Petit / J.-P. Guillaumet / I. Jouffroy-Bapicot / C. Blanchot / J. Dominik / R. Losno / H. Richard / J. Lévêque / C. Château, History and Environmental Impact of Mining Activity in Celtic Aeduan Territory Recorded in a Peat Bog (Morvan, France). Environmental Science & Technology 38/3, 2004, 665-673.
- Niaux 1996: R. Niaux, Histoire et nature de l'Autunois. Prospection archéologique en Morvan. In: Buchsenschutz / Richard (Hrsg.) 1996, 139-166.
- Olivier 1983: L. Olivier, Le Haut Morvan romain. Voies et sites. Rev. Arch. Est et Centre-Est Suppl. 4 (Dijon 1983).
- Olivier / Rolley 2002: L. Olivier / Cl. Rolley, L'occupation du Morvan dans l'Antiquité. In: Maranski / Guichard (Hrsg.) 2002, 271-276.
- Olmer 2003: F. Olmer, Les amphores de Bibracte 2. Le commerce du vin chez les Éduens d'après les timbres d'amphores. Catalogues: Les timbres de Bibracte 1984-1998. Les timbres de Bourgogne. Coll. Bibracte 7 (Glux-en-Glenne 2003).
- Paunier / Luginbühl (Hrsg.) 2004: Bibracte. Les sites de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC1) des origines de l'oppidum au règne de Tibère. Coll. Bibracte 8 (Glux-en-Glenne 2004).
- Péquinot u.a. 1996: Cl. Péquinot / G. Picard / A. Pasquet / B. Fischer / J. Meissonnier, Le sanctuaire des sources de l'Yonne, commune de Glux - Nièvre. Rev. Arch. Est et Centre-Est 47, 1996, 209-231.
- Polišenský 2003: T. Polišenský, Příspěvek ke studiu zázemí oppid ve středních Čechách – Der Beitrag zum Studium des Hinterlandes des Oppidums in Mittelböhmen. Arch. Středních Čechách 7/2, 2003, 245-255.
- Rebourg 1994: A. Rebourg, Saône-et-Loire. Carte Arch. Gaule 71/4 (Paris 1994).
- Rieckhoff 2002: S. Rieckhoff, Der Untergang der Städte. Der Zusammenbruch des keltischen Wirtschafts- und Gesellschafts-systems. In: C. Dobiat / S. Sievers / Th. Stöllner, Dürrnberg und Manching. Wirtschaftsarchäologie im ostkeltischen Raum. Koll. Vor- u. Frühgesch. 7 (Bonn 2002) 359-379.
- Salač 2000: V. Salač, The oppida in Bohemia: wrong step in the urbanization of the country. In: Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Eisenzeitliche Urbanisierungsprozesse. Actes du colloque Glux-en-Glenne 1998. Coll. Bibracte 4 (Glux-en-Glenne 2000) 151-156.
- Schubert 1991: F. Schubert, Untersuchungen zur Topographie des Oppidums Bibracte auf dem Mont Beuvray. In: Marburger Kolloquium 1989, Wolfgang Dehn zum 80. Geburtstag (Marburg 1991) 65-88.
- Schubert 2005: F. Schubert, Programme Géotopocart (Géodésie, topographie et cartographie du Mont Beuvray). Bibracte, Rapport Annuel d'Activité 2005, 244-246.

Zusammenfassung / Abstract / Résumé

Prospektionen im Umfeld des Oppidums Bibracte (Burgund) – ein Vorbericht

2005-2007 konnte im Rahmen eines Projektes der Johannes Gutenberg-Universität Mainz und des Römisch-Germanischen Zentralmuseums das Umfeld des Oppidums Bibracte (Dép. Nièvre/Saône-et-Loire) prospektiert werden. Dabei gelang es, in Wald und Wiesen im Bereich der Sources de l'Yonne durch Einzelfunde, Wurzelteller- und Maulwurfs- haufensprospektion sowie topographische Aufnahme und geophysikalische Messungen eine offene Großsiedlung des zweiten und dritten Drittels des 1. Jahrhunderts v. Chr. von über 80 ha zu charakterisieren. Weitere Prospektionen ergaben Siedlungsstellen im Umfeld. Mit dem Ende des Oppidum und der Entstehung der Stadt Autun/Augustodunum setzt eine tiefgreifende Veränderung der Siedlungslandschaft ein: Die Siedlungen an den Sources de l'Yonne werden aufgegeben, andere vici entstehen entlang neuer Verkehrsachsen.

Surveys in the surroundings of the oppidum Bibracte (Burgundy) – preliminary report

In 2005-2007 surveys were undertaken in the area of the oppidum Bibracte (Dép. Nièvre/Saône-et-Loire) in context of a project of the Johannes Gutenberg University and the Römisch-Germanisches Zentralmuseum in Mainz. It was possible to identify an open settlement of the second and third third of the 1st century B.C. covering an area of more than 80 ha investigating single objects, root systems of fallen trees and molehills in the forest and the meadows around the Sources de l'Yonne. Further surveys resulted in the discovery of more settlements in the vicinity. However, with the end of the oppidum and the formation of the town Autun/Augustodunum a major change takes place in the settlement structure: the settlements at the Sources de l'Yonne are abandoned and different vici develop along the new traffic routes.

M. S.

Prérapport sur les prospections autour de l'oppidum de Bibracte (Bourgogne)

Des prospections ont eu lieu aux alentours de l'oppidum de Bibracte (Dép. Nièvre/Saône-et-Loire) entre 2005 et 2007, dans le cadre d'un projet de l'Université Johannes Gutenberg et le Römisch-Germanisches Zentralmuseum de Mayence. Les prés et forêts proche des Sources de l'Yonne ont fait l'objet de prospection systématique des racines et taupinières, de relevés topographiques et de mesures géophysiques. Ceci a fait apparaître un grand habitat ouvert de près de 80 hectares occupé aux deuxième et troisième tiers du premier siècle av. J.-C. D'autres prospections ont permis d'identifier d'autres habitats aux alentours. Lors de l'abandon de l'oppidum et de la mise en place de la ville d'Autun/Augustodunum des changements importants prennent place dans le réseau d'habitat: les sites des Sources de l'Yonne sont abandonnés au profit de nouveaux vici qui se développent le long des nouveaux axes de communication.

L. B.

Schlüsselwörter / Keywords / Mots clés

Frankreich / Spätlatènezeit / vicus / Maulwurf / Prospektion / GIS

France / late La Tène period / vicus / mole / survey / GIS

France / La Tène finale / agglomération secondaire / taupe / prospection / SIG

Peter Haupt

Ines Klenner

Johannes Gutenberg-Universität Mainz
Institut für Vor- und Frühgeschichte
Schillerstraße 11
55116 Mainz
hauptp@uni-mainz.de
klennin@uni-mainz.de

Martin Schönfelder

Römisch-Germanisches Zentralmuseum
Forschungsinstitut für Vor- und Frühgeschichte
Ernst-Ludwig-Platz 2
55116 Mainz
schoenfelder@rgzm.de

Neuerscheinungen

Monographien des RGZM

A. Frey

Gürtelschnallen westlicher Herkunft im östlichen Frankenreich

Band 66 (2006); 395 S., 105 Abb., 37 Karten

ISBN 978-3-88467-099-6

€ 65,-

R. Bockius

Die spätrömischen Schiffswracks aus Mainz

Schiffsarchäologisch-technikgeschichtliche Untersuchung spätantiker Schiffsfunde vom nördlichen Oberrhein

Band 67 (2006); 322 S., 74 Abb., 80 Taf., 9 Beilagen

ISBN 978-3-88467-102-3

€ 92,-

G. Scharrer-Liška

Die hochmittelalterliche Grafitkeramik in Mitteleuropa und ihr Beitrag zur Wirtschaftsgeschichte

Band 68 (2007); 191 S., 42 Abb., 76 z.T. farbige Taf.

ISBN 978-3-88467-109-2

€ 90,-

M. Sensburg

Die räumliche Organisation der Konzentration IIa von Gönnersdorf

Band 69 (2007); 231 S., 113 z.T. farbige Abb., 1 Beil.

ISBN 978-3-88467-110-8

€ 64,-

Kataloge Vor- und Frühgeschichtlicher Altertümer

M. Vogt

Spangenhelme. Baldenheim und verwandte Typen

Band 39 (2006); 322 S., 108 Abb., 59 Taf.,

8 Farbtaf., 22 Beilagen

ISBN 978-3-88467-100-9

€ 90,-

Th. Zimmermann

Die bronze- und früheisenzeitlichen Troiafunde der Sammlung Heinrich Schliemann im Römisch-Germanischen Zentralmuseum

Band 40 (2006); 114 S., 15 Abb., 40 Taf.

ISBN 978-3-88467-104-7

€ 40,-

RGZM – Tagungen

A. Belmont u. F. Mangartz (Hrsg.)

Mühlsteinbrüche. Erforschung, Schutz und Inwertsetzung eines Kulturerbes europäischer Industrie (Antike-21. Jahrhundert)

Band 2 (2006); 262 S., 158 Abb., 11 Farbtaf.

ISBN 978-3-88467-105-4

€ 40,-

Mosaiksteine. Forschungen am RGZM

F. Daim (Hrsg.)

Heldengrab im Niemandsland. Ein frühungarischer Reiter aus Niederösterreich

Band 2 (2. Aufl. 2007); 68 S., 78 meist farbige Abb.

ISBN 978-3-88467-106-1 (Sonderpreis an der Ausstellungskasse im RGZM und für Mitglieder € 13,-)

€ 16,50

Ausstellungskataloge

S. Gaudzinski-Windheuser, R. Höfer u. O. Jöris (Hrsg.)

Wie bunt war die Vergangenheit wirklich? Ganz Alt – die Archäologie des Eiszeitalters, umgesetzt von

Otmar Alt. Eine ungewöhnliche Gegenüberstellung von jägerischer Archäologie und zeitgenössischer Kunst (2007); 103 S., 71 meist farbige Abb.

ISBN 978-3-88467-107-8 (Sonderpreis an der Ausstellungskasse und für Mitglieder € 13,50)

€ 18,-

Ältere Publikationen sind in der Regel ebenfalls noch lieferbar. Unser komplettes Publikationsverzeichnis finden Sie im Internet auf unserer Homepage (www.rgz.de) oder können es beim Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums, Forschungsinstitut für Vor- und Frühgeschichte, Ernst-Ludwig-Platz 2, 55116 Mainz, Tel.: 061 31/91 24-0, Fax: 061 31/91 24-199, E-Mail: verlag@rgzm.de, kostenlos anfordern. Seinen Autoren gewährt der Verlag des RGZM einen Rabatt von i. d. R. 25% auf den Ladenpreis.

Römisch-Germanisches
Zentralmuseum
Forschungsinstitut für
Vor- und Frühgeschichte

R | G | Z | M

7. PROSPECTIONS DANS LES ENVIRONS DE BIBRACTE

7.1 PROSPECTIONS SUR LE SITE DES SOURCES DE L'YONNE COMMUNE DE GLUX-EN-GLENNE

(actions 2.2 et 2.3 du programme triennal 2006-2008)

(intervention 640)

PETER HAUPT, INES KLENNER

UNIVERSITÉ JOHANNES GUTENBERG DE MAYENCE (ALLEMAGNE)

MARTIN SCHÖNFELDER

RÖMISCH-GERMANISCHES ZENTRALMUSEUM DE MAYENCE (ALLEMAGNE), UMR 5594/3

Responsable céramique

HEIDI PANTERMEHL

Responsables SIG

INES KLENNER

Prospections géophysiques

WOLFGANG RÖSLER, SASCHA FÜCKER

Équipe de prospections pédestres et topographiques

DANIEL BURGER, VERA EDELSTEIN, SASCHA FÜCKER, DOMINIC RIETH, LISA RÜBELING,
ANGELINA SIEBERT, FREDERIK THEIS, FOLKERT TIARKS

UNIVERSITÉ JOHANNES GUTENBERG DE MAYENCE

Avec le soutien financier de la

DEUTSCHE FORSCHUNGSGEMEINSCHAFT

7.2 SONDAGES AU SITE DES SOURCES DE L'YONNE COMMUNE DE GLUX-EN-GLENNE

(action 2.3 du programme triennal 2006-2008)

(intervention 654)

JOHN CREIGHTON

MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'UNIVERSITÉ DE READING (GRANDE-BRETAGNE)

THOMAS MOORE

MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'UNIVERSITÉ DE DURHAM (GRANDE-BRETAGNE)

Équipe

DUNCAN SAYER, MATTHEW HOBSON

UNIVERSITÉ DE READING

NATALIE CORNISH, AKIRA NISHITANI, ARTHUR ANDERSON, JAMES WALKER, MATTHEW CHESNAIS

ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE DURHAM

Avec le soutien financier de la

BRITISH ACADEMY

7.3. PROSPECTIONS SUR LE SITE DU QUART DU BOIS, COMMUNE DE POIL

(intervention 641)

(actions 2.2 et 2.3 du programme triennal 2006-2008)

PETER HAUPT, INES KLENNER

UNIVERSITÉ JOHANNES GUTENBERG DE MAYENCE (ALLEMAGNE)

MARTIN SCHÖNFELDER

RÖMISCH-GERMANISCHES ZENTRALMUSEUM DE MAYENCE (ALLEMAGNE), UMR 5594

Responsable céramique

HEIDI PANTERMEHL

Responsables SIG

INES KLENNER

Équipe de prospections pédestres et topographiques de l'université Johannes Gutenberg de Mayence

(voir intervention 640)

Prospections géophysiques

WOLFGANG RÖSLER, DOMINIC RIETH

UNIVERSITÉ JOHANNES GUTENBERG DE MAYENCE

7.4. LE MONT BEUVRAY DANS SON ENVIRONNEMENT HUMAIN

(action 2.4 du programme triennal 2006-2008)

(intervention 634)

PIERRE NOUVEL

MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN ARCHÉOLOGIE GALLO-ROMAINE À L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ,

UMR 6565 CHRONO-ÉCOLOGIE

JEAN-PAUL GUILLAUMET

DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CNRS, UMR 5594 (ARTetHIS)

avec le soutien de

PETER HAUPT, INES KLENNER, WOLFGANG RÖSLER

UNIVERSITÉ JOHANNES GUTENBERG DE MAYENCE (ALLEMAGNE)

MARTIN SCHÖNFELDER

RÖMISCH-GERMANISCHES ZENTRALMUSEUM DE MAYENCE (ALLEMAGNE), UMR 5594

7.5. PALÉOENVIRONNEMENT DU MONT BEUVRAY

(action 2.5 du programme triennal 2006-2008)

CHRISTOPHE PETIT

MAÎTRE DE CONFÉRENCE À L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE, UMR 5594 (ARTetHIS)

ISABELLE JOUFFROY-BAPICOT

INGÉNIEURE DE RECHERCHE, LABORATOIRE DE CHRONO-ÉCOLOGIE UMR 6565 – PALYNOLOGIE

7.6. SONDAGE D'UNE MINIÈRE À LA PÂTURE DES GRANGERANDS

(action 2.6 du programme triennal 2006-2008)

(Intervention 621)

Coordination scientifique

BÉATRICE CAUJET

CHERCHEUR AU CNRS, TRACES - UMR5608, UNIVERSITÉ LE MIRAIL, TOULOUSE

Rédaction du rapport

BÉATRICE CAUJET, MATTHIEU BOUSSICAULT, CALIN TAMAS

(CHERCHEUR ET CHERCHEURS ASSOCIÉS - TRACES)

Equipe de fouille

BÉATRICE CAUJET, MATTHIEU BOUSSICAULT, MÉLANIE MAIRECOLAS

(CHERCHEUR ET CHERCHEURS ASSOCIÉS TRACES)

CLÉMENTINE BARBAU, MARLÈNE COTTIN, JULIEN COUSTEAUX,
TRISTAN DESSOLIN, JULIE FOURRÉ, MÉLANIE GADACZ,
BAPTISTE MOSSIÈRE, NOÉMIE NOCUS

(ÉTUDIANTS UNIVERSITÉS DE DIJON, PARIS, STRASBOURG, LYON)

Assistée de

PASCAL PARIS (BIBRACTE, SUIVI DE LA FOUILLE)

Collaborateurs scientifiques

GESTION DU MOBILIER : MÉLANIE MAIRECOLAS

DOCTORANTE UNIVERSITÉ LE MIRAIL, TOULOUSE

Identification du mobilier métallique

MATTHIEU BOUSSICAULT

CHERCHEUR ASSOCIÉ TRACES

BAPTISTE MOSSIÈRE (MASTER - DIJON)

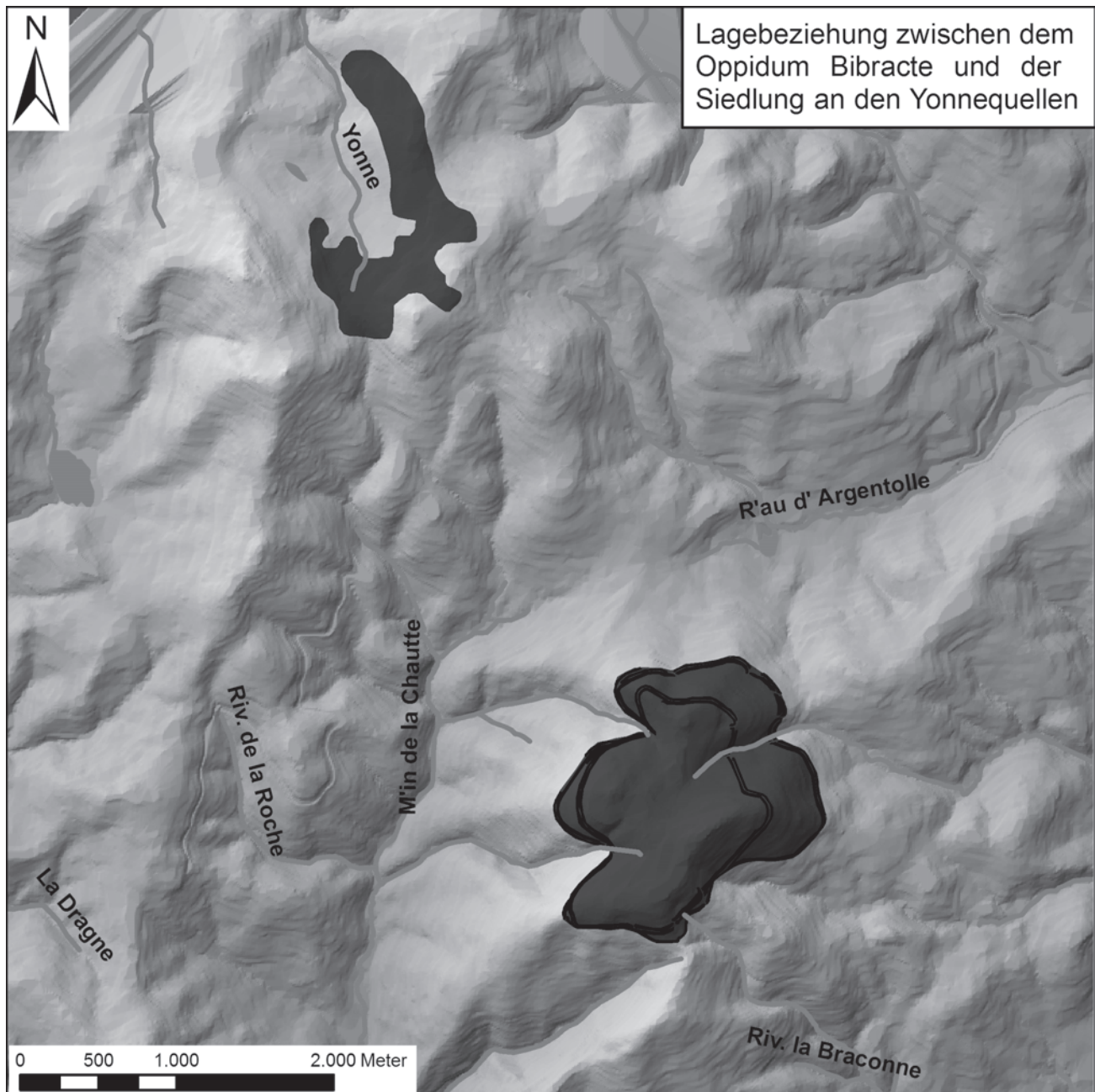
Assisté de

DOMINIQUE LACOSTE (BIBRACTE)

Analyses minéralogiques

CALIN TAMAS

(UNIVERSITÉ BABES-BOLYAI, CLUJ, ROUMANIE, ET CHERCHEUR ASSOCIÉ TRACES)



1. Prospections autour de Bibracte. Bibracte et le site des Sources de l'Yonne. Plan réalisé d'après le SIG.

7.1. PROSPECTIONS SUR LE SITE DES SOURCES DE L'YONNE, COMMUNE DE GLUX-EN-GLENNE

(P. HAUPT, I. KLENNER, M. SCHÖNFELDER)

Travaux de terrain

Cette troisième campagne de prospections archéologiques, menée par l'équipe allemande, s'est étendue sur quatre semaines durant les mois de mars et d'avril 2007. Ces travaux ont été complétés en septembre par une série de sondages réalisés par l'équipe anglaise (*cf. infra*, 7.2) et par l'étude et la datation d'un profil pollinique complet (*cf. infra*, 7.5).

Les prospections autour des Sources de l'Yonne ont été menées selon des méthodes désormais bien établies :

1. Les relevés microtopographiques aux Sources de l'Yonne ont été poursuivis et parachevés autant dans la partie nord du site que dans sa partie ouest, au pied du Mont Preneley. Ces travaux, les derniers utilisant ces méthodes, pourront être confrontés aux résultats acquis par les prospections LIDAR au cours du mois d'avril dernier et encore en cours de traitement.

2. Les prospections visant à la recherche de matériel archéologique dans les chablis (arbres déracinés) ont été poursuivies. L'orage Kyrill du 19 janvier 2007 n'a pas eu d'effet sur leur nombre et les zones déjà documentées n'ont donc apporté aucune information complémentaire.

Au total, environ 500 chablis auront été enregistrés durant les campagnes 2005 à 2007.

3. La prospection systématique des taupinières a été testée une seconde fois dans un des grands prés implantés aux abords des Sources de l'Yonne. Cependant, les taupes ayant des tendances sédentaires, ce deuxième passage n'a guère apporté d'informations complémentaires. Deux nouvelles parcelles, en périphérie nord du site (Haut des Chaumes) ont toutefois été traitées.

4. Pendant un séjour de courte durée en octobre, une équipe réduite a effectué des prospections géomagnétiques complémentaires dans une de ces parcelles périphériques.

Travaux SIG

Le développement du SIG (actuellement sous ArcGIS 9.2) a continué. Il regroupe dorénavant les données microtopographiques, celles concernant l'ensemble des chablis et des taupinières, la géo-

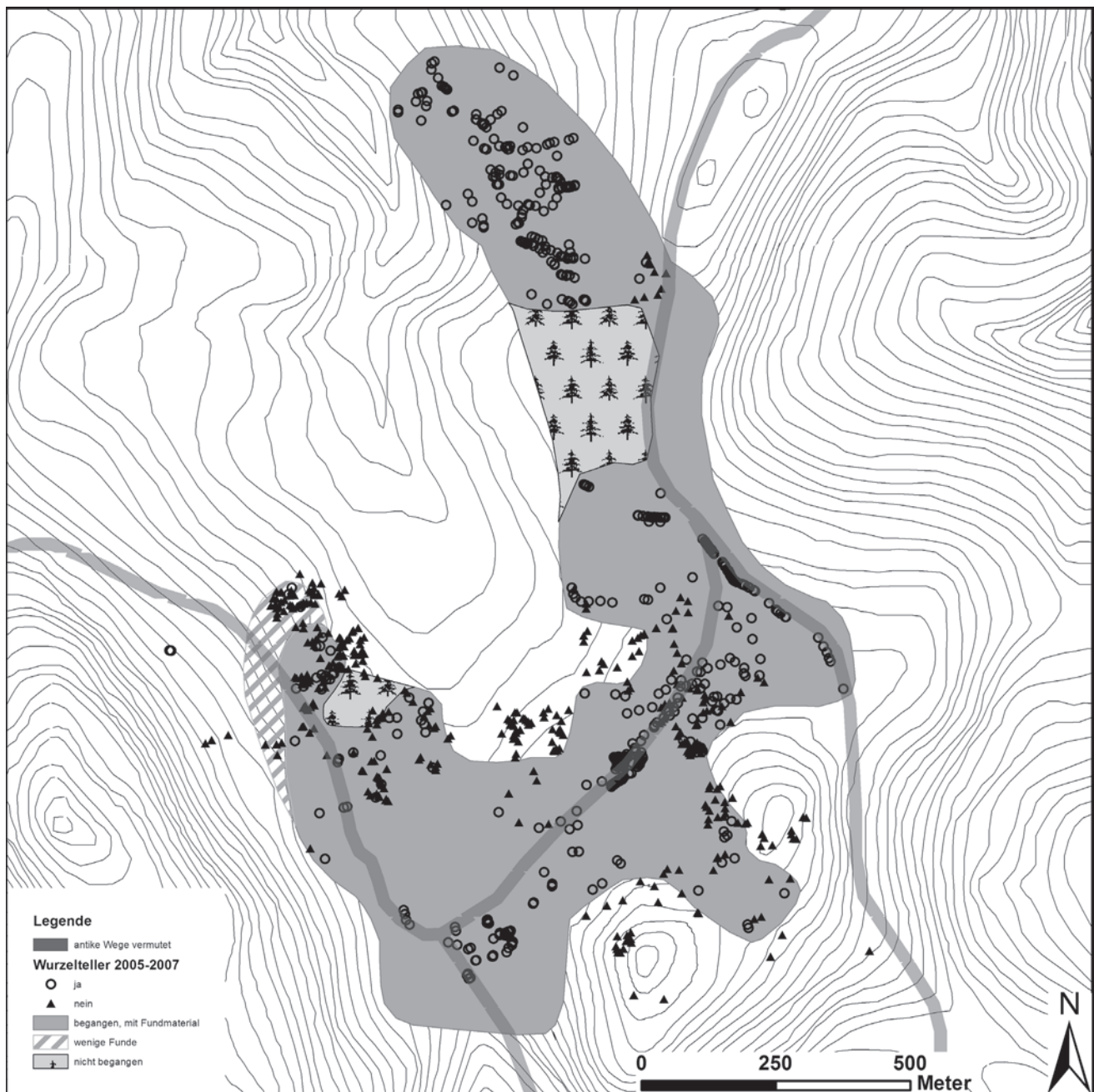
physique et d'autres informations (photos aériennes, plans cadastraux) sur un modèle digital de terrain (MDT), basé sur la carte IGN avec des courbes de niveau tous les 5 m. Il s'étend à présent sur une surface de 4 km sur 6 km, centré sur Bibracte (*ill. 1*). Les informations qu'il contient peuvent être, dès cette année, mises à disposition des autres chercheurs et des besoins gestionnaires de BIBRACTE. Les données du relevé LIDAR commencent à y être intégrées.

Résultats

L'ensemble de ces travaux ont permis de mettre en évidence un habitat d'environ 83 hectares aux abords des Sources de l'Yonne. Les limites de l'occupation dense sont désormais précisées en de nombreux endroits, d'après les densités différentielles de mobilier observées dans les chablis et les observations topographiques, en particulier la présence de tourbières entourant les sources ou de fortes pentes (*ill. 2*).

Dans la partie basse de "La Grande Vente" nous avons documenté des terrassements qui s'étalent sur 520 m de longueur. Les terrasses se poursuivent, au nord, dans une jeune sapinière très dense, où les travaux topographiques se sont avérés impossibles. Le relevé LIDAR lui-même n'a apporté aucune information complémentaire sur cette zone d'occupation pourtant très dense.

Au nord, les indices, sous la forme de tessons d'amphores, dépassent la route départementale RD 300 et s'étalent aux abords du hameau abandonné de "La Frasse". Le passage du col, sous l'actuelle cabane de chasse, est marqué par une riche concentration de mobilier. Dans les deux pâtures voisines dites du "Haut des Chaumes", de rares tessons d'amphores et un os incinéré, recueillis dans des taupinières, indiquent peut-être l'existence d'une nécropole, implantée sur la pente douce à l'est du col entre "Le Port des Lambert" et Glux-en-Glenne (*ill. 3*). Cette zone dispose d'une bonne visibilité en direction de la vallée de l'Arroux et de la plaine d'Autun. Au nord-ouest, la répartition des tessons autour de la ferme "La Frasse" est tellement vaste qu'il semble difficile d'y voir là un simple établissement rural. Son extension est cependant plus difficile à déterminer qu'ailleurs, en l'absence de



2. Prospections autour de Bibracte. Sources de l'Yonne. – État des connaissances des chablis négatifs (sans mobilier, triangles noirs) et positifs (avec mobilier, ronds blancs) d'après les campagnes de terrain 2005-2007.

7. PROSPECTIONS AUTOUR DE BIBRACTE

7.1. PROSPECTIONS SUR LE SITE DES SOURCES DE L'YONNE, COMMUNE DE GLUX-EN-GLLENNE

chablis et de taupinière. Seules les quelques ornières laissées par les engins forestiers ont permis l'observation de ses témoins. Aucune observation n'a ainsi été possible plus au nord en direction du Haut Folin, dans une parcelle non exploitée et l'on ne saurait délimiter l'extension de cette occupation le long de la voie ancienne marquée par l'actuel GR 13 Bibracte-Alésia.

Au pied du Mont Préneley, à l'ouest des Sources de l'Yonne, l'extension de l'habitat est confirmée par la découverte de nouvelles concentrations de mobilier observées dans les chablis. Plus au nord, en direction des tourbières des "Lamberts" et plus à l'ouest, dans les pentes du Préneley, les indices se révèlent nettement plus rares. Cette extension nord-ouest de l'occupation antique aux sources de l'Yonne semble s'organiser autour du chemin rural reliant "Les Morins" aux "Lamberts", présentant aujourd'hui, de part et d'autre du tracé actuel, les traces de plusieurs cheminements anciens plus importants. La datation de ces aménagements est cependant difficile en l'absence d'étude spécifique.

Nous sommes persuadés que cette agglomération révélée aux Sources de l'Yonne entretenait des liens forts avec Bibracte. D'autres occupations contemporaines ont en effet été observées entre ces deux points, le long de l'ancienne voie permettant de relier la ville à la haute vallée de l'Yonne. Des trouvailles isolées de tessons d'amphores Dresel 1 vers le hameau de "Fontian" par P. Paris, la mention de céramique laténienne et d'amphore au col de l'Echenault par R. Niaux en sont les principaux indices. Ils devront, dans l'avenir, être précisés pour mesurer leur importance et déterminer leur durée d'occupation.

L'ensemble du mobilier semble confirmer une occupation centrée sur la dernière phase de prospérité de la ville de Bibracte. Il reste à l'équipe anglaise à préciser cette fourchette large, centrée sur la fin de La Tène D2b et sur la période augustéenne, grâce au mobilier recueillis dans ses sondages. Enfin, l'importance de la poursuite de l'occupation, postérieurement au début du 1^{er} siècle de notre ère et limitée à la zone des temples, reste à préciser.

Plusieurs structures supposées minières ont encore été observées dans cette même zone, en plus de celle identifiée en 2006 sur la côte sud-est de "La Grande Vente". La première apparaît sur la côte

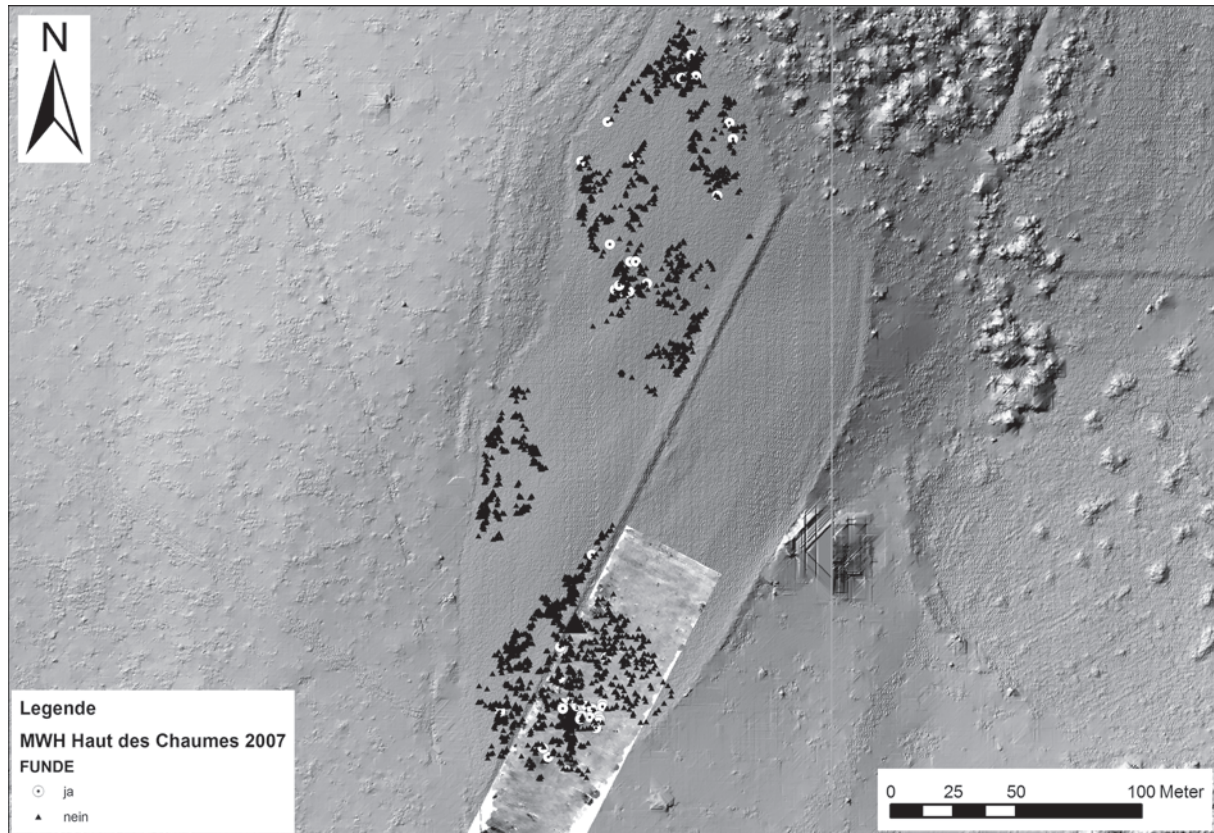
nord-est de "La Grande Vente", aux abords du GR 13. La seconde est accessible à partir d'un ruisseau/chemin creux sur la pente ouest de ce même lieu-dit. Plusieurs autres chemins creux, moins profonds, évitent cette dépression et lui sont donc postérieurs. Jusqu'à maintenant, la datation de ces structures minières reste impossible et elles peuvent se succéder jusqu'à l'époque moderne. Les indices manquent également pour déterminer le type de minerai qui a été exploité, même si les éclats de quartz abondent sur la surface du sol.

Perspectives

En 2008, au cours de la dernière année du programme triennal, l'équipe de Mayence achèvera les prospections aux sources de l'Yonne, afin de délimiter plus précisément son extension en direction du nord. Les données du LIDAR seront confrontées avec les nôtres et une couche d'interprétation des structures sera rajoutée dans le SIG. La comparaison des données du LIDAR et de la microtopographie traditionnelle y jouera un rôle important, autant que celle des données "objectives" et archéologiques.

La courte durée de fréquentation de l'agglomération des sources de l'Yonne et les changements des réseaux de communications liés au transfert de la capitale de cité des Éduens de Bibracte à Autun permettent d'avancer des problématiques de recherches pour les années à venir. Il nous semble nécessaire de mieux appréhender le réseau de petites agglomérations antiques qui se développent au centre du territoire éduen, aux limites des actuels départements de la Saône-et-Loire et de la Nièvre. Leur rythme d'occupation, leur apparition et leur étiolement seront les indices de cette mutation profonde liés à l'émergence puis à l'abandon du site de Bibracte. Cette étude devra donc s'appuyer sur leur étude plus précise, à partir des données de terrain mais aussi de la reprise du mobilier anciennement découvert et conservé dans les musées de la région.

Plusieurs de ces sites, déjà connus ou proposés par P. Nouvel, peuvent être l'objet de cette étude dans un rayon d'une dizaine de kilomètres autour de Bibracte. Les travaux de terrain viseront à recueillir un mobilier archéologique significatif et à relever les coordonnées des concentrations au GPS. Nous essayerons enfin de mettre en évidence d'autres groupements encore méconnus.



3. Prospections autour de Bibracte. Sources de l'Yonne. – Résultats des prospections des taupinières dans le "Haut des Chaumes" combiné avec les résultats des prospections géomagnétiques, sur le fond topographique LIDAR.

Annexe

Exemple d'un tableau compilant des données topographiques.

Les coordonnées sont en Lambert 2; leur précision est de moins de 10 cm.

Abréviations: MICRO = Microtopographie. – WH = taupinière (*Maulwurfshügel*). – EF = trouvaille isolée (*Einzelfund*).

ID	PUNKTNr	X	Y	Z	DATUM	Job	Jahr	PROJEKTAREAL
1	MICRO_1	727392,504	2218626,471	734,96 l	03.03.2005	SY_050303_03	2005	YONNEQUELLEN
2	MICRO_2	727394,829	2218628,078	734,756	03.03.2005	SY_050303_03	2005	YONNEQUELLEN
3	MICRO_3	727391,413	2218628,188	734,878	03.03.2005	SY_050303_03	2005	YONNEQUELLEN
4165	WH_893	727434,030	2218569,004	735,988	23.03.2005	SY_WH_050323_02	2005	YONNEQUELLEN
4166	WH_894	727435,415	2218568,862	736,028	23.03.2005	SY_WH_050323_02	2005	YONNEQUELLEN
4167	WH_895	727434,010	2218567,461	736,019	23.03.2005	SY_WH_050323_02	2005	YONNEQUELLEN
63665	EF62	727676,328	2219965,452	724,598	06.04.2007	LAF06.04.07	2007	YONNEQUELLEN
63666	EF63	727677,617	2219963,304	724,680	06.04.2007	LAF06.04.07	2007	YONNEQUELLEN
63667	EF64	727682,495	2219965,419	725,158	06.04.2007	LAF06.04.07	2007	YONNEQUELLEN
15355	WT101	727923,971	2219044,156	742,656	17.03.2005	SY_WT_050317_2	2005	YONNEQUELLEN
15354	WT102	727914,042	2219040,031	742,445	17.03.2005	SY_WT_050317_2	2005	YONNEQUELLEN
15352	WT103	727904,376	2219050,970	739,963	17.03.2005	SY_WT_050317_2	2005	YONNEQUELLEN

7. PROSPECTIONS AUTOUR DE BIBRACTE

7.1. PROSPECTIONS SUR LE SITE DES SOURCES DE L'YONNE, COMMUNE DE GLUX-EN-GLLENNE

Exemple d'un tableau présentant les observations archéologiques réalisées avec les chablis (WT), et les trouvailles isolées (EF) (les taupinières [WH] du premier tableau sont sans mobilier).

Intervention	Chant.	UF	WT	EF	WH	Parz.	Fundkategorie vereinfacht	Keramik Bi-bracte System	Keramik Intern	Bemerkungen	Dat. allg.	Jahr
596	300			EF62			Keramik	AMPH	Amphore	1 fragm., 1 g		2007
596	300			EF62			Keramik	REC	Feinkeramik	1 ws, glasiert	rezent	2007
596	300			EF63			Ziegel	TCA	Ziegel	1 fragm., 5 g		2007
596	300			EF64			Ziegel	TCA	Ziegel	1 fragm., 10 g		2007
596	300			EF64			Keramik	REC	Feinkeramik	1 rs, glasiert	rezent	2007
596	300	282	WT101			172	Keramik	PCCRU	Feinkeramik	2 fragm., 5 g		2005
596	300	283	WT102			171	Keramik	MICACG	Feinkeramik	glimmerware		2005
596	300	283	WT102			171	Keramik	PCGROSCN	Grobkeramik	gepicht		2005
596	300	284	WT103			171	Keramik	PCGROSCN	Grobkeramik	p 25 a, gepicht		2005

BIBLIOGRAPHIE

Creighton et al. 2006 : CREIGHTON (J.), HAUPT (P.), KLENNER (I.), MOORE (T.), SCHÖNFELDER (M.). — Prospections autour de Bibracte. Site des sources de l'Yonne, Commune de Glux-en-Glenne. In : *Rapport annuel d'activité 2006*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2006, p. 192-199.

Creighton et al. 2007 : CREIGHTON (J.), HAUPT (P.), KLENNER (I.), MOORE (T.), NOUVEL (P.), PETIT (C.), SCHÖNFELDER (M.). — Prospections autour de Bibracte : Nouvelles méthodes et nouveaux résultats. *Bulletin AFEAF* 25, 2007, 17-20.

Haupt, Klenner 2007 : HAUPT (P.), KLENNER (I.). — Die caesarisch-augusteische Besiedlung im Umfeld des Oppidums Bibracte (Burgund, Frankreich). Neue Erkenntnisse zur Umgebung einer spätkeltischen Stadt und deren Veränderungen in der frühen Kaiserzeit. *Archäologisches Nachrichtenblatt*, 12, 2007, 257-260.

Haupt, Klenner, Schönfelder 2007 : HAUPT (P.), KLENNER (I.), SCHÖNFELDER (M.). — Prospektionen im Umfeld des Oppidums Bibracte (Burgund) – ein Vorbericht. *Archäologisches Korrespondenzblatt* 37/3, 2007, 409-419.

Haupt, Petit, Schönfelder 2005 : HAUPT (P.), PETIT (CHR.), SCHÖNFELDER (M.). — Prospection autour de Bibracte : les sources de l'Yonne. In : *Rapport annuel d'activité 2005*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2005, p. 269-276.

Klenner 2007 : KLENNER (I.). — Auf Caesars Spuren – GIS in der archäologischen Feldforschung. *Arcaktuell* 3/2007, p. 40-41.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement M. et Mme Degron et le Conseil Général de la Nièvre, propriétaires des terrains, ainsi que le Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne.



I. Prospections autour de Bibracte. Sondages au site des Sources de l'Yonne. Location des sondages en relation avec la prospection géophysique (2006).

7.2. SONDAGES AU SITE DES SOURCES DE L'YONNE, COMMUNE DE GLUX-EN-GLENNE

(J. CREIGHTON, T. MOORE)

Objectifs et méthode

Les sondages réalisés cette année constituent la première étape de l'étude du site des Sources de l'Yonne, révélé par les différentes prospections de l'équipe de l'université de Mayence. Cette occupation contemporaine de Bibracte, observable sur environ 83 hectares, apparaît sous la forme d'une concentration de céramique et de tessons d'amphore Dressel 1 recueillis dans les taupinières et les chablis (Haupt *et al.* 2007). Nous avons complété ces premiers résultats en 2006 par une campagne de prospections géophysiques utilisant des méthodes magnétométriques et de résistivité des sols. Elle avait révélé un certain nombre d'anomalies, laissant présager d'un potentiel archéologique et d'une conservation relativement élevée (*ill. 1*; Creighton *et al.* 2006).

Différents travaux d'évaluation ont été jugés nécessaires afin de mieux caractériser et dater cet ensemble, ils nous ont ainsi guidés dans la mise en place des sondages effectués cette année. Il convenait, dans un premier temps, de préciser la période d'occupation de ce site, supposée s'étendre, d'après les ramassages de l'université de Mayence, de la fin de la période laténienne jusqu'à la fin de la période augustéenne.

Dans un deuxième temps, il nous a semblé nécessaire de disposer d'éléments permettant de mieux caractériser les activités passées de ce secteur. La question d'une utilisation domestique, culturelle ou de nécropole, restait posée par les données récoltées l'an dernier.

Il semblait également nécessaire d'évaluer l'état de conservation de l'ensemble et de corrélérer les ramassages de surface, les indications fournies par les prospections géophysiques et les observations archéologiques directes. Nous espérons ainsi obtenir des avancées conséquentes dans la validation des méthodes et des résultats des prospections géophysiques mis en œuvre ici et dans l'interprétation des anomalies observées sur ce genre de substrat considéré comme peu révélateur. Ces objectifs complémentaires nous ont donc conduits à mener une série de sondages ponctuels, limités aux principales anomalies visibles. Plus qu'une fouille,

il s'agit donc bien ici d'une évaluation archéologique. L'étude du mobilier recueilli est en cours de réalisation par un étudiant qui terminera ce travail avec l'année universitaire. Les éléments de datation fournis correspondent donc à une analyse qui sera bientôt approfondie, formalisée et présentée dans notre prochain rapport.

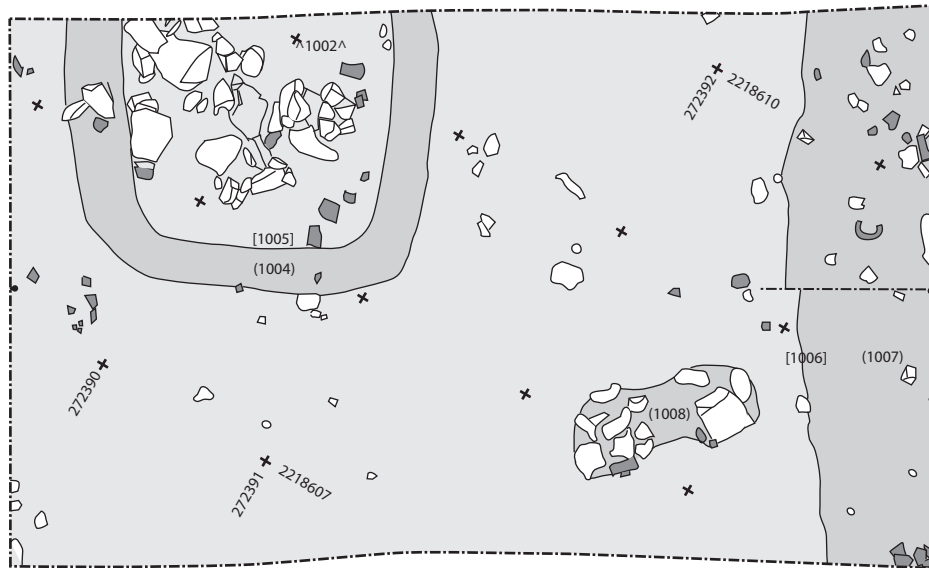
Travaux de terrain

Sondage 1 (1000-1021) (*ill. 2*)

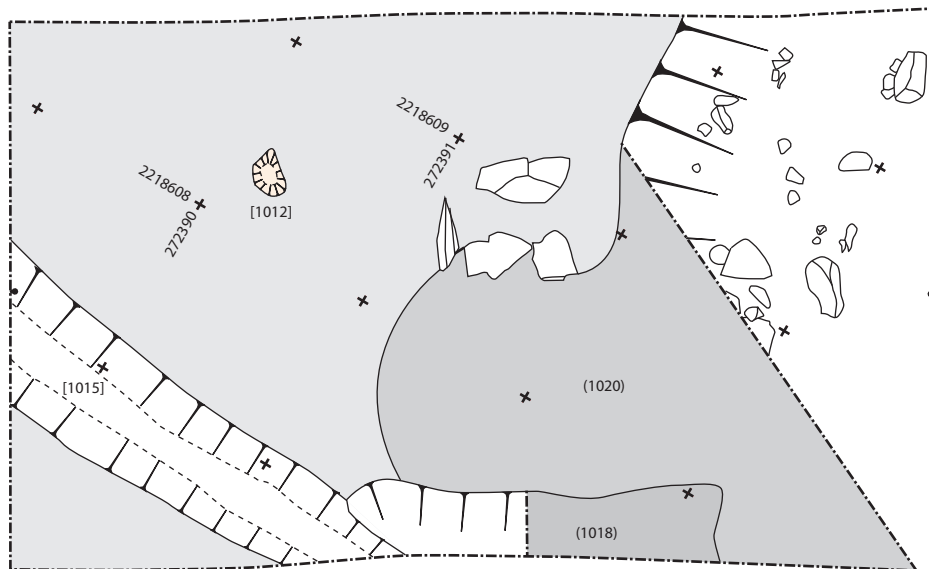
Le sondage 1 a été implanté sur une petite terrasse située à l'ouest de la source actuelle de l'Yonne. Elle est visible sous la forme d'une anomalie rectangulaire bien délimitée, clairement lisible sur les cartes de résistivité dressées l'an passé. Cette zone, prospectée par l'équipe de Mayence, avait produit un mobilier abondant et était caractérisée par une zone d'anomalies sur la carte de relevés magnétométriques, phénomène révélant normalement des occupations anthropiques importantes.

Les éléments d'occupation les plus anciens sont révélés par une couche riche en charbon de bois, recoupée par une petite rigole d'axe est-ouest. Les quelques éléments céramiques recueillis dans cette structure laissent supposer une datation haute au cours de La Tène D2a.

Cet ensemble a ensuite été recouvert par un dépôt lié à la création de la terrasse visible en surface. Aucun bâtiment n'a été clairement identifié sur cette plate-forme, mis à part un petit creusement rectiligne dont la fonction reste incertaine. Les couches constituant ce terrassement contenaient des quantités importantes d'amphores Dressel 1 et d'autres céramiques suggérant une datation remontant à La Tène D2b et à la période augustéenne. Un potin traditionnellement attribué aux Séquanes (LT XVI 5527/Castelin 765-770), du milieu du 1^{er} s. av. JC, ainsi qu'un silex, ont également été trouvés dans ces couches. Ce secteur est donc marqué par, au moins, deux phases d'activité assez différentes, couvrant une période potentiellement plus longue que celle entrevue ailleurs sur le site.



Sondage 1: Niveaux supérieurs



Sondage 1: Des niveaux plus bas

1m

2. Prospections autour de Bibracte. Sondages au site des Sources de l'Yonne. Plan du Sondage I.

Sondage 2 (1100-1133)

Ce sondage a été implanté afin de vérifier la réalité et la nature de plusieurs anomalies linéaires visibles sur les résultats des prospections géophysiques. Elles pouvaient correspondre à des aménagements de terrasse ou à des murs. L'une de ces plates-formes surplombe deux sources au sud de la parcelle, de nombreux céramiques y ont été ramassés les années précédentes (*ill. 3, 4*).

Un ensemble de murs et d'alignements de pierres, témoins d'une succession d'aménagements, a été révélé dans ce sondage. Les plus anciens correspondent à des fossés destinés à accueillir des sablières basses, bientôt remplacées, selon un schéma d'organisation assez classique, par des fondations en pierre. La diversité d'orientation de ces murs indique plusieurs phases de construction, témoins, peut-être, d'une première phase en terre et bois suivie de plusieurs autres en pierre. La céramique provenant des couches associées à ces structures est contemporaine de celle du sondage 1, ce qui indiquerait une fréquentation de La Tène D2b à la période augustéenne. Il est noté en d'autre la présence d'un fond d'assiette avec graffiti et d'un fragment de meule rotative.

Le reste du sondage 2 indique que, si les travaux agricoles ont superficiellement perturbé ces structures, le potentiel archéologique global de cette zone n'en reste pas moins conséquent comme le montre la stratigraphie. Seule une extension du sondage aurait permis une meilleure compréhension des vestiges.

Sondage 3 (1200-1218) (*ill. 1, 5*)

Les prospections géophysiques de 2006 avaient révélé, dans la parcelle de pâture située au sud-est des Sources de l'Yonne, un enclos de forme rectangulaire. L'analyse précise des résultats permettait de supposer qu'il était constitué de sédiments ayant subi une combustion à grande échelle, bien que cela puisse être le résultat d'activités modernes de surface (*ill. 1*; Creighton *et al.* 2006, p. 195). La fouille a montré que cette structure était bien fossoyée et dotée d'un fond plat, [1202]. Son remplissage contenait des quantités importantes de tessons d'amphores Dressel 1 et de céramiques. À l'intérieur de la surface ainsi délimitée, une couche de démolition, accompagnée de nombreux tessons d'amphores Dressel 1 et de *tegulae*, a été observée. Faute de temps, cette surface n'a pas été entière-

ment dégagée et il se pourrait qu'elle s'appuie, ici encore, contre des aménagements similaires à ceux du sondage 2. Au nord de cette unité stratigraphique, plusieurs alignements de blocs, d'orientation nord-est - sud-ouest, pourraient correspondre à des murs ou à des limites de terrasse. Le matériel associé à ces structures se limite à quelques rares tessons de Dressel 1.

L'occupation semble donc se limiter ici à la zone située au nord du fossé. Les données disponibles laissent à penser qu'il s'agirait non pas d'un enclos funéraire, comme nous l'avions envisagé dans un premier temps (Creighton *et al.* 2006, p. 197), mais plutôt d'un aménagement à usage domestique.

Sondage 4 (1300-1320) (*ill. 6, 7*)

Dans le pré où coule la source la plus en amont de l'Yonne, à l'est de cette dernière, une large anomalie linéaire avait été identifiée à la fois par les méthodes magnétiques et électriques. Elle présentait une orientation d'axe nord-sud. Il convenait de déterminer s'il s'agissait d'un phénomène naturel, comme un paléo-chenal de l'Yonne, ou d'un aménagement anthropique destiné à drainer cette zone humide. Notre sondage, coupant perpendiculairement l'anomalie, a révélé qu'il s'agissait d'un large fossé [1308] bordé à l'ouest par une banquette [1304]. L'étude du remplissage du fossé a révélé que cette dernière s'était rapidement effondrée dans le fossé. Cela a nécessité son recreusement, dont le comblement s'est alors effectué beaucoup plus lentement. L'ensemble de ces observations laisse à penser qu'il s'agirait d'aménagements visant à canaliser la source toute proche. Une série de petits creusements linéaires parallèles, postérieurs, ont été dégagés à l'est. Enfin, un troisième fossé recoupe, dans une dernière phase, l'ensemble des structures précédentes, selon un axe légèrement différent du premier creusement étudié. Cette partie du sondage n'a toutefois pas été entièrement fouillée.

Seul, le fossé ancien [1308] a fourni quelques éléments mobiliers, sous la forme de tessons d'amphore Dressel 1. Cependant, la datation de cette structure ainsi que sa destination première restent problématiques. L'analyse palynologique du remplissage de ce fossé a été prise en charge par les équipes de l'université de Bourgogne et du laboratoire de Chrono-Écologie de Besançon. Peut-être apportera-t-elle quelques éléments complémentaires sur la dynamique du comblement de ce dernier.

RESULTATS

L'évaluation que nous avons menée en 2007 sur le site des Sources de l'Yonne a réussi à répondre à un certain nombre de questions importantes. La confirmation de l'existence des éléments archéologiques supposés d'après les prospections magnéto-métriques, tels que le fossé [1202], indique que, bien que ces méthodes géophysiques ne soient pas aussi révélatrices que dans d'autres régions, elles sont en mesure d'identifier des structures archéologiques discrètes dans ce genre de substrat. Cet acquis est fondamental pour la mise en œuvre et l'analyse des résultats des prospections géophysiques qui pourraient être menées à l'avenir dans les environs de Bibracte.

Concernant le site lui-même, les objectifs précis que nous nous étions fixés n'ont pas permis, bien sûr, de caractériser et de dater définitivement le site des Sources de l'Yonne. Cette évaluation des vestiges archéologiques reste modeste et les conclusions que nous en avons tirées doivent être considérées avec prudence. Toutefois, quelques observations générales peuvent être proposées. Le peu de mobilier métallique, qui se limite à une seule monnaie et à quelques fragments de fibules, ne permet pas de confirmer une activité cultuelle et laisserait plutôt envisager une occupation domestique. Les éléments céramiques les plus précoces, essentiellement en sombre grossière non tournée, sont à replacer dans un contexte homogène, datable des horizons 3-4 de Bibracte PC 1 (Paunier, Luginbühl 2004, p. 232-236), avec quelques témoins, en particulier dans le sondage 1, qui remonteraient à l'horizon 2. Les phases tardives sont dépourvues de mobilier et l'essentiel des éléments dateurs a été recueilli dans la terre arable. Le faciès céramique y est composé d'une quantité importante de Dressel 1, de céramique grossière et de céramique tournée associée à quelques productions importées, telles que des fragments de céramiques campaniennes B-oïdes. On notera l'absence de céramique sigillée, laissant augurer un abandon relativement précoce des zones sondées.

Les lots céramiques, relativement importants, fournis par nos travaux nécessitent donc une analyse plus approfondie qui est encore en cours. En attendant ses conclusions, son évaluation préalable semble confirmer la datation proposée par

l'équipe de Mayence dans ses précédents rapports, suggérant une occupation centrée sur La Tène D2b (éventuellement La Tène D2a) et la période augustéenne, contemporaine des phases finales de l'occupation de Bibracte. Tous les éléments disponibles indiquent qu'aucun aménagement n'est postérieur à cette phase, l'occupation des lieux semblant s'arrêter avant le premier siècle apr. J.-C. Cela est quelque peu surprenant compte tenu des éléments recueillis lors de la fouille du complexe cultuel dans les années 1980, qui confirmaient une importante occupation des temples au cours des trois premiers siècles de notre ère (Péquino *et al.* 1996). Il faudrait donc en conclure que, de l'ensemble du site abandonné, seul subsistait à l'époque gallo-romaine le complexe religieux. Il semble donc tout particulièrement intéressant de se pencher sur ce dernier ensemble afin de déterminer plus nettement ses différentes phases d'occupation et, plus précisément, celle contemporaines de l'abandon du reste du site des Sources de l'Yonne.

Cependant, malgré cette occupation relativement brève, nos sondages indiquent que le site a connu, au cours de son siècle d'existence, de multiples remaniements et des activités qui semblent relativement variées.

PERSPECTIVES

L'année 2008 marquera la fin de cette phase de sondage sur le complexe des sources de l'Yonne. Il nous semble donc nécessaire de parfaire nos connaissances de l'ensemble en menant une série de sondages complémentaires sur les autres concentrations de mobilier reconnues sur ce site. Il semble en particulier nécessaire de se pencher sur les multiples terrasses qui ont livré de nombreux tessons d'amphores Dressel I en prospections et qui couvrent la base du Mont Préneley et le secteur de "La Grande Vente". L'évaluation de leur état de conservation, de leur datation autant que de leur nature constituera les axes forts de notre intervention, si les accès au terrain sont possibles. Cela permettra de déterminer si ces structures sont contemporaines des faits observés aux alentours des sources de l'Yonne et si leur occupation s'avère aussi brève. L'année 2008 verra donc l'aboutissement de nos travaux de terrain et débouchera sur une étude complète du mobilier recueilli. L'ensemble permettra la rédaction d'une synthèse à la hauteur des objectifs du programme triennal 2006-2008.

7. PROSPECTIONS AUTOUR DE BIBRACTE

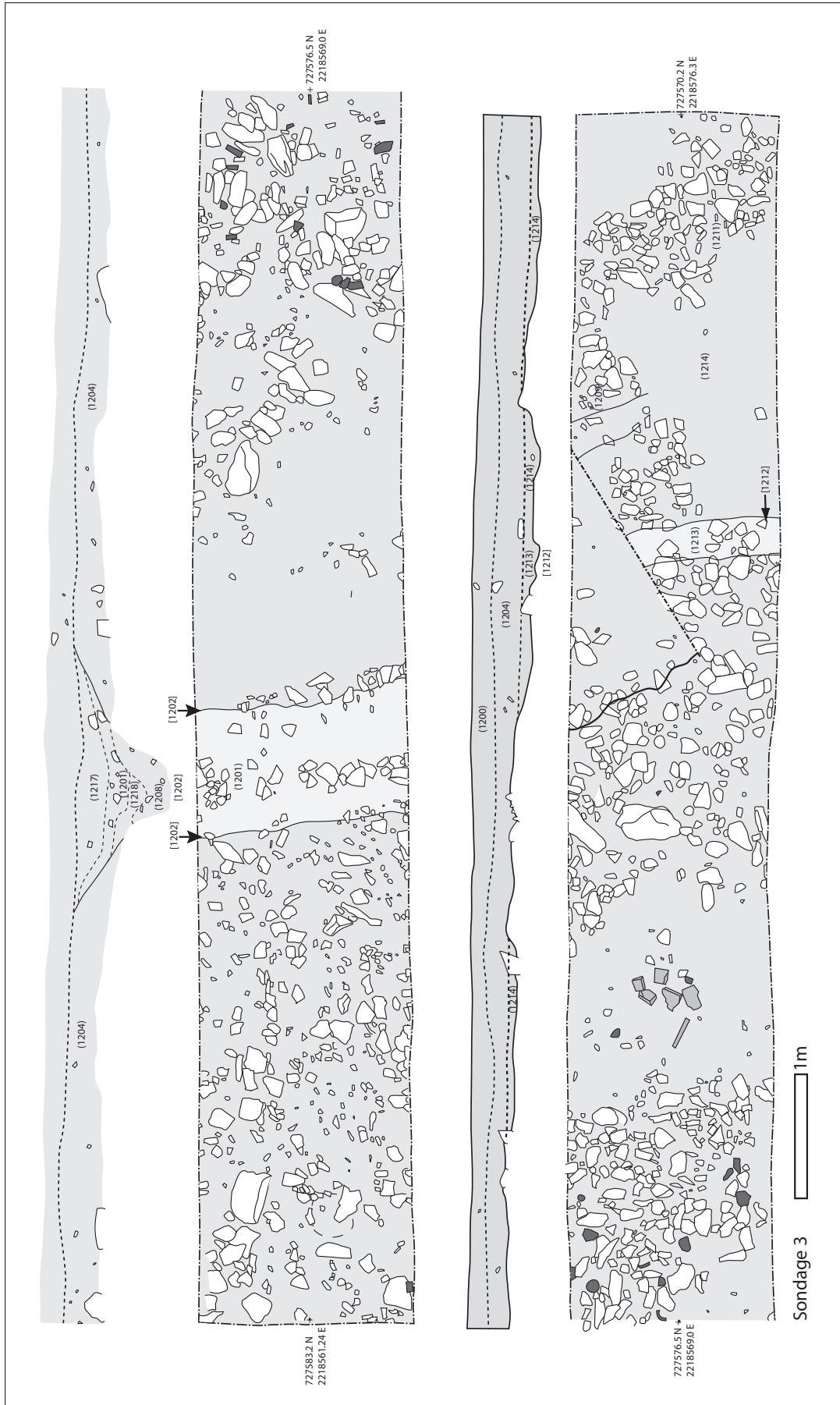
7.2. SONDAGES AU SITE DES SOURCES DE L'YONNE, COMMUNE DE GLUX-EN GLENNE



3. Prospections autour de Bibracte. Sondages au site des Sources de l'Yonne. Vue du sondage 2 (photo n° 65356).



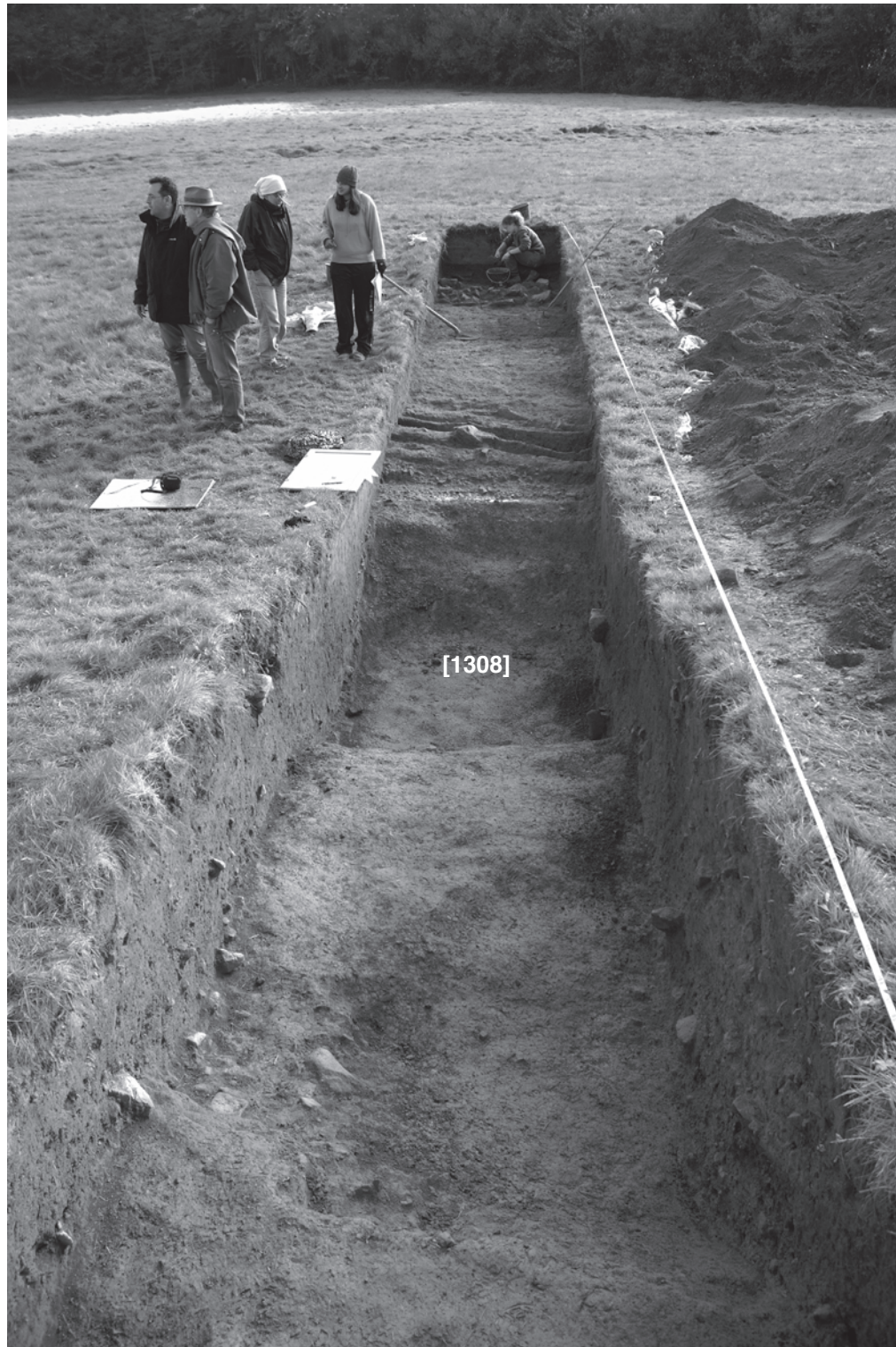
4. Prospections autour de Bibracte. Sondages au site des Sources de l'Yonne. Vue sur le Mont Beuvray et sondage 2 (photo n° 65368).



5. Prospections autour de Bibracte. Sondages au site des Sources de l'Yonne. Plan du Sondage 3.

7. PROSPECTIONS AUTOUR DE BIBRACTE

7.2. SONDAGES AU SITE DES SOURCES DE L'YONNE, COMMUNE DE GLUX-EN GLENNE



6. Prospections autour de Bibracte. Sondages au site des Sources de l'Yonne. Vue du sondage 4 (photo n° 65507).

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement M. et Mme Degron et le Conseil Général de la Nièvre, propriétaires des terrains, le Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne ainsi que Jana Hoznour, dont les conseils céramiques nous ont été précieux. Ce travail n'aurait pu également aboutir sans l'aide technique et logistique de Pascal Paris et des techniciens de Bibracte. Ces recherches ont pu être réalisées grâce à l'aide financière de la British Academy et de l'université de Reading.

BIBLIOGRAPHIE

Creighton et al. 2006 : CREIGHTON (J.), HAUPT (P.), KLENNER (I.), MOORE (T.), SCHÖNFELDER (M.). — Prospections autour de Bibracte. Site des sources de l'Yonne, Commune de Glux-en-Glenne. In : *Rapport annuel d'activité 2006*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2006, p. 192-199.

Haupt et al. 2007 : HAUPT (P.), KLENNER (I.), SCHÖNFELDER (M.). — Prospektionen im Umfeld des Oppidums Bibracte (Burgund) – ein Vorbericht. *Archäologisches Korrespondenzblatt* 37/3, 2007, 409-419.

Paunier, Luginbühl 2004 : PAUNIER (D.), LUGINBÜHL (Th.) dir. — *Le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC1). Des origines de l'oppidum au règne de Tibère*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2004 (Bibracte ; 8).

Péquinot et al. 1996 : PÉQUINOT, (C.) PICARD (G.), PASQUET (A.), FISCHER (B.), MEISSONNIER (J.). — Le Sanctuaire des sources de l'Yonne, commune de Glux – Nièvre. *RAE*, 47, 1996, p. 199-208



7. Prospections autour de Bibracte. Sondages au site des Sources de l'Yonne. Vue du sondage 4 (fossé [I 308]) (photo n° 65476).

7.3. PROSPECTIONS SUR LE SITE DU QUART DU BOIS, COMMUNE DE POIL

(P.HAUPT, I. KLENNER, M. SCHÖNFELDER)

Le site du “Quart du Bois” posait, comme nous le soulignons précédemment, de nombreux problèmes. L'existence d'une agglomération avait même été envisagée un certain temps, devant l'extension des vestiges sur plusieurs hectares. Son interprétation comme les vestiges d'un vaste établissement rural est encore loin d'être certaine, car la compréhension globale des vestiges et leur organisation restent en grande partie à découvrir. La succession des occupations en ce lieu, entre la période laténienne et gallo-romaine, posait également problème. Il convenait, en particulier, de déterminer si le bâtiment partiellement sondé par l'équipe de R. Niaux en 1985 et 1986 avait eu un prédécesseur à La Tène finale, comme l'indiquent les nombreux tessons d'amphores de type Dressel 1 et de céramique trouvés sur le site (Barral, July 2002).

Notre première campagne en 2006 n'était qu'un test à petite échelle. L'analyse de la topographie antique et son intégration dans un SIG en constituaient les premières étapes. Plusieurs tas de pierre et de tuiles, visibles sur le terrain et sur le cadastre ont été relevés et recalés.

En 2007, Isabelle Jouffroy-Bapicot a travaillé sur un profil pollinique (*infra* 7.4); les datations ¹⁴C ont été financées par le projet de Mayence.

Travaux de terrain

Au cours d'une deuxième campagne de prospections archéologiques, l'équipe allemande a développé plusieurs méthodes d'approche dans les pâtures entre “Le Quart du Bois” et “Montantaume”:

1. L'acquisition des relevés microtopographiques s'est limitée à certaines zones tourmentées. Ils ne pourront malheureusement pas être confrontés aux relevés LIDAR de 2007 qui n'ont pas touché cette zone.

2. L'étude systématique des taupinières a été menée à bien dans plusieurs zones avec des résultats variables.

3. La prospection géophysique a été effectuée dans plusieurs parcelles.

Les résultats sont tous inclus dans un modèle digital du terrain (MDT), basé sur notre SIG (ArcGIS 9.2).

Résultats

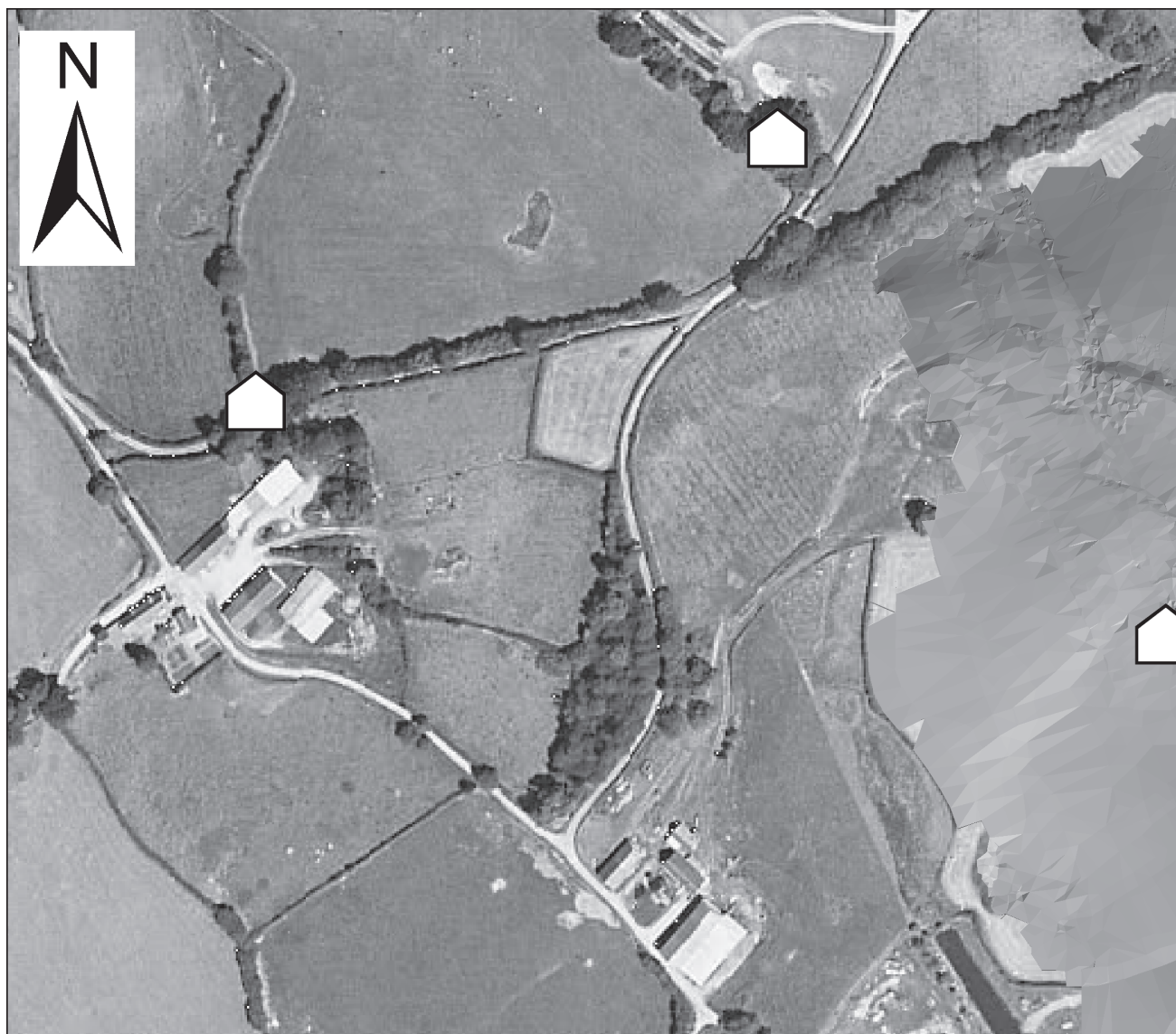
Une grande terrasse, non datée, structure le terrain entre les fermes du “Quart du Bois” et de “Montantaume” (*ill. 1*). La partie supérieure du terrain, proche de la ferme du Quart du Bois, présente quelques terrassements probablement anthropiques.

Malheureusement, toute cette zone a été aplaniée à l'aide d'un bulldozer, le creusement de mares et la construction de bâtiments ont bouleversé une partie du terrain.

Les prospections géophysiques effectuées par l'équipe de Mayence n'ont pas permis d'identifier de nouvelles structures. Nous espérons mettre en évidence les trous de poteau de constructions, les fosses ou les fossés d'une ferme gauloise à enclos. De même, la multiplication des prospections sur les taupinières dans plusieurs parcelles a délimité plusieurs zones de concentration de tuiles et de mobilier gallo-romains, mais ne fournit pas d'indice datable de l'occupation antérieure. Le mobilier archéologique étudié (constitué des quelques tessons issus des fouilles de R. Niaux et des ramassages récents) s'intègre donc pour l'instant, dans une fourchette imprécise comprise entre La Tène D (amphores Dressel 1) et le I^{er} siècle de notre ère.

Malgré l'ensemble de ces travaux, la nature et l'extension chronologique de l'occupation laténienne du Quart du Bois reste donc en grande partie méconnue.

De nombreuses questions restent encore en suspens sur l'occupation gallo-romaine elle-même. L'orientation des structures fouillées en 1985-1986 est restée énigmatique, les plans de l'époque manquant de précision. D'après les relevés topographiques et la localisation des concentrations de mobilier visible sur le SIG, il semblerait cependant que nous soyons face à un établissement rural gallo-romain de fort statut – disposant dans sa partie résidentielle d'au moins un hypocauste et d'une pièce en abside – exposé au sud-sud-ouest au milieu de ce qui semble être la cour des communs dans le prolongement de constructions plus luxueuses. Une source a probablement été aménagée. Le côté est de cette cour est formé, entre autre, par un alignement de quatre constructions encore marquées par d'imposants murs. L'un d'entre eux, aujourd'hui masqué par des arbres, a livré des scories de fer. D'après l'analyse d'Andreas Kronz de l'université *Georg August* de Göttingen, il s'agi-



I. Prospections autour de Bibracte. Poil: "Quart du Bois".

7. PROSPECTIONS AUTOUR DE BIBRACTE

7.3. PROSPECTIONS SUR LE SITE DU QUART DU BOIS, COMMUNE DE POIL

rait de déchets liés à la réduction du minerai. Le côté ouest de cette cour est également marqué par une ligne de constructions dont deux sont révélées par des murs, à proximité du hameau du Carzot, où R. Goguy avait photographié, depuis le ciel, un groupe d'enclos funéraires confirmés par les prospections géomagnétiques de l'équipe anglaise en 2005. Cette première interprétation des vestiges, permise par la poursuite des relevés et des prospections de terrain, reste du domaine de l'hypothèse. Elle confirmerait l'interprétation de l'ensemble comme les vestiges d'un vaste établissement rural à vocation agricole.

En 2008, deux travaux de maîtrise vont être l'occasion de poursuivre ces recherches et de confirmer les hypothèses présentées ici. La première visera à une exploitation approfondie de la documentation laissée par R. Niaux lors de ces fouilles des années 1980 et leur confrontation avec les données récentes. La seconde s'attachera, entre autre, à l'étude de l'occupation médiévale du site et de la plate-forme de maison forte de Montantaume.

BIBLIOGRAPHIE

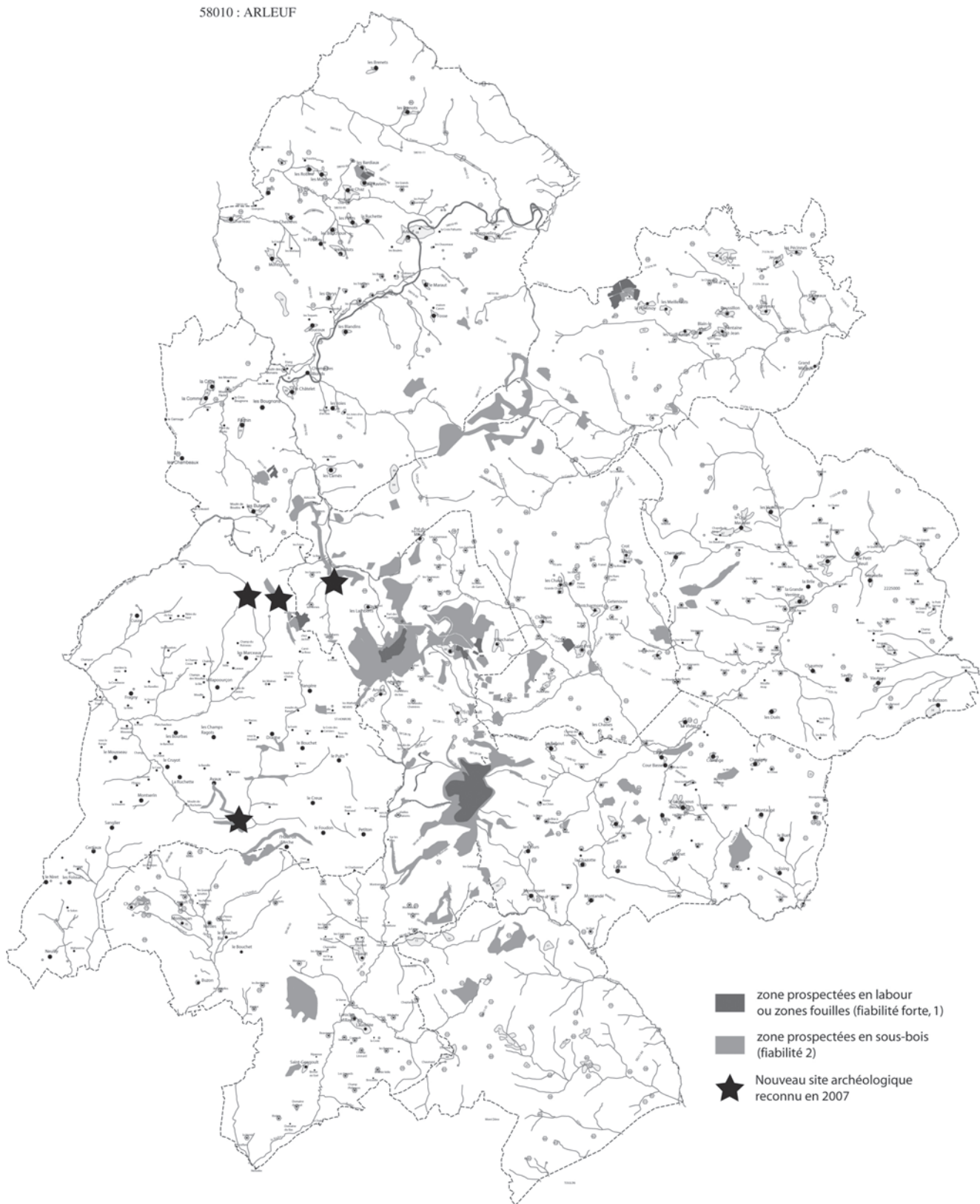
Barral, Joly 2002 : BARRAL (Ph.), JOLY (M.) — Aspects des céramiques augustéennes dans le nivernais. In : MARANSKI (D.), GUICHARD (V.) dir. — *Les âges du fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry Oriental. Regards européens sur les âges du Fer en France*. Actes du 17^e colloque de l'AFÉAF, 1993. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2002, p. 249-266 (collection Bibracte ; 6).

Haupt et al. 2006 : HAUPT (P.), KLENNER (I.), PETIT (Ch.), SCHÖNFELDER (M.). — Prospection autour de Bibracte : site du Quart du Bois, commune de Poil. In : *Rapport annuel d'activité 2006* (Glux-en-Glenne 2006) 200-202.

Niaux 1986 : NIAUX (R.). — Commune de Poil. *Rapport de fouilles 1985, lieu-dit "Le Quart du Bois"*. Inédit.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les propriétaires et exploitants, MM. Joël Labaune, Guy Martin, Roland et Xavier Niaux, Guy et Louis Ollivier, Jean Vantiel, pour nous avoir donnés leurs autorisations d'accéder au terrain.



I. Prospections autour de Bibracte. État des prospections terrestres sur les dix communes des environs du Mont Beuvray (2007).

7.4. LE MONT BEUVRAY DANS SON ENVIRONNEMENT HUMAIN

(P. NOUVEL, J.-P. GUILLAUMET)

Continuant l'inventaire des sites archéologiques des environs du Mont Beuvray, l'équipe a poursuivi le traitement des données anciennes et les vérifications sur le terrain. Quatre nouveaux sites archéologiques (un établissement antique et trois minières) ont été enregistrés au cours de cette année, pourtant essentiellement dévolue au traitement des données anciennes au sein du programme LEADER + (ill. 1).

Ce projet s'est appuyé sur la présence, durant treize jours, de Wolfgang Rösler, géophysicien à l'université *Johannes Gutenberg* de Mayence depuis l'été 2006. Il a testé sur quelques sites un nouvel appareil radar, le *Scintrex Navmag SM-5G* (*Scintrex Concord Ontario*, Canada) configuré avec doubles capteurs (cf. Becker 2001), résolution 0,01 nT, vitesse de 10 mesures par seconde (7 à 8 mesures par mètre en vitesse de marche). Les mesures présentent un interligne de 0,5 m (environs 150 000 mesures par hectare). Le positionnement se fait par carroyage et par GPS.

C'est l'établissement rural laténien et gallo-romain du "Champs des Chapelles", au-dessous du bourg de Glux-en-Glenne qui a été choisi pour cette expérimentation. Les prospections avaient déjà permis d'y reconnaître, sur une superficie d'environ un hectare, le site sondé et mentionné par J.-G. Bulliot à la fin du siècle dernier (cf. Bigeard 1996). Le mobilier récolté consiste en de nombreux fragments de *tegulae*, des briques d'hypocauste, d'amphore type Dressel 1 et de quelques tessons de céramiques et scories de forge. Deux anomalies sont visibles, au-dessous de la RD 260, dont la construction avait motivé les travaux de J.-G. Bulliot dans les années 1870. Elles se présentent sous la forme de terrasses oblongues, parallèles à la pente. À la base de l'une d'elle, une maçonnerie antique a d'ailleurs été observée. La faiblesse des éléments datant recueillis ne permet pas de préciser plus avant la fourchette d'occupation de ce site au cours des époques laténiennes et gallo-romaines. Les prospections radar, qui permettront, nous l'espérons, de préciser son organisation, sont encore en cours de traitement et leurs résultats ne seront disponibles qu'en 2008.

Nous avons tenté une approche similaire à proximité du col de l'Échenault, au pied du Beuvray et au carrefour des nombreuses voies en descendant. R. Niaux mentionne ici des substructions antiques marquées par des microreliefs et du mobilier céramique laténien et gallo-romain. Plusieurs tests géophysiques y ont été menés, ne permettant pas encore d'y entrevoir les aménagements anthropiques attendus. La neige a empêché de compléter cette approche par des prospections terrestres systématiques qui auraient pourtant apporté d'utiles informations complémentaires. Elles seront réalisées en 2008.

Nous mettrons également à profit l'année prochaine pour compléter nos connaissances sur ces sites et l'étendre à tous les indices mentionnés sur les dix communes entourant le Mont Beuvray (Arleuf, Roussillon-en-Morvan, Fâchin, Glux-en-Glenne, Saint-Prix, La Grande-Verrière, Saint-Légersous-Beuvray, Villapourçon, Larochemillay et Poil). Ce travail s'appuiera sur les inventaires réalisés au cours du projet LEADER + et en exploitant l'abondant mobilier recueilli par Roland Niaux et déposé au Musée Rolin d'Autun.

BIBLIOGRAPHIE

- Amoroso, Dellea 2005** : AMOROSO (H.), DELLEA (Y.). — *Dynamique et occupation du territoire dans les environs du Mont Beuvray. Une approche par les systèmes d'information géographique*. Mémoire de Licence en archéologie provinciale romaine, Université de Lausanne ; 2005.
- Becker 2001** : BECKER (H.). — Duo- and Quadro-sensor Configuration for High Speed/High Resolution Magnetic Prospecting with Caesium Magnetometer. *Magnetic Prospecting in Archaeological Sites. Monuments and Sites VI*, 2001, 20-25.
- Becker internet** : BECKER (H.). — Magnetische Prospektion in der Archäologie. <http://www.dgg.tu-berlin.de/mitteilungen/sonderhefte/becker.pdf> (15 octobre 2007).
- Bigeard 1996** : BIGEARD (H.). — *La Nièvre (58)*. Paris, Académie des inscriptions et des Belles Lettres, 1996 (Carte archéologique de la Gaule [CAG] ; 58).

REMERCIEMENTS

Nous remercions M. Defosse et M. de Contenson, propriétaires des terrains, de nous avoir permis d'accéder à leurs propriétés.

7.5. PALÉOENVIRONNEMENT DU MONT BEUVRAY**Les analyses paléoenvironnementales****Analyses polliniques des sources de l'Yonne et de la zone humide du "Quart du bois" à Poil**

(C. PETIT, I. JOUFFROY-BAPICOT, B. FOREL, F. MONNA)

Les sources de l'Yonne

L'analyse pollinique d'une séquence de 122 cm prélevées aux Sources de l'Yonne en 2004 a été réalisée en 2007. Les niveaux ont été analysés à un pas d'échantillonnage de 4 cm. Outre les grains de pollen et les spores présents sur les lames, d'autres bio-indicateurs ont été pris en compte, avec une analyse semi-quantitative des microcharbons (en termes d'absence, présence et abondance) et une analyse quantitative des microfossiles non polliniques. L'illustration 1 présente un diagramme simplifié du résultat de ces analyses. Les taxons polliniques et autres palynomorphes ont été sélectionnés en fonction de l'apport qu'ils représentent à l'étude de l'anthropisation du couvert végétal et de l'environnement en général. Ainsi, les microfossiles non polliniques figurés ici sont principalement des ascospores de champignons coprophiles, marqueurs de la présence de bétail, sur ou proche de la zone de dépôt. Enfin, la courbe de susceptibilité magnétique de la carotte est présentée face au diagramme.

Quatre échantillons sont en cours de datation par le radiocarbone, financés par le projet porté par l'équipe de Mayence. Dans l'attente du résultat de ces datations, on ne peut que proposer une interprétation chronologique basée sur les assemblages polliniques. La dizaine de centimètres la plus profonde de la carotte peut être attribuée au Subboréal, grâce à la présence dominante du hêtre et l'absence du charme. À partir du niveau -108 cm en revanche, l'apparition et les occurrences de plus en plus régulières du charme nous indiquent que la séquence concerne alors la chronozone du Subatlantique. Le passage entre ces deux dernières chronozones de l'Holocène correspond aux débuts de l'âge du Fer. Cette séquence nous permet donc de suivre l'histoire de l'impact des activités humaines autour des sources de l'Yonne, probablement de la fin de l'âge du Bronze jusqu'à nos jours. C'est aussi une séquence assez exceptionnelle pour suivre cette histoire : prélevée en contexte naturel, elle échappe aux biais des enregistrements en contexte archéologique, mais, à la lumière des travaux de prospections et de sondages menés ces dernières années (voir 7.1 et 7.2), on sait désormais qu'elle est située au cœur d'un important site laténien. Ce site est encore fréquenté durant l'Antiquité, au

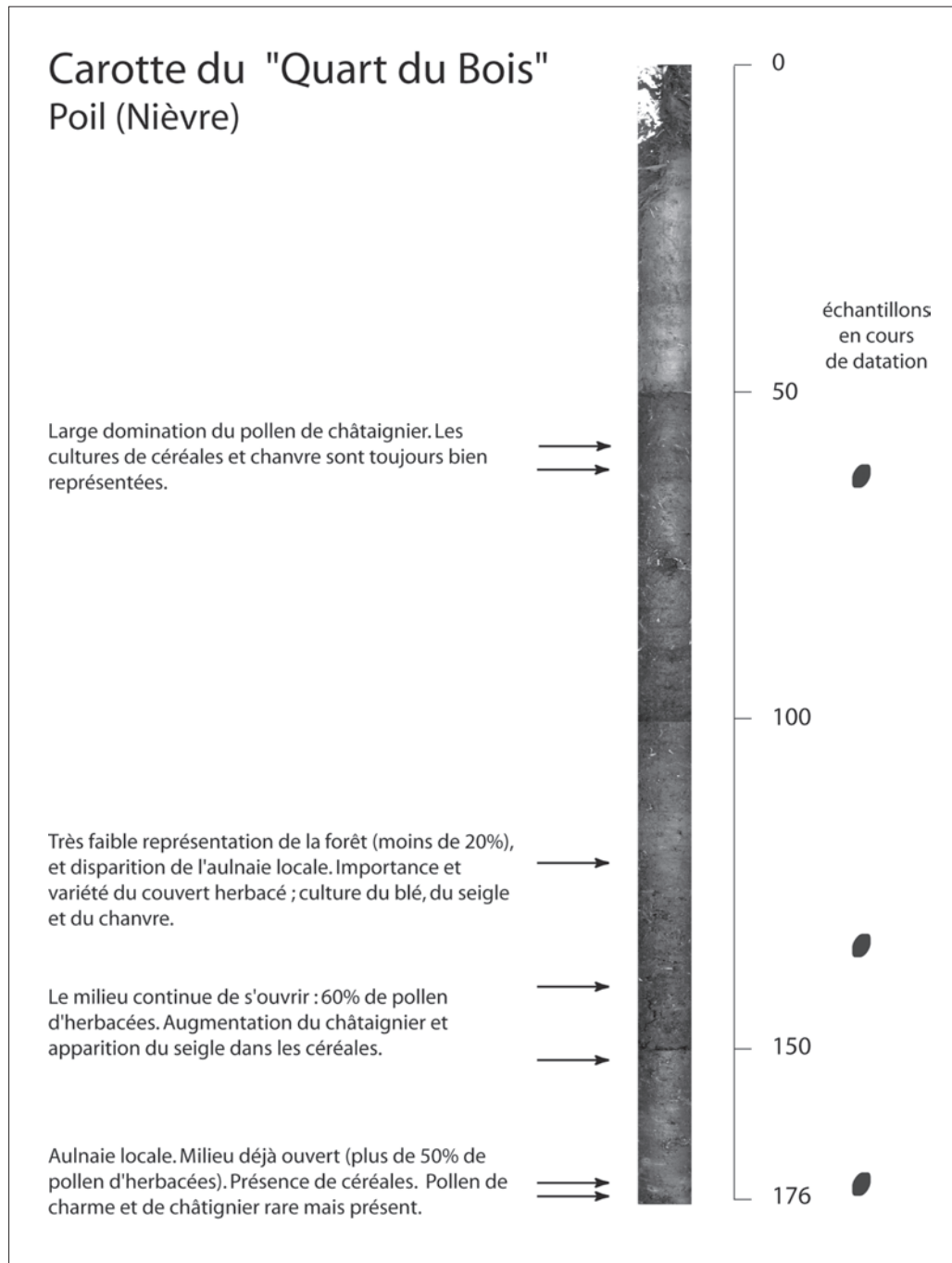
moins pour des motifs religieux, comme en témoigne la présence de deux *fana* à quelques centaines de mètres de la tourbière.

Plusieurs phases d'anthropisation du couvert végétal sont perceptibles et, même s'il faut attendre le résultat des datations en cours pour les relier avec certitude aux phases chrono-culturelles, on peut déjà avancer quelques hypothèses. Ainsi, la chute du pollen de hêtre qui intervient à partir du niveau -96 cm, associée à la présence constante et relativement importante de grains de pollen de céréales, peut être mise en relation avec l'occupation du site de la fin de l'âge du Fer. La phase suivante, des niveaux -68 à -40 cm, est plutôt à mettre en relation avec une occupation médiévale, qui est alors marquée par l'apparition du pollen de seigle et du pollen de chanvre. Enfin, la troisième et dernière grande phase date probablement de l'époque moderne, avec l'apparition dans les 20 derniers centimètres du pollen de marronnier et du pollen de maïs.

Une corrélation remarquable peut être observée entre les pics de susceptibilité magnétique et les plus fortes chutes du taux de pollen d'arbres et plus particulièrement de hêtre. Ces pics correspondent probablement à des apports détritiques sableux dans la tourbière, dans un environnement plus largement ouvert.

Le site du "Quart du bois" à Poil

La séquence prélevée en octobre 2006 dans une zone humide à proximité du site du "Quart du bois" (Petit, Jouffroy 2006) a fait l'objet de tests pour évaluer son potentiel pour l'analyse pollinique. Les sept niveaux analysés ont montré une bonne conservation du matériel sporopollinique. Tous, même les plus profonds, semblent concerner le Subatlantique (ill. 2). Trois datations en cours viendront très prochainement apporter des éléments de chronologie à cette séquence (datations prises en charge financièrement par l'équipe de Mayence). Comme aux sources de l'Yonne, la confrontation des données archéologiques et paléoenvironnementales bénéficie de conditions privilégiées grâce à la proximité entre les artefacts et de la zone humide.



2. Prospections autour de Bibracte. Résultat des premiers tests palynologiques réalisés sur la carotte prélevée à Poil.

BIBLIOGRAPHIE

Petit, Jouffroy-Bapicot 2006 : PETIT (Ch.), JOUFFROY-BAPICOT (I.). — Paléoenvironnement du Mont-Beuvray. *In* : *Rapport annuel d'activité 2006*. Glux-en-Glenne : Bibracte, p. 213-215.

11. PROSPECTIONS AUTOUR DE BIBRACTE

11.1 PROSPECTIONS AU SITE DES SOURCES DE L'YONNE

COMMUNE DE GLUX-EN-GLENNE

(action 2.2 et 2.3 du programme de recherche)

(Intervention 662)

PETER HAUPT, INES KLENNER

JOHANNES GUTENBERG-UNIVERSITÄT DE MAYENCE (ALLEMAGNE)

MARTIN SCHÖNFELDER

RÖMISCH-GERMANISCHES ZENTRALMUSEUM DE MAYENCE (ALLEMAGNE), UMR 5594

Responsable céramique

HEIDI PANTERMEHL

Responsables SIG

INES KLENNER

Prospections géophysiques

SASCHA FÜCKER, MARIA SMETTAN

Équipe de prospections pédestres et topographiques

**SASCHA FÜCKER, ILIA HAIT, FERENC KANTOR, HEIDI PANTERMEHL,
JONATHAN ROTH, LISA RÜBELING, MARIA SMETTAN, MIRIAM SUREK**

Équipe d'étude de mobilier

KATJA FOCKE, FREDERIK THEIS, FOLKERT TIARKS, MONIKA WAGNER

Avec le soutien financier

de la Deutsche Forschungsgemeinschaft

11.2 PROSPECTIONS AU SITE DU QUART DU BOIS

COMMUNE DE POIL

(action 2.2 et 2.3 du programme de recherche)

(Intervention 672)

PETER HAUPT, INES KLENNER

JOHANNES GUTENBERG-UNIVERSITÄT DE MAYENCE (ALLEMAGNE)

Responsable céramique

HEIDI PANTERMEHL

Responsables SIG

INES KLENNER

ÉQUIPE DE PROSPECTIONS PÉDESTRES, TOPOGRAPHIQUES ET GÉOPHYSIQUE
DE L'UNIVERSITÉ JOHANNES GUTENBERG DE MAYENCE

**11.3. LE MONT BEUVRAY DANS SON ENVIRONNEMENT
OCCUPATION, EXPLOITATION ET ANTHROPISATION**

(action 2.4 du programme triennal 2006-2008)

(intervention 666)

JOHN CREIGHTON

UNIVERSITÉ DE READING (GRANDE-BRETAGNE)

PETER HAUPT, INES KLENNER

UNIVERSITÉ JOHANNES GUTENBERG DE MAYENCE (ALLEMAGNE)

TOM MOORE

UNIVERSITÉ DE DURHAM (GRANDE BRETAGNE)

PIERRE NOUVEL

MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN ARCHÉOLOGIE GALLO-ROMAINE À L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ,
UMR 6249 CHRONO-ENVIRONNEMENT.

MARTIN SCHÖNFELDER

RÖMISCH-GERMANISCHES ZENTRALMUSEUM DE MAYENCE (ALLEMAGNE),
UMR ARTeHIS 5594

11.4. PALÉOENVIRONNEMENT DU MONT BEUVRAY

(intervention 672)

ZONE TOURBEUSE DU QUART DU BOIS, COMMUNE DE POIL (NIÈVRE)

ISABELLE JOUFFROY-BAPICOT

INGÉNIEURE DE RECHERCHE, LABORATOIRE DE CHRONO-ENVIRONNEMENT UMR 6249-PALYNOLOGIE

CHRISTOPHE PETIT

MAÎTRE DE CONFÉRENCE À L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE, UMR 5594 (ARTETHIS)

INTRODUCTION

Le programme triennal, qui s'achève avec l'année 2008, a été l'occasion d'un renouvellement profond de l'activité archéologique autour du Beuvray. Il a permis la clôture des études paléo-environnementales menées par l'équipe de Christophe Petit, avec la perspective d'une publication prochaine (actes de la table ronde de septembre 2008). Il fut également l'occasion d'une montée en puissance des études d'archéologie spatiale, complément nécessaire à ce programme d'évaluation de l'environnement du site de Bibracte aux périodes protohistoriques et antiques.

La mise en synergie de cinq équipes pluridisciplinaires associant chercheurs anglais (Durham/Reading : T. Moore / J. Creighton), allemands (université de Mainz et *Römisch-Germanisches Zentral Museum Mainz* : P. Haupt / M. Schönfelder) et français (UMR 5594 Dijon/université de Toulouse / université de Franche-Comté / UMR 6249 Besançon : J.-P. Guillaumet / B. Cauuet / P. Nouvel / I. Jouffroy / Crh. Petit) a conduit à un renouvellement de la recherche et de ses méthodes. Elle a surtout permis le développement de pratiques et l'échange de compétences dont l'exploitation devra se faire au cours de la période 2009-2011.

La mise en œuvre d'approches à plusieurs échelles permet de définir deux axes de recherches complémentaires. Tous deux concernent le même

espace géographique, délimité au cours du présent programme. Ces problématiques concernent 10 communes formant une aire d'étude adaptée à nos problématiques : Arleuf, Fâchin, Villapourçon, Larochemillay, Poil, Glux-en-Glenne, Roussillon-en-Morvan, Saint-Prix, La Grande-Verrière et Saint-Légers-sous-Beuvray. Il va de soi que certains axes de recherche, en particulier les études thématiques, devront étendre leur champ d'action à un horizon géographique plus large qui sera défini au fur et à mesure des travaux.

La table ronde de septembre 2008, qui avait pour thème l'environnement du Beuvray, a souligné l'importance du croisement entre données paléoenvironnementales et archéologiques. Le nouveau programme triennal devra donc avoir pour objectif global d'intensifier cette approche, en multipliant, en particulier, les rencontres de travail entre les spécialistes de ces différentes disciplines. Devant la masse d'informations recueillies depuis plusieurs années de prospections, il envisage des rencontres annuelles, pour déboucher sur un rapport d'étape.

Une synthèse des prospections hors de Bibracte figure dans le programme de recherche 2009-2011.

11.1. PROSPECTIONS AU SITE DES SOURCES DE L'YONNE COMMUNE DE GLUX-EN-GLENNE (P.HAUPT, I. KLENNER, M. SCHÖNFELDER)

A- RAPPORT 2008

La dernière campagne de terrain du programme triennal 2006-2008 a permis d'achever les prospections autour du site des Sources de l'Yonne répondant ainsi aux objectifs fixés qui étaient la cartographie des vestiges potentiels situés autour du secteur fouillé dans les années quatre-vingt.

TRAVAUX ET RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE 2008

Périphérie du site

Pendant la campagne 2008, nous avons prospecté au nord-est de La Frasse de nombreuses parcelles bien plates de part et d'autre du chemin Bibracte-Alesia. Cette zone qui semblait prometteuse n'a livré aucun indice archéologique du fait, peut-être, de son éloignement du site des sources de l'Yonne (*ill. 1*).

Dans les prairies près des « Lamberts » nous avons mené plusieurs types de prospections (pédrestres et géophysiques) en évitant les secteurs trop escarpés ou marécageux.

À l'est du Port des Lamberts, du mobilier archéologique a été ramassé dans les taupinières et les chablis, ainsi que dans les secteurs des « Maurins » et sur le versant ouest du Mont Préneley. Des sondages de vérification permettraient de préciser les types d'occupation. (*ill. 2*). Dans un vallon orienté sud, en direction du hameau d'Anvers et jusqu'à la route départementale 500, nous avons trouvé du mobilier archéologique, essentiellement des fragments d'amphores.

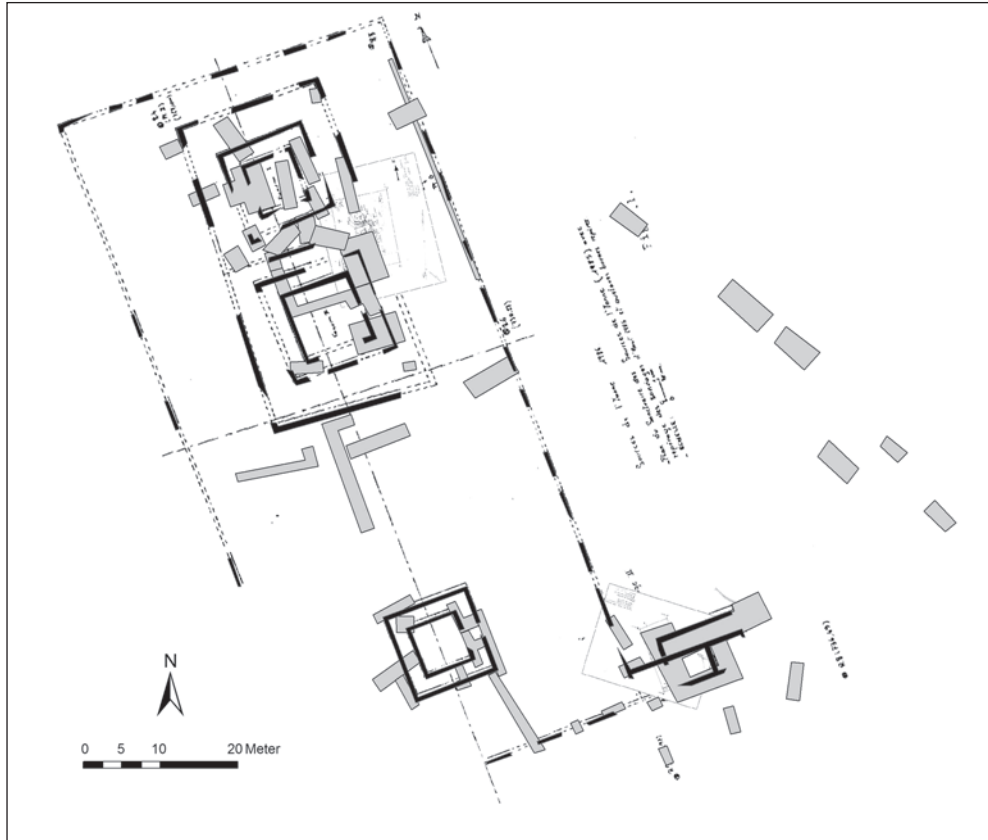
L'ensemble du mobilier récolté cette année dans le secteur des Sources de l'Yonne appartient à la même fourchette de datation que pour les campagnes précédentes, à savoir fin de la période laténienne jusqu'à la fin de la période augustéenne. L'étude du mobilier provenant sondages de l'équipe anglaise en 2007 apporteront des précisions sur les occupations du secteur pour La Tène D2b et la période augustéenne (Moore, Creighton 2007, p.211-218).

Secteur des temples

Le nettoyage, par une équipe du Parc du Morvan, de la parcelle appartenant au Conseil Général de la Nièvre, a permis d'accéder plus facilement à l'ensemble des sondages des années 1980, encore visibles et non rebouchés. Nous avons tenté de replacer l'ensemble des sondages effectués en recalant le bornage ancien encore existant sur les nouvelles bornes topographiques installées il y a cinq ans. Les sondages n'ayant pas été rebouchés, le recalage de l'ensemble a été facilité même si les coupes ont largement reculé avec le temps (érosion et fouille clandestine!). Une campagne de nettoyage de quelques sondages (rectification des coupes et dégagement de quelques maçonneries) permettrait une meilleure compréhension de la stratigraphie. Une consolidation légère des têtes de mur et un rebouchage de l'ensemble des sondages apporteraient une meilleure protection des vestiges. (*ill. 3*; Péquinet *et al.* 1996).



1. Prospections autour de Bibracte. Sources de l'Yonne. Extension probable du site archéologique des sources de l'Yonne.



3. Prospections autour de Bibracte. Sources de l'Yonne. Recalage des sondages anciens sur la parcelle des temples.



2. Prospections autour de Bibracte. Sources de l'Yonne. Relevé topographique en hiver.



4. Prospections autour de Bibracte. Sources de l'Yonne. Coupe stratigraphique d'un sol ancien conservé sous des remblais.

EXPLOITATION MINIÈRE

Des anomalies de terrain, essentiellement des tranchées linéaires dans les versants aux abords du chemin Bibracte-Alésia, avaient attiré notre attention. Nous avons effectué des relevés topographiques et échantillonné les profils visibles. Trois fragments de charbon de bois provenant d'un niveau ancien recouvert par des remblais pouvant être des haldes de mine ont été datés par radiocarbone par le laboratoire de l'université Erlangen-Nürnberg. (ill. 4). Ces traces d'exploitation de mines semblent remonter au XIII^e siècle de notre ère (probabilité de 95,4 % d'après les résultats du laboratoire). Ces mines ont pu être réexploitées plus récemment au regard des coupes encore visibles dans ces longues fosses pouvant atteindre 30 m de hauteur sur les bords. Au XIX^e siècle, la recherche de minerai argentifère est attestée dans ce secteur.

PERSPECTIVES

Une dernière campagne de prospection (pédestres et géophysiques) sera nécessaire autour du site des Sources de l'Yonne pour achever la cartographie des vestiges potentiels dans ce secteur d'environ 120 hectares de superficie. L'exploitation des mines dans ce secteur mériterait de nouvelles investigations tant dans la cartographie des formes que dans leur datation (¹⁴C et stratigraphie).

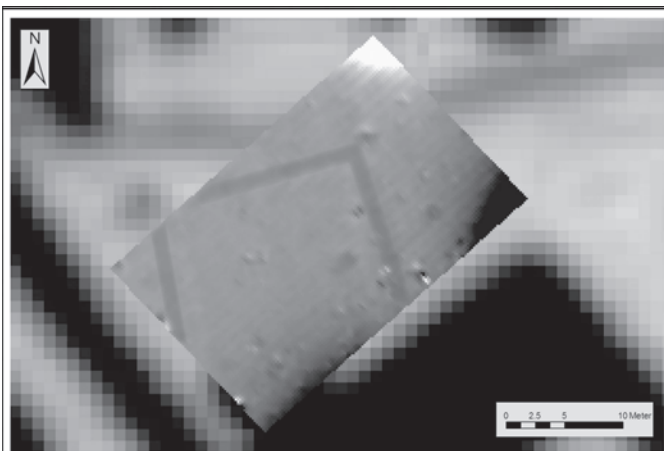
Par ailleurs, pour essayer de mieux comprendre le déplacement de Bibracte vers *Augustodunum*, et l'occupation entre les deux villes, nous proposons de participer au programme de prospections des autres équipes sur les sites d'Arleuf (Les Bardiaux), Roussillon-en-Morvan (Les Arbonnes et Reclesne). Cette année, une partie de notre équipe a entamé l'étude du mobilier du site des « Bardiaux » à Arleuf, fouillés au début des années 1980 par le Docteur Olivier. Le dépôt au centre de recherche par Madame Olivier de l'ensemble de la documentation des travaux de son mari permettra à terme une étude exhaustive d'un certain nombre sites et par la même occasion l'informatisation des données. Les deux dernières années du prochain programme triennal seront consacrées à la publication des résultats et à l'homogénéisation des données acquises.

11.2. PROSPECTIONS AU SITE DU QUART DU BOIS COMMUNE DE POIL (P.HAUPT, I. KLENNER)

Dans les terrains situés autour des fermes du « Quart du Bois », du « Carzot » et de « Montantaume » à Poil, nous avons intensivement travaillé sur les sites déjà connus, afin de mieux les caractériser. Les fouilles de Roland Niaux en 1985 et 1986, complétées par nos recherches topographiques, nous permettent d'identifier une *villa rustica* du début de l'époque gallo-romaine avec une origine pré-romaine, datée par des amphores. Nos centres d'intérêt se sont portés sur l'évolution des sites de ce secteur jusqu'à l'époque actuelle.

LA CAMPAGNE 2008

Une prospection pedestre a été effectuée autour du site de la *villa* du « Quart du Bois ». Des ramassages de mobilier archéologique ont été réalisés dans les taupinières et sur les tas de pierres (bâtiments gallo-romains encore visibles?) situés dans les prairies au sud-ouest du site connu. Des tessons et des scories ont été ramassés. L'analyse d'une scorie de grande taille permet de l'attribuer à une réduction de fer (analyse effectuée par A. Kronz, Göttingen). Le ramassage de charbon de bois a permis d'effectuer une datation radiocarbone au laboratoire AMS de l'université Erlangen-Nürnberg. Les charbons de bois seraient datés du bas Moyen Âge au début de l'époque moderne. Il est possible d'envisager une occupation secondaire des bâtiments pour une activité métallurgique.



1. Prospections autour de Bibracte. Poil le Quart du Bois.
Enclos funéraire probable.

Les prospections géophysiques menées autour de ces tas n'ont pas permis de mettre en évidence des structures associées à la production de fer qui, si elle existe, n'est pas d'époque antique. D'autres prospections géophysiques ont été menées pour tenter de compléter le plan des bâtiments relevés dans les années quatre-vingt mais sans grand succès notamment dans la vallée à l'est de la ferme et de la butte médiévale de « Montantaume ». En revanche, un petit enclos rectangulaire a été repéré près du « Carzot » (*ill. 1*) à l'est des deux grands enclos funéraires, découvert par R. Goguey (Goguey 1996, fig. 17.)

En 2008, les investigations sur le site de Poil ont fait l'objet de deux mémoires de maîtrise : un premier par Folkert Tiarks, sur les fouilles de Roland Niaux sur la *villa* gallo-romaine du « Quart du Bois », et un second par Heidi Pantermehl, sur la motte médiévale de « Montantaume ». L'ensemble du mobilier antique a été étudié par une petite équipe au printemps de cette année et il sera intégré à la publication des résultats.

PERSPECTIVES

Pour 2009, nous attendons beaucoup des sondages sur les enclos quadrangulaires pour confirmer leur datation et leur fonction. D'autres sondages dans la zone de la *villa* seraient utiles pour une meilleure compréhension des vestiges de ce secteur situé sur un axe de communication au pied du Mont Beuvray.

BIBLIOGRAPHIE

- Creighton et al. 2006** : CREIGHTON (J.), HAUPT (P.), KLENNER (I.), MOORE (T.), SCHÖNFELDER (M.). — Site des Sources de l'Yonne, commune de Glux-en-Glenne. In: *Rapport annuel d'activité scientifique 2006 de BIBRACTE, Centre archéologique européen*. Glux-en-Glenne: BIBRACTE, 2006, p. 189-199.
- Creighton et al. 2007** : CREIGHTON (J.), HAUPT (P.), KLENNER (I.), MOORE (T.), NOUVEL (P.), PETIT (CH.), SCHÖNFELDER (M.). — Prospections autour de Bibracte: Nouvelles méthodes et nouveaux résultats. *Bulletin intérieur de l'AFEAF*, 25, 2007, p. 17-20.
- Demey 2004** : DEMEY (D.). — Prospections autour des sources de l'Yonne. Bibracte. In: *Rapport annuel d'activité scientifique 2004 de BIBRACTE, Centre archéologique européen*. Glux-en-Glenne: BIBRACTE, 2004, p. 335-336.
- Goguey 1996** : GOGUEY (R.). — Prospection aérienne des sites archéologiques autour du Mont Beuvray. In: BUCHSENSCHUTZ (O.), RICHARD (H). dir. — *L'environnement du Mont Beuvray*. Glux-en-Glenne (Nièvre): Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1996, p. 125-131 (Bibracte; 1).
- Haupt et al. 2007** : HAUPT (P.), KLENNER (I.), SCHÖNFELDER (M.). — Prospektionen im Umfeld des Oppidums Bibracte (Burgund) – ein Vorbericht. *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 37/3, 2007, p. 409-419.
- Haupt, Klenner 2007** : HAUPT (P.), KLENNER (I.). — Die caesarisch-augusteische Besiedlung im Umfeld des Oppidums Bibracte (Burgund, Frankreich). Neue Erkenntnisse zur Umgebung einer spätkeltischen Stadt und deren Veränderungen in der frühen Kaiserzeit. *Archäologisches Nachrichtenblatt*, 12, 2007, p. 257-260.
- Klenner 2007** : KLENNER (I.). — Auf Caesars Spuren – GIS in der archäologischen Feldforschung. *arcaktuell* 3, 2007, 40 f.
- Moore, Creighton 2007** : MOORE (T.), CREIGHTON (J.). — Sondages au site des Sources de l'Yonne, Commune de Glux-en-Glenne. In: *Rapport annuel d'activité scientifique 2007 de BIBRACTE, Centre archéologique européen*. Glux-en-Glenne: BIBRACTE, 2007, p. 211-218.
- Péquinot, Picard 1983** : PÉQUINOT (Cl.), PICARD (G.). — *Rapport de fouilles aux Sources de l'Yonne*. Dijon: SRA, 1983 (dactylographié).
- Péquinot et al. 1996** : PÉQUINOT (Cl.), PICARD (G.), PASQUET (A.), FISCHER (B.), MEISSONNIER (J.). — Le sanctuaire des sources de l'Yonne, commune de Glux – Nièvre. *Revue archéologique de l'Est*, 47, 1996, p. 209-231.

REMERCIEMENTS :

L'équipe remercie les propriétaires et exploitants des parcelles prospectées, M^{elle} Lucie Urbain, MM Joël Labaune, Xavier Niaux, Guy Ollivier, Jean Vantiel, pour nous avoir donné leurs autorisations d'accéder à leur terrain, ainsi que :

- M. Andreas Kronz, Georg-August-Universität Göttingen.
- Mme Brigitte Maurice-Chabard, conservatrice du musée Rolin d'Autun.
- M. Roland Niaux, d'Autun,
- et ŠKODA Mainz/ASB Mainz GmbH & Co KG.

11.3. LE MONT BEUVRAY DANS SON ENVIRONNEMENT OCCUPATION, EXPLOITATION ET ANTHROPISE

J. CREIGHTON, P. HAUPT, I. KLEINER, T. MOORE, P. NOUVEL, M. SCHÖNFELDER

A- RAPPORT ANNUEL 2008

INTRODUCTION

En 2006, dans un état des lieux présenté dans le cadre du premier rapport intermédiaire, nous soulignons l'urgence de la reprise d'un programme d'étude de l'occupation ancienne aux alentours du Mont Beuvray. Alors que les approches paléoenvironnementales s'étaient largement développées au cours des triennaux précédents, la poursuite des inventaires et l'acquisition de données nouvelles marquaient le pas. Elles seules permettent pourtant de mieux replacer l'occupation protohistorique et romaine de Bibracte dans son environnement proche. Plusieurs équipes se sont donc associées afin de renouveler cette réflexion, fondée sur une approche multiscalaire et diachronique.

L'objectif de ce vaste programme est de mieux appréhender les modalités de l'occupation du territoire dans le haut Morvan, aux alentours du Mont Beuvray, et de mieux saisir l'impact de son développement puis de son abandon sur les réseaux de peuplement alentours.

La réalité d'un impact anthropique majeur dans cette zone depuis le début de la Protohistoire, a été brillamment illustrée par les études paléoenvironnementales. Leurs conclusions ne peuvent cependant pas, en l'état actuel de la documentation, être croisées avec les données archéologiques. Jusqu'en 2003, les données disponibles pour reconstituer le peuplement ancien des alentours du Mont Beuvray reposaient essentiellement sur un ensemble de données anciennes disparates et sur une série de vérifications de terrain essentiellement menées par R. Niaux (compilation *in* Rebourg 1993; Bigeard 1996, complétés par des centaines de fiches manuscrites conservées à Bibracte). Encore ce travail, bien que mené avec une rigueur certaine, demandait-il à être homogénéisé, réétudié et intégré dans une base de données exploitable par l'ensemble de la communauté scientifique concernée. Quelques photographies aériennes ponctuelles, réalisées par R. Goguy, quelques campagnes de fouilles d'amateurs sur les sites de Poil, des Bardiaux et des Sources de l'Yonne complétaient cette documentation (Goguy *et al.* 2002). La reprise des études d'archéologie spatiales autour du Mont Beuvray devait donc passer par un

réexamen attentif de cette documentation. Elle devait aussi se doubler d'une reprise des travaux de terrain visant, d'une part à vérifier et compléter les informations déjà collectées et, d'autre part, à acquérir de nouvelles données en explorant des terrains jusque-là peu ou pas étudiés.

Le programme triennal qui s'achève avec l'année 2008 a été l'occasion d'un renouvellement profond de l'activité archéologique autour du Beuvray. Il a permis la clôture de l'étape initiale des études paléoenvironnementales menées par l'équipe de Christophe Petit et Isabelle Jouffroy à l'échelle du massif du Morvan. La publication des résultats de la table ronde du 25 septembre 2008 permettra d'en publier ces résultats initiaux. Il fut également l'occasion d'une montée en puissance des études d'archéologie spatiale, complément nécessaire à ce programme d'évaluation de l'environnement du site de Bibracte aux périodes protohistoriques et antiques.

Pour mener à bien ce projet, plusieurs équipes ont bien voulu s'associer. Les compétences et les intérêts de chacune d'elles ont permis de développer plusieurs axes complémentaires. Elle a surtout permis le développement de pratiques et l'échange de compétences dont l'exploitation devra se faire, au cours de la période 2009-2011, dans une architecture mieux élaborée.

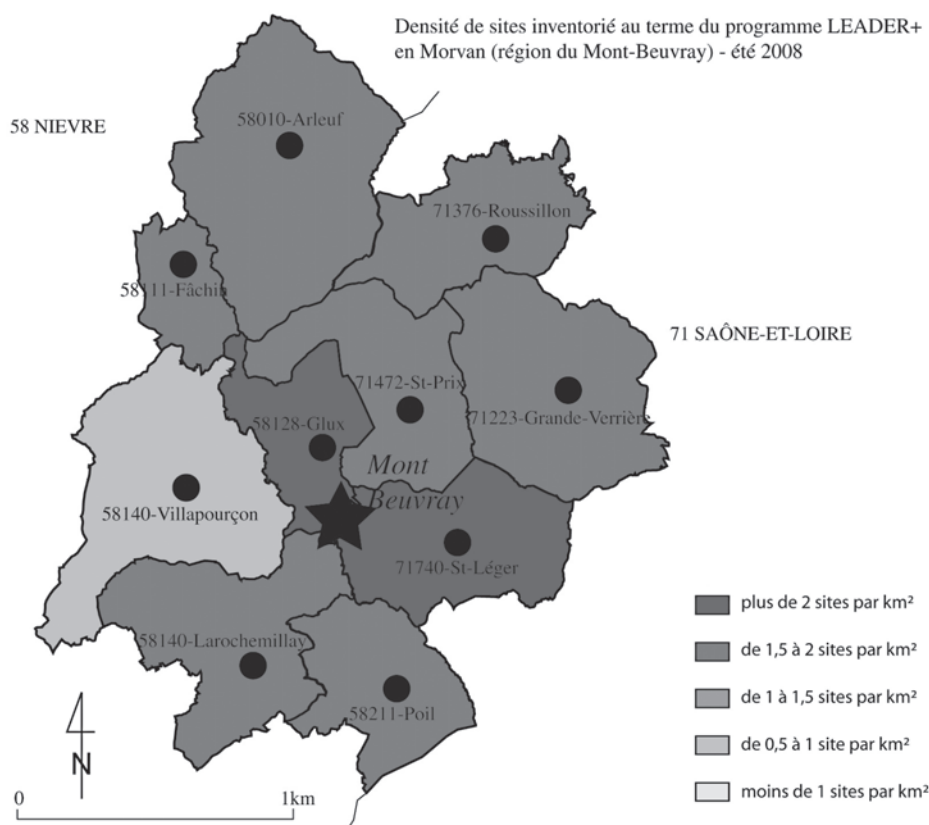
- Université Johannes Gutenberg de Mayence (Allemagne) : Peter Haupt, Ines Klenner.
- Römisch-Germanisches Zentralmuseum Mainz (Allemagne) : Martin Schönfelder.
- Université de Durham (Royaume-Unis) : Tom Moore.
- Université de Reading (Royaume-Unis) : John Creighton.
- Université de Toulouse-Le Mirail/UMR 5608 Traces : Béatrice Cauuet.
- Université de Bourgogne/UMR 5494 ARTeHIS : Sébastien Chevrier, Gilles Hamm, Jean-Paul Guillaumet, Christophe Petit.
- Université de Franche-Comté/UMR 6249 chrono-environnement. Pierre Nouvel, Isabelle Jouffroy-Bapicot.

La mise en œuvre d'approche à plusieurs échelles permet de définir deux axes de recherches complémentaires.

Toutes deux prennent appui sur un espace d'étude commun, correspondant au territoire des communes limitrophes du Mont Beuvray. Leurs territoires, qui s'étendent sur une surface de 36 045 hectares (36 km²) forment une aire d'étude adaptée à nos problématiques (ill. 1, 2). Elles concernent pour partie des territoires de moyenne montagne (partie nord, Arleuf, Saint-Prix, Fâchin, Roussillon-en-Morvan et Glux-en-Glenne) et de piémont (Larochemillay, Saint-Léger-sous-Beuvray, Poil, Villapourçon et La Grande-Verrière).

	Num. INSEE	superficie (hectares)	nb de sites	nb site/ km ²
ARLEUF	58010	5967	97	1,62
FÂCHIN	58111	1388	22	1,58
GLUX	58128	2206	80	3,50
LAROCHEMILLAY	58140	4115	78	1,89
POIL	58211	2702	50	1,85
VILLAPOURÇON	58309	5043	38	0,75
GRANDEVERRIERE	71224	4654	86	1,84
ROUSSILLON	71376	3059	58	1,89
SAINTLEGER	71440	3497	99	2,83
SAINTPRIX	71472	3414	67	1,75

1. Prospections autour de Bibracte. Etat des connaissances sur les dix communes des environs du Beuvray (état novembre 2008).



2. Prospections autour de Bibracte. Localisation des communes étudiées et densité des sites archéologiques.

(prospections à vue). Les pâtures nécessitent une méthodologie adaptée, mise au point par l'équipe de Mayence, qui consiste à ausculter les terres rejetées par les taupes. Les prospections en forêts, en particulier dans les zones enrésinées, restent tout particulièrement aléatoires. Les capacités agronomiques sont relativement limitées et peu variées. Au cœur du massif ancien, les mêmes paysages les caractérisent, marqués par la présence de zones humides de moyenne altitude, dont l'étude archéologique dans le Morvan s'est révélée fondamentale.

La documentation préexistante disponible est donc relativement réduite. L'absence de carte pédogologique, de vectorisation de cadastres anciens et récents (à part celui de Larochemillay), et de programme d'étude spatiale antérieur limite l'exploitation des connaissances. Les méthodes traditionnelles, s'appuyant essentiellement sur la prospection terrestre erratique, fournissent des résultats décevants et ont découragé les érudits locaux. De même, la prospection aérienne, dont l'exploitation dans le nord de la Bourgogne (Nouvel 2004) a montré l'aspect incontournable, n'a guère été mise en œuvre sur ces terroirs pour les mêmes raisons (Goguey *et al.* 2002). La documentation repose donc essentiellement sur des données ponctuelles et imprécises (ill. 3), fruit de découvertes anciennes ou d'explorations ponctuelles, dont la validité scientifique et la représentativité laissent à désirer (Goguey *et al.* 2002). Les récents essais de modélisation (Amoroso, Della 2005) ont d'ailleurs démontré la vacuité d'analyses spatiales sans reprise de la documentation initiale.

Afin de répondre à ces contraintes, un partage des compétences a été décidé entre les différentes études de prospection.

- Inventaires et homogénéisation des données anciennes (fiches Niaux et bibliographie) : Pierre Nouvel.
- Reprise de l'étude du mobilier des fouilles anciennes : Martin Schönfelder.
- Prospection et relevés microtopographiques des sites majeurs des environs du Mont Beuvray : Peter Haupt, Ines Klenner.
- Prospections géophysiques, sondages : John Creighton/Tom Moore.

Au terme de ce triennal, environ 8 % du territoire a été étudié (ill. 4). L'apport reste donc minime, mais plusieurs zones ont été plus volontiers traitées. Il s'agit des abords des Sources de l'Yonne et de Glux-en-Glenne, et du nord de la commune de Poil où se situe le site du Quart du Bois. Tout deux ont fait l'objet d'études approfondies spécifiques.

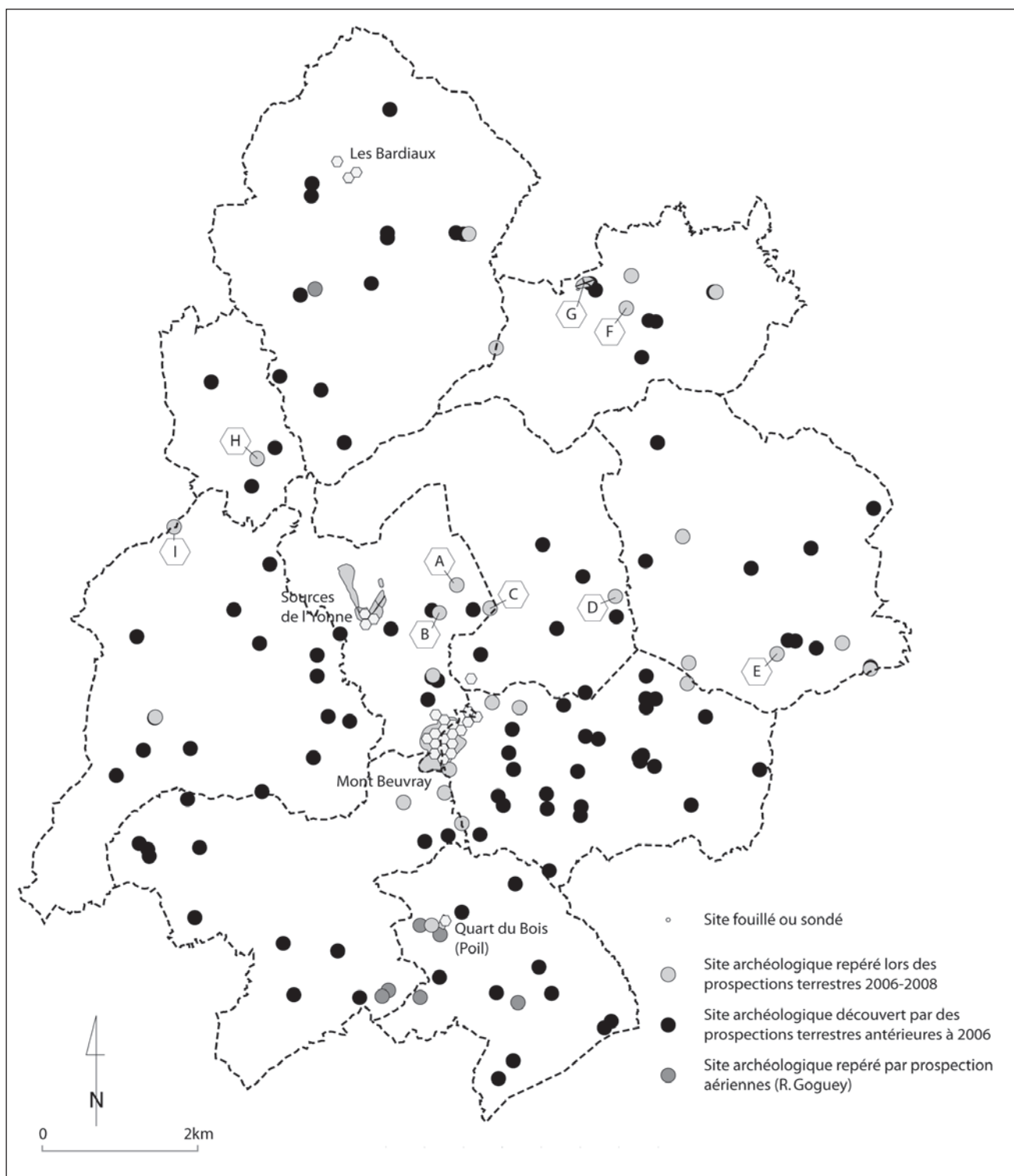
MISE EN ÉVIDENCE DES OCCUPATIONS HUMAINES AUX ALENTOURS DE BIBRACTE

(COORDINATION J.-P. GUILLAUMET, P. NOUVEL, M. SCHÖNFELDER)

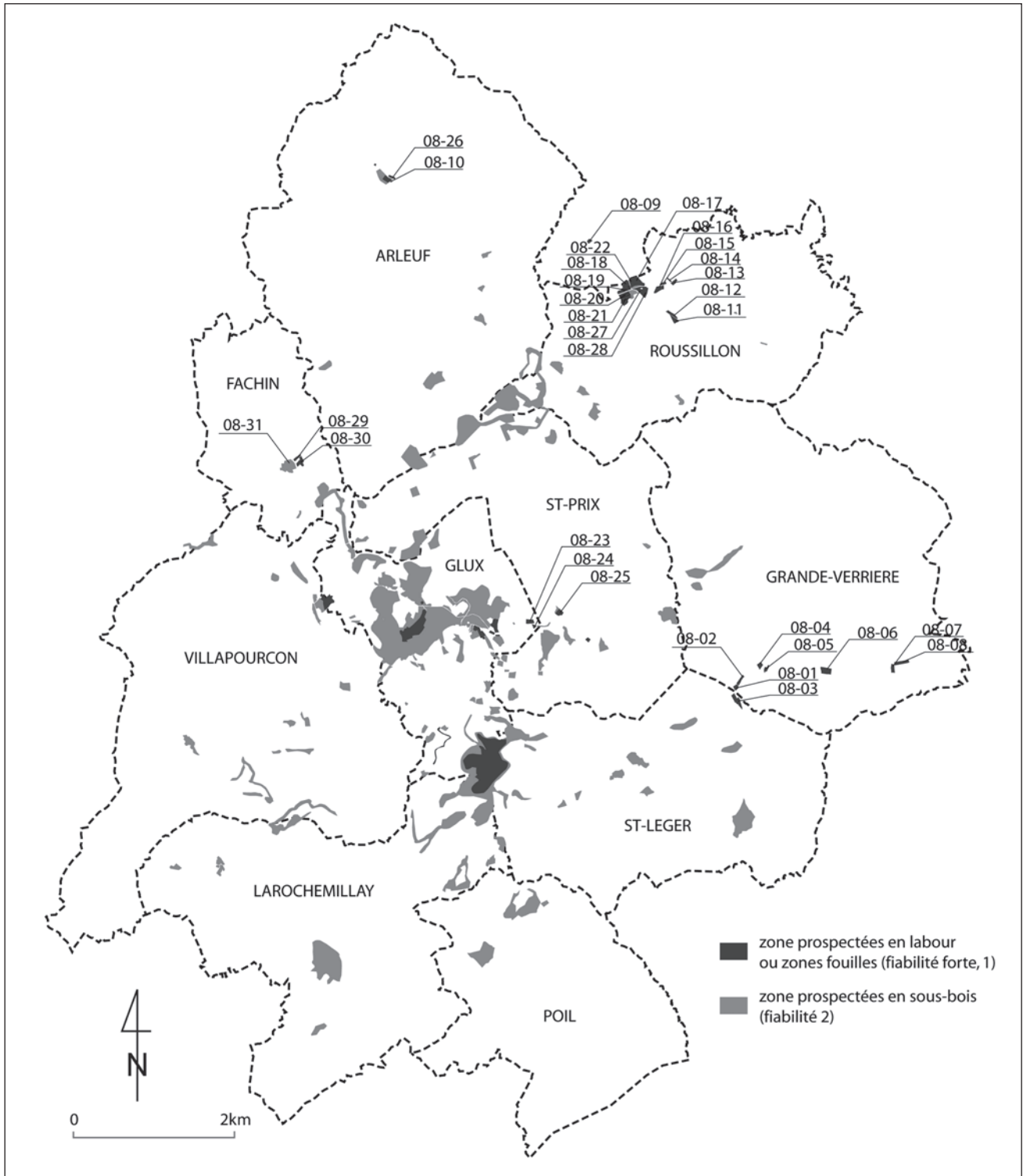
Prospection systématique (P. NOUVEL)

Dans le cadre des prospections inventaires menées sur les 10 communes aux alentours du Morvan, nous avons initié, au cours des années 2007-2008 un programme de prospection systématique. La carte (ill. 4) permet de mesurer l'avancement des opérations. L'essentiel des terrains parcourus est actuellement boisé et ne permet pas des observations optimales. Seule une minorité de la SAU est en effet labourée. C'est sur ces zones que se sont intensifiées nos observations, au cours d'un stage d'une semaine destiné aux acteurs du programme LEADER + « Lieux-Dits ». Les diverses parcelles parcourues ont toutes reçu un numéro de prospection, permettant d'enregistrer les parcelles négatives au même titre que celle fournissant des indices d'occupation (ill. 5). L'ensemble du mobilier en provenant a été traité par des étudiants de l'université de Franche-Comté lors d'un second stage d'une semaine, en juin 2008. Nous nous contenterons ici de présenter quelques sites remarquables, repérés lors de ces campagnes. Le lecteur pourra se reporter aux annexes textes et cartographiques (annexe sous forme de CD) pour de plus amples renseignements.

Il nous a semblé nécessaire de présenter ici, dans des notices succinctes, les principaux sites découverts au cours de ces deux années de prospection.



3. Prospections autour de Bibracte. Modalité de découverte des sites archéologiques protohistoriques et antiques, localisation des principaux sites découverts et étudiés en 2007-2008.



4. Prospections autour de Bibracte. Carte des zones prospectées. Etat en octobre 2008.

Inventaire des parcelles labourées prospectées en 2008

n°parcelle prospection	toponyme	site	surface	remarque	commune	nature du terrain	numéros de parcelles cadastrales
2008-01	<i>Le Grand Champ</i>	71224-84	0,89 ha	quelques tuiles GR, un tesson commune claire GR	Grande Verrière	labouré	BN 129
2008-02	<i>Moulin de Piéjus</i>		1,3 ha	quelques tuiles GR, un tesson commune claire GR	Grande Verrière	labouré	BN 21 et 23
2008-03	<i>Les Fansas</i>	71440-99	4,17 ha	sites de 120 m ² , tegulae, céramique antique	Saint-Léger-sous- Beuvray	labouré	A2 285
2008-06	<i>Le Bois Béreau</i>	71224-86	4,6 ha	Site partiellement vu de 600 m ² , LT et GR	Grande Verrière	labouré	BK 17
2008-07	<i>Le Champ de la Bande</i>		1,55 ha	très faible épandage de mobilier antique	Grande Verrière	labouré	BE 23
2008-08	<i>Le Champ Derrière</i>	71224-85	2,8 ha	Site Antique peu marqué, Antiquité	Grande Verrière	labouré	BD 1
2008-12	<i>Terre de Sarnet</i>	71376-57	1,25 ha	Site de 400 m ² , Antique	Roussillon-en- Morvan	labouré	E3 1060
2008-14	<i>Sur les Champs du Pommoy</i>		0,30 ha	RAS	Roussillon-en- Morvan	labouré	A2 736-738
2008-15	<i>Sur les Champs du Pommoy</i>		0,79 ha	RAS	Roussillon-en- Morvan	labouré	A2 695, 696 et 733
2008-16	<i>Les Bruyottes</i>	71376-58	2,46 ha	faible epandage de mobilier antique	Roussillon-en- Morvan	labouré	E4 578 et 580 à 586
2008-17	<i>Chaintre des Fous Simon</i>	71376-45	4,06 ha	agglomération d'Arbonne	Roussillon-en- Morvan	labouré	A2 678, 682 et 683
2008-18	<i>Pierre d'Eau</i>	71376-46	0,16 ha	agglomération d'Arbonne	Roussillon-en- Morvan	maïs coupé	A2 120, 135, 144, 145, 154, 156, 652 à 659, 662, 663, 665, 668 à 671, 1141
2008-20	<i>Le Trou de Folin</i>	71376-47	1,08 ha	agglomération d'Arbonne	Roussillon-en- Morvan	labouré	E4 954, 955, 958, 515 à 517, 521 à 523, 958, 959, 962 et 1042
2008-21	<i>Le Trou de Folin/ Arbonnes</i>		1,31 ha	RAS	Roussillon-en- Morvan	labouré	E4 1065
2008-22	<i>Chaintre des Fous Simon</i>	71376-45	0,37 ha	faible epandage de mobilier antique	Roussillon-en- Morvan	labouré	A2 672 à 678
2008-23	<i>Les Grands Champs</i>	58128-80	1,8 ha	quelques tuiles GR	Glux-en-Glenne	labouré	A4 621 à 624
2008-24	<i>Les Grands Champs</i>	58128-80	0,2 ha	Site de 1000 m ² , Antique	Glux-en-Glenne	labouré	B1 117
2008-25	<i>Les Pâtures</i>		2,6 ha	RAS	Saint-Prix	labouré	T 158
2008-27	<i>Dessus les Arbonnes</i>	71376-44		Agglomération d'Arbonne	Roussillon-en- Morvan	labouré	E4 544 à 551, 1032, 1033, 1036 et 1037
2008-28	<i>Chaintre Noire</i>	71376-44		Agglomération d'Arbonne	Roussillon-en- Morvan	labouré	E4 554 à 564, 1040
2008-29	<i>Les Fontenottes</i>			RAS	Fâchin	labouré	C2 1224, 1208, 1207, 1206, 1284, 1209, 1210, 1219, 1218, 1220
2008-30	<i>Les Fontenottes</i>			RAS	Fâchin	labouré	C2 1227 et 1228
2008-31	<i>Champ des Gouillats</i>	58111-04		établissement rural GR	Fâchin	pré	D1 4 à 15, 22 à 28

5. Prospections autour de Bibracte. Tableau des parcelles labourées prospectées en 2008.

**Le tertre du bois du « Fou de la Crèche »
(Glux-en-Glenne 58128-35).**

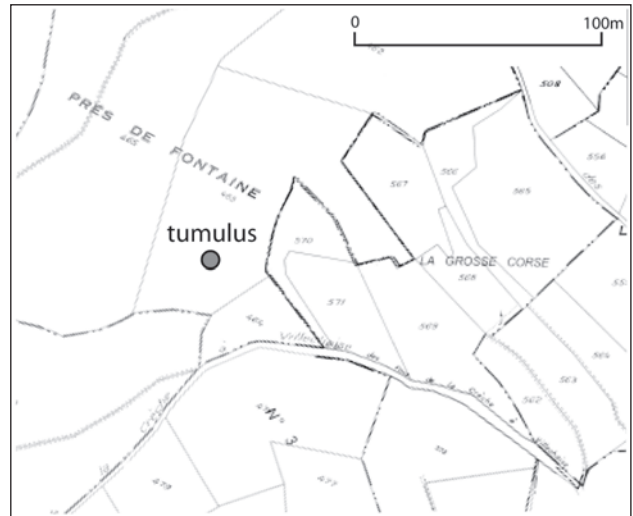
Au lieu-dit « Bois de la Fontaine » (section A2 du cadastre de Glux, parcelle 489, *ill. 6*), les prospections en sous-bois ont permis de reconnaître un monticule circulaire de 13 mètres de diamètre pour 1,5 mètre de haut (*ill. 7*). Sa structure semble constituée de pierraille et de terre et il s'appuie, d'un côté, sur un petit affleurement rocheux. Il s'agit sans nul doute d'un aménagement artificiel, car il adopte une forme régulière en calotte et tranche largement sur le terrain plat environnant. Son aspect est très différent des murgers d'épierrement que l'on rencontre couramment dans les forêts morvandelles et qui sont composés de pierres sans liant terreux. Sa position, non loin du rebord abrupt de la montagne, sur la crête du Fou de la Crèche est remarquable. Il possède toutes les caractéristiques d'un tumulus protohistorique.

**L'établissement rural laténien et romain
du « Champ des Chapelles » (Glux-en-Glenne
58128-34).**

Les travaux de construction de la nouvelle route de Saint-Prix à Glux avaient mis au jour, en 1873, les vestiges de constructions antiques (Bulliot, Thiollier 1892). Ils ont été à nouveau repérés en 2006 dans les pâtures de part et d'autre de la route, au lieu-dit actuel « La Méloise », parcelles B2 880 et 881 et « La Pourrée » parcelles B2 158 et 159. Ils apparaissent sous la forme d'une longue terrasse oblongue, parsemée de tuileaux, de quelques tessons de céramique laténienne et gallo-romaine et de rares scories ferreuses. Un mur est visible à l'angle sud de la terrasse la plus méridionale, recoupé par le ruisseau Saint-Denis. Les substructions se poursuivent au nord de la route, dans les pâtures de « La Pourrée » et dans la friche voisine où des traces de fouilles anciennes sont visibles (*ill. 8*).

**L'établissement antique de Villechaise
(Glux-en-Glenne 58128-80).**

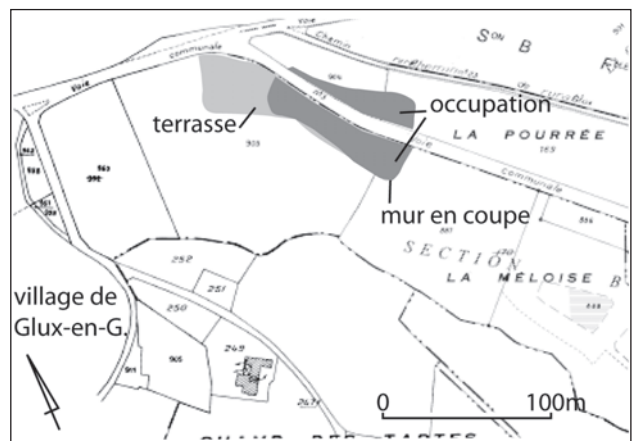
Ce site antique nous a été signalé par le propriétaire exploitant, F. Doreau, qui y avait remarqué de longue date des tuiles et des traces charbonneuses. Il s'étend au sud du vieux chemin de Saint-Prix à Villechaise, au lieu-dit actuel « Les Grands Champs » (Glux-en-Glenne, cadastre B1 117). Plusieurs bâtiments ont été observés en prospection (n° parcelle 2008-24), marqués par des épandages de mobilier



6. Prospections autour de Bibracte. Localisation du « tertre du Fou de la Crèche » (commune de Glux-en-Glenne).



7. Prospections autour de Bibracte. Le « tertre du Fou de la Crèche » à Glux-en-Glenne (photographie M. Schönfelder).



8. Prospections autour de Bibracte. localisation de l'établissement antique du « Champ des Chapelles » à Glux-en-Glenne.

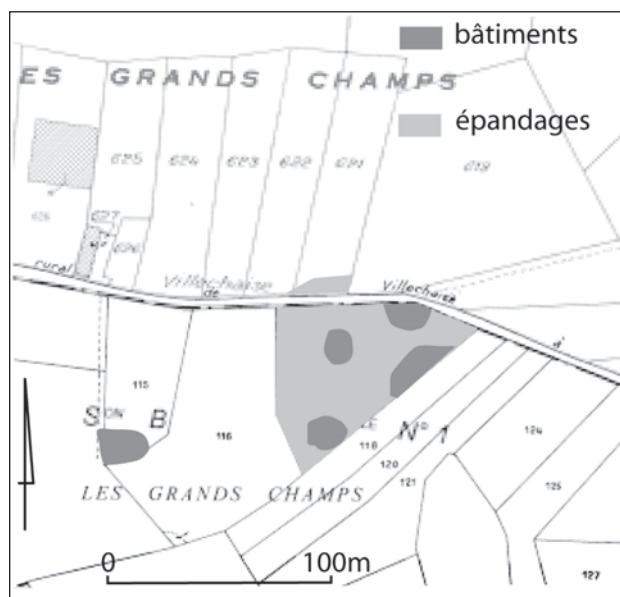
et de *tegulae*, sur une surface assez vaste de l'ordre de 2000 m² (ill. 9). Le mobilier est peu abondant et l'ensemble semble correspondre à un établissement rural de relativement faible statut. Plus à l'ouest, dans la parcelle B2 115, un buisson masque une autre construction, non datée, que le propriétaire nous affirme remonter à l'époque moderne.

L'établissement antique des « Barbiers » (Saint-Prix, 71472-23)

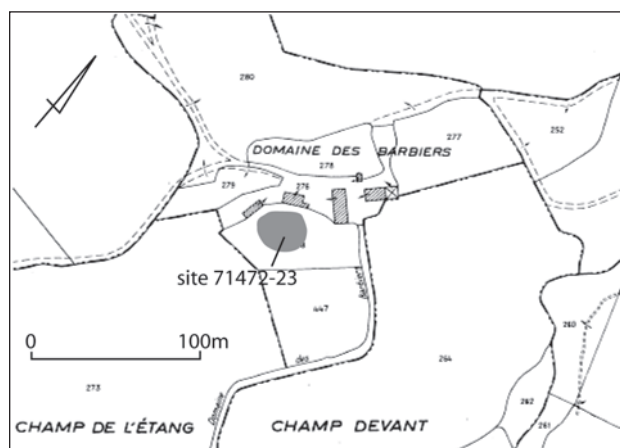
Cet établissement, révélé par la présence de mobilier céramique, nous a été signalé par son propriétaire D. Beucher. Il se situe à proximité de la ferme actuelle des Barbiers (carte communale, numéro 23, cadastre C2 448, ill. 10). Ici encore, ce sont des concentrations de mobilier céramique gaulois et gallo-romain qui en sont les témoins. Elles ont été observées sur une terrasse artificielle située à proximité d'une source pérenne. Le mobilier recueilli est composé de céramique commune (tessons d'éuelles et de pots) et d'amphore italique qui confirme une occupation sans doute modeste qui s'étend du I^{er} siècle avant notre ère au IV^e siècle. L'absence de fouille ne permet pas de savoir si ce site continue à être occupé au Moyen Âge, les textes les plus anciens mentionnant ce lieu ne remontant qu'à l'année 1475. À cette date, un dénombrement rapporte qu'une famille habitait le lieu appelé « Es Barbiers ». Cet habitat apparaît encore en 1645 et sur la carte de Cassini et donnera naissance à la ferme actuelle.

L'établissement rural antique du « Bois Béreau » (La Grande Verrière, 71220-86)

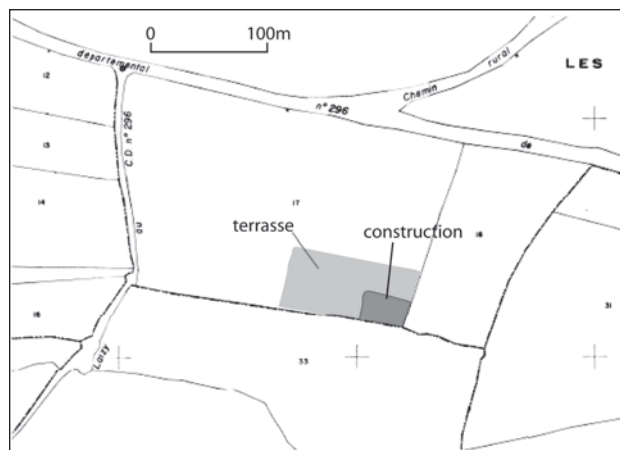
Cet établissement, totalement inédit, a été découvert lors de nos prospections terrestres de mars 2008. Il se révèle par un épandage de mobilier céramique (Dressel 1 céramique commune et fine gallo-romaine) et de tuile sur une vaste terrasse artificielle. Seul son angle nord-ouest, sur environ 5000 m², a été repéré dans la parcelle labourée, le site semblant s'étendre plus largement au sud-est (ill. 11).



9. Prospections autour de Bibracte. Localisation de l'établissement antique de Villechaize à Glux-en-Glenne.



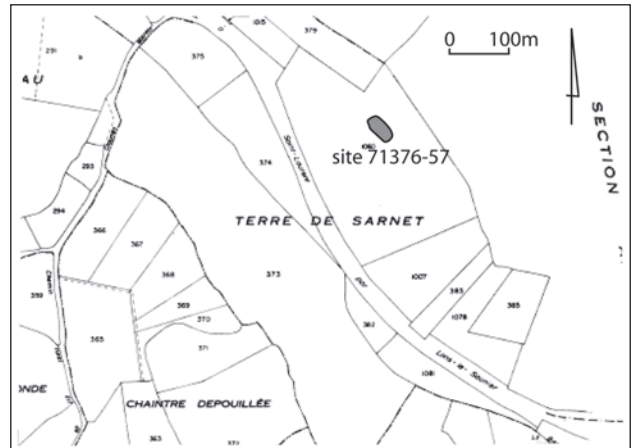
10. Prospections autour de Bibracte. Localisation de l'établissement antique des Barbiers à Saint-Prix.



11. Prospections autour de Bibracte. Localisation de l'établissement antique du Bois Béreau à La Grande-Verrière.

L'établissement rural antique des « Terres de Sarnet » (Roussillon-en-Morvan, 71376-57).

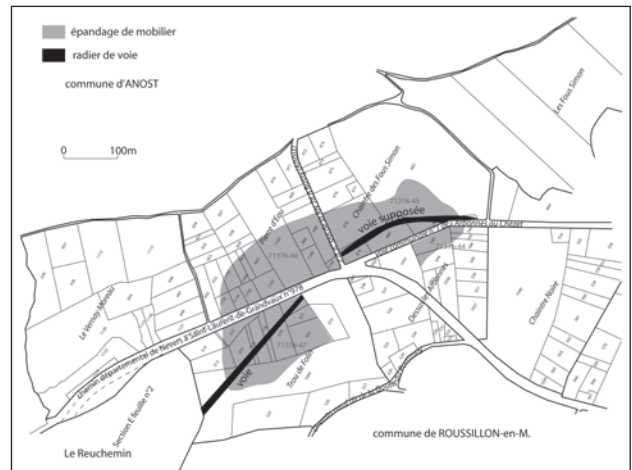
Au lieu-dit « Les Terres de Sarnet » (parcelle cadastrale E3 1060), les prospections de mars 2008 ont révélé un établissement rural antique inédit. Il apparaît sous la forme d'un épandage de tessons d'amphore Dressel 1, de céramique fine (sigillée sud-Gaule Drag 37, fine Autun) ou commune (cruche Autun, commune sombre et claire, pâte blanche surface grise). La zone, d'une surface de 30 x 50 m (*ill 12*), est couverte de *tegulae* et de pierres de construction. Le site est implanté sur un replat artificiel exposé au sud-ouest. Le mobilier recueilli permet de dater sa fréquentation de la fin du I^{er} siècle avant notre ère au III^e siècle de notre ère au minimum.



I 2. Prospections autour de Bibracte. Localisation de l'établissement antique des « Terres de Sarnet » à Roussillon-en-Morvan.

L'agglomération des « Arbonnes » (Roussillon-en-Morvan, 71376-44, 45, 46 et 47).

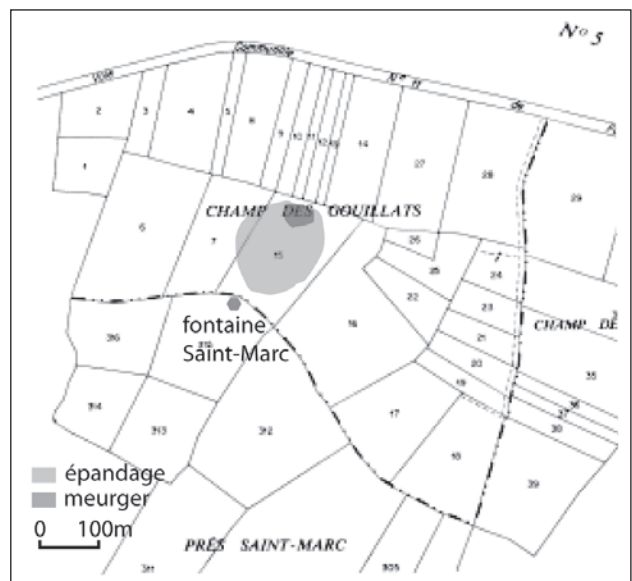
Mentionné dès le XIX^e siècle et reconnu par R. Niaux, ce site a été l'objet de prospections systématiques au cours des années 2007 et 2008. Elle s'étend sur les parcelles cadastrales des lieux-dits actuels « Sur-les-Arbonnes » (71376-44), « Chaindre-des-Fous-Simon » (71376-45), « Pierre-d'Eau » (71376-46), et « Trou-de-Folin » (71376-46); feuilles A2 et E4 de Roussillon-en-Morvan. Une riche occupation, marquée par des épandages de tuiles et de céramique y a été mise en évidence. L'ensemble semble s'organiser de part et d'autre d'une voie antique (*ill 13*), dont la levée est encore visible à l'est, en limite nord des parcelles A2 679 à 681, soulignée par une ligne de pierres provenant de son hérissonnage. Plus à l'ouest, elle est visible, dans la parcelle E4 1069, sous la forme d'un chemin creux. Elle se dirige plus à l'ouest vers le col dit du « Reuchemin », permettant de franchir la crête du Morvan et de basculer dans la cuvette d'Arleuf. L'abondant mobilier recueilli (*ill. 15*, plus de 22 kg en deux ramassages sur la zone 2008-46) permet de dater son occupation du premier tiers du I^{er} siècle jusqu'au IV^e siècle de notre ère. On notera l'abondance des productions de céramique fine en provenance d'Autun, proportion qui contraste avec ce qui s'observe sur les autres sites ruraux du Morvan.



I 3. Prospections autour de Bibracte. Extension de l'agglomération antique « d'Arbonnes » à Roussillon en Morvan.

L'établissement rural antique de la « Fontaine Saint-Marc » (Fâchin, 58111-04).

Les terrains entourant la fontaine de Saint-Marc (parcelles D1 4 à 15, lieu-dit actuel Champ des



I 4. Prospections autour de Bibracte. Localisation de l'établissement antique de la « Fontaine Saint-Marc » à Fâchin.

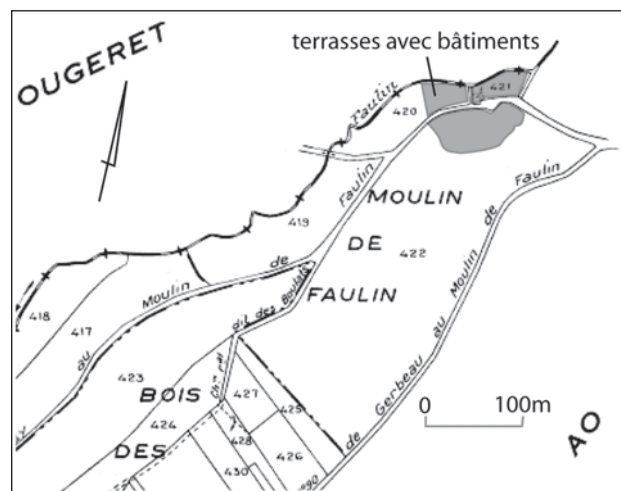
Commune : ROUSSILLON	Auteur : P. Nouvel	description technique	Lieu-dit : Pierre à l'Eau/Arbonne	Parcelles cadastrales :			Année 2008	Unité Stratigraphique 71376-46											
				tourm.	cuis.	finesse			fonction	fragments	pds (g)	NR	NMI	description	typologie	datation approxim.	provenance		
n° invent.	catégorie technologique	tr. inv.	trait. Surf.	b	f	p	a												
	Terre C. Amphore	T	Cl	Comm	non			4	0	50	1	3100	54	4	divers	divers			
	Terre C. Amphore	T	Cl	Comm	non			0	0	18	0	2500	7	1	albinia et autres	Dressel 1	avant 30 av.	Campanie	
	Terre C. Amphore	T	Cl	Comm	non			2	0	10	2	1020	2	1		Dressel 20	15 à 120	Espagne	
	Terre C. claire fine Tournée	T	Cl	F	non			9	12	57	3	780	81	12		cruche	100 à 250	Autun	
	Terre C. Commune Claire T	T	Cl	Comm	non			9	4	6	0	1800	9	7		mortier			
	Terre C. Commune Claire T	T	Cl	Comm	non			23	15	133	6	2290	107	18		divers		cruche Autun, autres	
	Terre C. Commune sombre NT	NT	S	Comm	non			1	0	7	0	220	8	1		Pot			
	Terre C. Commune sombre NT	NT	CL	Comm	non			0	0	1	0	20	1	1		Pot type besançon	augustéen		
	Terre C. Commune sombre T	T	S	Comm	non			39	29	216	3	2190	285	39		divers dont cruche			
	Terre C. commune tournée pâte blanche surf grise	T	Cl	Comm	engobée			8	7	17	0	490	32	8		pâte blanche calcaire surface grise			
	Terre C. fine claire engobée tournée	T	Cl	F	engobée			7	6	41	0	240	54	7		divers	150 à 250	divers	
	Terre C. Engobe rouge interne	T	Cl	F	engobée			1	0	0	0	5	1	1				15-60	
	Terre C. CRA	T	Cl	F	vernissé			0	1	0	0	5	1	1					Jaulges Villiers-Vieux
	Terre C. CRA	T	Cl	F	vernissé			1	0	0	0	10	1	1					centre Gaule
	Terre C. CRA	T	Cl	F	vernissé			0	1	9	0	20	10	1					Indéterminé
	Terre C. CRA	T	Cl	F	vernissé			10	3	23	0	110	36	10					Autun
	Terre C. sigillée	T	Cl	F	vernissé			0	7	8	0	70	11	5					Sud Gaule
	Terre C. sigillée	T	Cl	F	vernissé			3	1	5	0	55	8	4					Sud Gaule
	Terre C. sigillée	T	Cl	F	vernissé			0	1	6	0	35	7	1					Sud Gaule
	Terre C. sigillée	T	Cl	F	vernissé			1	0	0	0	5	1	1					Sud Gaule
	Terre C. sigillée	T	Cl	F	vernissé			1	0	0	0	5	1	1					centre Gaule/phase 1
	Terre C. sigillée	T	Cl	F	vernissé			1	0	5	0	20	6	2					Centre Gaule
	Terre C. sigillée	T	Cl	F	vernissé			1	0	0	0	10	1	1					Centre Gaule
	Terre C. sigillée	T	Cl	F	vernissé			0	1	2	0	15	3	1					Centre Gaule
	Terre C. sigillée	T	Cl	F	vernissé			1	0	0	0	5	1	1					Centre Gaule

Gouillats) sont censés avoir abrité une chapelle dite de Faulin. Le lieu est nommé Champ de la Chapelle en 1822 (cadastre de Villapourçon, B 962, 963, 97-991), aujourd'hui Pré Saint-Marc et Champ Gouillats (cad.1987, D1, 302-316). R. Niaux y voit le centre du hameau médiéval de Faulin, qui aurait été déplacé aujourd'hui quelques centaines de mètres plus au sud sous le nom de Buteaux. Il existait en effet en 1550 une chapelle de Faulin, tenue par un chapelain de Saint-Martin de Nevers. Ses ruines étaient visibles au XIX^e siècle. L. Olivier y signale la découverte de sépultures non datées et de sarcophages. En réalité, cet ensemble se situe un kilomètre à l'ouest, sur la commune de Villapourçon et on doit rejeter le lien qui a été fait entre un ancien Faulin et le site du Pré Saint-Marc. Les prospections de vérification de R. Niaux et de notre équipe ont cependant permis de préciser la nature et la chronologie de cette occupation. Un bosquet d'arbres marque l'emplacement de plusieurs bâtiments révélés par deux murs de grande taille (ill. 15) parsemés de tegulae (prospections S. Izri et P.Nouvel). La nature du terrain n'a permis de recueillir que quelques tessons antiques et médiévaux. La source elle-même se trouve à 100 m au nord-ouest du site. Aucun aménagement n'y a été observé. Des tessons de céramiques antiques ont toutefois été recueillis sur la terrasse entre cette source et le meurger marquant l'emplacement de bâtiments antiques (céramique commune claire, sigillée sud Gaule).

L'ancien hameau de « Folin » (Villapourçon, site 58309-21).

R. Niaux signalait un « ancien moulin à la jonction des chemins de Cussy et de Gerbeau au moulin de Faulin. Il n'existe plus. Si l'on en juge par le cadastre de 1822, il se trouvait sur la rive droite du ruisseau de la Maria, donc sur Saint-Léger-de-Fougeret actuellement. On en trouve effectivement les traces, bases de murs et barrage en 'V' sur le ruisseau, terrasse avec nombreux fragments de verre très fin, verre fondu, scories, briques, certains peut-être Gallo-romain. Ce pourrait être les vestiges de la verrerie de Faulin attestée en 1557, reconstruite en 1604, halle de 13 m par 9 m ». R. Niaux ne savait pas clairement si le hameau de Faulin même se trouve sur cette commune (site 58309-35) ou sur celle de Fâchin (58111-03). Les prospections de vérification ont permis de repérer ce site, qui s'étend non pas au nord mais bien au sud du Ru de Maria (ill. 16). Il se présente sous la forme d'une terrasse portant les vestiges de plusieurs bâtiments. On notera l'absen-

ce de tuile moderne et la présence de quelques tessons qui peuvent être médiévaux ou plus anciens.



Ill. 16. Prospections autour de Bibracte. Localisation de l'établissement médiéval et moderne du Moulin de Faulin à Villapourçon.

PROSPECTIONS INVENTAIRES AUX ALENTOURS DU MONT BEUVRAY (P.NOUVEL)

Élaboration des inventaires communaux

Afin de compiler l'apport complémentaire des données anciennes et de celles des travaux récents de toutes les équipes de Bibracte, chaque commune a fait l'objet d'un inventaire-texte visant à rassembler l'ensemble des informations disponibles. Nous avons cherché à regrouper, par communes puis par sites, l'ensemble des données livrées par les différentes sources. Elle sous-entend à la fois une sélection, une compilation et un croisement des données. Elle est donc fondamentale et tout particulièrement délicate, de par les choix et les interprétations personnelles qui ont pu être faites, autant pour ce qui est de la localisation, de la datation, que de la caractérisation des gisements. Cette première phase, volontairement critique, ne se contente donc pas d'une extrapolation des différentes sources, mais cherche avant tout à synthétiser et à harmoniser les informations, en épurant les données de bases des erreurs redondantes qui ont pu s'y accumuler depuis plus d'un siècle. De nombreux sites apparaissent par exemple au Service Régional de l'Archéologie (SRA) sous quatre numé-

ros différents, deux correspondant à des sources bibliographiques variées, une à des prospections aériennes, la dernière à des données de prospections terrestres. Cela nécessite donc un travail d'analyse et d'interprétation, par la hiérarchisation et la sélection des informations selon nos critères personnels. De même, l'absence généralisée de localisation précise dans les publications anciennes, complique souvent le travail. Il a fallu confronter ces données aux indications fournies par le cadastre et les prospections récentes, afin de limiter au maximum les doublons. Certaines localisations sont malheureusement restées imprécises même si de nombreuses erreurs rencontrées dans la bibliographie ont été repérées et des corrections proposées à la fin des notices communales concernées.

Le cadre du Programme *Leader +* a été l'occasion d'une reprise globale des données existantes dans les dix communes concernées. Cet inventaire archéologique est essentiellement appuyé sur les fiches manuscrites élaborées par R. Niaux et conservé au centre archéologique de Bibracte.

La numérotation des sites dans chacune des communes est distincte de celles du service régional de l'archéologie, pour des raisons de facilité évidente. Le site 71440-28 doit se lire de la façon suivante : 71 correspond au département (Saône-et-Loire), 440 au numéro INSEE de la commune (ici Saint-Léger-sous-Beuvray), 28 au numéro d'ordre du site dans le listing communal. À l'intérieur d'une commune, l'ordre des sites est aléatoire.

Chacune des notices de site répond à une organisation homogène et répétitive permettant le classement des données dans des rubriques préétablies. Les dix proposées s'appuient pour cela sur les choix mis en place au début du projet de prospection inventaire Noyers-sur-Serein (Kasprzyk 1998 ; Poitout, Kasprzyk, Mordant, Nouvel 1999).

Rubrique 1 : Localisation du site et références administratives placées dans l'ordre suivant : commune, lieux-dits (cadastral si disponible, puis appellation vernaculaire ou traditionnelle), numéro de site SRA (département.numéro communal INSEE, numéro d'ordre dans la commune/fait), coordonnées Lambert, numéros de parcelles cadastrales. (sous la forme X/Y/Z) ou précises, délimitant la zone de découverte (X ouest-X est/Y sud-Y nord/Z).

Rubrique 2 : Caractérisation du site. Les termes choisis, volontairement normés, correspondent à une liste prédéfinie correspondant aux différents types de sites (nécropoles, agglomération, voie, lieu de culte, établissement rural, exploitation minière).

Rubrique 3 : Inventaire du mobilier et lieu de conservation. Il est classé en fonction des années de découvertes ou, pour les sites où la documentation est véritablement abondante, sous forme typochronologique et présente le plus synthétiquement possible le matériel recueilli, du plus ancien au plus récent. Les inventaires céramologiques sont normalisés en fonction des fossiles directeurs mis en évidence.

Rubrique 4 : Description et interprétation des structures archéologiques et/ou historiques. Son organisation est identique, par sa structure, à la précédente.

Rubrique 5 : Indices artisanaux.

Rubrique 6 : Position topographique et caractérisation géologique et pédologique (quand disponible).

Rubrique 7 : Proposition de datation. Elle peut être imprécise (datation relative large), en particulier lorsque les interventions de terrain sont lacunaires, ou proposer une datation absolue quand les éléments datant sont abondants.

Rubrique 8 : Nature et auteurs des diverses interventions archéologiques menées sur le site.

Rubrique 9 : Bibliographie, présentée sous forme compilée. Le lecteur devra compiler, pour obtenir les intitulés complets, une bibliographie locale spécifique en cours d'élaboration.

Rubrique 10 : Autres numérotations (fiches Niaux, Amoroso et Déléa 2005 par exemple en Morvan).

L'ensemble de ces données, arrêtées en l'état de la fin 2007, sont présentées dans l'annexe (sous CD).

Les cartes communales

Parallèlement à ces listings communaux, nous fournissons également une série de cartes communales permettant de localiser les différents sites inventoriés. On pourrait croire qu'elles ont été réalisées à l'aide de Systèmes Informatiques Géographiques. Il n'en est rien pour plusieurs raisons.

- Absence de moyen financier pour recruter un spécialiste dans ce domaine (ce genre de travail nécessite un temps relativement long et une grande rigueur, impossible à disposer dans un cadre bénévole).
- Absence de continuité spatiale dans les informations, ce qui interdit toute interrogation croisant base de données et carte active.

L'objectif de notre programme n'est pas d'exploiter les données mais essentiellement de les documenter. Lancer la réalisation d'un programme SIG dans un tel cadre aurait été un effort inutile. Bibracte, pour poursuivre notre action, va cependant veiller à ce que ce travail soit fait dans les plus brefs délais afin de pouvoir intégrer, de façon interactive et facile, les données de prospections futures apportées par les différents partenaires.

Ces cartes ont été réalisées au format illustrator© et présentent, sur une série de calques, les informations suivantes :

- La topographie (calque orographique) avec équidistance 25 m.
- L'hydrographie.
- Les amorces Lambert (recalage géo-référencé).
- Les axes de circulation anciens (documentés dans les listings communaux, avec leur numéro de référence).
- Les lieux-dits actuels (essentiellement les lieux habités).
- Les sites ou les indices de sites (avec leur numéro communal, par exemple le site 58128-01 apparaîtra sur la carte de Glux-en-Glenne sous le numéro 01).

Toutes les cartes communales, regroupées par dossier avec les listings, sont disponibles dans la partie en annexe (sous CD).

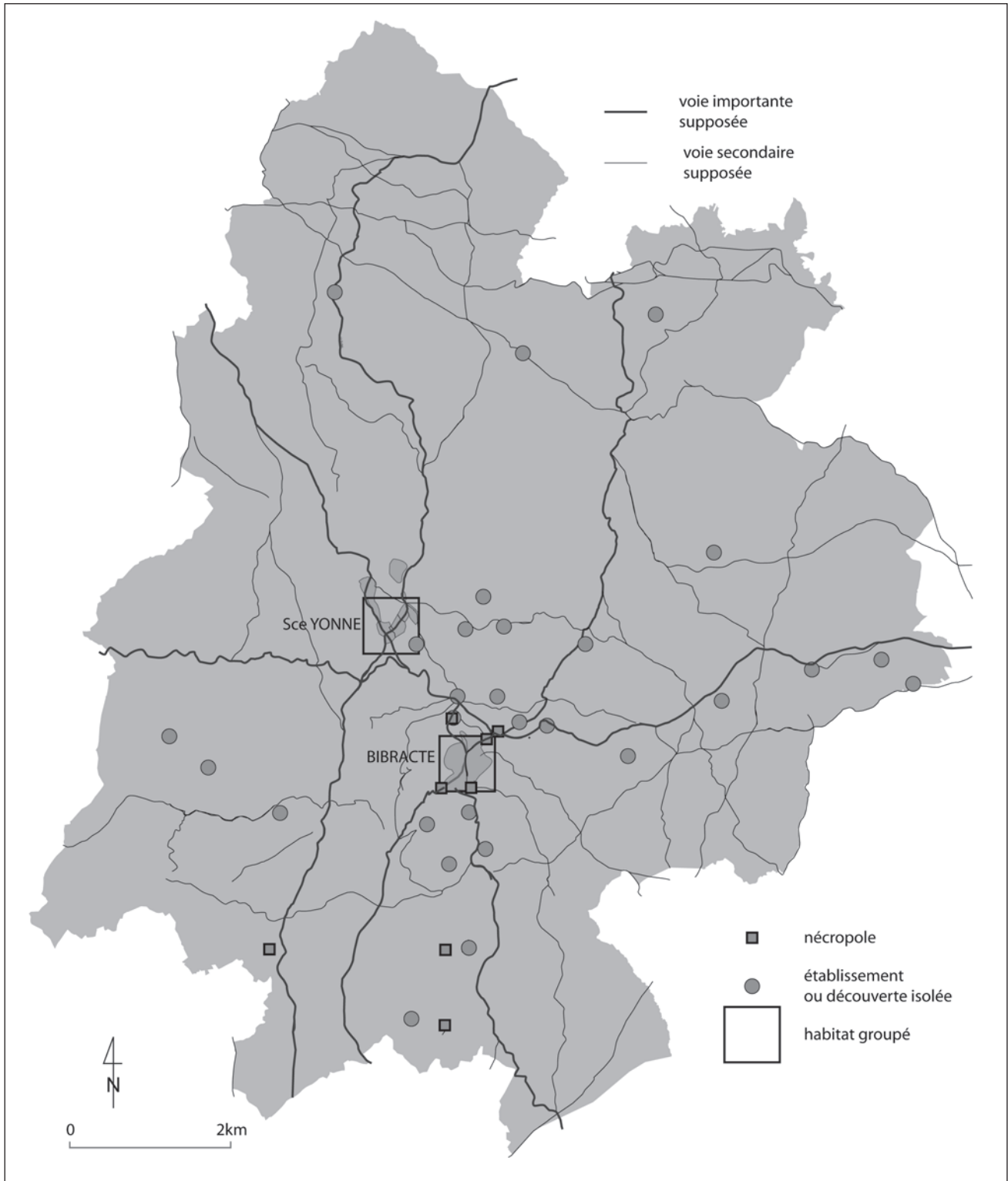
Premiers résultats

Au terme de ces trois années d'inventaire, quelques constats simples peuvent être proposés.

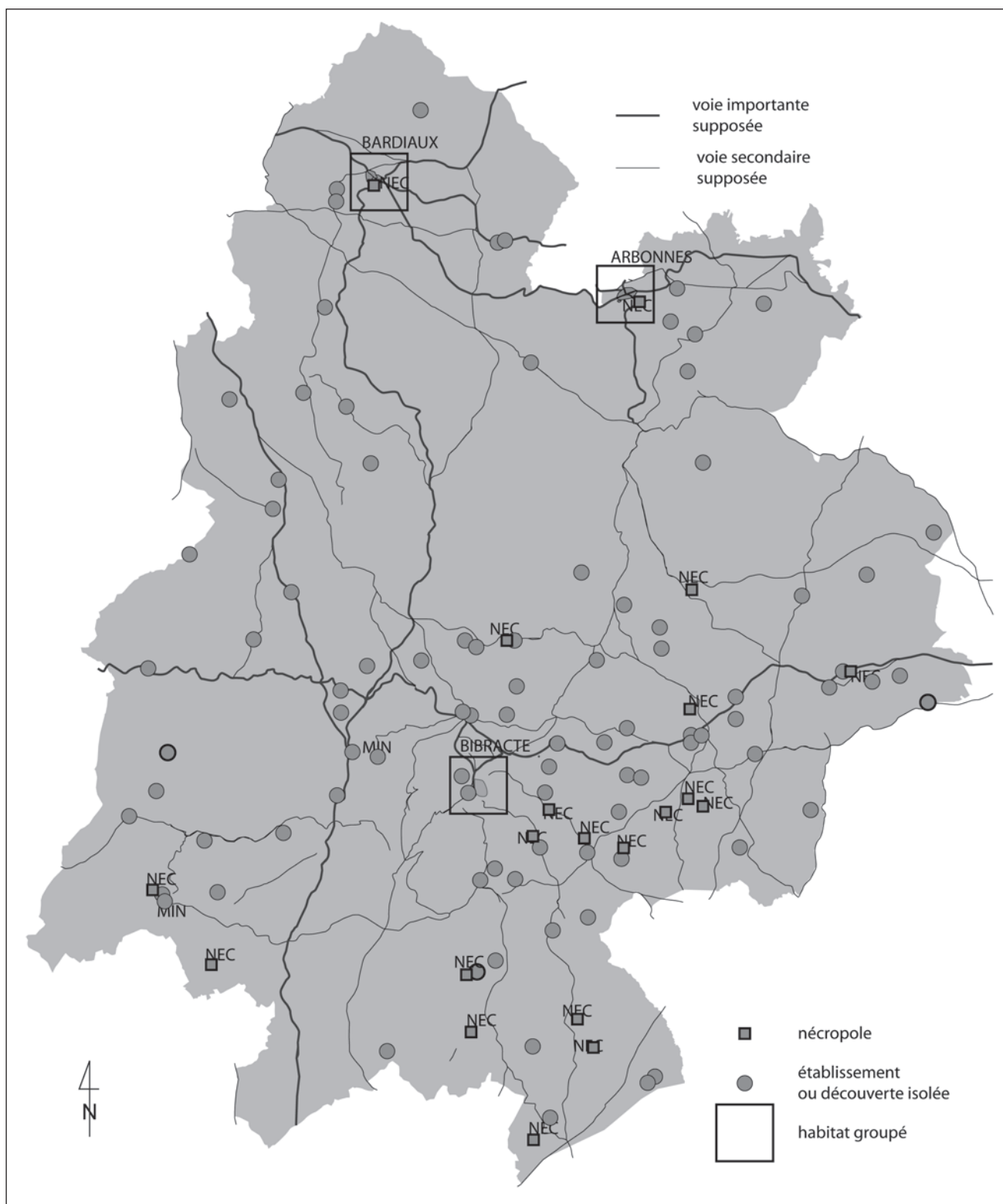
La répartition de ces indices est largement dépendante de l'intensité de l'activité archéologique (*ill. 2*). Encore l'essentiel de la documentation repose-t-elle sur les données anciennes (*ill. 3*).

Il ne serait être question, au regard de ces lacunes documentaires, de proposer une quelconque analyse du peuplement ancien. Les quatre cartes diachroniques présentées ici (*ill. 17 à 20*) ne présentent donc qu'une vision largement tronquée de la réalité. Nombreux sont les sites antiques qui fournissent des éléments de datation antérieurs au premier siècle de notre ère, essentiellement des tessons d'amphore Dressel 1. La carte *ill. 17* laisse donc à penser que la densité du peuplement rural aux alentours du Beuvray était relativement importante. Certains établissements sont de grande taille, comme celui de Poil « Quart du Bois », d'autres largement plus modestes, comme par exemple celui de Glux-en-Glenne « Les Chapelles » (*cf. ci-dessus*). La densité de données datables du Haut Empire est plus importante (*ill. 18*). Même si la qualité des données laisse encore souvent à désirer, on remarque que dans certaines zones mieux connues, on observe un établissement tout les 300 à 500 mètres (régions de Saint-Léger-sous-Beuvray). Cette densité correspond à celle observée au nord du Morvan, dans la région de Quarré-les-Tombes (Nouvel 2004, tome I, p. 403 ; Nouvel 2006b). Malgré la mauvaise qualité des données, on observe la densité des nécropoles, révélées par les multiples stèles ou ciste octogonales inventoriées par R. Niaux (Niaux 1991-1992). Dans certaines zones, comme à l'ouest de la commune de Saint-Léger-sous-Beuvray, on observe même des associations récurrentes entre des établissements ruraux et ces nécropoles. Cette observation laisserait entendre que nous avons ici à faire, comme plus au nord dans le département de l'Yonne, à des domaines ruraux indépendants (Nouvel 2004, p. 379 ; Nouvel 2006a).

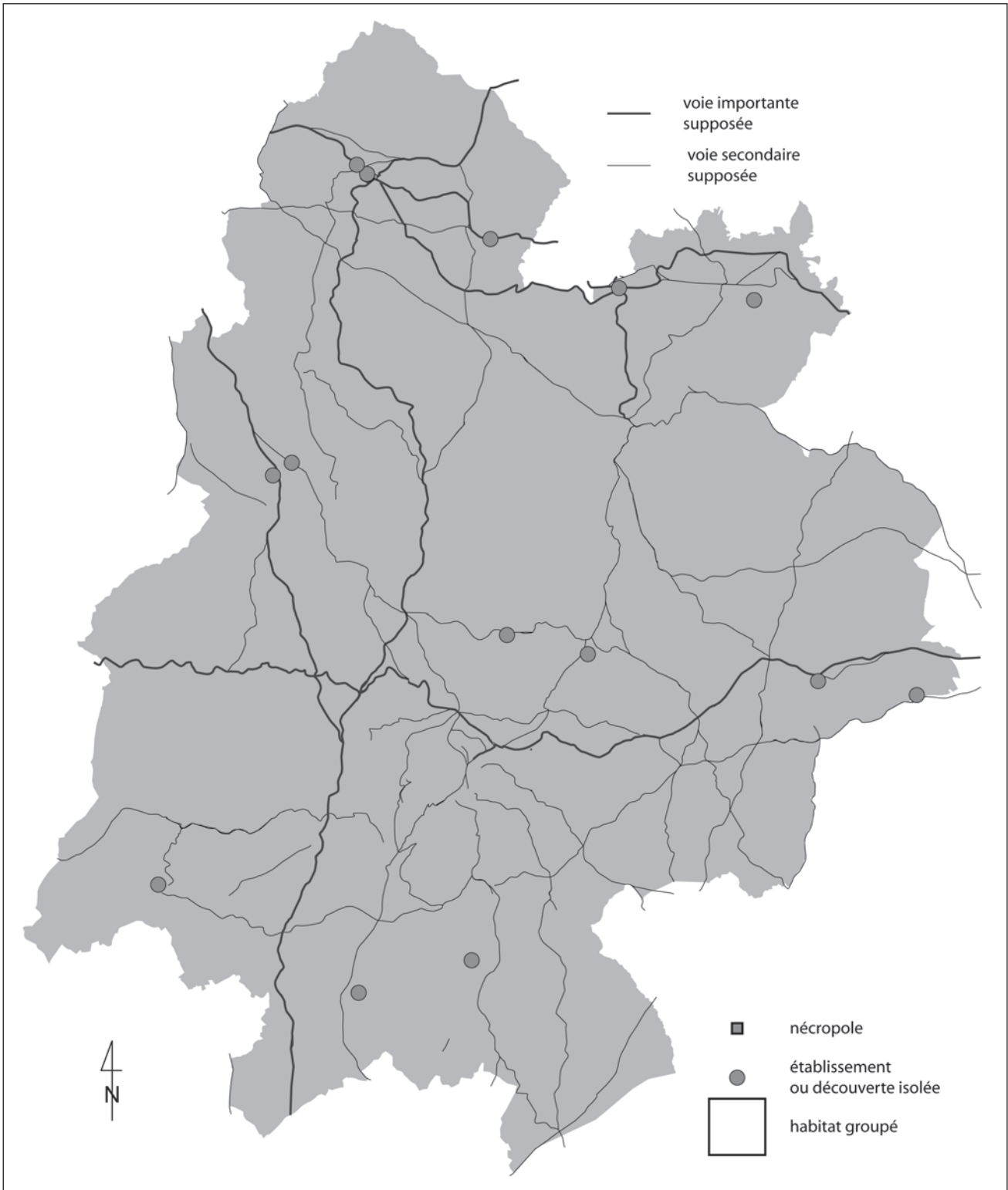
Le manque d'informations fiables ne permet pas de mesurer l'importance des mutations qui touche la région à la fin du Haut Empire (*ill. 19*). Les rares jalons disponibles (Les Bardiaux par exemple) nous pousseraient cependant à nuancer la vision traditionnelle d'un effondrement rural à ces périodes (Olivier 1983 ; Collectif 2004). De même, l'indigence des sources du haut Moyen Âge et l'absence d'étude sur le mobilier céramique de ces périodes interdisent toute analyse du peuplement antérieurement à la multiplication des données textuelles, au cours des XIII^e et XIV^e siècles (*ill. 20*). À cette période, comme le montre le cartulaire de Rivière, l'essentiel du peuplement, même intercalaire, semble déjà en place.



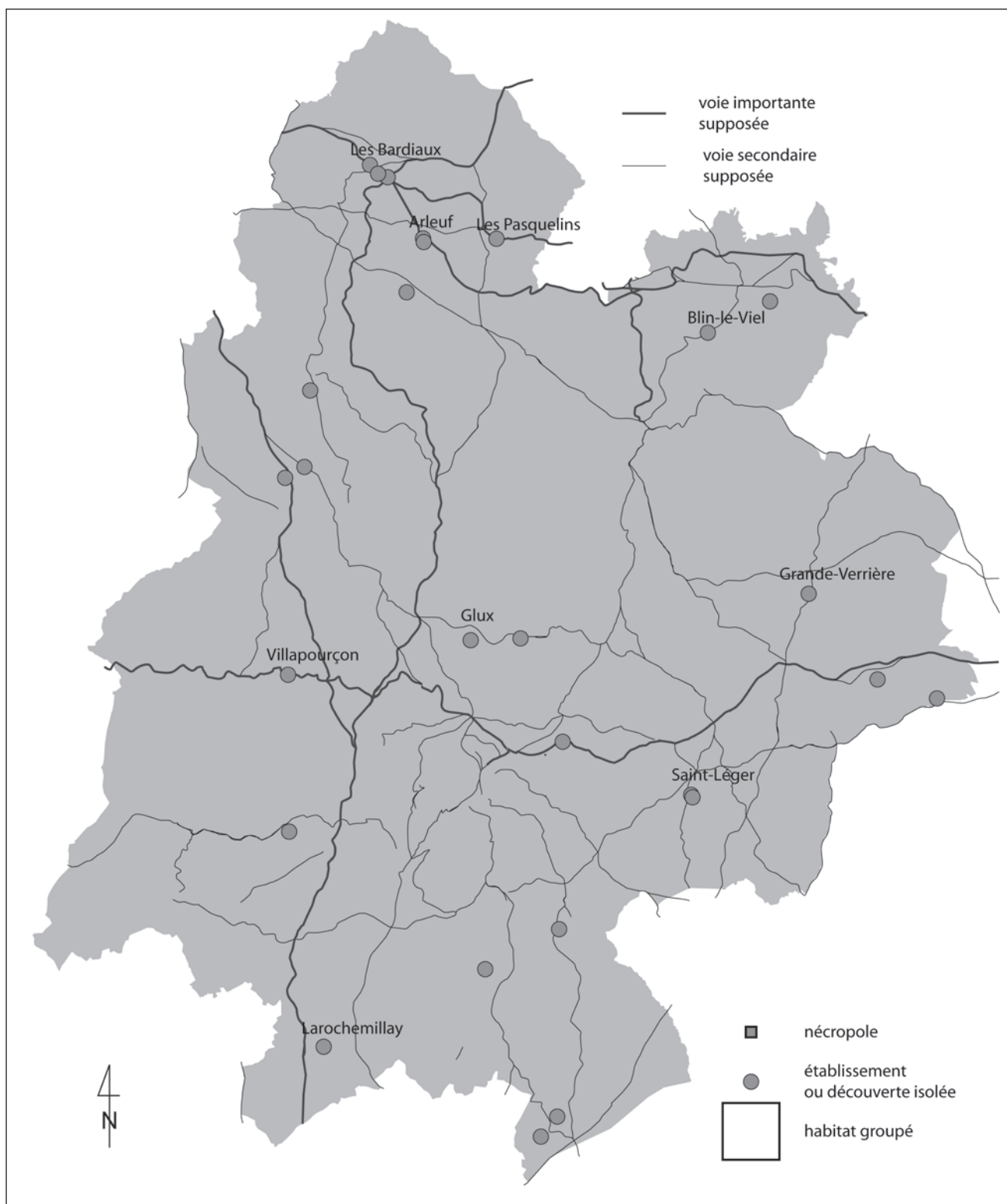
17. Prospections autour de Bibracte. Etat des connaissances de l'occupation humaine à la fin de la période laténienne.



I 8. Prospections autour de Bibracte. Etat des connaissances de l'occupation humaine durant le haut Empire romain.



19. Prospections autour de Bibracte. Etat des connaissances de l'occupation humaine durant la tardo-antiquité.



20. Prospections autour de Bibracte. Etat des connaissances de l'occupation humaine au VIII^e et IX^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

- Amoroso, Delléa 2005** : AMOROSO (H.) DELLÉA (Y.). — *L'occupation du sol aux alentours du Mont Beuvray*, mémoire de licence présenté sous la direction de Th. Luginbühl, Université de Lausanne, trois volumes, 2005.
- Baudiau 1865** : BAUDIAU (J.-F.). — *Le Morvan*. (2 t.). Paris : Guénédaud, 1865.
- Bulliot, Thiollier 1892** : BULLIOT (J.-G.), THIOLLIER (F.). — *La mission et le culte de saint Martin d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays éduen, études sur le paganisme rural*. Autun-Paris : Dejussieu, 1892, 483 p.
- Bigéard 1996** : BIGÉARD (H.). — *La Nièvre* (58). Paris : Académie des inscriptions et des Belles Lettres, 1996 (Carte archéologique de la Gaule [CAG] ; 58).
- Chevrier 2004** : CHEVRIER (S.). — *Rapport de prospection thématique, les enceintes anhistoriques en Bourgogne du sud : I, La Nièvre*. Dijon : Service Régional de l'Archéologie, 2004.
- Collectif 2004** : ROLLEY (Cl.), PEQUINOT (Cl.), PICARD (G.), GUICHARD (V.), KASPRZYK (M.), NOUVEL (P.), GOGUEY (R.). — *Le Morvan gallo-romain*. *Académie du Morvan*, 59, 31^e année, 2004, 59 pages, 27 ill.
- Charmasse 1865** : CHARMASSE (A. de). — *Cartulaire de l'église d'Autun*. Première et deuxième partie. Autun : Dejussieu, 1865 (publications de la Société Eduenne).
- Goguéy, Guillaumet, Niaux 2002** : GOGUEY (R.), GUILLAUMET (J.-P.), NIAUX (R.). — *L'environnement archéologique du Mont Beuvray*. In : MARANSKI (D.), GUICHARD (V.) dir. — *Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental : regards européens sur les âges du Fer en France*. Actes du XVII^e colloque AFEAF (Nevers, 20-23 mai 1993). Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2002, p. 337-343 (Bibracte ; 6).
- Niaux 1991-1992** : NIAUX (R.). — *Monuments funéraires antiques inédits ou oubliés de la région autunoise*. *Mémoire de la Société Eduenne*, LV, 2, 1991-1992, p. 77-112.
- Niaux 1995-1996** : NIAUX (R.). — *Monuments funéraires antiques inédits ou oubliés de la région autunoise (suite)*. *Mémoire de la Société Eduenne*, LVI, 1, 1995-1996, p. 21-32.
- Niaux 2001** : NIAUX (R.). — *L'habitat médiéval fortifié dans l'Autunois*. In : *Chastels et maisons fortes en Bourgogne*. Actes des journées de castellologie 1994-1995. CDDP de Saône-et-Loire, 2001, p. 199-209.
- Niaux 2006** : NIAUX (R.). — *L'habitat médiéval fortifié dans les cantons d'Autun (nord et sud), Epinac, Mesvres et Saint-Léger-sous-Beuvray*. site internet <http://v.niaux.googlepages.com/habitatmedieval>.
- Nouvel 2004** : NOUVEL (P.). — *Des terroirs et des hommes, dynamiques et évolutions des occupations humaines dans le bassin de l'Yonne Moyenne*. Dijon : université de Bourgogne, 2004 (Thèse de doctorat sous la direction de Cl. Mordant, trois vol.).
- Nouvel 2006a** : NOUVEL (P.). — *Les établissements ruraux laténiens de Basse Bourgogne d'après les données de prospections. Interprétation des données spatiales d'après l'exemple de la cuesta crayeuse icaunaise*. In : FICHTL (St.) dir. — *Dossier : Hiérarchie de l'habitat rural dans le nord-est de la Gaule à La Tène moyenne et finale*. Nancy : Service Régional de l'Archéologie de Lorraine, 2006, p. 327-350 (Archaeologia Mosellana ; 6).
- Nouvel 2006b** : NOUVEL (P.). — *L'Avallonnais sous la domination romaine*. *BSEA*, 81, 145^e année, 2005 (2006), p. 5-32.
- Olivier 1983** : OLIVIER (L.). — *Le Haut-Morvan romain, voies et sites*. Dijon : RAE, 1983 (Supplément à la Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est ; 4).
- Rebourg 1993** : REBOURG (A.). — *Saône-et-Loire* (71). Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1993 (Carte archéologique de la Gaule [CAG] ; 71/3).
- Rebourg 1994** : REBOURG (A.). — *Saône-et-Loire* (71). Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1994 (Carte archéologique de la Gaule [CAG] ; 71/4).

11.4. PALÉOENVIRONNEMENT DU MONT BEUVRAY ZONE TOURBEUSE DU QUART DU BOIS – COMMUNE DE POIL (NIÈVRE)

(I. JOUFFROY-BAPICOT, CH. PETIT)

POIL (NIÈVRE)

La zone humide du Quart-du-Bois où a été effectué le carottage correspond plus à un bas-marais qu'à une vraie tourbière. Une accumulation organique, de type tourbe à carex, s'est développée en bas de pente, en fond d'un petit vallon où affleure la nappe phréatique. En contrebas d'une prairie pâturée, ce bas-marais se développe en bordure d'un thalweg emprunté par un petit ruisseau. De très petite taille (quelques centaines de mètres carrés), cette formation présente en surface une végétation caractérisée par des touradons de cypéracées. Plusieurs drains superficiels soulignés par la présence de morelle douce-amère la bordent aujourd'hui. Les sondages effectués ont montré des profondeurs de remplissage approchant les 2 mètres dans la partie de la zone humide la plus proche de la rupture de pente. Un forage à la sonde russe a permis l'obtention d'une séquence de 1,76 mètre.

Les trois datations radiocarbone effectuées sur cette séquence permettent d'établir le cadre chronostratigraphique de l'enregistrement pollinique (datations financées par l'équipe de Mayence sous la dir. de PHaupt). Une date située au niveau 173,5-175 date le début du remplissage de la structure : située dans un intervalle de confiance de 426 à 591 après J.-C., celle-ci montre que l'accumulation organique débute entre la fin de l'Antiquité et le début

du haut Moyen Âge. Deux autres dates obtenues à 135 cm (648-776 cal. AD) et à 65 cm (1410-1612 cal. AD) montrent que le rythme de la sédimentation n'est pas régulier.

La carotte de Poil a aussi fait d'objet d'une analyse de susceptibilité magnétique réalisée à Dijon, sous la direction de Christophe Petit. Les résultats obtenus montrent une variabilité très faible des valeurs de mesure sur l'ensemble de la carotte, les amplitudes maxima n'atteignant même pas la valeur 1. Ils indiquent une relative stabilité de la composition sédimentaire et organique de la carotte. Toutefois, elle permet de mettre en évidence des changements sédimentaires qui ne sont pas perceptibles à l'œil nu sur la carotte.

L'intérêt du forage du Poil réside principalement dans sa situation privilégiée au cœur d'une zone riche en vestiges archéologiques de l'âge du Fer au Moyen Âge. Comme le montre la carte de l'ill. 2, dans un rayon d'environ 500 mètres à l'ouest de la petite zone humide, sont identifiés : les enclos du Carzot révélés par les photographies aériennes de R. Goguy, l'occupation laténienne et gallo-romaine au Quart-du-Bois et la maison forte de Montantaume (Bigéard 1996 ; Goguy 1996 ; Haupt et al. 2007).

Carotte du « Quart du Bois » Poil (Nièvre)

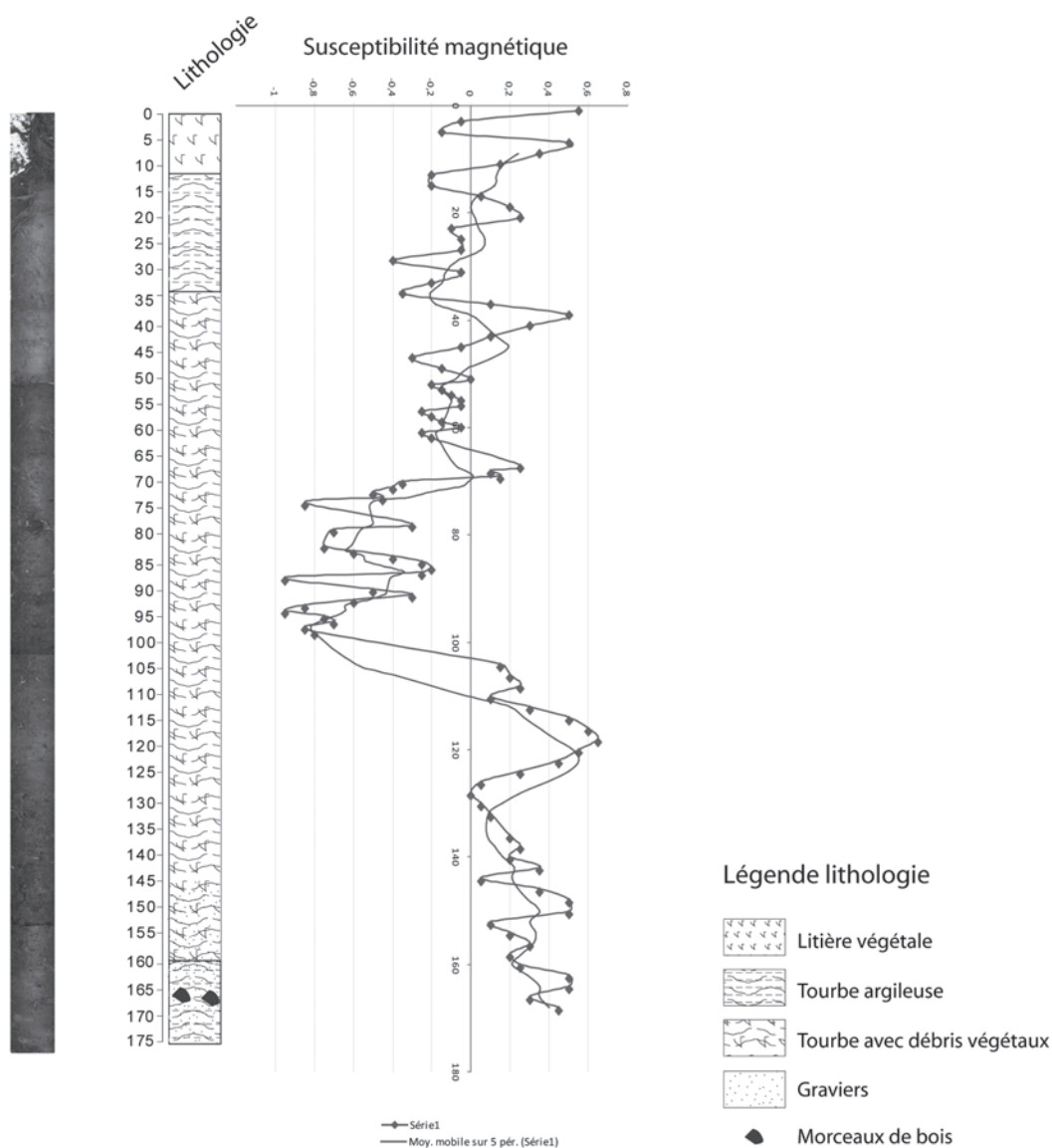
Forage octobre 2006

Coordonnées Lambert : 46° 53' 33" N 04° 02' 03" E

Altitude : 420 m

Datations radiocarbones

Profondeur (cm)	Code lab.	Âge ^{14}C BP	Dates calibrées BC-AD (2 sigma)
64-66	Erl-11294	447 ± 35	[1410-1612] cal. AD
134-135	Erl-11293	1311 ± 40	[648-776] cal. AD
173,5-175	Erl-11292	1547 ± 36	[426-591] cal. AD



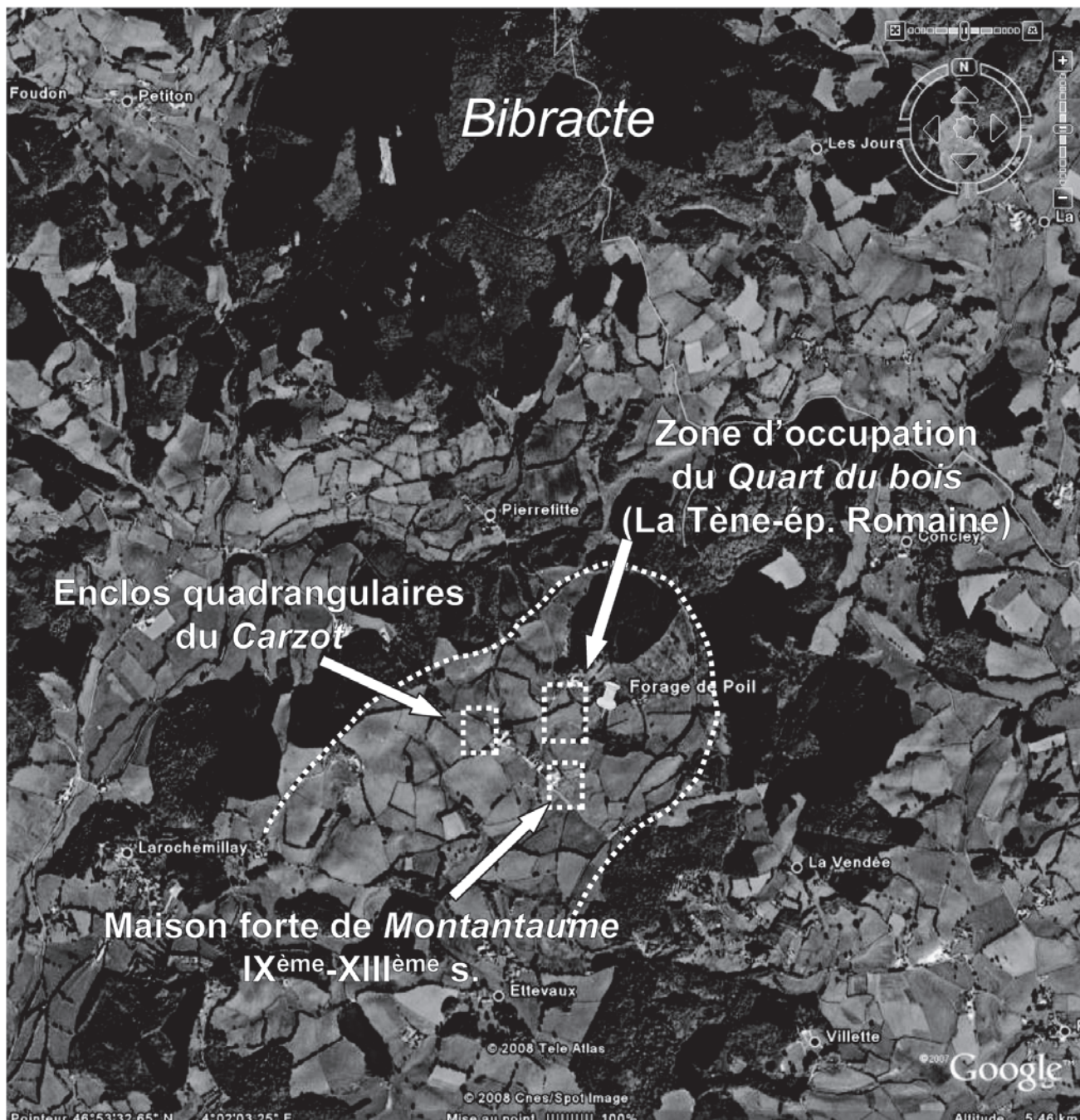
I. La zone tourbeuse du Quart du Bois. La carotte du Quart-du-Bois. Datations radiocarbone, lithologie et courbe de susceptibilité magnétique.

Description des Zones Polliniques Locales du diagramme (lecture de bas en haut)

ZPL	Strate arboréenne	Strate herbacée	Micro Fossiles Non Polliniques
P4c	- la chute de <i>Castanea</i> se poursuit, les taux se stabilisant autour de 10 % dans les niveaux supérieurs - la courbe de <i>Pinus</i> prend de l'importance	- augmentation régulière de la courbe des Poaceae ainsi que de celle des Cyperaceae. - la courbe de <i>Cerealialia</i> -type oscille entre 2 et 5 %; et <i>Cannabis</i> -type décroissent en seconde partie de zone	
P4b	- chute sensible et régulière du taux de <i>Castanea</i> - les autres taxons restent constants et toujours discrets - courbe continue de <i>Juglans</i>	- augmentation régulière de la courbe des Poaceae ainsi que de celle des Cyperaceae - pics ponctuels et concomitants des courbes de plantes cultivées	- T55A T113 et même T368 restent bien représentés
P4a	- après un léger fléchissement entre les deux zones, qui profite à <i>Salix</i> , <i>Castanea</i> atteint un maximum de plus de 40 % - <i>Quercus</i> connaît aussi une légère augmentation	- baisse du taux de Poaceae - baisse de sensible des courbes de céréales et de <i>Cannabis</i> -type - la courbe des Cyperaceae poursuit sa chute	
P3c	- augmentation notable du taux de <i>Castanea</i> qui domine nettement les spectres des taxons arboréens - baisse du taux de <i>Quercus</i>	- parmi les IPA toujours constants apparition d'occurrences de <i>Fagopyrum</i> - la courbe des Cyperaceae augmente à nouveau, puis chute en fin de zone	- présence générale importante et diversifié des MFNP - augmentation régulière de T126 et pic en P3c
P3b	- notable augmentation du taux de <i>Castanea</i> qui atteint 10 % au niveau -98. Chute en fin de zone - seule la courbe de <i>Quercus</i> dépasse les 10 %	- les IPA restent bien représentés. Courbe continue de <i>Centaurea cyanus</i> , qui ne disparaît qu'en fin de zone - chute rapide des Cyperaceae	- après une légère baisse en P3a, T207, T55A et T113 on a une représentation spectaculaire en cours de zone, accompagné de la présence de T368. Tous tendent à la baisse en fin de zone
P3A	- taux de pollen d'arbre à peine au-dessus de 20 % - <i>Quercus</i> majoritaire - légère augmentation de <i>Castanea</i>	- courbes continues de <i>Cerealialia</i> -type (jusqu'à 5 %), <i>Secale</i> et <i>Cannabis</i> -type - rudérales diversifiées, présence régulière de <i>Papaver rhoeas</i> -type et <i>Centaurea cyanus</i> - importante augmentation des Cyperaceae	
P2	- chute drastique du taux d' <i>Alnus</i> , de 20 à 5 % - <i>Fagus</i> perd encore de l'importance - légère augmentation de la courbe de <i>Castanea</i> - premières occurrences de <i>Juglans</i>	- taux de Poaceae autour de 35 % - courbe moins importante mais toujours continue de <i>Cerealialia</i> -type et <i>Secale</i> - spectaculaire pic de spores monolètes	- baisse de T44 - présence régulière de T126 - apparition de T207
P1B	- baisse légère de <i>Corylus</i> , et baisse plus importante pour <i>Fagus</i> - stabilité des autres taxons - occurrences continues de <i>Castanea</i>	- taux de <i>Cerealialia</i> -type en augmentation - apparition de <i>Secale</i> et occurrence de <i>Cannabis</i> -type - augmentation des IPA, notamment <i>Urtica</i> , et diversification des taxons	- présence continue de T113 suivi de T55A
P1A	- taux de pollen d'arbres entre 50 et 60 % - <i>Alnus</i> est le taxon dominant - <i>Quercus</i> , <i>Corylus</i> et <i>Fagus</i> oscillent entre 10 et 15 %	- les Poaceae augmentent de 20 à 30 % - présence de pollen de <i>Cerealialia</i> -type et de rudérales - cortège d'herbacées relativement diversifié	- quasi-absence de MFNP; même les indéterminés sont peu nombreux

IPA : *Indices Polliniques d'Anthropisation*

MFNP : *Micro Fossiles Non Polliniques*



2 La zone tourbeuse du Quart du Bois. Localisation du forage dans son environnement archéologique.

Le premier témoignage historique que nous apporte l'étude de la séquence du Quart-du-Bois à Poil, concerne son existence même. En effet, l'hypothèse d'une origine humaine du remplissage organique de ce petit fond de vallon est envisageable. Il est difficile sur des critères strictement climatiques d'expliquer pourquoi une accumulation débute à ce moment précis alors que les fluctuations du Tardiglaciaire et de l'Holocène n'ont pas produit cet effet. Par ailleurs, les prospections reprises sur le site depuis 2006 dans le cadre du programme *Environnement du Mont-Beuvray*, montrent l'existence d'aménagements qui pourraient être mis en relation avec l'occupation romaine du site, probablement un établissement rural important de type villa (Haupt *et al.*, 2006; 2007). La poursuite des investigations archéologiques et prospections permettra peut-être d'en préciser la nature et la chronologie précise. Toutefois, l'état actuel des connaissances nous permet d'imaginer que le remplissage tourbeux, qui chronologiquement fait suite à la fin de l'occupation romaine, a pu avoir pour origine l'abandon d'un certain type d'organisation du territoire qui a modifié le fonctionnement hydrologique de la zone. Par la suite, les aménagements médiévaux et modernes ne viendront pas interrompre le processus engagé à ce moment-là.

L'analyse pollinique montre que, depuis les V^e-VI^e siècles, les traces d'activités agropastorales sont constantes sur le site, sans rupture majeure entre les phases d'occupation reconnues par l'archéologie. La représentation du couvert forestier est particulièrement basse et contrairement à l'ensemble des autres enregistrements du Morvan, le hêtre y tient une place extrêmement réduite (les taux oscillent entre de 4 et 9 % en zone 1 et n'atteignent que très rarement 1 % dans les zones 3 et 4). Seul le chêne bénéficie d'une représentation relativement constante, avec des taux qui n'oscillent pourtant qu'autour de 15 % du total de grains de pollen terrestre comptés. Au sein de ce paysage très ouvert, il a été possible de mettre en évidence différents types de pratiques agropastorales et de dater assez précisément le démarrage des cultures emblématiques du Morvan : le seigle, le chanvre, le sarrasin et le châtaignier.

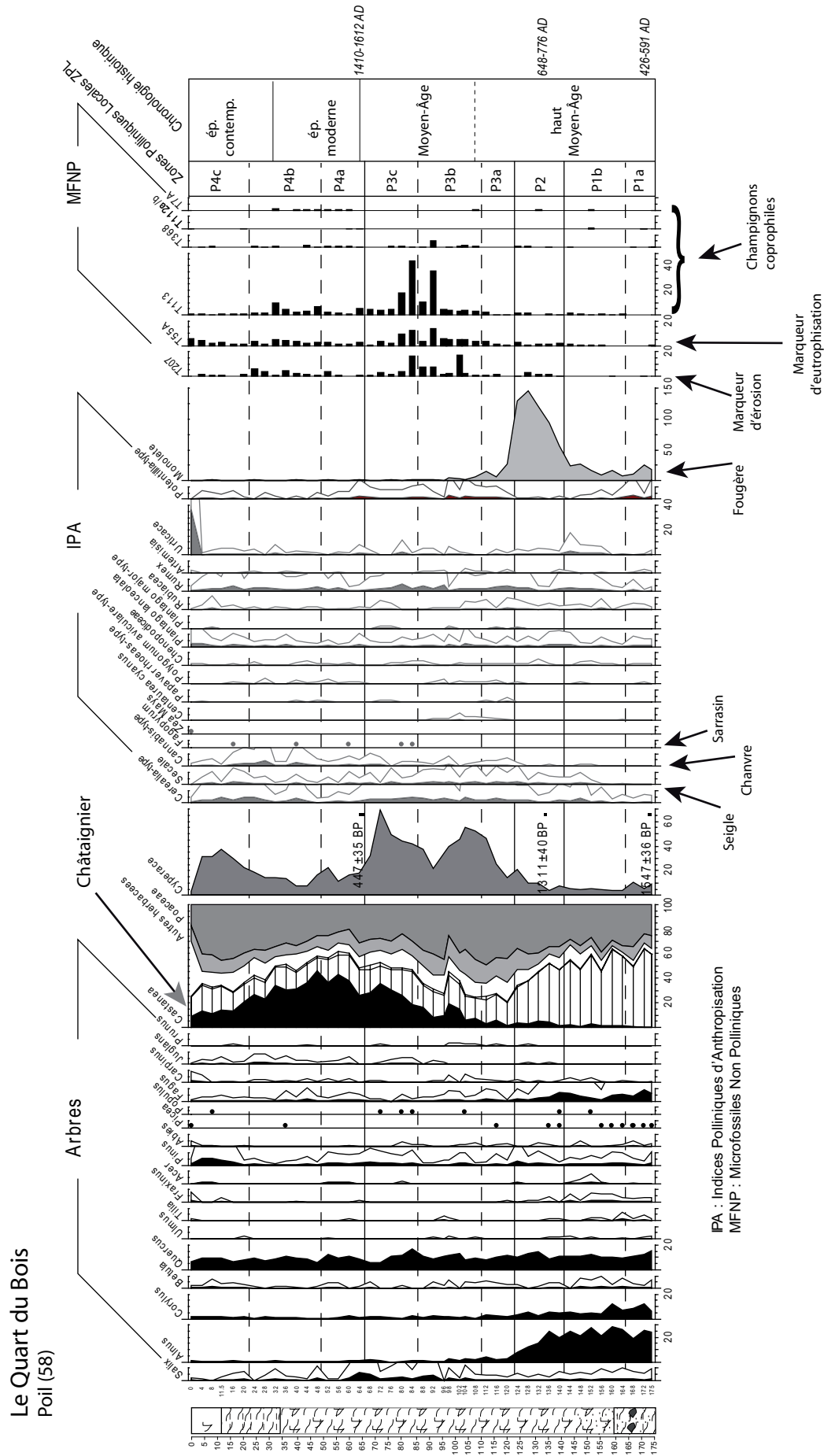
Si les grains de pollen de céréale de type blé, orge et avoine sont déjà présents dès le début de l'enregistrement pollinique, l'apparition de la culture du seigle se fait autour des VI^e-VII^e siècles. Elle sera ensuite continue jusqu'à nos jours.

Les premières occurrences de pollen de chanvre apparaissent au même moment, mais les indices de culture continue ne se placent qu'autour du IX^e siècle. Comme pour le seigle, la présence de pollen de chanvre reste ensuite constante jusqu'aux niveaux supérieurs. Détecter la culture du sarrasin par le biais de l'analyse pollinique est une opération plus délicate. C'est une espèce qui pollinise peu et dont la dispersion pollinique est extrêmement limitée. De ce fait, la présence de grains de pollen de sarrasin, même si elle est rare et toujours en faible quantité, est une bonne indicatrice de la culture de l'espèce dans une zone proche de la zone analysée. À Poil, des occurrences régulières sont notées entre le XIII^e et le XIX^e siècle.

L'analyse du diagramme pollinique montre que ces différentes cultures semblent développées en parallèle et non en concurrence les unes par rapport aux autres. Les légères fluctuations de courbes sont en général concomitantes, comme la baisse enregistrée en ZPL 4a, soit au cours des XV^e-XVI^e siècles, au encore les pics enregistrés en 4b au cours de l'époque moderne.

Les indicateurs de pastoralisme sont aussi très présents, même si l'existence de la pratique de fumure des cultures peut aussi expliquer les très forts taux d'ascospores de champignons coprophiles enregistrés à certaines périodes.

Enfin, c'est aussi et surtout l'importance de la culture du châtaignier, révélée par le diagramme pollinique de Poil, qui en fait sa grande originalité. Les premiers niveaux analysés ne montrent pas la présence de châtaignier, mais rapidement cette espèce fait son apparition et se maintient autour de 5 % jusqu'au XII^e siècle. Le taux de pollen va ensuite croître et dominer durablement la représentation des taxons arboréens. Même si le châtaignier est une espèce qui a une production et surtout une dispersion pollinique importante (Frei 1997), les taux atteints à Poil et la longévité de la représentation ne peut que correspondre à une production locale durable de châtaignes. Traditionnellement dans le Morvan, terre peu propice à la céréaliculture, la châtaigne a constitué un apport alimentaire non négligeable (Crosnier 1998). À Poil, l'apogée de la culture du châtaignier semble se situer entre le XIII^e et le début du XVII^e siècle. Aujourd'hui encore, cette essence est bien présente dans le paysage et, témoignant de l'importance de cette culture dans la région, un hameau voisin porte le nom évocateur de « Les Châtaigniers ». Et son empreinte sociale et festive perdure avec la fête de la châtaigne, organisée à Saint-Léger-sous-Beuvray, le dernier week-end d'octobre.



3. La zone tourbeuse du Quart du Bois. Diagramme pollinique simplifié. Marqueurs polliniques et non-polliniques d'anthropisation.

Le diagramme pollinique de Poil montre aussi que la présence des indicateurs de proximité et la multiplicité des marqueurs d'activités humaines (agriculture, pastoralisme, extension de la culture du châtaignier, érosion), sont contemporaines de la phase d'occupation de la maison forte de Montantaume (IX^e-XIII^e siècles). C'est aussi pour cette période que l'on observe sur la carotte, entre les niveaux -100 et -70, un groupe de valeurs différentes dans les mesures de susceptibilité magnétique. Une phase qui correspond aux forts taux du marqueur

d'érosion qu'est *Glomus*. On est alors probablement à l'époque de la formation du paysage agraire encore perceptible sur l'image aérienne, qui montre la zone d'étude au centre d'une très belle « ellipse de défrichement » (*ill. 2*, soulignée en pointillés).

Ces données très originales pour le Morvan, et d'un grand intérêt pour l'évaluation de l'emprise humaine au pied de Bibracte après l'époque gallo-romaine, pourront faire l'objet d'une confrontation avec les données historiques (archives, plans anciens...).

BIBLIOGRAPHIE

Bigéard 1996 : BIGEARD (H.). — *La Nièvre* (58). Paris : Académie des inscriptions et des Belles-lettres, 1996 (Carte archéologique de la Gaule [CAG]; 58).

Crosnier 1998 : CROSNIER (C.). — *La cueillette des savoirs. Les usages du végétal. Morvan-Bourgogne*. Saint-Brisson : Parc Naturel Régional du Morvan, 1998.

Frei 1997 : FREI (T.). — Pollen distribution at high elevation in Switzerland: Evidence for medium range transport. *Grana*, 36, p. 34-38.

Goguéy 1996 : GOGUEY (R.). — Prospection aérienne des sites archéologiques autour du Mont Beuvray. In : BUCHSENSCHUTZ (O.), RICHARD (H). dir. — *L'environnement du Mont Beuvray*. Glux-en-Glenne (Nièvre) : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1996, p. 125-131 (Bibracte; 1).

Haupt et al. 2006 : HAUPT, (P.), KLENNER, (I.), PETIT (C.), SCHÖNFELDER, (M.). — Site du Quart du Bois, commune de Poil. In : *Rapport annuel d'activité scientifique 2006 de BIBRACTE, Centre archéologique européen*. Glux-en-Glenne : BIBRACTE, 2006, p. 200-202.

Haupt et al. 2007 : HAUPT, (P.), KLENNER, (I.), SCHÖNFELDER, (M.). — Prospection sur le site du Quart du Bois, commune de Poil. In : *Rapport annuel d'activité scientifique 2007 de BIBRACTE, Centre archéologique européen*. Glux-en-Glenne : BIBRACTE, 2007, p. 219-221.

B- SYNTHÈSE 2006-2008

INTRODUCTION

L'ambition affichée au début de programme triennal de développer ce volet du programme de recherche, avec l'organisation de nouvelles équipes, se traduit effectivement par des avancées importantes. Les géoarchéologues et environnementalistes ont terminé une étape de leur programme de recherche en 2008 (action 2.5). Les actions de prospection archéologique, structurées selon leur échelle chronologique et spatiale d'intervention (actions 2.2 à 2.4), se sont toutes soldées par des résultats significatifs, grâce une synergie entre les trois équipes, allemande, anglaise et française, impliquées dans ce programme.

Action 2.1 : mise en cohérence des données de l'archéologie spatiale

RESPONSABLE : SCOTT MADRY (UNIVERSITÉ DE CAROLINE DU NORD, CHAPEL HILL)

Ce volet méthodologique est le seul qui n'ait pas fourni les résultats escomptés, le pilote pressenti n'ayant pu dégager la disponibilité suffisante pour animer un groupe de travail sur le thème. Aussi, celui-ci est plus que jamais affiché comme prioritaire pour les années 2009-2011.

Action 2.2 Les occupations antiques de l'environnement de Bibracte

RESPONSABLES : PIERRE NOUVEL (UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ-CNRS/UMR 6249 CHRONO-ENVIRONNEMENT, BESANÇON), JEAN-PAUL GUILLAUMET (CNRS, MUR ARTEHIS, DIJON).

L'objectif de ce programme est de mieux appréhender les modalités de l'occupation du territoire dans le Haut-Morvan, aux alentours du Mont Beuvray, et de mieux saisir l'impact de son développement puis de son abandon sur les réseaux de peuplement alentours. Il s'est déroulé sous la forme classique d'une prospection-inventaire, synthétisant les données disponibles pour l'ensemble des périodes d'occupation humaine (depuis la Préhistoire jusqu'à l'époque moderne).

Comme annoncée, elle s'est développée en parallèle avec une action identique menée sur le territoire du sanctuaire antique et de l'agglomération de Tintignac/Naves (Corrèze), dans le cadre d'un projet de coopération mené en 2007-2008 et sou-

tenu par l'Union Européenne (fonds Leader +).

L'espace d'étude considéré correspondant au territoire des communes limitrophes du Mont Beuvray couvre une surface de 36 km². Elles concernent pour partie des territoires de moyenne montagne (partie nord, Arleuf, Saint-Prix, Fâchin, Roussillon-en-Morvan et Glux-en-Glenne) et de piémont (Larochemillay, Saint-Léger-sous-Beuvray, Poil, Villapourçon et La Grande-Verrière).

Au terme de ce triennal, environ 8 % du territoire a été prospecté de façon systématique, parallèlement à une reprise complète des données documentaires préexistantes. Toutes les données récoltées ont été assemblées dans un fichier global, adapté à une future indexation dans un SIG à échelle moyenne.

Ce sont au total 667 sites qui ont été inventoriés. Parmi eux, l'essentiel correspond à des sites déjà reconnus ou enregistrés par nos prédécesseurs. Ce sont les inventaires de R. Niaux qui nous ont été le plus utiles pour cet inventaire. Il rassemblait des indices bibliographiques (67 % des sites, soit 467) et les données issues des prospections ponctuelles menées entre 1970 et 1990 (27 % soit 180 sites). Une trentaine a pu être vérifiée et confirmée au sol. Les 40 sites restants correspondent aux nouveaux sites repérés grâce aux nouvelles recherches des diverses équipes travaillant autour du Beuvray.

Action 2.3 : sites antiques majeurs à la périphérie de Bibracte

RESPONSABLES : PETER HAUPT (UNIVERSITÉ DE MAYENCE), MARTIN SCHÖNFELDER (RÖMISCH-GERMANISCHES ZENTRALMUSEUM, MAYENCE), CHRISTOPHE PETIT (UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE, DIJON)

Comme convenu, cette équipe a focalisé ses recherches sur les deux sites importants des Sources de l'Yonne (commune de Glux-en-Glenne) et du Quart du Bois (commune de Poil). Dans les deux cas, un relevé microtopographique d'ensemble a été levé (et complété pour les Sources de l'Yonne par un levé Lidar; cf. supra, action 1.1) et un levé plus poussé effectué sur les anciennes fouilles du sanctuaire gallo-romain des Sources de l'Yonne. Des prospections à vue très poussées ont été effectuées, tant les zones boisées (chablis) que dans les prairies (taupinières). Des prospections géo-

physiques ont été effectuées dans toutes les zones accessibles (prairies), avec des résultats probants sur les deux sites. De nouveaux prélèvements ont été effectués dans les zones humides, dont l'étude vient de commencer (cf. contribution d'I. Jouffroy au rapport 2008). Des sondages exploratoires ont enfin été menés sur le site des Sources de l'Yonne (cf. *infra*, action 2.4).

Les résultats sont importants. Aux Sources de l'Yonne, on montre l'existence d'une très vaste zone d'occupation du I^{er} siècle avant J.-C. (environ 100 ha) caractérisée par une très large distribution de fragments d'amphores Dressel 1 (à l'exclusion des fragments de tuile romaine), des couches archéologiques conservées, au moins localement, et d'importantes terrasses artificielles sur la pente orientale du talweg de l'Yonne. Au Quart du Bois, on pense avoir à faire à une grande villa, avec *pars rustica* au nord-est. L'occupation préromaine, repérée dans des sondages des années 1980, est plus difficile à délimiter et à caractériser.

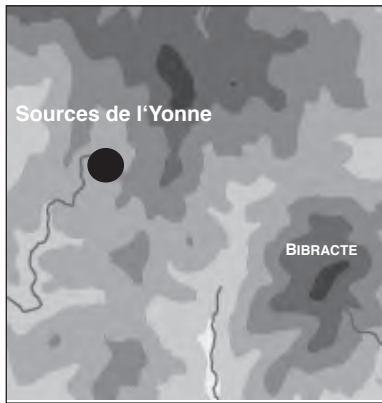
L'action a également permis d'effectuer des interventions préliminaires sur deux habitats groupés qui jalonnent la voie romaine Autun-Orléans, aux Arbonnes (commune de Roussillon-en-Morvan) et aux Bardiaux (commune d'Arleuf).

Un bilan d'étape a enfin été publié en 2008 dans *Archäologisches Korrespondenzblatt*.

Action 2.4: l'habitat rural à la transition âge du Fer/époque romaine

RESPONSABLES : COLIN HASELGROVE (UNIVERSITÉ DE LEICESTER), JOHN CREIGHTON (UNIVERSITÉ DE READING), TOM MOORE (UNIVERSITÉ DE DURHAM)

Le premier souci de l'équipe a été de conclure le programme de recherche des années précédentes dans la vallée de l'Arroux. Ceci a été fait par la publication d'un copieux article dans *Internet Archaeology* en 2008. L'équipe a changé de géométrie au cours du programme triennal, puisque C. Haselgrove, puis J. Creighton, ont dû se retirer provisoirement en raison d'autres obligations universitaires. La collecte des données de terrain s'est néanmoins poursuivie, d'une part avec la prise en charge d'une bonne partie des prospections géophysiques sur les sites des Sources de l'Yonne et du Quart du Bois, d'autre part avec des sondages effectués aux Sources de l'Yonne en 2007, dont les données ont été exploitées en 2008. Ces sondages ont été bénéfiques, puisqu'ils ont montré l'existence de couches d'occupation structurées en des emplacements distants de plusieurs centaines de mètres en périphérie des sources.



III-2. LES SITES MAJEURS DE LA PÉRIPHÉRIE DU MONT BEUVRAY

III-2.1. Sondages aux Sources de l'Yonne

(Intervention n°696) (Action 3.2.1 du programme triennal 2009-2011)

Coordination scientifique du chantier

Thomas MOORE
Université de Durham, Grande-Bretagne

Peter HAUPT
Universität Johannes Gutenberg, Mayence, Allemagne

Direction du Chantier

Arno BRAUN et Ines KLENNER
Universität Johannes Gutenberg, Mayence, Allemagne

Laura CRIPPS
Howard College, Columbia, Maryland, Etats-Unis

Equipes de fouille

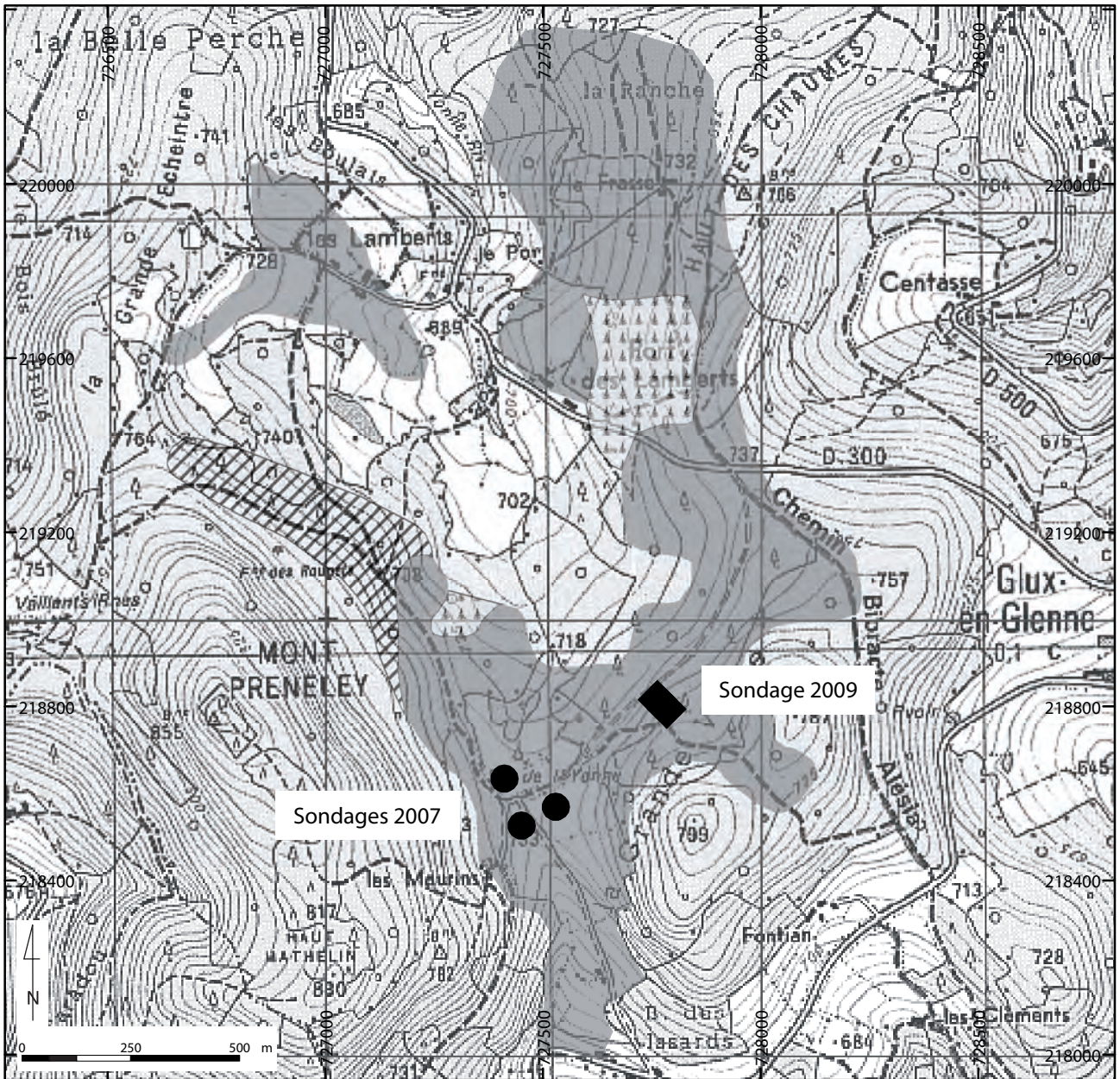
Arno Braun, Ramona Kaiser, Judith Kessler, Ingo Loeb, Christian Lohr
Universität Johannes Gutenberg de Mayence, Allemagne

Arthur Anderson, John Richard Luis Castling, Stephen Cox
Université de Durham, Grande-Bretagne

Charles Gait, Patrick Gotis, Jaimie Wilder
Howard College, Columbia, Maryland, Etats Unis

Rédaction du rapport

Thomas MOORE, Arno BRAUN, Ines KLENNER



1. BibRACTE, Mont Beuvray. Les sources de l'Yonne. Carte du site des Sources de l'Yonne, localisation des sondages.

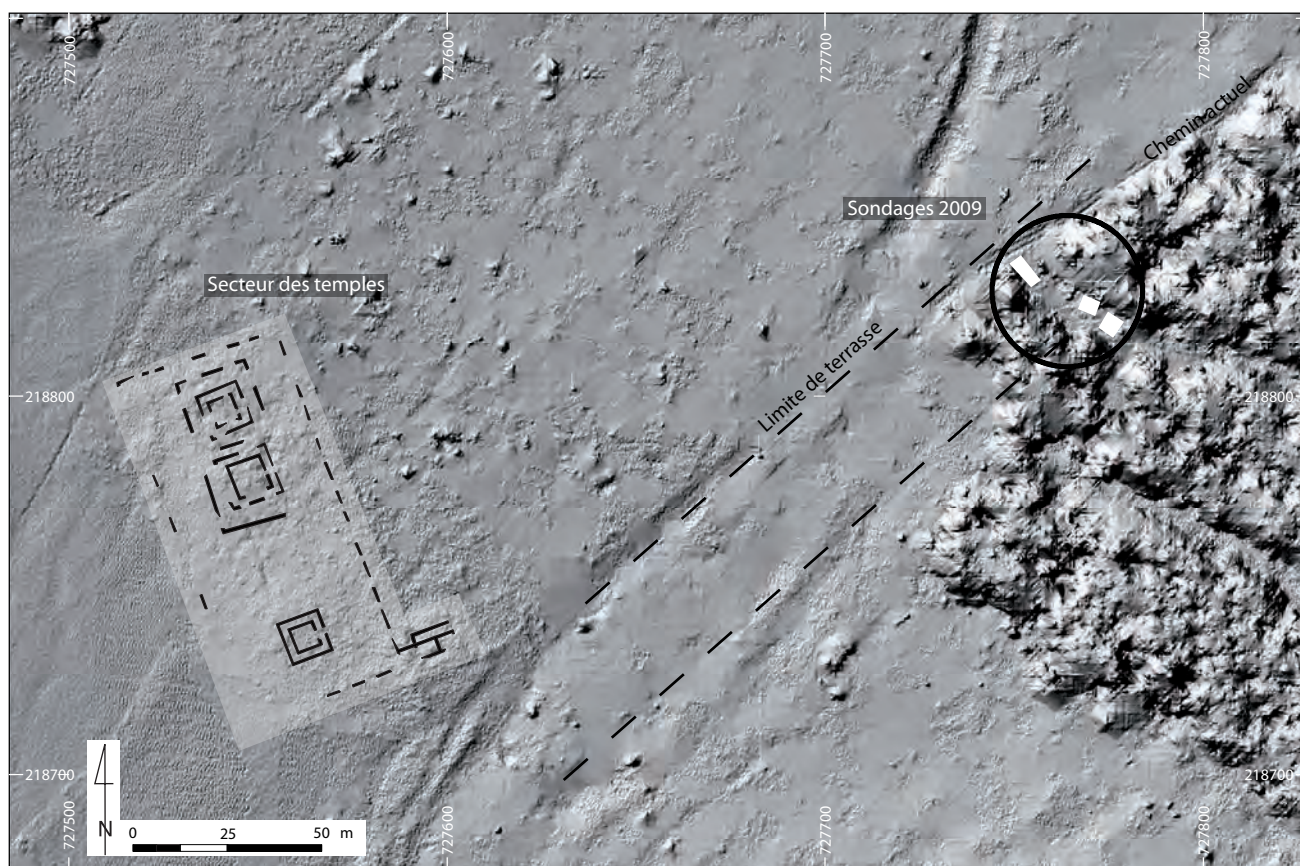
III-2.1. SONDAGES AUX SOURCES DE L'YONNE

INTRODUCTION

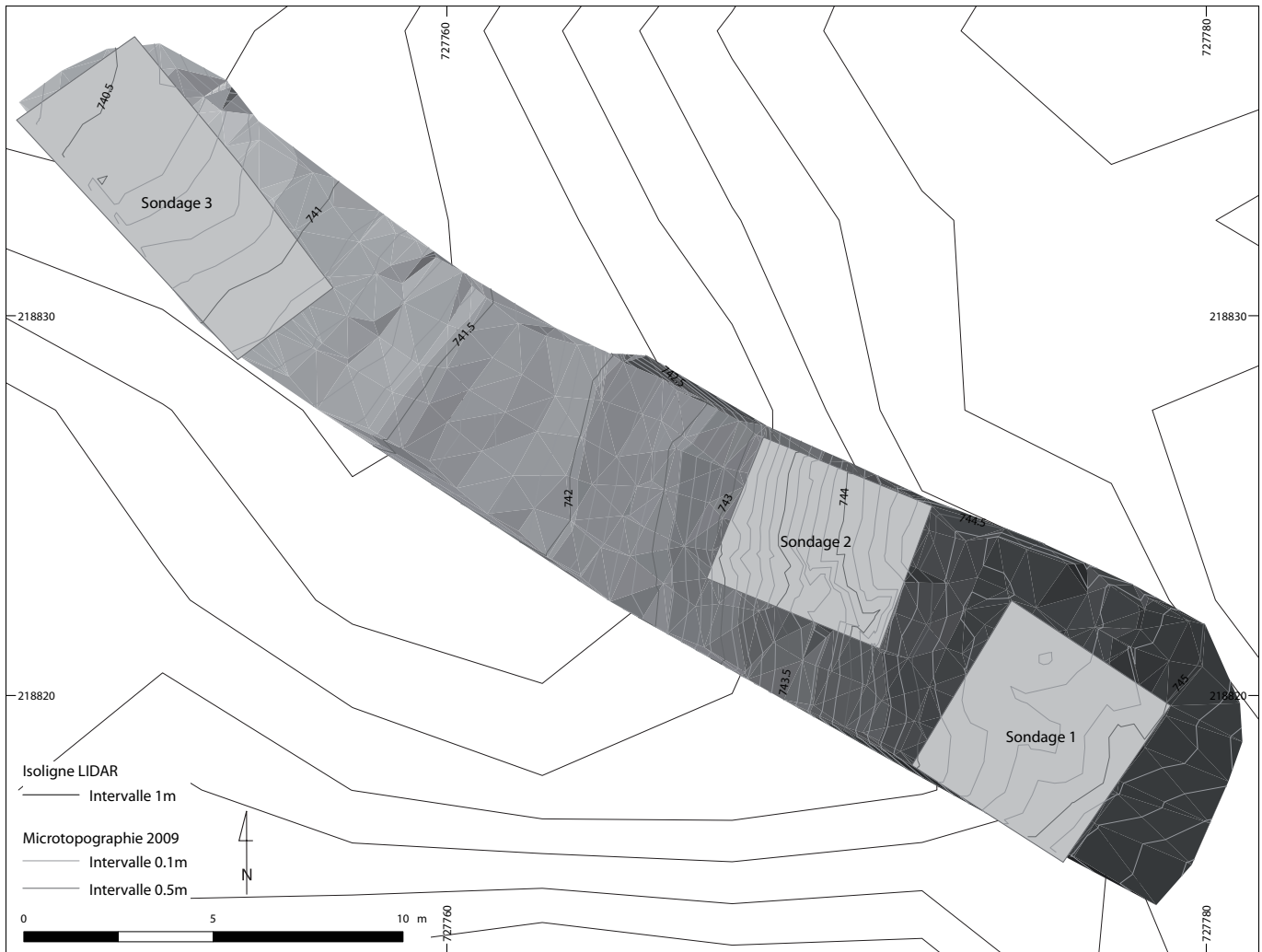
Suivant le programme de recherche triennal 2009-2011, il a été décidé pour cette première année de poursuivre les sondages de contrôle en périphérie du site des Sources de l'Yonne. Cette année, le secteur exploré se situe dans un cloisonnement de la forêt situé à 225 m à l'est du site des temples et environ 400 m à l'est des sondages réalisés en 2007 (ill. 1). Ces sondages avaient quatre objectifs majeurs. Le premier était d'évaluer l'ampleur et la nature des vestiges associés aux terrasses reconnues sur le versant nord du mont de la Grande Vente. Le deuxième était l'analyse des structures construites en terrasses et leur chronologie. Le troisième était de vérifier l'état de conservation des vestiges archéologiques dans un secteur boisé proche des Sources de

l'Yonne. Enfin, le quatrième objectif était d'essayer de comprendre la nature de l'occupation autour du site des Sources de l'Yonne et de comparer sa chronologie avec les sondages réalisés en 2007. Cette année, la composition de l'équipe associait pour la première fois trois universités que sont Durham (UK), Mayence (D) et le Howard College (USA). L'équipe a été présente seulement deux semaines.

Une zone de 320 m² a été dégagée du couvert forestier et décapée à la pelle mécanique. Cette zone constitue un transect selon une ligne de plus grande pente. Elle intercepte les deux grandes terrasses qui occupent ce versant. Ensuite, un passage « à la main » a permis de cerner le potentiel du secteur et d'implanter trois sondages (ill. 2 et 3). Le sondage 1 est sur la terrasse supérieure, le sondage 2 coupe le talus à partir du rebord de terrasse et le sondage 3 est situé au bord du chemin actuel qui reprend tout ou partie d'une voie antique.



2. BibRACTE, Mont Beuvray. Les sources de l'Yonne. Localisation des sondages par rapport aux temples sur fond microtopographique LIDAR.



3. *Bibracte, Mont Beuvray. Les sources de l'Yonne. Position relative des trois sondages et topographie.*

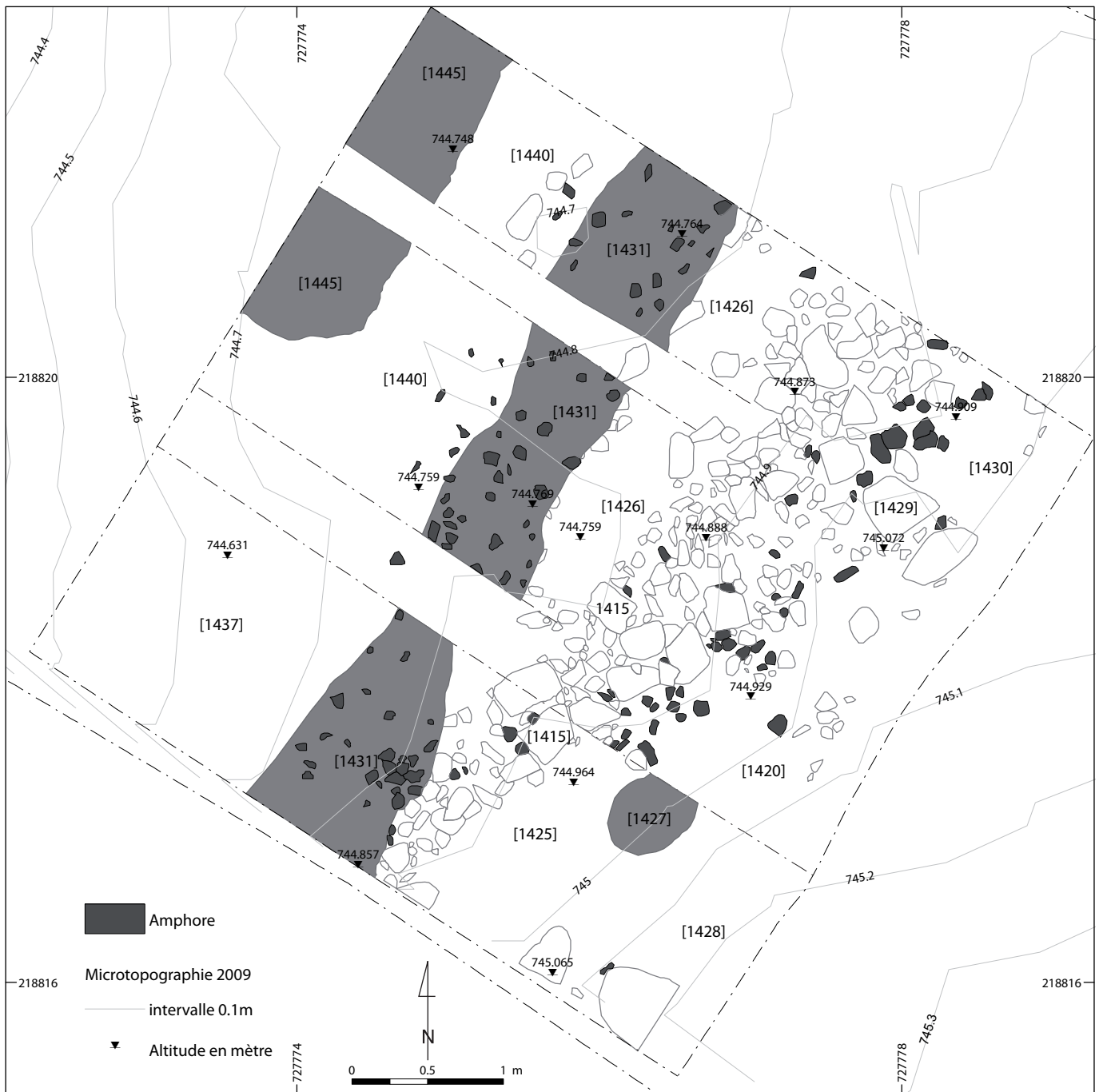
SONDAGE 1

Un sondage de 5x5 m a été ouvert sur le bord de la terrasse supérieure (ill.3-5). La couche supérieure composée de gravats [1417/1420] correspond à un niveau de démolition contenant des amphores et quelques *tegulae*. Sous cette couche, une fondation orientée sud-ouest nord-est [1415] réalisée en pierres grossières a été mise au jour. Cette structure semble correspondre à l'angle d'un bâtiment dont le retour serait orienté approximativement nord-sud. Cet empierrement semble interrompu par une entrée à son extrémité ouest. Il s'agit certainement de la fondation jetée en tranchée soutenant un bâtiment en bois. En effet, cette fondation est semblable à celles découvertes dans les sondages 2 et 3 en

2007 (Creighton, Moore 2007). D'autre part, seul élément de chronologie relative, la fondation semble recouper une couche d'amphores [1431] qui arrive jusqu'au bord de la terrasse.

Un trou de poteau [1428], au sud du mur [1415], qui n'entretient pas de lien stratigraphique avec la structure empierreée, appartient peut-être à une phase plus ancienne en liaison avec le niveau d'amphores.

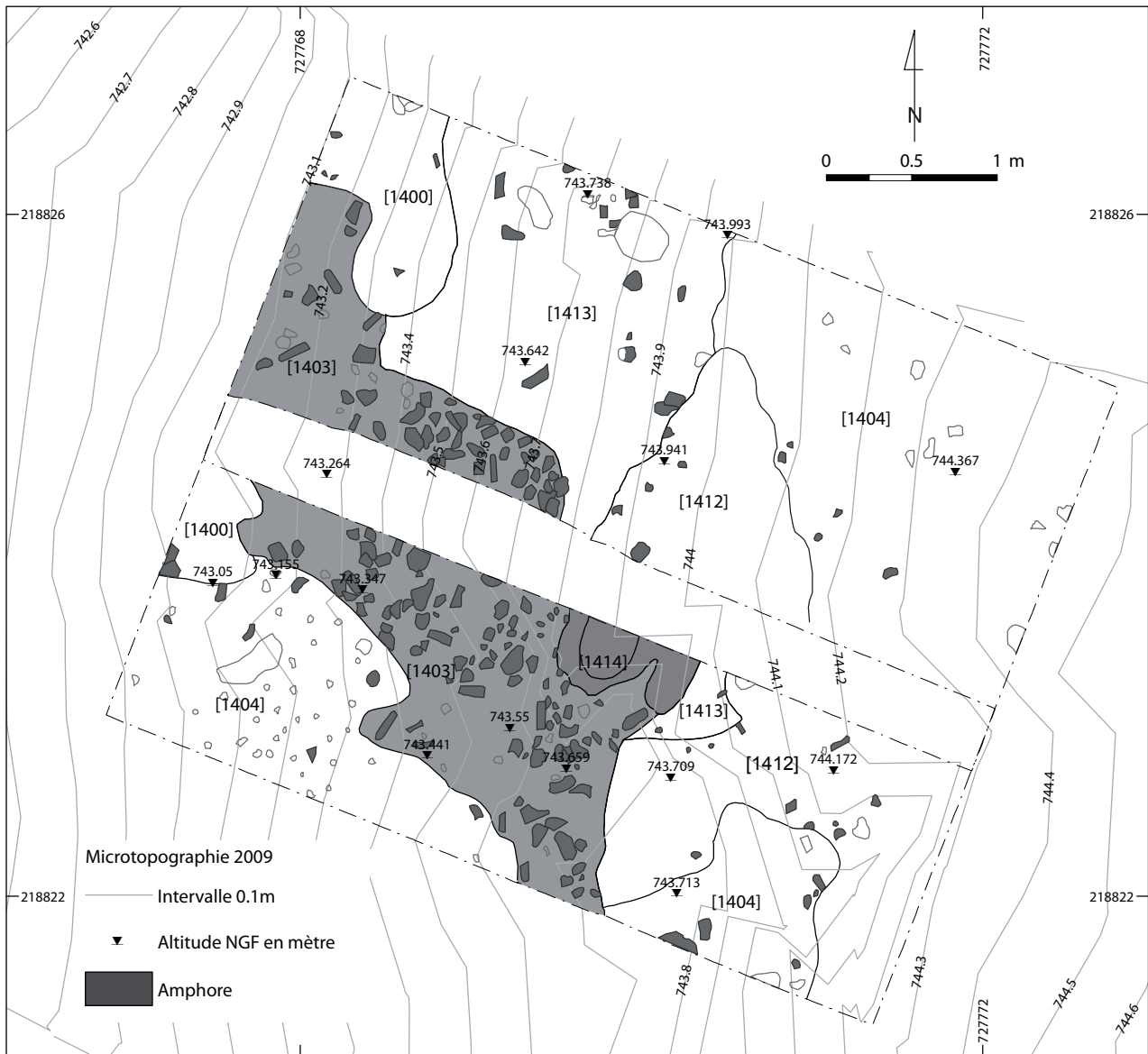
Au nord du mur [1415], sous l'épandage d'amphores, une couche d'argile jaune mélangée à des scories de fer [1445] a été découverte. Elle serait à mettre en relation avec des niveaux cendrés repérés en contre bas sur la pente dans le sondage 2.



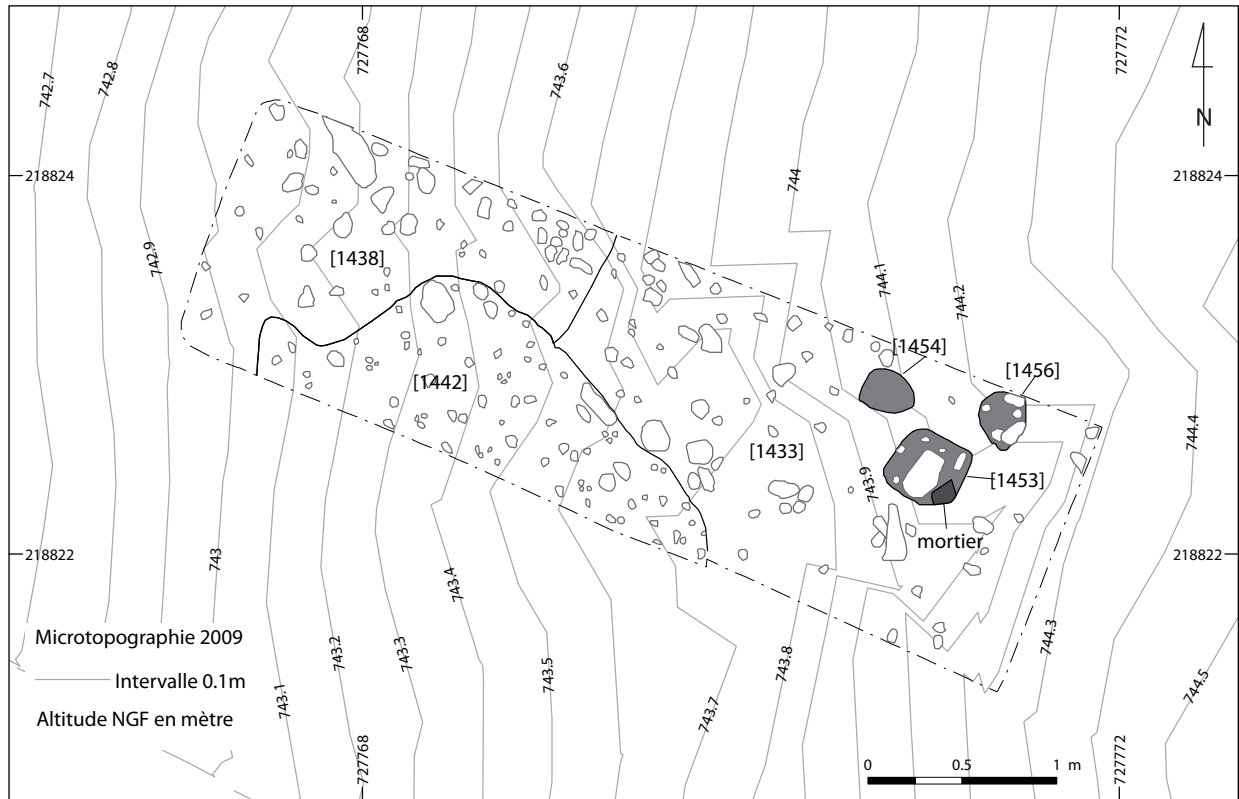
4. Bibacte, Mont Beuvray. Les sources de l'Yonne. Sondage I, plan.



5. Bibracte, Mont Beuvray. Les sources de l'Yonne. Sondage I, vue vers le nord-ouest.



6. Bibacte, Mont Beuvray. Les sources de l'Yonne. Sondage 2. Plan des structures au niveau supérieur.



7. BibRACTE, Mont Beuvray. Les sources de l'Yonne. Sondage 2. Plan des structures au niveau inférieur.

SONDAGE 2

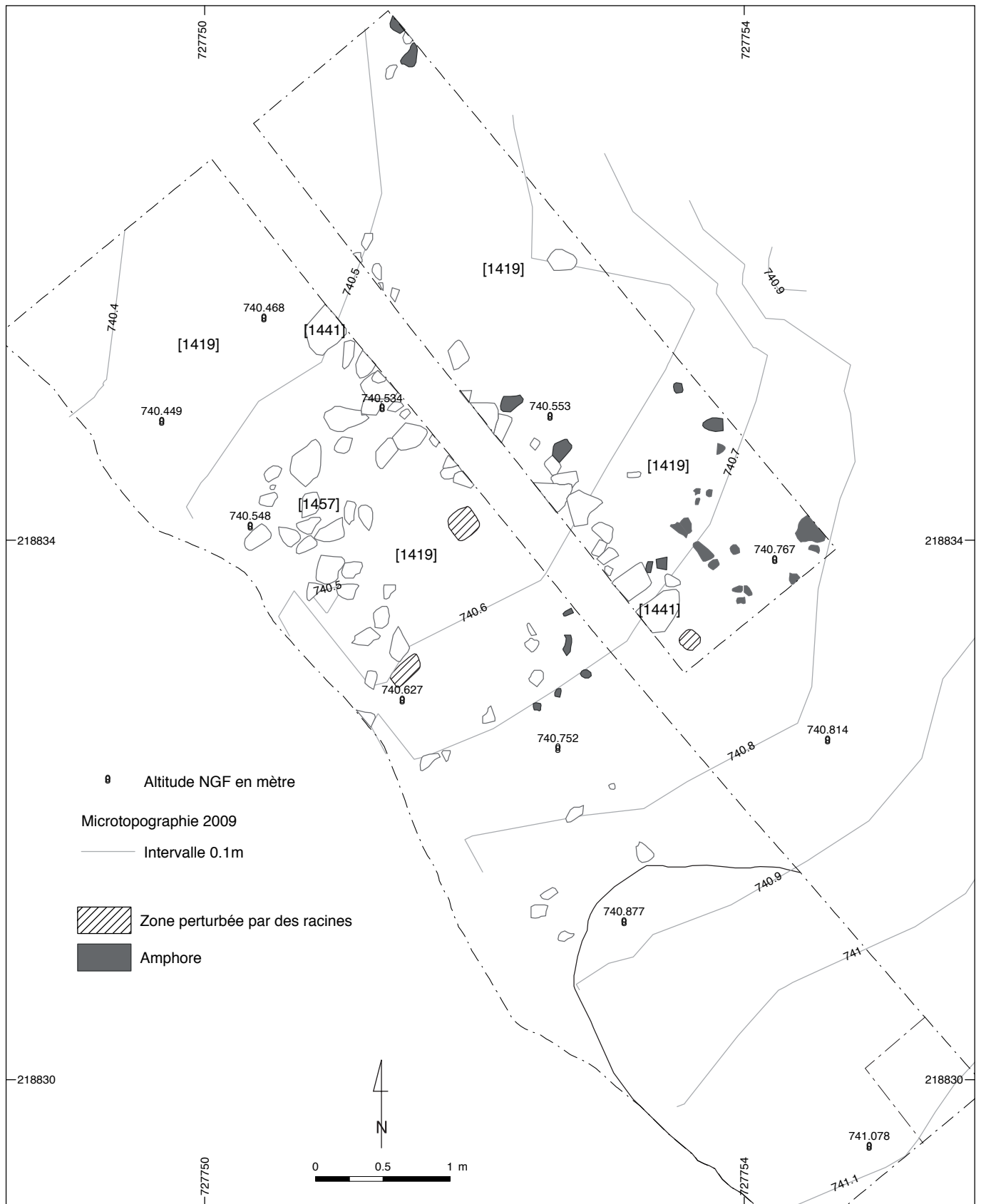
Un deuxième sondage de 4 x 5 m a été ouvert sur le talus en contre bas de la terrasse supérieure (ill. 3, 6 et 7). Sous une couche composée d'amphores et de graviers, un niveau de cendre grise d'environ 20-25 cm d'épaisseur recouvrait une couche d'amphores [1403].

En raison du temps très court prévu pour la fouille, seule la moitié sud-ouest du sondage a été explorée en dessous du niveau des amphores [1403]. Ce sondage plus profond a permis de mettre en évidence un autre rebord de terrasse plus ancien. Celui-ci était couvert par une épaisse couche de tessons d'amphore [1403], presque exclusivement de type Dressel 1. Les traces d'un foyer circulaire [1414] composé d'argile brûlée, de scories de fer et de cendres ont été découvertes.

Trois trous de poteaux [1454], [1453] et [1456] apparaissent au sud-ouest du foyer, ils étaient également recouverts par le niveau d'amphores [1403]. On ne peut encore savoir s'ils sont contemporains du foyer.

SONDAGE 3

Sur la terrasse inférieure, un sondage de 5 x 4 m a été ouvert (ill. 3, 8 et 9). Immédiatement sous la couche d'humus sont apparus deux murs constitués de pierres grossières: un premier orienté du nord-ouest/sud-est [1441] et un second contigu, aligné selon un axe nord-sud [1457]. Associée à ces murs se trouvait une surface d'amphores et de cailloux [1446], située à l'est du mur [1441] et dans l'angle du mur [1441] et [1457]. À ce stade de la fouille, la présence de cette couche à l'ouest du mur [1441] ne peut être confirmée. Ce niveau d'amphores pourrait correspondre à une surface de voie en raison de l'usure des tessons.



8. Bibacte, Mont Beuvray. Les sources de l'Yonne. Sondage 3, plan.



9. BibRACTE, Mont Beuvray. Les sources de l'Yonne. Sondage 3, vue vers le sud-est.

ÉTUDE DU MATÉRIEL

Le mobilier est abondant. Le corpus céramique est comparable à ceux provenant des sondages de 2007 et de Bibracte. Une analyse rapide semble montrer que les contextes révélés datent au plus tard d'Auguste et au plus tôt de La Tène D2. Une étude plus approfondie permettra d'affiner les datations. Cela renforce l'impression que l'occupation aux Sources de l'Yonne, au-delà du site des temples, ne s'est pas poursuivie après la période augustéenne.

Les monnaies découvertes confirment également une occupation pendant la seconde moitié du premier siècle avant J.-C. Trois monnaies gauloises ont été identifiées : probablement deux bronzes des Séquanes provenant des couches supérieures du sondage 2 [1402], et une autre non identifiée trouvée en surface. Une monnaie de la république romaine trouvée en surface, date de 90 avant notre ère, et deux as proviennent de la couche [1404] du sondage 2. Le plus remarquable a été une monnaie gauloise (Trévires ou Suessions) du milieu du I^{er} s. av. J.-C., provenant de la couche de démolition [1417] au nord du mur [1415] et un as issu de la couche de démolition [1420] au sud du mur [1415].

CONCLUSION

Les sondages ouverts en 2009 ont révélé la présence de bâtiments, preuve claire de structures relativement bien conservées sur les deux terrasses examinées. En outre, la stratigraphie complexe et plusieurs phases d'activité ont été reconnues, ce qui suggère que les terrasses ont été réaménagées au moins une fois. Les premières observations réalisées dans les sondages 1 et 2 suggèrent une forme d'activité artisanale, éventuellement le travail du fer, même si son étendue et sa nature ne peuvent pas encore être déterminées. Il est à noter que les fondations de murs découvertes dans le sondage 1 (comparable à ceux des sondages 2007) sont d'une facture très grossière par rapport aux fondations associées aux constructions augustéennes découvertes sur le Mont Beuvray. Cela suggère qu'il s'agit principalement de structures en terre et bois avec des fondations en pierres grossières jetées en tranchée, bien que la présence de *tegulae* laisse penser que des constructions plus massives aient pu exister.

PERSPECTIVES

Une deuxième campagne de fouilles en 2010 permettra de répondre à un certain nombre de questions soulevées par ces premiers sondages. L'extension des trois sondages dans l'emprise actuellement nettoyée permettra de comprendre les aménagements repérés : bâtiments, ateliers, voie...

Il est important de comprendre les structures d'occupation sur les terrasses de la Grande Vente qui dominent le site des temples des Sources de l'Yonne au sud. Il est également impératif de collecter puis d'étudier une plus grande quantité de matériel indispensable à la datation et aux phasages chronologiques des occupations de ce secteur situé en périphérie immédiate de Bibracte.

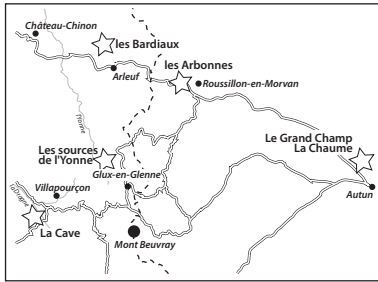
Remerciements

Nos remerciements à Madame de Champs de Saint-Léger, propriétaire, qui nous a donné accès au terrain, à Pascal Paris et Bernard Duquy-Nicoud pour leur aide dans la préparation du chantier.

BIBLIOGRAPHIE

Creighton, Moore 2007 : CREIGHTON (J.), MOORE (T.). — Sondage au site des Sources de l'Yonne, commune de Glux-en-Glenne. In : *Rapport annuel d'activité scientifique 2007 de BIBRACTE, Centre archéologique européen*. Glux-en-Glenne : BIBRACTE, 2007, p. 210-218.





III.2.2. Le réseau d'habitat antique à la périphérie du Mont Beuvray

(Interventions n° 682, 683, 684, 685) (action 3.2.2 du programme triennal 2009-2011)

Arno BRAUN, Peter HAUPT, Ines KLENNER
université Johannes GUTENBERG, Mayence (Allemagne)

Martin SCHÖNFELDER
Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Mayence (Allemagne)

Responsable céramique

Arno BRAUN
Université Johannes GUTENBERG, Mayence, Allemagne

Responsable SIG

Ines KLENNER
Université Johannes GUTENBERG, Mayence, Allemagne

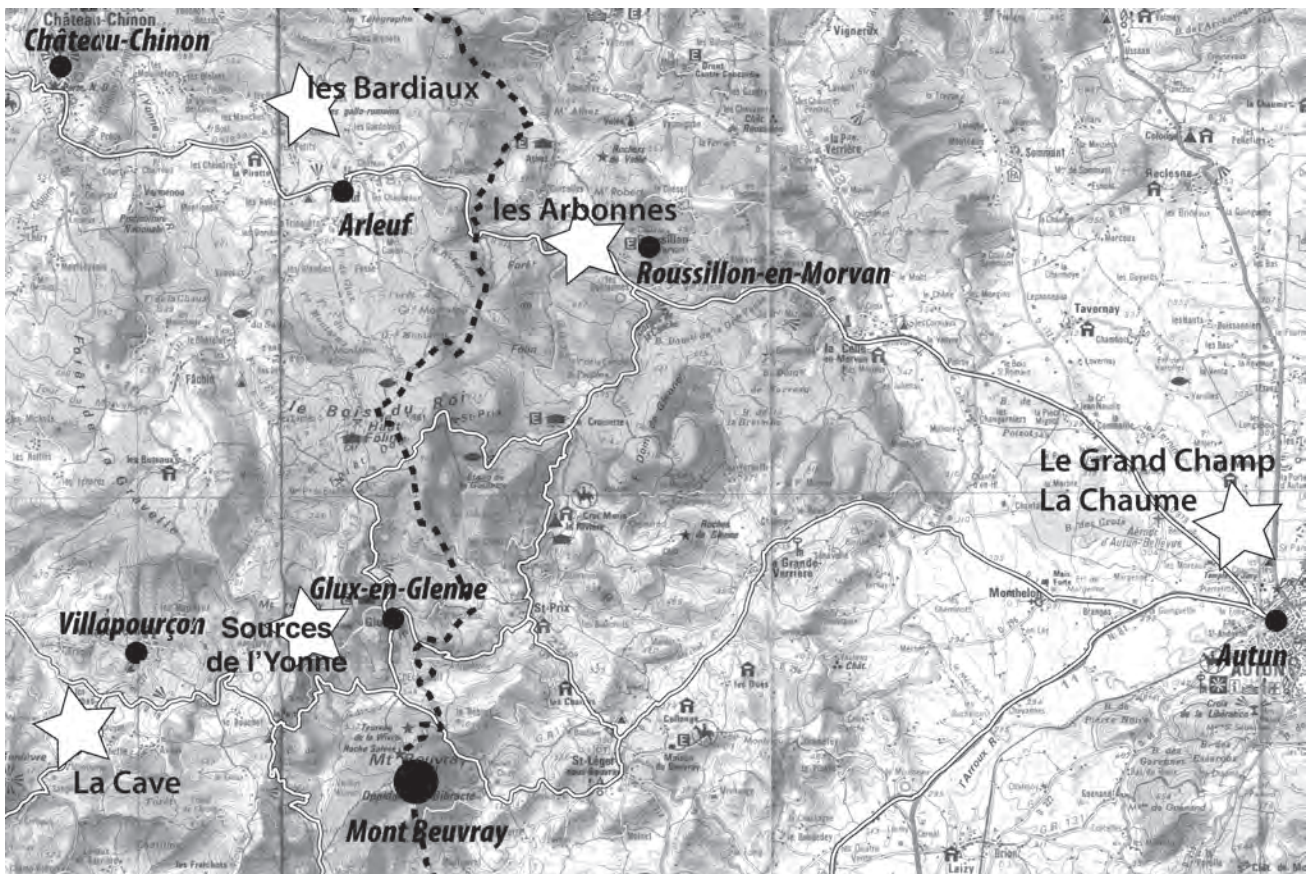
Responsable prospections géophysiques

Maria SMETTAN
Université Johannes GUTENBERG, Mayence, Allemagne

Équipe de prospections pédestres et topographiques

Werner FETH, Ferenc KANTOR, Timo LANG, Jan RICHTER, Lisa RÜBELING,
Sandra SCHROER, Maria SMETTAN, Judith UNGER

Avec le soutien financier de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft*



I. Bibracte, Mont Beuvray. Carte de situation des zones prospectées en 2009.

INTRODUCTION

Entre 2006 et 2008, la caractérisation des occupations autour du site des Sources de l'Yonne était au premier plan de nos travaux qui visaient à en définir l'extension et à recueillir des éléments de datation.

LES SOURCES DE L'YONNE

(Commune de Glux-en-Glenne)

Intervention n° 682

Les prospections réalisées en 2008 ont permis de compléter l'extension de l'habitat antique aux abords des Sources de l'Yonne. Un secteur situé dans le nord de la zone d'étude, près du Port des Lamberts, à fort potentiel d'habitat et qui n'avait pas été prospecté lors des deux premières années, a fait l'objet d'une prospection au printemps 2009.

Il s'agit de deux pâtures situées sur le versant oriental de la vallée de l'Yonne en face du secteur prospecté en 2008. Cette zone est caractérisée par deux terrasses : en amont, un vaste pâturage et en aval, deux petites terrasses orientées au sud-ouest et au nord-ouest. Ces terrasses sont bien visibles sur la cartographie effectuée par les relevés LIDAR de la zone (ill. 2).

Comme les années précédentes, les prospections ont été réalisées à l'aide de différentes méthodes. L'examen d'environ 6200 taupinières avait pris beaucoup de temps. Par conséquent, il s'est avéré nécessaire de simplifier la méthode au sud-est de notre zone d'étude. Ainsi, au lieu d'une documentation cartographique systématique des taupinières, seules ont été retenues celles qui présentaient du mobilier. À côté de quelques zones sans taupinière, d'autres secteurs s'avèrent très intéressants. En effet, des concentrations s'échelonnent du centre d'une vaste terrasse jusqu'à son bord septentrional. Du matériel a également été découvert sur la petite terrasse au sud du terrain, mais une grande partie de ce dernier est d'époque moderne. En revanche, du matériel antique provient du replat de la terrasse septentrionale, plus étroite.

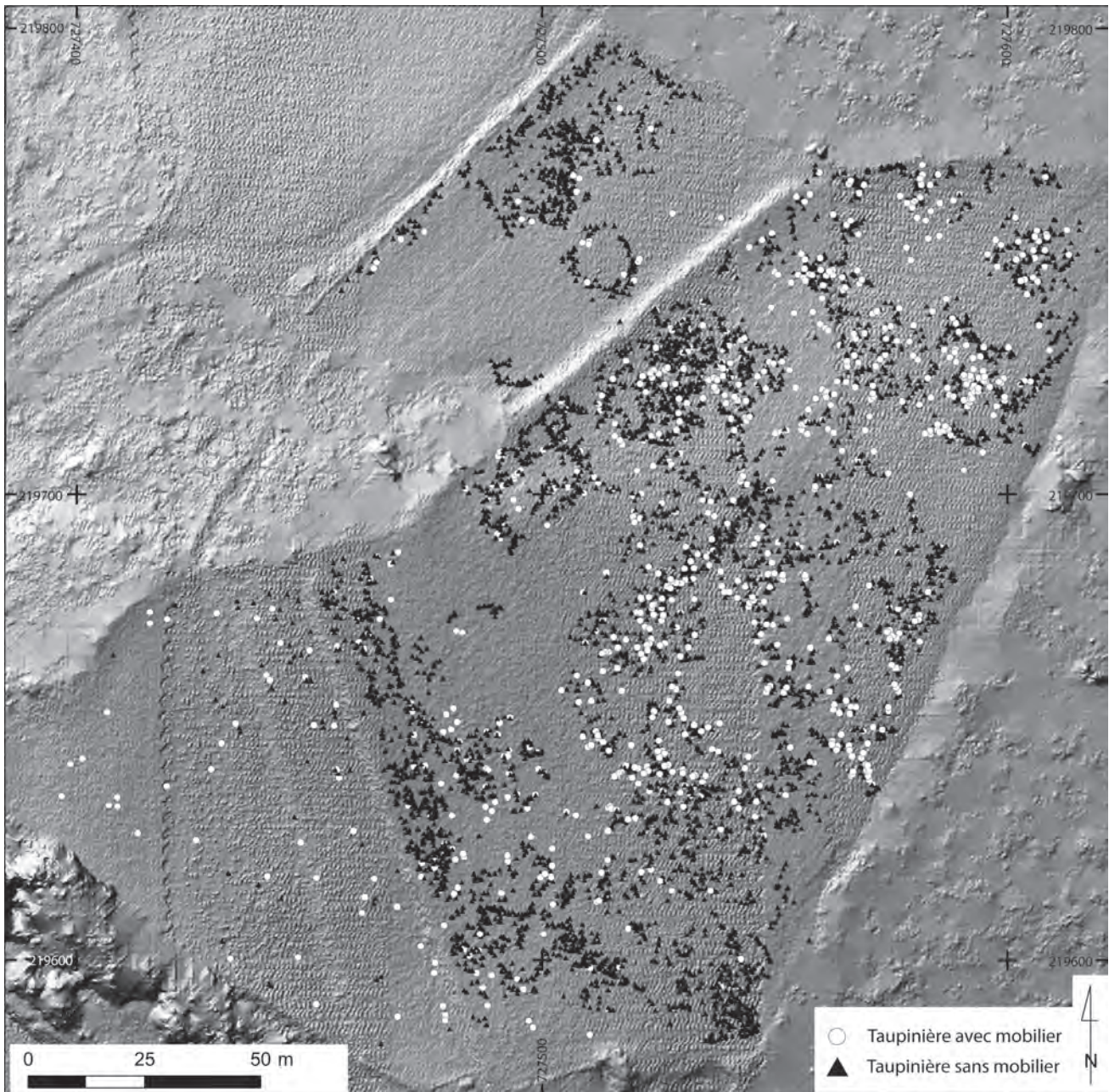
Au total, près de 1000 taupinières ont livré du matériel intéressant pour notre étude. Il s'agit surtout de petits tessons. La céramique atteste que le

site du Port des Lamberts était contemporain de l'occupation du Mont Beuvray. La céramique datable de l'époque augustéenne correspond en effet à l'horizon stratigraphique de Bibracte (horizon tardif). Parmi celui-ci, il y a quelques formes qui se trouvent aussi dans les camps militaires au bord du Rhin (Oberaden, Haltern). Toujours en ce qui concerne la chronologie, l'absence de matériel post-augustéen indique que l'habitat a sans doute été abandonné en même temps que Bibracte (ill. 3a).

Parallèlement, des recherches géophysiques sur le grand pâturage (ill. 4) ont révélé deux anomalies magnétiques au milieu de la grande terrasse. Il s'agit probablement des vestiges de deux bâtiments. Cette zone concentre de nombreuses taupinières ayant livré du matériel. L'interprétation de ces anomalies reste difficile. Seuls des sondages pourraient en préciser la nature.

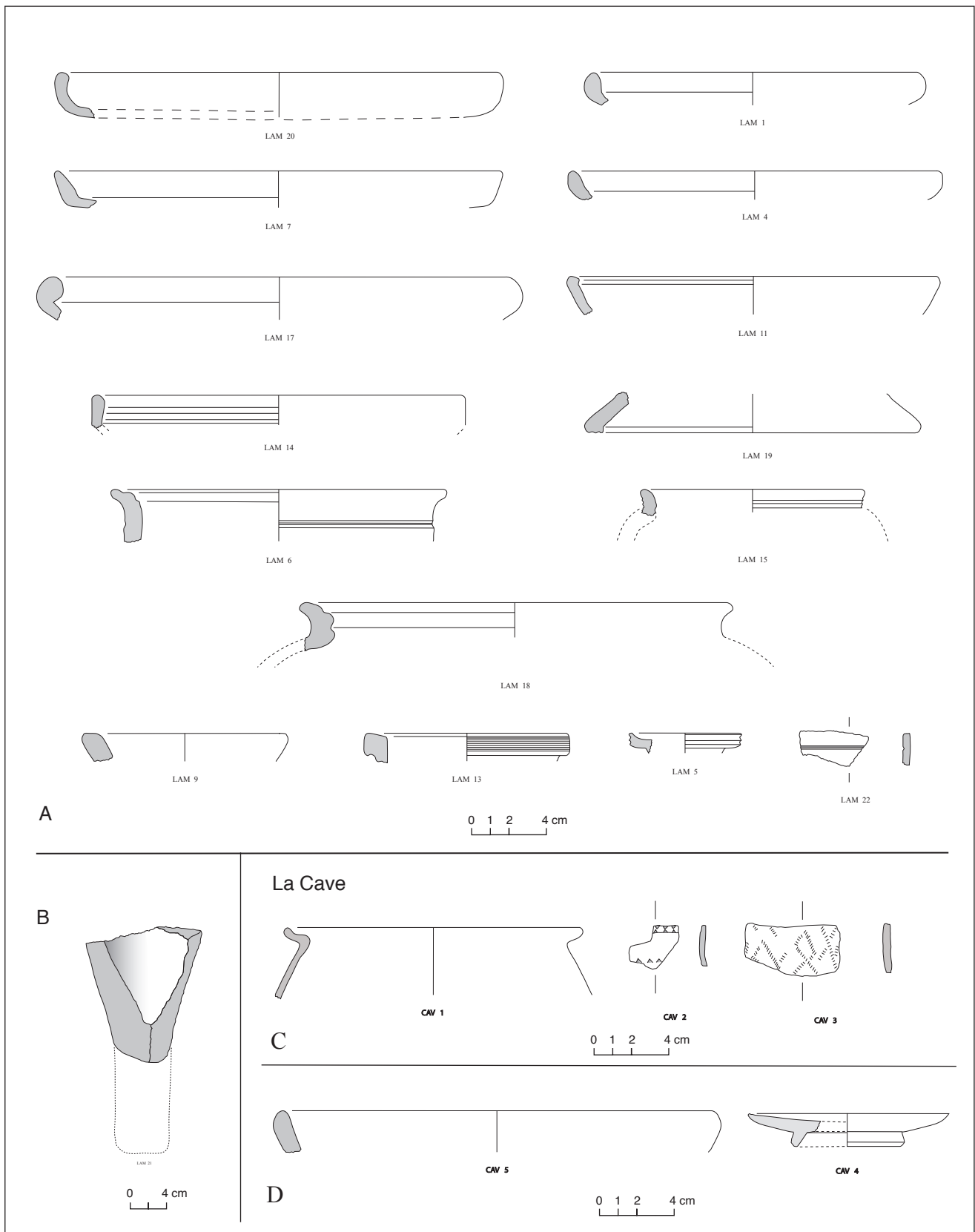
Au terme de cette cinquième campagne de prospection aux abords des Sources de l'Yonne, on peut supposer qu'il s'agissait d'un habitat d'une extension de plus de 120 hectares en liaison avec des temples et l'*oppidum* de Bibracte (ill. 5). Concernant la datation de l'habitat, le matériel atteste de son existence au plus tard pendant la guerre des Gaules. Les datations ¹⁴C réalisées en 2008 sur des charbons de bois prélevés dans les haldes d'une minière sur la pente orientale de la Grande Vente, au bord du Chemin Bibracte-Alésia, n'ont pas permis d'attribuer cette activité au site. Cette minière proche de l'habitat des Sources de l'Yonne a néanmoins livré quelques tessons d'amphore.

On peut voir dans l'abandon de Bibracte au profit d'Autun, un aménagement du territoire à partir des axes de circulation que sont les voies romaines. Si ces dernières ne reprennent pas des tracés plus ou moins existants, la prospection le long de ces axes permettra certainement d'apporter une réponse à cette question. À partir des sites archéologiques déjà répertoriés, nous avons ainsi étendu nos recherches aux communes d'Arleuf, Roussillon en Morvan, Villapourçon et Reclesne (en coopération avec le service archéologique de la ville d'Autun).

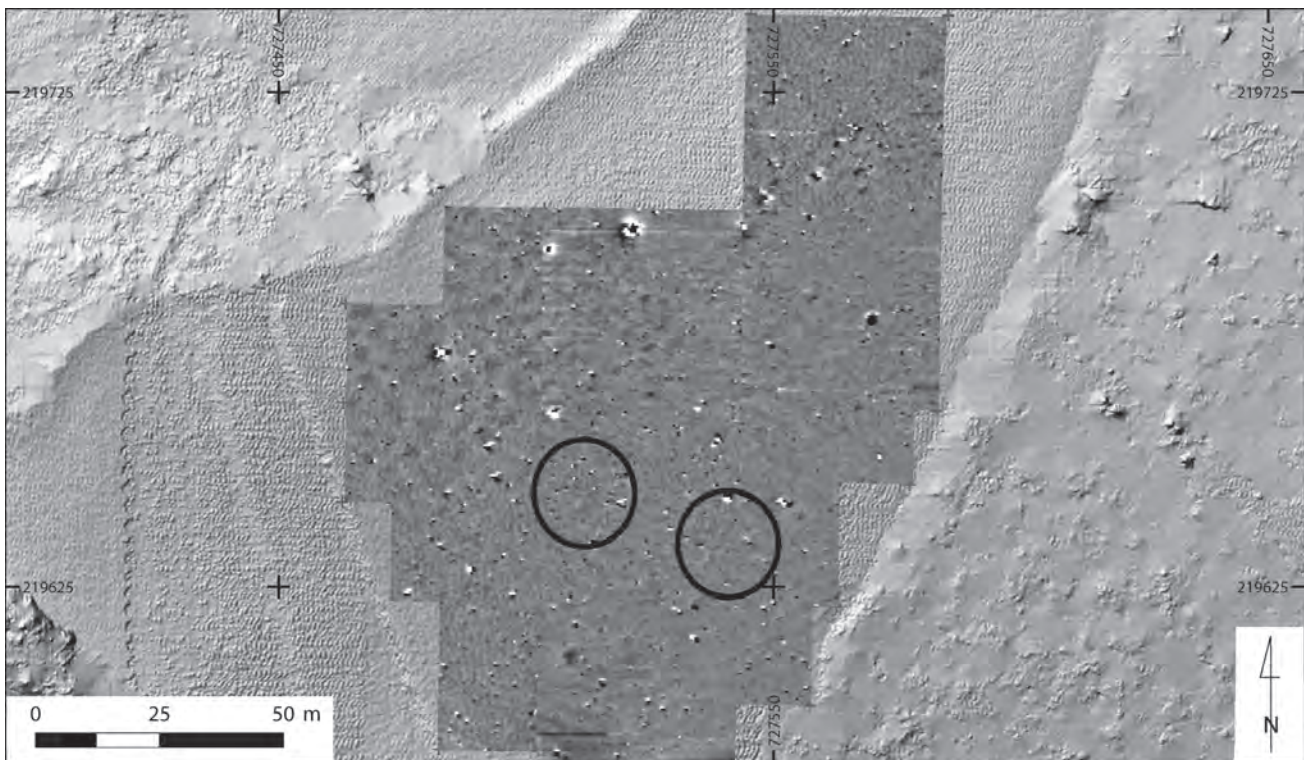


2. BibRACTE, Mont Beuvray. Sources de l'Yonne, lieu-dit "le Port des Lamberts" collecte de mobilier dans les taupinières.
En noir: taupinières sans mobilier
En blanc: taupinières avec Mobilier

Fond topographique: relevé Lidar 2007



3. Bibracte, Mont Beuvray. Sources de l'Yonne, Port des Lambert et La Cave: Céramique des prospections de mars 2008. A: céramique commune; B: amphores; C: gobelets; D: sigillée.



4. BibRACTE, Mont Beuvray. Sources de l'Yonne, prospections magnétiques, les cercles localisent des anomalies d'origine anthropique.

LES BARDIAUX

(Commune d'Arleuf, Nièvre)
Intervention n° 683

En 2008, les prospections géomagnétiques et la cartographie des abords du petit théâtre des Bardiaux avaient permis des découvertes intéressantes. Aucune structure de bâtiment n'a pu être mise en évidence, mais il a été possible de repérer le tracé d'une voie, qui est probablement celle reliant Autun-Orléans.

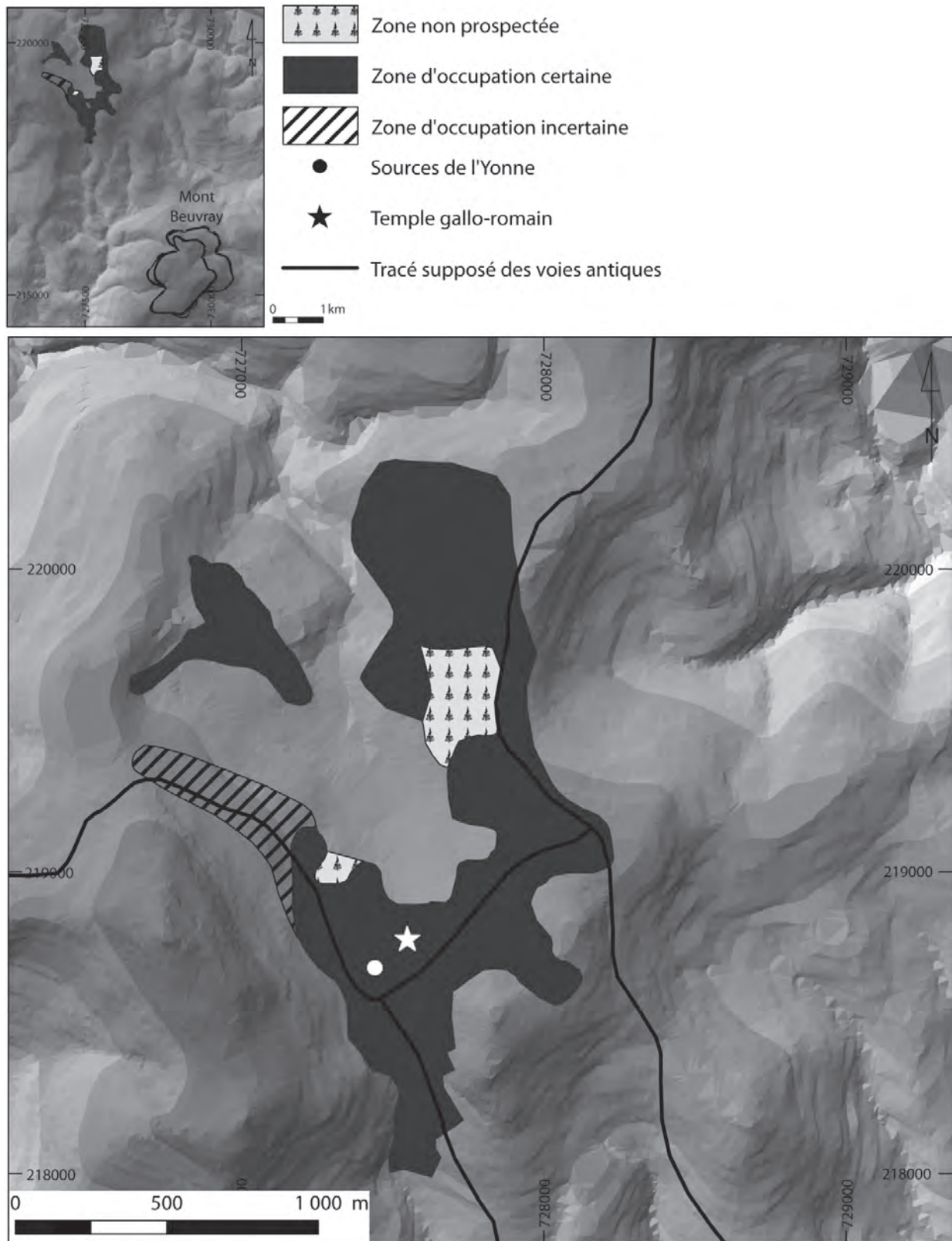
En 2009, la prospection de la quasi-totalité des terrains autour du théâtre a été achevée. La prospection géomagnétique n'a pas révélé de bâtiment (ill. 7). La cartographie des trouvailles isolées a confirmé les résultats des prospections géomagnétiques, puisqu'à part une petite zone au nord-est du théâtre, la présence de matériel demeure discrète (ill. 8).

La dernière campagne a également permis de commencer l'examen du matériel issu des fouilles de L. Olivier autour du théâtre, en dépôt au centre de recherche. Les premiers résultats de cette étude permettent de proposer une fourchette chronologique entre la première moitié ou le milieu du I^{er} siècle ap. J.-C. et le III^e siècle ap. J.-C. En revanche, le matériel n'indique aucune occupation datant de l'Age du Fer et de l'Antiquité tardive (ill. 9).

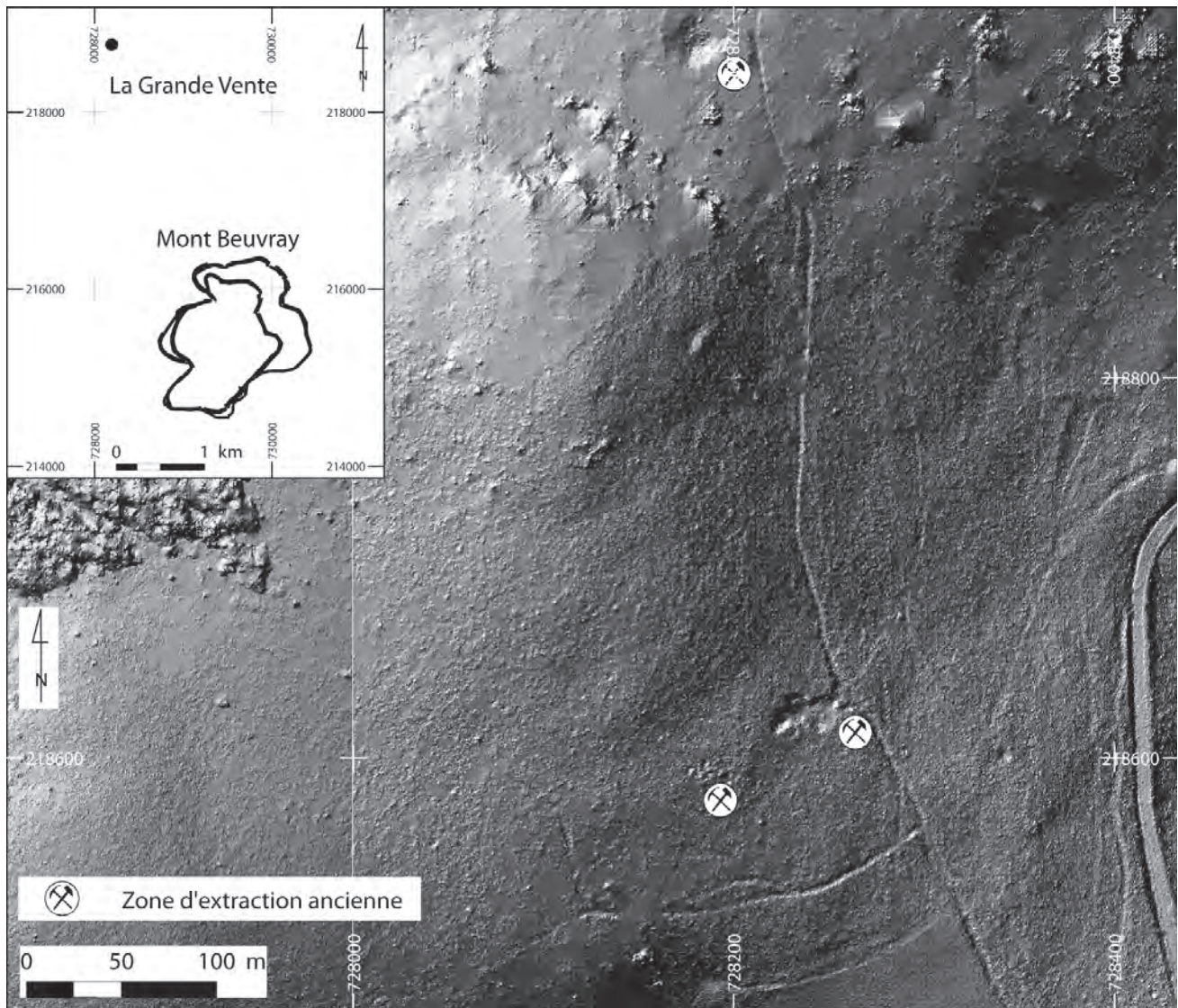
LES ARBONNES

(Commune de Roussillon en Morvan, Saône-et-Loire)
Intervention n° 684

Le site des Arbonnes, également localisé sur la voie Autun-Orléans, à 8 km à l'est des Bardiaux (Rebourg 1994, 282), a fait l'objet de nouvelles prospections. Les recherches menées en 2007 ont montré une vaste zone de peuplement d'époque romaine avec une grande diffusion de matériel. En 2009, des prospections géophysiques et une cartographie des découvertes isolées de la zone au sud de la route D 978, ont été entrepris. Il a été impossible d'achever la prospection géomagnétique lors de la dernière campagne. Mais la surface étudiée jusqu'à présent suffit à caractériser le site comme un *vicus* gallo-romain, présentant certainement des alignements de maisons le long d'une voie (ill. 10, 11). Le corpus céramique montre une occupation de l'époque augustéenne au III^e siècle de notre ère.



5. BibRACTE, Mont Beuvray. Site des Sources de l'Yonne, synthèse des données archéologiques.



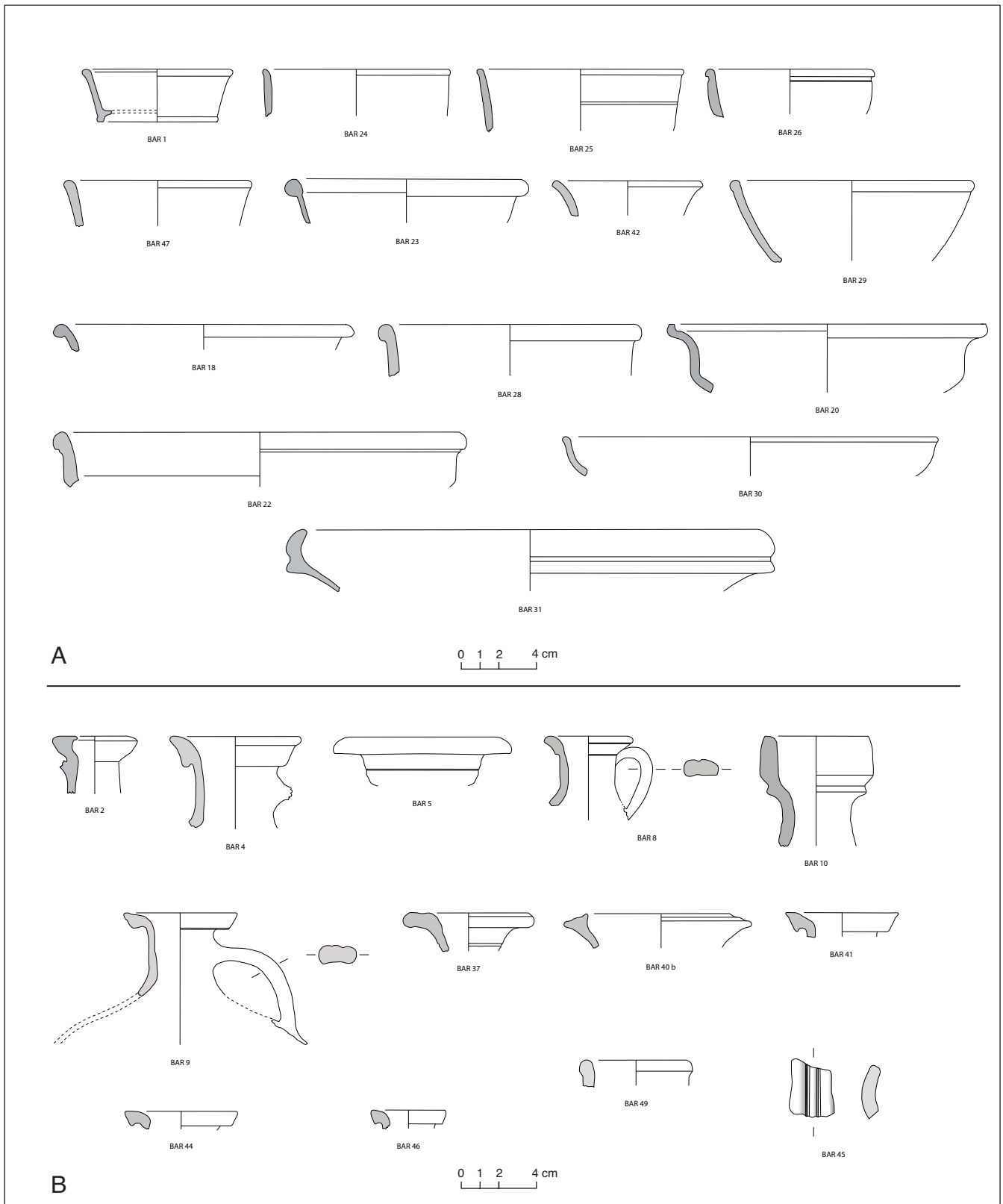
6. BibRACTE, Mont Beuvray. Site des Sources de l'Yonne. Repérage des zones d'extraction anciennes à l'est du site au lieu-dit "La Grande Vente".



7. Bibracte, Mont Beuvray. Site des Bardiaux. Synthèse des prospections géophysiques. Les flèches indiquent le tracé supposé de la voie Autun-Orléans.



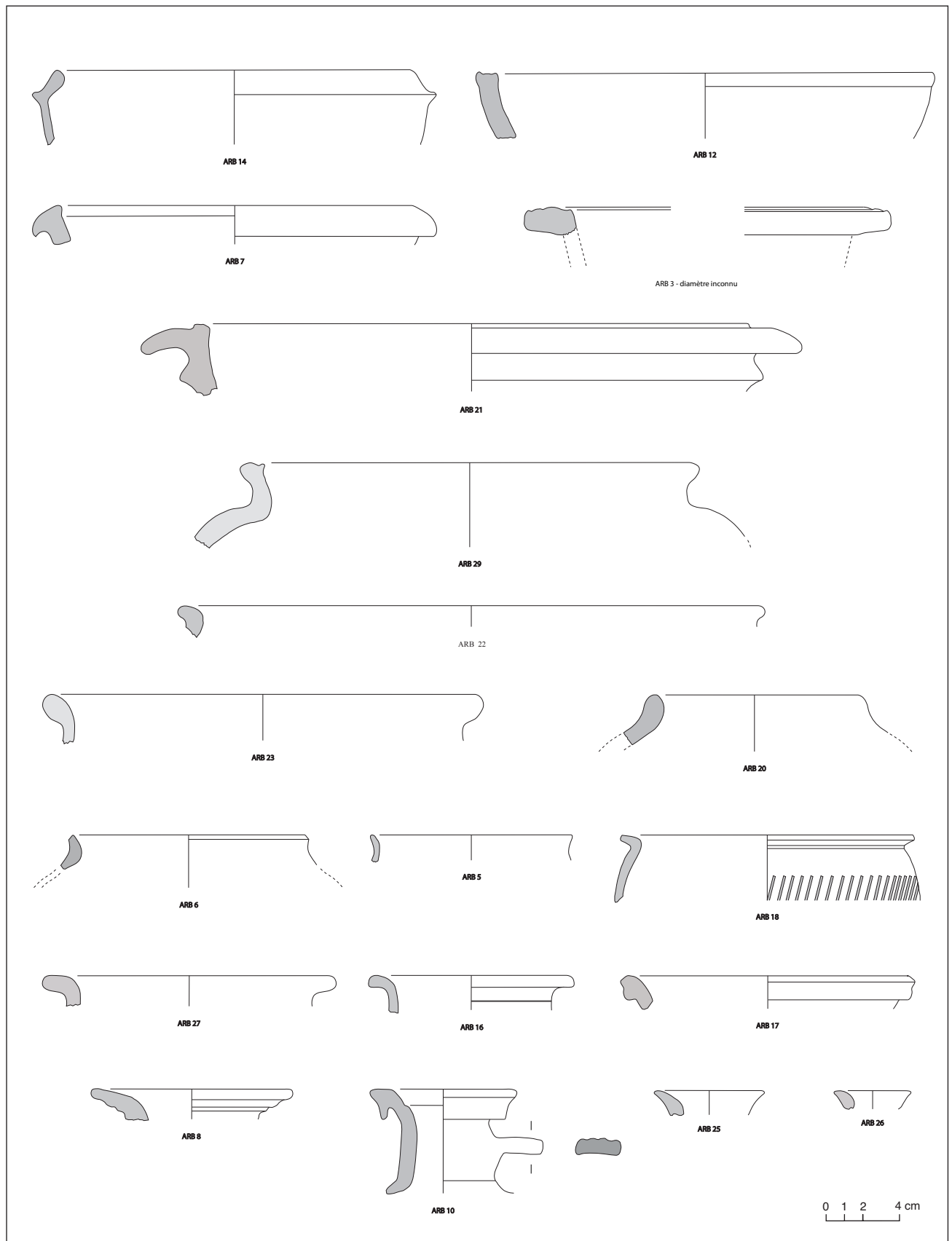
8. Bibacte, Mont Beuvray. Site des Bardiaux (Arleuf). Résultats des prospections pedestres de 2009 corrélié avec celui des prospections géophysiques.



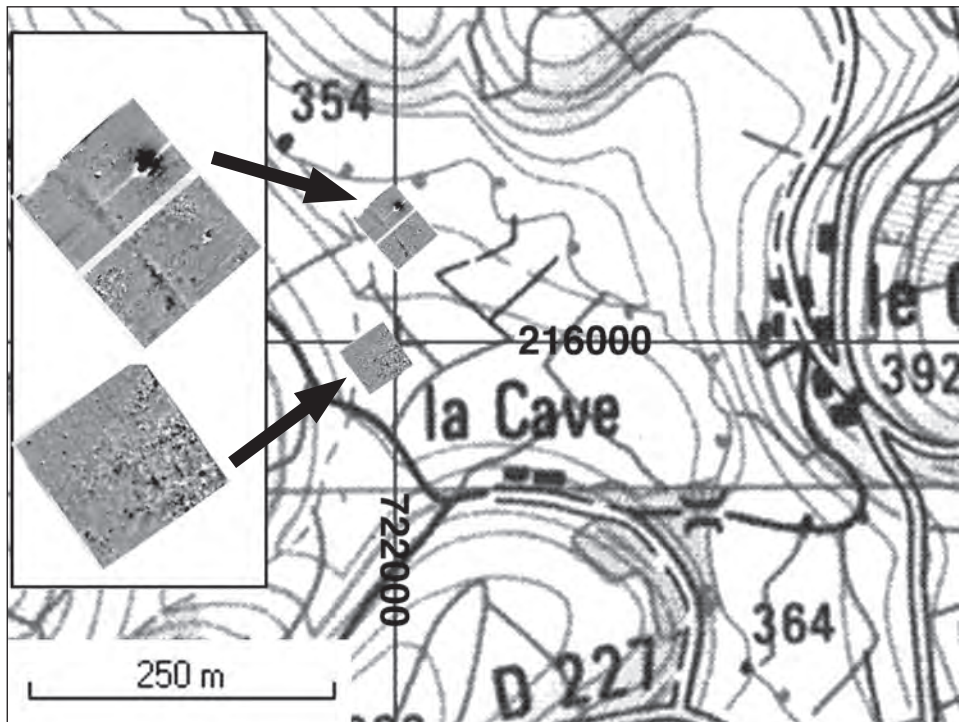
9. BibRACTE, Mont Beuvray. Site des Bardiaux (Arleuf). Céramique provenant des fouilles du docteur Lucien Olivier et des prospections de mars 2008. A : céramique sigillée ; B : cruches.



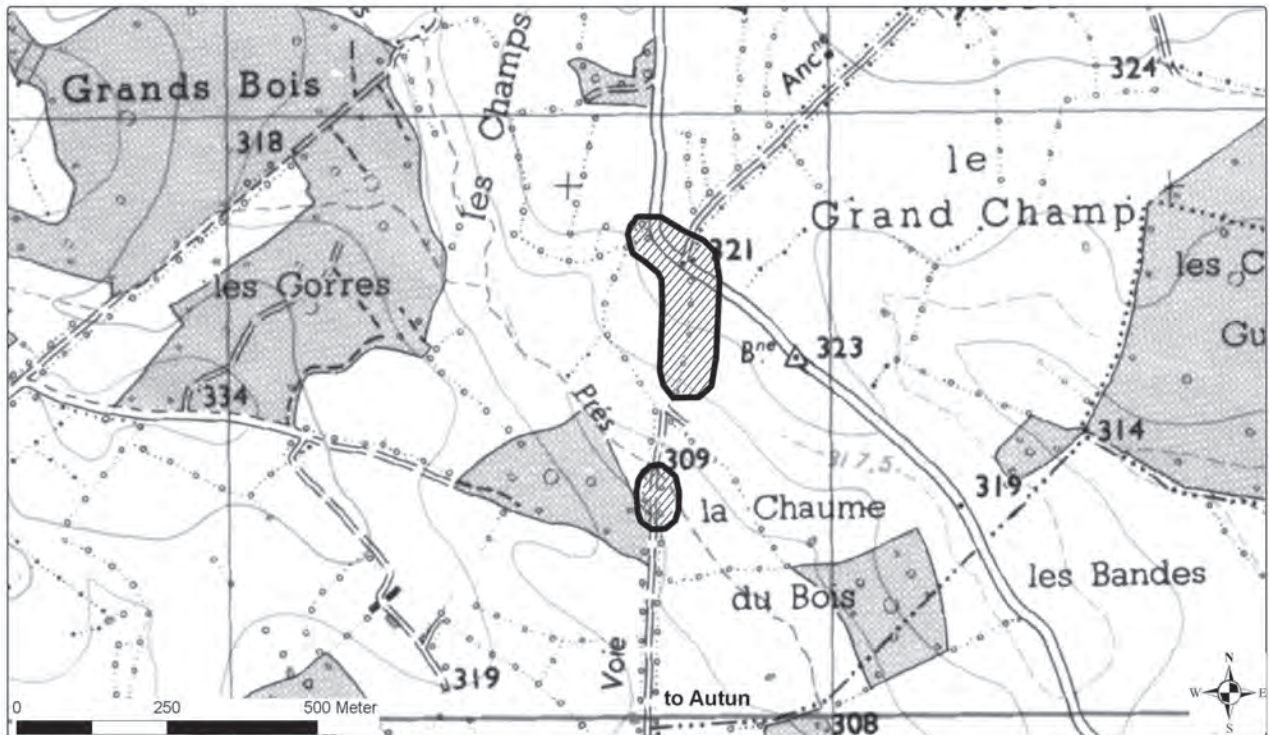
10. Bibracte, Mont Beuvray. Site des Arbonnes Roussillon-en-Morvan. Tracé supposé de la voie Autun-Orléans, d'après les prospections géophysiques.



I 1. Bibracte, Mont Beuvray. Les Arbonnes (Roussillon-en-Morvan). Céramique des prospections de mars 2008.



I 2. Bibracte, Mont Beuvray. Site de la Cave (Villapourçon). Localisation des zones de prospection.



I 3. Bibracte, Mont Beuvray. Sites du Grand Champ et de la Chaume (Reclèsne). Étendue supposée du site d'après les prospections pédestres de 2009 et tracé supposé de la voie Autun-Saulieu.

LA CAVE

(Commune de Villapourçon, Nièvre)
Intervention n° 685

Ce site d'habitat localisé le long d'un ruisseau (Dragne), situé à l'ouest du Mont Beuvray, avait déjà livré du matériel gallo-romain. Trois petites zones ont fait l'objet d'une prospection géomagnétique dont une s'est avérée positive avec la découverte d'un bâtiment (ill. 12). Les traces d'une chape de mortier romain dans le ruisseau laissaient d'ailleurs présager de la présence de structure bâtie. Le matériel recueilli est datable du II^e siècle de notre ère (ill.3). Il s'agit sans doute d'une *villa rustica* qui n'a vraisemblablement été construite qu'à la fin du I^{er} siècle, d'après le matériel.

LE GRAND CHAMP ET LA CHAUME

(Commune de Reclesne, Saône et Loire)

Au nord d'Autun, Reclesne est le dernier site sur lequel ont porté nos recherches. La voie romaine qui part d'Autun vers le nord, bifurque vers l'est à une distance de dix kilomètres de la ville. La présence d'un *vicus* romain était soupçonné à cet endroit depuis longtemps (Rebourg 1994, p.281). Les prospections menées en 2009 se sont cantonnées à l'observation des bords de voie et à la recherche de matériel. Des tuiles (*tegulae* et *imbrices*) et quelques tessons ont été repérés en surface. Bien qu'il ne s'agisse que d'une évaluation préliminaire qui ne permet pas encore de dater le site, il est néanmoins possible d'en reconnaître l'extension (ill.13).

On suppose qu'il s'agissait d'un *vicus*, qui s'étend sur environ 300 m le long de la voie antique. La caractérisation de cet habitat et sa datation permettront de comprendre s'il est en rapport avec la fondation d'*Augustodunum*.

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

Les prospections menées aux environs du Mont Beuvray montrent qu'il existait un vaste habitat non-fortifié contemporain de l'apogée de Bibracte. D'une superficie de 120 ha, l'habitat des Sources de l'Yonne semble aussi étendu que l'habitat sur l'*oppidum* lui-même. Seules des fouilles archéologiques extensives permettront de caractériser cette sorte de « banlieue » de Bibracte. Les premiers sondages effectués en août (*cf. supra*) apportent les premiers éléments sur la nature des occupations.

Il s'avère aussi que le réseau de peuplement connaît une importante réorganisation autour du changement d'ère: abandon de l'*oppidum* de Bibracte et du site des Sources de l'Yonne (à l'exclusion du sanctuaire) et mise en place de nouvelles agglomérations en relation avec le réseau routier gallo-romain, comme en témoignent les sites des Bardiaux, des Arbonnes et probablement de Reclesne.

Les résultats ont été obtenus grâce au croisement des différentes méthodes de prospection (prospection pédestre, microtopographie, géophysique), ce qui était indispensable dans un paysage occupé par des forêts et des pâturages.

La campagne 2010 sera mise à profit pour faire la synthèse des données en vue d'une publication.



BIBLIOGRAPHIE

Creighton et al. 2006 : CREIGHTON (J.), HAUPT (P.), KLENNER (I.), MOORE (T.), SCHÖNFELDER (M.). — Site des Sources de l'Yonne, commune de Glux-en-Glenne. In : *Rapport annuel d'activité scientifique 2006 de BIBRACTE, Centre archéologique européen*. Glux-en-Glenne : BIBRACTE, 2006, p. 189-199.

Creighton et al. 2007 : CREIGHTON (J.), HAUPT (P.), KLENNER (I.), MOORE (T.), NOUVEL (P.), PETIT (Chr.), SCHÖNFELDER (M.). — Prospections autour de Bibracte: Nouvelles méthodes et nouveaux résultats. In : *Bulletin de l'AFEAF*, 25, 2007, p. 17-20.

Demey 2004 : DEMEY (D.). — Prospections autour des sources de l'Yonne. Bibracte. In : *Rapport annuel d'activité scientifique 2004 de BIBRACTE, Centre archéologique européen*. Glux-en-Glenne : BIBRACTE, 2004, p. 335-336.

Haupt et al. 2007 : HAUPT (P.), KLENNER (I.), SCHÖNFELDER (M.). — Prospektionen im Umfeld des Oppidums Bibracte (Burgund) – ein Vorbericht. *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 37/3, 2007, p. 409-419.

Haupt, Klenner 2007 : HAUPT (P.), KLENNER (I.). — Die caesarisch-augusteische Besiedlung im Umfeld des Oppidums Bibracte (Burgund, Frankreich). Neue Erkenntnisse zur Umgebung einer spätkeltischen Stadt und deren Veränderungen in der frühen Kaiserzeit. *Archäologisches Nachrichtenblatt*, 12, 2007, 257-260.

Klenner 2007: KLENNER (I.). — *Auf Caesars Spuren* – GIS in der archäologischen Feldforschung. *arcaktuell* 3/2007, 40 f.

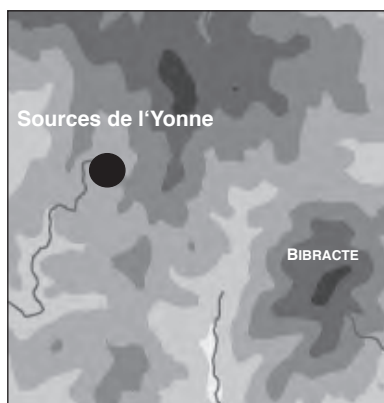
Moore, Creighton 2007 : MOORE (T.), CREIGHTON (J.). — Sondages au site des Sources de l'Yonne, commune de Glux-en-Glenne. *Rapport annuel d'activité scientifique 2007 de BIBRACTE, Centre archéologique européen*. Glux-en-Glenne : BIBRACTE, 2007, p. 211-218.

Péquinot, Picard 1983 : PÉQUINOT (Cl.), PICARD (G.). — *Rapport des fouilles 1983* (dactylographié).

Péquinot et al. 1996 : PÉQUINOT (Cl.), PICARD (G.), PASQUET (A.), FISCHER (B.), MEISSONNIER (J.). — Le sanctuaire des sources de l'Yonne, commune de Glux – Nièvre. *Revue archéologique de l'Est*, 47, 1996, p. 209-231.

Rebourg 1994 : REBOURG (A.). — *Saône-et-Loire* (71). Paris: Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1994 (Carte archéologique de la Gaule [CAG] ; 71/4).





III. 2 LES SITES MAJEURS DE LA PÉRIPHÉRIE DU MONT BEUVRAY SONDAGES AUX SOURCES DE L'YONNE

(Intervention n° 724)
(Action 3.2.1. du programme triennal 2009-2011)

Coordination scientifique

Thomas MOORE
Université de Durham, Grande-Bretagne

Direction du chantier

Arno BRAUN, Ines KLENNER
Université Johannes Gutenberg, Mayence, Allemagne

Laura J. CRIPPS
Howard College, Columbia, Maryland, États-Unis

Thomas MOORE

Équipe de fouille

Arthur ANDERSON, Stephen COX, Thomas Anthony FITTON
Thomas MOORE, Côme Vincent-Marie PONROY
Université de Durham, Grande-Bretagne

Arno BRAUN, Inès KLENNER, Timo LANG, Corinna MAYER
Jonas NOWACZEK, Johanna RITTER
Université Johannes Gutenberg, Mayence, Allemagne

Maureen Evans ARTHURS, Brooke CARLTON, Laura J. CRIPPS
Krysta HOWELL, CHARLES GAIT, OMEED NABAVI, JAIMIE WILDER
Howard College, Columbia, Maryland, États-Unis

Rédaction du rapport

Thomas MOORE, Arno BRAUN, Laura J. CRIPPS, Ines KLENNER

Etude du mobilier

Arno BRAUN



*Le chantier des Sources de l'Yonne pendant la fouille de 2010, vue vers l'est.
Au premier plan, le mur [1457].*

INTRODUCTION

Comprendre la nature des activités et des installations suburbaines des environs de Bibracte est ce qui motive les recherches menées sur le site de Sources de l'Yonne. En partant des prospections pédestres, microtopographiques et géophysiques commencées en 2003 (Creighton *et al.* 2007), nous nous efforçons d'établir la nature et la chronologie de l'occupation révélée dans ce vaste secteur d'une centaine d'hectares qui correspond à une agglomération satellite de Bibracte, située à 4 km des murs de l'*oppidum*. C'est l'objectif du programme de travail des années 2009-2011, qui se situe dans le prolongement de celui conduit les trois années précédentes. Le cahier des charges de notre intervention préconisait de procéder à des sondages aussi réduits que possible. De fait, on avait ouvert quatre sondages en 2007 dans les prairies situées en périphérie immédiate des sources. Depuis 2009, nous avons décidé de concentrer nos recherches à l'ouest du complexe des temples gallo-romains, à l'emplacement de terrasses artificielles situées sur le versant de la Grande Vente et bien conservées dans le sous-bois (Haupt *et al.* 2007).

Les objectifs de ce travail sont multiples :

- évaluer l'état de préservation de vestiges archéologiques au sein des zones boisées du complexe des Sources de l'Yonne ;
- déterminer la chronologie de la construction et de l'occupation des terrasses ;
- mieux comprendre le mode d'aménagement des terrasses ;
- définir et caractériser les activités sur les terrasses ;
- enfin, mieux comprendre les activités du site des Sources de l'Yonne en général et comparer la chronologie avec celle établie à partir des sondages effectués en 2007 pour pouvoir mieux apprécier les variations d'occupation à travers le complexe.

Cette seconde année de fouilles a été menée conjointement par des équipes des universités de Durham (GB) et de Mayence (D) et du Collège d'Howard (USA). En plus des objectifs de recherche, la campagne a été l'occasion d'échanges fructueux au sein d'une équipe internationale. Tout cela fut rendu possible grâce à la structure de Bibracte.

1. LES OBSERVATIONS STRATIGRAPHIQUES ET PLANIMÉTRIQUES

1.1. Vue d'ensemble du chantier

Étendue de la fouille, contraintes

En 2009, trois sondages avaient été ouverts dans un cloisonnement forestier (éclaircie artificielle) à partir du chemin communal en remontant vers les terrasses repérées en prospection. Cette zone de fouille se situe à 225 m à l'est de l'enclos des temples gallo-romains et à 400 m à l'est des sondages de 2007 (ill. 1,2). La zone ouverte mécaniquement était de 320 m², elle-même divisée en trois zones disjointes, avec des objectifs distincts liés à l'emplacement des sondages. Pour des raisons d'accessibilité, l'emprise de la fouille ne devait en aucun cas dépasser les limites du cloisonnement au-delà desquelles aucun abattage d'arbres n'était autorisé.

La fouille de 2010 est restée contenue dans la même emprise.

Zonage du chantier et méthodes mises en œuvre

Les trois sondages implantés en 2009 avaient les caractéristiques suivantes :

Sondage 1

Situé sur la partie haute de l'emprise, ce sondage a été placé sur le rebord supérieur d'une terrasse afin d'en dégager les structures bâties et d'en comprendre son aménagement.

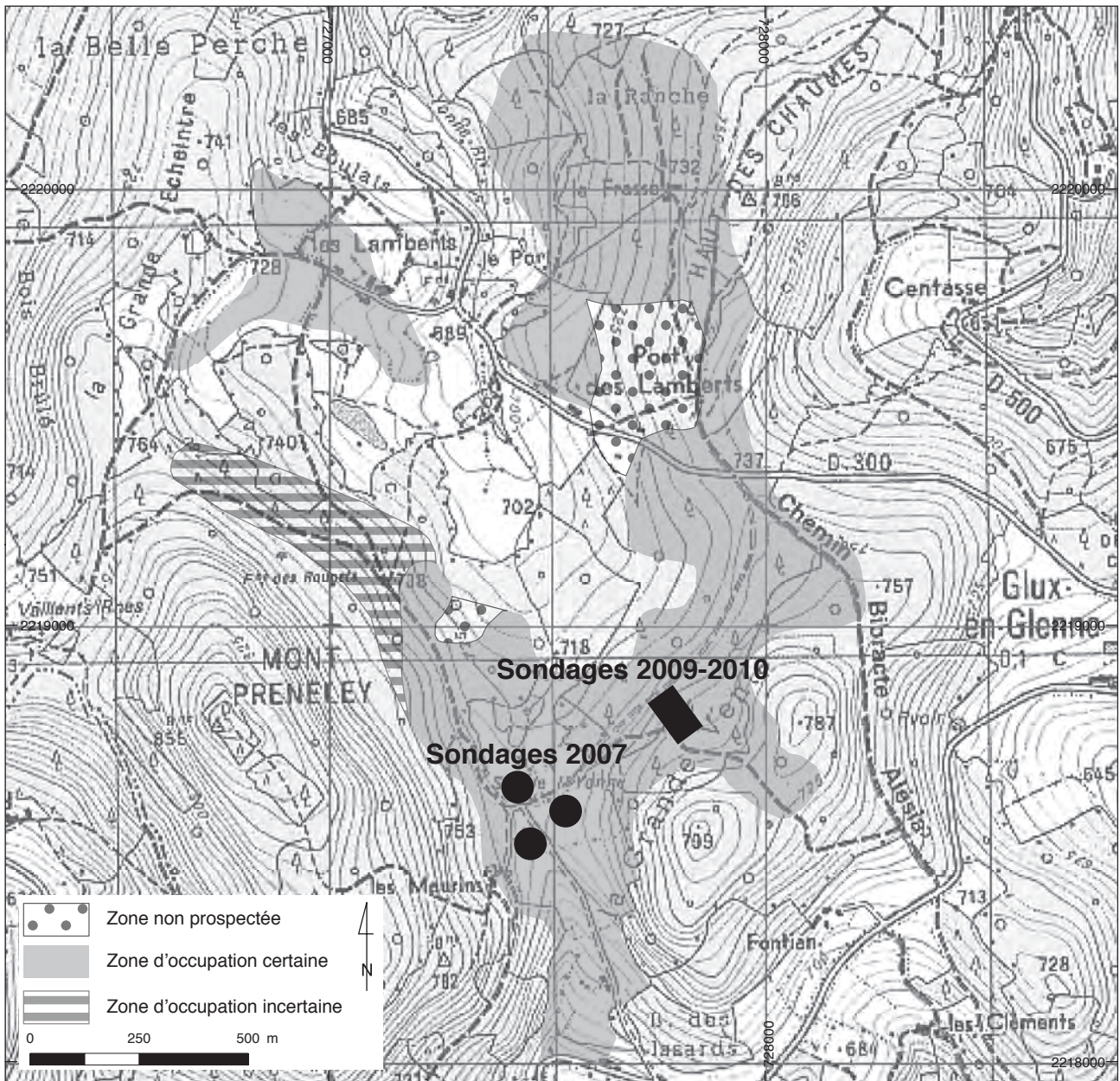
Sondage 2

Placé depuis la mi-pente de la terrasse en direction de la voie sous jacente, ce sondage nous permet d'appréhender la construction de la terrasse et d'en distinguer les différentes étapes de construction.

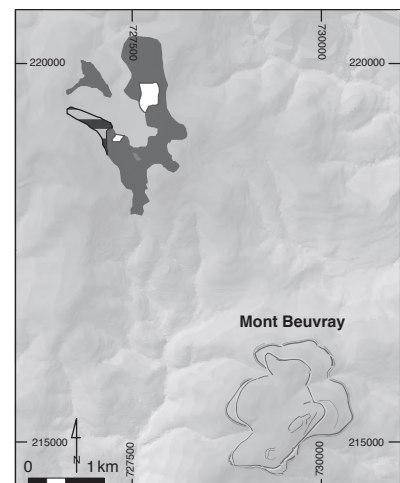
Sondage 3

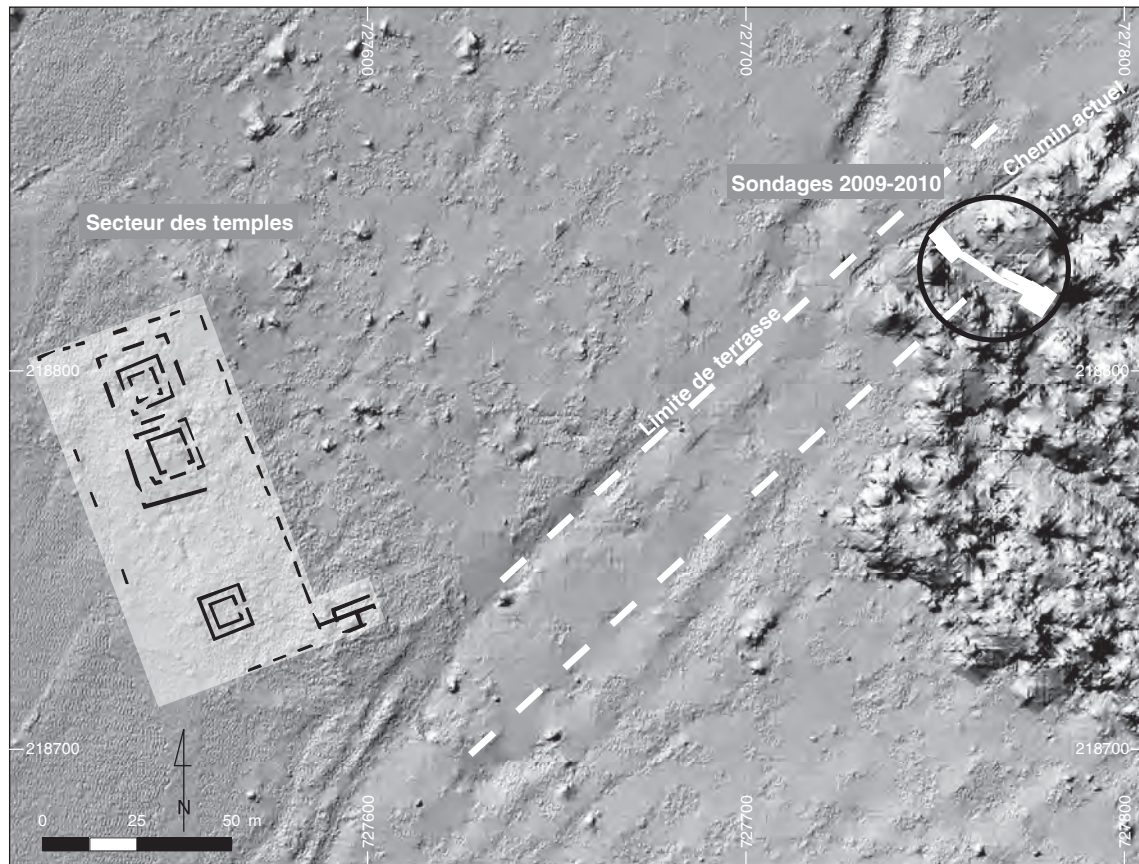
Depuis le bord du chemin communal qui reprend en partie une voie ancienne, ce sondage a permis de dégager des aménagements en liaison avec cet axe de circulation et les occupations immédiates.

En 2010, ces trois sondages ont été agrandis et réunis, doublant ainsi l'ensemble de la zone ouverte pour les fouilles soit 140 m² et créant un



1. Les sources de l'Yonne. Carte du site, localisation des sondages de 2007 et 2009.





2. Les sources de l'Yonne. Localisation des sondages 2009-2010 par rapport aux temples sur fond microtopographique LIDAR.

nouveau sondage, le sondage 4 (ill. 3, 4) reliant les sondages 2 et 3. Des vestiges archéologiques ont été mis au jour dans toute la zone explorée. Les premières observations montrent deux zones d'occupations distinctes : une terrasse supérieure avec des traces d'activités métallurgiques, séparée par une palissade de la terrasse inférieure située au bord de la voie, mais dont le mode d'occupation demeure incertain dans l'état actuel des recherches. Seule une extension des sondages permettrait de comprendre les fonctions des vestiges repérés.

La stratigraphie et la chronologie relative

Sondages 1 et 2 : la terrasse supérieure (ill. 5, 6)

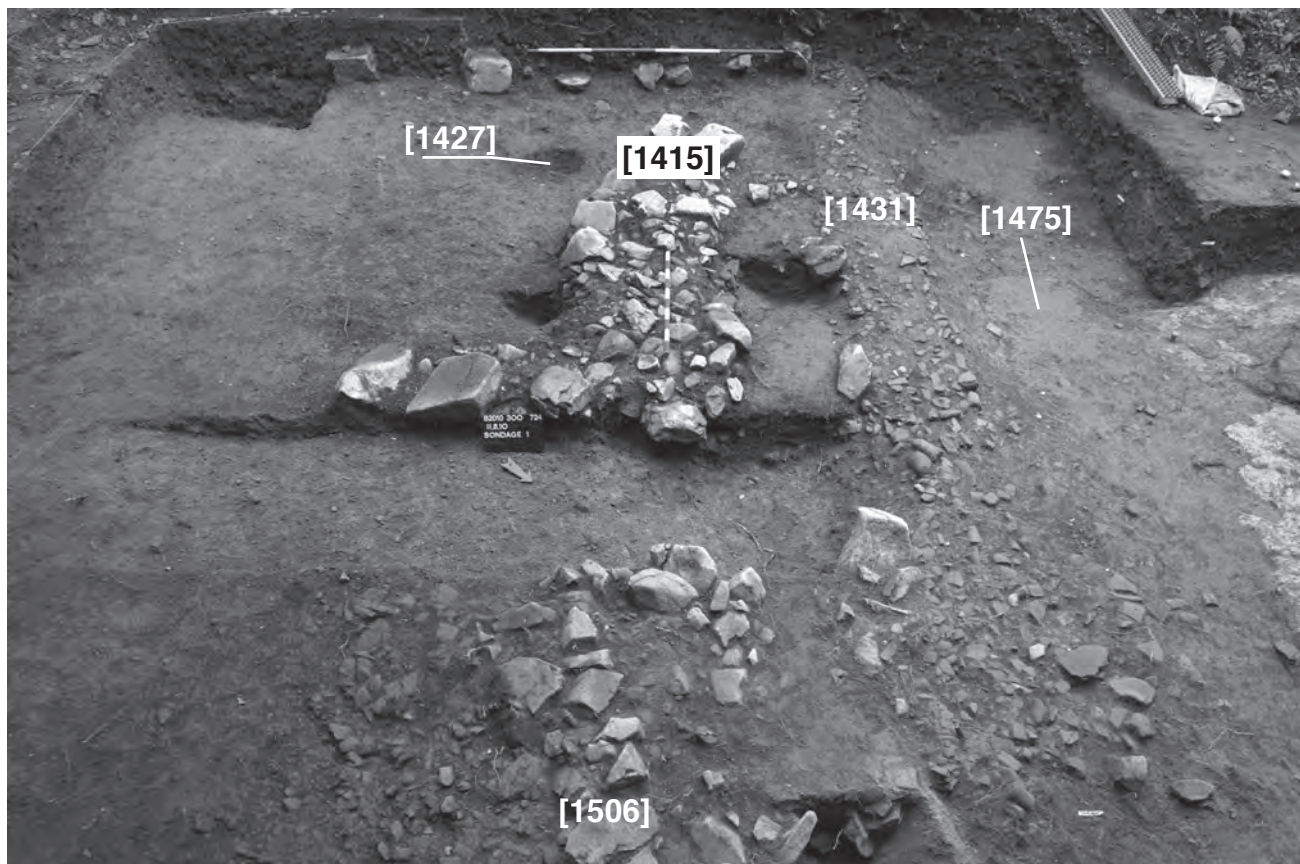
La zone du sondage 1, sur la terrasse supérieure, a été élargie en 2010, portant sa superficie à 50 m². Cet agrandissement avait pour but de mieux cerner les vestiges dégagés l'année précédente et de comprendre leur relation avec ceux du sondage 2.

L'aménagement primaire de la terrasse est marqué par la présence d'un certain nombre de couches stériles composées de pierrailles de faciès angulaire et de gravier ([1426], [1438] et [1433]). Plusieurs trous de poteau sont creusés au sein même de ces remblais.

État 1

La première phase d'occupation de la terrasse supérieure est constituée d'un sol d'amphores [1431] étalé d'est en ouest. Découvert en 2009, il s'étend davantage en direction de l'est. Au nord, il est coupé par un petit gradin dans lequel a été aménagée une surface de travail, et à l'est par un fossé peu profond [1497] qui déborde à l'extérieur du sondage. Ce sol d'amphores est peut-être contemporain avec un autre sol d'amphores [1506], fouillé dans la partie sud-ouest du sondage. Il est fort probable que ce sol soit beaucoup plus étendu, notamment vers le sud où la terrasse se développe plus largement.

Un sol d'amphores analogue a été dégagé dans le sondage 2 [1458]. Associé à du charbon de bois et des cendres et en relation avec un certain nombre



5. Les sources de l'Yonne. Vue du sondage 1 depuis le nord-est (cliché équipe de fouille).

de trous de poteau, il semble aussi être la première couche d'occupation de l'endroit.

État 2

Dans le sondage 2, a été découvert un sol [1413] recouvrant le niveau d'amphores, composé de charbon de bois, d'argile brûlée, de fragments de fer et de céramique. Posée sur ce sol, se trouve une sole de foyer en argile brûlée [1414].

Dans le sondage 1, un fossé [1448] orienté d'est en ouest semble couper la surface d'amphore [1431]. Deux niveaux de remplissage peuvent être identifiés, l'un contenant essentiellement de la pierre, et l'autre de nature humifère [1426] et pouvant être interprété comme le négatif d'une palissade. Un certain nombre de trous de poteau de petite taille ont été révélés à cet endroit à intervalles réguliers, comme [1522] sur le bord est du sondage. Par ailleurs, les amas pierreux qui avaient été trouvés en 2009 et interprétés comme les restes d'un mur s'avèrent être le blocage de cette palissade à poteaux.

A l'ouest, deux trous de poteau [1552 et 1428] ont été repérés, mais aucun lien stratigraphique ne peut être fait avec la palissade. Appartiendraient-ils à une autre phase d'aménagement ?

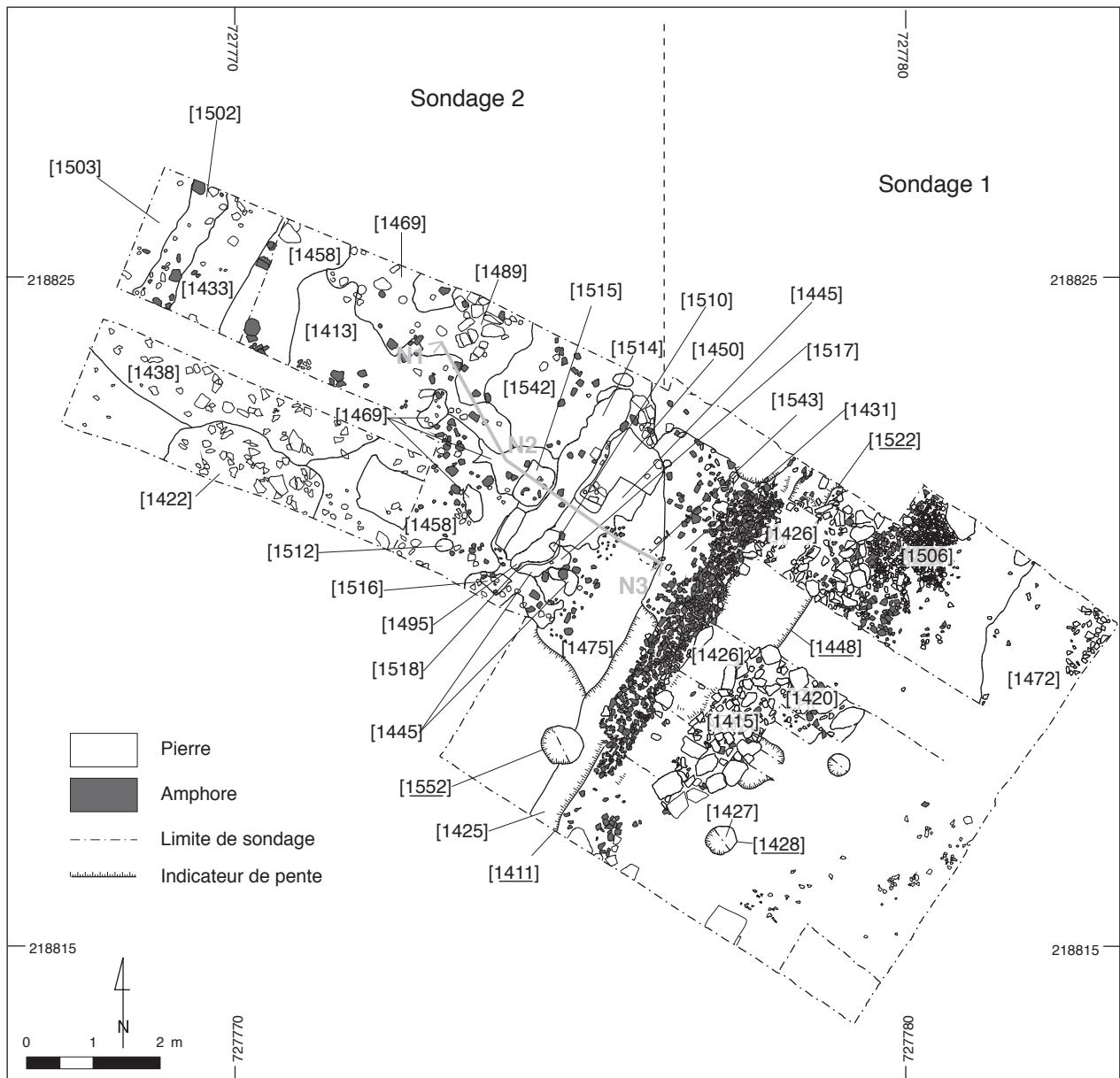
État 3 : terrasse intermédiaire

En contrebas du rebord de la terrasse, un gradin intermédiaire a été aménagé en direction du nord. La stratigraphie révèle la présence d'un espace de travail lié à une activité d'artisanat du métal.

Les couches sont largement composées d'argile jaunâtre mélangée à des scories, du charbon de bois et des cendres [1445] [1412/1440]. Un sol d'argile indurée [1469/1445] associé à des petits trous de poteau (ill. 7, 8) recoupe une occupation antérieure [1413].

La présence d'un certain nombre de trous de poteau semble s'organiser autour de la sole d'argile [1445], témoignant d'une structure couverte (de type atelier ?). La période d'activité liée à cette structure est représentée par, au moins, quatre foyers. L'un de ces foyers [1495] est au moins constitué de deux phases d'utilisation : une croûte ferreuse indurée sous une couche d'argile brûlée (ill. 7), associée à des pierres et des *tegulae* brûlées [1489].

À côté, un autre foyer repose sur une plaque d'argile durcie et rubéfiée de plusieurs mètres carrés [1450]. Il a pu être en connexion avec une couche de réparation qui recouvre le centre du sol [1469].



6. Les sources de l'Yonne. Plan des sondages 1 et 2 (DAO équipe de fouille).

Cette petite terrasse intermédiaire s'avère donc être une zone de travail du fer.

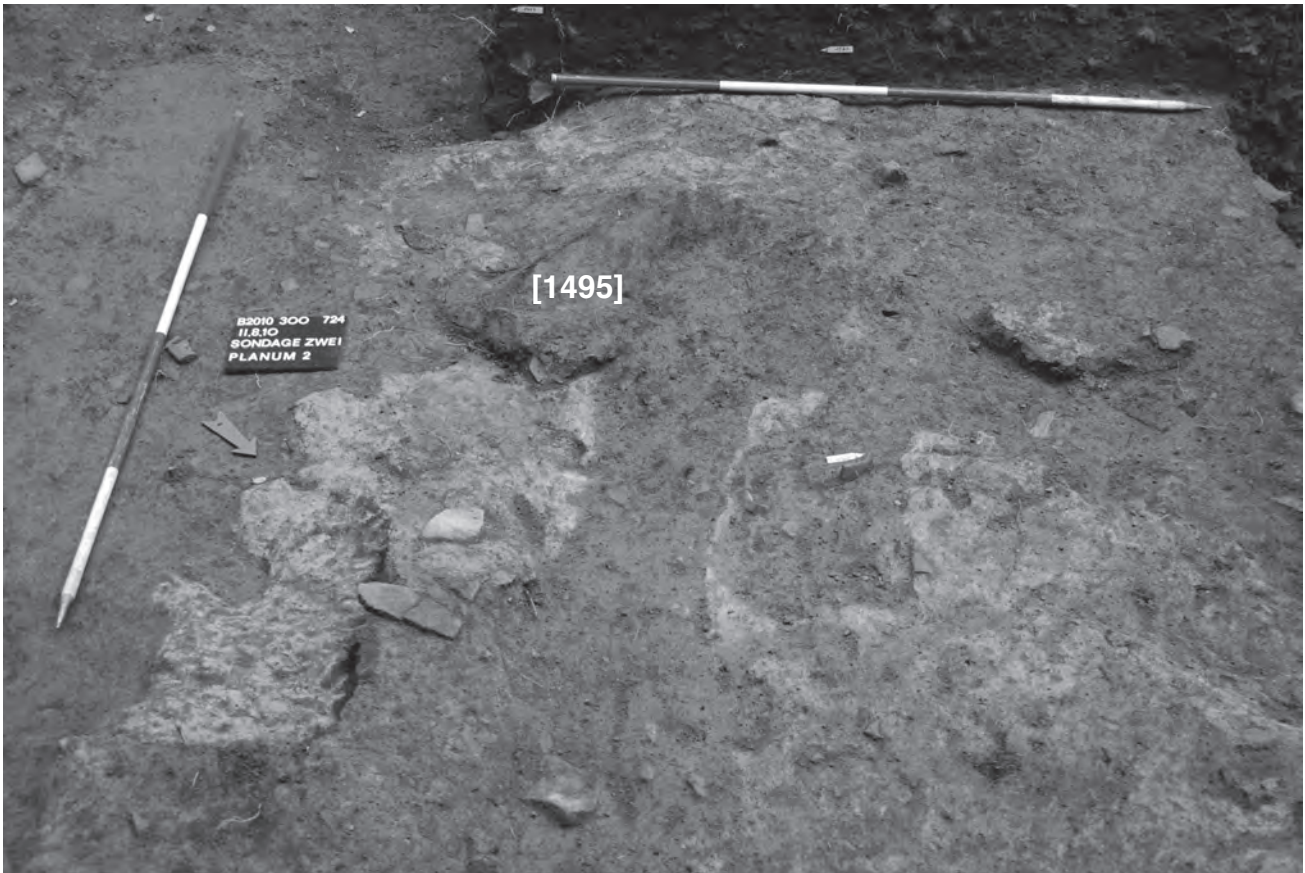
Les deux trous de poteau situés au bord de cette petite terrasse en bordure du sondage 1 [1543] et [1465] peuvent appartenir à cette structure.

La dernière phase d'occupation dans cette zone est représentée par une fosse remplie d'un remblai limono-sableux très organique, chargé en charbons de bois, et qui recoupe deux foyers [1495 et 1450] ainsi qu'une partie du sol de l'atelier de forge supposé. Cette fosse est à associer avec une autre fosse au sud-ouest de celui-ci, remplie d'une couche d'abandon [1417/1481]. Ces structures ont livré un matériel céramique attribuable à la

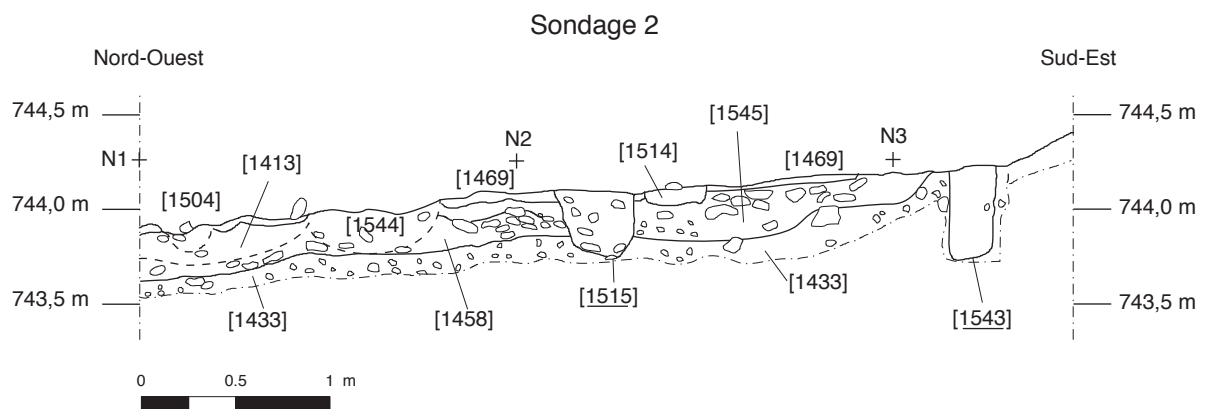
période augustéenne. La partie basse de la terrasse est recouverte par une couche de remblais chargée en amphores [1417/1420], semblable à celle qui recouvre la plus grande partie du sondage 1. Dans cette partie basse, des colluvions [1402 et 1404] scellent les couches archéologiques.

Sondage 3 et 4 : la terrasse inférieure (ill. 9, 10)

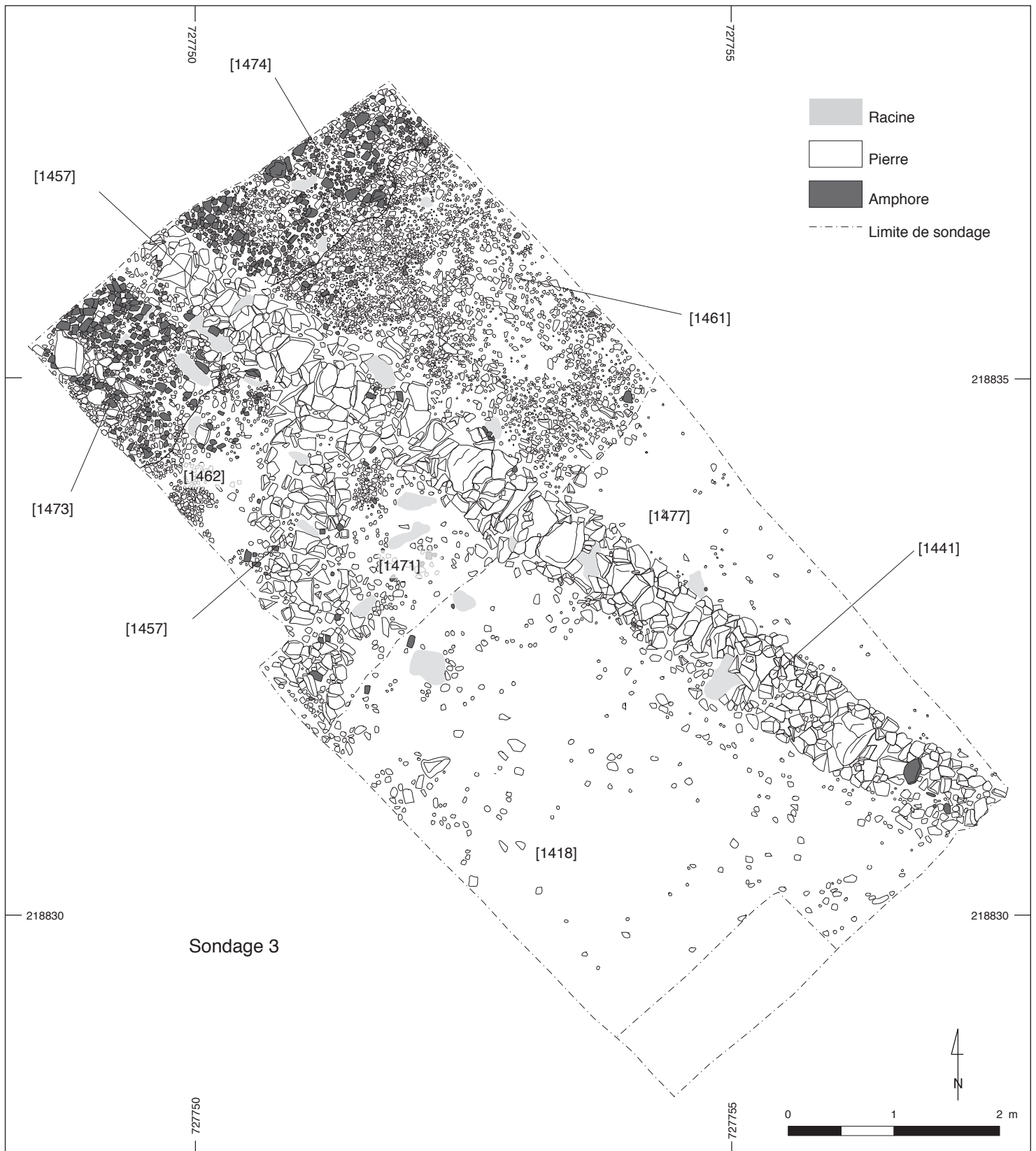
Le sondage 3 sur la terrasse inférieure fut ouvert en 2009, avec pour objectif de déterminer le potentiel archéologique de cette zone située à proximité de la voie. Furent repérés deux murs d'orientations différentes et des sols construits. En 2010,



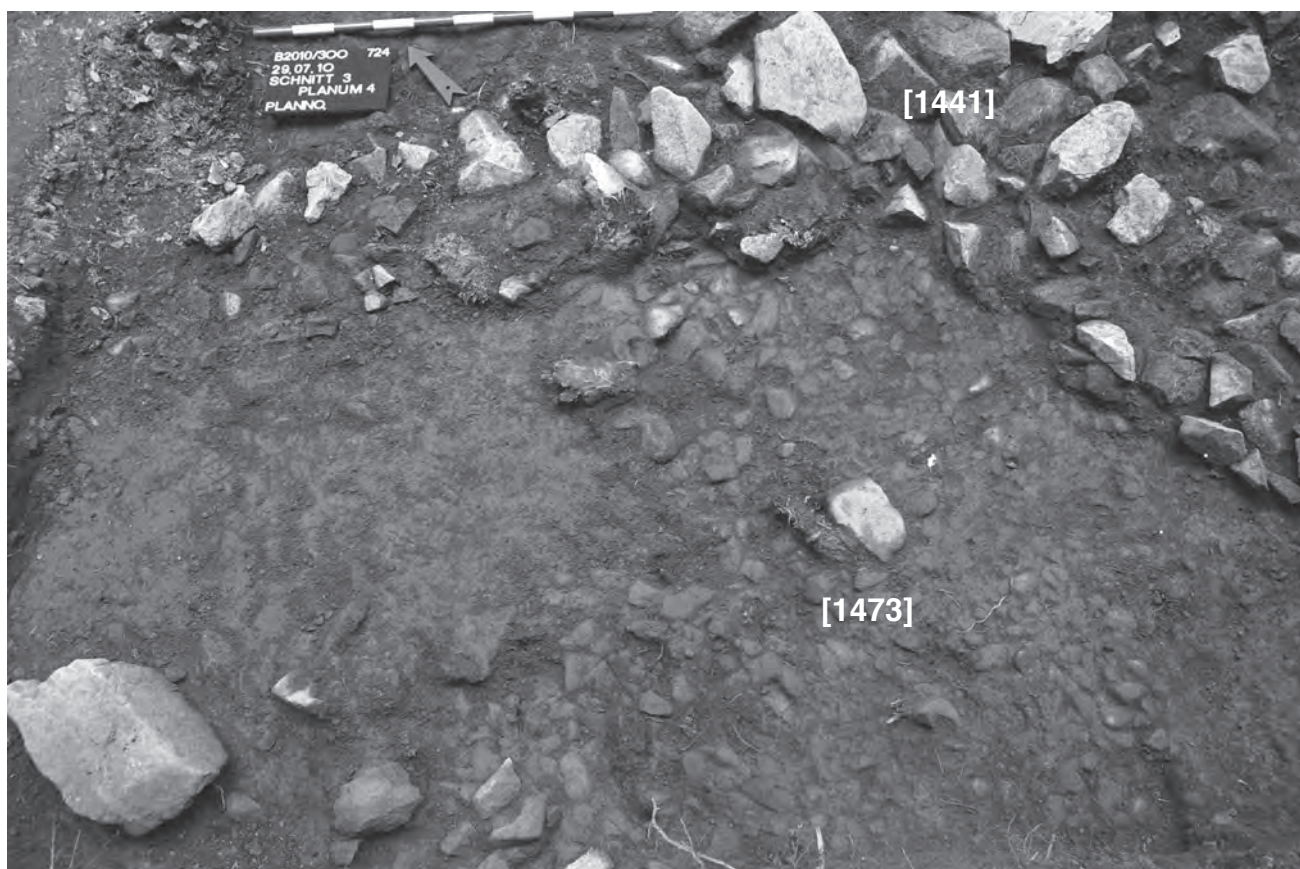
7. Les sources de l'Yonne. Vue de la zone d'atelier métallurgique du sondage 2 (cliché équipe de fouille).



8. Les sources de l'Yonne. Coupe stratigraphique du sondage 2 (localisée sur l'ill. 6 supra).



9. Les sources de l'Yonne. Plan du sondage 3 (DAO équipe de fouille).



10. Les sources de l'Yonne. Vue du sol aménagé [1473] dans le sondage 3 (cliché équipe de fouille).

le sondage a été agrandi en direction du nord-est. Il a été possible de suivre le tracé du mur dégagé l'année précédente [1441]. En relation avec ce mur, un certain nombre de sols ont été mis au jour [1446, 1462, 1471]. Ils prennent appui sur le mur [1441] ainsi que sur le mur [1457] sur la partie ouest du sondage (ill. 10).

Le sol [1471] est situé immédiatement à l'est du mur [1457] et composé de pierres arrondies très compactes et de quelques morceaux d'amphores brisés. Il est séparé de la couche supérieure [1419] par la pellicule argileuse [1470] qui contient quelques particules de charbon et nous pensons qu'elle correspond à l'abandon du lieu. Le sol [1471] n'a livré aucune céramique mais a, en revanche, fourni un nombre conséquent de clous en fer. Cette séquence de sols est semblable aux sols [1446 et 1462] situés au nord et au sud du mur [1441] dans la partie ouest du sondage. Ces derniers sols sont recouverts d'une couche d'amphores assez dense [1474 et 1473]. C'est peut-être les restes d'une rue ou d'un chemin, reflet de la dernière phase d'aménagement du sondage 3. Les sols [1446] et [1462] ont le même mode de construction que le sol

[1471], formé de pierres arrondies très compactes. Ils sont posés sur une couche de préparation [1525 et 1424], constituée d'une couche stérile d'argile et de gravier.

Une coupe a été faite à travers les murs [1441 et 1457] et les surfaces adjacentes pour trouver leur liaison et déterminer la nature de leur construction. La jonction à angle aigu des murs [1457] et [1441] suggère des constructions échelonnées dans le temps, mais il a été impossible de le démontrer avec cette coupe. Enlever ces murs nous a permis de repérer leur tranchée de fondation [1527] et [1526]. Ces tranchées, perturbées par endroits par les racines, sont creusées dans le substrat. Nous n'avons observé ni trous de poteau qui auraient pu appartenir à une armature en bois, ni aménagement dans le corps de la maçonnerie. La disposition des murs nous incite à penser qu'il s'agit de drains plutôt que de bases de constructions arasées, mais les coupes opérées en 2010 ne corroborent pas cette conclusion. Nous proposons donc d'opérer d'autres coupes analogues en 2011.

Trois trous de poteau ont été identifiés et fouillés dans la partie ouest du sondage, l'un [1491]

au nord et les deux autres [1482] et [1493] au sud du mur [1441]. Tous ces trous de poteau avaient gardé une ou plusieurs larges pierres de calage ; aucun n'a fourni de mobilier. Nous pensons qu'ils sont plus ou moins contemporains avec les murs et les sols du sondage 3 ; par contre, aucun lien direct ne prouve qu'ils appartiennent à la même structure. La roche naturelle a été trouvée uniquement dans un petit sondage au coin sud-est du sondage ; elle y est recouverte uniquement par le remblai d'installation de la terrasse [1490].

Une extension de cette zone vers le sud (sondage 4) a été ouverte pour relier les sondages 2 et 3 et pour fournir un profil longitudinal complet de la zone fouillée et de la terrasse. On y a dégagé la continuation du mur [1441], qui dévie légèrement en direction du sud. Dans la partie sud-est du sondage, on a aussi découvert un large fossé [1533] (*cf. supra*, ill. 4), contenant des pierres imposantes [1536] qui formaient le calage d'une palissade retenant la terrasse supérieure. Le comblement de ce fossé [1511] a livré les mobiliers les plus anciens de la fouille (*cf. ill. 6 infra*). En plus de cela, un autre petit fossé [1534], dirigé nord-est / sud-ouest, apparaît comme étant plus ancien que le mur. D'autres vestiges ressemblant à des fosses [1549 et 1537] traversent le sol [1535] et sont eux-mêmes recouverts par un sol grossier [1496]. L'étroitesse du sondage 4 rend l'interprétation difficile et un lien stratigraphique entre les vestiges du mur (ou du caniveau d'évacuation) [1441] et la tranchée de palissade [1533] ne peut être déterminé avec assurance. Agrandir cette zone du sondage 4 permettrait de le préciser.

2. LE MOBILIER

2.1. Vue d'ensemble

Les découvertes provenant des fouilles consistent, pour la plus grande part, en céramiques et en un grand nombre de clous en fer. Un petit lot de monnaies a aussi été découvert. Celles de la campagne 2009 ont été identifiées, celles de 2010 attendent une analyse complète. Les céramiques communes de 2009 et 2010 ont été étudiées sommairement en utilisant le système de Bibracte, mais l'identification de la céramique fine n'a pas encore été faite pour le lot de la saison 2010. Les amphores des deux années seront étudiées en 2011. Le petit mobilier n'est pas très important, mis à part les clous en fer, dont l'étude sera conduite en 2011.

2.2. Les monnaies

Douze monnaies ont été trouvées dans la zone, neuf en 2009 et trois en 2010.

En 2009, on compte cinq pièces gauloises dont trois proviennent des couches supérieures du sondage 2 [1400 et 1402] (n° 1, 2, 3). Une monnaie de la période républicaine romaine datée de 90 av.J.-C. provient d'une couche arable [1400] du sondage 3 (n° 4), deux demi-as romains provenaient du colluvion [1404] dans le sondage 2 et un autre demi-as du niveau d'abandon du sondage 1 [1420]. Une monnaie gauloise, probablement de type éduen, (n° 5) a été trouvée dans la couche de destruction [1417] et un as provient d'une couche contemporaine au sud. Ces monnaies confortent l'hypothèse issue de l'étude de la céramique d'occupation culminant dans la deuxième partie du 1^{er} s. av.J.-C. et ne se prolongeant pas au-delà.

En 2010, un demi-as a été trouvé dans le remplissage du trou de poteau [1426] du sondage, et un autre au-dessus de la couche d'amphores [1431]. De plus, une pièce de type éduen incertain provient d'une couche de destruction [1481] située au-dessus de la surface pavée [1506].

Catalogue des monnaies de 2009

(les trois demi-as, illisibles, ne sont pas illustrés)



1. B2009.696.1400.1 : Denier gaulois à légende Q DOCI SAM F

Argent, 1,91 g

D : (Q DOCI – très abîmé et non lisible) Tête casquée à gauche

R : cheval bride et sangle à gauche, légende SAM (F) (Q DOCI manquant).

Séquanais. La Tène D2

Bibliographie : Gruel, Popovitch 2007, p. 170, type 29.1



2. B2009.696.1400.2 : Denier gaulois à légende SOLIMA

Argent, 1,58 g.

D : -IMA (SOLIMA ?) – Tête à gauche, chevelure ondulée.

R : Cheval bridé, peut être un poisson entre les jambes, comme vu sur d'autres exemples, mais très abîmé.

Leuques/Lingons. La Tène D2 (avant 52 av.J.-C.)

Bibliographie : Gruel, Popovitch 2007, p. 172, type 31.1



3. B2009.696.1402.1 : Dernier gaulois à légende SEQVANOIOTVOS
Argent fourré, 1,67 g
D : tête à gauche, chevelure en annelets pointés.
R : (nom manquant à part la probabilité de la lettre S) – sanglier à gauche.
Séquanes ? La Tène D2
Bibliographie : Gruel, Popovitch 2007, p. 171, type 30.1



4. B2009.696.1400.3. Denier romain (au nom Q Titius)
Argent, 2,38 g
D : tête de la liberté avec une couronne
R : Pégase avec en dessous un encadré linéaire Q TITI
90 av. J.-C.
Bibliographie : Crawford 1974, type Crawford 341/2



5. B2009.696.1417. Type indéterminé (?). Denier gaulois (éduen)
Argent fourré, 2,08 g
D : tête à droite (cheveux raides)
R : cheval caracolant
Éduen ? Incertain. La Tène D2
Bibliographie : Gruel, Popovitch 2007, p. 165, type 19

2.3. Le petit mobilier

Parmi le petit mobilier découvert en 2010, il faut noter un petit pion de jeu, en verre de couleur bleu foncé (couche d'abandon du sondage 1).

2.4. La céramique (ill. 11-13)

Beaucoup de céramique provient des couches d'abandon [1417/1420]. C'est surtout le cas pour le sondage 1. Néanmoins, les couches d'occupation (niveaux de sols, de circulation) apportent des éléments intéressants de datation. Le contexte est assurément compris entre La Tène D2a et les phases augustéennes. Les amphores qui pourraient être

plus anciennes que le sol [1431] du sondage 1 sont utilisées en réemploi.

Les niveaux d'ateliers métallurgiques mis en évidence dans le sondage 2 sont assurément plus anciens. Les sondages n'étant pas très étendus, ils n'ont pas permis la fouille extensive de ces structures en terre et bois qui auraient pu apporter des éléments de datation plus précis.

L'étude des céramiques des campagnes 2009-2010 témoigne d'un corpus comparable à celui des sondages de 2007 dans les prairies des sources de l'Yonne et, plus largement, à celui de Bibracte même. Néanmoins la gamme livrée par nos sondages montre une quantité limitée de céramiques méditerranéennes importées (ill. 14). Une situation analogue a été notée en 2007, avec peu ou pas d'importation de céramique de luxe, malgré l'abondance des cruches et autres céramiques fines de production régionale. Nous pouvons avancer l'hypothèse que cela est en lien avec le statut du site plutôt qu'avec sa datation. Cependant, comme cela a été suggéré pour la zone fouillée en 2007, la quantité limitée de sigillée peut aussi indiquer l'abandon du site relativement tôt, avant la généralisation de son usage.

DISCUSSION ET DATATION

Une évaluation de la stratigraphie (ill. 15) permet de mettre en évidence quatre états d'occupation du site :

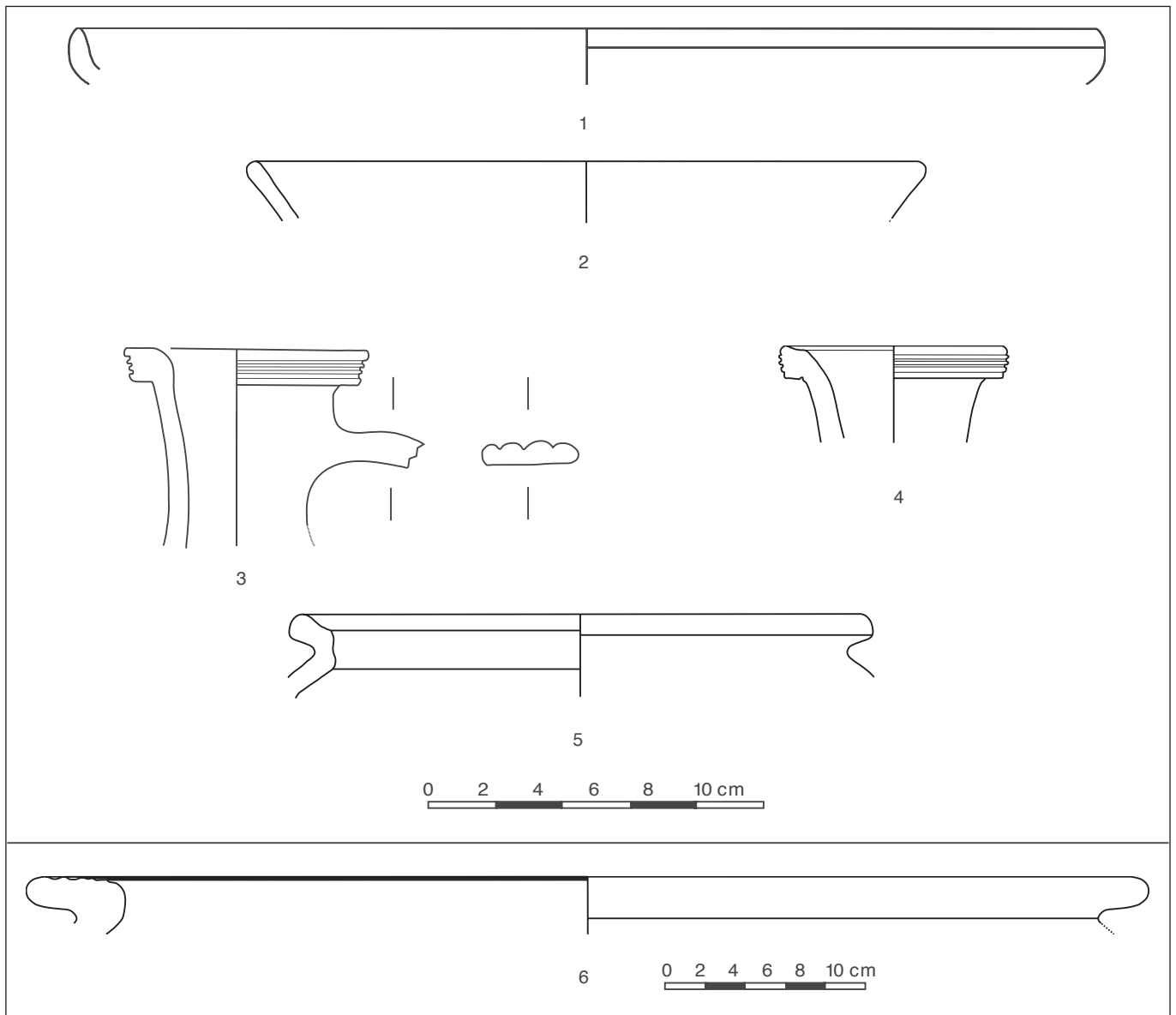
État 1. Construction de la terrasse principale, marquée par le fossé palissadé [1533].

État 2. Il constitue la première phase d'occupation de la terrasse supérieure, matérialisée par les sols d'amphores. Ces sols d'amphores se retrouvent également sur la terrasse inférieure [1431] et [1458].

État 3. Installation d'un bâtiment en terre et bois à caractère artisanal (atelier de forges) [1411] et [1148] au pied de la terrasse supérieure.

Sur la terrasse inférieure, les sols d'amphores sont rechargés et des espaces de circulation sont installés parallèlement au chemin actuel [1441].

État 4. L'abandon de la zone des deux terrasses est marqué par une accumulation de colluvions en bas de pente [1418 et 1511].

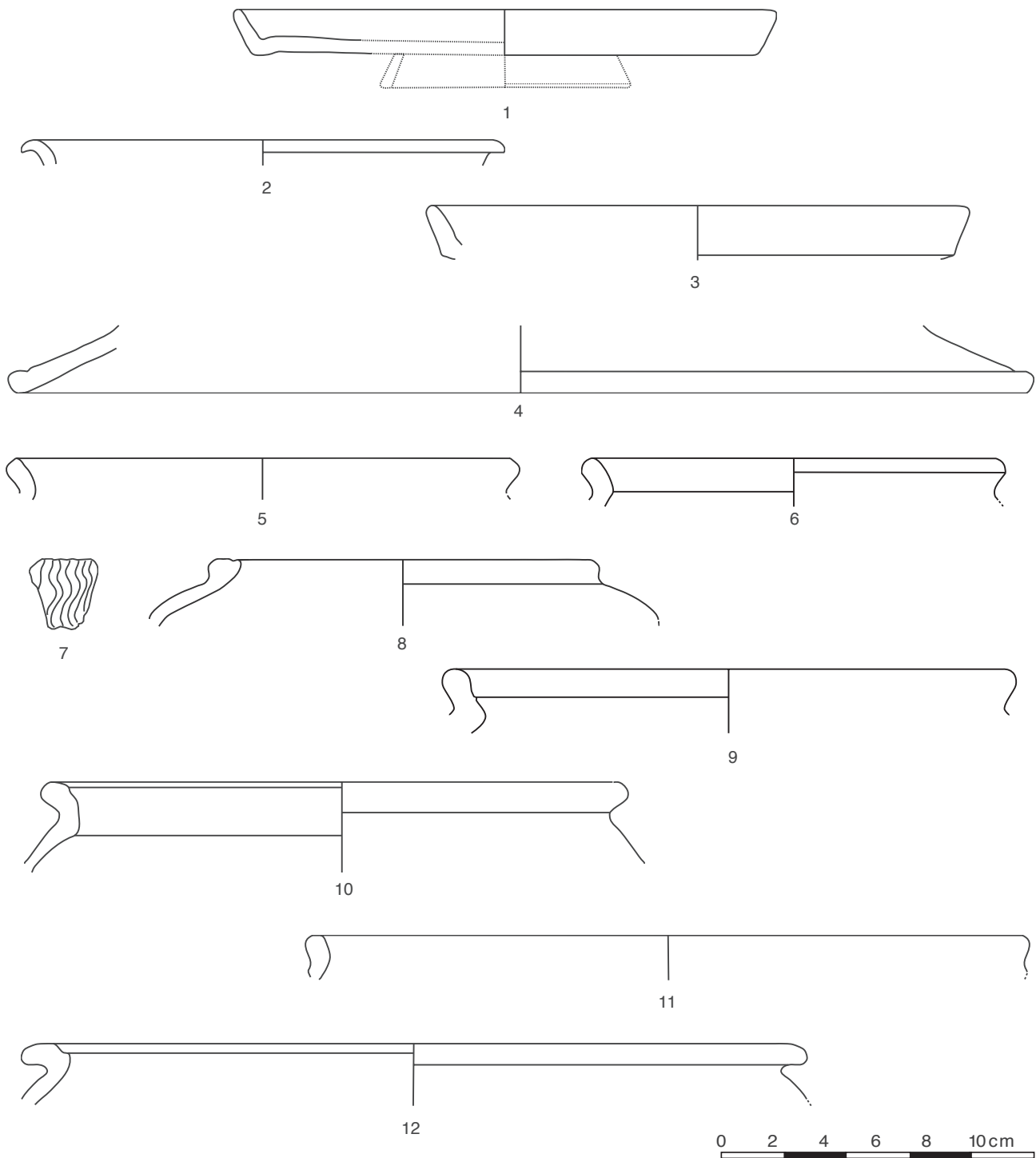


11. Les sources de l'Yonne. Céramique de la campagne 2010. 1. B2010.724.1417.1, A 1a ; 2. B2010.724.1417.3, B ; 3. B2010.724.1417.2, Cr 5d ; 4. B2010.724.1420.2, Cr 5d ; 5. B2010.724.1426.1, P 25/P 26 (dessin équipe de fouille).

L'impression que l'activité aux Sources de l'Yonne, au-delà du site du temple, n'a pas continué après la période augustéenne est renforcée. Une des structures potentiellement les plus anciennes rencontrées, en plus des remblais d'installation des terrasses, est la tranchée de palissade [1533] fouillée dans le sondage 4. Elle semble correspondre à un soutènement de la terrasse supérieure. Le nombre restreint de céramiques retrouvées et identifiées dans ces niveaux nous fournit des indices de datation sensiblement plus anciens que celles trouvées dans les contextes plus récents (ill. 16), soit la première moitié du 1^{er} s. av. J.-C., mais

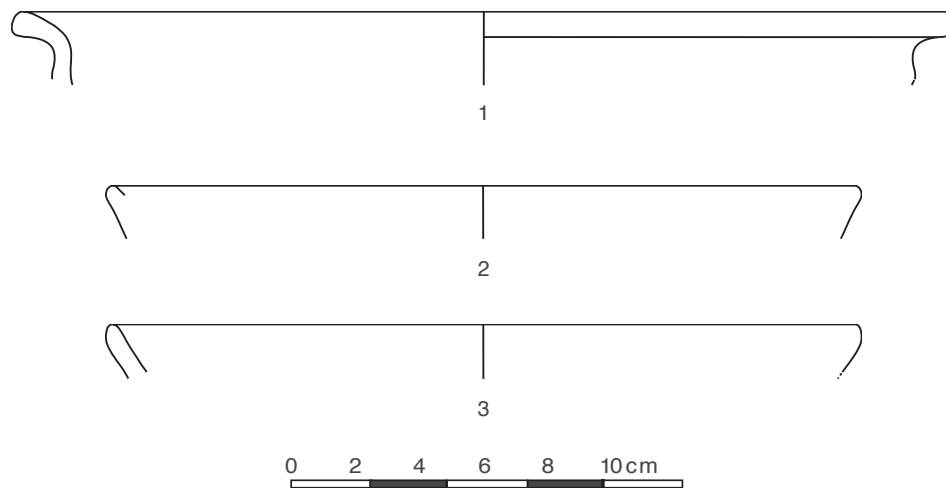
cette datation doit être traitée avec prudence. La phase d'occupation la plus ancienne sur la terrasse supérieure semble être représentée par le sol d'amphores des sondages 1 et 2. Il y a encore très peu d'éléments nous permettant de dater ce sol et, en l'absence de preuves, il faudra attendre pour le dater la fin de l'étude complète des amphores le composant.

Une évaluation initiale des céramiques provenant d'autres contextes du site indique que, malgré les phases multiples d'activité, par exemple indiquées par les sols de la zone de travail métallurgique du sondage 2, la plus grande partie de cette activité



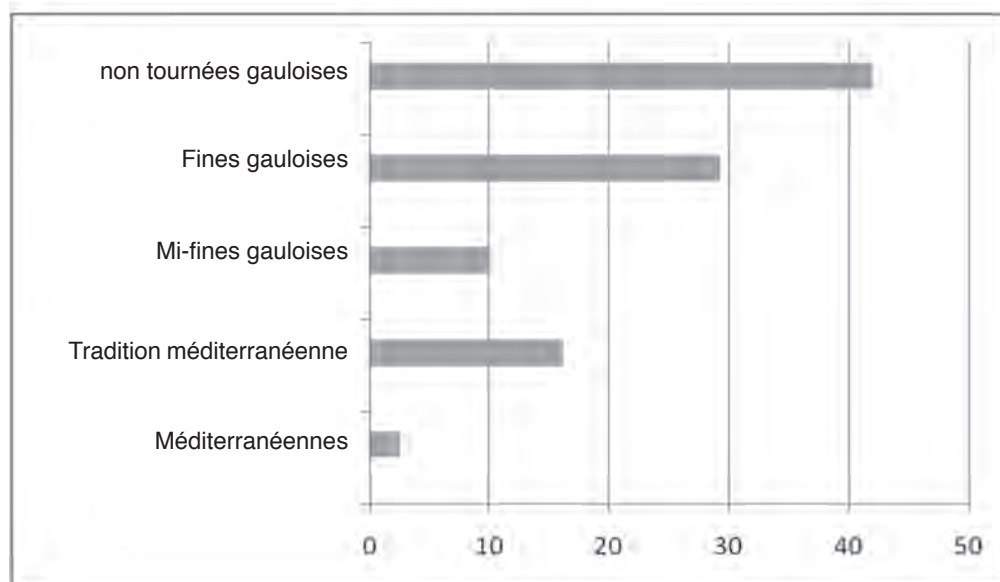
12. Les sources de l'Yonne. Céramique de la campagne 2010 (suite).

1. B2010.724.1412.9, A2 ; 2. B2010.724.1412.5, A8b/C 4b ; 3. B2010.724.1412.11, A2a ; 4. B2010.724.1412.3, A2a ; 5. B2010.724.1412.6, P14/B 8a ; 6. B2010.724.1412.7, P14 ; 7. B2010.724.1412.1 ; 8. B2010.724.1412.4, P23 ; 9. B2010.724.1412.2, P19c ; 10. B2010.724.1412.8, P19c ; 11. B2010.724.1412.10, B 8b/c ; 12. B2010.724.1412.12, P19a/B 13 dessin équipe de fouille.



I 3 Les sources de l'Yonne. Céramique de la campagne 2010 (suite).

1. B2010.724.1511.2, B 11 a/b/E 10 a ; 2. B2010.724.1511.3 ; 3. B2010.724.1511.4 dessin équipe de fouille.



I 4. Les sources de l'Yonne. Répartition de la céramique de la campagne 2009 par catégories.

[UF]	Types	Datation	Description
[1400]	A 1a, B5a, A2b, P24b, G12a, B7b, P25b	Lt D2b-Tibérien	Terre végétale
[1401/1459]	A12, P 25 b, C5c, A1c, E5a, P19a, A2a	Augustéen	Colluvion d'érosion
[1404]	P26, P19b, P10, P1b, A4a, A2a, E11b, A1b, G8c	Lt D2a-Tibérien	Couche d'abandon du sondage 2
[1412/1440]	P 19c, P23, A8b, P14, A2, P19a, B13, E6a	Lt D2a - Augustéen	Dernière couche d'occupation du sondage 1
[1460/1467]	A 1c, P 17, A14, P26, T1	Lt D 2a-Tibérien	[1407] = couche limoneuse sur [1417]
[1417]	A1a, Cr 5d, B7b, Cr 6, P19b	Lt D2a-Augustéen	Couche d'abandon du sondage 1/2
[1420]	P22, Cr 5d	Augustéen	Couche d'abandon du sondage 1
[1426]	P25b	Augustéen	Remplissage supérieur du fossé à palissade
[1497]	P 25 a	Lt D 1 b-Tibérien	Remplissage du poteau dans le sondage 1
[1469]	B 12b, C2		Sol d'occupation dans le sondage 2
[1431/1458]	P 17	Lt D 1 b-Tibérien	Sol d'amphores dans les sondages 1/2
[1511]	E10 a, B11a, E11a	Lt D 1b - Lt D 2a/b	Premier niveau d'occupation du fossé à palissade

16. Les sources de l'Yonne. Récapitulatif des données issues de l'étude céramologique pour les principales couches de la campagne 2010.

peut être située dans la seconde moitié du 1^{er} s. av. J.-C., sans qu'il soit possible de préciser davantage. Dans l'ensemble, les vestiges suggèrent aujourd'hui que l'activité observée sur la terrasse supérieure correspond à une période courte – contemporaine de l'âge d'or de Bibracte – commençant peut-être avant la guerre des Gaules mais finissant sûrement avant Tibère. Cela correspond aux conclusions faites à partir des sondages de 2007.

4. PERSPECTIVES

En 2011, l'équipe chargée des Sources de l'Yonne se concentrera sur l'étude des objets fouillés lors des sondages 2009-2010 en vue de la publication de ces deux sondages et de ceux entrepris en 2007. Une dernière et courte saison de fouilles est néanmoins prévue pour tenter de répondre à des questions spécifiques qui restent sans réponse.

Il sera nécessaire d'agrandir le sondage 4 vers le sud pour établir le lien entre le mur [1441] et

le large fossé ou ligne de clôture qui représente le bord de la terrasse supérieure. Un examen plus avancé de ce vestige confirmera si, oui ou non, c'est structurellement un mur ou un caniveau d'évacuation.

La fouille intégrale de la zone de travail du fer, dans les limites possible du cloisonnement forestier, sera effectuée avec, pour objectif, une meilleure compréhension de l'organisation de la structure et de sa chronologie.

Des échantillons des soles d'argile [1445/1469] de cette zone vont aussi permettre de vérifier la présence d'un atelier de forge.

Il est enfin prévu de prélever des échantillons destinés à des études environnementales, dans le prélèvement des travaux antérieurs (par exemple, Petit, Jouffroy-Bapicot 2007).

L'étude des fouilles de 2007, 2009 et 2010 aux Sources de l'Yonne sera rédigée en 2011. On envisage de l'insérer dans un volume dédié au site des Sources de l'Yonne, dont les éditeurs scientifiques seront Peter Haupt et Martin Schönfelder.

Remerciements

Nos remerciements vont à Pascal Paris pour son aide, du terrain au rapport d'activité, et à Madame de Champs de Saint-Léger, propriétaire du site, qui nous a autorisés à fouiller cet endroit.

BIBLIOGRAPHIE

Crawford 1974 : CRAWFORD (M.). — *Roman republican coinage*. Cambridge: Cambridge University Press, 1974.

Creighton et al. 2007 : CREIGHTON (J.), HAUPT, (P.), KLENNER (I.), MOORE, (T.), NOUVEL, (P.), PETIT, (CH.), SCHÖNFELDER, (M.). — Prospections autour de Bibracte: Nouvelles méthodes et nouveaux résultats. *In: Bulletin de AFEAF*, 25, 2007, p. 17-20.

Haupt et al. 2007 : HAUPT, (P.), KLENNER, (I) SCHÖNFELDER, (M.). — Prospections sur les sites des Sources de l'Yonne, Commune de Glux-en-Glenne. *In: Rapport annuel d'activité scientifique 2007 de BIBRACTE, Centre archéologique européen*. Glux-en-Glenne: BIBRACTE, 2007, p. 204-207.

Petit, Jouffroy-Bapicot 2007 : PETIT (Chr.), JOUFFROY-BAPICOT (I.). — Paléoenvironnement du Mont Beuvray. *In: Rapport annuel d'activité scientifique 2007 de BIBRACTE, Centre archéologique européen*. Glux-en-Glenne: BIBRACTE, 2007, p. 225-226.



3-1.2 SONDAGES AUX SOURCES DE L'YONNE

Thomas MOORE, Laura CRIPPS, Ines KLENNER, Arno BRAUN

RAPPORT ANNUEL

INTRODUCTION

Une très courte campagne de deux semaines en 2011 clôture la troisième et dernière saison du projet de fouille codirigé par des équipes de l'Université de Durham (UK), de Mainz (D), de Hambourg (D) et du Collège d'Howard (USA).

OBSERVATIONS STRATIGRAPHIQUES

Vue d'ensemble du chantier

Étendue de la fouille, contraintes

Entre 2009 et 2011 trois sondages furent ouverts à approximativement 225 m à l'est du secteur des temples, et à 400 m environ des sondages de 2007 (ill. 1). En 2009 la zone ouverte à la machine était de 320 m² et fut divisée en trois zones avec pour objectif de répondre à un certain nombre de questions :

sondage 1, vérifier la présence de structures sur la terrasse supérieure,

sondage 2, comprendre la construction de la terrasse et ses aménagements successifs,

sondage 3, évaluer la relation entre la voie antique, située approximativement sur le même alignement que le sentier moderne (la voie supposée entre Alésia et Bibracte, Ill. 2), ainsi qu'identifier des structures sur la terrasse inférieure au nord.

En 2010, les sondages furent élargis et raccordés (sondage 4). En 2011, la surface fouillée a été doublée passant de 75 à 150 m² (Ill. 3). La campagne de 2011 avait des objectifs de répondre à des questions soulevées par les campagnes précédentes, notamment de déterminer la nature des canalisations et d'évaluer leur relation avec le fossé à la base de la terrasse [1533] en apportant des éléments de réponse pour la datation de cette structure et des couches les plus anciennes de la terrasse supérieure. Afin de répondre à ces questions, en 2011, une partie du drain [1441] a été fouillé en plan, et une partie du sondage 4 élargi. Le sondage 2 a été largement fouillé afin de dégager des surfaces d'amphores se trouvant au pied de la terrasse mise en évidence dans le sondage 1.

Stratigraphie et mise en phase

Sondages 1 et 2 terrasse supérieure (Ill. 4 et 5)

En 2009, le sondage 1 a été ouvert sur la terrasse supérieure afin d'examiner son aménagement. Dans le même temps, en contrebas de la terrasse, le sondage 2 a été fouillé pour déterminer la nature des constructions. Les zones de fouilles de ces deux sondages ont été élargies en 2010 afin de mieux comprendre la relation des structures découvertes dans ces deux sondages.

Phase 1

La composition et les différentes étapes de construction de la terrasse ont été déterminées par la fouille du sondage 2 et par un petit sondage plus profond effectué dans le remblai de la terrasse supérieure du sondage 1. En dessous d'une couche jaunâtre granuleuse couvrant la totalité du sondage 1 [1425], le remblai de la terrasse était constitué d'un certain nombre de couches stériles faites de pierres angulaires et de gravier [1538]. Les mêmes types de couches ont été observées dans le sondage 2 [1438, 1433]. La nature de ces matériaux, souvent en forme de poche indique que la terrasse a été construite par déversements successifs de matériaux, cette technique avait déjà été observée à Bibracte. Très peu de mobilier a été dégagé de ces couches tant dans le sondage 1 que dans le sondage 2 rendant la datation de cette terrasse très difficile. Un tesson de bol identifié comme étant soit un B1 ou un B3 (typologie Bibracte) pourrait indiquer une construction entre La Tène D2a et La Tène D2b.

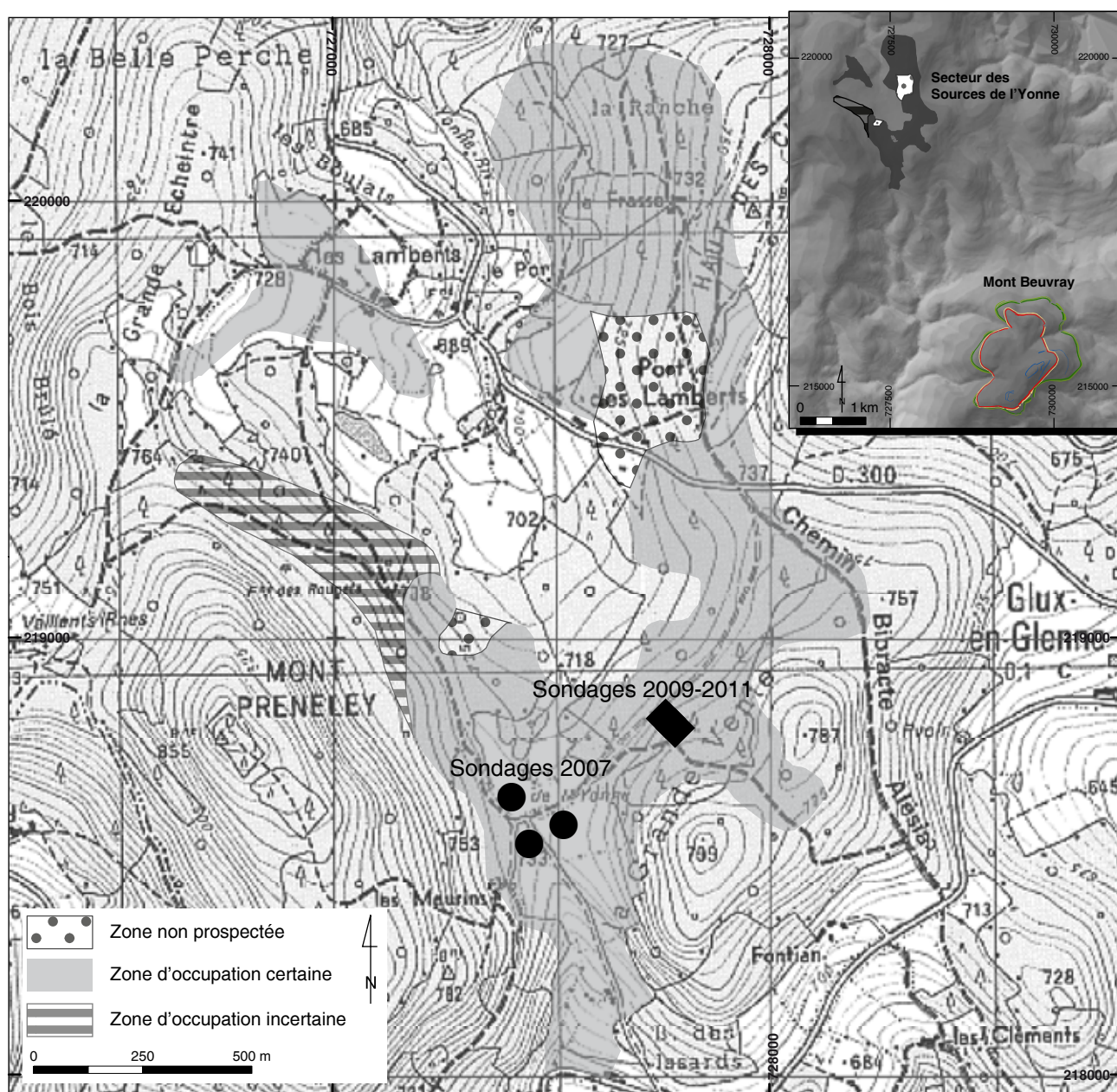
Dans le sondage 2, plusieurs trous de poteau coupent les couches de construction de la terrasse. Ces trous de poteau – globalement situés au centre de la terrasse [1572], [1573], [1574] – ne forment toutefois pas une structure cohérente ni un quelconque alignement. Il apparaît que ces trous de poteau pourraient être antérieurs aux surfaces d'amphores et être liés à la phase de construction de la terrasse.

Stratigraphie de la phase 2 (a-d) (ill.5a)

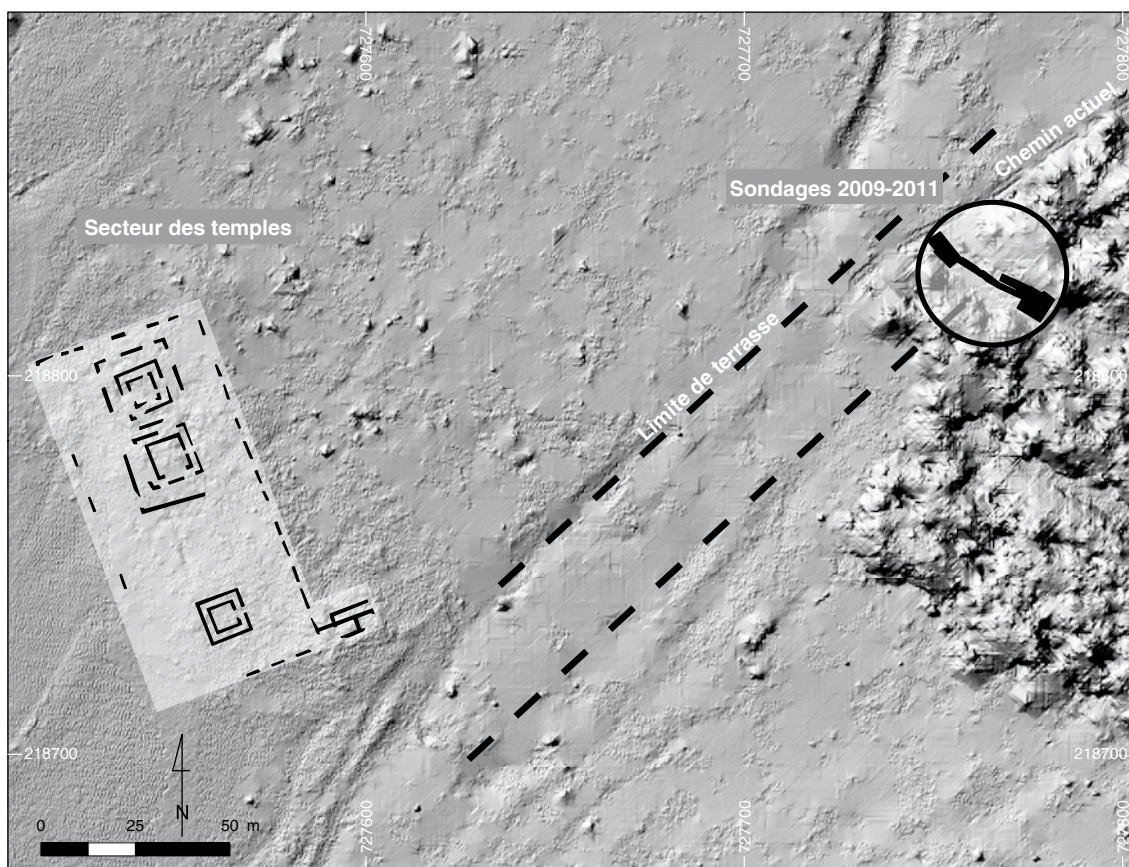
Un certain nombre de couches archéologiques ont pu être identifiées dans les sondages 1 et 2. Toutefois, aucune relation stratigraphique claire ne peut être déterminée entre elles et il est plus que probable qu'elles soient contemporaines.

Phase 2a

La première phase d'occupation sur la terrasse supérieure est représentée par une surface d'amphores [143, et 1458/1561/1403] qui couvre d'est en ouest l'emprise du sondage. Cette surface s'élargit au nord-ouest et au nord-est



1. Les Sources de l'Yonne. Localisation des sondages de 2007 à 2011.



2. Les Sources de l'Yonne. Localisation des sondages par rapport aux temples sur fond microtopographique Lidar.

(ill. 4 et 5a). Les surfaces ont l'air de suivre une structure linéaire [1570], apparemment une ligne de clôture, qui longe le bord de la terrasse.

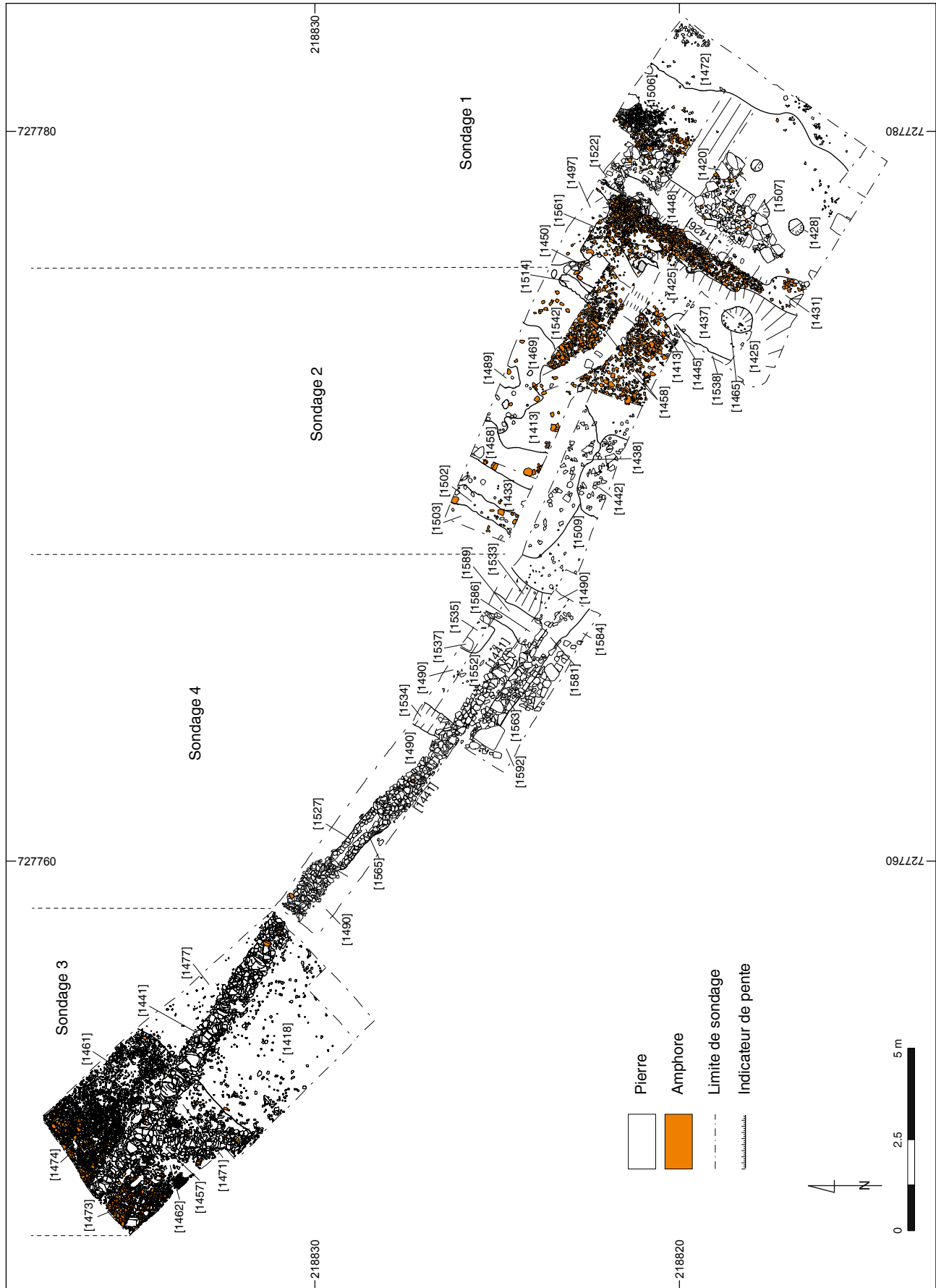
Il est clair que la surface d'amphores [1498] est reliée aux autres surfaces d'amphores du sondage [1458, 1431] tronquées au nord-est par une fosse [1497]. La surface d'amphore du sondage 1 [1431] est, de nature un peu différente à celle de [1458], où les morceaux d'amphores écrasés sont de bien plus petite taille. Cette couche pourrait être les restes d'une voie. L'autre couche [1458] est constituée de pièces plus angulaires, laissant supposer une fonction de nature différente. Là où les surfaces [1458] et [1431] se rencontrent, une zone de gravier avec du mortier [1499] les recouvre [1431], elle apparaît être directement reliée à cette surface qui elle, est antérieure. Elle pourrait être, soit les restes d'une autre surface de terre battue, soit une zone de gravier liée à l'entrée d'un bâtiment. Une fosse peu profonde [1587] adjacente à la surface [1458] a été découverte et fouillée partiellement, et pourrait être contemporaine.

Phase 2b

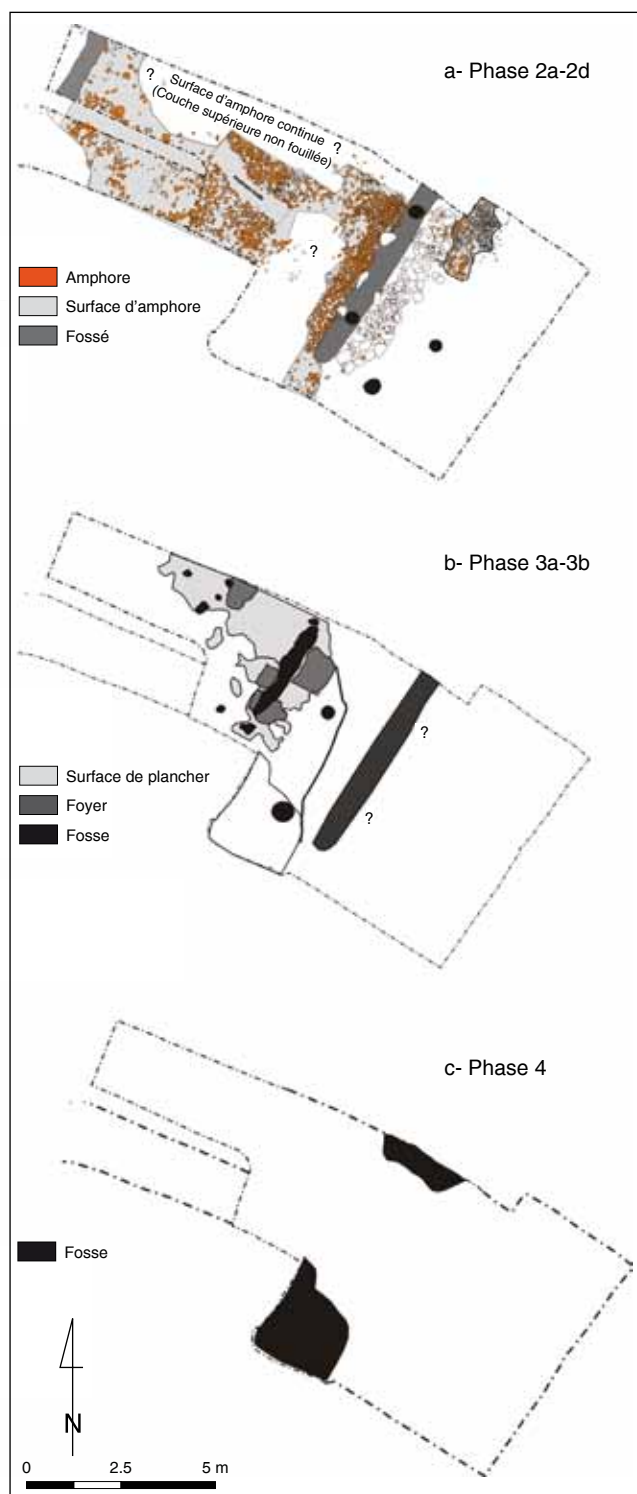
La présence d'une couche cendreuse [1413/1558] entre la surface d'amphore et les couches argileuses, semble indiquer, soit une période d'utilisation de ces surfaces, soit un temps d'arrêt entre l'utilisation de ces surfaces.

Phase 2c

Dans le sondage 1, un fossé [1448] longe les surfaces d'amphores d'est en ouest. (ill. 6 et 7). Cette structure est remplie de pierres assez larges positionnées à la verticale au sein de deux couches [1532, 1426]. Ce fossé, certainement contemporain des surfaces d'amphores, est peut-être une clôture, les blocs de pierre servant de calage de poteaux. Un certain nombre de petits trous de poteau ont été également trouvés le long du fossé, comme le [1522] situé à l'extrémité est. Il semble maintenant probable que ces structures soient contemporaines des surfaces d'amphore – contrairement à ce que l'on pensait en 2010.



3. Les Sources de l'Yonne. Plan d'ensemble à la fin de la campagne 2011 (DAO équipe de fouille).



5. Les Sources de l'Yonne. Plan par phases des sondages 1 et 2 (DAO équipe de fouille).

Stratigraphie de la phase 3 (a-b) (ill.5b)

Phase 3a

La surface d'amphores [1431] a été tronquée par une petite terrasse secondaire [1411], créant une zone plus plate dans laquelle un certain nombre d'inclusions argileuses [1469] ont été découvertes. Ces surfaces étaient associées à des foyers identifiables grâce à des tâches de charbon de bois et par endroits de plaque d'argile brûlée ainsi qu'un éparpillement de clous en fer et déchets métalliques. Ces surfaces argileuses sont associées à des niveaux de mortier et des trous de poteau de petite taille. Certains de ces trous de poteau, bien que coupant la surface argileuse, peuvent marquer un habitat léger en liaison avec les foyers. Quatre foyers [1450, 1485, 1489, 1557] constitués de plaques argileuses indurées, associées à du charbon de bois et des battitures, ont été identifiés. Un de ces foyers [1495] est constitué d'au moins deux phases d'utilisation : une croûte de fer avec au dessus une couche d'argile brûlée (ill.8) alors qu'un autre sous-jacent est composé de pierres et de *tegulae* brûlées [1489]. À côté, un autre foyer fait de plaques d'argiles compactes [1450] couvrait plusieurs mètres carrés et a pu être associé à l'origine à une couche de réparation qui couvrait le centre de ce sol argileux jaunâtre [1469].

On peut penser que ce secteur artisanal est une forge de fer, en raison de la présence de nombreux déchets métalliques (scories, clous, battitures...). Pour vérifier cela, un échantillonnage des sols a été effectué afin de quantifier les battitures, [1413, 1565, 1445, 1413, 1515, 1469, 1553, 1514, 1557, 1450]. Ces échantillons sont encore en cours d'analyse à l'université de Durham. Néanmoins les premiers résultats laissent apparaître une faible quantité de battitures, ce qui nous incite à rester prudent sur l'interprétation de ces installations. Leur usage pourrait plus faire penser à un caractère domestique qu'artisanal.

Cette hypothèse est renforcée par le fait que de nombreuses scories de fer ont été trouvées à une centaine de mètres à l'est des sondages. La zone associée à ces couches d'argiles portait deux larges trous de poteau [1566] et [1465] sur le bord de la partie sud, dont l'un contenait un négatif de poteau [1543], qui a l'air d'être lui-même associé à une construction plus large qui définissait cette zone. Ils créent, encore une fois, une ligne de poteaux parallèle au fossé du sondage 1 et



6. Les Sources de l'Yonne. Vue vers le nord-ouest de la couche d'amphores [1458] située au sud-est du sondage 2 (cliché équipe de fouille).

aux trous de poteau situés plus au sud, (ils sont aussi parallèles à la fosse [1533] du sondage 4) indiquant peut-être une série de divisions et de structures linéaires alignées d'est en ouest le long des terrasses.

Phase 3b

La couche d'occupation finale de ce secteur est représentée par un petit fossé rempli par un matériau argileux de couleur gris-vert ayant une concentration importante de charbon de bois, qui coupait deux des foyers [1495 et 1450] et le sol réparé, ce qui fait de cette couche la dernière phase de construction. Cette structure pourrait être le négatif d'une sablière qui, une fois arrachée, a été comblée [1417/1481].

Stratigraphie des phases 4 et 5 (ill.5 c)

Les surfaces argileuses sont recouvertes par un certain nombre de couches qui contenaient soit des matériaux cendreaux, riches en charbon de bois [1412/1440], soit un sol riche en résidus ferreux. Au-dessus de ces couches, dans la direction du sud, la clôture et les surfaces sont recouvertes par des couches de gravats et d'amphores, elle-même perturbées [1417/1420], qui recouvrent la majorité du sondage 1. Elles correspondent à la phase d'abandon ; la présence de cendre et de charbon de bois dans ces couches indiquant peut être une phase d'incendie associée avec la destruction des bâtiments en bois.

Ces mêmes couches, ainsi que la majorité de la terrasse fouillée dans les sondages 1 et 2, sont recouvertes d'un gros remblai de colluvion [1402 et 1404] provenant des pentes parfois fortes du versant de la Grande Vente.

Sondages 3 et 4: la terrasse inférieure (Ill. 9 à 16)

Le sondage 3 de la terrasse du bas a été ouvert pour déterminer la nature de l'activité dans ce secteur. En 2010, le sondage 4 a permis de relier le sondage 2 afin de suivre la structure linéaire en pierre trouvée en 2009.

Phases 1 et 2 (ill. 12a)

Le remblai caillouteux de la terrasse dans cette zone est très similaire à celui étudié sur la terrasse supérieure [1490]. La phase d'occupation la plus ancienne dans ce secteur est représentée par des surfaces damées [1446, 1462, 1471]. La surface [1471] est située immédiatement à l'est du drain [1457]. Elle est composée de petites pierres rondes et occasionnellement de morceaux d'amphores usés formant un ensemble très compact. Cette même surface avait une couche argileuse [1470] la séparant de [1419] qui la recouvrait ; cette fine pellicule limoneuse et argileuse contenait occasionnellement des particules de charbon et est probablement associée à l'abandon de la zone de surface. Les mêmes couches [1446, 1462] se retrouvent au nord et au sud du drain [1441] dans la partie ouest du sondage. La construction de ces deux surfaces est très similaire à celle précédemment étudiée [1471], faite de pierres rondes très compactes (ill. 11). Ces surfaces recouvraient une surface de fondation ou de préparation [1525, 1424] faite d'une couche stérile d'argile et de cailloux. Le caractère remarquablement similaire de ces surfaces pourrait indiquer qu'elles soient contemporaines avec la surface pavée déjà rencontrée au sondage 1.

Au sud est du sondage 4, un large fossé [1533] a été découvert (ill. 14). Il contenait un grand amoncellement de pierres [1536]. Il semble venir renforcer le remblai au sud de la terrasse [1490], formant un mur ou tout du moins une barrière de retenue de la terrasse supérieure (ill. 15). De plus, une autre structure linéaire [1534], ressemblant à un fossé, s'étend du nord-est au sud-ouest le long du nord de la tranchée et semble être antérieure au drain [1441] (ill. 14, 16). D'autres structures en forme de fosse [1549, 1537] coupent la surface du sol précédent [1535].

Trois trous de poteau ont été identifiés et fouillés dans la partie est du sondage 3 (ill. 9), un au nord [1493] et deux au sud [1482] et [1491] du drain [1441]. Ils traversent le remblai caillouteux de la terrasse [1490]. Tous les trous de poteau étaient remplis par une ou plusieurs grosses pierres de calage. Ces trous de poteau n'ont pas livré de mobilier

mais ont de bonnes chances d'être contemporain des surfaces de la phase 1 et pourraient représenter des constructions associées à celle-ci.

Phase 3a (ill. 12b)

Deux constructions linéaires [1527, 1441] et [1526, 1457] recoupent les sols du sondage 3 (ill. 9). D'abord considérées comme des murs, les coupes de ces deux structures ont démontré que c'était des canalisations (ill. 10). La fouille de ces drains n'a pas permis de trouver une chronologie dans leur construction qui semble contemporaine. Dans le sondage 4, un deuxième drain [1594] (non fouillé) semble être juxtaposé à [1441] et passe en dessous du mur [1563].

Phase 3b

L'extension du sondage 4 cette année a été faite afin de déterminer la relation entre le drain [1441] et le fossé [1534] (ill. 14). La fouille révéla la présence d'un mur de maçonnerie de très bonne qualité orienté nord-ouest/sud-est, se terminant par une large pierre angulaire au nord et se prolongeant au sud au-delà du sondage (ill. 16).

Ce mur est très similaire aux murs des bâtiments de Bibracte avec la présence de gros blocs angulaires (voir par exemple l'enceinte de PC 14 : rapport 2003). La fosse semblait s'arrêter au mur, mais il semblerait que ce soit le mur [1563] qui coupe la fosse et appartiendrait à une phase d'occupation plus tardive. Cependant, ce type d'agencement implique que la fosse soit restée ouverte après la construction du drain et du mur. Le drain s'arrêtant à la fosse semble indiquer que [1441] ait pu servir à évacuer l'eau de la fosse en cas de besoin, éventuellement pour assurer les écoulements de la terrasse protégeant ainsi le mur. Il semblerait que ces drains servaient à évacuer l'eau protégeant les structures situées au sud ouest de la zone fouillée, probablement pour un bâtiment assez large.

Au sondage 3, dans la partie nord de la tranchée, le drain [1441], ainsi que les surfaces précédemment évoquées, étaient recouverts par une dense surface d'amphores [1474, 1473] qui semble représenter les vestiges d'une ruelle (ill. 13).

Phase 4

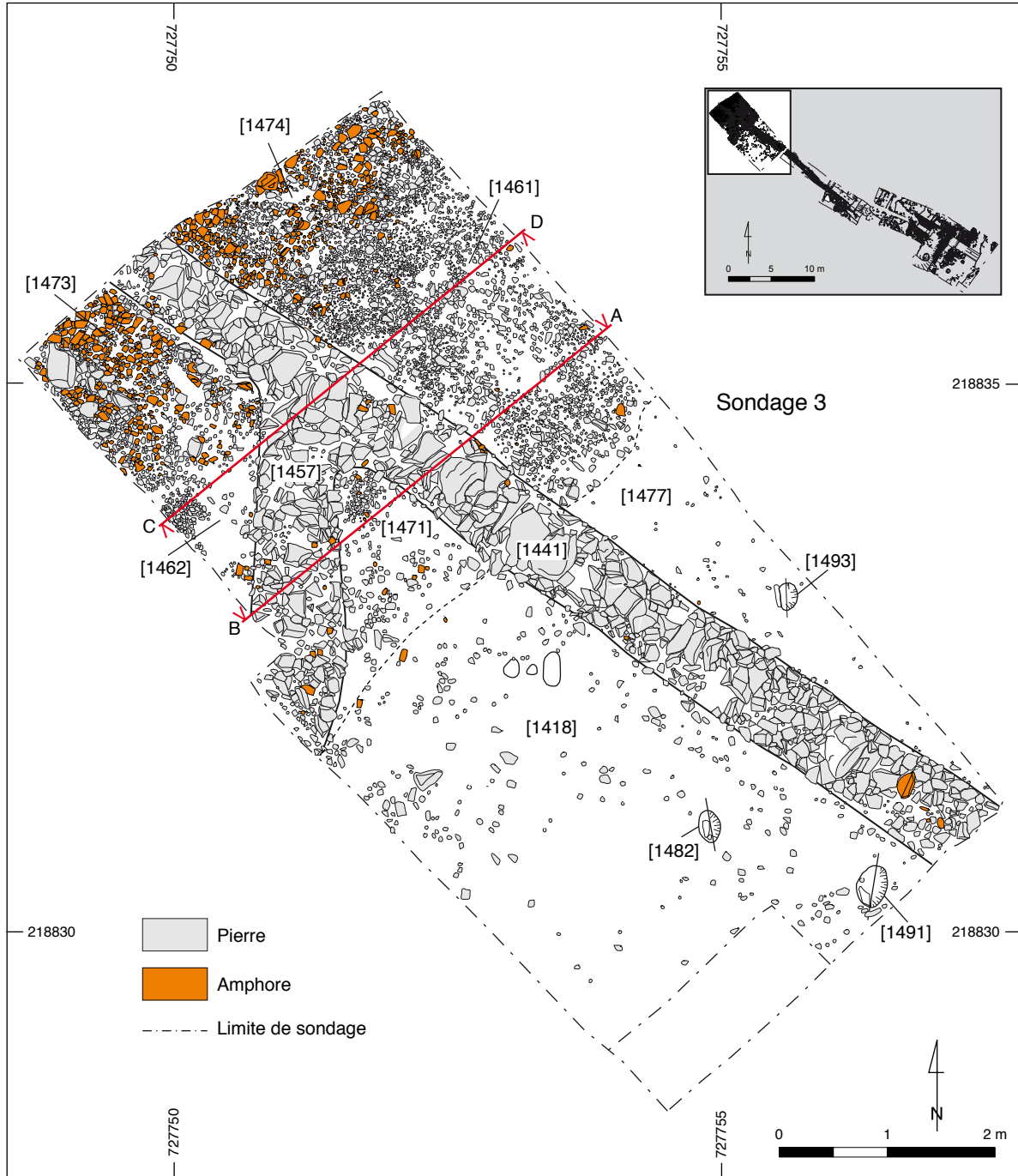
L'abandon de cette zone correspond à l'arasement des murs [1563], qui ont formé un niveau de remblai qui recouvre l'ensemble [1496, 1584].



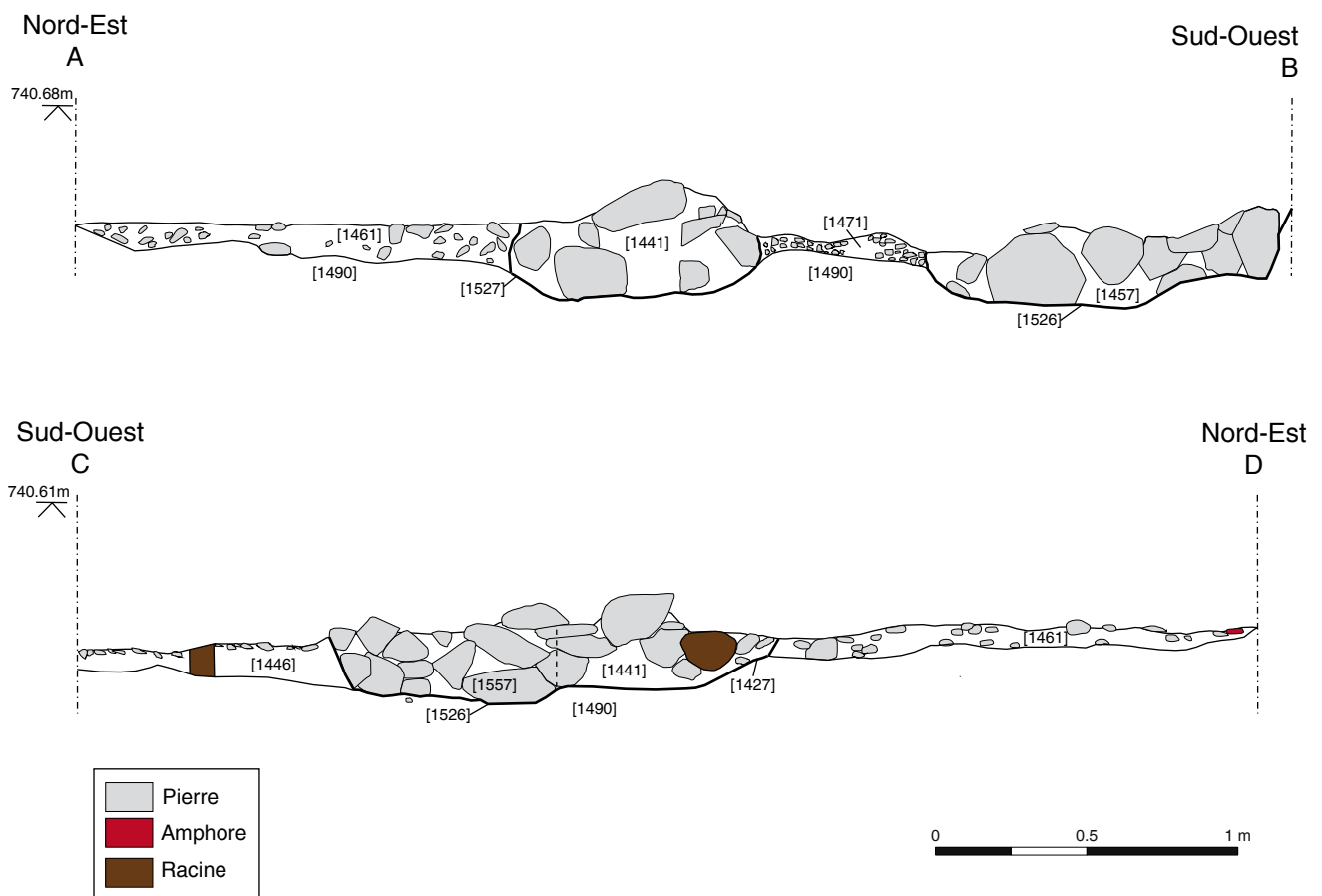
7. Les Sources de l'Yonne. Secteur nord-ouest du sondage 1, vue vers le sud-ouest (cliché équipe de fouille)



8. Les Sources de l'Yonne. Zone argileuse située au nord du sondage 2, vue vers le sud-ouest (cliché équipe de fouille).



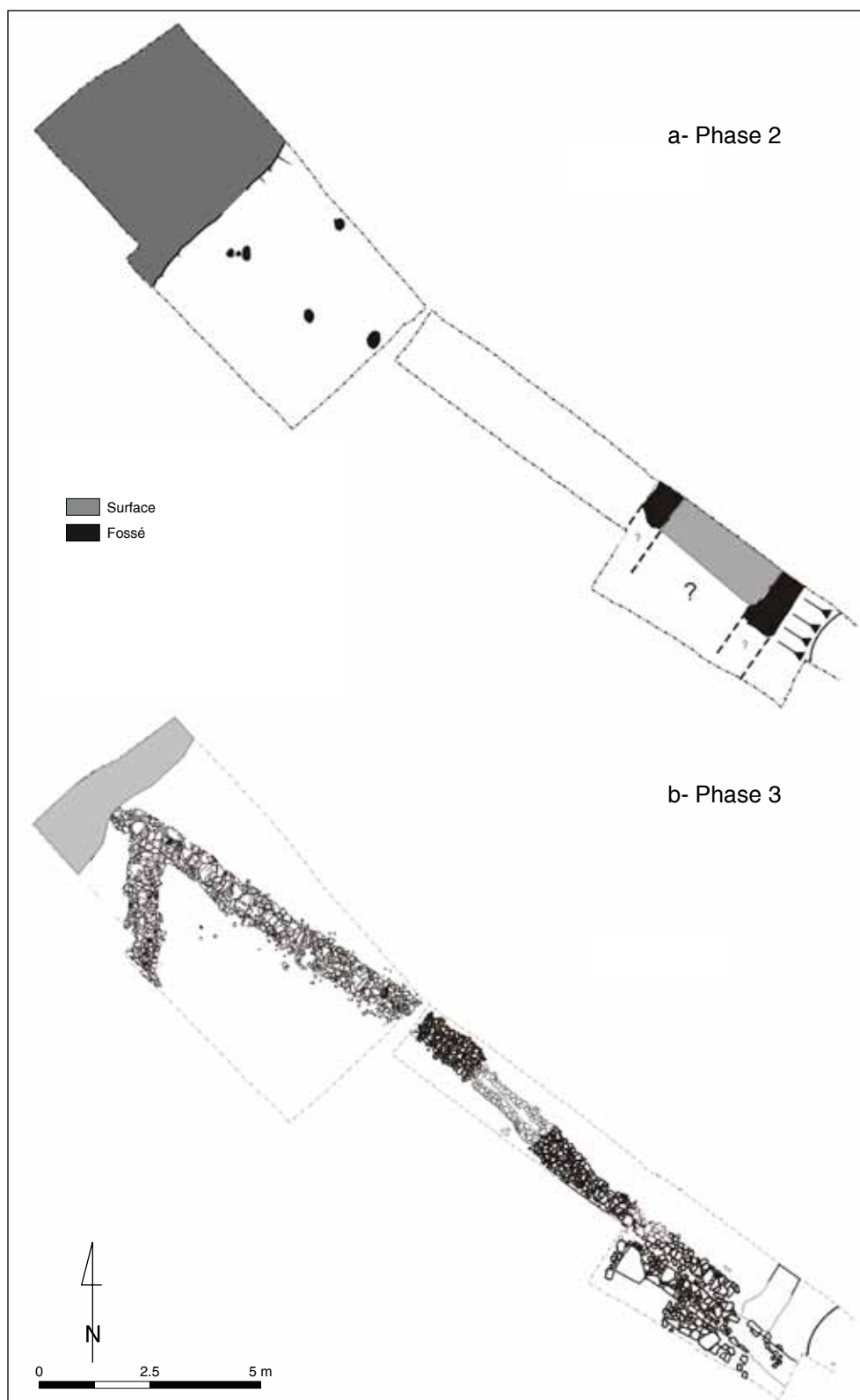
9. Les Sources de l'Yonne. Plan du sondage 3 (DAO équipe de fouille, Bibracte/ A. Meunier).



10. Les Sources de l'Yonne. Coupe stratigraphique des drains [1441] et [1457] (cf. ill 9 pour la localisation des coupes)
 (DAO équipe de fouille).



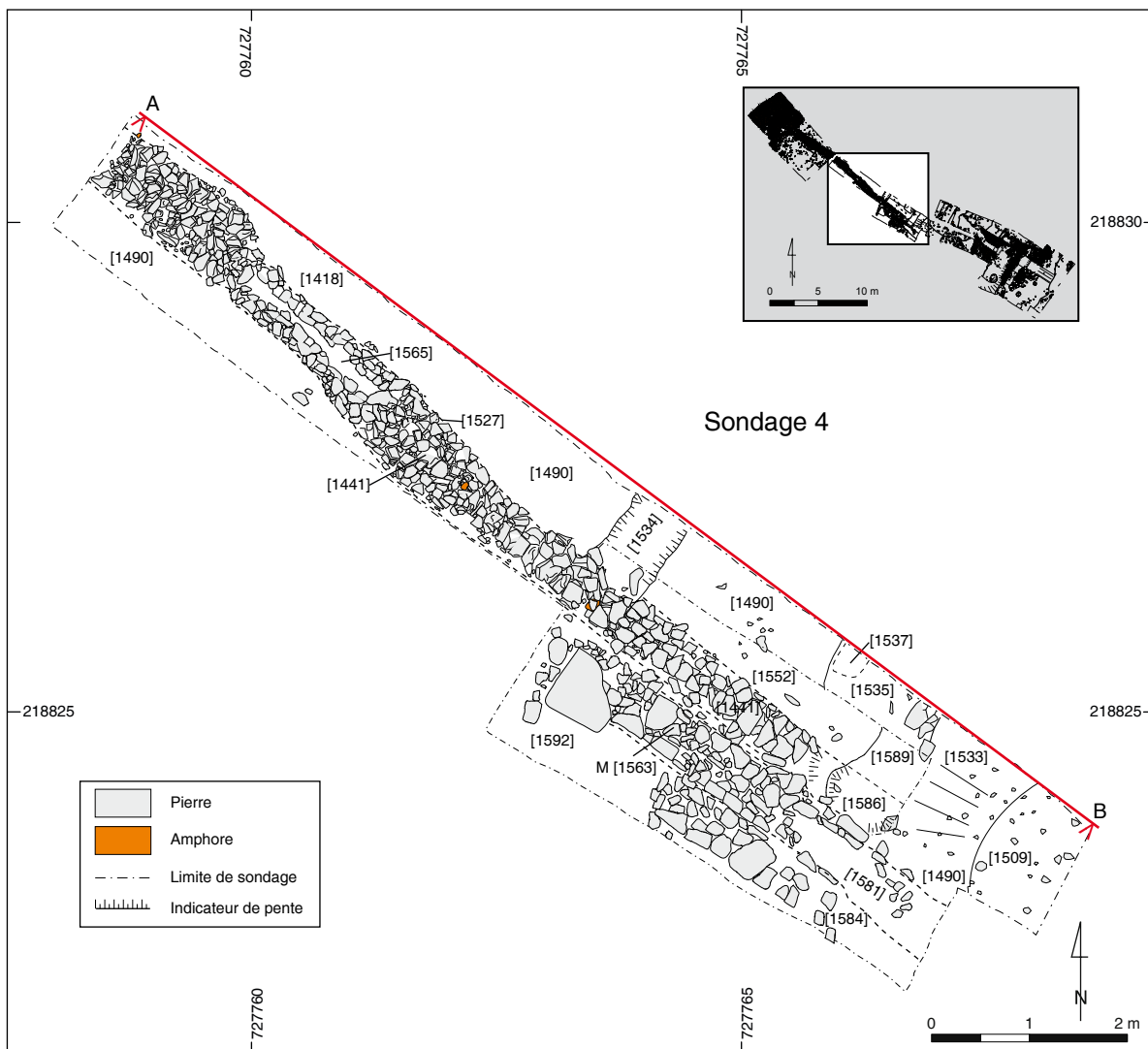
11. Les Sources de l'Yonne. Vue vers le sud-est du chantier durant la campagne 2011. Au premier plan, le sondage 3. (cliché équipe de fouille).



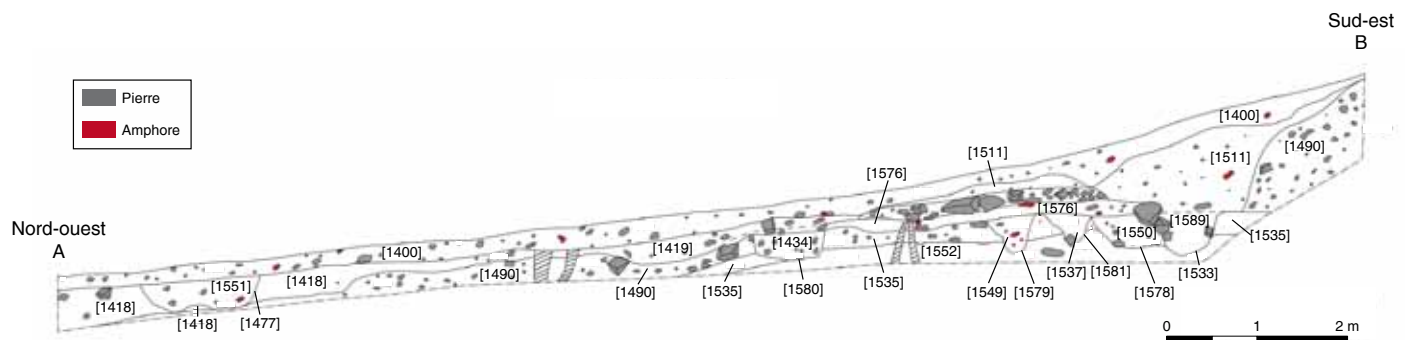
12. Les Sources de l'Yonne. Plan par phases des sondages 3 et 4 (DAO équipe de fouille).



I 3. Les Sources de l'Yonne. Extrémité nord-ouest du sondage 3, vue vers le nord-est (cliché équipe de fouille).



I 4. Les Sources de l'Yonne. Plan du sondage 4 (DAO équipe de fouille, BibRACTE/A. Meunier).



I 5. Les Sources de l'Yonne. Coupe stratigraphique A/B du sondage 4 (DAO équipe de fouille).



I 6. Les Sources de l'Yonne. Sondage 4, mur [1563] et drain maçonné [1441], vue vers le nord-ouest (cliché équipe de fouille).

LES MOBILIERS

Vue d'ensemble

Le mobilier trouvé lors de ces fouilles est constitué pour l'essentiel de tessons de céramiques et d'amphores ainsi qu'un très grand nombre de clous en fer. Quelques monnaies, un pion de jeu en verre, un bracelet en alliage cuivreux complètent l'ensemble.

Les monnaies

Quelques monnaies ont été trouvées lors des deux premières campagnes (neuf en 2009 et trois en 2010).

Le petit mobilier

Pion de jeu (B2010-300-1420-1).

Un petit pion en verre de couleur bleu-noir trouvé dans la couche de démolition [1420] est semblable à d'autres exemplaires trouvés à Bibracte, notamment à la fontaine Saint-Pierre (Bride, 2005, n° 143 et 137), et qui datent du 1^{er} siècle après J.-C.

La céramique (ill. 17, 18, 20)

L'étude des ensembles de céramiques de 2009 à 2011 est maintenant terminée, seule manque l'analyse des amphores qui interviendra en 2012. L'analyse des types et des formes par phase offre une évaluation chronologique de plus en plus précise de l'occupation sur le site. On comptabilise 369 tessons pour un NMI de 355, amphores exclues. L'ensemble a été étudié en utilisant la typologie propre à Bibracte ainsi que le système d'horizons mis au point depuis quelques années effectué à la *domus* PC 1 (Barrier, Hoznour 2009).

Sondages 1 et 2

Les données provenant de l'analyse céramique semblent indiquer une chronologie très serrée concernant l'activité sur la terrasse supérieure. Un seul fragment provenant du remblai de la terrasse au sondage 2 [1433] indique une mise en place de la terrasse à La Tène D2a. Les phases ultérieures, bien que stratigraphiquement distinctes (voir plus haut), semblent se cantonner aux périodes de La Tène D2b et augustéennes. La présence de céramique Campanienne B dans la phase 2, en très

petite quantité, représente peut-être un faciès résiduel provenant d'une occupation plus ancienne sur place ou dans les environs immédiats.

Phase 1 (remblai de la terrasse)

UF	Catégorie	Forme	Illustration n°.
B2009.300.1433.1	PSFINB	B1 ou B3	43

Le seul tesson identifié provenant des couches de remblai de la terrasse, témoin d'une occupation ancienne autour de La Tène D2b et de la période augustéenne.

Phase 2 (Surfaces d'amphores, fossé, couche située au-dessus de la surface d'amphores)

phase	UF	Catégorie	Forme	Illustration n°.
2a	B2011.300.1561.1	PCCRU	Cr4b	38
2a	B2010.300.1458.1	MICACB	P19b	41
2a	B2010.300.1431	MICACG	P17, P19b	
2b	B2009.300.1413.6	PGFINH	C4a	36
2b	B2010.300.1413.2	MICACB	P19c var.	40
2b	B2010.300.1413	PGFINLF	CI-3	
2b	B2010.300.1413.3	PSFINA	A1a/d	35
2b	B2011.300.1413	PGFINH	P3a	
2b	B2011.300.1413	PGFINH	P15	
2b	B2011.300.1413	MICACB	P19b	
2b	B 2011.300.1413.12	CAMPB	Lamb B Fomra I	37
2b	B2011.300.1413.7	PGFINLF	G	39
2c	B2010.300.1426.1	PCGROSCN	P26b	42
2c	B2010.300.1426	PSFINA	B6b	
2d	B2010.300.1506	PGFINLF	A1a/c ou E1b	

Il est peu probable que la surface d'amphores soit antérieure de façon significative aux surfaces argileuses qui la recouvrent. La présence de récipients tels qu'un C4a dans la couche cendreuse située entre les deux surfaces d'amphores semblerait indiquer que les surfaces recouvrant cette phase dateraient de la période Augustéenne, une hypothèse qui semble être appuyée par l'ensemble recouvrant ces sols en général. Ceci impliquerait peut-être que les surfaces d'amphores datent de La Tène D2b.

Phase 3 (sols argileux et foyers)

phase	UF	Catégorie	Forme	Illustration no.
3a	B2010.300.1469.1	PGMIFIN	B12b	32
3a	B2010.300.1469.2	PSFINA	C2 ou C3	30
3a	B2010.300.1469.3	PGFINLF	E1b	29
3b	B2010.300.1504.1	PGFINH	C6a	31
3b	B2010.300.1504.2	PGFINLF	B4b	33
3b	B2011.300.1475.1	PCGROSCN	P24b	34

Il y a peu de tessons pouvant être identifiés provenant des surfaces d'argiles et de leurs couches associées. Mais rien provenant de cet ensemble ne contredit l'impression que cette construction date de la période augustéenne.

Phase 4 (couches d'abandon)

UF	Catégorie	Forme	Illustration no.
B2009.300.1412	PGFINLF	A1a/d	
B2010.300.1412.8	MICACMIFIN	P19c	27
B2010.300.1412	PSFINA	Cv	
B2010.300.1412	PCGROSCN	P23	
B2010.300.1412	CAMPB	Lamb 2	17
B2010.300.1412	MICACMIFIN	P14	
B2010.300.1412	MICACMIFIN	P19c	
B2010.300.1412.1	PGFINH	P/G	20
B2010.300.1412.9	PGFINH	A2a	12
B2010.300.1412	PGMIFIN	B8b	
B2010.300.1412.11	PSFINA	A2a	13
B2010.300.1412.4	MICACMIFIN	P20a/ P23	25

B2009.300.1440.8	PGFINH	C5c	18
B2009.300.1440	PGFINLF	A2a	
B2010.300.1440.5	PSFINA	B6b	24
B2010.300.1440	MICACG	P19a	26
B2010.300.1440	PC-	C1-3	
B2010.300.1440.2	PGMIFIN	E6a	16
B2010.300.1440.4	PGFINLF	B1 ou B3	23
B2010.300.1412	PSFINA	E1b	
B2009.300.1417	PCGROSCN	P26	
B2009.300.1417	PSGROS	P17	
B2009.300.1417	MICACG	P19b	
B2010.300.1417.2	PCCRU	Cr5c/d	21
B2010.300.1417.1	PGFINLF	A1a/d	15
B2009.300.1420.4	PSFINA	E1b	14
B2010.300.1420.2	PCCRU	Cr5d	22
B2010.300.1420	PGFINLF	A2a	
B2010.300.1420	MICACG	P19a	
B2010.300.1481.1	MICACG	P19b	28
B2010.300.1481.19	PCCRU	Cr6	19
B2010.300.1481	PGFINLF	E1b	
B2009.300.1424	PGFINLF	A2a	

Le plus grand nombre de formes identifiées provient des couches d'abandon de la terrasse supérieure qui recouvrent les sondages 1 et 2. La très forte importance de formes liées aux horizons La Tène D2b et augustéens associée à l'absence de formes typiquement d'horizon tibérien implique que le site a été probablement abandonné au début du 1^{er} siècle après J.-C. ou au tout début de l'époque tibérienne.

Phase 5 (sol actuel/décapage)

UF	Catégorie	Forme	Illustration no.
B2010.300.1497	MICACG	P25a	
B2010.300.1460	PGFINLF	A1c	
B2009.300.1407.3	PGFINLF	C6a	4
B2009.300.1407	MICACB	P26	
B2010.300.1407	PSFINB	E1b	
B2010.300.1467	PCGROSCN	P26	
B2010.300.1467.2	EIRA	A14 (Ettlinger 2)	1
B2010.300.1467	PGFINH	A2a	
B2010.300.1467	PGFINLF	A2b	

B2010.300.1467	PGFINLF	B6c	
B2010.300.1467	PGFINLF	A1a/E1b	
B2010.300.1467	PGFINLF	T1	
B2010.300.1467	MICACG	P19a ou P22	
B2010.300.1459	PCGROSCN	P25b	
B2010.300.1459	PGFINLF	A1c	
B2010.300.1459	PGFINTN	A2a	
B2010.300.1459	PSFINA	C5c (Ettlinger 44)	
B2010.300.1459	MICACB	P19a/b	
B2009.300.1404	PGFINLF	A2a	
B2009.300.1404	PGFINLF	E1b	
B2009.300.1404.27	PGFINLF	B2	8
B2009.300.1404	MICACG	M1	
B2010.300.1404	PCGROSCN	P26	
B2010.300.1404	MICACMIFIN	P19b	
B2010.300.1404	PGFINLF	P10	
B2010.300.1404	PGFINLF	P1b/P14	
B2010.300.1404.5	PGFINLF	A4a/A17	2
B2010.300.1404.24	PGFINLF	B8b/c	9
B2010.300.1404	PRETS	A2a	
B2010.300.1404	PSFINA	A2b	
B2010.300.1404.11	PGFINLF	A1a-c	3
B2010.300.1404	PGFINLF	A?	
B2010.300.1404	PSFINA	A12	
B2010.300.1404.16	PCMOR	Mor1a	5
B2010.300.1404	PCGROSCN	P26	
B2010.300.1404.18	PCCRU	Cr 1c	6
B2010.300.1404	PGFINLF	Cv	
B2010.300.1404	PCGROSCN	P26	
B2009.300.1400.11	MICACB	P5a ou P6a	10
B2009.300.1400	PCGROSCN	P26	
B2009.696.1400	PGFINLF	B 7a	
B2010.724.1400	PARFINB	G	
B2010.724.1400.10	PCCRU	CR8c	7
B2010.724.1400	PSFINA	B7b	
B2010.724.1400	PSFINA	A1a	
B2010.724.1400.4	PCGROSCN	P24b	11
B2010.724.1400	PCGROSCN	P25b	
B2010.724.1400	MICACG	P26	

La série de formes identifiées provenant des couches supérieures confirme l'horizon augustéen. Néanmoins, quelques tessons pourraient être attribués au règne de Tibère. Encore une fois cela renforce l'idée que la zone a été abandonnée à partir de la période augustéenne et de façon définitive à la période tibérienne, comme pour Bibracte.

Sondages 3 et 4

La taille des ensembles de mobilier céramique provenant des terrasses inférieures est bien plus restreinte que celle des sondages 1 et 2 à cause de la nature des vestiges trouvés dans ce secteur et de l'absence de couches d'abandon. Aucun mobilier pouvant être identifié a été découvert dans les remblais de la terrasse. Malheureusement, très peu de mobilier significatif a été extrait des canalisations, les rendant difficilement datables. Cependant, en étudiant le contexte des deux sondages, un certain nombre d'hypothèses chronologiques peuvent être proposées.

Phase 2 (couches d'occupation)

phase	UF	Catégorie	Forme	Illustration no.
2a	B2011.300.1586.1	PGFINH	A2a	13

Phase 3 (fonctionnement de la canalisation)

phase	UF	Catégorie	Forme	Illustration no.
3a	B2011.300.1585.1	PGFMFIN	E1a	12

Le mobilier livre des tessons de céramiques provenant de [1589], la première couche de remplissage du fossé [1533] appartenant à la phase 1 et contemporaine avec les terrasses. Ce mobilier indique que la fosse était ouverte à La Tène D2a et s'est colmaté à La Tène D2b. À côté d'un mobilier assez ancien provenant de [1511], une autre phase de remplissage (?) de la fosse contenait une possible E11a et une Campanienne B, qui pourraient suggérer encore une fois une activité antérieure à la construction de la terrasse et à la construction de la fosse au bord de cette même terrasse.

Phase 4 (phase d'abandon)

UF	Catégorie	Forme	Illustration no.
B2011.300.1564.1	MICACMIFIN	P7a	10
B2011.300.1496.1	MICACG	P17	11

Phase 5 (terre végétale)

UF	Catégorie	Forme	Illustration no.
B2009.300.1402.2	PSFINA	A2a	1
B2010.300.1511.3	PGFINLF	B	2
B2010.300.1511.4	PGFINLF	A/E	3
B 2010.300.1419.1	PGFINLF	B 6c/B 17	4
B 2010.300.1511.2	MICAMIFIN	Cv (3)	5
B 2009.300.1400	PARFINA	G	6
B 2009.300.1410.1	PGFINH	B 4b	7
B 2010.300.1511.5	PGFINLF	B 18b	8
B 2009.300.1419.2	PGFINLF	B18b (Menez 126 b)	9

Le petit nombre de formes identifiées provenant des couches d'abandon des sondages 3 et 4 rend difficile le travail de datation de l'occupation de la zone ainsi que son abandon. Cependant, la présence de mobilier qui ne peut être plus ancien que La Tène D2b dans les niveaux de démolition du mur, la présence de terre sigillée dans [1583] ainsi qu'une concentration de mobilier augustéen dans les couches supérieures qui recouvrent tout le sondage semble indiquer une date contemporaine à celle des sondages 1 et 2, ces habitats ayant été probablement abandonnés à la fin de la période augustéenne ou au début du règne de Tibère. Il est tout de même important de rappeler que les sondages 3 et 4 n'ont fait qu'effleurer les structures de maçonnerie. De plus la plupart du mobilier trouvé à cet endroit est en partie associé à une occupation plus ancienne. Il est donc possible que l'occupation des bâtiments en pierre se développe à l'ouest des sondages. Une fouille plus extensive permettrait de mieux cerner les bâtiments et leur insertion dans une trame urbaine.

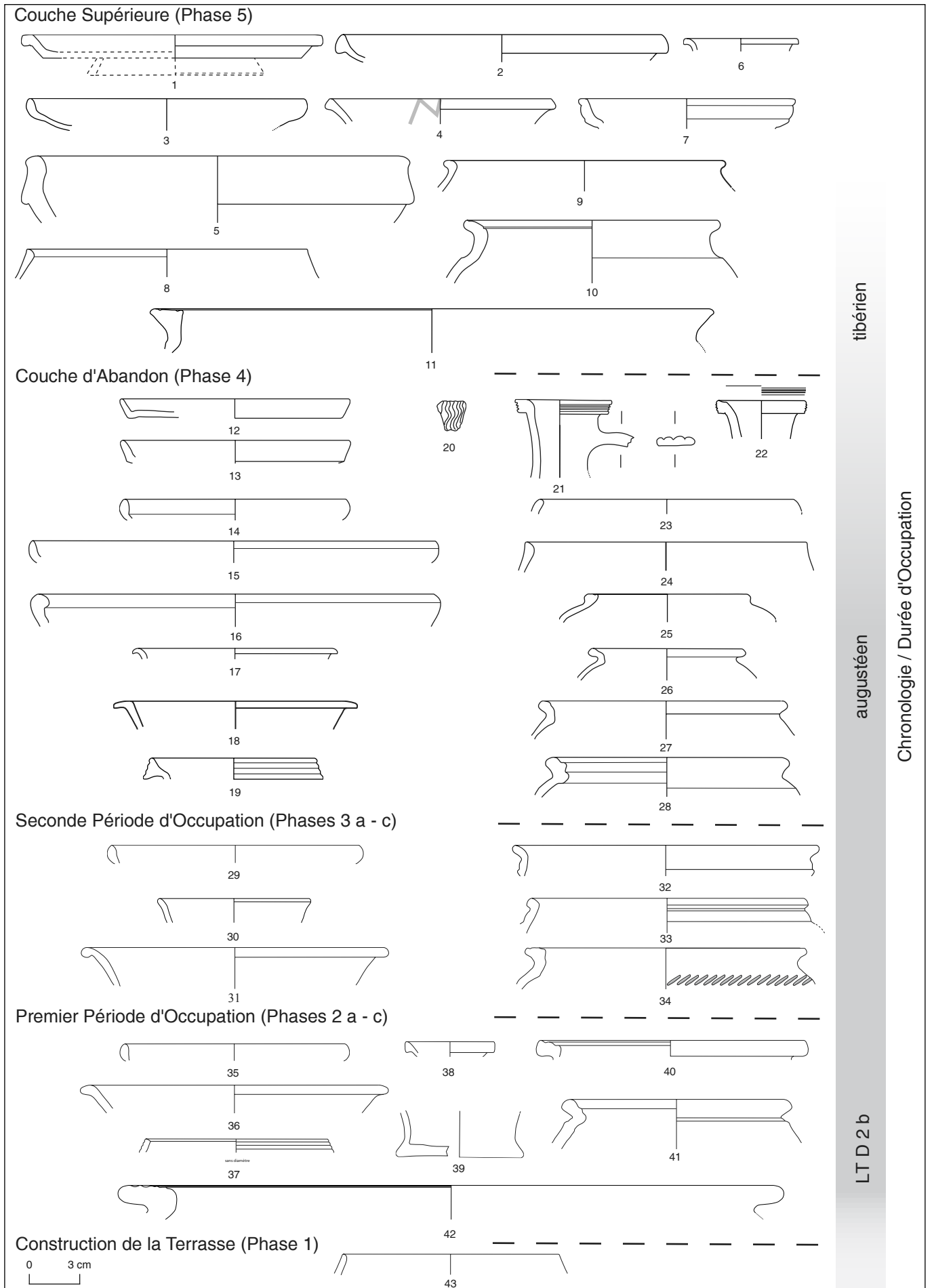
CONCLUSION

L'ensemble général provenant des sondages de 2009-2011 indique une présence d'activité concentrée dans un laps de temps assez court, sûrement entre La Tène D2b et la période augustéenne, bien qu'ayant pu commencer dès La Tène D2a. Cela implique que les phases de constructions multiples caractérisent deux formes majeures d'occupation. La présence de mobilier céramique plus ancien associé à des ensembles plus tardifs semble suggérer qu'une activité antérieure ait eu lieu dans les environs de ces terrasses bien que n'ayant pas été découvertes pendant la fouille. Il se pourrait que les terrasses, qui furent construites à La Tène D2b, aient pu détruire des traces d'occupation plus anciennes et il est important de rappeler que le sondage 1 de 2007 a révélé ce qui semble être une phase d'occupation de La Tène D2a.

Une comparaison des ensembles céramiques de 2007 et du nouveau programme triennal a été entreprise et sera rapportée dans le détail dans la publication finale. Cette comparaison initiale montre une grande similitude chronologique entre le mobilier des deux secteurs fouillés, bien qu'ayant une phase probablement de La Tène D2a en 2007. Il apparaît aussi que les zones fouillées en 2007 ont produit une plus grande quantité de céramiques grossières que les sondages entrepris de 2009 et 2011, indiquant peut-être une possible différence entre la nature d'occupation des deux zones. Il est cependant important de rappeler la petite taille des ensembles étudiés, ce qui rend difficile de tirer des conclusions conséquentes.

Le nombre limité de formes identifiées provenant des sondages 3 et 4 reflète l'absence de structures négatives larges sur la terrasse inférieure et met l'accent sur le nombre relativement peu élevé de tessons identifiés provenant d'ensembles clos à travers le site en général. Cela implique que ces conclusions restent provisoires.





17. Les Sources de l'Yonne. Planche céramique des sondages 1 et 2 présentée par phases.
Illustrations Horizons Sondage 1-2.

Phase 5

- 1 B 2010-300-1467-2, EIRA, var. Ettl. 2
- 2 B 2010-300-1404-5, PGFINLF, A 4a/A 17
- 3 B 2010-300-1404-11, PGFINLF, A 1a-c
- 4 B 2009-300-1407-3, PGFINLF, C 6a
- 5 B 2010-300-1404-16, PCMOR, Mor 1a
- 6 B 2010-300-1404-18, PCCRU, Cr 1c
- 7 B 2010-300-1400-10, PCCRU, Cr 8c
- 8 B 2009-300-1404-27, PGFINLF, B 2
- 9 B 2009-300-1404-24, PGFINLF, B 8b/c
- 10 B 2009-300-1400-11, MICACB, P 5a/6a
- 11 B 2010-300-1400-4, PCGROSCN, P 24 b

Phase 4

- 12 B 2010-300-1412-9, PGFINH, A 2a
- 13 B 2010-300-1412-11, PSFINA, A 2a
- 14 B 2009-300-1420-4, PSFINB, E 1b
- 15 B 2010-300-1417-1, PGFINLF, A 1a/d
- 16 B 2010-300-1440-2, PGMIFIN, E 6a
- 17 1412-5-7300, CAMPB, Lamb 2, (A8b/C4b)
- 18 B 2010-300-1440-8, PGFINH, C 5c
- 19 B 2010-300-1481-1, PCCRU, Cr 6
- 20 B 2010-300-1412-1, PGFINH, P/G
- 21 B 2010-300-1417-2, PCCRU Cr 5 c/d
- 22 B 2010-300-1420-2, PCCRU, Cr 5d
- 23 B 2010-300-1440-4, PGFINLF, B 1/3
- 24 B 2010-300-1440-5, PSFINA, B 6b
- 25 B 2010-300-1412-4, MICAMIFIN, P 23
- 26 B 2010-300-1440-1, MICACG, P 19a
- 27 B 2010-300-1412-8, MICAMIFIN, P 19c
- 28 B 2009-300-1481-1, MICACG, P 19b

Phase 3

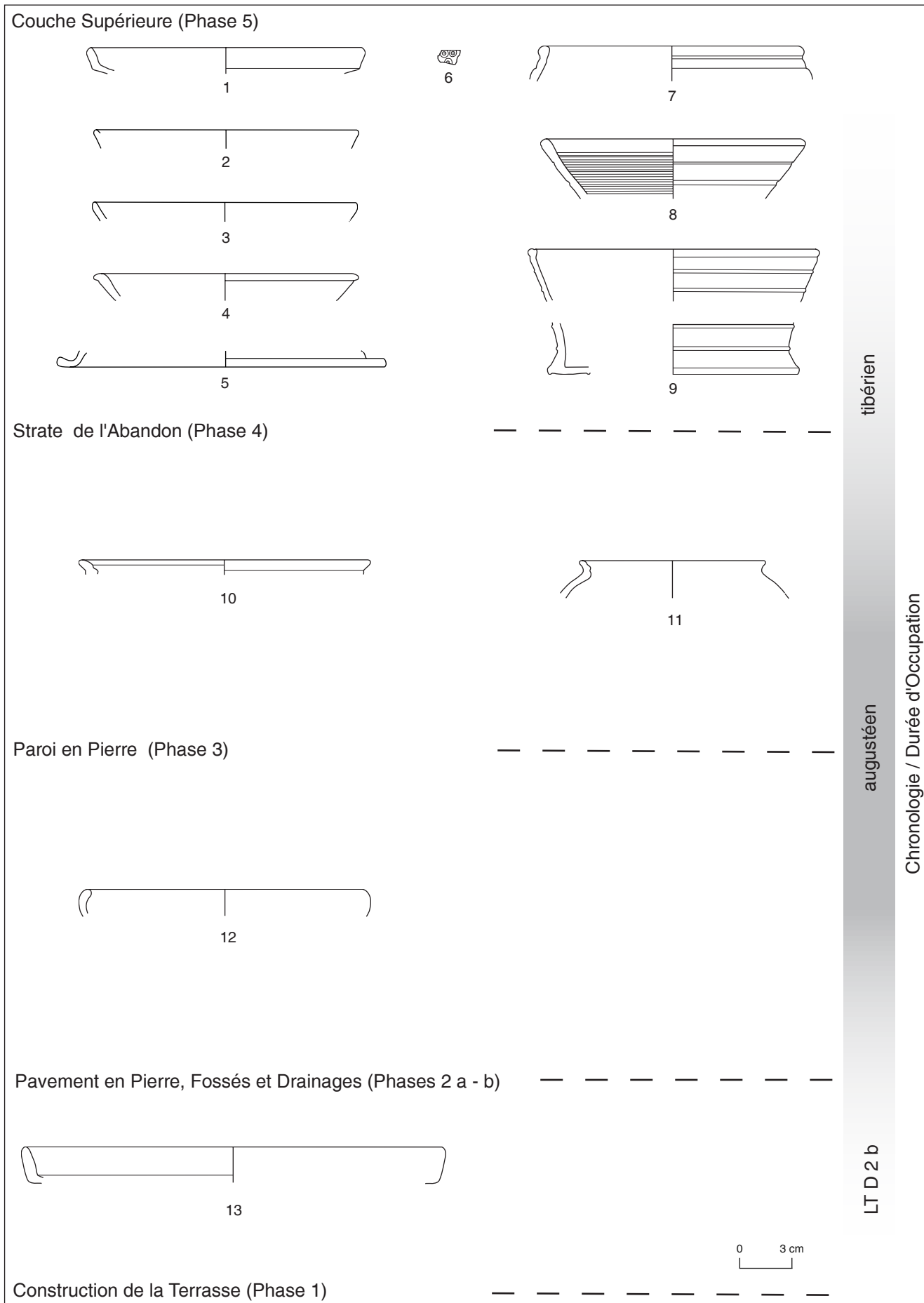
- 29 B 2010-300-1469-3, PGFINLF, E 1b
- 30 B 2010-300-1469-2, PSFINA, C 2/3
- 31 B 2010-300-1504-1, PGFINH, C 6a
- 32 B 2010-300-1469-1, PGMIFIN, B 12b
- 33 B 2010-300-1504-2, PGFINLF, B 4b
- 34 B 2011-300-1475-1, PCGROSCN, P 24 b

Phase 2

- 35 B 2010-300-1413-03, PSFINA, A 1a/d
- 36 B 2009-300-1413-6, PGFINH, C 4a
- 37 B 2011-300-1413-12, CAMPB, Lamb B Forma 1
- 38 B 2011-300-1561-1, PCCRU, Cr 4b
- 39 B 2011-300-1413-7, PGMIFIN, G/T
- 40 B 2010-300-1413-2, MICACB, P 19 c var.
- 41 B 2010-300-1458-1, MICACB, P 19b
- 42 B 2010-300-1426-1, PCGROSCN, P 25 b/P 26

Phase 1

- 43 B 2009-300-1433-1, PSFINB, B 1/3



← 18. Les Sources de l'Yonne. Planche céramique des sondages 3 et 4 présentée par phases.
 Illustrations Horizons Sondage 3-4

Phase 5

- 1 B 2009-300-1402-2, PSFINA, A 2a
- 2 B 2010-300-1511-3, PGFINLF, B
- 3 B 2010-300-1511-4, PGFINLF, A/E
- 4 B 2010-300-1419-1, PGFINLF, B 6c/B 17
- 5 B 2010-300-1511-2, MICAMIFIN, Cv (3)
- 6 B 2009-300-PARFINA, G
- 7 B 2009-300-1410-1, PGFINH, B 4b
- 8 B 2010-300-1511-5, PGFINLF, B 18b
- 9 B 2009-300-1419-2, PGFINLF, Menez 126 b

Phase 4

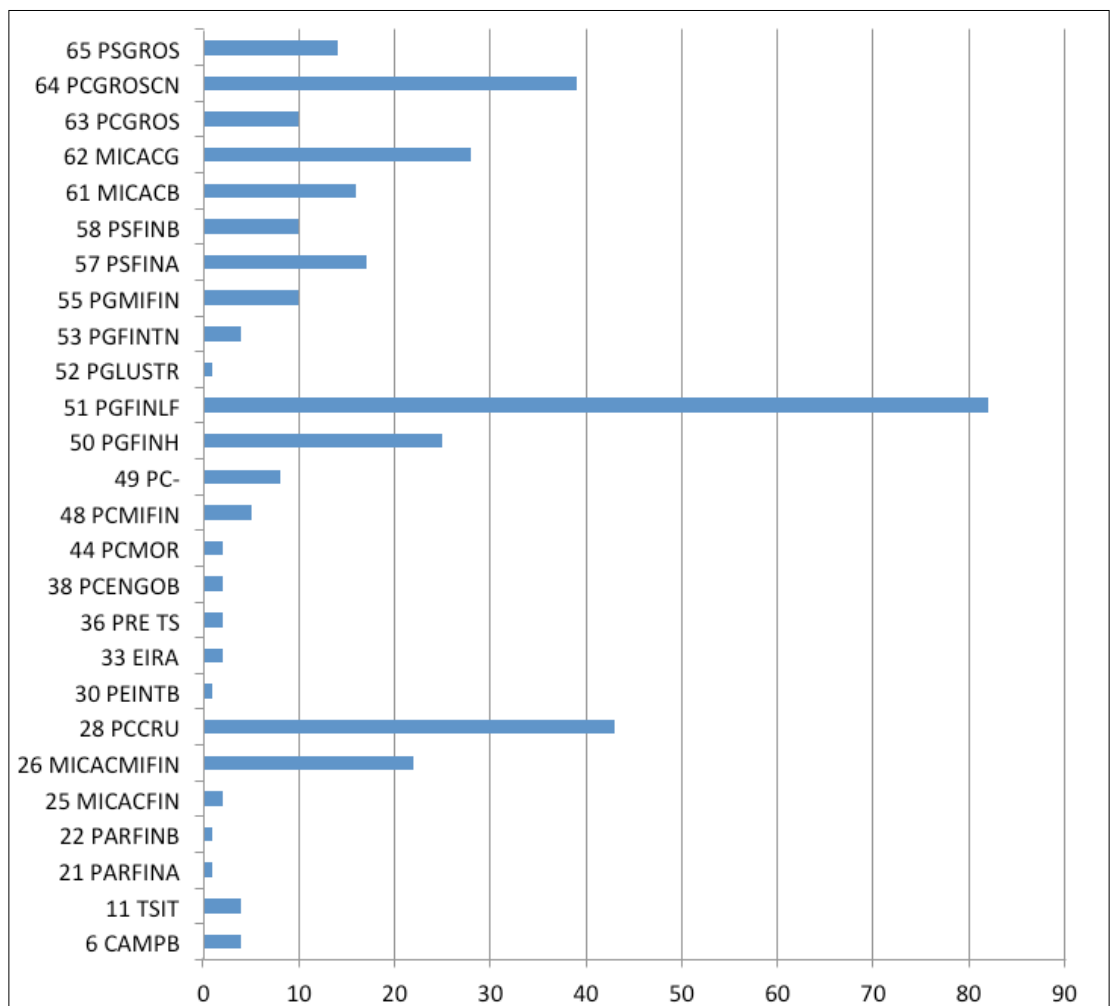
- 10 B 2011-300-1564-1, MICACMIFIN, P 7a
- 11 B 2011-300-1496-1, MICACG, P 17

Phase 3

- 12 B 2011-300-1585-1, PGMIFIN, E 1a

Phase 2

- 13 B 2011-300-1586-1, PGFINH, A 2a



19. Les Sources de l'Yonne. Comptage des céramiques par catégorie.



Le chantier des sources de l'Yonne pendant la fouille de 2011, vue vers le nord-ouest (au premier plan, le sondage 4) (cliché BibRACTE/A. Maillier).

RAPPORT TRIENNAL

INTRODUCTION

Les résultats présentés ici présentent une vue d'ensemble de la séquence fouillée lors de ce projet triennal. Les résultats préliminaires suggèrent que le site représente deux zones d'activités – une terrasse supérieure représentant des preuves attestant une occupation délimitée au sud par une ligne de clôture ou barrière ainsi qu'un certain nombre de surfaces et la terrasse inférieure (sur laquelle le chemin moderne est situé) où l'activité inclut des surfaces et des fossés, et dans la phase finale un système complexe de conduits de canalisations et un possible bâtiment maçonné.

Vue d'ensemble

Comprendre la nature des occupations anthropiques des environs du Mont Beuvray était l'un des objectifs principaux du programme de recherche. Après un programme de prospection (2006-2008) qui a mis en œuvre différentes méthodes (pédestres, topographiques, avec l'utilisation de la cartographie Lidar, complétée par des prospections géophysiques; Creighton *et al.* 2007, Haupt *et al.* 2007), il s'agissait d'établir la nature et la chronologie de l'occupation révélée aux Sources de l'Yonne. Une campagne de sondages a ainsi permis de vérifier en point précis l'occupation à proximité du secteur des temples. Ce travail représente une contribution importante à cet objectif ainsi qu'à l'établissement des relations que ce site entretenait avec Bibracte. Les objectifs de ce programme triennal étaient donc de mieux comprendre la nature et la datation du site des sources de l'Yonne. Après la campagne de fouilles de 2007 (Creighton, Moore 2008), qui s'était focalisée sur les zones ouvertes des Sources de l'Yonne à l'ouest du complexe des temples gallo-romains, trois campagnes de fouilles en 2009, 2010 et 2011 avaient pour but d'apporter des réponses à un certain nombre de questions concernant la réalité d'une occupation qui continuerait, comme l'indiquaient les résultats du Lidar et des études précédentes (Haupt *et al.* 2007), à l'est sur les terrasses. Les objectifs de ce travail étaient : premièrement, de mieux comprendre la composition et la construction des terrasses situées au sud du complexe des temples sur les pentes du Grand Vente ; deuxièmement, de définir et de caractériser les activités sur les terrasses ; troisièmement d'apporter une séquence chronologique pour la

datation de la construction des terrasses et toute phase ultérieure d'occupation ; quatrième, l'évaluation de la préservation des vestiges archéologiques au sein des zones boisées du complexe des Sources de l'Yonne ; et enfin, d'obtenir une compréhension plus claire de l'activité à travers les Sources de l'Yonne en général ainsi qu'une comparaison chronologique avec les sondages effectués en 2007 afin d'être capable de mieux apprécier toute variation chronologique à travers le complexe. Une très courte campagne de deux semaines en 2011 représentait la troisième et dernière saison du projet de fouille codirigée par des responsables de l'Université de Durham (GB), de Mainz (D), de Hambourg (D) et du Collège d'Howard (USA).

SYNTHESE CHRONOLOGIQUE

Mise en phase et datation

L'étude de la stratigraphie et la datation du site montre la présence de deux phases d'aménagement. à l'intérieur desquelles deux phases de réaménagement sont visibles dans des laps de temps parfois très court. Ces phases ont été séparées entre les sondages 1 et 2 et les sondages 3 et 4 car même si le mobilier céramique semble indiquer une activité contemporaine, aucune lien stratigraphique direct ne peut être fait entre les deux.

Sondages 1 et 2 (annexe 1)

Phase 1

Construction de la terrasse (La Tène D2a ou b)

Phase 2

Plusieurs éléments structurels peuvent être regroupés sous cette phase, la première occupation représentée par la surface d'amphores [1458/1561 et 1431] (a), la couche entre les amphores et les surfaces d'argile (probablement une période très courte entre les phases d'activité II et III) (b). Les trous de poteau et la clôture ou palissade du sondage 1 (c) ainsi que les surfaces pavées du même sondage (d) pourraient aussi être contemporains avec les surfaces d'amphores bien qu'aucune relation claire ne puisse être établie. (La Tène D2b)

Phase 3

Sur la terrasse supérieure la surface d'amphores fut ensuite remplacée par des sols d'argile associés à de nombreux foyers et un bâtiment en terre et bois située sur une zone qui recoupe par endroits la surface d'amphores et recouvre le reste (a). Une phase plus tardive est indiquée par des trous de poteau et des fossés coupant ces surfaces d'argile, cette phase a pu être très proche de la précédente (b)(augustéenne?).

Phase 4

La zone est abandonnée (fin de l'augustéen, début Tibère)

Sondages 3 et 4 (annexe 2)

Phase 1

Construction de la terrasse. La construction de la fosse à la base de la terrasse est peut être liée à cette phase. (La Tène D2a ou b)

Phase 2

Dans la terrasse inférieure, des surfaces similaires à celles trouvées au sondage 1 représentent les premiers vestiges d'occupation. Elles sont probablement liées à un certain nombre de trous de poteau. Tout ceci est probablement contemporain avec les couches d'occupation du sondage 4 (La Tène D2b)

Phase 3

Une phase plus tardive était représentée par un système de canalisations. Structurellement plus tardive que les sols et surfaces évoqués précédemment, il est pourtant possible qu'elle fasse partie de la même phase d'activité que ces sols et est directement liée à la construction du mur maçonné. La surface d'amphores qui recouvre les surfaces plus anciennes et les drains a peut-être fait partie de cette phase d'activité (augustéen ?)

Phase 4

Le secteur est abandonné (fin augustéen, début Tibère)

Vue d'ensemble

Il est très probable que la surface, en gravier damé et amphores, et la clôture ou palissade des sondages 1 et 2, soient contemporaines avec les structures de la terrasse inférieure reflétant une activité similaire. Les palissades associées semblent avoir délimitées, de façon assez monumentale, des zones d'activité sur la terrasse. La construction des surfaces d'argile et du bâtiment associé sont clairement entrepris dans un deuxième temps mais il n'est pas certain qu'elles soient contemporaines avec la phase d'activité majeure se déroulant sur la terrasse inférieure qui a vu la construction d'un système de canalisations et d'un mur maçonné de bonne qualité. Le système d'évacuation fait partie d'un type de construction (pierres alignées sur le côté avec des pierres plus massives et angulaires protégeant le haut de la structure) déjà remarqué à Bibracte, par exemple à la PC 1 (voir Paunier, Luginbühl 2004, ill. 4.83), cependant, les exemples de ce système sont des constructions plus petites et de moins bonne qualité. Dans leur ensemble les canalisations peuvent être comparées de près avec ceux de la PC 1. Le système des Sources de l'Yonne montre un arrangement similaire, suivant l'alignement d'un bâtiment. La présence d'un drain secondaire, qui a l'air de s'écouler en dessous du bâtiment, comme à la PC 1, pourrait aussi être attestée aux Sources de l'Yonne. Cela pourrait impliquer que des bâtiments similaires puissent exister à l'ouest de la zone fouillée, ces drains étant fabriqués pour évacuer l'eau de la zone afin de ne pas les affecter.

La datation du mobilier céramique indique une activité domestique et artisanale. L'ensemble laisse à penser que la zone ne soit pas occupée avant La Tène D2a ou La Tène D2b et abandonnée à la fin de la période augustéenne. Ces conclusions sont comparables aux résultats obtenus pour les sondages de 2007, bien qu'à cet endroit il a pu y avoir une phase d'activité dès La Tène D2a. La structure rencontrée étant potentiellement la plus ancienne est, en plus de la construction des terrasses, la fosse [1533] fouillée au sondage 4. Elle semble représenter le revêtement de la terrasse, ou plus probablement une fosse à la base de cette terrasse pour évacuer l'eau. Il est donc possible que cette fosse fasse partie de la phase de construction des terrasses. Le petit nombre de formes céramiques identifiées provenant de cette structure indique une date potentiellement plus ancienne que celle diagnostiquée dans les autres unités de fouilles (voir tableau 1) et pourrait signifier

que la construction des terrasses soit antérieure (peut-être La Tène D2a). La première occupation de la terrasse supérieure semble être représentée par les surfaces d'amphores des sondages 1 et 2, qui sont elles-mêmes probablement contemporaines avec celles rencontrées aux sondages 3 et 4, datant peut être de La Tène D2b. Une phase plus tardive, datant probablement de la période augustéenne, est représentée par la construction de sols argileux au sondage 2 et par un travail de maçonnerie ainsi que par la construction d'un système de canalisations, qui fut lui-même abandonné à la fin de la période augustéenne ?

Conclusions et nouvelles orientations de recherche

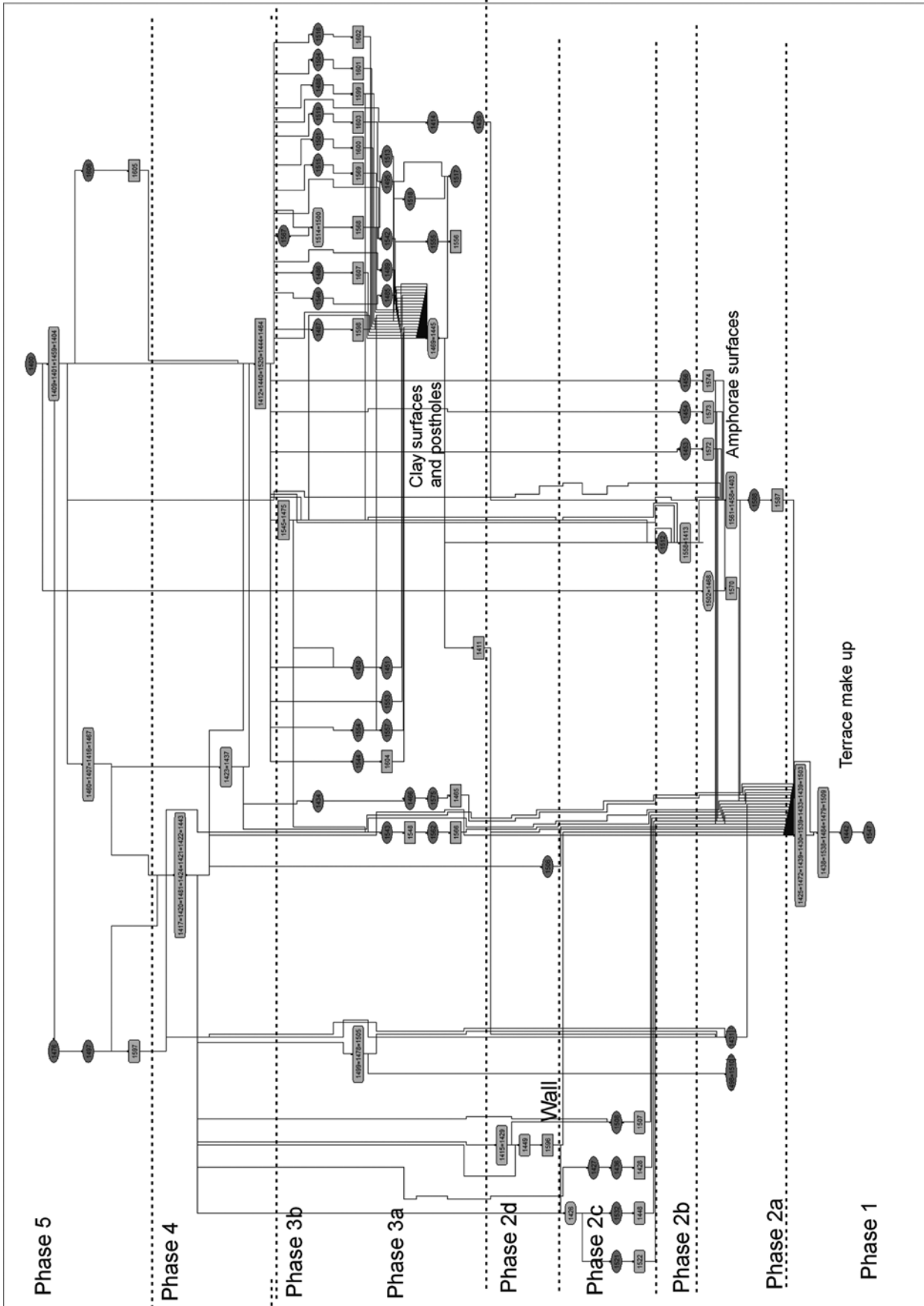
Un certain nombre d'éléments demande des analyses complémentaires afin de comprendre la nature du complexe des Sources de l'Yonne dans son ensemble. La possibilité que la deuxième phase d'activité du site, représentée par les sols en argile, soit liée avec le travail intensif du métal apparaît de moins en moins probable à cause du faible taux de battiture trouvé dans les échantillons qui ont été analysés jusqu'ici. Cependant, avant qu'une étude totale des échantillons ne soit entreprise, cette hypothèse reste à valider. De plus une analyse complète de l'ensemble des amphores doit être faite. Elle sera intégrée dans l'étude du mobilier céramique dans le rapport final.

Remerciements

Tous nos remerciements vont à la propriétaire du terrain, Madame de Champs, et à l'équipe technique de Bibracte qui nous ont permis de réaliser ces recherches sur les terrasses de la Grande Vente à proximité des Sources de l'Yonne.

Les campagnes de fouilles aux Sources de l'Yonne ont permis de montrer la bonne préservation des vestiges du site et a montré qu'ils étaient contemporains à ceux de Bibracte. Ces découvertes viennent compléter celles du secteur des temples (Pequinot *et al.* 1996), faisant ainsi de ce secteur un espace densément construit. Une petite agglomération semble avoir été bâtie autour des sources de l'Yonne au même moment que Bibracte. Son développement et son abandon semblent inévitablement liés à la vie de l'*oppidum*.

Cependant, de nombreuses questions sont encore sans réponse. L'hypothèse, provenant de l'étude céramique, que les sources de l'Yonne auraient seulement été occupées pendant une période relativement courte, entre La Tène D2b et la période augustéenne, doit être confirmée par d'autres fouilles. La découverte dans les prairies voisines de structures d'occupations plus anciennes (sondage 1 de 2007 ; Creighton, Moore 2008), pourrait indiquer qu'une d'activité pas forcément liée aux sources de l'Yonne existait (extraction minière ?). L'étendue de la zone archéologique au vue des prospections (plus d'une centaine d'hectares) mériterait de nouvelles investigations qui apporteront des informations sur la nature et la fonction des vestiges.



Annexe 1 / Matrice d'Harris des Sondage 1 et Sondage 2

BIBLIOGRAPHIE

Barrier, Hozonour 2009 : BARRIER (S.) et HOZONOUR (J.). — Le mobilier céramique, *Rapport annuel d'activité 2009, Centre archéologique européen*. Glux-en-Glenne, 2009, 211-214

Bride 2005 : BRIDE (A-S.). — Le mobilier de verre des fouilles anciennes et récentes de Bibracte. In : GUILLAUMET (J-P.), SZABÓ (M.) dir. — *Études sur Bibracte – 1*. Glux-en-Glenne: Bibracte, 2006, p. 81-162 (Bibracte; 10).

Creighton, Moore 2008 : CREIGHTON (J.) et MOORE (T.). — Sondages au site des Sources de l'Yonne, commune de Glux-en-Glenne. *Rapport Annuel d'Activité 2007, Centre archéologique européen*. Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 2008, p. 210.

Creighton et al. 2007 : CREIGHTON (J.), HAUPT (P.), KLENNER (I.), MOORE (T.), NOUVEL (P.), PETIT (CH.), SCHÖNFELDER (M.). — Prospections autour de Bibracte: Nouvelles méthodes et nouveaux résultats. *Bulletin*

intérieur de l'AFEAF, 25, 2007, p 17-20.

Haupt et al. 2007 : HAUPT (P.), KLENNER (I), SCHÖNFELDER (M.). — Prospections sur les site des Sources de l'Yonne, Commune de Glux-en-Glenne. *Rapport annuel d'activité 2007 Rapport Annuel d'Activité 2007, Centre archéologique européen*. Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 2008, 204-207

Paunier, Luginbühl 2004 : PAUNIER (D.), LUGINBÜHL (Th.) dir. — *Le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC 1). Des origines de l'oppidum au règne de Tibère*. Glux-en-Glenne: BIBRACTE, 2004, 472 p.; 350 ill.; 7 pl. h.t. couleur (Bibracte; 8).

Péquinot et al. 1996 : PICARD (G.), PASQUET (A.), FISCHER (B.) and MEISSONNIER (J.). — Le sanctuaire des sources de L'Yonne, Commune de Glux, Nièvre. *Revue Archéologique de l'est*, 47, 209-231.



Étudier les lieux de culte de Gaule romaine

Actes de la table-ronde de Dijon
18 - 19 septembre 2009

sous la direction d'Olivier de Cazanove et Patrice Méniel



éditions monique mergoïl
montagnac
2012

Tous droits réservés
© 2012



Diffusion, vente par correspondance :

Éditions Monique Mergoil
12 rue des Moulins
F - 34530 Montagnac

Tél/fax : 04 67 24 14 39
e-mail : emmergoil@aol.com

ISBN : 978-2-35518-029-3
ISSN : 1285-6371

Aucune partie de cet ouvrage ne peut être reproduite
sous quelque forme que ce soit (photocopie, scanner ou autre)
sans l'autorisation expresse des Éditions Monique Mergoil.

Texte : auteurs
Saisie, illustrations : *idem*
Rédaction, mise en pages : Magali Cullin (CNRS, UMR 8546 / USR 3133)
Couverture : Éd. Monique Mergoil
Impression numérique : Maury SA
Z.I. des Ondes, BP 235
F - 12102 Millau cedex

Sommaire

<i>Introduction</i> O. de Cazanove et P. Méniel	7	<i>Le temple dit «de Janus» à Autun. Recherches sur les élévations</i> C. Duthu	135-159
<i>Archéozoologie et sanctuaires : quelques développements récents</i> P. Méniel	10-20	<i>Topographie et fonctions religieuses sur l'oppidum de Bibracte et sa périphérie</i> Ph. Barral, Th. Luginbühl, P. Nouvel	161-179
<i>La place des sanctuaires dans l'économie monétaire</i> K. Gruel	21-27	<i>Premier bilan des recherches sur le sanctuaire des Petits Jardins à Isle-et-Bardais, en forêt domaniale de Tronçais (Allier)</i> L. Laiüt	181-196
<i>Les offrandes monétaires en Gaule romaine. Quelques réflexions tirées des découvertes d'Oedenburg (Biesheim-Kunheim, Haut-Rhin) et d'Alésia (Alise- Sainte-Reine, Côte-d'Or)</i> L. Popovitch	29-36	<i>Le sanctuaire de Mercure au sommet du puy de Dôme : le cadre architectural d'un circuit processionnel</i> J.-L. Paillet, D. Tardy	197-207
<i>Les cultes de la cité des Lingons. L'apport des inscriptions</i> M.-Th. Raepsaet-Charlier	37-73	<i>Du cultuel au profane : essai d'analyse taphonomique et spatiale des petits mobiliers du sanctuaire de Corent et de ses abords</i> M. Demierre, M. Poux	209-227
<i>Un siècle d'inventaires des sanctuaires de Gaule</i> I. Fauduet, E. Rabeisen, B. Dupéré	75-83	<i>Le complexe religieux des Vaux-de-la-Celle à Genainville (95) : nouvelle proposition de phasage du sanctuaire d'après les dernières fouilles</i> D. Vermeersch (coll. M. Chupin)	229-243
<i>Faut-il encore fouiller des sanctuaires ? Réflexions à partir du cas de Mirebeau-sur-Bèze</i> M. Joly et Ph. Barral	85-94	<i>Les sanctuaires de la cité des Convènes : un état de la question</i> J.-L. Schenck-David	245-260
<i>Le lieu de culte du dieu Apollon Moritasgus à Alésia. Phases chronologiques, parcours de l'eau, distribution des offrandes</i> O. de Cazanove, V. Barrière, F. Creuzenet, H. Dessales, L. Dobrovitch, S. Féret, Y. Leclerc, L. Popovitch, J. Simon, J. Vidal	95-121	<i>Conclusion</i> J. Scheid	261-263
<i>Découvertes inédites réalisées sur le complexe cultuel de La Genetoye à Autun (Saône-et-Loire)</i> Y. Labaune	123-133		

Auteurs

Philippe Barral: Université de Franche-Comté - UMR 6249 laboratoire Chrono-Environnement, Besançon;
philippe.barral@univ-fcomte.fr

Vivien Barrière: UMR 6298 ARTeHIS, Dijon; vivien.barriere@hotmail.fr

Olivier de Cazanove: Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - Institut d'art et d'archéologie - UMR 7041 ArScAn;
cazanove@univ-paris1.fr

Fabienne Creuzenet: UMR 6298 ARTeHIS, Dijon; Fabienne.Creuzenet@u-bourgogne.fr

Matthieu Demierre: Université de Lausanne - Université Lumière Lyon 2; Matthieu.Demierre@unil.ch

Hélène Dessales: ENS - UMR 8546 AOROC, Paris; Helene.Dessales@ens.fr

Laure Dobrovitch: Service régional de l'archéologie de Bourgogne, Dijon; laure.dobrovitch@culture.gouv.fr

Benoît Dupéré: Inrap Centre - Île-de-France; benoit.dupere@hotmail.fr

Carine Duthu: Université de Bourgogne, Dijon; duthu.carine@gmail.com

Isabelle Fauduet: CNRS, USR 3225 Maison de l'archéologie et de l'ethnologie, Nanterre;
isabelle.fauduet@mae.u-paris10.fr

Sophie Féret: Service régional de l'archéologie de Bourgogne, Dijon; sophie.feret@culture.gouv.fr

Katherine Gruel: CNRS, UMR 8546 AOROC, Paris; Katherine.Gruel@ens.fr

Martine Joly: Université Paris-Sorbonne - Institut d'art et d'archéologie - UMR 8167, Paris;
Martine.joly@paris-sorbonne.fr

Yannick Labaune: Service archéologique de la Ville d'Autun - UMR 6298 ARTeHIS, Dijon;
yannick.labaune@dstautunois.fr

Laure Laüt: Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - UMR 8546 AOROC, Paris; llaut@club-internet.fr

Yann Leclerc: UMR 5607 Ausonius, Pessac; yanristophane@yahoo.fr

Thierry Luginbühl: Université de Lausanne; Thierry.Luginbuhl@unil.ch

Patrice Méniel: CNRS, UMR 6298 ARTeHIS, Dijon; menielpat@aol.com

Pierre Nouvel: Université de Franche-Comté - UMR 6249 laboratoire Chrono-Environnement, Besançon;
pierre.nouvel@univ-fcomte.fr

Jean-Louis Paillet: CNRS, USR 3135 IRAA

Laurent Popovitch: Université de Bourgogne - UMR 6298 ARTeHIS, Dijon; laurent.popovitch@wanadoo.fr

Matthieu Poux: Université Lumière Lyon 2 - UMR 5138 MOM, Lyon; matthieu.poux@free.fr

Élisabeth Rabeisen: CNRS, UMR 6298 ARTeHIS, Dijon; elisabeth.rabeisen@u-bourgogne.fr

Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier: Université libre de Bruxelles; m-t.charlier@ulb.ac.be

John Scheid: Collège de France; john.scheid@college-de-france.fr

Jean-Luc Schenck-David: Musée archéologique départemental, Saint-Bertrand-de-Comminges;
jean-luc.schenck@cg31.fr

Jonathan Simon: Service archéologique de la Ville de Chartres; jonathansimon39@aol.com

Dominique Tardy: CNRS, USR 3135 IRAA; dtardy@wanadoo.fr

Didier Vermeersch: Université de Cergy-Pontoise; didier.vermeersch@free.fr

Jonhattan Vidal: UMR 6298 ARTeHIS, Dijon; jonhattan.vidal@wanadoo.fr

Topographie et fonctions religieuses sur l'*oppidum* de Bibracte et à sa périphérie

Philippe Barral, Thierry Luginbühl et Pierre Nouvel

Oppidum principal du peuple éduen, occupé entre la fin du I^{er} siècle et la dernière décennie avant notre ère, le site de Bibracte a fait l'objet de fouilles intensives des années 1860 à la Grande Guerre (fig. 1). Ces recherches n'ont révélé que peu d'aménagements culturels et de témoignages d'activités religieuses. La question de la localisation et de l'importance des lieux de culte à Bibracte fut pourtant l'un des points clés des recherches que son inventeur, J.-G. Bulliot, consacra au site. Influencé par l'historiographie de l'époque, il s'évertua à trouver dans l'enceinte de l'*oppidum*, particulièrement sur les points culminants, des sanctuaires qui, par leur monumentalité et leur appareil, illustreraient le même paradigme que les acropoles des villes méditerranéennes. Dans son ouvrage de synthèse (Bulliot 1899, I, p. 223-257 et III, p. 175-203), dont les conclusions furent reprises par J. Déchelette (Déchelette 1904), J.-G. Bulliot tenta vainement de localiser le complexe religieux de Bibracte, joignant observations archéologiques et interprétations toponymiques hasardeuses. Les fouilles des années 1872 et 1875 ont toutefois permis d'identifier le temple dit de La Chaume, considéré comme le centre religieux de l'agglomération. L'identification d'autres lieux de cultes supposés (Theurot de la Wivre, Theurot de la Roche, Fontaine Saint-Martin, Fontaine Saint-Pierre), dans cette tentative de restituer la géographie religieuse de l'*oppidum*, repose principalement sur le présupposé d'une relation entre lieu de culte celtique et manifestation naturelle remarquable associée à des pratiques superstitieuses et traditions populaires (Bulliot 1899, I, p. LV, LVI et II, p. 75-76, 218-219).

Lors de la reprise des opérations de fouille sur le site, au milieu des années 1980, la mise en évidence de la topographie religieuse de Bibracte fut l'un des trois objectifs privilégiés. Dès 1984, C. Peyre et J.-L. Brunaux engagèrent l'étude du sanctuaire de La Chaume (Beck *et al.* 1988 ; Brunet *in* Almagro-Gorbea *et al.* 1989, p. 222-228). Par la suite, d'autres secteurs où la présence d'un lieu de culte pouvait être proposée, surtout sur la base des travaux de J.-G. Bulliot et J. Déchelette, ont fait l'objet d'explorations plus ou moins poussées. Les sondages et des fouilles eurent lieu successivement sur la plate-forme de La Terrasse (K. Gruel et F. Beck en 1986-1987 : Almagro-Gorbea *et al.* 1989, p. 213-217), à la Fontaine Saint-Pierre (H. Richard et Ph. Barral en 1988-1992 : Barral et Richard 2009), autour de la Pierre de la Wivre et sur le sommet voisin du Theurot du même nom (Th. Luginbühl en 2003-2007), puis sur le Theurot de la Roche (Th. Luginbühl en 2009-2011), avec des résultats qui, sans être négligeables, ne sont pas univoques et méritent discussion.

En dépit de ces efforts concertés et soutenus, on n'a toujours pas réussi à mettre en évidence l'existence d'un sanctuaire digne d'une ville telle que Bibracte. Cette lacune, soulignée dès 1998 (Gruel et Vitali 1998, p. 33-34), apparaît aujourd'hui d'autant plus singulière que les recherches récentes menées dans le Grand-Est de la France ont révélé un grand nombre de sanctuaires laténiens caractéristiques (Barral *et al.* 2003), dont la genèse semble entretenir des liens étroits avec le processus d'urbanisation (Guichard *et al.* 2000 ; Fichtl *et al.* 2000 ; Metzler *et al.* 2006 ; Haselgrove 2006).

Bibracte apparaît donc, dans le panorama des agglomérations de la fin de l'indépendance et du début de l'époque romaine, comme un site paradoxal, au regard de la thématique religieuse. Le présent article n'a d'autre ambition que de dresser un bilan critique des données actuellement disponibles, fruit des recherches anciennes et récentes, et, corrélativement, de revenir sur l'interprétation qu'on peut leur donner en termes de signification symbolique ou religieuse. Cette étude se fonde en grande partie sur le réexamen de la documentation ancienne (Guillaumet 1996), sur la synthèse des données de terrain réalisée par F. Meylan dans le cadre de sa thèse de doctorat (Meylan 2005), ainsi que sur les répertoires d'un mémoire de master de l'université de Lausanne, consacré aux fouilles du Parc aux Chevaux et de La Pierre Salvée (Montandon 2005). Elle s'appuie également sur les travaux de spécialistes ayant étudié les mobiliers de fouilles récentes, comme K. Gruel (monnaies gauloises), L. Popovitch (monnaies romaines), S. Barrier (meuble du bassin monumental) et J. Hoznour (meuble du Theurot de la Wivre).

Les sanctuaires *intra muros* de Bibracte

Les différents sites concernés se répartissent dans l'aire interne délimitée par la fortification de l'*oppidum* (fig. 1). À l'heure actuelle, seul l'ensemble dégagé sur La Chaume, au lieu-dit Chapelle Saint-Martin, livre des structures dont l'interprétation culturelle ne souffre aucune discussion. Comme le soulignaient déjà Chr. Goudineau et Chr. Peyre (Goudineau et Peyre 1993), l'identification des autres lieux de culte repose sur des considérations nettement plus discutables, parmi lesquelles la vénération supposée des Gaulois à l'égard des manifestations naturelles joue un rôle essentiel. L'historiographie récente a largement remis en cause cette vision caricaturale (Arcelin

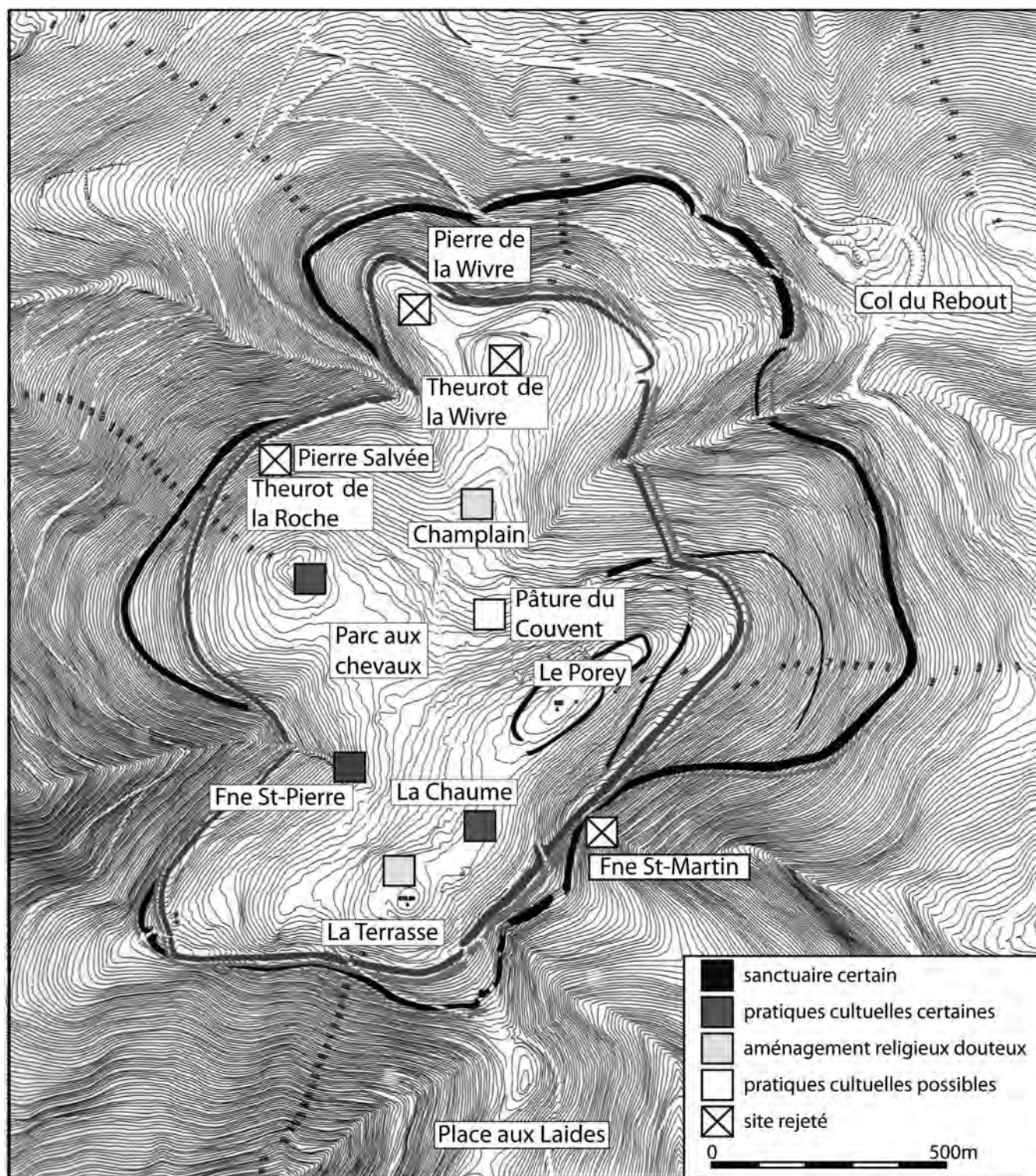


Fig. 1 – Sanctuaires et lieux de cultes supposés ou confirmés à l'intérieur des murs de Bibracte.

et Brunaux 2003 ; Nouvel 2007). Il convient donc de revenir sur la réalité, cultivée par J.-G. Bulliot, d'un culte des roches et des sources à Bibracte. À la fin du XIX^e siècle, cette croyance reposait d'une part sur les traditions folkloriques attachées à ces lieux remarquables de la montagne du Beuvray, d'autre part sur la présence d'éléments ponctuels, isolés, qui formaient pour ces pionniers des faisceaux d'indices suffisants. Jean-Jacques Hatt écrivait ainsi que « le temple de plusieurs villes était constitué de masses rocheuses. C'est par exemple le cas de la Pierre de la Vouivre qui s'élève sur le plateau de Bibracte » (Hatt 1989, p. 207). Chr. Goudineau et Chr. Peyre ont justement rejeté la réalité de cette géographie religieuse (Goudineau et Peyre 1993, p. 95-96). Les quelques travaux récents menés sur les Theurots de la Roche et de la Wivre (université de Lausanne) et sur la Fontaine Saint-Pierre (université de Franche-Comté) permettent toutefois de revisiter le dossier et de mieux mesurer la réalité des éléments mis en avant par J.-G. Bulliot.

Le sanctuaire de La Chaume

La zone de La Chaume a fait l'objet de sondages et de fouilles erratiques de la part de J.-G. Bulliot (Bulliot 1899, II, p. 175-203). Il y mit au jour un bâtiment engagé sous la chapelle médiévale et moderne qu'il interpréta comme appartenant à un temple. C'était, selon lui, la preuve de la sacralisation d'un espace naturellement dominant et destiné à rassembler les foules (Bulliot 1899, II, p. 175-203 ; Goudineau et Peyre 1993, p. 84). On doit cependant à Cl. Rolley (Rolley 1978) d'avoir reconnu dans les plans du XIX^e siècle un temple à plan centré, ouvert à l'est, ayant subi divers remaniements. Il publia une nouvelle lecture du plan du sanctuaire, entouré à l'est et au nord d'un péribole maçonné, renforcé au sud et à l'ouest d'une série de constructions ouvrant sur la rue (fig. 2). À partir de ces indications, une fouille réduite en superficie fut menée entre 1984 et 1986 par Chr. Peyre, puis par Ph. Brunet (Beck *et al.* 1988 ; Almagro-Gorbea *et al.* 1989, p. 222-228 ; Goudineau et Peyre 1993, p. 87-88). Elle a essentiellement permis de préciser l'évolution du secteur du temple, depuis la fin du I^{er} siècle av. J.-C. jusqu'à l'époque moderne (fig. 3).

Durant une première phase, antérieure au changement d'ère et contemporaine de la ville de Bibracte, rien n'indique une fréquentation culturelle dans l'aire touchée par les fouilles récentes. La seule structure précocée correspond à un fossé qui n'a livré aucun mobilier caractéristique. C'est seulement dans une seconde phase, attribuée de façon large au Haut-Empire en raison de la faiblesse des indices chronologiques (donc dans une période postérieure à l'abandon de Bibracte), que le caractère culturel de l'ensemble est confirmé. Il est marqué par l'édification d'un temple à plan centré, composé d'une *cella* de 10 × 9 m entourée par une galerie portant le tout à une taille de 14 × 15 m. L'accès se fait par l'est, comme l'indique la présence d'une base d'escalier et de deux petites pièces en façade. Le mobilier découvert par J.-G. Bulliot suggère que sa fréquentation se poursuit

jusqu'à la fin de l'Antiquité, les monnaies les plus récentes étant au nom de Valentinien I^{er}. Les phases suivantes (3, 4, 5, et 6) correspondent à l'abandon puis au réaménagement du bâtiment en sanctuaire chrétien.

En fonction de la cohérence du plan des vestiges mis au jour, il est vraisemblable que les éléments périphériques, qui forment la structure du péribole, et les bâtiments annexes sont contemporains du temple proprement dit. À propos de ceux-ci, la proposition de Chr. Goudineau d'interpréter comme un *mithraeum* un bâtiment accolé au mur sud du péribole du temple gallo-romain et précédemment identifié par J.-G. Bulliot comme une boucherie nous paraît très fragile, fondée uniquement sur une lecture audacieuse du plan fourni par Bulliot (Goudineau et Peyre 1993, p. 102-104). Or, on sait que ce type de plan s'avère souvent incomplet ou assemble des murs appartenant à des constructions d'époques différentes.

En l'état actuel des données, aucun élément ne permet donc d'affirmer que ce sanctuaire antique se soit substitué à un sanctuaire plus ancien, contemporain de Bibracte. Comme l'écrivaient Chr. Goudineau et Chr. Peyre, « les résultats de ces fouilles ont frustré certains collègues et visiteurs qui attendaient qu'elles prouvent une parfaite continuité de l'époque gauloise à nos jours. Pas de chance pour eux : s'il y a bien quelques traces protohistoriques, on ne peut les attribuer à un monument en tant que tel » (Goudineau et Peyre 1993, p. 88-89).

Il est plausible que le sanctuaire dit de La Chaume Saint-Martin appartienne à la série de sites repérés sur d'anciens oppida, comme ceux de Gergovie, du Hérapel ou de Sorcy-Saint-Martin, qui commémorent le souvenir des villes abandonnées vers le changement d'ère (Nouvel à paraître). Rien ne nous permet en tout cas de voir dans cet ensemble, somme toute assez modeste dans ses dimensions et son architecture, un centre culturel important, comparable à ceux qu'ont livrés les agglomérations de Nuits-Saint-Georges, Mirebeau-sur-Bèze ou encore Mandeure, pour citer des exemples régionaux connus (Joly et Barral 2008).

Ce constat avait déjà été dressé en 1986, alors que les fouilles du temple de La Chaume se clôturaient. L'attention des chercheurs se tourna dès lors vers La Terrasse, vaste aménagement d'environ 1 ha, qui s'étend à quelques dizaines de mètres à l'est du site précédent.

La Terrasse

Sur l'éminence formant l'extrémité méridionale de l'*oppidum* se développe une enceinte quadrangulaire d'environ 100 m de côté, délimitée par un talus encore bien marqué dans la topographie. J.-G. Bulliot pensait y avoir reconnu les vestiges du camp de Marc-Antoine. En 1981, K. Bittel, à la suite d'autres auteurs, a proposé d'interpréter cette structure comme une *Viereckschanze* (Bittel 1981 ; Buchsensschutz et Olivier 1989 ; fig. 4). Les sondages menés à partir de 1986 par K. Gruel et F. Beck (Almagro-Gorbea *et al.* 1989, p. 213-217 ; Gruel et Beck 1995) n'ont pas permis de préciser la fonction exacte de cette enceinte, qui reste largement énigmatique en

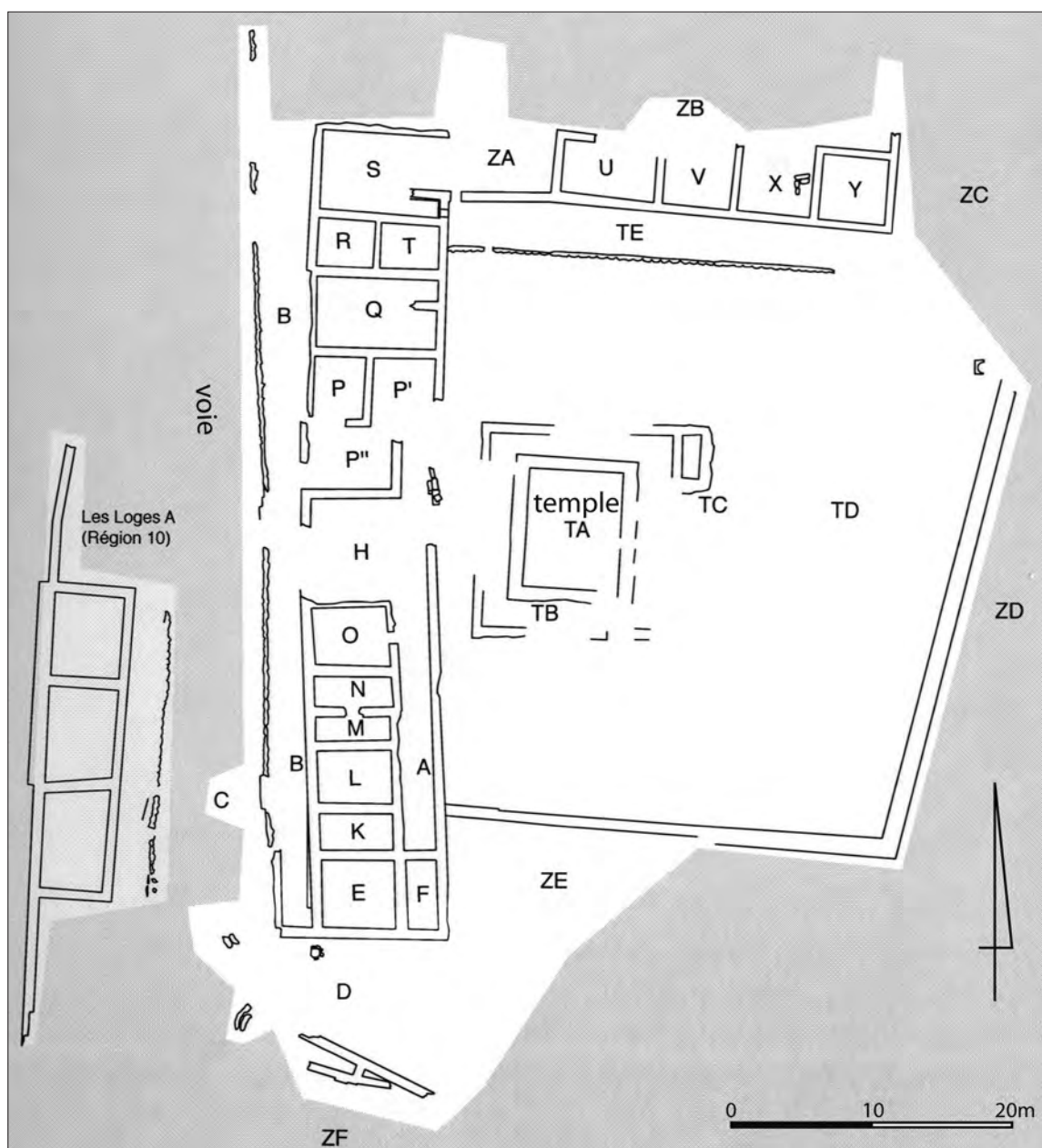


Fig. 2 – La Chaume. Plan des structures dégagées par J.-G. Bulliot, complété et interprété à la lumière des fouilles de 1984-1985 (d'après Cl. Rolley et F. Meylan).

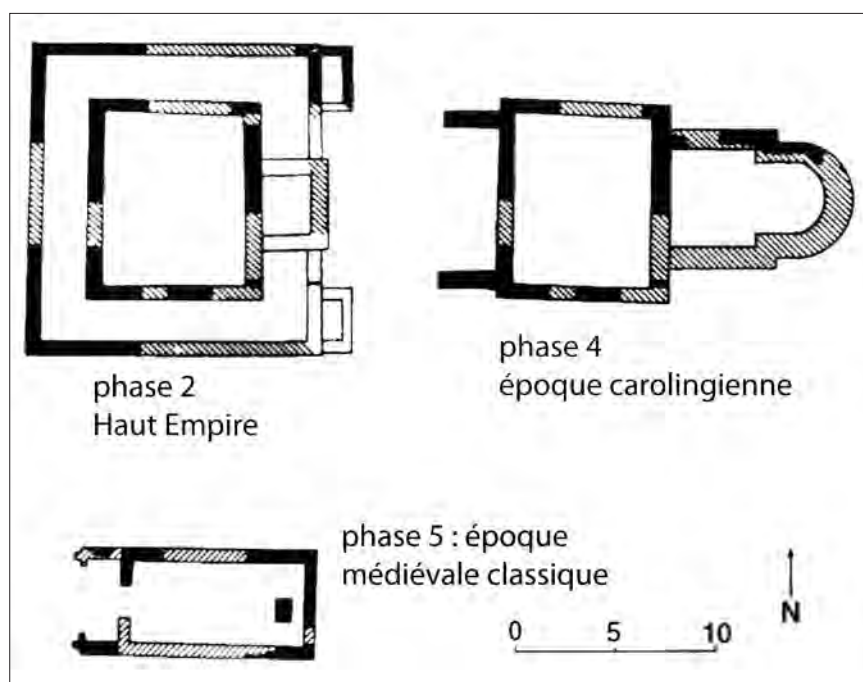
l'état. Les deux tranchées réalisées de part et d'autre de l'angle nord-est de l'esplanade ont confirmé la présence d'une levée de terre artificielle bordée par un fossé en V, délimitation dont la vocation semble plus symbolique que défensive. Dans l'espace interne, aucune structure n'a été reconnue. Vers l'extérieur, en direction de l'ouest, plusieurs mouvements de terrain pouvant correspondre à des terrassements concentriques ont été recoupés au moyen d'une longue tranchée. Celle-ci a révélé la présence de trois petits fossés en V sur la terrasse supérieure. En dehors de fragments erratiques de céramiques de l'âge du Bronze et de La Tène D, découverts dans les sondages ayant recoupé le talus de l'enceinte, un point intéressant réside dans la présence de deux vases d'époque augustéenne au fond du fossé bordant la levée de terre. Au total, cette enceinte quadrangulaire, dont l'intérieur et

les abords n'ont été reconnus que partiellement, bénéficie d'un dispositif de délimitation sophistiqué, qui était encore en fonction à l'époque augustéenne. K. Gruel et F. Beck proposent de l'interpréter comme un « espace réservé » qui pouvait accueillir des assemblées publiques ou religieuses, hypothèse séduisante mais qui demanderait à être validée par une exploration exhaustive de tout l'espace dans lequel s'inscrit La Terrasse.

Le complexe du Champlain dit « CP 29/30 »

Partiellement dégagé par J.-G. Bulliot, cet ensemble de constructions présente des éléments architecturaux identifiés par F. Meylan (Meylan 2005, fig. 3.45; fig. 5) comme appartenant à un petit sanctuaire. Ces constructions se situent au sud du Theurot de la Wivre, sur une

Fig. 3 – Schéma d'évolution du temple de La Chaume (Almagro-Gorbea *et al.* 1989).



sorte de petit col dominant les quartiers artisanaux du Champlain et de La Côme Chaudron (fig. 1). Elles se composent d'un bâtiment central (A), rectangulaire et ouvert apparemment au sud-ouest, d'environ 7 × 6 m, qui peut être interprété comme une *cella* sans galerie. Il est établi dans un espace vide, délimité par un mur (B), qui s'apparente à un péribole. Ce complexe, qui semble contemporain des constructions au milieu desquelles il s'intègre, pourrait donc être contemporain de la ville de Bibracte. L'absence d'élément mobilier caractéristique et de recherche récente cantonnant cependant cette interprétation au rang des hypothèses.

Le Theurot de la Wivre (TL)

Le secteur du Theurot et de La Pierre de la Wivre, au nord-ouest de l'*oppidum*, n'avait pas fait l'objet de fouilles archéologiques avant le développement d'un programme de recherche de l'université de Lausanne entre 2003 et 2007 (Luginbühl *et al.* 2008, p. 267-269). Les cinq campagnes de fouilles conduites dans ces secteurs (fig. 6) n'ont pas permis la découverte d'aménagements culturels, bien que certains indices mobiliers laissent supposer une fréquentation particulière. Ces derniers ne proviennent pas du secteur de La Pierre, objet de légendes et de superstitions qui avaient pu laisser supposer une sacralisation ancienne, mais de celui du Theurot, qui la domine au sud-est. Cette éminence, qui surplombe la porte du Rebut et prolonge vers le nord-ouest le quartier de La Pâture du Couvent, a été profondément remaniée durant la dernière décennie avant notre ère. Transformé en vaste plateforme, en arasant son sommet naturel et en remblayant ses flancs, le Theurot de la Wivre ne semble pas présenter de niveaux antérieurs au règne d'Auguste, mais une couche dépotoir (scellée par ces terrassements) mise au jour à son pied septentrional et différents niveaux proches ont livré un

abondant mobilier au faciès particulier. Ce mobilier est constitué par un assez important ensemble de céramiques attribuables à La Tène D1b (environ 120 à 90 av. J.-C.), presque exclusivement représentées par des productions fines régionales alors que les niveaux d'habitat contemporains de la PC 1 présentent près de 45 % de céramiques grossières. Ce faciès atypique est complété par un bracelet en verre, par un lot d'amphores vinaires italiques et par plus de 150 jetons découpés dans des tessons. Ces objets sont couramment attestés dans les habitats gaulois mais se trouvent particulièrement abondants dans certains lieux de culte (comme celui de l'*oppidum* de Corent), où ils sont interprétés comme substituts monétaires. Ces ensembles ont également livré du mobilier antérieur à l'*oppidum*, notamment une hache en jadéite, une bague en or de la fin du premier âge du Fer, un séparateur de perles en base cuivre du Bronze récent ou du premier âge du Fer, un bracelet en lignite vraisemblablement hallstattien, ainsi qu'un fragment de bracelet méandrique, une fibule et un rivet à décor de rinceaux attribuables à La Tène ancienne. Retrouvé pour l'essentiel, nous l'avons dit, au pied nord du Theurot, ce mobilier ancien, comme celui de La Tène D1, semble provenir de son sommet. L'arasement de cette éminence à la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. nous empêche de connaître les aménagements qui s'y sont succédé, mais la découverte d'autant de parures protohistoriques sur une surface aussi réduite pourrait laisser supposer l'existence d'une nécropole de la fin du premier âge du Fer et du début de la période laténienne. Le lien entre ce mobilier et celui de La Tène D1 retrouvé dans les mêmes contextes ne peut être établi, mais le faciès atypique de ce dernier (fines, amphores vinaires et jetons) invite à ne pas rejeter absolument l'hypothèse d'une fréquentation culturelle.

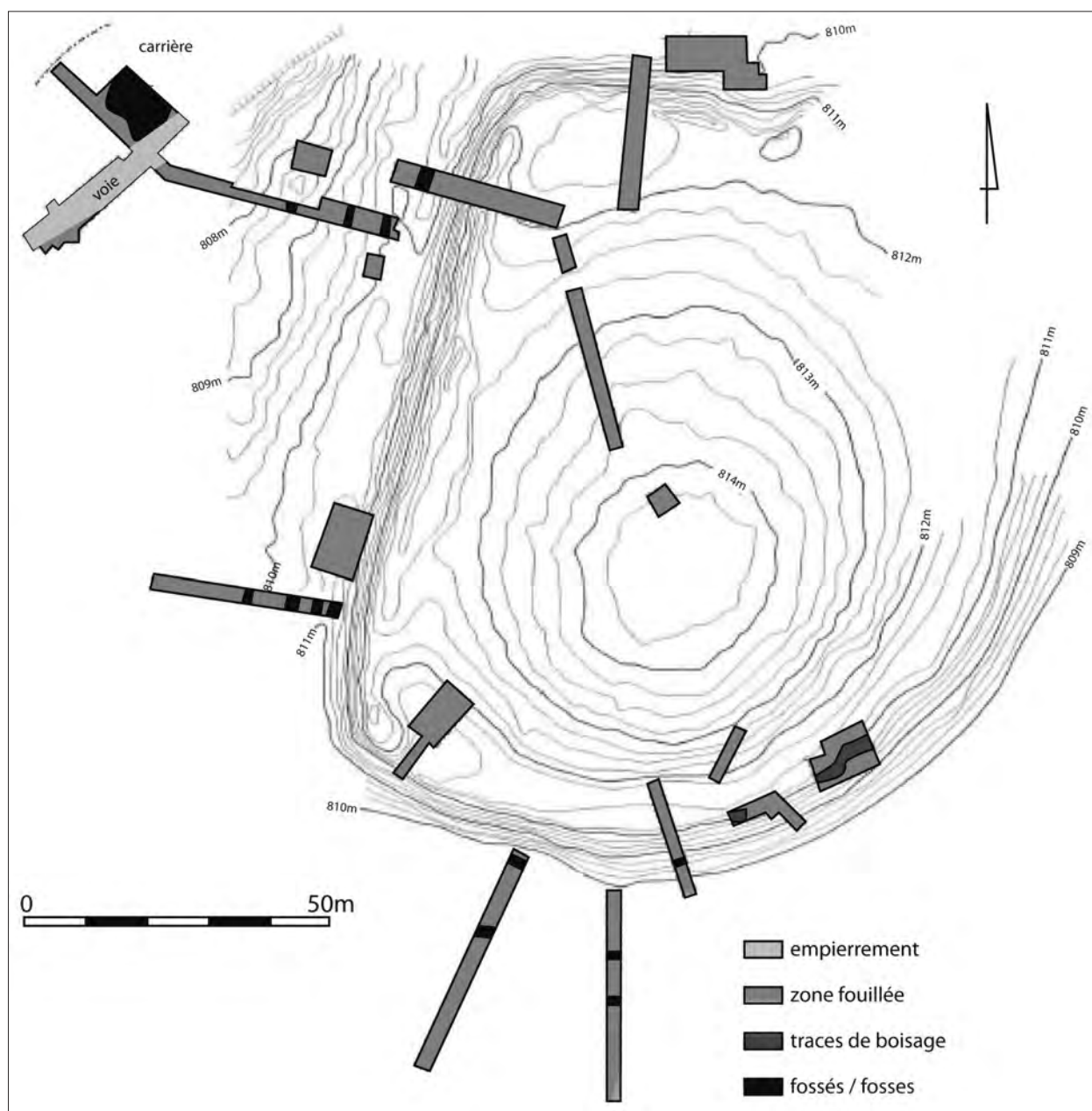


Fig. 4 – Les aménagements de La Terrasse sur le sommet sud-ouest du Mont Beuvray (d'après la fig. 2 de Gruel et Beck 1995, p. 12 [63]).

Le Theurot de la Roche (TL)

Situé dans la partie occidentale de l'*oppidum* (fig. 1) le Theurot de la Roche ou Pierre Salvée se présente sous la forme d'une éminence tabulaire reliée au quartier du Parc aux Chevaux par une large rampe d'accès. Troisième plus haut sommet du Beuvray, après La Chaume et Le Porrey, ce secteur a été fouillé par J.-G. Bulliot entre 1881 et 1884, avant ses campagnes sur les grandes *domus* du Parc aux Chevaux (Bulliot 1899; Guillaumet 1996; Montandon 2005; Meylan 2005). Ces fouilles, déjà menées avec soin, ont permis la découverte et le relevé de douze constructions ou parties de constructions pour la plupart en maçonnerie, désignées sous les codes PS

(Pierre Salvée) 0 à PS 11. La découverte sur ce Theurot de la seule inscription lapidaire de Bibracte, de nombreuses monnaies et de constructions de plans non domestiques (« temple », « oratoire », « foyer murailé », voir ci-dessous) a conduit Bulliot et ses successeurs à considérer cette éminence comme un lieu de culte en relation avec la Roche Salvée, grand affleurement de rhyolite situé un peu plus à l'ouest. Malgré le foisonnement de l'activité archéologique à Bibracte depuis plus de 20 ans, ce secteur de l'*oppidum* n'a quasiment pas fait l'objet d'investigations avant son déboisement partiel et la reprise de son étude par l'université de Lausanne, qui y a entrepris des fouilles depuis 2008 (fig. 7; Luginbühl et Bernal 2008; 2009; Luginbühl *et al.* 2010).

Fig. 5 – L'ensemble CP 29/30 : un sanctuaire possible. A : cella ? (Meylan 2005, fig. 3.45).

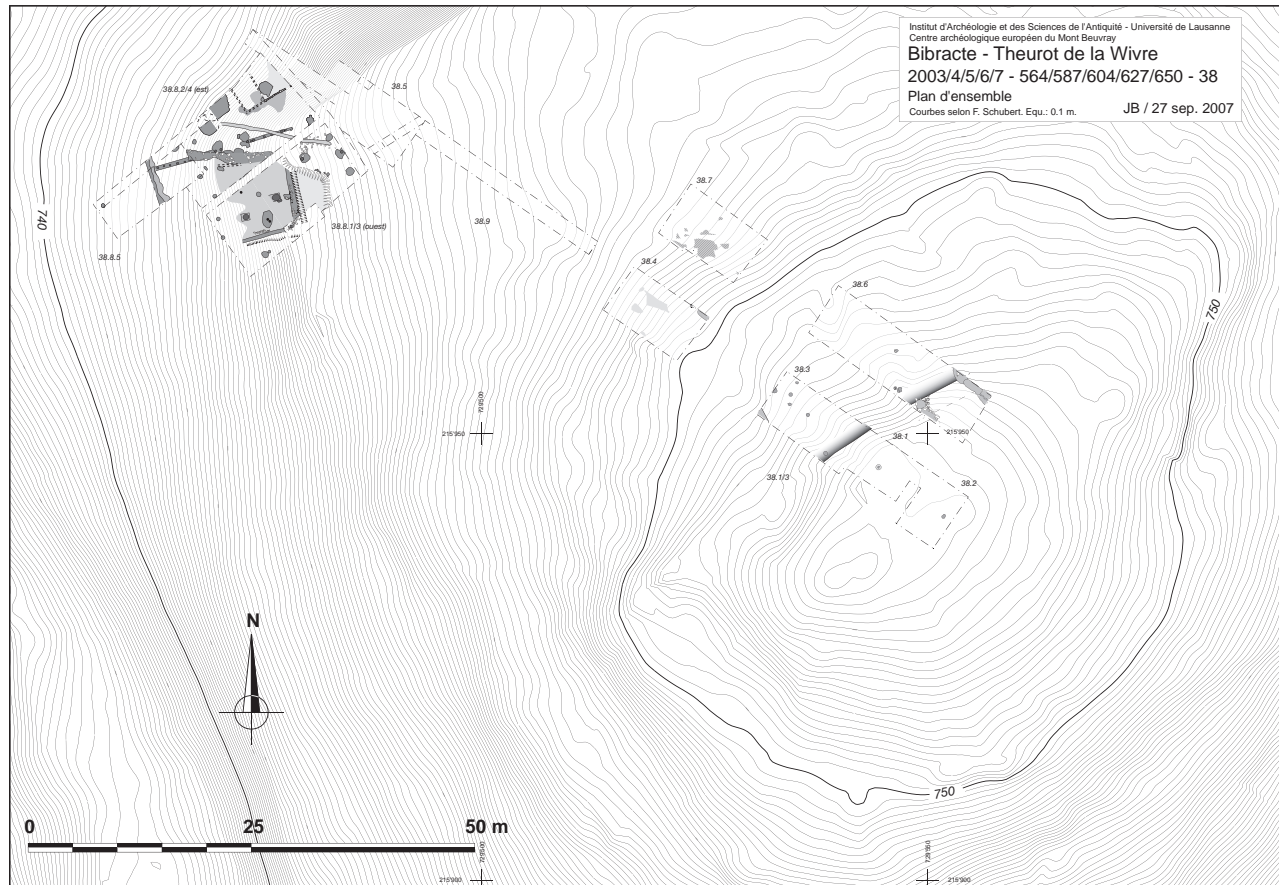
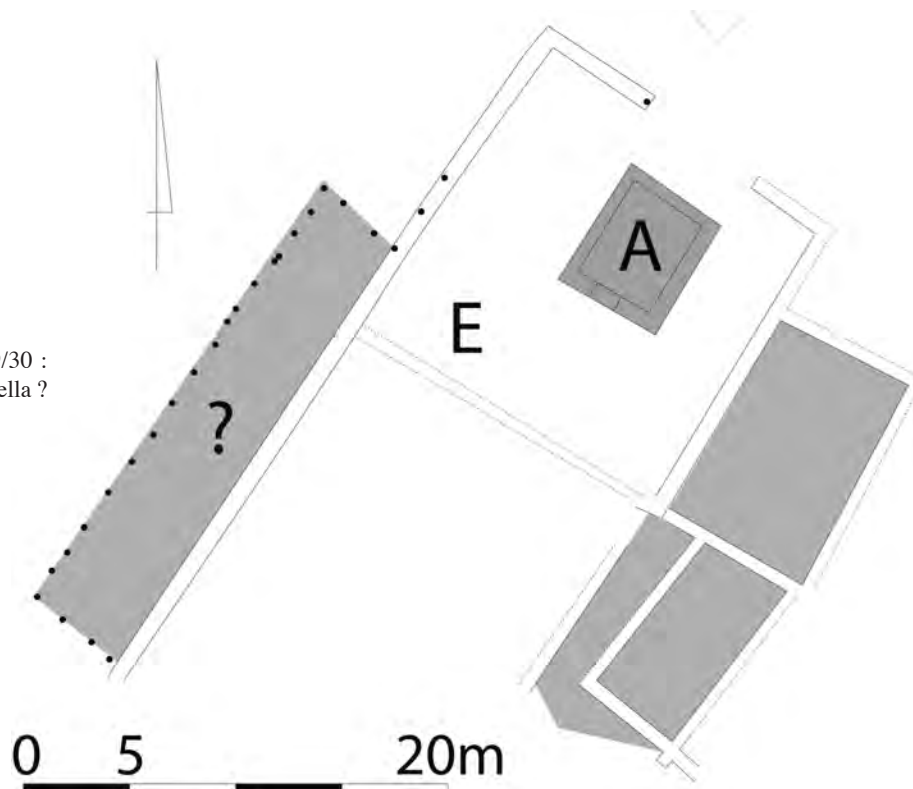


Fig. 6 – Localisation du Theurot de la Wivre. Emprise et structures mises en évidence sur le Theurot par les fouilles de l'université de Lausanne (2003-2007). Plan UNIL (J. Bernal).

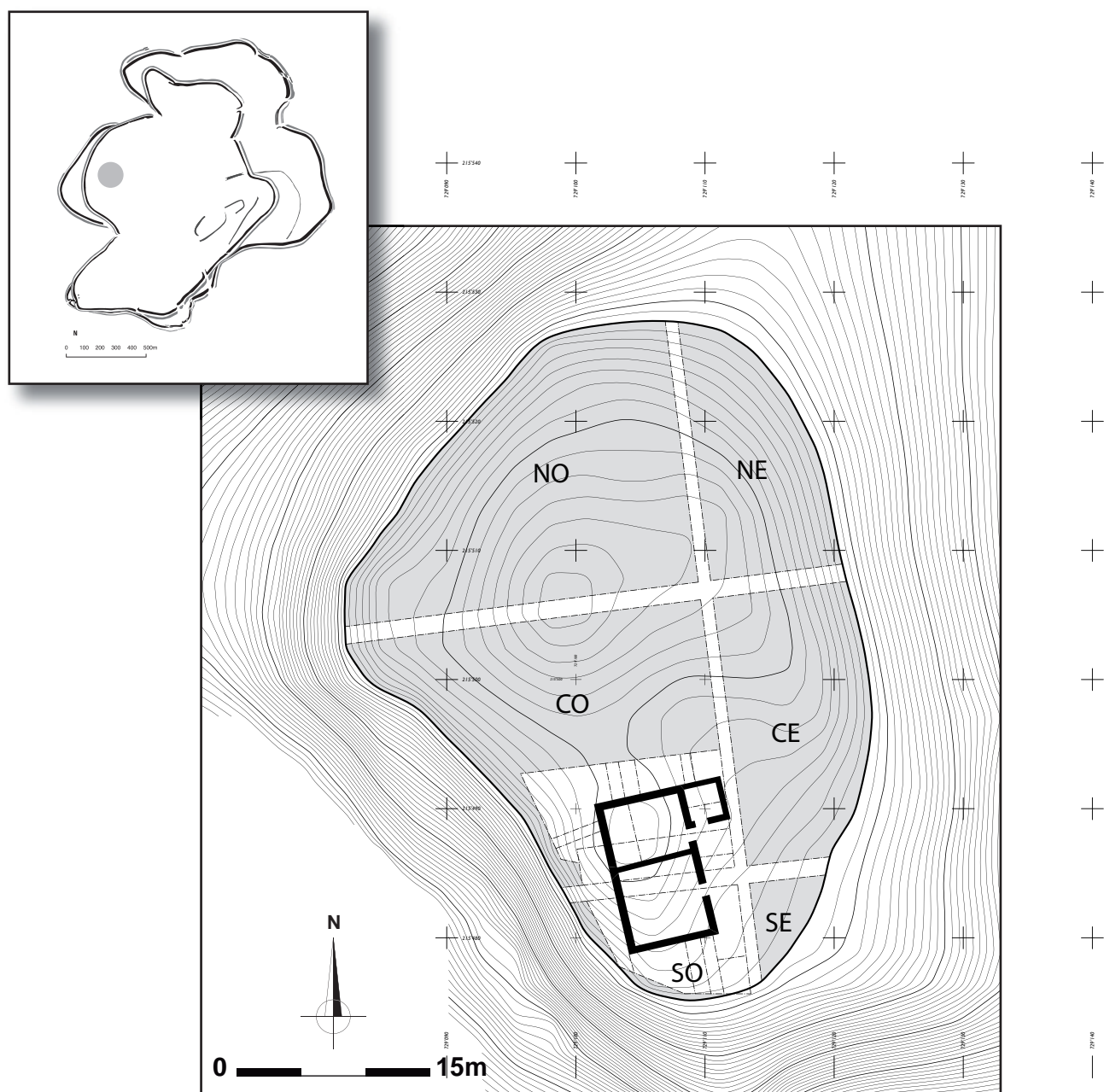


Fig. 7 – Localisation du Theurot de la Roche. Plan du secteur avec les constructions découvertes par J.-G. Bulliot (1881-1884) et l’emprise des fouilles de l’Université de Lausanne (2008-2009). Plan Bibracte (D. Beucher) et UNIL (J. Bernal).

Le bâtiment PS 0 (fig. 8) peut être décrit comme une construction tripartite constituée de deux pièces juxtaposées indépendantes, ouvertes au nord-est, et d’un troisième local plus petit, ouvrant au sud-est. La découverte d’une « nombreuse série de monnaies gauloises et romaines » (Bulliot 1881, p. 21) à l’intérieur de PS 0 et celle, à proximité immédiate, d’une dédicace votive, ont conduit, nous l’avons dit, J.-G. Bulliot à penser que cet édifice avait une fonction religieuse. La *tabula ansata* présentait une inscription lacunaire restituée ainsi, sous toute réserve, par Héron de Villefosse (Goudineau et Peyre 1993, p. 94) : [AVG] M[ERCURIO] / S[AC] NEG [SEG]OM / [V]ERETI.F / [E]X [V]OTO SUSCEPT, « À Mercure, dieu du négoce, Segomarus, fils de Veretus, en

accomplissement d’un vœu » (fig. 9). L’identification du dieu Mercure tient cependant à une restitution hasardeuse, comme cela a été largement démontré (Goudineau et Peyre 1993, p. 94 ; Montandon 2005, p. 73-74 ; Luginbühl *et al.* 2008, p. 254-255). Mise à part la valeur, déjà discutée, de cette traduction, la formule terminale relève sans ambiguïté d’un contexte cultuel. Elle reste donc l’un des arguments les plus pertinents pour identifier dans les aménagements du Theurot les éléments d’un sanctuaire encore mal reconnu.

Cette hypothèse n’est pas contredite par les premiers résultats des fouilles de l’université de Lausanne. Le bâtiment lui-même a livré une petite série de fragments de statuaire dorée et quelques monnaies, alors que

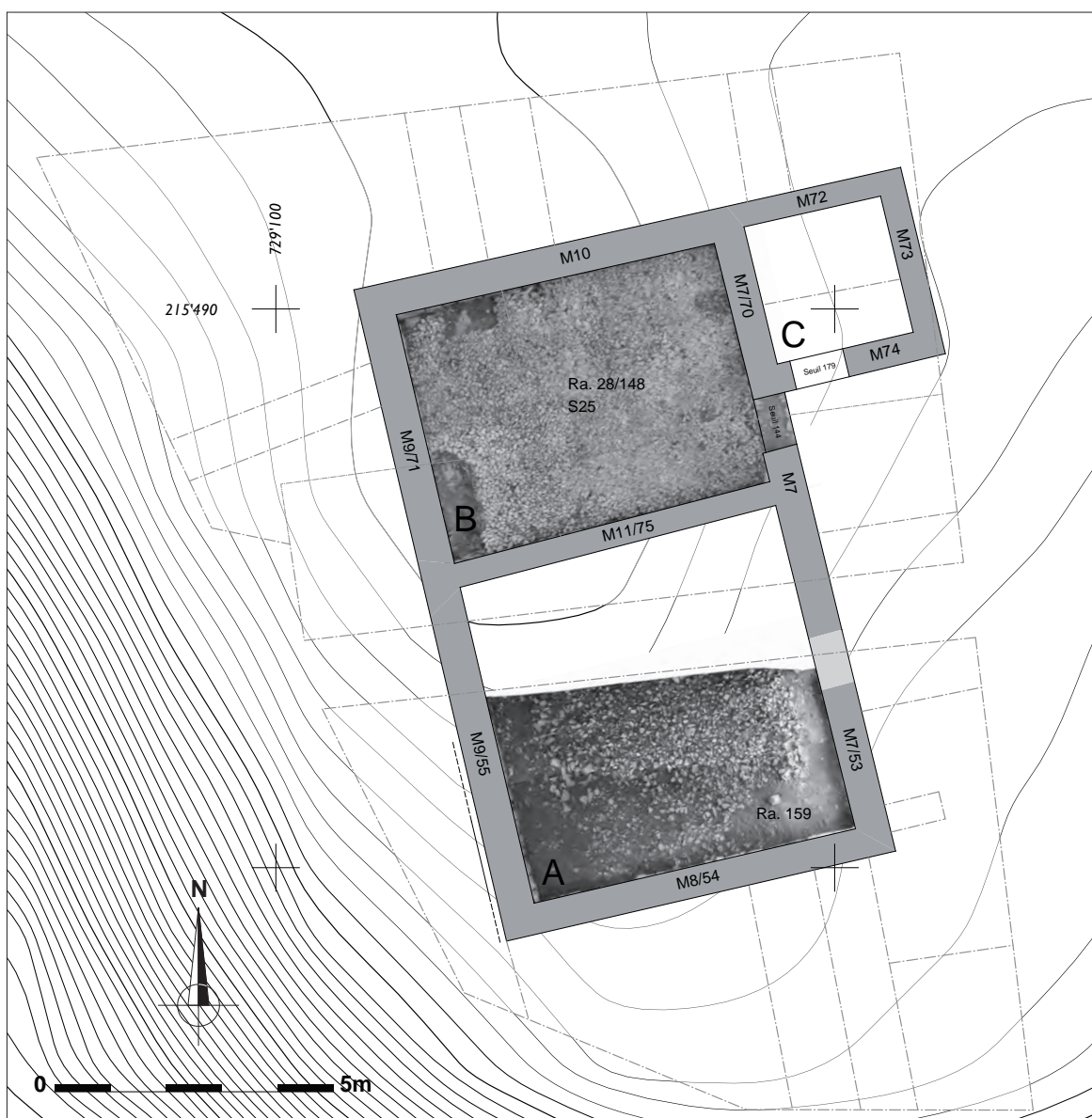


Fig. 8 – Plan du bâtiment PS 0 (fouille 2008 à 2010), J. Bernal, UNIL (Luginbühl 2009, p. 188 fig. 4).

Fig. 9 – Reconstitution de l'ex-voto découvert au sommet du Theurot de la Roche par J.-G. Bulliot. L'initiale M a aujourd'hui disparu, mais elle est encore visible sur un moulage. Taille : 40 × 50 cm. Photo Bibracte (A. Maillier).



l'approfondissement et l'extension des opérations de fouille, lors des années 2009 et 2010, ont révélé plusieurs phases d'aménagements et la présence d'une vaste construction sur poteaux, implantée sur la plateforme sommitale.

Situé en contrebas de PS 0, à environ 50 m au nord-ouest, le bâtiment PS 1 se présente sous la forme d'un édifice quadrangulaire d'environ 12,00 × 10,50 m, aux murs renforcés de contreforts circulaires externes d'1 m de diamètre. Les dimensions de cette construction, qui en font le plus vaste espace monocellulaire couvert de Bibracte, ainsi que son plan, qui évoque celui de la *cella* des *fana* gallo-romains, ont incité son inventeur à l'interpréter comme un temple. À proximité immédiate, la structure PS 2 est constituée d'une aire foyère carrée de 3,2 m de côté (argile et cailloutis damés, surface rubéfiée), à l'intérieur de laquelle ont été découverts un foyer en « hémicycle de 1 m 20 de diamètre, murailé à 0 m 40 de haut en moellons bien joints et en débris d'amphores » et une fosse ronde de 0,50 m de diamètre et de 0,55 m de profondeur, « complètement remplie de débris d'amphores, cendres et terre brûlée » (Bulliot 1899, II, p. 428). Cette structure demeure énigmatique mais pourrait être interprétée comme un aménagement destiné à la crémation, avec une aire pour de grands feux et un foyer circulaire pour des feux moins importants.

L'appellation PS 3 désigne un mur semicirculaire en grand appareil encore très mal connu, qui délimitait « l'Esplanade de la Pierre Salvée », vaste terrasse à l'amont de l'affleurement éponyme, où J.-G. Bulliot a mis au jour deux gradins : « le premier large de 12 mètres, le second de 8 mètres et recouverts d'une couche considérable de gravier battu et dur » (Bulliot 1899, II, p. 424). Décrite comme « un massif rocheux de 20 mètres de circonférence et de 7 mètres de haut, dressant sur la pente sa masse imposante » (Bulliot 1899, II, p. 422), la Pierre elle-même a fait l'objet d'investigations en 1881, dont les résultats n'ont pas été commentés par Bulliot. Dans sa description de l'affleurement, ce dernier décrit « une cavité de 1 mètre 30 de haut sur un peu moins de 2 mètres de large et 3 de profondeur », qui n'apparaît plus guère aujourd'hui.

Nous ne nous attarderons pas ici sur les structures PS 4 et PS 5, au nord du secteur, dont la première semble appartenir à un bâtiment organisé autour d'une cour centrale de fonction indéterminée. La seconde pourrait correspondre à un système de porterie avec une loge tournée vers l'extérieur et un « hangar » interne (PS 7). Les structures PS 10 et 11 sont difficiles à interpréter à partir des commentaires de Bulliot, mais PS 9 et PS 6 sont plus intéressantes. Le code PS 9 désigne la « muraille du Theurot », un mur délimitant le côté nord du plateau sommital, d'1 m d'épaisseur et « exécuté avec grand soin en matériaux plus volumineux et mieux appareillés que dans les habitations » (Bulliot 1899, II, p. 435). La structure PS 6, enfin, a été décrite ainsi par Bulliot : « PS 6 est creusée à 3 mètres de profondeur en amont sous le gazon et à 1 m 15 en aval. Taillée irrégulièrement dans le corps de la montagne en carré de 5 à 6 mètres de côté,

sa charpente reposait uniquement sur quatre poteaux de 0 m 35 de diamètre plantés aux quatre angles, à 0 m 30 seulement de profondeur, mais calés avec des pierres restées en place dans les trous » (Bulliot 1899, II, p. 431). Situés à l'extrémité septentrionale du Theurot, « au-delà » de PS 4 et PS 5, ces vestiges, qui devraient être réexaminés, semblent pouvoir être interprétés comme ceux d'un petit édifice en terre et bois fondé et même encastré dans la roche mère. Malgré l'absence d'élément probant, la forme carrée et les dimensions de cette construction évoquent celle d'un petit temple ou d'une grande chapelle.

Il est encore trop tôt pour discuter de l'extension et de l'organisation de ces éléments, qui peuvent appartenir, pour partie, à un sanctuaire identifié par J.-G. Bulliot sur la Roche Salvée, dont la seule preuve formelle reste la présence d'une dédicace. Nous ne savons par ailleurs encore rien, ou presque, de la chronologie des constructions du secteur, si ce n'est que le mobilier qui y a été recueilli au XIX^e siècle date en majeure partie de la période de l'*oppidum*. Les monnaies couvrent toute la période d'occupation de l'*oppidum*, de la fin du II^e siècle av. J.-C. jusqu'à la période augustéenne, et même au-delà. Les céramiques retrouvées durant les campagnes de 2008 et 2009 semblent toutes attribuables à la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. À ces éléments s'ajoutent des marqueurs plus récents, si l'on en croit la découverte par Bulliot de monnaies allant « jusqu'au IV^e siècle » dans l'édifice PS 0 (Bulliot 1881, p. 155) et celle de deux monnaies de Constantin I^{er} au sommet du Theurot (type à la légende SOLI INVICTO COMITI, frappé à partir de 313 : Bulliot 1881, p. 21 ; 1899, II, p. 418).

L'hypothèse de J.-G. Bulliot, qui voyait dans les constructions élevées sur la Roche Salvée des éléments d'un sanctuaire identifié grâce à la découverte de la dédicace, paraît donc plausible. Les structures dégagées par les fouilles des années 2008-2010, si elles ne révèlent pas de plan caractéristique ni d'ensemble mobilier au caractère religieux indiscutable, témoignent de constructions qui ne correspondent pas aux modules reconnus ailleurs dans l'habitat de Bibracte. Les travaux de l'université de Lausanne dévoilent des structures dont la forme et les modules sont les témoins d'investissements collectifs, et l'hypothèse qu'ils appartiennent à un sanctuaire reste la plus vraisemblable. Les fouilles en cours permettront certainement de préciser la nature de ces constructions et les différentes étapes de leur évolution.

Les sources et fontaines : fontaine Saint-Pierre et sources secondaires (PB)

Parmi la dizaine de sources répertoriées sur l'*oppidum* de Bibracte (Barral et Richard 2009, p. 23 fig. 3), les deux principales, captées et aménagées dès l'Antiquité, ont été christianisées (fontaine Saint-Pierre, fontaine Saint-Martin) et ont fait l'objet de pratiques superstitieuses, notamment au moment des grandes foires annuelles, jusqu'à une date récente. La fontaine Saint-Pierre faisait en outre l'objet de pèlerinages collectifs et on lui prêtait des vertus thérapeutiques. La fontaine Saint-Martin,

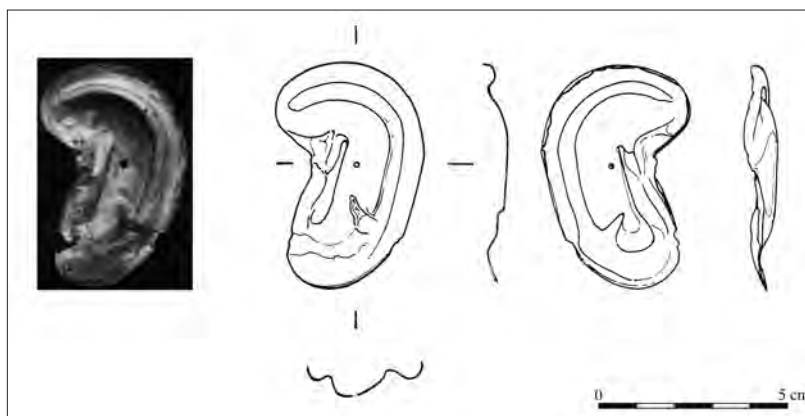


Fig. 10 – Oreille en tôle de bronze provenant du grand bassin de la fontaine Saint Pierre (fouille Ph. Barral et H. Richard; dessin J.-J. Bigot; cliché A. Maillier, Bibracte).

localisée en contrebas de la chapelle du même nom, n'a pas été explorée au XIX^e siècle, et la nature et la qualité des aménagements anciens de la source nous restent inconnues. Au contraire, la fontaine Saint-Pierre a été fouillée une première fois ponctuellement par J. Déchelette, qui dégagait des substructions maçonnées, puis entre 1988 et 1992 de façon plus complète et approfondie (Flouest et Guillaumet 1993, p. 342-351 ; Barral et Richard 2009).

Dans cette seconde phase d'exploration, trois états antiques ont été reconnus, correspondant chacun à des aménagements spécifiques de la source. L'état 1 (vers 110-50/40 av. J.-C.), lié à des structures en terre et bois apparemment assez modestes, est très lacunaire. L'état 2 (vers 50/40-10/5 av. J.-C.) correspond à un édifice rectangulaire monumental dont seules les substructions étaient conservées. Il s'agit d'un grand bassin compartimenté, présentant des dispositifs hydrauliques d'alimentation et d'évacuation, dont la destination précise reste incertaine. L'état 3 (vers 20/30-100/110 apr. J.-C.) est associé à un nouveau bassin de captage de la source, installé dans les ruines du grand bassin antérieur et construit avec de nombreux éléments en réemploi (planches, madriers, moellons taillés). Les aménagements successifs de la source reflètent assez précisément les rythmes des transformations de l'urbanisme de l'*oppidum*. Sa monumentalisation, dans la deuxième moitié du I^{er} siècle av. J.-C., s'inscrit dans un programme cohérent, planifié, de renforcement des équipements publics de l'agglomération.

Si sa fonction première, l'alimentation en eau potable de la population de l'*oppidum*, n'est pas douteuse, un certain nombre d'éléments de mobilier, répartis de façon non homogène entre les états 1 et 3, reflètent une vocation plus rituelle que domestique. En relation avec l'état 2, une série abondante de monnaies et jetons, de faible valeur intrinsèque, répartis sur le fond du grand bassin dans sa partie amont, permet d'évoquer la pratique de la *jactatio stipis*. Une seconde série également très importante, composée de fragments de vaisselle (cruches, seaux) et d'ustensiles en métal (passoire), est liée spécifiquement à la symbolique du vin (ou de l'eau à des fins de purification) dans un contexte aristocratique. Elle suggère que le grand bassin de la fontaine Saint-Pierre a été le cadre de pratiques libatoires ou de purification. La dimension culturelle peut enfin être évoquée à propos de quelques

éléments isolés appartenant aux états 2 et 3 : tôle de bronze figurant une oreille, percée d'un trou de fixation (ex-voto anatomique ? fig. 10), bague en or, figurine en terre blanche de Vénus anadyomène, dépôt de fondation du bassin de captage de l'état 3. Au total, on discerne donc un ensemble d'éléments de mobilier que l'on peut associer à des pratiques de dévotion clairement liées à une sacralisation de la source, qui elle-même semble se perpétuer au-delà de l'abandon de l'*oppidum* (Barral et Richard 2009, p. 233 et suiv.).

La Pâturage du Couvent : bassin monumental et centre public précoce ? (TL)

Découvert par l'université de Madrid en 1986, au centre de l'axe principal de l'*oppidum* (Almagro-Gorbea et Gran-Aymerich 1991), le « bassin monumental » de La Pâturage du Couvent présente un plan curviligne (ou naviforme) atypique, une taille imposante (dimensions internes de 16,45 m de long pour 3,65 m de large) et un mur en grand appareil de granite, qui en font assurément l'un des éléments importants de l'équipement monumental de l'agglomération antique (et aujourd'hui de son site archéologique). Implanté au centre et dans l'axe de la grande voie de 15 m de large qui traverse le quartier central de La Pâturage du Couvent (à quelques dizaines de mètres de la basilique mise au jour par l'équipe hongroise : Szabó *et al.* 2007), le bassin monumental présente, selon les calculs réalisés par l'équipe de l'université de Madrid une orientation qui a été mise en relation avec celle du lever du soleil au solstice d'hiver et de son coucher au solstice d'été. On notera cependant que cette orientation, qui reste remarquable, correspond en réalité à celle de la voie principale de l'*oppidum*. Il reste donc difficile, en l'absence d'élément complémentaire, d'y voir avec certitude un caractère proprement religieux ou symbolique.

La fouille du remplissage de ce bassin, dont la construction est encore difficile à dater en dépit d'une campagne de sondages en 2007, a permis la découverte d'un mobilier relativement abondant. Malgré l'absence de marqueurs dans les niveaux observés, la stratigraphie générale de la voie permet de penser que cet ouvrage n'est pas antérieur au milieu du I^{er} siècle av. J.-C. (Borau 2007). Ici, aucun élément caractéristique, tel un ex-voto, ne vient

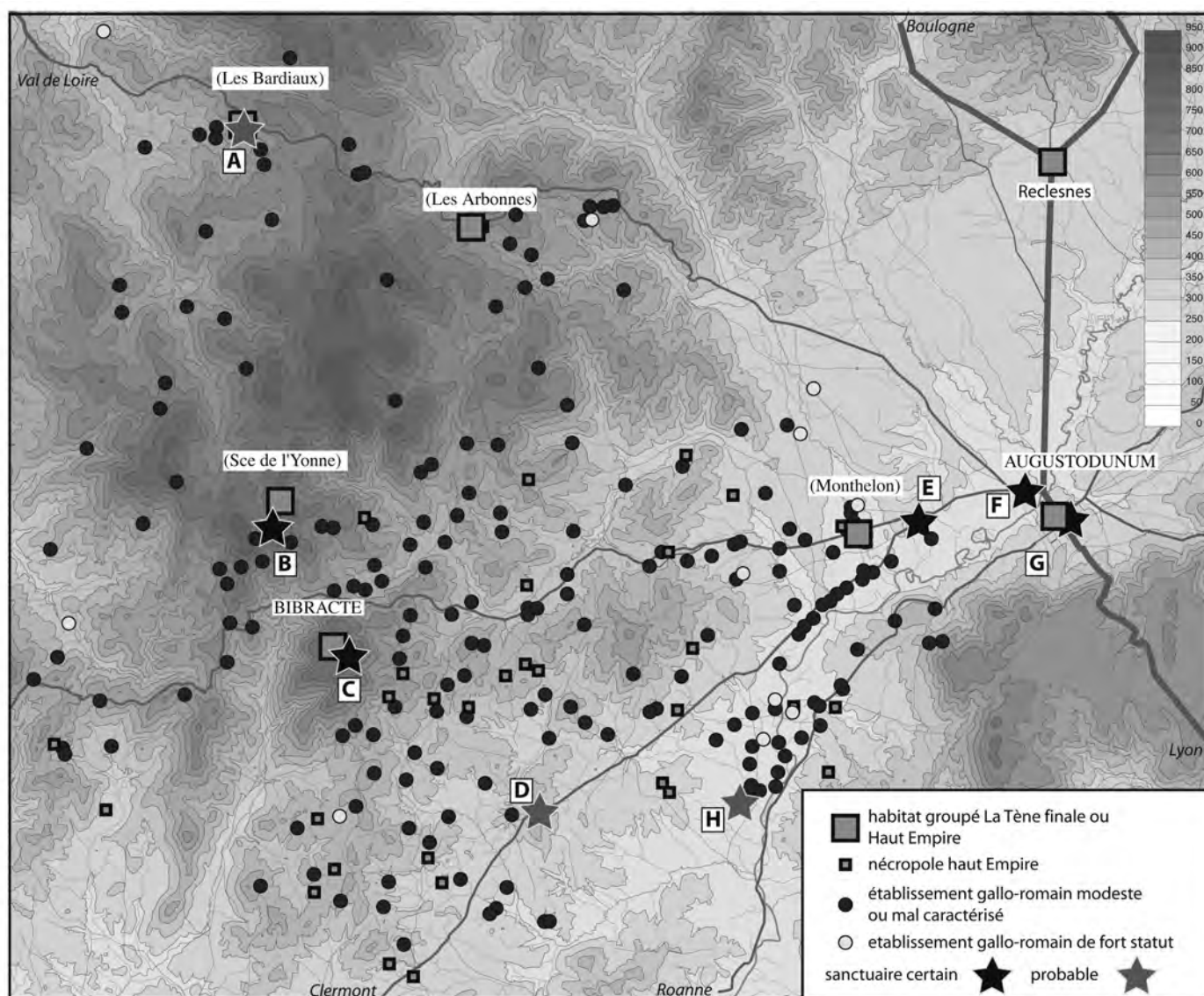


Fig. 11 – Région de Bibracte/Autun au cours du Haut-Empire romain (I^{er} s. av.-III^e s. apr. J.-C.). Localisation des sanctuaires assurés ou supposés : A. Arleuf, Les Bardiaux ; B. Glux-en-Glenne, La Grande Vente ; C. Bibracte ; D. La Comelle, Les Grandes-Tailles ; E. Monthelon, Branges ; F. Autun, La Genetoye ; G. Autun ; H. Étang-sur-Arroux, Ruilly (DAO P. Nouvel / données axe 3 Bibracte).

prouver une fréquentation de nature religieuse. Toutefois, une étude plus approfondie des ensembles disponibles (Barrier 2007) a révélé des spécificités qui les rapprochent de ceux de la fontaine Saint-Pierre, comme une couche d'incendie et un niveau de clôture probablement volontaire. Nous ne saurons jamais si l'assemblage de mobilier atypique recueilli au fond du bassin monumental est bien le résultat d'offrandes et, notamment, de *sacra* liés à sa destruction, mais il ne fait guère de doute que cet édifice était intégré, d'une manière ou d'une autre, dans la perception symbolique que les habitants avaient de l'*oppidum* (sa forme et son orientation suffiraient à nous en persuader). Point d'eau essentiel pour la population du centre de l'agglomération, ce bassin n'en devait pas moins être principalement utilitaire ; il ne semble pas avoir suscité des pratiques d'offrandes et, probablement, de vœux comme celles observées à la fontaine Saint-Pierre.

Au terme de ce tour d'horizon, il faut convenir que la ville de Bibracte ne présente pas, parmi les monuments contemporains de sa splendeur, de complexe monumental digne de son statut de ville principale des Éduens, vraisemblablement *caput civitatis* après la conquête. Cette observation est étonnante à plus d'un titre. En premier lieu, cette absence semble d'autant plus anormale que les complexes culturels d'origine laténienne ont été mis au jour en grand nombre dans le territoire éduen (Ménestreau, Imphy, Nitry par exemple : Reddé *et al.* 2011). Les autres agglomérations à substrat laténien de la région présentent toutes, à une distance faible ou moyenne, des sanctuaires d'origine protohistorique, qui témoignent d'investissements collectifs importants à l'extrême fin de l'âge du Fer (par exemple Mandeure, Mirebeau, Mâlain, Tonnerre : Barral et Nouvel 2012). On ajoutera que la plupart des capitales de cité de la Gaule romaine, fondées ou refondées à l'époque

augustéenne, présentent toutes, à immédiate périphérie (Sens, Meaux, Besançon, Chartres pour les cités voisines) ou à plus longue distance (Langres), un vaste complexe monumental qui possède généralement des antécédents celtiques. À Autun même, *caput civitatis* fondé par Auguste, le sanctuaire dit de Champ Mar ou Genetoy fait écho à ce modèle, qui semble l'un des caractères les mieux affirmés de la géographie sacrée des cités gauloises (Castella et Meylan-Krause 2008 ; Péchoux 2010).

On ne saurait, pour l'heure, dépasser ce simple constat. Cette absence remarquable peut être l'écho d'un état des connaissances très fragmentaire, qui laisserait dans l'ombre un complexe monumental méconnu, par exemple dans la zone du Theurot de la Roche. En s'appuyant sur les multiples exemples des agglomérations laténiennes, on pourrait aussi proposer que ce complexe ne se situe pas *intra muros* mais dans les environs de l'*oppidum*. À proximité immédiate du site, les espaces plans et suffisamment vastes sont peu nombreux. Seules les zones du Col du Rebut, au nord (fig. 1) et de La Place aux Laidés, au sud, toutes deux positionnées aux débouchés de la voie principale de l'*oppidum*, pourraient convenir. Elles ont cependant fait, l'une comme l'autre, l'objet de prospections et de fouilles qui n'y ont révélé que des zones funéraires. Peut-être dans ces conditions faut-il envisager une localisation plus éloignée ?

Les sanctuaires de la périphérie de Bibracte

La mise en évidence des formes de l'occupation humaine et, en second lieu, des lieux de culte dans le sud Morvan a progressé de façon sensible ces dernières années. Elle s'appuie sur une documentation ancienne relativement abondante et bénéficie des acquis de plusieurs programmes de prospection-inventaire en cours (équipes de Cambridge, de Mayence, puis de l'université de Franche-Comté). Parmi les sites nouveaux, les complexes à vocation culturelle probable ou certaine sont évidemment peu nombreux. Nous ne nous attarderons pas ici sur les multiples sources, pointements rocheux ou montagnes interprétés comme des lieux de culte gaulois dans la littérature érudite locale, sans le moindre argument archéologique sérieux. Nous nous limiterons à l'examen de quelques sites pour lesquels les indices matériels, révélés par des fouilles ou, à défaut, par des prospections et des découvertes anciennes, sont suffisamment nombreux et cohérents pour asseoir une interprétation culturelle.

La plupart de ces sites figurent dans les inventaires de la *Carte archéologique de la Gaule* des départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire (Rebourg 1994 ; Bigeard et Bouthier 1996). Si quelques-uns ont été découverts anciennement (La Comelle, Monthelon), les plus importants et les mieux connus l'ont été plus récemment, lors de fouilles programmées réalisées dans les années 1970 et 1980 (Glux-en-Glenne : Sources de l'Yonne ; Arleuf : Les Bardiaux ; fig. 11).

Le sanctuaire dit des Sources de l'Yonne

Les vestiges de ce sanctuaire, le seul identifié avec certitude dans l'environnement proche de Bibracte, se voyaient au XIX^e siècle sous la forme de meurgers que le propriétaire, H. d'Aboville, explora à la recherche de vestiges antiques. À partir de 1974, une équipe de bénévoles entreprend sur le site une nouvelle série de sondages, dont les résultats sont présentés succinctement dans une synthèse publiée en 1996 (Péquinot *et al.* 1996). Cette étude présente conjointement (et souvent sans distinction) les observations et le mobilier concernant le site du sanctuaire et les terrasses avoisinantes. Les prospections récentes ont montré que le sanctuaire des Sources de l'Yonne s'intégrait en fait dans une vaste agglomération de la fin du I^{er} siècle av. J.-C., donc contemporaine de la période terminale de l'occupation de Bibracte. Les travaux menés conjointement par les équipes allemandes (M. Schönfelder et P. Haupt), françaises (P. Nouvel) et anglaises (T. Moore et J. Creighton) ont en effet reconnu une vaste agglomération s'étendant sur plus de 150 ha, en relation avec une voie importante qui relie Bibracte à la partie septentrionale du territoire éduen (Haupt *et al.* 2007 ; 2008 ; Dhennequin *et al.* 2008 ; Moore *et al.* 2009). Cette agglomération, qui ne semble pas antérieure au milieu du I^{er} siècle av. J.-C., est abandonnée avant le changement d'ère. Les sondages réalisés récemment, à proximité de la zone des temples, y ont révélé des occupations essentiellement artisanales, organisées suivant des modalités proches de celles qu'on observe à Bibracte dans les dernières phases de l'*oppidum*. Il s'agit donc bien là d'une agglomération à part entière, contemporaine de la période de splendeur de Bibracte. On ne peut donc pas considérer aujourd'hui que le sanctuaire des Sources de l'Yonne est une entité indépendante et isolée.

Les campagnes de vérifications et de relevés effectuées par l'université de Mayence (Haupt *et al.* 2008, p. 428-429) sur la zone du sanctuaire ont permis de localiser les différents sondages antérieurs et de confirmer, dans leurs grandes lignes, les observations des années 1970 (fig. 12). Ce site se présente sous la forme d'un vaste périmètre d'environ 46 × 94 m, à peu près rectangulaire. Il contient au moins trois constructions, partiellement fouillées (seuls les murs et les couches superficielles ont été dégagés), qui correspondent apparemment à trois temples à plan centré. Le plus au sud (« fanum 3 ») est isolé. Sa *cella*, ouverte à l'est, mesure 7,3 m de côté et est entourée d'une galerie de 12,4 × 12,2 m de côté. Les deux temples septentrionaux s'inscrivent dans un ou deux enclos réservés, considérés comme contemporains par les fouilleurs. Le plus au nord (« fanum I ») présente une *cella* de 7,3 × 7,6 m avec une galerie de 12,3 × 12,7 m ; le second (« fanum II ») présente une *cella* de 10 × 10 m et une galerie de 14,5 × 14,7 m. Tous deux sont ouverts à l'est et montrent une architecture soignée. Enfin, au sud-est, un dernier bâtiment maçonné, édifié en dehors de l'enclos, présente plusieurs pièces disposant de foyers. D'autres substructions maçonnées existent à l'est. Elles n'ont pas été explorées.

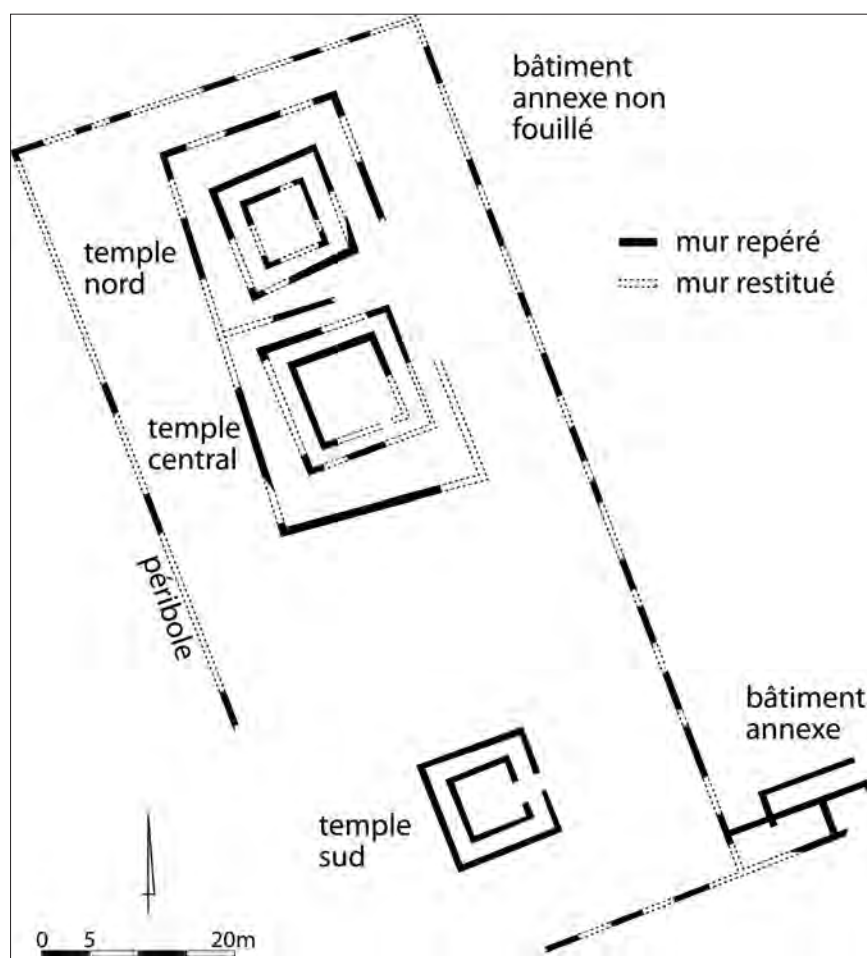


Fig. 12 – Le sanctuaire dit des Sources de l'Yonne dans l'agglomération de Glux-en-Glenne, La Grande Vente. Recalage des fouilles et sondages de C. Péquinoit d'après les relevés de l'université de Mayence (Haupt *et al.* 2008, p. 427 fig. 3).

Le mobilier publié couvre une période relativement large, l'essentiel remontant à la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. (Péquinoit *et al.* 1996, p. 219-230). Cependant, il provient pour l'essentiel des terrasses environnantes. Les quelques éléments mobiliers recueillis avec certitude dans les niveaux d'occupation et de construction du sanctuaire sont beaucoup plus tardifs. On note, par exemple, un fond de coupe en sigillée du Centre de la Gaule dans la tranchée de fondation du mur est du péribole (Péquinoit *et al.* 1996, p. 213 et 224). Il faut donc souligner que les fouilleurs ont mélangé le mobilier provenant de l'agglomération contemporaine de Bibracte et celui correspondant au sanctuaire. La seule coupe stratigraphique profonde publiée (Péquinoit *et al.* 1996, p. 214 fig. 7) montre d'ailleurs clairement les niveaux de l'agglomération (deux lignes de « carbonisation avec trous de poteau » surmontées par les couches de construction et les sols du sanctuaire, les deux étant séparés par une couche de remblai de plus de 0,30 m d'épaisseur. Rien ne permet donc aujourd'hui d'affirmer que ces premiers niveaux appartiennent déjà à un complexe culturel. En d'autres termes, on ne peut pas affirmer que l'état romain du sanctuaire, révélé par les sondages, soit l'héritier d'un complexe culturel préexistant, implanté dans l'agglomération de la fin de La Tène.

Avant la mise en évidence de cette agglomération, il était convenu de relier la genèse et l'existence de ce

complexe à la présence des Sources de l'Yonne, situées au cœur de l'agglomération mais à plus de 500 m du sanctuaire. On en faisait donc l'un des prototypes, avec celui des Sources de la Seine, d'une catégorie de lieux sacrés dits « sanctuaires de source » (Bigéard et Bouthier 1996, p. 173). En dehors du fait qu'on n'y observe aucun aménagement hydraulique ou balnéaire et que ce complexe est fort éloigné des sources proprement dites, la présence d'une agglomération antique oblige à reconsidérer cette affirmation. Il est très probable que ce complexe culturel trouve sa raison d'être dans la pérennisation ou dans le souvenir du vaste habitat groupé dans lequel il est implanté.

Le complexe des Bardiaux

Fouillé par L. Olivier, ce site correspond à une petite agglomération dont seuls le théâtre et quelques bâtiments (habitat, artisanat) ont été dégagés. Il est possible que les structures repérées dans la parcelle mitoyenne au théâtre correspondent à un temple. Le mobilier recueilli en fouille et en prospection confirme cependant que cette agglomération ne s'est pas développée avant le milieu du 1^{er} siècle apr. J.-C., profitant de l'intensification du trafic au passage des cols du Morvan par la nouvelle voie reliant Autun au nord-ouest du territoire éduen (Péquinoit et Picard 1991).

Le sanctuaire de Branges à Monthelon

L'identification de ce lieu de culte, à quelques kilomètres d'Autun (à proximité de la bifurcation menant d'une part à Bibracte et à la Loire, d'autre part à Clermont), repose sur la découverte, vers 1875, d'une dédicace à Apollon (Lacrezu 1875). Elle se lit comme suit : DEO APO/LINI GRAN/NO AMAR/COLITAN[O]/VERNANVS / VERCI F[ILIVS] / TILANDE[.] / V[OTUM] S[OLVIT] L[IBENS] M[ERITO] (musée Rolin). Quelques vestiges mis au jour dans le champ voisin confirmeraient l'existence d'un complexe cultuel monumental (Rebourg 1993, p. 210). Les éléments manquent cependant pour mieux appréhender ce site, dont rien n'indique qu'il ait été fréquenté à l'époque de Bibracte.

Le site des Grandes-Tailles à La Comelle

En bordure de la voie longeant la rive droite de l'Arroux (voie Autun-Clermont), à l'emplacement d'un petit col (fig. 11), des travaux de terrassement de carrière, réalisés en 1878, ont révélé un lot d'objets groupés qui peut être interprété comme un dépôt à caractère cultuel. Bien que rien de tout cela n'ait été conservé dans les collections publiques, les inventaires dressés par H. de Fontenay (Fontenay 1880) recensent 26 fragments appartenant à 23 objets en alliage cuivreux. Il s'agit de 8 statuettes (3 Mercures, 1 Hercule, 1 Minerve, 1 Apollon, 1 Atlas et 1 bélier) associées à des instruments de culte (2 patères, 1 *tintinabulum*, 1 étui contenant des tiges métalliques gravées de signes, 1 socle, 1 « hochet » et 1 objet sphérique indéterminé ; fig. 13). Les monnaies qui leur étaient associées (7 sesterces de Vespasien à Commode) indiquent un enfouissement qui doit être placé dans le cours du III^e siècle apr. J.-C. La composition du lot et sa localisation invitent à mettre en relation ce dépôt avec un lieu de culte ou un sanctuaire inconnu. Rien ne permet, là non plus, de supposer que ce site a fonctionné en même temps que Bibracte.

Un sanctuaire antique à Étang-sur-Arroux, Rully

Dans la plaine de l'Arroux, à une dizaine de kilomètres à l'est du Mont Beuvray, une série de découvertes réalisées entre 1888 et 1891 au lieu-dit Rully – ou Ruilly – permet d'envisager l'existence d'un autre sanctuaire antique. J.-G. Bulliot rapporte qu'à l'occasion de travaux, on a observé un portique formant un hémicycle de 40 m de diamètre (Bulliot et Thiollier 1891, p. 4-8). L'ensemble a encore livré des tesselles de mosaïque, des placages de marbre et de schiste, ainsi qu'un mobilier caractéristique. On y a découvert en particulier une cymbale en bronze avec inscription votive à la déesse Clutoida : LATVSSIO DEAE CLVTOIDAE (*CIL* XIII, 2802 ; fig. 14), un goulot de *Schnabelkanne* de type Eggers 122/123 (information Y. Labaune, Ville d'Autun) et un socle de statuette en bronze. Ce dernier contenait encore 19 monnaies décrites par Bulliot, couvrant le I^{er}, le III^e et le IV^e siècle (musée Rolin, Autun, inv. B 154, 428, 429 et 729 ; Bulliot et Thiollier 1891, p. 6 n. 1). R. Niaux a cru retrouver ce

site sur la commune voisine de Laizy, lieu-dit Pâture de Rully, mais les prospections complémentaires de l'équipe de Bibracte dirigée par C. Haselgrove ont démontré qu'il s'agissait là d'un établissement agricole qui ne correspond pas par sa forme à la description de J.-G. Bulliot (Haselgrove *et al.* 2003, p. 246). Le site qui a livré la dédicace à Clutoidia reste donc à localiser.

Conclusion

Au-delà des problèmes d'interprétation liés à une documentation très fragmentaire, aucun des sites supposés culturels repérés à proximité de Bibracte ne présente de traces d'une occupation clairement contemporaine de celle de l'*oppidum*. C'est une certitude en ce qui concerne le complexe des Bardiaux, implanté dans une petite agglomération dont les niveaux les plus anciens ne remontent qu'au milieu du I^{er} siècle apr. J.-C. et dont l'essor est clairement lié à la création d'Autun et au réseau routier associé (Kasprzyk et Nouvel 2011). Il faut être plus nuancé en ce qui concerne le site de Glux-en-Glenne « Sources de l'Yonne », implanté au sein d'une agglomération éphémère, contemporaine de la période de splendeur de Bibracte. La datation et l'origine des trois autres sites reposent sur des données trop imprécises pour qu'on puisse en tirer des indications fiables. On mesure, à l'aune de cet état des lieux, les lacunes documentaires qui caractérisent le cœur du territoire éduen, par comparaison avec ses marges (Auxerrois, Val de Loire et Val de Saône) où des ensembles culturels laténiens relativement nombreux ont été étudiés ces dernières décennies (Izri et Nouvel 2011).

Reste bien sûr la question de l'ensemble cultuel de La Genetoye, en périphérie de la ville d'*Augustodunum*. On a coutume de dire que les temples et les constructions qui appartiennent à cet ensemble ont été édifiés alors que la nouvelle capitale s'élevait de l'autre côté de l'Arroux, dans la dernière décennie avant notre ère. Il conviendrait cependant d'être plus prudent et d'envisager un autre scénario, dans lequel le complexe monumental aurait pu précéder la fondation augustéenne et orienter les Éduens vers un choix d'implantation de leur capitale de cité qui apparaît aujourd'hui peu compréhensible. On ne peut toutefois, en la matière, espérer d'avance décisive sans de nouvelles recherches sur ce complexe religieux.

Au terme de ce tour d'horizon, force est de constater que la géographie religieuse antique du cœur du pays éduen reste en grande partie méconnue. Ce fait tient sans doute, pour partie, à un contexte de recherche qui a toujours privilégié les cœurs urbains d'Autun et de Bibracte aux dépens de leurs périphéries. L'absence, jusqu'à ces dernières années, d'un programme de recherche systématique, associant prospections aérienne et terrestre, consacré aux dynamiques du peuplement ancien dans le cœur du pays éduen se fait encore sentir, l'accroissement des données, dans un contexte environnemental globalement défavorable (pâtures et forêts), progressant lentement.

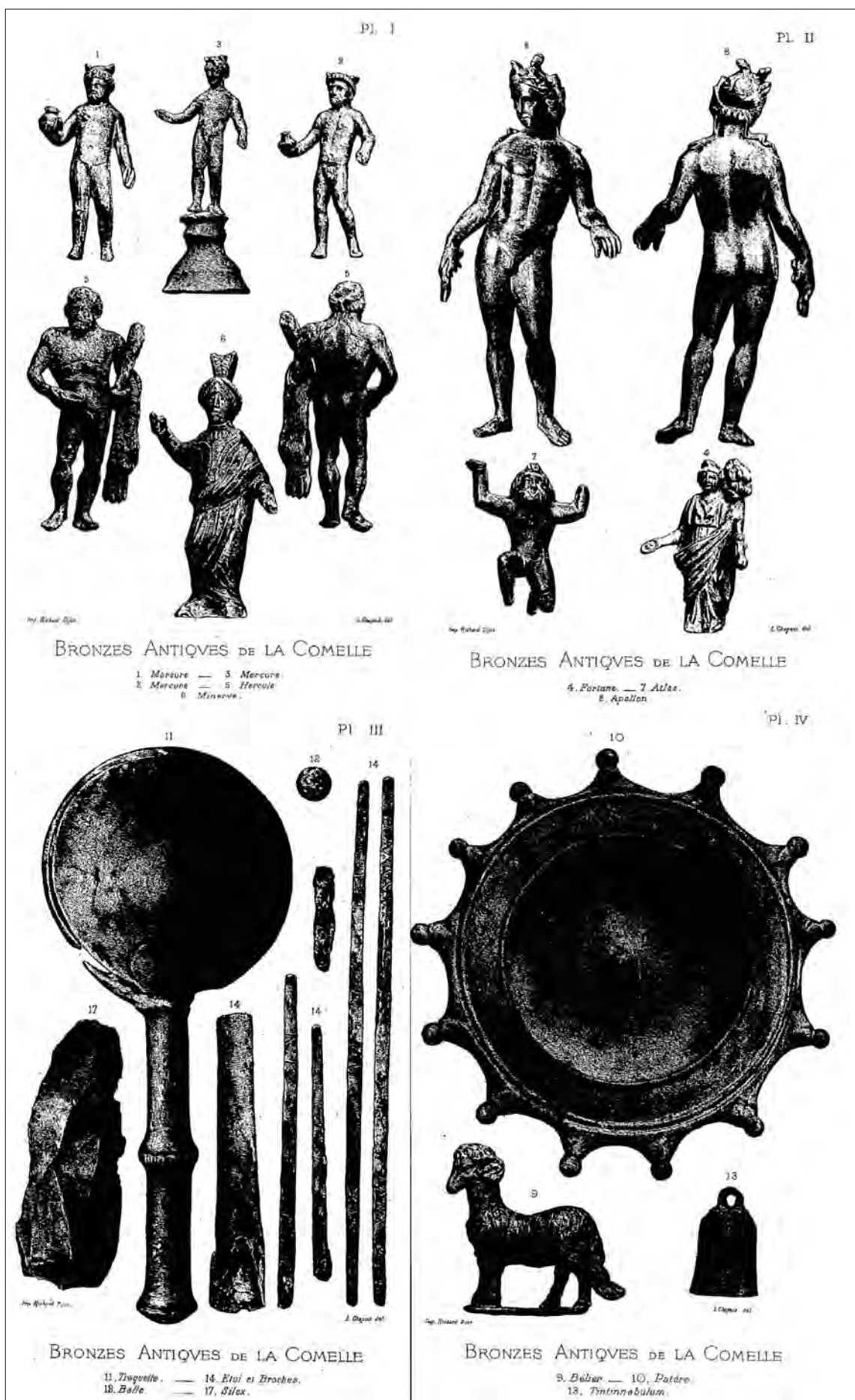


Fig. 13 – Les objets contenus dans le dépôt de La Comelle, Les Grandes Tailles (Fontenay 1880, fig. 1-4).

Malgré les découvertes réalisées sur le Theurot de la Roche et dans quelques autres lieux de l'*oppidum*, il faut reconnaître que les investigations anciennes et récentes n'ont pas permis, jusqu'à aujourd'hui, de repérer de véritable sanctuaire à Bibracte. Il est délicat d'interpréter cette lacune, surprenante quand on observe qu'Autun, successeur de Bibracte, possède bien ses temples et son complexe cultuel périphérique, à l'image de toutes les autres capitales de cité des trois Gaules. Cette absence peut tout autant être liée à un état de recherche insuffisant qu'à une spécificité d'une ville éphémère, qui sous bien des aspects présente les caractères d'une forme urbaine non aboutie. Les transformations du paysage religieux de la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. s'inscrivent ainsi dans la thématique plus globale des mutations de la fin de l'âge du Fer (Haselgrove 2006). Comme telles, elles semblent soumises à des déclinaisons très variables, comme l'illustrent différents cas du Nord-Est de la Gaule (Reddê *et al.* 2011, p. 507-671).

Il reste que la découverte récente d'un centre public avec basilique, au centre de l'*oppidum* de Bibracte, constitue certainement, à l'heure actuelle, la piste la plus sérieuse, si l'on souhaite mettre en lumière l'existence d'un centre civique et religieux constitutif de l'agglomération. On ne saurait non plus négliger le secteur de La Terrasse, très partiellement connu, où l'on discerne,



Fig. 14 – La cymbale inscrite d'Étang-sur-Arroux, Champ de Ruilly (Bulliot et Thiollier 1891, fig. 3).

à partir de données fragmentaires, un potentiel important au regard des dimensions, tant publique que symbolique et cultuelle, de l'*oppidum*.

Bibliographie

- Almagro-Gorbea *et al.* 1989 : M. Almagro-Gorbea, F. Beck, P.-P. Bonenfant, P. Brunet, O. Buchsenschutz, A. Duval, J. Gran-Aymerich, K. Gruel, J.-P. Guillaumet, I. Ralston et H. Richard, Les fouilles du Mont Beuvray, rapport biennal 1986-1987, *RAE* 40/2 (1989), p. 205-228.
- Almagro-Gorbea et Gran-Aymerich 1991 : M. Almagro-Gorbea et J. Gran-Aymerich, *El estanque monumental de Bibracte*, Madrid 1991.
- Arcelin et Brunaux 2003 : P. Arcelin et J.-L. Brunaux (dir.), Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer, *Gallia* 60 (2003), p. 1-267.
- Barral et Nouvel 2012 : Ph. Barral et P. Nouvel, La dynamique d'urbanisation à la fin de l'âge du Fer dans le Centre-Est de la France. In : S. Sievers et M. Schönfelder (éd.), *La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer. Actes du 34^e colloque international de l'AFEAF, Aschaffenburg (D), 13-16 mai 2010*, Bonn 2012, p. 139-164.
- Barral et Richard 2009 : Ph. Barral et H. Richard (dir.), *Fouilles de la fontaine Saint-Pierre au Mont Beuvray (1988-1992, 1996). Aménagements d'une source sur l'oppidum de Bibracte*, Glux-en-Glenne 2009.
- Barral *et al.* 2003 : Ph. Barral, P. Nouvel et M. Poux, Les sanctuaires laténiens dans le nord de la Bourgogne. In : Arcelin et Brunaux 2003, p. 142-168.
- Barrier 2007 : S. Barrier, *Le Bassin monumental, la « Rue des Caves », le Bâtiment « aux Vases Peints » : exploitation du mobilier céramique des fouilles des universités de Madrid et de Saragosse dans le secteur de La Pâturage du Couvent (Bibracte)*, mémoire de master 2, université François Rabelais, Tours 2007.
- Beck *et al.* 1988 : F. Beck, J.-L. Brunaux, K. Gruel et J.-F. Enault, Mont-Beuvray : fouille de la chapelle (1984-1985), *RAE* 39 (1988), p. 107-127.
- Bigéard et Bouthier 1996 : H. Bigéard et A. Bouthier, *Carte archéologique de la Gaule 58. La Nièvre*, Paris 1996.
- Bittel 1981 : K. Bittel, Bemerkung zu Bibracte, *Fundberichte aus Baden-Wurtemberg* 6 (1981), p. 327-332.
- Boreau 2007 : L. Boreau, Observations complémentaires sur le bassin monumental. In : Guichard 2007, p. 152-168.
- Bulliot 1881 : J.-G. Bulliot, [Carnet inédit], 1881 (Société éduenne).

- Bulliot 1899 : J.-G. Bulliot, *Fouilles du Mont Beuvray (ancienne Bibracte) de 1867 à 1895*, 2 vol., Autun 1899.
- Bulliot et Thiollier 1891 : J.-G. Bulliot et J. Thiollier, La mission et le culte de saint Martin d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays éduen (suite et fin), *Mémoires de la Société éduenne* 19 (1891), p. 1-180.
- Buchsenschutz et Olivier 1989 : O. Buchsenschutz et L. Olivier (éd.), *Les Viereckschanzen et les enceintes quadrilatérales en Europe celtique. Actes du IX^e colloque de l'AFEAF (Châteaudun, 16-19 mai 1985)*, Paris 1989.
- Castella et Meylan-Krause 2008 : D. Castella et M.-F. Meylan Krause (dir.), *Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes. Actes du colloque international d'Avenches (2-4 novembre 2006)*, Bâle 2008.
- Déchelette 1904 : J. Déchelette, *Les fouilles du Mont-Beuvray de 1897 à 1901*, Paris-Autun 1904.
- Dhennequin *et al.* 2008 : L. Dhennequin, J.-P. Guillaume et M. Szabó (dir.), *L'oppidum de Bibracte (Mont Beuvray, France). Bilan de 10 années de recherches (1996-2005)*, *Acta archaeologica academiae scientiarum Hungaricae* 59/1 (2008).
- Fichtl *et al.* 2000 : S. Fichtl, J. Metzler et S. Sievers, Le rôle des sanctuaires dans le processus d'urbanisation. *In* : Guichard *et al.* 2000, p. 179-186.
- Flouest et Guillaume 1993 : J.-L. Flouest et J.-P. Guillaume (dir.), *Les fouilles du Mont Beuvray, Nièvre – Saône-et-Loire : rapport triennal 1990-1991*, *RAE* 44/2 (1993), p. 311-364.
- Fontenay 1880 : H. de Fontenay, Notice des bronzes antiques trouvés à La Comelle-sous-Beuvray, arrondissement d'Autun, *Société éduenne* n. s. 9 (1880), p. 275-296.
- Goudineau et Peyre 1993 : Chr. Goudineau et Chr. Peyre, *Bibracte et les Éduens. À la découverte d'un peuple gaulois*, Paris 1993.
- Gruel et Beck 1995 : K. Gruel et F. Beck, Fouilles de la partie sud du lieu-dit La Terrasse, 1989/1993/1995. *In* : J.-L. Flouest (dir.), *Bibracte, Centre Archéologique européen du Mont Beuvray. Document final de synthèse, rapport triennal 1993-1995*, vol. 1, p. 51-106.
- Gruel et Vitali 1998 : K. Gruel et D. Vitali (dir.), *L'oppidum de Bibracte : un bilan de onze années de recherche (1984-1996)*, *Gallia* 55 (1998), p. 1-140.
- Guichard 2003 : V. Guichard (dir.), *Bibracte, rapport annuel d'activité 2003*, Glux-en-Glenne 2003.
- Guichard 2007 : V. Guichard (dir.), *Bibracte, rapport d'activité 2007*, Glux-en-Glenne 2007.
- Guichard 2008 : V. Guichard (dir.), *Bibracte, rapport annuel d'activité 2008*, Glux-en-Glenne 2008.
- Guichard 2009 : V. Guichard (dir.), *Bibracte, rapport d'activité 2009*, Glux-en-Glenne 2009.
- Guichard 2010 : V. Guichard (dir.), *Bibracte, rapport d'activité 2010*, Glux-en-Glenne 2010.
- Guichard *et al.* 2000 : V. Guichard, S. Sievers et O.-H. Urban (dir.), *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Actes du colloque organisé par l'Arbeitsgemeinschaft Eisenzeit bei den Deutschen Verbänden für Altertumforschung au Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray (8-11 juin 1998)*, Glux-en-Glenne 2000.
- Guillaume 1996 : J.-P. Guillaume, *Bibracte. Bibliographie et plans anciens*, Paris 1996.
- Haselgrove 2006 : C. Haselgrove (dir.), *Celtes et Gaulois. L'Archéologie face à l'Histoire. Les mutations de la fin de l'âge du Fer. Actes de la table ronde de Cambridge (7-8 juillet 2005)*, Glux-en-Glenne 2006.
- Haselgrove *et al.* 2003 : C. Haselgrove, P. Lowther et J. Creighton, Prospections dans la vallée de l'Arroux (intervention 556, chantier 303). *In* : Guichard 2003, p. 244-246.
- Hatt 1989 : J.-J. Hatt, *Mythes et dieux de la Gaule, 1. Les grandes divinités masculines*, Paris 1989.
- Haupt *et al.* 2007 : P. Haupt, I. Klenner et M. Schönfelder, Prospektionen im Umfeld des oppidums Bibracte (Burgund), *Archäologischen Korrespondenzblatt* 37/3 (2007), p. 409-419.
- Haupt *et al.* 2008 : P. Haupt, I. Klenner et M. Schönfelder, Prospections au site des Sources de l'Yonne, commune de Glux-en-Glenne. *In* : Guichard 2008, p. 428-430.
- Izri et Nouvel 2011 : S. Izri et P. Nouvel, avec la coll. de N. Coquet, Ph. Barral et M. Joly, Les sanctuaires du Nord-Est de la Gaule. Bilan critique des données. *In* : Reddé *et al.* 2011, p. 507-531.
- Joly et Barral 2008 : M. Joly et Ph. Barral, Du sanctuaire celtique au sanctuaire gallo-romain : quelques exemples du nord-est de la Gaule. *In* : Castella et Meylan Krause 2008, p. 217-228.
- Kasprzyk et Nouvel 2011 : M. Kasprzyk et P. Nouvel, Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale. Apport des données archéologiques récentes. *In* : Reddé *et al.* 2011, p. 21-41.
- Lacreuze 1875 : Compte rendu de la séance publique du 6 septembre 1875 : lettre de l'abbé Lacreuze, *Mémoires de la Société éduenne* 5 (1876), p. 521-523.
- Luginbühl et Bernal 2008 : Th. Luginbühl et J. Bernal, Exploration des secteurs du « Theurot de la Roche Salvée » et du « Theurot de la Wivre ». *In* : Guichard 2008, p. 249-270.
- Luginbühl et Bernal 2009 : Th. Luginbühl et J. Bernal, Le Theurot de la Roche. *In* : Guichard 2009, p. 185-210.
- Luginbühl *et al.* 2008 : Th. Luginbühl, J. Bernal et J. Hoznour, Exploration des secteurs du Theurot de la Roche Salvée et du Theurot de la Wivre. *In* : Guichard 2008, p. 249-269.
- Luginbühl *et al.* 2010 : Th. Luginbühl, J. Bernal et F. Lanthemann, Le quartier du Theurot de la Roche. *In* : Guichard 2010, p. 257-305.
- Metzler *et al.* 2006 : J. Metzler, P. Méniel et C. Gaeng, *Oppida* et espaces publics. *In* : Haselgrove 2006, p. 201-224.

- Meylan 2005 : F. Meylan, *Les influences romaines dans l'architecture et l'urbanisme de l'oppidum de Bibracte (Mont Beuvray)*, thèse de doctorat, université de Bourgogne/université de Lausanne 2005.
- Montandon 2005 : B. Montandon, *Fouilles anciennes de Bibracte : le mobilier des secteurs du Parc aux Chevaux et de La Pierre Salvée*, mémoire de licence, université de Lausanne 2005.
- Moore *et al.* 2009 : T. Moore, A. Braun et I. Klenner, Les sites majeurs de la périphérie du Mont Beuvray, Sondages aux Sources de l'Yonne. In : Guichard 2009, p. 263-273.
- Nouvel 2007 : P. Nouvel, Sanctuaires, lieux de culte et occupation du territoire. L'exemple de la Bourgogne du Nord à la fin du Second âge du Fer. In : Ph. Barral, A. Daubigney, C. Dunning, G. Kaenel et M.-J. Roulière-Lambert (dir.), *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF, Bienne (5-8 mai 2005)*, Besançon 2007, p. 777-796.
- Nouvel à paraître : P. Nouvel, Les sanctuaires de sommet, des lieux de cultes exceptionnels ? In : Th. Luginbühl (dir.), *Le Chasseron, montagne mythique. Le sanctuaire gallo-romain du Chasseron à Bullet (VD)*, Lausanne.
- Péchoux 2010 : L. Péchoux, *Les sanctuaires de périphérie urbaine en Gaule romaine*, Montagnac 2010.
- Péquinot et Picard 1991 : Cl. Péquinot et G. Picard, *Arleuf, Les Bardiaux, le théâtre. Rapport*, SRA Bourgogne, Dijon 1991.
- Péquinot *et al.* 1996 : Cl. Péquinot, G. Picard, A. Pasquet, B. Fischer et J. Meissonnier, Le sanctuaire des sources de l'Yonne, commune de Glux-en-Glenne, *RAE* 47 (1996), p. 209-231.
- Rebourg 1993 : A. Rebourg, *Carte archéologique de la Gaule 71/1. Autun*, Paris 1993.
- Rebourg 1994 : A. Rebourg, *Carte archéologique de la Gaule 71/3-4. La Saône-et-Loire*, Paris 1994.
- Reddé *et al.* 2011 : M. Reddé, Ph. Barral, Fr. Favory, J.-P. Guillaumet, M. Joly, J.-Y. Marc, P. Nouvel, L. Nuninger et C. Petit (dir.), *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, 2 vol., Glux-en-Glenne 2011.
- Rolley 1978 : Cl. Rolley, Le plan du temple de Bibracte, *RAE* 29 (1978), p. 204-207.
- Szabó *et al.* 2007 : M. Szabó, L. Timar et D. Szabó, La basilique de Bibracte. Un témoignage précoce de l'architecture romaine en Gaule centrale, *Archäologisches Korrespondenzblatt* 37/3 (2007), p. 389-408.

Oppida, Agglomerations, and Suburbia: the Bibracte Environs and New Perspectives on Late Iron Age Urbanism in Central-Eastern France

TOM MOORE¹, ARNO BRAUN², JOHN CREIGHTON³, LAURA CRIPPS⁴,
PETER HAUPT², INES KLENNER⁵, PIERRE NOUVEL⁶, CÔME PONROY¹ AND
MARTIN SCHÖNFELDER⁷

¹Department of Archaeology, Durham University, UK

²Institut für Vor- und Frühgeschichte, Johannes-Gutenberg Universität Mainz,
Germany

³Department of Archaeology, University of Reading, UK

⁴Department of Anthropology, Howard Community College, USA

⁵Archäologisches Institut, Universität Hamburg, Germany

⁶UMR 6249 Chrono-environnement, Université de Franche-Comté, France

⁷Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Forschungsinstitut für Archäologie, Germany

This paper explores the nature and chronology of La Tène and early Roman unenclosed agglomerations in central-eastern France. It has been prompted by the discovery of a c. 115 ha La Tène D2b/Augustan (c. 50 BC to AD 15) site close to Bibracte in the Morvan, located around the source of the River Yonne. This complex provides a new perspective on the chronology and role of Late La Tène and early Roman unenclosed settlements, adding further complexity to the story of the development of Late La Tène oppida. It indicates that these 'agglomerations' followed remarkably varied chronological trajectories, raising important issues concerning the nature of landscape and social change at the end of the Iron Age.

Keywords: La Tène, oppidum, France, agglomeration, landscape archaeology

INTRODUCTION

One of the most significant transformations in later prehistoric Europe is the appearance of the large enclosed settlements known as *oppida*. These sites are often regarded as the beginnings of urbanism in Europe that marked the rise of proto-state communities and were the focus of engagement with the expanding

Roman Empire (Collis, 1984; Fichtl, 2005). However, it is recognized that the concept of Late La Tène (c. 250–30 BC: see Table 1) *oppida* as a unified group obscures a more complex picture of urban and social developments with a number of unenclosed 'agglomerated' settlements representing an earlier phase to this phenomenon (Woolf, 1993; Kaenel, 2006).

Table 1. Chronological divisions used in this article.

Traditional 'Reinecke' period	Bibracte ceramic horizon (after Paunier & Luginbühl, 2004)	Approximate date-range (after Paunier & Luginbühl 2004; Brun & Ruby, 2008)
La Tène B		400 BC–250 BC
La Tène C1		250–180 BC
La Tène C2		180–150 BC
La Tène D1a		150–120 BC
La Tène D1b	Horizon 1	120–90/80 BC
La Tène D2a	Horizon 2	90/80–60/50 BC
La Tène D2b	Horizon 3	60/50–30 BC
Augustan period	Horizon 4	30 BC–AD 15
Tiberian	Horizon 5	AD 1/15–AD 30

This paper explores the nature and chronology of these unenclosed agglomerations. It has been prompted by our own fieldwork on a La Tène D2/Augustan (see Table 1) complex in the Morvan, covering c. 115 ha, centred on the source of the River Yonne. This relatively neglected site is situated only a short distance from Bibracte (Mont Beuvray, Burgundy, France: Figure 1), which is, alongside Manching (see Wendling, this volume), one of the most intensively studied *oppida* in Europe. It will be suggested that this discovery provides a new, contrasting element to current perspectives on the chronology and role of Late La Tène and early Roman unenclosed agglomerations, adding further complexity to the story of the development of Late La Tène *oppida* and their significance as proto-urban sites. It indicates that some 'agglomerations' followed quite different chronological trajectories. This research raises important issues concerning the nature of landscape and social change at the end of the Iron Age, with this new site potentially displaying a link between the flourishing of this unenclosed complex and the *oppidum* itself, as part of broader changes in settlement patterns in first century BC Gaul (cf. Barral & Nouvel, 2012; Haselgrove & Guichard, 2013).

OPPIDA AND AGGLOMERATIONS IN GAUL

Since excavations at Basel, Switzerland in the 1930s, archaeologists have recognized that, in addition to the fortified sites (*oppida*) that developed in the Late La Tène period across western and central Europe, an additional group of unenclosed sites also existed (Collis, 1984: 77; Kaenel, 2006: 31; Salač, 2012). These 'agglomerations', situated on routeways and specializing in craft production, often emerged between the third and second century BC, prior to the appearance of enclosed sites (Collis *et al.*, 2000; Barral, 2011: 209). These are usually regarded as village type settlements – the first appearance of specialized communities prior to the development of proto-urban centres in the second and first centuries BC.

Research in central and eastern France has previously indicated that many of the agglomerations and *oppida* followed a common sequence: after the demise of Late Hallstatt hilltop sites, lowland open settlements developed in La Tène C, this preceded the later La Tène D (see Table 1) move to hilltop locations with the development of enclosed *oppida*, which was usually followed by a subsequent move to lowland locations associated with the construction of a

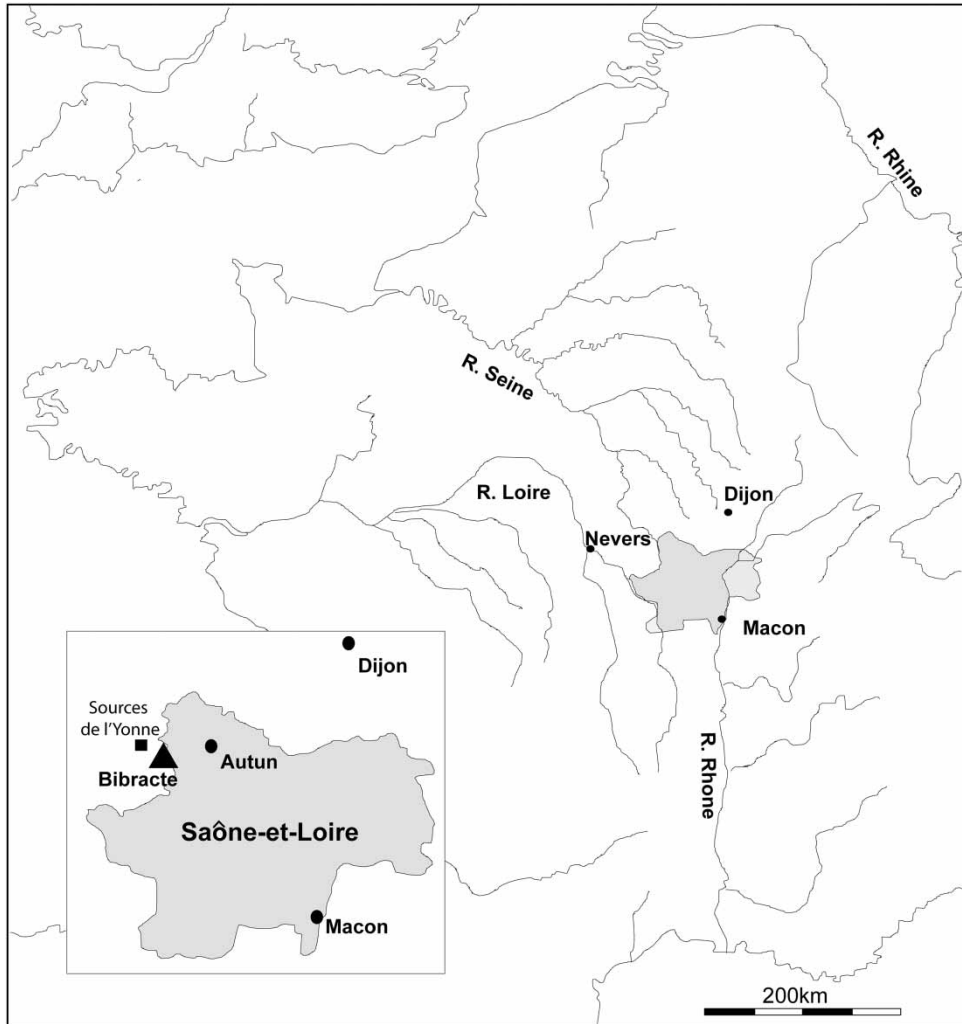


Figure 1. Location of Bibracte and Sources de l'Yonne.
Image: Tom Moore.

Roman town (Audouze & Buchsenschutz, 1992: 238; Collis *et al.*, 2000: 81; Fichtl, 2005; Kaenel, 2006: 31). At Levroux, Indre, for example, an open settlement at Les Arènes emerged on the plain in La Tène C2 with an apparent later shift to an enclosed *oppidum* on the nearby hilltop, with the succeeding Roman town encompassing both areas (Figure 2; Collis *et al.*, 2000: 76; Kaenel, 2006: 32; Buchsenschutz *et al.*, 2009). However, in recent

years this simple sequential model of development has become increasingly more complex (Barral, 2011). In addition to the recognition of unenclosed settlements dating much earlier, in Hallstatt D, in a number of cases it is also clear that some Late La Tène open agglomerations are likely to have overlapped with fortified sites, for example, at Basel (Kaenel, 2006: 32) and possibly at Levroux (Collis *et al.*, 2000: 79). In central eastern France, major

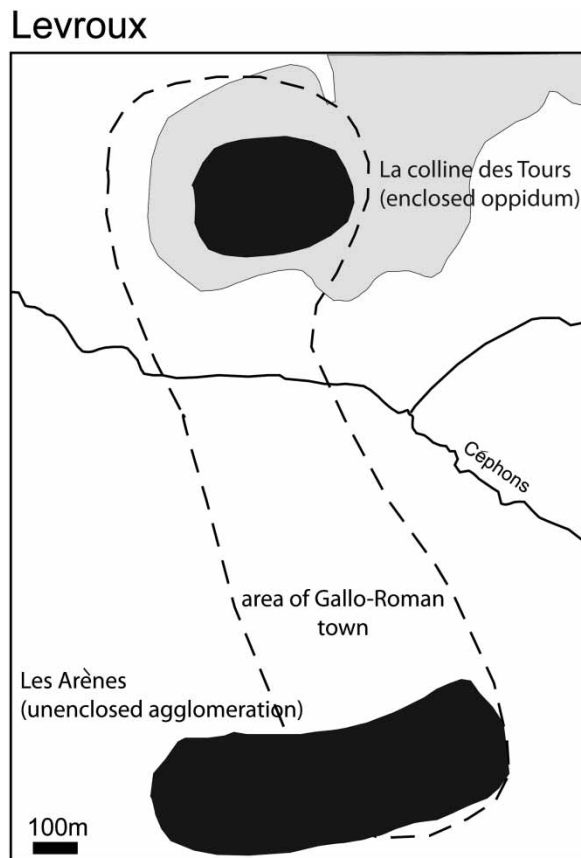


Figure 2. Sequence of unenclosed agglomeration to enclosed oppidum suggested for Levroux. After Collis et al. (2000: figure 3).

surveys have indicated some sites followed the sequence attested to above (shift to an upland site from a lowland agglomeration: Nouvel, 2011), but there is also evidence that others had contemporary hilltop and lowland sites (Nouvel, 2011; Barral & Nouvel, 2012). In central France, detailed work in the Auvergne around Clermont-Ferrand suggests a slightly different picture, with a variety of hilltop sites occupied, at least partly, simultaneously; although here too it appears that the major unenclosed agglomeration at Aulnat-Gandaillat on the plain was abandoned in favour of the enclosed sites (Collis *et al.*, 2000; Poux, 2012). The

number of such Late La Tène agglomerated settlements is also steadily increasing, partly due to developer-led archaeology, and it is becoming clear that understanding the nature, date and role of these sites, and the environs of *oppida* more generally, has fundamental implications for models of urbanization and social change at the end of the Iron Age (Kaenel, 2006; Barral, 2011; Barral & Nouvel, 2012).

In some regions, it has been suggested that occupation of enclosed *oppida* was coeval with a depopulation and abandonment of rural settlements, potentially a nucleation of the wider community

(Collis, 1984: 83). Such a sequence has been recognized in a number of areas of France, including the Auvergne (Collis *et al.*, 2000), Picardy (Haselgrove, 1996), and potentially areas of eastern France (Nouvel, 2011). It is essential, therefore, to understand better the regional context of such *oppida* in order to determine the role of enclosed and unenclosed agglomerations in these developments.

CASE STUDY: THE BIBRACTE ENVIRONS

The *oppidum* of Bibracte consists of a stone-faced *murus gallicus* rampart, enclosing approximately 135 ha of activity on Mont Beuvray, Burgundy and has become a key site in discussions of the development and role of *oppida*. Referred to in Caesar's *Gallic Wars*, it appears to have acted as the capital of the *Aedui*, one of the most significant socio-political entities in first century BC Gaul. Since the pioneering excavations of Jacques-Gabriel Bulliot in the nineteenth century and the more recent development of the *Centre archéologique européen* devoted to its study, there is an increasingly clear appreciation of the nature of occupation at Bibracte, from its emergence in the second century BC to its heyday in the late first century BC (Dhennequin *et al.*, 2008). Despite its fundamental role in discussion of *oppida*, the place of Bibracte in relation to the wider settlement patterns is less well understood and has been notably absent from previous discussions of the process of settlement change (e.g. Collis *et al.*, 2000; Kaenel, 2006). The aim of our fieldwork at the Sources de l'Yonne has been to help place Bibracte within its landscape setting and situate the site within the development of *oppida* as it is becoming understood in the better-studied landscapes of eastern and central France.

Research in the environs of Bibracte and at Sources de l'Yonne

Until relatively recently, little research has been undertaken in the environs of Bibracte. One of the key reasons for this was that the landscape is notoriously difficult for conducting landscape survey; dominated by woodland and pasture, fieldwalking opportunities are limited. Added to this, the local geology is unresponsive to geophysical survey (Creighton *et al.*, 2008). Despite these problems, building on earlier limited survey work (Crumley & Marquardt 1987; Buchsenschutz & Richard, 1996), field survey in the Arroux valley between 2000 and 2003 demonstrated that surface survey and geophysics can identify Late La Tène and Gallo-Roman sites, providing an appreciation of their form and function (Creighton *et al.*, 2008).

The valley survey was relatively successful in elucidating an improved picture of settlement patterns between Bibracte and Autun (*Augustodunum*). It identified Gallo-Roman and potentially Iron Age rural settlements; however, the failure to recover more Late La Tène material could support the idea of a reduction in rural sites at the time when Mont Beuvray was intensively occupied. In the early Roman Empire, site numbers rose noticeably, only to fall back again in late Antiquity. However, this survey was down in the valley basin; apart from some small-scale investigations at nearby sites, such as Poil (Creighton *et al.*, 2008; Haupt & Klenner, 2009), little was known of the immediate environs of the *oppidum*. In order to rectify this, a team from the Johannes Gutenberg University and Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Mainz undertook a systematic survey of the immediate environs of the *oppidum*, working out from an area of known activity at Sources de l'Yonne where

Romano-Celtic shrines had previously been recognized. The inhospitable nature of the landscape to traditional survey methods meant new techniques were required for such a survey. This involved identifying the presence and absence of artefacts from molehills and tree-throws (usually ceramics, particularly amphorae) recording these by GPS/Total Station onto a GIS allowing detection of activity areas even within the densely wooded and pasture landscape around Bibracte (Figure 3).

From this mapping it became increasingly clear that Late La Tène material, particularly Dressel 1 amphorae, was spread across an extremely large area of the hills surrounding the source of the River Yonne (Haupt *et al.*, 2007), a tributary of the Seine, 3 km to the northwest of Mont Beuvray. Activity of Late La Tène/Gallo-Roman date was known from the Sources de l'Yonne (henceforth SDY) from small-scale excavations in the 1980s, which revealed a Gallo-Roman temple and activity immediately close by (Figure 4; Péquignot *et al.*, 1996). However, the small-scale nature of the excavations meant little could be said of the nature and date of activity in the wider area. The survey work, by contrast, revealed the existence of a major spread of activity of La Tène date covering an area well beyond the temples' immediate vicinity.

Alongside the surface survey, LiDAR of the area allowed the mapping of large-scale terracing, similar to that recognized on Bibracte, which extends along the slopes around the source (Figure 5; Schubert, 2008). This work has been augmented by geophysical surveys of the small open areas around the source that, despite the geological problems, have identified occupation areas, including an enclosure, which correspond with clusters of ceramics identified from molehill survey. This was

followed by excavations in proximity to the spring, which investigated a number of features identified through geophysical survey (Figure 6, S1–S4; Braun *et al.*, forthcoming a). Further excavations subsequently examined the terraces on the slopes of La Grande Vente (Figure 6, S5; Braun *et al.*, 2010; Moore, 2011; Braun *et al.*, forthcoming a). The work at SDY has been augmented by continued surface survey in the Arroux Valley and Bibracte environs, providing an increasingly detailed awareness of the settlement patterns in the area (Figure 7; Barral & Nouvel, 2012).

Results

A clearer appreciation of the nature of activity at SDY has been created by this combined range of techniques. The survey work indicates dense spreads of Late La Tène material that combine to cover a contiguous area of finds of approximately 115 ha (Figure 4). This forms a distinctive 'horse-shoe' of activity on the northern slopes of La Grande Vente and eastern slopes of Mont Préneley, around the Yonne's source. The material varies in density, but comparison with surveys beyond these limits shows that SDY represents a large and dense cluster of material (see Figure 7). Excavation of five sondages to examine the nature, intensity, and date of occupation revealed intense occupation in all the areas examined. *Sondages* to the south and east of the traditional source of the Yonne (Figure 6, S2–4) revealed walled structures of La Tène D2b/Augustan date, while a *sondage* close to the source (S1) revealed gullies and a posthole which, on the basis of the ceramics uncovered, are probably of La Tène D2a (or D2b) date beneath a small terrace of Augustan date. The chronological date ranges for the La Tène 'periods'

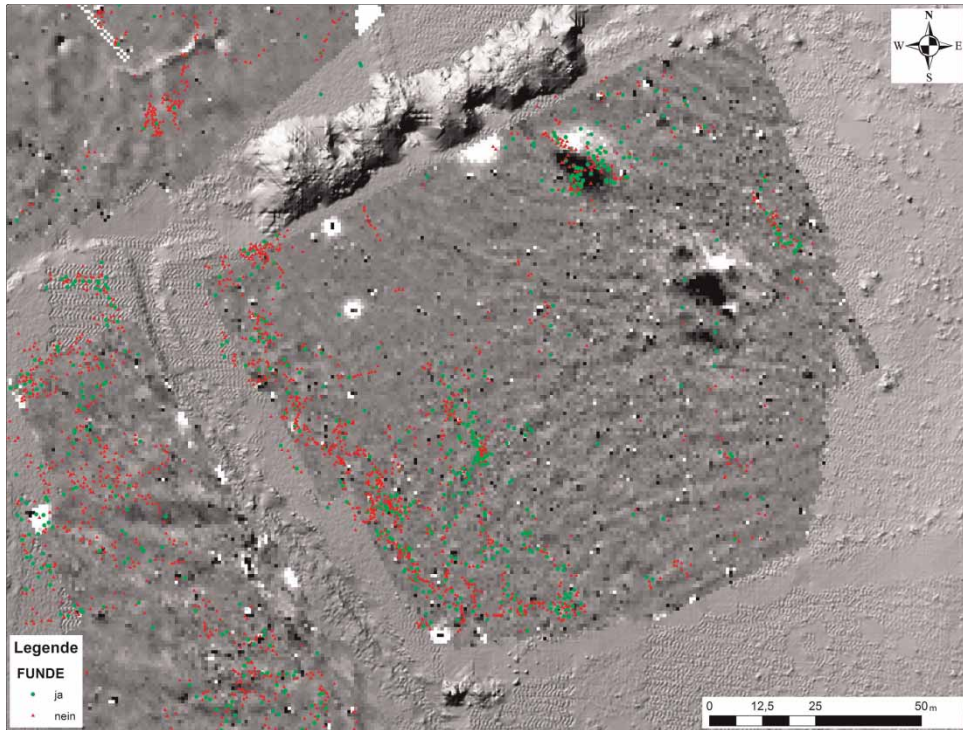


Figure 3. Example of the survey technique of identifying ceramics from molehills and tree-throw holes at Sources de l'Yonne. Green: molehills/tree throws with Late La Tène/early Roman finds. Red: without finds. Find spots have been overlain in GIS onto gradiometer survey data and the LiDAR survey of the area.

Image: Ines Klenner and Peter Haupt.

used here are based on the current chronology devised for Bibracte itself (see Table 1; Paunier and Luginbühl 2004), although some refinement of this sequence is likely to occur in the near future (see Dhennequin *et al.*, 2008, 91). Excavations (S5) on the terraces situated on the slopes of La Grande Vente indicated they were probably constructed in La Tène D2b or, perhaps less likely, in La Tène D2a. Subsequent occupation on the terrace appears to consist of two major phases: the first consisting of cobbled and amphorae surfaces (Figure 8) associated with fence lines defining enclosed areas, probably related to post-built structures (cf. Péquino *et al.*, 1996: 217); the second phase was represented by clay-floored timber buildings

and, perhaps somewhat later, by an elaborate drainage system (Figure 9) related to a masonry building. Finds included a rich assemblage of coarse and fineware ceramics, and a significant number of Iron Age and early Roman coins, including *Aedui*, *Lingones*, and *Sequani* types.

The structural remains and material culture from these excavations closely resembles that from Bibracte. The walled buildings are recognizably similar to those revealed at the *oppidum*, while the drainage system parallels that from the high-status house (PC1) at Bibracte (cf. Paunier & Luginbühl, 2004: figure 4.83). The terrace construction closely resembles those examined on the slopes of Bibracte, for example, at Theurot de la Wivre; the

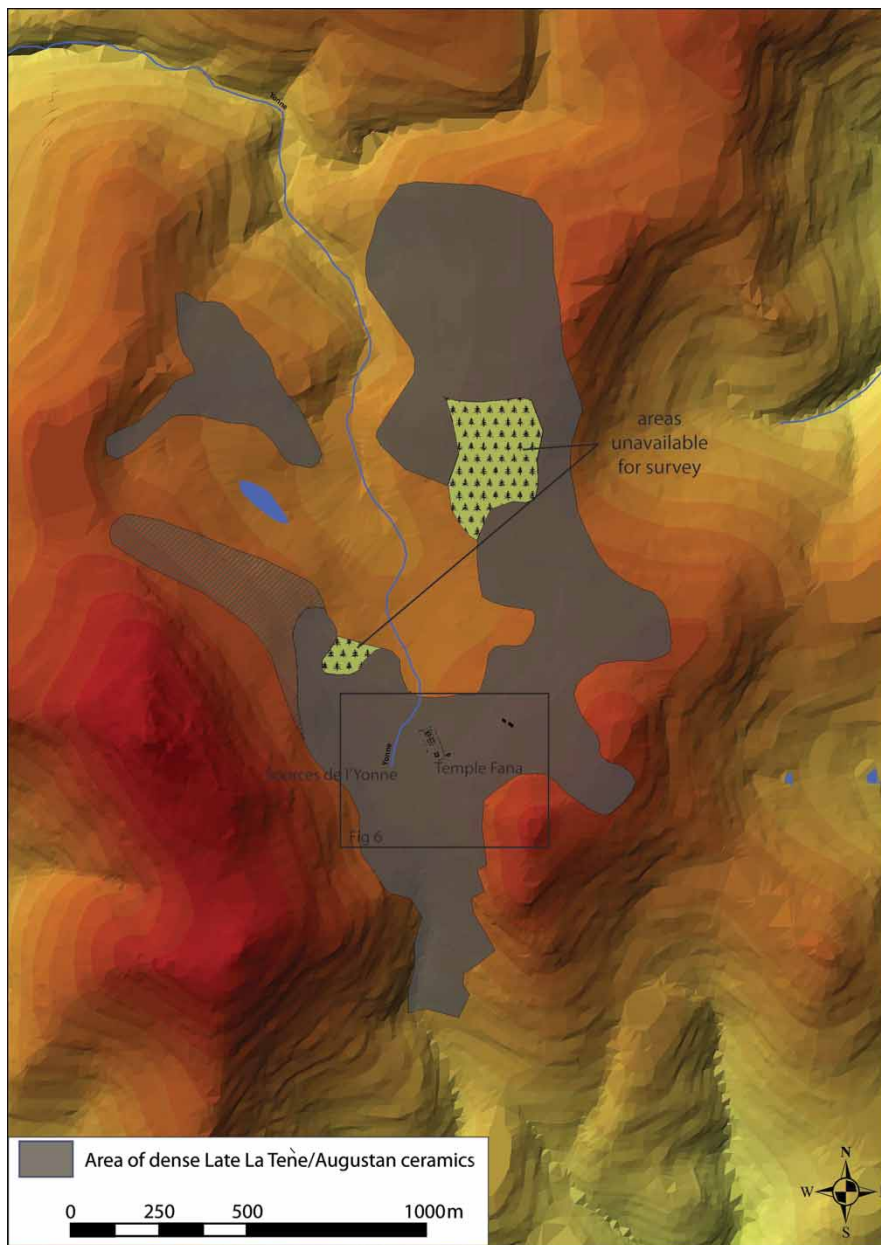


Figure 4. The extent of the Sources de l'Yonne complex defined by survey finds.
Drawing: Ines Klenner.

latter appear to have been constructed in the La Tène D2b period (Dhennequin *et al.*, 2008: 41), probably contemporary with the terracing at SDY.

A number of hearths and significant iron staining associated with the clay-

floored structures uncovered in *sondage* 5 are similar to structures and metal workshops revealed at Côte-Chaudron on Bibracte (Dhennequin *et al.*, 2008: 68–77). An absence of slag and only small quantities of residues from iron smithing

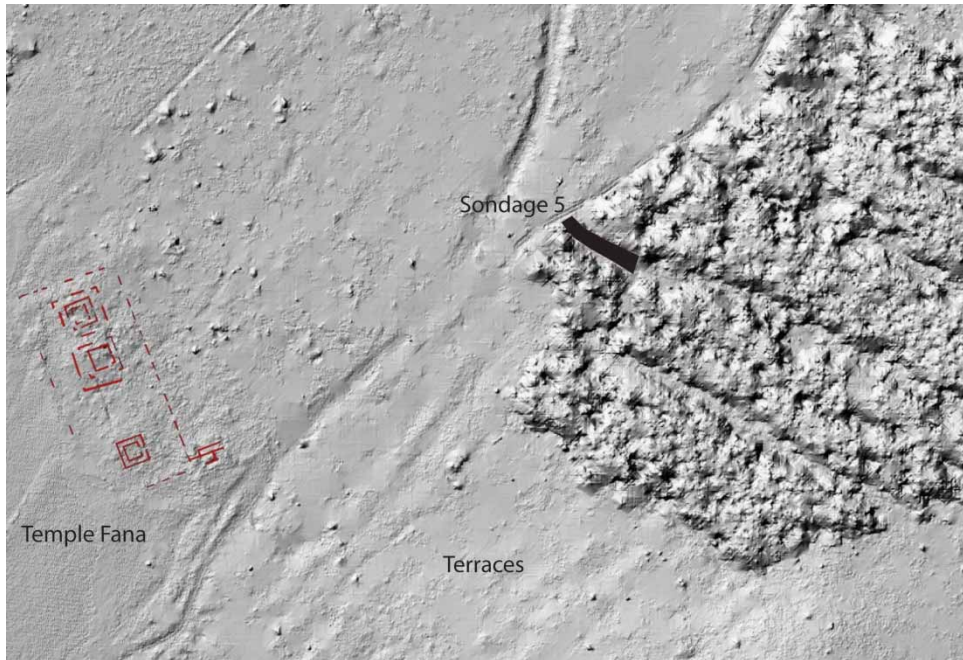


Figure 5. LiDAR of the Sources de l'Yonne area showing evidence for terracing and location of sondage 5.

(hammerscale) from the SDY examples may argue against these being metal-workshops, although evidence of iron slag just to the north of the excavations indicates metalworking was taking place nearby. Analysis of the ceramics indicates an apparent higher proportion of finewares from the areas excavated on the terraces, perhaps indicating variation in the status or nature of occupation across the site.

Longstanding research at Bibracte provides a detailed typo-chronology with which to compare the SDY ceramics (Barrier & Hoznour, 2009), allowing for relatively accurate dating of the complex. Assessment of the ceramic and amphorae assemblages (Braun *et al.*, forthcoming b; Olmer & Ponroy, forthcoming) from *sondages* 1–5 indicates intense occupation in the La Tène D2b and Augustan periods, with the material from surface survey confirming this is likely to be the case across the complex (Braun, forthcoming). There

is potential for earlier activity in the form of possible La Tène D2a ceramics and residual Campanian wares (Braun *et al.*, forthcoming b). The limited evidence for pre-conquest material suggests, however, that any activity prior to the second-half of the first century BC was relatively ephemeral and/or was largely destroyed by the reworking of the landscape through the later terracing, which is likely to have taken place in La Tène D2b.

There is little to suggest activity at the complex went beyond the end of the Augustan era with almost no Gallo-Roman material similar to that occurring on sites in the Arroux Valley and at Autun (Braun, forthcoming; Braun *et al.*, forthcoming b). Material from the temple itself suggests that it may have continued somewhat later, indicated for example by *Terra Sigillata* with second century AD stamps (Péquinoit *et al.*, 1996: 224), but the complex appears to have

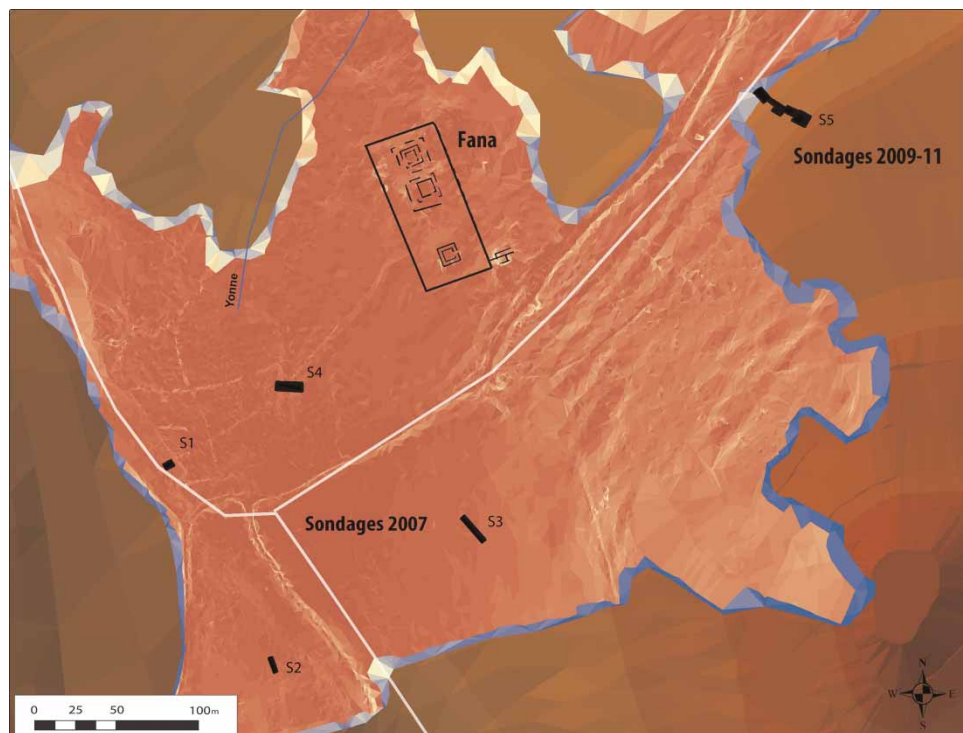


Figure 6. Location of excavation trenches in 2007 and 2009–2011 in relation to the temple complex (the orange area depicts the topographic survey undertaken for this area).

Image: Ines Klenner.

been largely abandoned by the end of the first millennium BC.

SOURCES DE L'YONNE AND LATE LA TÈNE UNENCLOSED AGGLOMERATIONS

Revealing a major complex only approximately 3 km from Bibracte marks a significant new insight into the place of the 'oppidum' within the broader landscape. Considering its scale and function it is tempting to regard SDY as comparable to Bibracte itself, sharing some of the same characteristics, in terms of consumption, activities and chronological development. The complex thus illustrates the problematic nature of definitions for 'oppida' and 'unenclosed agglomerations' (Woolf, 1993; Kaenel, 2006), emphasizing

that a simple dichotomy is potentially problematic. It also reinforces the picture from regional studies in central-eastern France (Barral & Nouvel, 2012), and further afield in the Auvergne (Poux, 2012), that *oppida* were potentially related to a complex array of agglomerated sites that served different, sometimes complementary, functions.

Chronology, location, and size

In order to understand SDY, it is useful to compare it with other unenclosed agglomerations of the Late La Tène and early Roman period. These indicate that, despite some similarities, SDY differs from these in a number of ways both in its form and chronology. A number of

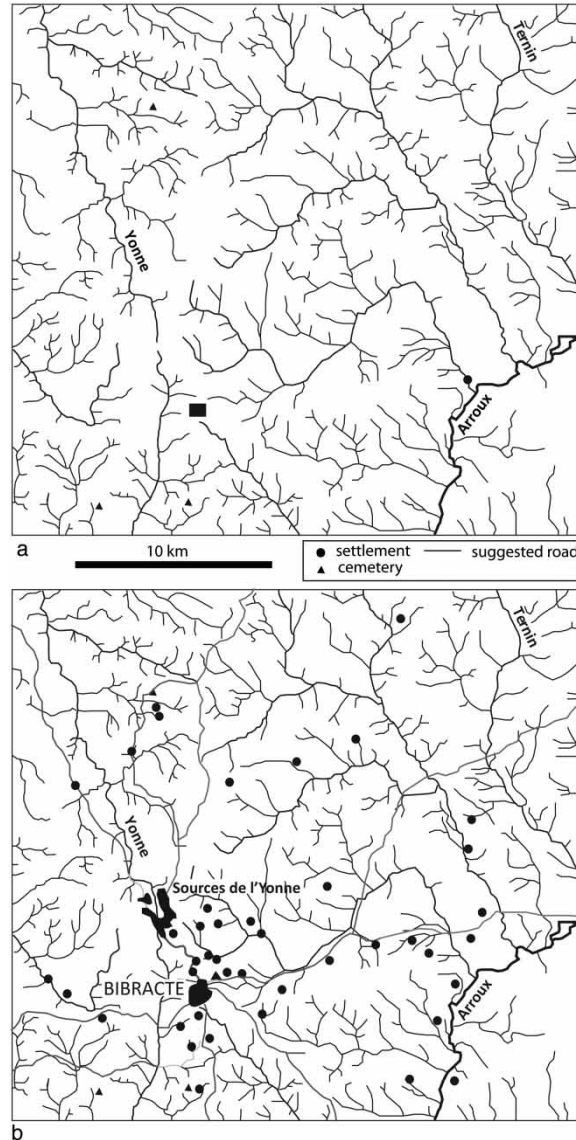


Figure 7. Comparison of evidence for (a) La Tène D1a and (b) La Tène D2 activity in the Bibracte environs.

After Barral & Nouvel (2012: figure 12).

enclosed *oppida* from elsewhere in central-eastern France have evidence of contemporaneous unenclosed sites in their vicinity, for example, Avrolles, Tonnerre, and Les Granges (Nouvel, 2011: 209; Barral & Nouvel, 2012). The best studied *oppida* landscape to date, that around Corent and Gergovie in the Auvergne,

demonstrates potentially some of the best parallels. In the Auvergne, the open settlement in the valley at Aulnat-Gandaillat may have been contemporaneous with the earliest phases of the *oppidum* at Corent, in La Tène D1a (Darteville *et al.*, 2009: 307; Poux, 2012: 245), although the evidence remains inconclusive. A closer



Figure 8. Photograph of amphorae surface from sondage 5.

Photo: T. Moore.



Figure 9. Photograph of drainage system from sondage 5.
Photo: T. Moore.

parallel to SDY may be the unenclosed settlement at Le Bay, just below the *oppidum*. Whilst the site has only seen small-scale investigation, it appears to be contemporary to the *oppidum* (Poux, 2012: 45). The low-lying *oppidum* of Gondole also has evidence for areas of activity immediately outside its rampart (Deberge *et al.*, 2009: 58–70). Both examples show evidence for artisanal activity, perhaps deliberately relegated to the suburbs (Poux, 2012: 45). Both are dissimilar to SDY in a number of ways, however, being in immediate proximity to the *oppidum* and in low-lying locations. Meanwhile, Le Bay follows unenclosed agglomerations elsewhere, acting as a precursor to a Gallo-Roman settlement (Poux, 2012). Unlike the majority of agglomerations, however, it does not appear that SDY developed earlier than Bibracte, with current evidence indicating the site was a development of Bibracte, rather than its precursor. Those settlements with La Tène D evidence from elsewhere in eastern France also tend to be precursors of Gallo-Roman settlements (Barral & Nouvel, 2012: 142), unlike SDY, which appears to have been largely abandoned in the early first century AD. Also, as Barral and Nouvel (2012: 142) note, while La Tène D2 open settlements are rarer in eastern France, more may have existed but lie unrecognized beneath Roman settlements. SDY may, therefore, be unusual in not developing in to a Roman settlement, perhaps because of its unusual topographic location.

Another striking difference between SDY and other agglomerations is its topographic location. Situated on the relatively steep slopes of the hills of La Grande Vente and Mont Préneley, forming a horseshoe of activity around the river source and the marshland, the site is in contrast to the majority of Late La Tène agglomerated settlements in central and

eastern France, which are situated in lowland locations. It is particularly notable that, unlike the dense occupation to the north, the southern slopes of La Grande Vente facing Mont Beuvray were largely devoid of occupation. This ensured that, despite the large extent of occupation recorded by the surveys, little of this would have been visible from Bibracte itself. This is in stark contrast to suburban settlements like Le Bay near Corent, or the open sites at Avrolles and Tonnerre in Burgundy, which must have been clearly visible from adjacent hilltop centres. Was there a deliberate move to situate the sprawling complex at SDY away from the *oppidum*? The reasons for this are unclear but might include maintaining Bibracte's striking place in the landscape and suggest that the activities at SDY were deliberately situated discreetly from the *oppidum* (Figure 7).

The size of SDY also sets it apart from most unenclosed agglomerations (Figure 10). Survey finds indicate that the area of occupation could have been as much as 115–120 ha, standing out markedly from the smaller scatters of material uncovered at a range of possible rural settlements elsewhere in the region (Figure 7; Barral & Nouvel, 2012). It is difficult to confirm this represents dense occupation across the entire area, but indications from excavations so far suggest this is likely to be the case. If SDY was indeed on such a scale, this sets it apart from other agglomerations, both in the region and further afield. Agglomerations at Tonnerre, Avrolles, and Verdun-sur-le-Doubs in the Yonne and Saône-Rhône range between 15 and 20 ha (Nouvel, 2011). In the Loire valley, agglomerations are similarly sized, for example, Feurs (10 ha), Roanne (10–15 ha), and Les Arènes, Indre (20–30 ha) (Collis *et al.*, 2000: 75; Buchsenschutz & Krausz, 2001: 297), while Le Bay in the Auvergne is likely to

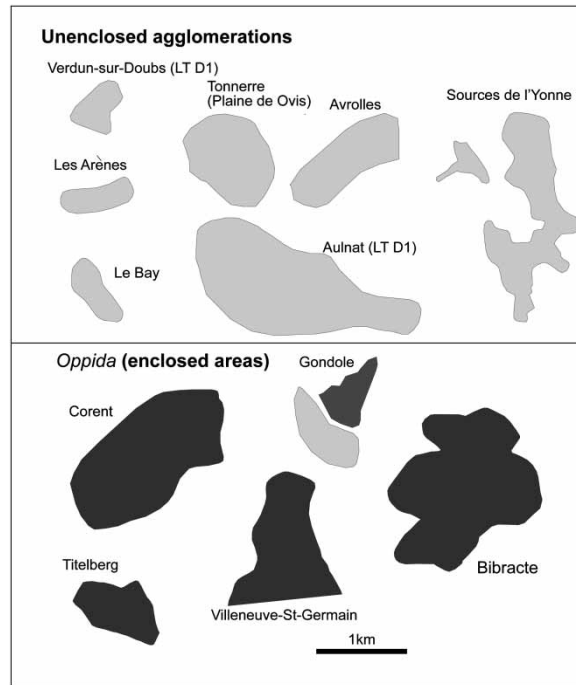


Figure 10. Size comparison of Sources de l'Yonne with selected other unenclosed agglomerations, Bibracte, and selected examples of oppida from eastern and central France.
Image: T. Moore.

be no larger (Poux, 2012: 45). More comparable is the large lowland complex at Aulnat-Gandaillat, near Clermont Ferrand, probably encompassing some 200 ha, but it was abandoned by the beginning of the first century BC (Deberge *et al.*, 2007: 282; Trément, 2010: 86). Besançon, Doubs (120 ha) (Nouvel, 2011: 207), Chartres, Eure-et-Loir (170 ha) (Collis *et al.*, 2000: 79), and Sens, Yonne (Barral & Nouvel, 2012: 147) have comparable scales of occupation in La Tène D2, but follow different trajectories, being the major regional *oppida* and subsequently Roman towns. At Sens, the upland site at the Chateau close to Villeneuve-sur-Yonne, emerging in La Tène D2a (Barral & Nouvel, 2012: 147) may, however, imply a more similar sequence to that at SDY. Meanwhile, the large agglomeration (70 ha) at Gondole in the Auvergne, while similar in date (La Tène D2), differs from

SDY, both in its low-lying, confluence location and evidence of a rampart (Deberge *et al.*, 2009), (although the latter appears to have been infilled by the La Tène D2b or Augustan period: Deberge *et al.*, 2009: 32). Recently, an unenclosed agglomeration has been recognized closer to Mont Beuvray at Monthelon, in the Arroux valley, but the site is much smaller (8 ha) and fieldwalking suggests it was occupied earlier, in La Tène C (Nouvel, 2012).

Most agglomerations appear to be located if not on, at least in proximity to, valley routeways, with many emerging as significant trade centres (Collis *et al.*, 2000: 81; Kaenel, 2006; Barral, 2011). Although SDY is not situated in a valley, it is located in relation to the claimed road between Bibracte and the *oppidum* of Alésia that passes through the complex (Kasprzyk & Nouvel, 2011: figure 5). This

may imply SDY's development should be better regarded as equivalent to a major road-side settlement; perhaps a product of Bibracte's increasing regional importance. The exact date and nature of such routes is uncertain, however, and whether these routes referenced an existing settlement in this location or whether SDY grew up in relation to them remains debatable.

Industrial area?

Other unenclosed agglomerations often appear to have had a focus on craft activities (Buchsenschutz & Krausz, 2001; Kaenel, 2006: 31). SDY may reflect this pattern although there is little, as yet, to imply a purely industrial role, despite some evidence that metalworking was taking place in the form of some hammer-scale from *sondage* 5 and iron slag found through surface survey. Recent surveys and environmental studies have also demonstrated significant evidence for mining in the immediate vicinity of Bibracte (for precious metals, lead, and copper) that may, at least partly, be contemporary with occupation at SDY (Jouffroy-Bapicot *et al.*, 2007; Gourault, 2010). This coincides with craft activity at Bibracte on an almost industrial scale (Dhennequin *et al.*, 2008: 77) and the presence of a secondary industrial area is not unlikely. However, like other unenclosed agglomerations, the complex may have been multifunctional, with quern stones from *Sondage* 2 and the relatively high proportion of finewares in *Sondage* 5 hinting at the varied nature of occupation across the complex. There is limited evidence at present to argue that SDY was merely a poorer, artisanal neighbour to Bibracte; the quality of ceramics and the latest phase masonry buildings could suggest a settlement of relatively similar status.

Ritual complex?

The presence within the agglomeration of a Gallo-Roman temple associated with the source may also infer a ritual reason for the complexes' location. Gallo-Roman temple complexes associated with spring sites are well known from eastern France (De Cazanove & Joly, 2011: 665) and similar examples are known to begin as early as La Tène D1 (Izri & Nouvel, 2011). A number of other agglomerations appear to have been focused around temple complexes, and this appears to represent the origins of a number of such sites elsewhere in eastern France (Barral & Nouvel, 2012) and beyond (cf. Salač, 2012). Elsewhere in Gaul, at Acy-Romance, Ardennes, a group of temples seem to have been the focus of an agglomeration that was otherwise an agriculturally-based settlement, rather than a centre of exchange or craft specialization (Fichtl, 2005: 173). Sanctuaries have also been regarded as the origins of some enclosed *oppida* (Fichtl *et al.*, 2000; Barral, 2011: 211; Poux, 2012; cf. Wendling, this volume), indicating they may have had roles as communal meeting places for wider communities.

A possible role as a sacred centre may also be indicated by SDY's location. The complex is not only situated at the source of the Yonne (a major tributary of the Seine), but also on the watershed between those rivers that flow north to the Channel (e.g. Yonne/Seine), and those that flow to meet the Loire and the Atlantic (e.g. Arroux). The place of watersheds as ritually significant in the Roman period has been recognized (Goldberg, 2009: 194), and the fundamental nature of this location in both symbolic and political geography may not have gone unnoticed in the first century BC. Despite this, there is little evidence, as yet, to suggest the temple was necessarily contemporary with the earliest

phases of the agglomeration and it may be a later addition (Barral *et al.*, 2012).

Suburbium?

From its chronology, location and size, SDY differs from other unenclosed agglomerations identified elsewhere in the region and in France more broadly. The best explanation for the complex is that it formed a suburban satellite to Bibracte on a scale not yet recognized at other *oppida*. Activity at the *oppidum* itself saw a period of significant redevelopment and elaboration in the late first century BC, with the construction of monumental buildings, including a Roman style basilica (Dhenniquin *et al.*, 2008: 67), masonry basins (Barral & Richard, 2009) and elaborate private buildings (Paunier & Luginbühl, 2004: 39). It is perhaps not surprising that it is in this period that areas beyond the hilltop also saw significant amounts of activity. The current dating evidence, based on the ceramic assemblage, suggests the complex followed the fortunes of Bibracte, flourishing in the latter half of the first century BC and declining at the end of the Augustan period. Similarly, at Bibracte, while occupation continued into the Tiberian era, this comprised only high-status peristyle houses (Paunier & Luginbühl 2004; Barrier, forthcoming) and sanctuaries (Beck *et al.*, 1988), while significant numbers of the community moved elsewhere, most likely to the new Roman town of Autun.

As noted above, while there are examples of open settlements contemporary with fortified *oppida* elsewhere in central and eastern France (Barral & Nouvel, 2012), there is little precedent for *oppida* in the region, or in Gaul more generally, to have a suburban settlement in their immediate vicinity as substantial as SDY. Few *oppida* have seen intense

environs surveys, yet the increasingly well-understood landscapes of central and eastern French *oppida* (e.g. Barral & Nouvel, 2012; Poux, 2012) indicate that none have quite the same sequence as seen at SDY and Bibracte. The scale and location of SDY suggests, therefore, that it had potentially different roles, but also emphasizes (as sites elsewhere in eastern France and the Auvergne do), the increasing need to interrogate the immediate environs of enclosed *oppida*. It may suggest too that Bibracte's pre-eminence as a significant centre in central and eastern Gaul provides a unique landscape and settlement context.

The construction of enclosures around *oppida* is often regarded as a crucial element in the social and symbolic status of such sites (see Wendling, this volume). Even Caesar, in his description of Vesontio (Besançon), appears to distinguish between the enclosed citadel and lower town (BG I, 38). In noting the lack of such enclosure around SDY and its role as a potential 'suburb' we should, however, perhaps be careful not to infer necessarily that it merely represented an 'overspill' to Bibracte. Its discreet location and focus around the Yonne source indicates that it had a distinctive, perhaps complementary, role. However, as many have argued for the Roman urban periphery (Goodman, 2007), in many instances while these settlements had identities and functions separate from their seemingly more important urban neighbours, they cannot be regarded as entirely separate entities.

LATE LA TÈNE SETTLEMENT DISRUPTION

The scale of activity at SDY over a relatively short period can be best understood within the wider processes of settlement change across Gaul at the end of the Iron Age. This is represented by broader rural

settlement decline and disruption; to the north, the La Bassée region of Burgundy witnessed an apparent decline of settlement in the La Tène D2 and Augustan period (at least in the valleys), and a similar picture is seen in other regions, such as Picardy (Haselgrove & Guichard, 2013). This picture is complex, however, with expansion in other areas (Nouvel *et al.*, 2009), suggesting the major changes underway had varied impacts on Iron Age communities.

There is growing evidence that the environs of Bibracte saw a similarly turbulent time. Although the nature of settlement in the Bibracte environs remains relatively poorly understood, recent survey work indicates that sites of La Tène C and D1 are rare (Creighton *et al.*, 2008; Barral & Nouvel, 2012: 155), but that a more widespread expansion of settlement may have taken place in La Tène D2 (Figure 7). Whilst the data are problematic, there are hints from eastern France and from the vicinity of Bibracte that there was a major reorganization of settlement in La Tène D2, possibly coeval with SDY's development, which was then followed by its, and Bibracte's, heyday. It is hard to estimate the density of occupation at SDY and Bibracte, but if most of the areas identified were intensively occupied, as excavations imply, we must consider a large population, perhaps in excess of 20,000 combined at both sites (Brun & Ruby, 2008: 146), suggesting a significant relocation of large numbers of people. There remains a problem of chronological resolution; if SDY was occupied intensively for only a few decades, it may not be possible to recognize this clearly from the ceramic record. It is also clear that the pattern was not a simple one: while settlement declined in some areas, elsewhere it expanded (Nouvel *et al.*, 2009). However, the La Tène D2 was clearly a period of disruption, after an

apparent expansion of rural settlement in La Tène D1. In addition, detailed surveys of similar regions, such as the Auvergne, have revealed a dynamic relationship between enclosed '*oppida*' and unenclosed sites over a relatively small area (Figure 11; Darteville *et al.*, 2009; Trément, 2010; Poux, 2012). SDY does not, however, appear to coincide with the process of disruption associated with the development of the larger *oppidum* in the second century BC, as seen elsewhere, but a later, mid-first century BC process, perhaps more similar to the emergence of relatively short-lived sites, such as Gondole (c. 70–20 BC) in the Auvergne (Trément, 2010: 88).

While a decline in rural settlement contemporary with SDY and Bibracte seems uncertain, another possibility is the movement of large numbers of people to the Bibracte environs for other reasons. In the *Gallic Wars* (BG I, 28), Caesar describes how the *Boii*, allies of the *Helvetii*, who had been defeated at the battle of Bibracte in 58 BC, were resettled in territory of the *Aedui*. Caesar claimed 32,000 *Boii* had originally migrated with the *Helvetii*, according to written records uncovered in their baggage train (BG I, 29). Caesar claims these people were subsumed into the *Aedui* and that the *Boii* were resettled at other '*oppida*' (BG VII, 9; usually regarded as Gorgobina possibly modern Sancerre: but see Kasprzyk *et al.*, 2012: 112). Leaving the veracity of Caesar's numbers to one side, could this represent the reason for the large-scale expansion of settlement represented by SDY (Haupt *et al.*, 2007: 416)? It is possible that such groups might also have been resettled elsewhere and the Sources de l'Yonne complex does appear to have emerged, or was at least significantly expanded, around the time of the Gallic Wars or immediately after.

The current chronology of SDY means that we cannot be certain that its construction began immediately after the Gallic

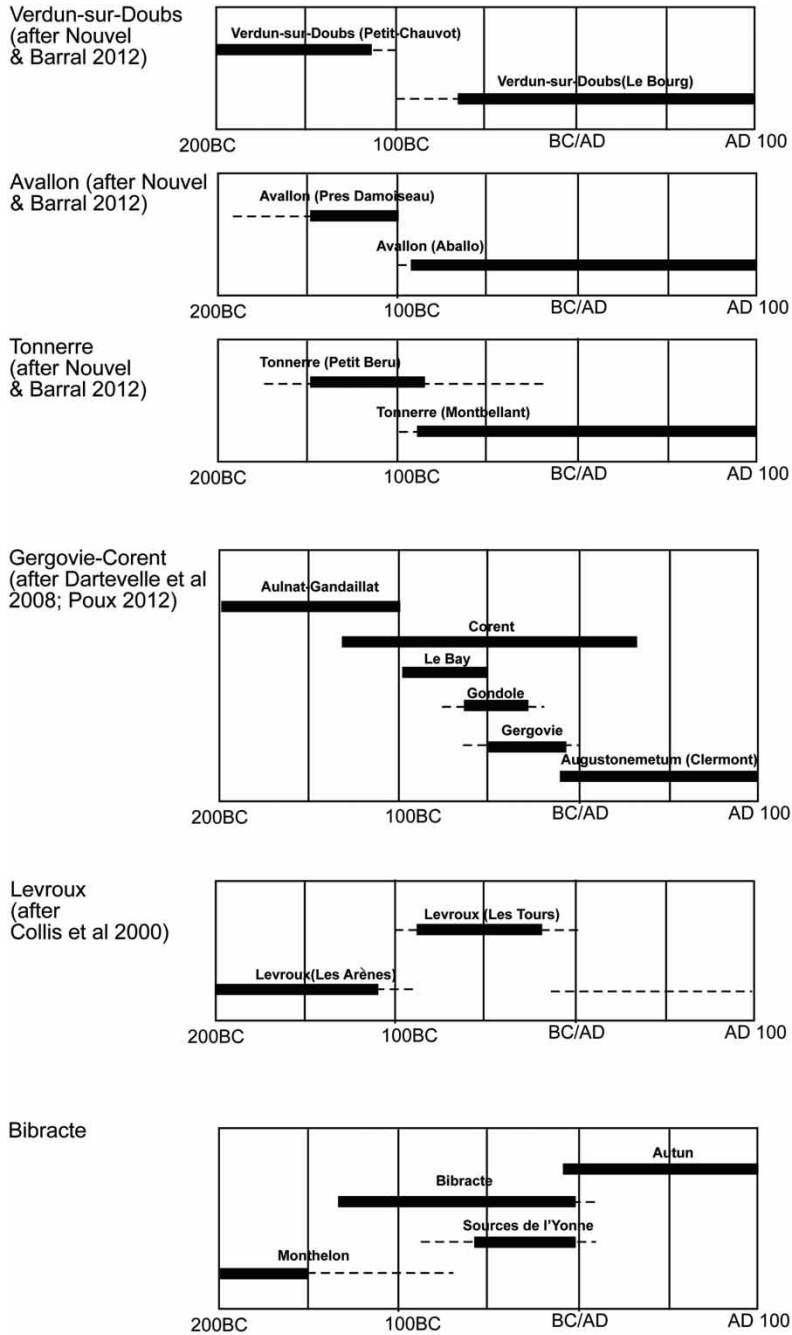


Figure 11. Dating comparison between the Bibracte environs and other complexes in central and eastern France.

Image: T. Moore.

Wars, as it may have begun in the La Tène D2a, prior to the Gallic Wars. Tying the emergence of the complex to a single historical event is also fraught with problems. However, the late second and first century BC was clearly a period of significant social and political upheaval where the movement of large numbers of people, the nucleation of communities in some areas, and the abandonment of settlements elsewhere, was taking place across much of Gaul (Collis *et al.*, 2000, 81; Haselgrove & Guichard, 2013). Whether SDY represents the resettlement of some of the *Boii* defeated by Caesar or not, it seems from the evidence from both SDY and Bibracte that large numbers of people were settling in and around Bibracte. This is likely to relate to the increasingly important role of Bibracte as a political and economic centre, drawing people to supply the foodstuffs, equipment and clothing of a burgeoning population.

The decline of the SDY complex is more easily explained. The limited evidence for activity in the Tiberian era corresponds with the expansion of Autun as a significant settlement from c. 10 BC (Barral & Nouvel, 2012: 156; Barrier, forthcoming). The vast majority of the populace presumably migrated to Autun or rural settlements and small towns in the immediate vicinity. SDY thus reflects the broader brief experiments in Iron Age proto-urbanism, to be extinguished by a more uniform Roman model.

CONCLUSIONS AND FUTURE PERSPECTIVES

Investigations at Sources de l'Yonne add to the increasingly complex picture being drawn for settlement development in the Late La Tène of Gaul. The model of movement from lowland open settlement to upland *oppidum* no longer reflects the increasingly diverse and complex patterns

of unenclosed agglomerations and hilltop sites, sometimes existing contemporaneously, at other times sequentially (Figure 11; Nouvel, 2011; Barral & Nouvel, 2012; Poux, 2012). SDY provides a new, previously unrecognized sequence within this picture and has significant implications for our consideration of the process of settlement change associated with Bibracte, and at the end of the Iron Age in Gaul in general. Its existence emphasizes that the heyday of Bibracte led to extremely large numbers of people congregating around these focal places with an impact beyond the immediate limits of Mont Beuvray. The possibility that large suburbia may exist beyond the bounds of other *oppida* is a tantalizing one. However, comparison with the other well-studied landscapes in the Auvergne and northern Burgundy indicates that, despite potential similarities, the Bibracte environs followed a different path to sites elsewhere. Although the scale of social and political upheaval with which these locales are associated has been acknowledged, the implication from SDY is that this was on a scale seldom recognized. Such activity was, however, short-lived, perhaps a few decades of intensive occupation before abandonment. SDY thus adds to the growing impression that the first century BC represented a period of significant settlement and social upheaval across much of Western Europe (Haselgrove & Guichard, 2013) with many of the large sites known as *oppida* marking a short period of elaborate change. Both Bibracte and SDY might, therefore, best be seen as failed attempts at, respectively, urban centres and *vici* to be replaced by a Gallo-Roman model.

The survey work at SDY emphasizes the value of landscape investigation to elucidate such patterns and the value of combining numerous techniques (survey, excavation, geophysics, and LiDAR) to

clarify better the role of such complexes (Haupt, 2012), as well the value of perseverance in landscapes challenging to archaeological survey. Much remains to be understood of the complex, however. As with many Late La Tène agglomerated settlements, the evidence remains fragmentary and a clear picture of the site's chronological development and nature of activity remain to be fully understood. The nature of the complex's spatial organization and extent to which activities were zoned, as recognized at other agglomerations (e.g. Collis *et al.*, 2000: 81), also requires further investigation.

This study emphasizes, as John Collis (1984: 189) argued some time ago, that the focus on historically significant and well-known *oppida* continues to draw the focus of research, leading to partial perspectives on the nature of these sites and their wider context. The study of the Bibracte environs reflects similar studies in central and eastern France (e.g. Darteville *et al.*, 2009; Barral & Nouvel, 2012; Poux, 2012), which emphasize the variety of settlements occupied in the second and first century BC and the inter-relationship between enclosed and unenclosed sites, developing more complex settlement trajectories than earlier models suggested.

For the SDY complex, it is hoped future research will provide further clarity on the chronology of the complex, in particular the potential for earlier antecedents. Whether there really was a diminution of settlement in the wider landscape, contemporary with occupation at Bibracte and Sources de l'Yonne, also remains a fundamental question, and it is clear these sites must be understood within a broader picture of regional settlement dynamism. Continued survey work in the region (e.g. Nouvel, 2012) is thus required to provide a clear picture of the possibilities of nucleation and intensification over the late La Tène period.

ACKNOWLEDGEMENTS

This research has been supported by the *Centre archéologique européen* and we would like to express our thanks to the staff there, particularly Vincent Guichard and Pascal Paris. Individual elements were supported by a variety of funding: the surface surveys of Mainz University and RGZM (2005–2010) by the Deutsche Forschungsgemeinschaft; the 2007 Durham and Reading excavations by the British Academy (SG-45911) and the University of Reading; the 2009–11 excavations by Howard Community College, *Centre archéologique européen* and Durham University; the geophysical surveys in 2005 by Reading and Durham Universities. Thanks also to Colin Haselgrove for his comments on an earlier draft of this paper, Tom Fitton for assistance with site plans, and Fabienne Olmer for her comments on the amphorae assemblage.

REFERENCES

- Audouze, F. & Buchsenschutz, O. 1992. *Towns, Villages and Countryside of Celtic Europe*. London: Batsford.
- Barral, P. 2011. Dynamique de création et de Romanisation des agglomérations dans l'est de la France. In: M. Reddé, P. Barral, F. Favory, J-P. Guillaumet, M. Joly, J-Y. Marc, P. Nouvel, L. Nuninger & C. Petit, eds. *Aspects de la Romanisation de la Gaule*. Glux-en-Glenne: Collections Bibracte 21, pp. 207–14.
- Barral, P. & Richard, H. 2009. *Fouilles de la fontaine Saint-Pierre au Mont Beuvray. Aménagements d'une source sur l'oppidum de Bibracte*. Glux-en-Glenne: Collections Bibracte 17.
- Barral, P. & Nouvel, P. 2012. La dynamique d'urbanisation à la fin de l'âge du Fer dans le Centre-Est (Bourgogne – Franche-Comté). In: S. Sievers & M. Schönfelder, eds. *Die Frage der Protourbanisation in der Eisenzeit/ La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer Actes du 34^{ème} colloque de l'AFEAF*,

- Aschaffenburg, 24–26 mai 2010*. Bonn: Dr. Rudolf Habelt GmbH, pp. 139–64.
- Barral, P., Luginbühl, T. & Nouvel, P. 2012. Topographie et fonctions religieuses sur l'oppidum de Bibracte et à sa périphérie. In: O. De Cazanove, ed. *Autour de l'inventaire des lieux de culte antiques en Bourgogne table ronde internationale organisée par l'UMR ARTeHIS, Dijon, 18–19 septembre 2009*. Dijon: Éditions monique mergoil montagnac, pp. 161–79.
- Barrier, S. forthcoming. Etat des questions sur la fin de l'occupation de Bibracte et sa fréquentation durant le Haut et le Bas-Empire. Ensembles de référence, cartographie des marqueurs céramologiques et numismatiques. In: *Etudes sur Bibracte 2*. Glux-en-Glenne: Collections Bibracte.
- Barrier, S. & Hoznour, J. 2009. Le mobilier céramique. In: V. Guichard, ed. *Bibracte. Rapport annuel d'activité 2009*. Glux-en-Glenne: Centre archéologique européen du Mont Beuvray, pp. 211–14.
- Beck, F., Brunaux, J-L., Gruel, K. & Enault, J-F. 1988. Mont Beuvray. Fouilles de la Chapelle (1984–1985). *Revue archéologique de l'est et centre-est*, 39(1–2): 107–27.
- Braun, A. forthcoming. Spektrum und Datierung der Funde aus den archäologischen Prospektionen. In: V. Guichard, ed. *Recherches sur l'environnement du Mont Beuvray (2)*. Glux-en-Glenne: Collection Bibracte.
- Braun, A., Cripps, L., Haupt, P., Klenner, I. & Moore, T. 2010. Sondages aux Sources de l'Yonne. In: V. Guichard, ed. *Bibracte. Rapport annuel d'activité 2009*. Glux-en-Glenne: Centre archéologique européen du Mont Beuvray, pp. 265–74.
- Braun, A., Creighton, J., Cripps, L., Klenner, I. & Moore, T. forthcoming a. Excavations and Geophysical Survey at Sources de l'Yonne 2005–11. In: V. Guichard, ed. *Recherches sur l'environnement du Mont Beuvray (2)*. Glux-en-Glenne: Collection Bibracte.
- Braun, A., Moore, T. & Ponroy, C. forthcoming b. The Ceramics. In: A. Braun, J. Creighton, L. Cripps, I. Klenner & T. Moore. Excavations and Geophysical Survey at Sources de l'Yonne 2005–11. In: Guichard, V. (ed.) *Recherches sur l'environnement du Mont Beuvray (2)*. Glux-en-Glenne: Collection Bibracte.
- Brun, P. & Ruby, P. 2008. *L'âge du fer en France. Premières villes, premiers états celtiques*. Paris: La Découverte.
- Buchsenschutz, O. & Richard, H. 1996. *L'environnement du Mont Beuvray*. Glux-en-Glenne: Collection Bibracte 1.
- Buchsenschutz, O. & Krausz, S. 2001. Levroux et le modèle de la genèse des oppida. In: J. Collis, ed. *Society and Settlement in Iron Age Europe. Actes du XVIIIe colloque de l'AFEAF, Winchester, April 1994*. Sheffield: J.R. Collis Publications, pp. 292–98.
- Buchsenschutz, O., Cribellier, C., Luberne, A., Pescher, B. & Troadec, J. 2009. Réflexions sur 40 ans de fouilles à Bourges (Cher) et à Levroux (Indre). In: O. Buchsenschutz, M.-B. Chardenoux, S. Krausz & M. Vaginay, eds. *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire. Actes du XXXIIe colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'âge du Fer. Bourges, 2008*. Paris: l'Association Française pour l'Etude de l'Âge du Fer/Tour: Revue Archéologique du Centre de la France Supplément 35, pp. 237–50.
- Caesar, J. & De Bello Gallico, trans. Hammond, C. 1996. *Caesar. The Gallic War*. Oxford: Oxford University Press.
- Collis, J. 1984. *Oppida. Earliest Towns North of the Alps*. Sheffield: Sheffield Academic Press.
- Collis, J., Krausz, S. & Guichard, V. 2000. Les village ouverts en Gaule centrale aux IIe et Ier siècles av. J.-C. In: V. Guichard, S. Sievers & O. Urban, eds. *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Actes du colloque, Glux-en-Glenne, 8–11 juin 1998*. Glux-en-Glenne: Collection Bibracte 4, pp. 73–82.
- Creighton, J., Haselgrove, C., Lowther, P. & Moore, T. 2008. Becoming Roman in Southern Burgundy: A Field Survey Between Autun and Bibracte in the Arroux Valley (Saône-et-Loire), 2000–2003. *Internet Archaeology* [online] 25. [accessed 7/11/2012]. Available at: <http://intarch.ac.uk/journal/issue25/creighton_index.html>.
- Crumley, C. & Marquardt, W. 1987. *Regional Dynamics: Burgundian Landscapes in Historical Perspective*. San Diego: Academic Press.
- Darteville, H., Mennessier-Jouannet, C. & Arbaret, N. 2009. La capitale des

- Arvernes, une histoire en boucle. In: O. Buchsensschutz, M.-B. Chardenoux, S. Krausz & M. Vaginay, eds. *L'âge du fer dans la boucle de la Loire. Actes du XXXIIe colloque de l'Association Française pour l'étude de l'âge du fer*, Bourges, 2008. Paris: l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, pp. 293–315.
- Deberge, Y., Vermulen, C. & Collis, J. 2007. Le complexe de Gandailat/La Grande borne: un état de la question. In: C. Mennessier-Jouannet & Y. Deberge, eds. *L'archéologie de l'âge du fer en Auvergne: XXVIIe colloque de l'Association Française pour l'étude de l'âge du fer*, Clermont Ferrand, 2003. Lattes: Monographies d'archéologie méditerranéenne, pp. 267–89.
- Deberge, Y., Cabezuolo, U., Cabanis, M., Foucras, S., Garcia, M., Gruel, K., Loughton, M., Blondel, F. & Caillat, F. 2009. L'oppidum arverne de Gondole (Le Cendre, Puy-de-Dôme). Topographie de l'occupation protohistorique (La Tène D2) et fouille du quartier artisanal: un premier bilan. *Revue archéologie du Centre de la France* [online] 48 [accessed 7/11/2012]. Available at: <<http://racf.revues.org/1280>>.
- De Cazanove, O. & Joly, M. 2011. Les lieux de culte du nord-est de la Gaule à l'époque de la Romanisation. Sanctuaires ruraux, sanctuaires d'agglomération, rites et offrandes. In: M. Reddé, P. Barral, F. Favory, J.-P. Guillet, M. Joly, J.-Y. Marc, P. Nouvel, L. Nuninger & C. Petit, eds. *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne: Collections Bibracte 21, pp. 663–72.
- Dhennéquin, L., Guillaumet, J.-P. & Szabo, M. 2008. L'oppidum de Bibracte (Mont Beuvray, France). Bilan de 10 années de recherches (1996–2005). *Acta Archaeologica Academiae Scientiarum Hungaricae*, 59: 1–152.
- Fichtl, S. 2005. *La Ville Celtique. Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.* 2nd ed. Paris: Editions Errance.
- Fichtl, S., Metzler, J. & Sievers, S. 2000. Le rôle des sanctuaires dans le processus d'urbanisation. In: V. Guichard, S. Sievers & O. Urban, eds. *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Actes du colloque, Glux-en-Glenne, 8–11 juin 1998*. Glux-en-Glenne: Collection Bibracte 4, pp. 65–72.
- Goodman, P. 2007. *The Roman City and its Periphery: from Rome to Gaul*. London: Routledge.
- Goldberg, M. 2009. The Dichotomy in Romano-Celtic Syncretism: some Preliminary Thoughts on Vernacular Religion. In: M. Driessen, S. Heeren, J. Hendriks, F. Kemmers & R. Visser, eds. *TRAC 2008. Proceedings of the eighteenth annual Theoretical Roman Archaeology Conference, University of Amsterdam, 4–6 March, 2008*. Oxford, Oxbow, pp. 187–202.
- Gourault, C. 2010. Activités d'extraction: prospections minières en Haut Morvan. In: V. Guichard, ed. *Rapport annuel d'activité 2009*. Glux-en-Glenne: Centre archéologique européen du Mont Beuvray, pp. 251–62.
- Haselgrove, C. 1996. Roman Impact on Rural Settlement and Society in Southern Picardy. In: N. Roymans, ed. *From the Sword to the Plough: Three Studies on the Earliest Romanization of Northern Gaul*. Amsterdam: Amsterdam Archaeological Studies 1, pp. 127–88.
- Haselgrove, C. & Guichard, V. 2013. Les Gaulois sont-ils dans la plaine? A' propos du peuplement des campagnes de la Gaule au 1er siècle apr. J.C. In: S. Krausz, A. Colin, K. Gruel, I. Ralston & T. Dechezlepretre, eds. *L'Âge du fer en Europe: mélanges offerts à Olivier Buchsensschutz*. Bordeaux: Ausonius, pp. 317–28.
- Haupt, P. 2012. *Landschaftsarchäologie. Eine Einführung*. Darmstadt, Stuttgart: Theiss.
- Haupt, P. & Klenner, I. 2009. Prospektionen au site de Quart du Bois, commune de Poil. In: V. Guichard, ed. *Rapport annuel d'activité 2008*. Glux-en-Glenne: Centre archéologique européen du Mont Beuvray, pp. 431–32.
- Haupt, P., Klenner, I. & Schönfelder, M. 2007. Prospektionen im Umfeld des Oppidums Bibracte (Burgund) – ein Vorbericht. *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 37: 409–19.
- Izri, S. & Nouvel, P. 2011. Les sanctuaires du nord-est de la Gaule. Bilan critique des données. In: M. Reddé, P. Barral, F. Favory, J.-P. Guillet, M. Joly, J.-Y. Marc, P. Nouvel, L. Nuninger & C. Petit, eds. *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne: Collections Bibracte 21, pp. 507–32.
- Jouffroy-Bapicot, I., Petit, C., Monna, F. & Richard, H. 2007. Evolution de la

- végétation du massif du Morvan: résultats des premières analyses polliniques et mise en évidence de l'impact des activités paléometalluriques. *Revue scientifique Bourgogne-Nature. Hors series*, 3: 97–104.
- Kaenel, G. 2006. Agglomérations et oppida de la fin de l'âge du Fer: une vision synthétique. In: C. Haselgrove ed. *Celtes et Gaulois l'Archéologie face à l'Histoire. Les mutations de la fin de l'âge du Fer*. Glux-en-Glenne: Collections Bibracte 12/4, pp. 17–40.
- Kasprzyk, M. & Nouvel, P. 2011. Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impérial. Apports des données archéologiques récentes. In: M. Reddé, P. Barral, F. Favory, J-P. Guillet, M. Joly, J-Y. Marc, P. Nouvel, L. Nuninger & C. Petit, eds. *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne: Collections Bibracte 21, pp. 21–42.
- Kasprzyk, M., Nouvel, P. & Hostein, A. 2012. Épigraphie religieuse et communautés civiques au Haut-Empire: la délimitation du territoire de la *ciuitas Aeduorum* aux I^e et II^e siècles, *Revue Archéologique de l'Est*, 61: 97–115.
- Moore, T. 2011. Les sites majeurs de la périphérie du Mont Beuvray. Sondages aux Sources de l'Yonne. In: V. Guichard, ed. *Bibracte. Rapport annuel d'activité 2010*. Glux-en-Glenne: Centre archéologique européen du Mont Beuvray, pp. 423–42.
- Nouvel, P. 2011. La Tène and Early Gallo-Roman Settlement in Central Gaul: An Examination of the Boundary Between the Aedui, Lingoni and Senoni (Northern Burgundy, France). In: T. Moore & X-L. Armada, eds. *Atlantic Europe in the First Millennium BC: Crossing the Divide*. Oxford: Oxford University Press, pp. 205–22.
- Nouvel, P. 2012. Les prospections systématiques. In: V. Guichard, ed. *Bibracte. Rapport Annuel d'Activité 2011*. Glux-en-Glenne: Centre archéologique européen du Mont Beuvray, pp. 489–556.
- Nouvel, P., Barral, P., Defressigne, S., Riquier, V., Séguier, J-M., Tikonoff, N. & Zehner, M. 2009. Rythmes de création, fonctionnement et abandon des établissements ruraux de la fin de l'Âge du Fer dans l'Est de la France. In: I. Bertand, A. Duval, J. Gomez de Soto & P. Maguier, eds. *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique. Actes du XXXI^e colloque de l'AFEAF*. Chauvigny: Mémoire de l'Association des Publications Chauvinoises 35, pp. 109–49.
- Olmer, F. & Ponroy, C. forthcoming. The Amphorae 2007–2011. In: A. Braun, J. Creighton, L. Cripps, I. Klenner & T. Moore. Excavations at Sources de l'Yonne 2009–11. In: V. Guichard, ed. *Recherches sur l'environnement du Mont Beuvray* (2). Glux-en-Glenne: Collection Bibracte.
- Paunier, D. & Luginbühl, T. 2004. *Bibracte. Le site de la maison 1 Parc aux Chevaux (PC1) des origines de l'oppidum au règne de Tibère*. Glux-en-Glenne: Collection Bibracte 8.
- Péquinot, C., Picard, G., Pasquet, A., Fischer, B. & Meissonnier, J. 1996. Le sanctuaire des sources de L'Yonne, Commune de Glux, Nièvre. *Revue Archéologique de l'est*, 47: 209–31.
- Poux, M. 2012. *Corent: Voyage au cœur d'une ville gauloise*, 2nd ed. Paris: Editions Errance.
- Rebourg, A. 1998. L'urbanisme d'Augustodunum. *Gallia*, 55: 141–236.
- Salač, V. 2012. Les oppida et les processus d'urbanisation en Europe centrale. In: S. Sievers & M. Schönfelder, eds. *Die Frage der Protourbanisation in der Eisenzeit. La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer. Akten des 34. internationalen Kolloquiums der AFEAF vom 13.-16. Mai 2010 in Aschaffenburg*. Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn, pp. 319–45.
- Schubert, F. 2008. Programme Geotopocart. In: V. Guichard, ed. *Bibracte. Rapport annuel d'activité 2007*. Glux-en-Glenne: Centre archéologique européen du Mont Beuvray, pp. 57–66.
- Trément, F. 2010. Romanisation et dynamiques territoriales en Gaule centrale. Le cas de la cité des Arvenes (II^e s. av. J-C. – II^e s. ap. J-C.). In: C. Corsi & F. Vermeulen, eds. *Changing Landscapes. The Impact of Roman Towns in the Western Mediterranean. Proceedings of the International Colloquium, Castelo de Vide – Marvão, 15th-17th May 2008*. Bologna: Ante Quem, pp. 85–104.

Wendling, H. (this volume) Manching reconsidered: New perspectives on settlement dynamics and urbanization in Iron Age Central Europe, *European Journal of Archaeology* 16(3).

Woolf, G. 1993. Rethinking the Oppida. *Oxford Journal of Archaeology*, 12(2): 223–34.

Laura Cripps is Assistant Professor of Anthropology at Howard Community College. Her research focuses on Iron Age social systems, in particular the Iron Age in Cornwall.

Address: Department of Anthropology, Howard Community College, 10901 Little Patuxent Parkway, Columbia MD 21044, USA. [email: lcripps@howardcc.edu]

BIOGRAPHICAL NOTES

Tom Moore is a Senior Lecturer in the Department of Archaeology, Durham University and committee member of *The Prehistoric Society*. His research focuses on the Iron Age of Britain and France, with a particular focus on landscape archaeology.

Address: Department of Archaeology, Durham University, Durham, DH1 3LE, UK. [email: t.h.moore@durham.ac.uk]

Arno Braun is a research postgraduate and assistant researcher at the Institut für Vor- und Frühgeschichte, Johannes Gutenberg Universität Mainz. He works on a project focussed on the development and structure of the Late Iron Age *oppidum* at Otzenhausen, Saarland, Germany.

Address: Johannes-Gutenberg Universität Mainz, Institut für Vor- und Frühgeschichte. Schillerstraße 11, D-55116 Mainz, Germany. [email: braunar@uni-mainz.de]

John Creighton is a Senior Lecturer in the Department of Archaeology, University of Reading. His research focuses on Later Iron Age and Early Roman Northwest Europe.

Address: Department of Archaeology, University of Reading, Reading, RG6 6AB, UK. [email: j.d.creighton@reading.ac.uk]

Peter Haupt is a Privatdozent at the Institut für Vor- und Frühgeschichte, Johannes Gutenberg Universität Mainz. His main interests are the development of the cultural landscape, mining archaeology, archaeological and geophysical prospection, and religious behaviour.

Address: Johannes-Gutenberg Universität Mainz, Institut für Vor- und Frühgeschichte. Schillerstraße 11, D - 55116 Mainz, Germany. [email: hauptp@uni-mainz.de]

Ines Klenner is a research associate in the Department of Pre- and Protohistory, Institute of Archaeology at Hamburg University. She studied at Leipzig and Mainz universities and has directed excavations at Rottweil and a settlement in Albania for the University of Cologne.

Address: Universität Hamburg, Archäologisches Institut, Edmund-Siemers-Allee 1, Flügel West, 20146 Hamburg, Germany. [email: Ines.Klenner@uni-hamburg.de]

Pierre Nouvel is Maître de conférences UMR 6249 Chrono-environnement, Université de Franche-Comté. He specializes in the archaeology of Iron Age and Roman Gaul, his work focuses particularly on settlement patterns and landscape archaeology.

Address: Département d'histoire de l'art et d'Archéologie Université de Franche-Comté, 30–32 rue Mégevand, 25030 Besançon Cedex, France. [email: pierre.nouvel@univ-fcomte.fr]

Côme Ponroy is a research student in the Department of Archaeology, Durham University. His research focuses on Late La Tène settlement change in southern central France.

Address: Department of Archaeology, Durham University, Durham DH1 3LE, UK. [email: c.v.ponroy@durham.ac.uk]

Martin Schönfelder is an archaeologist at the Römisch-Germanisches Zentralmuseum. He is editor of the *Archäologisches Korrespondenzblatt* journal and member of the committee of the *Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*. His main research interests are Late Iron Age elite, rituals, and the expansion of the La Tène culture.

Address: Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Forschungsinstitut für Archäologie, Ernst-Ludwig-Platz 2, D-55116 Mainz, Germany. [email: schoenfelder@rgzm.de]

Oppida, agglomérations ouvertes et faubourgs (suburbia). Les environs de Bibracte et de nouvelles perspectives concernant le processus d'urbanisation du centre-est de la France à la fin de l'Âge du Fer.

Cet article a pour but d'explorer la nature ainsi que la chronologie des agglomérations ouvertes apparaissant à La Tène Final et au début de la période gallo-romaine du Centre-Est de la France. Il fut inspiré et écrit suite à la découverte dans le Morvan d'un site de 115 ha datant de La Tène D2b et de la période Augustéenne (50 av. J.C. à 15 ap. J.C.) s'étirant autour des Sources de l'Yonne. Cette agglomération apporte de nouvelles perspectives sur la chronologie et sur le rôle des habitats ouverts à la fin de l'Âge du Fer ainsi qu'au début de l'époque gallo-romaine apportant des éléments amenés à renforcer le caractère complexe de l'histoire du développement des oppida à La Tène Final. Cette synthèse tend à démontrer que ces agglomérations suivaient des trajectoires chronologiques variées, élevant un certain nombre de questions, et donc des nouvelles problématiques, concernant la nature du paysage et du changement social à la fin de l'Âge du Fer.

Mots-clés: La Tène, oppidum, France, agglomération, archéologie du paysage

Oppida, Großsiedlungen und Vorstädte. Das Umfeld von Bibracte und neue Ausblicke auf die Stadtplanung in der späten Eisenzeit im östlichen Zentralfrankreich

Dieser Aufsatz untersucht den Charakter und die Datierung von latènezeitlichen und frühromischen offenen Siedlungen im östlichen Zentralfrankreich. Die Anregung dazu erfolgte durch die Entdeckung einer Latène D2b-zeitlichen bis augusteischen (ca. 50 v. Chr. – 15 n. Chr.) Anlage im Morvan bei Bibracte, die ca. 115 ha Fläche bedeckt und sich um die Quellen des Flusses Yonne erstreckt. Es wird vorgeschlagen, dass dieser Siedlungskomplex eine Ergänzung, aber auch einen Kontrast zu den üblichen

Interpretationsmodellen von spälatènezeitlichen und frühbrömischen, offenen Großsiedlungen und ihrer zeitlichen Entwicklung darstellt, und weiter zur Komplexität der Entwicklung spälatènezeitlicher Oppida beiträgt. Es deutet sich an, dass einige der 'Agglomerationen' anderen Entwicklungslinien folgen, die wichtige Fragen zur Landschaftsgenese und zum sozialen Wandel am Ende der Eisenzeit aufwerfen.

Stichworte: La Tène, oppidum, Frankreich, Siedlungskomplex, Landschaftsarchäologie

Sanctuaires et lieux de mémoire en Gaule du centre-est du second âge du fer à l'époque gallo-romaine

Pierre Nouvel et Philippe Barral

Université de Franche-Comté / UMR 6249 chronoenvironnement-CNRS

Un récent bilan sur les sanctuaires du centre-est de la Gaule (Izri et *al.* 2011) permet de mieux appréhender les processus d'émergence et de développement des lieux de cultes laténiens et gallo-romains du centre-est de la Gaule (cités des Sénon/Tricasses, des Lingons, des Eduens et des Séquanes) et les contextes dans lesquels ils s'inscrivent. Ce corpus fait apparaître, à côté d'un groupe bien constitué de lieux de cultes périurbains, plusieurs sanctuaires ruraux qui se développent dans des environnements spécifiques. Une première série, qui connaît une émergence et une monumentalisation tardives, est liée à une sacralisation de manifestations naturelles (grottes, sources, sommets ...). Les deux autres semblent intimement liés à la sanctuarisation des espaces communautaires traditionnels, actifs ou mémoriels :

Pour un certain nombre de sanctuaires isolés, le terreau favorable semble constitué par de vastes complexes funéraires d'origine protohistorique parfois ancienne. Les sites de Nitry chez les lingons, de Fontaine-La-Gayarde de La-Villeneuve-au-Châtelot par exemple peuvent apparaître comme les prototypes de cette seconde catégorie (Nouvel 2007). Dans le Jura et, dans une moindre mesure, dans la zone karstique de la côte Bourguignonne (Chenôve) et des plateaux de Basse-Bourgogne (Arcy-sur-Cure), quelques grottes accueillent par ailleurs des pratiques (jet, amoncellement) et des séries d'objets (fibules, monnaies) qui peuvent révéler des lieux de culte moins structurés (Barral *et al.* 2003). Quoiqu'ils n'aient pas fait l'objet de synthèses documentaires publiées, une étude universitaire récente (Pacaud 2013) laisse à penser que certains d'entre eux se développent aussi sur un substrat funéraire protohistorique.

Un dernier groupe apparaît plus particulièrement sur en position dominante, dans un contexte d'anciens sites centraux occupés durant la Protohistoire. Ils se distinguent assez nettement des sanctuaires de sommet (Nouvel 2013). Parmi eux, les exemples de Bibracte de Santenay, de Sorcy-Saint-Martin ou encore des Sources de l'Yonne, permettent de mieux comprendre les modalités de ce processus, au même titre que les sites plus lointains du Martberg, de Gergovie ou du Donon. Si certains se caractérisent par la poursuite de l'utilisation du sanctuaire de l'agglomération laténienne, la plupart correspond à une fondation postérieure à l'abandon de l'habitat de la fin de l'âge du Fer (Bibracte par exemple).

A travers ces quelques exemples, cette communication visera donc à peser les arguments permettant de mesurer la réalité du facteur « mémoriel » dans la constitution d'une géographie sacrée gallo-romaine en Gaule du centre-est.

1- Quels sont les contextes d'apparition des sanctuaires constituant le paysage religieux des cités antiques du centre-est de la Gaule ?

A) le corpus des sanctuaires du centre-est de la Gaule : état de la question

Dès à présent, il convient de déterminer la nature du corpus de sites que nous allons manipuler : des sanctuaires, établissements à vocation religieuse, caractérisés à l'époque romaine par des structures, des pratiques et des dépôts spécifiques. En suivant les récentes enquêtes réalisées dans la région qui nous occupe (Izri et Nouvel 2011 ; Hostein à paraître), nous nous proposons d'isoler des critères objectifs et consensuels, reprenant les choix proposés par I. Fauduet dès 1993 (en dernier lieu, Fauduet 2010) : la présence d'un temple et/ou d'un péribole bien documenté, celle d'une inscription explicite, ou encore celle d'ex-voto anatomiques. En prenant en compte les découvertes les plus récentes sur les douze départements actuels couvrant le centre-est de la Gaule (Aube, Côte-d'Or, Doubs, Jura, Haute-Marne, Nièvre, Haut Rhin, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Yonne et Territoire-de-Belfort, fig. 1), 227

sites fréquentés durant l'Antiquité répondent à un ou plusieurs de ces critères (voir le tableau synthétique en annexe). Encore ne prend on pas en compte ici des sites bien documentés par leur faciès mobilier (Genevrière en Haute-Marne ou La Comelle en Saône-et-Loire, Barral et *al.* 2012) mais pour lesquels on ne dispose ni de plan, ni d'inscription. Les lieux de culte plus informels, comme les espaces non monumentalisés (grottes, sources à déposition, dépôt isolé, chapelle domestique ou publique en espace urbain, etc.) ne seront que marginalement concernés par notre approche, leur identification répondant à des critères beaucoup moins consensuels.

Fig. 1 : Les sanctuaires du centre-est de la Gaule dans leur contexte d'implantation (état des données 2013, P. Nouvel et coll.).

Comme cela a déjà été signalé de nombreuses fois, l'exploitation de ces données s'avère complexe, puisqu'elles révèlent une forte hétérogénéité, opposant des sites fouillés récemment et extensivement (Alise-Sainte-Reine, Brottes, Champlitte-la-Ville, Chavéria, Imphy, Langres Freudenberg, Mandeure, Mirebeau, Magny-Cours, Nitry par exemple) à une multitude de sites documentées ponctuellement par des découvertes anciennes (Montmartre à Vault-de-Lugny) ou par des fouilles modernes partielles en profondeur (Ménestreau, Crain, Nuits-Saint-Georges, Langres), en extension (Beire-le-Châtel, Saint-Vit, Troyes...) ou encore qui n'ont pas bénéficié d'études stratigraphiques permettant de reconstituer leur évolution et leur organisation à chacune des phases (Sources de l'Yonne, Fontaines-Salées, Villars-d'Héria, Essarois, Mâlain, Le Portus, Monjustin-et-Velotte). L'exercice qui consiste à identifier le contexte de développement de ces différents sites s'avère lui aussi périlleux, d'autant que l'environnement des sanctuaires a rarement fait l'objet d'une attention particulière. Il est aujourd'hui bien difficile, en l'absence d'étude nouvelle, d'appréhender le contexte de développement d'un grand nombre de sanctuaires isolés, tels, par exemple, ceux de Beire-le-Châtel, d'Essarois ou de Ménestreau.

B) Les contextes d'émergence des sanctuaires d'origine laténiennne

Près d'un tiers de ces sites présente une origine laténienne, c'est-à-dire les preuves d'une fréquentation et de structures à caractère culturel antérieur à la conquête (**fig. 1, en noir**). L'analyse permet d'identifier trois grands types de contextes favorables à cette émergence (Izri et al. 2011 ; Barral et Nouvel 2012 ; Barral et *al.* soumis)

- En périphérie d'une agglomération de plaine laténienne et/ou dans un lieu stratégique qui verra l'émergence d'une agglomération (Besançon, Sens, Champigny-lès-Langres, Mandeure, sanctuaire méridional d'Alésia, Beneuvre, Tonnerre, etc. Barral et Nouvel 2012 ; Barral et *al.* soumis ; Barral et *al.* à paraître).
- En milieu rural, dans ou en périphérie de grandes nécropoles protohistoriques (La Villeneuve-au-Châtelot, Battaille 2008 ; Nitry, Nouvel 2007)
- Dans ou devant des grottes, souvent à caractère sépulcrale à l'époque laténienne (Barral et *al.* 2003 ; Pacaud 2013).

Il est bien sûr souvent délicat de déterminer avec précision les éléments favorables à l'émergence de ce genre de site, d'autant que nombre d'agglomérations laténiennes ouvertes sont encore méconnues ou ne se révèlent qu'à travers un sanctuaire. Ces quelques éléments soulignent cependant l'importance du contexte humain environnant dans la mise en place du réseau de sanctuaire de la fin de l'époque laténienne (Barral et *al.* soumis). La réalité de l'apparition de sanctuaires dans des contextes funéraires préexistants montre d'ailleurs que les processus mémoriels sinon de réappropriation en œuvre dans les sociétés rurales de la fin de l'époque gauloise pourraient être prépondérants dans l'interprétation des choix de localisation des sanctuaires laténiens. Les grands sanctuaires communautaires, en périphérie des agglomérations de plaine, ne sont d'ailleurs jamais bien loin de pôles centraux du premier âge du fer. Les complexes de Verdun-sur-le-Doubs, d'Avrolles, de Tonnerre ou encore de Nijon (Barral et Nouvel 2012), qui voient l'émergence d'agglomérations de plaine à proximité immédiate ou au pied de sites majeurs hallstattiens témoignent d'une rémanence des localisations à des emplacements stratégiques, mais aussi d'une réappropriation plus ou moins consciente des espaces de pouvoir préexistants. Les études en cours tendent d'ailleurs à démontrer que le facteur environnemental et

naturel (éléments naturels remarquables) sont particulièrement secondaires, sinon absents des paramètres guidant l'émergence des sanctuaires laténiens. Comme cela a déjà été démontré à plusieurs reprises, il faut à nouveau souligner ici que, dans l'état actuel de nos connaissances il n'existe pas de sanctuaires de source, thermal ou de hauteur dont l'apparition soit antérieure à la conquête romaine (Nouvel 2007 ; Izri et al. 2011 ; Vurpillot 2013 ; Barra et al. soumis).

C) Les contextes d'émergence des sanctuaires sans substrat laténien

Cependant, le phénomène de création de sanctuaires en Gaule n'est pas limité à la période laténienne, loin s'en faut. Les fouilles extensives de certains temples ou l'étude des mobiliers ont confirmé l'absence d'antécédent protohistorique dans près de la moitié des sites du corpus (voir les TPQ de création dans le tableau annexe). Ces sites apparaissent dans des contextes divers, reflet d'une grande variété de type de communautés, de pratiques et d'échelle :

- Des sanctuaires à caractère civique, liés au développement des grands centres pôles urbains (les temples de forum d'Autun, de Langres, de Besançon, temple de la place publique d'Alésia), voire quelques grands sanctuaires communautaires périurbains (La Genetoye ? Pierre de Bresse ?).
- Des sanctuaires intégrés à une agglomération de création post conquête (routière par exemple, Kasprzyk et Nouvel 2011 ; Venault et Nouvel 2013), ou des créations à l'intérieur d'agglomérations préexistantes, liées à l'extension de la ville (Mandeure, Barral et al. à paraître B).
- Isolés, associés à une manifestation naturelle remarquable (source, sommet : Nouvel 2007 ; Nouvel 2013 ; Barral et al. soumis).
- En des lieux de passage incontournable, comme les cols (Nouvel 2013).
- Associés à un établissement rural de type villa (par exemple Jalleranges, collectif 2009 ou Champlitte, Haute-Saône, Hervé dir. 2013).

Enfin, quelques sanctuaires, isolés et souvent en position sommitale, ne répondent pas à ces premières catégories mais semblent se développer dans un contexte protohistorique majeur, en particulier sur d'anciens sites fortifiés de hauteur abandonnés parfois de longue date.

Dans le cadre de cette présentation, qui cherche à mesurer l'importance des lieux de mémoires protohistoriques dans la structure du paysage religieux gallo-romain, c'est principalement cette catégorie, minoritaire mais caractéristique, qui va nous intéresser, au même titre que les sanctuaires laténiens reconnus dans les nécropoles. Tous confirment que le processus de réappropriation ne s'est pas éteint avec la conquête.

Annexe : tableau des sanctuaires antique du Grand-est de la Gaule (dépouillement et sélection des données concernant douze départements du centre-est de la France : Aube, Côte-d'Or, Doubs, Jura, Haute-Marne, Nièvre, Haut Rhin, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Yonne et Territoire-de-Belfort), état 2013.

2- Modalités de réappropriation des espaces protohistoriques à l'époque romaine : l'exemple de la sanctuarisation des nécropoles et des habitats de hauteur.

A) Les sanctuaires gallo-romains implantés dans des nécropoles protohistoriques

L'association entre nécropole et sanctuaire a souvent été proposée, sans pour autant qu'elle apparaisse comme un caractère systématique ou véritablement délibéré (Nouvel 2007). Quelques cas assez bien documentés confirment la réalité du phénomène mais aussi la continuité intensionnel entre les fréquentations funéraires et cultuelles. La perméabilité entre les pratiques funéraires et religieuses

semble d'ailleurs un phénomène ténu mais continu au cours de l'ensemble de la protohistoire, déjà nettement mis en évidence en Champagne ou à Vix par exemple (Chaume et Reinhard 2003). La fouille de l'ensemble funéraire de Gurgy *La Picardie* a par exemple été l'occasion d'observer que, devant le *tumulus* principal, avait été mis en place, au cours du Hallstatt C/D1, une sorte de vestibule (monument R). Il prend la forme d'un portique délimité par une tranchée de palissade (Delor et Rolley 1999). Ces aménagements particuliers laissent supposer l'existence de cérémonies indéterminées aux alentours de la tombe et confirmeraient le rôle « cérémoniel », mieux cerné ailleurs, de certains grands *tumuli* de la période hallstattienne. Le phénomène est cependant plus lisible au cours de la fin de la période laténienne puisqu'à cette période, les formes architecturales autant que les dépôts et manipulations liées aux sanctuaires communautaires sont particulièrement caractéristiques. Le cas le plus représentatif de cette association reste encore aujourd'hui le site de Nitry *Champagne* (Yonne), fouillé au début des années 2000 (Nouvel 2003). Loin des points d'eau et des axes de circulation, il s'est développé au sein d'une vaste nécropole, fréquentée de la fin de l'âge du Bronze à la période laténienne, documentées par les prospections terrestres et quelques clichés aériens. On note ainsi la présence, à proximité, de *tumuli* qui ont fourni de la céramique de cette période, mais aussi de plusieurs enclos funéraires quadrangulaires datables sans plus de précision de la période laténienne, dont un repéré immédiatement au nord de l'enclos cultuel (fig. 2). La surface fouillée a cependant permis de mettre au jour une série de creusements, datés de La Tène C1/C2, interprétés comme des sépultures et qui constituent la première phase d'occupation identifiée (Nouvel 2011). La fondation du sanctuaire lui-même a lieu plus tardivement, vers le milieu du II^e siècle avant notre ère, par le creusement du péribole et des supports de poteaux du temple central. L'assiette du sanctuaire (fig. 3) se superpose partiellement à la nécropole préexistante, recoupant même certaines fosses sépulcrales alors que l'enclos cultuel reste mitoyen, au nord, d'un enclos funéraire repéré en prospections aérienne. L'intensification de la fréquentation et de la monumentalisation semble cependant s'accompagner d'un étiolement rapide de la fonction funéraire du lieu, phénomène perceptible dans les autres exemples de sites de ce type.

Fig. 2 : le sanctuaire de Nitry dans son contexte (P. Nouvel)

Fig. 3 : évolution du sanctuaire de Nitry (P. Nouvel)

Les comparaisons correctement documentées sont certes peu nombreuses mais concurrentes. Plusieurs ont fait l'objet de fouilles récentes (Fontaine-la-Gaillarde *La Grande Chaume*, La Villeneuve-au-Châtelot *Les Grèves*, Balloy *Bois de la Roselle*, Semoine *La Voie Palon*, Gurgy *Les Noissats*, Nouvel 2007). D'autres ne sont connues que par des prospections aériennes et terrestres (Bouilly *Portes d'Enfer*, Briennon-sur-Armançon *Champs de l'Areigne*) ou des fouilles anciennes (Beaujeu *Le Paulot*). Deux sites, récemment identifiés par nos travaux de prospection aériennes permettent d'ailleurs d'accroître ce corpus. Ils sont apparus sur les plateaux crayeux de Champagne méridionale à la faveur de la sécheresse de l'été 2011 et restaient inédits jusqu'à aujourd'hui. Le premier (Allibaudières *La Pelle à Four*, Aube, fig. 4) était déjà connu par quelques éléments issus de fouilles réalisées au XIX^e siècle (CAG 10, 1*, p. 228). Il révèle un complexe cultuel composé d'enceinte ovales fossoyées (à l'ouest) auquel se superpose au moins un temple à plan centré inscrit dans un péribole maçonné complexe. Il livre au sol un mobilier laténien et gallo-romain abondant et caractéristique (CAG 10, 10*, p. 229). Une centaine de mètres à l'est, plusieurs enclos quadrangulaire appartiennent à une nécropole du second âge du Fer. Cette association entre enclos funéraires laténiens et temple gallo-romain à plan centré se retrouve, à l'identique au Pavillon-Sainte-Julie (Aube, lieu-dit *La Sensie*), quoique les phases gallo-romaines semblent ici moins monumentalisées (fig. 4b)

Fig. 4 : le sanctuaire d'Allibaudière *La Pelle à Four* (Aube) dans son contexte d'après les clichés aériens inédits (S. Izri et P. Nouvel 2011).

Fig. 4b : le sanctuaire de Pavillon-Sainte-Julie *La Sensie* (Aube) dans son contexte (orthophotographies Bing-Map, 2011, redressement et interprétation P. Nouvel).

Cette association pourrait apparaître à première vue et dans l'état actuel des données, plus caractéristiques d'un faciès « champenois » ou tout du moins du sud-est du Bassin Parisien puisque le

phénomène ne semble pas documenté plus au sud, passé les Monts Faucilles. On rappellera cependant que les associations signalées plus haut ont pour l'essentiel été révélées par l'archéologie aérienne et que la détection des espaces funéraires de la période laténienne reste aléatoire en dehors des vastes terrains crayeux. Il est d'ailleurs possibles que plusieurs sites d'origine laténienne, jusque là considérés comme isolés, soient en réalité implantés dans des espaces funéraires méconnus. La question d'un environnement funéraire se pose ainsi pour les sites de Champlitte *Les Friches*, d'Eriseul, de Crain, de Méneestreau, d'Imphy, de Jussy, de Beire le Châtel, de Lux, du Tremblois à Villiers-le-duc, ou encore de Laizy (voir annexe) par exemple. Pour ces cas, seule une approche plus approfondie du contexte périphérique de ces sites permettra de déterminer la réalité de leur caractère isolé.

Cette association pourrait expliquer, en de nombreux cas, la localisation topographique souvent dominante des sanctuaires d'origine laténienne. En effet, les cimetières protohistoriques, repérés en très grand nombre dans le département de l'Yonne (près de 500 au total) obéissent à des choix topographiques qui varient en fonction des potentialités et de la topographie locale. C'est ainsi qu'en Champagne crayeuse, elles investissent les passages à gués sur les petits ruisseaux descendant de la cuesta voisine ou les cols les dominant (Nouvel 2005). A l'inverse, sur les plateaux calcaires voisins, elles privilégient les rebords de plateaux et les sommets ou les pentes des buttes témoins parsemant le paysage (Nouvel et Poitout 2012). Les critères récurrents semblent la recherche de la proximité d'axes de circulation terrestre et la visibilité de l'ensemble à longue distance. La position relativement dominante de plusieurs sanctuaires de cette catégorie (Pavillon-Sainte-Julie, Allibaudières, Briennon-sur-Armançon, Bouilly par exemple) pourrait, par conséquent, n'être que le reflet de choix antérieurs dans la localisation des nécropoles.

B) La question des sanctuaires de grotte

L'analyse des découvertes protohistoriques réalisées dans les grottes du centre-est de la Gaule (Barral et al. 2003) avait permis dès le début des années 2000, d'y supposer l'existence de pratiques culturelles qui, pour certaines (Arcy-sur-Cure Grande-Grotte), perduraient à l'époque gallo-romaine. Une approche systématique, fondée sur un dépouillement exhaustif des données couvrant la Bourgogne et la Franche-Comté (Pacaut 2013) permet aujourd'hui de mieux appréhender le phénomène et son imbrication avec des occupations protohistoriques contemporaines ou antérieures et d'y mesurer le caractère fortuit ou volontaires des quelques occupations à caractère culturel qui peuvent être reconnus. Un certain nombre de cavités souterraines présentent des éléments évidents de fréquentation culturelle au cours de l'époque romaine. Les deux cas les mieux documentés sont ceux de la *Grande-Grotte* d'Arcy-sur-Cure (Yonne) et du *Château-de-la-Roche* à Chamessol (Doubs, Barral et al. 2007). Toutes deux présentent des éléments qui confirment leur utilisation en tant qu'espace sépulcrale durant une bonne partie de la protohistoire, alors que la fréquentation gallo-romaine se limite à des jets de monnaies assez denses (Nouvel 2006 ; Barral et al. 2010). L'enquête inédite menée par S. Pacaut dans un travail universitaire révèle que d'autres sites de ce type peuvent être identifiés, révélant une pérennité de fréquentation sur le temps long et un possible processus de sacralisation à l'époque antique. Il est toutefois possible que le développement des pratiques culturelles remontent parfois à la fin de la période laténienne, comme par exemple à *La Baume* de Sancey-le-Long (Barral et al. 2007). Il se pourrait, par conséquence, que le processus de sacralisation parfois observé sur les ensembles funéraires de plein air concerne également les lieux souterrains.

C) Des sanctuaires commémoratifs par excellence : les complexes sur site protohistorique abandonné

Un dernier groupe de sites doit ici attirer toute notre attention. Il s'agit de sanctuaires gallo-romains implantés au sommet d'habitats fortifiés protohistoriques abandonnés (fig. 1) qui se distinguent des quelques rares sites à caractère naturaliste dit de sommet (Nouvel 2013). La plupart occupent d'anciens *oppida* de la fin de la période laténienne. Cette observation a été faite de longue date en Angleterre ainsi que dans le midi de la Gaule (Barruol 1994, p. 51).

De nombreux cas similaires, identifiés grâce à la prospection aérienne, ont été décrits en Picardie : Vendeuil-Caply *Mont Catelet*, Braquemont, *Cité de Limes*, Incheville, *Camp de Mortagne*, Bailleul-sur-Thérain *Mont César* (Agache 1978, p. 396-398). En Lorraine et chez les Trévires, les comparaisons sont nombreuses. Au *Hérapel* à Cocheren (Moselle), un sanctuaire possédant au moins deux *fana* polygonaux a ainsi été étudié au cœur de l'ancien *oppidum* dominant la vallée de la Roselle. A Velosnes (fig. 5), le temple de *La Romanette* a été dégagé sur le point culminant de l'ancien habitat de hauteur (Grenier 1960, p. 713, De Coninck 1997 n°127). D'autres sites, moins bien connus, semblent entrer dans cette catégorie (*Rouamont* à Saulny, dédié à Mercure, De Coninck 1997, n°83 ; Sorcy-Saint-Martin *Châtel*, De Coninck 1997 n°125, fig. 5 ; sanctuaire de Mercure et Rosmerta à Sion, Jullian 1926, p. 143). Ce phénomène est observable plus à l'est (*Heiligenberg* près de Heidelberg) et au sud-ouest, chez les Arvernes dans les exemples des *Côtes de Clermont* (Blanzat, Puy-de-Dôme, CAG 63, p. 34-36) de *Gergovie* (La Roche Blanche, Puy-de-Dôme, CAG 63, p. 266), de Murol *Rajat* (Puy-de-Dôme, CAG 63, p. 202-203.). Enfin les cas du *Martberg* (Nickel 2008) et du *Titleberg* (Fichtl et Metzler 2000) sont particulier dans ces contextes puisqu'ils semblent les héritiers du grand sanctuaire de l'agglomération protohistorique, à l'image de ce qui s'observe à Corent.

Fig. 5 : les sites de Velosmes et Sorcy-Saint-Martin (d'après De Coninck).

Il semble pour finir et comme le signalait d'ailleurs A. Barruols, que le phénomène soit plus intense en Gaule méridionale, partout où la topographie est suffisamment marquée. Il se retrouve dans tout le massif central (Saint-Dézirat *Le Châtelet*, Ardèche, CAG 07, p. 336 ; Sainte-Feyre *Puy de Gaudy* Creuse, CAG 23, p. 129-131 ; Loubers *Camp de Ferrus*, Tarn, Gruat et Arcelin dir. 2003, p. 177 ; St-Christophe-Vallon *Puech-du-Caylar*, Aveyron, Gruat et Arcelin dir. 2003, p. 177, St-Bonnet-de-Chirac *le Truc*, CAG 48, p. 81, peut-être Massiac *plateau de Chalet*, CAG 15, p. 122), dans les Alpes (sanctuaires de *Larina* à Hyères-sur-Amby, du *Châtelard* de Lardiers, Gruat et Arcelin dir. 2003, p. 177), en Provence (Gruat et Arcelin dir. 2003, p. 176-177 et 191-195) et dans les Pyrénées (*Mont Marteau* à Montsérié, Haute Pyrénées, Barruol 1994, p. 53).

Quoiqu'il en soit, ce phénomène n'est pas si anecdotique que cela dans la zone qui nous intéresse ici (fig. 1 et annexe). Il est présent chez les lingons (*Camp du Chat* à Val-Suzon, *Mont Afrique* à Flavignerot, Côte d'Or) quoique de manière ponctuelle. Le cas récemment réétudié du *Mont Afrique* dominant Dijon (Devaux 2009) ne permet pas d'évacuer l'hypothèse de l'existence d'un lieu de culte pré-conquête, puisque le sanctuaire gallo-romain a livré un lot non négligeable de potins assez anciens (c'est d'ailleurs l'hypothèse que défend J.-P. Devaux, Devaux 2009, p. 202). Toutefois, les multiples sondages réalisés sur la surface de la montagne démontrent à l'évidence que ce temple a été édifié dans un oppidum densément occupé durant la première moitié du Ier siècle de notre ère et abandonné à la fin de la période laténienne. L'absence d'analyse stratigraphique précise n'exclue donc pas la possibilité d'un scénario similaire à celui observé à la *Chaume* de Bibracte (ci-dessous) : l'édification d'un temple gallo-romain sur des niveaux domestiques laténiens antérieurs.

La persistance, chez les lingons, des agglomérations gallo-romaines sur les positions dominantes qu'elles occupaient à La Tène finale (conséquence probable du statut favorable de fédérés que leur a accordé le conquérant romain, Barral et Nouvel 2012 ; Barral et al. à paraître) limite cependant l'ampleur du phénomène d'isolement de sanctuaires gallo-romains sur d'ancien oppida : les sites protohistoriques abandonnés restent rares ici puisque la plupart donnent naissance à des villes antiques perchées (Gourzon, Tonnerre, Vertault, Alésia, Langres par exemple). Il semble également assez ténu chez les Séquanes, même si quelques sites culturels, dont la réalité reste cependant discutée, sont implantés dans un contexte de camp fortifié protohistorique (Briod *Camp de Coldres*, CAG 39, p. 249 ; Frontenay *Mont Bélard*, CAG 39, p. 393 ; Bourg de Sirod *Château-Vilain*, CAG 39, p. 245, Pupillin, *En Roche*, CAG 39, p. 386). On signalera toutefois les cas, discutables et mal documentés, (l'un dédié à *Martius Vesontius* l'autre à Mercure et Apollon), positionnés sur des collines dominant la capitale *Vesontio* (CAG 25, p. 174 fig. 86). Enfin, le cas des deux temples d'Equévillon *Mont Rivel*, sur le sommet d'une haute colline du Jura dominant l'agglomération gauloise et romaine de St-Germain-en-Montagne constitue un cas assez intéressant. Fondés au début du Ier siècle de notre ère,

ils ont apparemment déterminé le développement d'une petite agglomération de sommet, dont ils forment apparemment le cœur (CAG 39, p. 370). S'ils ne présentent pas d'antécédent celtique (Lefebvre 2014) ils s'implantent dans un espace vraisemblablement occupé et fortifié au cours de la protohistoire ancienne. Ils dominent une agglomération antique, Saint-Germain-en-Montagne, dont les prémisses sont à placer au cours de La Tène moyenne et dans laquelle quelques découvertes mobilières caractéristiques ont permis de proposer l'existence d'un sanctuaire d'origine celtique (Videau 2006).

Chez les Eduens les exemples de ce type sont plus nombreux, comme ceux du *Camp du Château* à Chassey (Saône-et-Loire, CAG 71/3, p. 113), du *Mont de Sène* à Dezize-lès-Maranges (CAG 71/3, p. 208), du *Châtelet St-Romain* à Blanot (Kasprzyk 2005, site 71039-01), le *Grand-Joux* à Donzy-le-Perthuis ou de la montagne de *Suin* (Saône-et-Loire, CAG 71/4, p. 382). Les deux premiers cas, certainement le plus exemplaires, demandent quelques développements. Le site du Camp de Chassey, justement réputé pour l'intensité de sa fréquentation au cours de la période néolithique, a fait l'objet d'une réoccupation marquée au cours du premier du Fer, plus ténue quoique certaine au cours du dernier siècle avant notre ère (Piningre et Vital 2006 ; Barral et Huet 2006 ; Meissonnier 2006). C'est au cœur de ce complexe qu'a été fouillé, à la fin du XIX^e siècle, un petit temple à plan centré (fig. 6, en bas à droite), dont l'activité couvre les quatre premiers siècles de notre ère. Le site se positionne sur un étroit éperon, dominant au sud la voie d'Agrippa dite de l'Océan (Nouvel 2012) et au nord la vallée de la Dheune permettant la liaison entre Val de Loire et Val de Saône. Face à lui, J.-G. Bulliot avait également dégagé en 1872 les vestiges d'un second sanctuaire, implanté sur le sommet du *Mont de Sène*, aux confins des départements de la Côte-d'Or et de la Saône-et-Loire (Bulliot 1874, fig. 6, en haut à droite). Alors que cette montagne présente elle aussi quelques vestiges de fortifications protohistoriques anciennes, les structures cultuelles n'ont livré aucun témoin d'une fréquentation laténienne, au même titre, d'ailleurs, que son homologue du Camp de Chassey : il est donc possible que leur fondation soit la conséquence d'une réappropriation par les populations gallo-romaines de ces deux points d'occupation ancienne.

Fig. 6 : les sanctuaires de Dezize les Maranges et de Chassey-le-Camp (plan d'après Kasprzyk 2005).

Mais les cas les plus emblématiques de ce groupe restent sans nul doute ceux, mitoyens, du Mont Beuvray-Bibracte et des Sources de l'Yonne.

Le premier, dit de la *Chaume*, a bénéficié d'un réexamen relativement récent (Gruel et Vitali (dir.) 1999) et est l'un des rares monuments de la ville qui subsiste alors que la capitale des Eduens a été transféré à Autun à la fin du règne d'Auguste (Barral et al. 2012). C'est à J.-G. Bulliot que l'on doit le dégagement des vestiges de ce temple entouré d'un péribole complexe (fig. 7). La zone a fait l'objet d'une fouille ponctuelle et complémentaire entre 1984 et 1986 qui a essentiellement permis de préciser l'évolution de ce secteur, depuis la fin du premier siècle avant notre ère jusqu'à l'époque moderne.

Durant la période antérieure au changement d'ère et contemporaine de la ville de Bibracte, rien n'indique une fréquentation cultuelle dans l'aire touchée par les fouilles récentes. C'est seulement dans un second temps, daté de façon large du Haut Empire en raison de la faiblesse des indices chronologiques (donc dans une période postérieure à l'abandon de Bibracte), que le caractère cultuel de l'ensemble est confirmé. Il est marqué par l'édification d'un temple à plan centré, composé d'une cella de 10 x 9 m entouré par une galerie portant le tout à une taille de 14 x 15 m (fig. 8). L'accès se fait par l'est, comme l'indique la présence d'une base d'escalier et de deux petites pièces en façade. Le mobilier découvert par J.-G. Bulliot suggère que sa fréquentation se poursuit jusqu'à la fin de l'Antiquité, les monnaies la plus récentes étant au nom de Valentinien I^{er} (Hostein et al. à paraître).

En l'état actuel des données, aucun élément ne permet donc d'affirmer que ce sanctuaire antique se soit substitué à un sanctuaire urbain préexistant, contemporain de Bibracte. Comme l'écrivaient Ch. Goudineau et Ch. Peyre, « les résultats de ces fouilles ont frustré certains collègues et visiteurs qui attendaient qu'elles prouvent une parfaite continuité de l'époque gauloise à nos jours. Pas de chance pour eux : s'il y a bien quelques traces protohistoriques, on ne peut les attribuer à un monument en tant que tel » (Goudineau et Peyre 1993, p. 88-89).

L'opinion la plus commune propose d'y voir le témoin de la sacralisation de l'ancienne capitale, processus qui semblerait confirmé par la relation visuelle directe établie entre ce temple et la nouvelle

capitale des éduens (Goudineau et Peyre 1993). La position dominante du sanctuaire de la *Chaume* sur le point culminant de la montagne face à *Augustodunum* n'est pas sans rappeler celle, similaire, qui unie le sanctuaire de Mercure *Domius* (sommet du Puy-de-Dôme) à la capitale des Arvernes *Augustonemetum*. La découverte de deux inscriptions dédiées à la déesse *Bibracte*, à Autun même (CIL XIII 2652/2653, fig. 9) a d'ailleurs été interprétée dès la fin du XIX^e siècle (Jullian 1936) comme la preuve d'une sacralisation de l'ancienne capitale dans la nouvelle, même si leur authenticité a parfois mise en doute.

Rien ne nous permet en tout cas de voir dans cet ensemble, somme toute assez modeste dans ses dimensions et son architecture, l'héritier du centre religieux de la ville gauloise, à l'image de ce qui a pu être proposé pour le sanctuaire du Martberg (Nickel 2008). Il révèle cependant la poursuite d'une occupation sur l'oppidum après son abandon, au début du I^{er} siècle de notre ère. Comme cela a été signalé à plusieurs reprises (Kasprzyk 2005 ; Barrier à paraître), il prend en réalité place au milieu d'une série de bâtiments (les « halles » de Bulliot) qui présentent, eux aussi, une continuité d'occupation au cours de l'Antiquité romaine. Cette fréquentation du sommet de la montagne est également perceptible à la fontaine Saint-Pierre, par exemple, qui a livré les témoins de réaménagements et de fréquentations loin d'être anecdotiques au cours des deux premiers siècles de notre ère (Barral et Richard 2009). Sans discuter la nature permanente ou cyclique de cette occupation (lors de foire annuelles par exemple, Kasprzyk 2005), la présence de rues, de constructions publiques et profanes révèlent une petite agglomération gallo-romaine à part entière. Sans rejeter entièrement l'hypothèse que ce temple de la *Chaume* ne revête un caractère symbolique et mémoriel il est donc possible qu'il ne corresponde qu'au lieu de culte de cette modeste bourgade, sa monumentalisation reflétant alors plus justement la modestie de son statut.

Fig. 7 : Le sanctuaire de la Chaume dans son contexte gallo-romain (plan Gruel et Vitali 1998, p. 32).

Fig. 8 : Le sanctuaire de la Chaume : évolution

Fig. 9 : l'ex-voto dédié à la déesse Bibracte, musée d'Autun.

Le second, moins connu, a été repéré à environ 710m d'altitude, au bord de la grande voie quittant Bibracte vers le nord, au point de franchissement de l'arête morvandelle en direction du bassin de la Seine et à quatre kilomètres des fortifications de la ville (lieu-dit La Grande-Vente, commune de Glux-en-Glenne). Détecté dès la fin du XIX^e siècle, il a fait l'objet de sondages ponctuels dans les années 1970 qui ont permis d'en dresser un plan assez complet (Péquino et al. 1997). On l'avait naturellement versé à cette époque dans le corpus des sanctuaires dit de « sources », d'autant qu'il se trouvait à environ 200m des sources de l'Yonne, point de départ du principal axe fluvial drainant le Bassin parisien (Bigéard et Bouthier 1996, p. 173). Il n'en présentait pourtant aucun caractère, puisque ce site est marqué par l'absence de bassin, d'aménagement hydraulique, de balnéaire autant que d'ex-voto anatomique. On s'étonnait enfin qu'il ne se superpose pas à la source elle-même mais s'étende, à quelques centaines de mètres, à flanc de coteau.

Les prospections récentes ont cependant démontré que le sanctuaire des Sources de l'Yonne s'intégrait en fait dans une vaste agglomération de la fin du I^{er} siècle av. n.-è., donc contemporaine de la période terminale de l'occupation de Bibracte (Moore et al. 2013). Les travaux menés conjointement par les équipes allemandes (M. Schönfelder et P. Haupt), françaises (P. Nouvel) et anglaises (T. Moore et J. Creighton) ont en effet reconnu une vaste agglomération s'étendant sur plus de 150 hectares, en relation avec une voie importante qui relie Bibracte à la partie septentrionale du territoire éduen (fig. 10). Cette agglomération, qui ne semble pas antérieure au milieu du I^{er} siècle av. n.-è., est abandonnée avant le changement d'ère. Les sondages réalisés à proximité de la zone des temples, y ont révélé des occupations essentiellement artisanales organisées suivant des modalités proches de celles qu'on observe à Bibracte dans les dernières phases de l'oppidum. Il s'agit donc bien là d'une agglomération à part entière, contemporaine de la période de splendeur de Bibracte. On ne peut donc plus considérer aujourd'hui le sanctuaire des sources de l'Yonne comme une entité isolée.

Le retour aux observations stratigraphiques des années 1970 sur le sanctuaire lui-même (Barral et al. 2012) permet d'ailleurs de discuter de son origine, sinon de sa nature. Ce site se présente sous la forme d'un vaste péribole d'environ 46 x 94 mètres, à peu près rectangulaire (fig. 11). Il contient au moins

trois constructions, partiellement fouillées (seuls les murs et les couches superficielles ont été dégagés), qui correspondent apparemment à trois temples à plan centré.

Le mobilier publié couvre une période relativement large, l'essentiel remontant à la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère (Péquino et al., 1997, p. 219-230). Cependant, il provient pour l'essentiel des terrasses environnantes. Les quelques éléments mobiliers recueillis avec certitude dans les niveaux d'occupation et de construction du sanctuaire sont beaucoup plus tardifs. On note par exemple un fond de coupe en sigillée du Centre de la Gaule dans la tranchée de fondation du mur est du péribole (Péquino et al. 1997, p. 213 et 224). Il faut donc souligner que les fouilleurs ont mélangé le mobilier provenant de l'agglomération contemporaine de Bibracte et celui correspondant au sanctuaire. La seule coupe stratigraphique profonde publiée (Péquino et al. 1997, fig. 7 p. 214) montre d'ailleurs clairement les niveaux de l'agglomération (deux lignes de « carbonisation avec trous de poteau » surmontés par les couches de construction et les sols du sanctuaire, les deux étant séparés par une couche de remblai de plus de trente centimètres d'épaisseur. Rien ne permet donc aujourd'hui d'affirmer que ces premiers niveaux appartiennent déjà à un complexe cultuel. En d'autres termes, on ne peut pas affirmer que l'état romain du sanctuaire, révélé par les sondages, soit l'héritier d'un complexe cultuel préexistant, implanté dans l'agglomération de la fin de La Tène.

Il est donc très probable que ce complexe cultuel trouve sa raison d'être dans la pérennisation ou dans le souvenir du vaste habitat groupé dans lequel il est implanté. Il ne s'agit cependant pas là d'une position sommitale, commune à ce groupe de site, mais d'un emplacement plus commun, celui d'une agglomération ouverte de la fin de l'époque laténienne. Les avancées de la recherche récente laisse à entendre que ce phénomène pourrait être plus commun qu'il n'y paraît et que d'autres sanctuaires, considérés aujourd'hui comme isolé en plaine ou sur plateau ne se superpose en réalité à quelque agglomération ouverte de la fin de la protohistoire. La question reste naturellement ouverte dans l'attente de découvertes complémentaires.

Fig. 10 : le sanctuaire des Sources de l'Yonne dans son contexte archéologique (d'après Moore et al. complété et modifié).

Fig. 11 : le sanctuaire dit des Sources de l'Yonne d'après les fouilles de C. Péquino (Glux-en-Glenne, Nièvre).

Quelques soient les difficultés qui s'accumulent pour délimiter ce corpus de sanctuaires et pour y déterminer des caractères communs, il semble donc qu'un facteur mémoriel aie guider, de manière plus ou moins importante, le développement de sanctuaires gallo-romains dans d'anciens centres de pouvoir protohistoriques. Deux explications ont été proposées pour expliquer cette superposition récurrente. Certains privilégient l'idée d'une persistance symbolique du principal lieu de culte de l'ancien *oppidum* (Fichtl 1991, Fichtl et Metzger 2000), s'appuyant pour cela sur les cas de Corent, du *Martberg* et du *Titleberg* ou encore du *Truc* à St-Bonnet-de-Chirac. Cependant, dans la plupart des cas qui nous concernent ici, le temple ne possède pas d'antécédent laténien et est aménagé lors de l'abandon du site, comme sur le Mont Beuvray. Il est donc possible d'envisager la possibilité d'une sanctification d'un lieu collectif important bien qu'abandonné, certains auteurs se proposant même d'avancer l'hypothèse d'une sanctification de l'ancien *oppidum*, dont l'ancienne fortification aurait fait office de péribole (Barruol 1994, p. 54). Toutefois, cette éventualité, s'il peut se défendre dans le cas de Bibracte ne saurait s'étendre aux autres cas documentés, puisque l'identité des divinités honorées dans les autres sanctuaires de ce groupe renvoie à des dieux romains assez communs (Mercure, Sol et Luna à Cocheren, Mercure à Hyères-sur-Amby et au *Rouamont* de Saulny, De Conninck 1997, n°83).

Conclusion :

Après ce tour d'horizon, complexe et partiel au regard des données disponibles, il convient de supposer qu'un certain nombre de sanctuaires gallo-romains du centre-est de la Gaule répondent à une volonté de sacralisation de lieux mémoriels communautaires ou familiaux. Il s'agit en premier lieu de sanctuaires ruraux, modestes, qui se développent dans quelques nécropoles protohistoriques. Ils reflètent vraisemblablement une sacralisation du passé de la communauté ou de la lignée. Ce phénomène reste, dans l'état de nos données, marginal et l'émergence de ce type de site semble se limiter à la fin de l'époque laténienne, à la rigueur (Fontaine-la-Gaillarde) jusqu'à l'époque augustéenne. Par la suite, la continuité d'un lien tangible entre sacralité et espace funéraire est encore visible, mais passe plutôt, dans les campagnes, par la création de temples / mausolées dans les communs des grandes *villae* de l'aristocratie locale. Les formes architecturales adoptées par ces monuments (par exemple Nod en Côte-d'Or ou Favrolles en Haute-Marne), si elles participent à des critères partiellement exogènes (Maligorne 2013), ne sont cependant pas sans rappeler les formes des temples à plan centré. Une dizaine d'exemples régionaux, dont le plus exemplaire est celui de Cravant *Bréviande* (Nouvel 2009, Ferdière et al. 2010) montre la poursuite de cette association intime entre lignée domaniale et lieu de culte au cours de l'époque romaine. Les quelques monuments commémoratifs / mausolées récemment découverts dans nos régions (Jalleranges, Collectif 2009, Champlitte, Hervé dir. 2013) ou dans les régions plus éloignées (comme à Richebourg par exemple) laissent même à penser qu'il s'agit là d'un phénomène commun, sinon généralisé. Cette tendance à rapprocher la nécropole domaniale du cœur de l'exploitation contribua certainement à limiter la poursuite des nécropoles protohistoriques positionnées loin des habitats, sauf dans quelques zones particulières caractérisées par des habitats ruraux plus modestes et des propriétaires certainement moins puissants, qui continuèrent, comme à Nitry, par exemple, à fréquenter quelques grands centres funéraires peut-être communautaires (Nouvel à paraître).

D'autres sanctuaires se positionnent sur des sites de hauteur, sacralisant des points forts du paysage protohistorique, parfois largement antérieurs à la date de sacralisation. Cette tendance caractéristique de l'époque post conquête, qui s'observe en Gaule méditerranéenne autant qu'en Gaule Belgique est également observable dans les cités du centre-est de la Gaule. Ce caractère semble assez évident dans les cas de Chassey-le-Camp, de Flavignerot voire des Sources de l'Yonne, mais plus discutable, comme nous l'avons vu, dans celui, pourtant remarquable, de Bibracte.

Enfin, il ne fut pas oublier que les grands sanctuaires communautaires d'origine laténienne, primitivement à l'origine ou associés à des centres urbains, se retrouvent parfois isolés suite aux modifications successives du réseau urbain (création des *oppida* à la fin du II^e siècle av. n.-è., fondations augustéennes des capitales de cités, Barral et Nouvel 2012 ; Barral et al. à paraître A). Ils intègrent donc nécessairement à l'époque romaine une fonction commémorative de l'ancien centre urbain plus ou moins consciente. Le cas est assez remarquable à Sens, où le sanctuaire de la *Motte du Ciar* se développe sur l'ancienne agglomération laténienne (Venault et Nouvel 2013). Il l'est d'autant plus à Champigny-lès-Langres, où trois sanctuaires conservent à l'époque romaine la mémoire d'une grande agglomération fondée à La Tène moyenne, ancêtre de la capitale des Lingons (Barral et al. à paraître B). Mais il s'agit là non pas de créations, mais plutôt d'un processus de pérennisation d'ensembles religieux positionnés de longue date : la nécessité de la conservation d'un centre communautaire primordial et central est alors sans nul doute dans ces cas particuliers, plus forte que la nécessité mémorielle.

